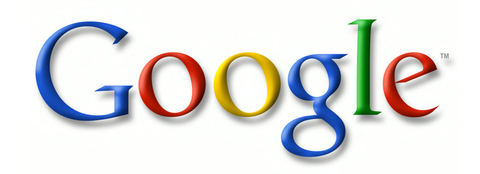
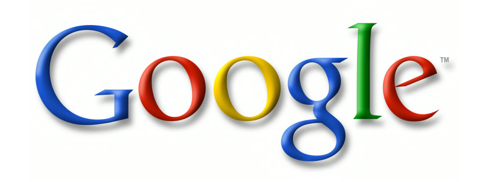








[redacted]

HISTOIRE

DES

DUCS DE GUISE

III

IMPRIMERIE D'E. DUVERGER,
RUE DE VERNEUIL, N° 6.

HISTOIRE

DES

DUCS DE GUISE

PAR

RENÉ DE BOUILLÉ

ANCIEN MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE

TOME TROISIÈME

PARIS

AMYOT, RUE DE LA PAIX

1850

HISTOIRE

DES

DUCS DE GUISE.

LIVRE CINQUIÈME.

HENRI DE LORRAINE,

DIT *LE BALAFRÉ*,

TROISIÈME DUC DE GUISE.

CHAPITRE I.

HENRI DE LORRAINE, DUC DE GUISE;
CHARLES DE LORRAINE, DUC DE MAYENNE, SON FRÈRE.

1575 — 1577.

Au début d'un nouveau règne, à la mort du cardinal de Lorraine, une nouvelle période commence dans l'histoire des Guises. L'édifice de leur grandeur politique a été étendu et consolidé par l'habileté de ces frères dont le second vient de

disparaître ; des germes soigneusement recueillis, fomentés avec conviction, avec délices, vont bientôt mûrir aux vifs rayons de la faveur populaire, de celle des habitants de la capitale surtout. Les inspirations ambitieuses du prélat ont été cordialement adoptées par son neveu, héritier de ses plans non moins que de ses biens, et auquel même la première de ces substitutions est échue plus intacte ; car, malgré les revenus de propriétés considérables et de bénéfices si multipliés qu'ils avaient excité la surprise et les reproches du pape Pie IV[1], la fortune de Charles de Lorraine, demeurée insuffisante pour faire face à toutes ses dépenses charitables et politiques[2], se trouvait alors chargée de dettes très embarrassantes pour sa succession. A celle-ci se rattachaient des procès compliqués dont le duc de Guise, tout livré à l'activité des affaires et des armes, allait commettre, en grande partie, l'arrangement au zèle intelligent de son épouse. Brantôme rapporte que, félicitant Henri de Lorraine sur l'héritage qui lui était arrivé, ce prince répondit : « Mon père, en mourant, « m'a laissé deux cens mille écus de dettes, et mon oncle,

(1) Aux remarques du souverain pontife à ce sujet, le cardinal avait fait répondre, dit-on, « qu'il se réduiroit volontiers à l'unité d'un seul « bénéfice en permutant tous ceux dont il étoit pourvu contre celui dont « jouissoit sa sainteté. »

(2) « Sa table estoit ouverte à toutes personnes de marque et de qua- « lité et principalement à gens de sçavoir. Il avoit à sa suite grand nom- « bre de gentilshommes et de serviteurs, et tous gens de mise et excel- « lens chacun en son endroit et surtout fidels et loyaux chacun en son « office : aussi avoient-ils autant bons gaiges qu'en autre court et famille « de prince qui fust : et payéz ordinairement aux termes préfix. Il y avoit « une infinité d'autres, tant dedans que dehors le royaume, lesquels re- « cevoient grosses pensions de ce prince : desquels presque de mois en « mois il recevoit lettres sur toutce qui se faisoit ès quatre parties du monde. « Ce qui estoit fort nécessaire pour les affaires qu'il manioit tant pour le « royaume que pour l'Église. » (*La conjonction des lettres et armes, etc.*)

« quoique beaucoup plus riche et ayant moins de dépenses à « faire, m'en a laissé presque autant[1]. »

L'éloignement habituel du duc de Guise devait donc donner lieu dès lors à une correspondance active, pressante, laconique, parfois chiffrée, entre lui et Catherine de Clèves, dont il louait souvent la capacité en « baisant mille fois les mains « à la belle avocate[2]. » Il lui adressait aussi de fréquents conseils sur la conduite qu'elle devait tenir, dans l'intérêt de ses affaires, vis-à-vis des personnes influentes à la cour[3], et l'engageait toujours à se méfier des promesses de la reine-mère.

Celle-ci, en effet, n'ayant pour parti personnel qu'un entourage de quelques Italiens décriés, et d'autres ressources pour son autorité que d'inépuisables mais non impénétrables artifices, éprouvait les plus grandes difficultés à continuer de gouverner. La voluptueuse faiblesse de son fils et l'indifférence publique (pour ne pas dire davantage[4]) qui en était résultée l'auraient, il est vrai, secondée, à certains égards, s'il ne fût devenu à peu près impossible de maintenir la balance, d'exercer l'empire par la médiation, dans le moment où trois factions allaient se trouver en présence. Entre les réformés, toujours actifs, toujours irrités, de plus en plus nombreux, et les catholiques, comprenant la notable majorité de la nation, reconnaissant les Guises pour chefs réels, s'élevait un *tiers-parti*, composé aussi de catholiques, *malcontents*, impatients,

(1) *Vie du duc de Guise*, par Pérau.

(2) Mss. Gaignières, v. 354, fol. 158.

(3) « Je suis bien aise qu'avez parlé avec madame de Normoutier pour « les sottises qu'on dit quant luy faites la mine. Elle vous peut, sy elle « veut, faire avertir de beaucoup de choses qui importeront... Faites « cas de madame de Saint-Luc, car elle se repait assez de vanyté... « Donnez de belles paroles à Guépeau sur ce qu'yl vous a dit de monsieur « de Joyeuse. » (Mss. Gaignières, v. 354, fol. 65.)

(4) Une médaille insolente envers le roi avait déjà été répandue.

jaloux de l'influence des princes lorrains, ayant pour principal promoteur Montmorency-d'Anville. Ces derniers étaient prêts à appuyer la révolte, à suivre les pas et à réaliser les prétentions du frère du roi. Ils se posaient en défenseurs de la religion, mais s'unissaient à la cause de la réforme; en soutiens de la couronne, mais travaillaient à la faire passer sur une autre tête. Affectant de vouloir maintenir l'équilibre et réaliser une juste fusion, ils tendaient à mettre en pratique, avec des forces actives, dans un but positif, les théories ambiguës de Catherine de Médicis, dont le rôle, prétendu modérateur, se trouvait ainsi dérobé.

Quoique assez généralement tenu pour « matériel[1], » le cardinal de Guise, doué cependant de « bon sens et jugement « solide, ayant lénitude, songearde façon et bons avis[2], » était depuis longtemps entré en collaboration et restait dépositaire des plans politiques de son frère; aussi devait-il en poursuivre l'exécution, continuant, en qualité de membre du conseil, à se mêler des affaires. Il communiquait avec les ambassadeurs, principalement avec celui d'Espagne, chargé (mars 1575) de se « condouloir de la mort du cardinal de Lorraine, en faisant « sentir combien sa maison, si catholique, pouvait contribuer « à maintenir la paix entre les deux rois, et que le cardinal « était celui que Philippe II regardait comme pouvant être le « plus utile dans tous les conseils[3]. »

Il est, au surplus, fort digne de remarque que les Guises, à l'exception de ce prélat, paraissaient à don Diègue de Cuniga (février 1575) « n'avoir le goût ni l'intelligence pour « aucune chose, » parce que, à son jugement, démenti assurément plus tard par les faits, « le duc de Guise, celui du

(1) Papiers de Simancas, B 36, pièce 33.
(2) *Vies des hommes illustres*, par Brantôme, discours 78.
(3) Papiers de Simancas, B 38, pièce 37.

« Maine (Mayenne) et M. de Fécamp (depuis cardinal), « leur frère, n'étaient pas des hommes d'affaires ni amis « d'elles [1]. »

Bien que cette maison semblât alors « affermie avec la « reine-mère, » Catherine de Médicis n'allait pas tarder, de son côté, à considérer le cardinal de Guise comme l'un des principaux objets de son ombrage et de sa colère, parce qu'il « anéantissait, disait-elle, tout ce qu'elle arrangeait pour le « roi [2]. »

Henri III, en effet, lui accordait certains témoignages de confiance. La mort récente de la princesse de Condé (30 octobre 1574) avait livré sans partage le cœur du monarque aux impressions produites par les attraits de Louise de Vaudémont et élevées à la puissance d'une passion que Henri était décidé à satisfaire. Aussi, dès la mort de Charles de Lorraine, découvrit-il au cardinal de Guise sa résolution, dont il ne donna connaissance à la reine-mère elle-même que lorsque, se rendant à Reims pour son sacre, il ne se trouva plus qu'à deux journées de marche de cette ville, et qu'il s'agit d'envoyer officiellement vers le marquis de Nomény pour le charger d'inviter son père et sa sœur à venir assister à la cérémonie. La demande de la main de Louise avait d'ailleurs été faite très peu auparavant.

« Ce mariage, trouvé par seigneurs et princes, même étran« gers, fort inégal [3] et précipité [4], » donnait un nouveau titre d'honneur et paraissait promettre de nouveaux moyens d'ac-

(1) Papiers de Simancas, B 38, pièce 43.
(2) *Idem*, pièce 155.
(3) Quoique Henri III eût écrit à Philippe II : « Mademoiselle de Vau« démont est princesse de bonne et grande maison comme sçavez. »
(4) L'Estoile.

cès aux Guises en réduisant, en quelque sorte, la distance entre le trône et eux ; et « de même, a-t-on dit[1], que le roi « n'eût jamais pu trouver dans tout le monde chrétien une « princesse plus accomplie que celle qu'il épousa, il ne pou- « voit non plus faire une alliance plus préjudiciable au bien de « son état. » La reine-mère pourtant ne songea pas à s'y opposer, soit que l'influence de la maison de Guise lui parût devoir être moins menaçante, moins impérieuse, le cardinal de Lorraine n'existant plus, soit qu'aucune épouse ne lui semblât aussi propre que celle qui était l'objet d'un sentiment décidé et persévérant à donner au roi une postérité qu'il importait d'assurer, pour écarter le duc d'Alençon de la couronne. La santé peu ménagée de Henri III laissait peut-être d'ailleurs entrevoir ainsi à Catherine de Médicis les flatteuses illusions de l'exercice d'une régence.

La cour avait quitté Avignon le 10 janvier 1575 et acquis, à Chaumont en Bassigny, dit-on, la triste certitude d'un complot tramé contre la vie du roi, sous les auspices de son frère, qui obtint grâce en avouant l'entreprise et en jurant fidélité pour l'avenir. Louise de Vaudémont, de son côté, était amenée à Reims par son père, par son oncle le duc de Lorraine et par la mère des Guises, la vertueuse Antoinette de Bourbon, qu'accompagnaient tous les princes et princesses de sa famille. La couronne fut posée, au milieu de sinistres présages, sur le front de Henri III (le dimanche 13 février) par le cardinal de Guise[2], qui donna également (le 15) la bénédiction nuptiale aux royaux époux. Guise et Mayenne représentèrent d'abord, comme pairs laïques, l'un le duc d'Aquitaine, l'autre le comte

(1) *Discours sur les effets de la Ligue*, par le cardinal d'Ossat.

(2) Le jeune Louis de Lorraine, abbé de Fécamp, devenu, par la mort de son oncle, titulaire de l'archevêché de Reims, n'ayant pu encore être sacré et par conséquent remplir ses fonctions.

de Champagne, puis remplirent leurs charges ordinaires dans lesquelles ils s'étaient fait suppléer, le premier jour, par le marquis d'Elbeuf[1] et le comte de Charny.

Fidèle à des prétentions héréditaires, le duc de Guise pourtant n'avait consenti à figurer dans ces solennités qu'après s'être assuré que, de même que son père au sacre de Charles IX, il obtiendrait, en qualité de plus ancien pair de France, le pas sur le duc de Montpensier. Ce prince venait exprès du Poitou, et le roi, afin de prévenir un conflit que les menaces de Guise semblaient pouvoir rendre funeste, lui fit, par une faiblesse évidente et fâcheuse, signifier l'ordre de s'arrêter à deux lieues de Reims, sans passer outre[2].

Une telle alliance n'avait effectivement pas dû atténuer l'audacieuse ambition du duc de Guise[3]. Ses ennemis de l'intérieur et du dehors ne s'y méprenaient point. A la seconde audience que La Châtre, envoyé de France en Angleterre, obtint (avril 1575) d'Élisabeth, à laquelle il était peu agréable comme partisan trop zélé des princes lorrains, cette reine, qui eût désiré voir faire par Henri III « élection d'une aultre « mayson à elle moins ennemie et non tant prochayne parante

(1) Ce prince, alors âgé de dix-huit ans, avait, comme tous ceux de sa famille, reçu une éducation très soignée. Son précepteur fut Remy Belleau, poëte distingué, ingénieux, correct sans affectation, que Ronsard appelait *le peintre de la nature*.

(2) *Vie du duc Henri de Guise*, par Pérau. Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, part. III, liv. 2.

(3) Un mémoire, dressé par M. de Villeroy, en exécution des ordres de Charles IX, rappelle et discute toutes les tentatives des Guises pour s'assurer la préséance (Mss. Béthune, v. 8886, fol. 53), entre autres celle de Claude de Lorraine contre le duc de Longueville, que « pourtant le duc « François de Guise, son oncle, prit par la main un jour de cérémonie où « il estoit sans rang, parmy la presse, et auquel, le faisant marcher de- « vant luy, il dit : Venez icy, mon nepveu, voici vostre rang. »

« de messieurs de Guyse[1], » dit, sur un ton de badinage mélangé : « Le roi mon frère est marié ; ç'a été sans doute un « point des chapitres du testament du cardinal de Lorraine ; « moi seule je reste à marier. J'avois pensé quelquefois, « ajouta-t-elle en riant beaucoup, à épouser ce cardinal, mais « à ceste heure il ne me reste plus à qui donner ma main, « sinon au pape[2]. »

Élisabeth, à tort, avec une exagération qu'elle reconnut plus tard, imputait au duc de Guise, entre autres griefs tout récents, d'avoir, comme grand maître, « en mespris d'elle et « pour fère honte aux gentilzhommes » qui avaient accompagné lord North, son ambassadeur extraordinaire (fin de 1574), « commandé à ceulx-ci qu'ils eussent à se descou- « vrir dans la chambre du Roi, bien que ce ne fust la cous- « tume de dellà, et uzé d'aulcunes parolles et gestes vers eux « qui avoient bien monstré combien il avoit d'animosité vers « elle[3]. »

Les fêtes dispendieuses qui succédèrent aux cérémonies n'étaient nullement en rapport avec l'état du royaume déchiré et appauvri[4]. La sédition se faisait appréhender à Metz, non

(1) *Correspondance de La Mothe-Fénelon*, etc., tome VI, p. 392.

(2) Papiers de Simancas, B 38, pièce 20.

(3) *Correspondance de La Mothe-Fénelon*, tome VI. p. 330.

(4) La situation inspirait assez justement le huitain suivant, répandu vers cette époque :

« Loïs douxième fut le père
« De ce peuple françois mineur ;
« François premier s'en fist seigneur ;
« Quittant la charge tutélaire,
« Henri second et son compère,
« La royne-mère et ses enfans
« Et les Guisars sont les marchans
« Qui l'ont mis en leur gibessière. »

(L'Estoile.)

loin de la cour; les hostilités étaient flagrantes en Dauphiné, (où le célèbre chef protestant Montbrun n'allait pas tarder à être pris et mis à mort), en Provence, en Languedoc où d'Anville prétendait justifier sa révolte ouverte et la ligue des *politiques* avec les réformés par une « déclaration et protes- « tation » solennelles, pendant que « lui et les siens entrete- « naient une correspondance secrète en Allemagne, en An- « gleterre, et qu'il suivait même avec les ministres d'Espagne « des relations » fondées sur l'intérêt qu'avaient tous ces gouvernements à ce que la discorde et la guerre ne s'éteignissent pas en France[1]; les Rochelois, de concert avec ce maréchal, attisaient le foyer dans la Saintonge. Il est vrai que bientôt le sieur de Landereau allait s'emparer de tous leurs vaisseaux, puis se rendre maître de l'île de Ré, menaçante pour eux par sa situation; que du Touchet, gentilhomme normand réformé, avait échoué avec perte dans une tentative contre le Mont-Saint-Michel; enfin qu'en Poitou, dès le mois de janvier, venait d'avoir lieu « la desconfiture des *Publicains* par les capi- « taines de l'armée du duc de Montpensier[2]. »

Alors donc qu'il s'abandonne aux voluptés, aux jouissances de la représentation, aux soins exagérés de sa toilette, alors qu'il reçoit de divers côtés des félicitations sur son avénement et que son favori Bellegarde va (avril 1575) tenter un inutile effort pour conserver à ses mains amollies le sceptre de Pologne, Henri III voit, presque sans émotion, le sol frémir de toutes parts autour de lui. Dans les provinces de l'ouest et du midi les partis sont aux prises; la frontière du nord se trouve pressée par la guerre religieuse dont les Pays-Bas forment le théâtre; du côté de l'est doivent, d'un moment à l'autre, arri-

(1) *Relations des ambassadeurs vénitiens*, tome II, p. 231.

(2) *Imprimé à Paris, pour la veufve Jean Daillier, sur le pont Saint-Michel*, 1575.

ver aux protestants des secours de troupes allemandes, ménagés et attirés par le prince de Condé. Pour rendre plus complétement critique une situation dont le monarque énervé n'aperçoit pas la gravité, et comme pour donner le signal définitif de l'explosion de la guerre, le duc d'Alençon, suspect de projets coupables contre la couronne et les jours de son frère, déçu dans l'espoir de le remplacer sur le trône de Pologne, mécontent de ne pas obtenir du moins le duché d'Anjou en apanage, s'échappe secrètement (15 septembre
1575 au soir) du Louvre par une fenêtre, de Paris par un trou pratiqué exprès à la muraille [1], court toute la nuit et arrive à Dreux où il est bientôt entouré d'un nombre considérable de *mécontents*. Cette dénomination, commençant à prévaloir sur celle de *huguenots*, s'appliquait à une grande quantité de gentilshommes, de bourgeois, d'hommes de toutes classes, catholiques et réformés.

Dans un manifeste, publié dès le 17, le duc donne pour prétextes à sa révolte l'excès des impôts, la dilapidation des revenus publics par ceux qui régissent l'État, la faiblesse de l'autorité royale, inhabile à faire cesser les troubles, enfin la nécessité de porter remède à de tels désordres, au moyen de réformes profondes tant dans la sphère de l'administration que dans le domaine des croyances ; de sorte qu'en renouvelant la lutte on affecte d'ajouter, de substituer presque comme but, le soin des intérêts temporels de la France aux motifs de religion. Pour paraître travailler à guérir les maux du royaume, le duc d'Alençon concourt à les accroître en réalité. Il proteste de son dévouement fraternel, et il présente son départ comme l'effet d'une disgrâce infligée par « de pernicieux mi« nistres qui se veulent impatroniser du gouvernement en ex-

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, part. III, liv. 2.

« cluant les premiers et les plus illustres de la cour et en dé-« vorant ce qui reste au pauvre peuple. » C'est désigner suffisamment les Guises. D'ailleurs, remettant à sa mère qui le « sermonoit » une lettre où il était dit que Henri III et elle voulaient le faire assassiner, d'Alençon avait reçu pour réponse de la bouche de Catherine (avril 1575) l'assurance d'être bien traité s'il se conduisait d'une manière conforme à ses précédentes promesses, ainsi que l'expression de vives plaintes contre le duc de Guise qu'elle accusait d'avoir fait, par haine contre elle-même, fabriquer cette lettre.

Quel rôle joue donc maintenant Catherine? Agit-elle de concert avec son plus jeune fils, le lance-t-elle comme chef d'un tiers-parti dont elle espère prendre la direction? ou bien sent-elle réellement redoubler ses embarras, accroître son impuissance, en échouant dans ses menées pour ruiner le crédit du duc de Guise, pour répandre l'ombrage entre le roi et la jeune reine dont Henri de Lorraine recherche assidûment la faveur, pour affaiblir les partis et semer la division entre le duc d'Alençon et le roi de Navarre? Car, quoiqu'on ait pu dire que « ces deux princes estoient ennemis déclarés; qu'il n'existoit « aucun accord entre eux, toute l'amitié du Béarnois favori-« sant les ducs de Guise et de Mayenne[1];» que l'aîné de ces deux frères avait, par réciprocité, fait à Henri de Bourbon l'offre de ses services et de son épée pour lui assurer la couronne au préjudice du duc d'Alençon, dans un moment où les jours du roi inspiraient des inquiétudes[2]; que le roi de Navarre, de son côté, avait, deux ans auparavant, été parrain du comte d'Eu[3], second fils du duc de Guise; que « le cœur de l'un inclinoit à l'amour de

(1) Papiers de Simancas, B 38, pièce 6.
(2) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 19.
(3) Henri de Lorraine, mort en 1574.

« l'autre[1] à un point qu'ils couchoient, buvoient et mangeoient « ensemble, faisant de même leurs mascarades, ballets et car- « rousels[2]; qu'on les voioit en mesme chambre au Louvre, « qu'ils alloient à la chasse, faisoient des parties à la paume, « jouoient aux déz, voioient les dames ensemble, que le Roy « de Navarre portoit en crouppe le duc de Guise par les rues « de Paris[3]; » Henri de Bourbon pourtant, adroit, résolu et dissimulé, se trouvant en conformité de situation et de sentiments avec d'Alençon, n'était pas demeuré longtemps froid à l'égard de ce dernier prince. Il n'épiait que l'occasion favorable de suivre son exemple.

Au surplus on pénétrait de telles intentions et on tenait d'avance « le Béarnois pour habile s'il trompoit le duc de Guise « et pouvoit lui tirer de la poitrine ce que le Roy et eux tous « pensoient faire contre les huguenots[4]. » Henri de Lorraine, pour sa part, ne se trouvait assurément pas « exempt du soup- « çon d'aigrir malitieusement les choses afin que quelque « malheur ostant *Monsieur* du monde luy ouvrist le passage « pour parvenir; » et le prince lorrain, « prévoyant, n'estoit « pas marri de la division qu'il voyoit arriver dans la maison « royale, espérant bien, selon les expressions de Marguerite « de Valois, que du vaisseau brisé il en recueilleroit les « pièces. »

Telle était l'atmosphère d'intrigues, de dissimulation, d'hypocrisie, de suspicion réciproque dans laquelle vivaient les plus importants personnages de la cour, lorsque la fuite du duc d'Alençon vint imprimer aux affaires une marche plus

(1) *Pierre Matthieu.*
(2) *Mémoires de d'Aubigné.*
(3) *Pierre Matthieu.*
(4) Papiers de Simancas, B 41, pièce 12.

précipitée, plus embarrassante et plus décisive. « Nous sommes « aujourd'hui à un si misérable temps que pour n'estre es- « claircis de l'intention du maistre l'on ne sçait commant ce « gouverner, aussi que toutes les bonnes actions sont con- « verties à mal, » écrivait Mayenne au duc de Nemours (26 septembre).

La révolte ouverte du frère du roi dissipe brusquement les irrésolutions des princes allemands réformés, sur l'esprit desquels Condé s'était, depuis plusieurs mois, efforcé d'agir. Le comte palatin du Rhin, en particulier, n'hésite plus et entraîne les autres. Huit mille reîtres, deux mille lansquenets, six mille Suisses, trois mille Flamands, seize canons, dont quatre de gros calibre, sont promis. Une avant-garde de deux mille reîtres va marcher immédiatement sous les ordres de Montmorency-Thoré, frère de d'Anville; son mouvement a pour prétexte le désir de procurer de meilleures conditions de paix aux huguenots qui ne négligeaient aucun moyen d'intimidation vis-à-vis du gouvernement et qui avaient cru même utile d'adresser des menaces à Antoinette de Bourbon, de manière à la contraindre de quitter sa résidence de Joinville pour se réfugier à Saint-Dizier (juillet 1575[1]).

A ces nouvelles, la cour est au comble des alarmes. Le roi se trouve presque sans troupes ; le trésor de l'épargne a été épuisé, non moins par les favoris que par les événements; il va falloir engager (14 novembre) les bijoux de la couronne pour cinq cent mille livres au duc de Lorraine et au comte de Vaudémont, faire des efforts extrêmes pour réunir un corps défensif.

L'invasion étrangère doit naturellement avoir lieu par la Champagne; et c'est non-seulement en qualité de gouverneur

(1) Papiers de Simancas, B 38, pièce 87.

de cette province, mais comme le chef le plus capable, comme le prince le plus hautement investi de la confiance des catholiques[1], de la faveur des Parisiens que Catherine de Médicis a vainement cherché à lui soustraire par des flatteries envers la multitude, c'est, en quelque sorte, comme « défenseur de sa « propre cause[2], » que le duc de Guise est chargé de la tâche de sauver la patrie. Il apporte ainsi avec lui la valeur morale d'une armée[3]; on lui en compose une à la hâte, en rappelant les troupes cantonnées dans plusieurs provinces. Trois mille cavaliers français que doivent suivre six ou sept mille fantassins sont réunis pour cette expédition, ainsi même que la moitié des gardes ordinaires du roi. Guise reçoit pour lieutenants, pour surveillants peut-être, deux guerriers expérimentés, Strozzi et Biron. Sur ses pas s'élancent avec empressement, en outre des ducs de Mayenne, d'Aumale, de Mercœur, du marquis d'Elbeuf, le maréchal de Retz, Fervaques

(1) Tout, jusqu'à l'observation des moindres pratiques, contribuait à la lui attirer. « Mandez à Jainville au bailly et religieuses faire prier Dieu, » écrit-il à sa femme au moment où il se prépare à une entreprise importante. « Je vous envoye des patenostres, » lui mande-t-il une autre fois, « vous leur ferez faire des houpes et les enfilerez. Je ne say si vous en « ozeriez présenter aux Reines et à Madame ma mère, demandez en con- « seil à Mesdames de Retz et de Villeroy. » (Mss. Gaignières, v. 354, fol. 125, 139.)

(2) *Vie du duc Henri de Guise*, par Pérau.

(3) « La vertu, la grandeur et la sagesse exquise
« De ce Duc triomphant par ce rond univers
« Plante la peur couarde en l'âme des pervers
« Et fait en Dieu florir la catholique église.

« Ce vaillant prince armé est un Mars furieux,
« Du craintif huguenot la terreur et la crainte,
« Sa lance un fort pilier de l'Église très sainte
« Et son œil aux amis est toujours gracieux. »

(Vers du temps, inscrits au bas de deux gravures représentant le duc Henri de Guise, cabinet de M. Hénin.)

et tous les officiers présents en ce moment à la cour qu'ils laissent « plus dépourvue et plus solitaire qu'on l'eut jamais « vue. »

Dès longtemps ce prince s'était préparé à une reprise d'hostilités d'autant plus probables qu'elles n'avaient, pour ainsi dire, pas été interrompues. Plein d'un désir de combattre partagé par Mayenne qui, comme lui, repousse toute idée de trève et s'irrite des efforts de Catherine de Médicis pour négocier déjà avec le duc d'Alençon, Guise s'est procuré d'avance, sous passeport de Philippe II (avril 1575), huit bons chevaux d'Espagne[1]; mais malgré l'importance de ses biens en plusieurs provinces, malgré sa grande existence à Paris, quoique « son palais, un des plus beaux de la ville[2], » dût être bientôt choisi (octobre) pour recevoir pompeusement le nouvel ambassadeur de Venise et arrangé « avec une magnificence « royale, avec grande garniture de lits et de tapis[3], » la pénurie dont souffrait l'État se faisait également sentir à Henri de Lorraine. Pour la réparer, au début de cette campagne, il comptait sur un prêt de deux cent mille francs de la part « des « plus riches marchands de Reims ; » et, à défaut de cette ressource, dans l'impossibilité de vendre Meudon, propriété substituée, il songeait à se défaire de Marchèz. Il allait effectivement avoir à subvenir, par des avances considérables, aux nécessités des troupes; sa générosité[4] le portait à secourir de pauvres officiers, à donner aux uns des gratifications, à en empêcher d'autres de mettre leurs chevaux en vente. Sa mé-

(1) Papiers de Simancas, B 38, pièce 4.

(2) *Relations des ambassadeurs vénitiens*, tome II, p. 211.

(3) Papiers de Simancas, B 39, pièce 67.

(4) Les traces de cette qualité et d'une active bienfaisance envers les pauvres se rencontrent fréquemment dans les détails de la vie du duc de Guise.

fiance et son mécontentement de la cour, à ce sujet, ne tardent pas à éclater; en sorte que Catherine de Médicis doit bientôt reconnaître avec raison « qu'il ne veult plus de pa« rolles mais de vrais grans effets.» Ses plaintes du manque d'argent et de la « moquerie» dont il est l'objet s'exhalent sous toutes les formes, dans une correspondance très active avec sa femme qu'il engage à lui envoyer ou à lui apporter des fonds, car «je n'ai ung sou, » écrit-il en lui recommandant d'en prendre « au coffre du Roy, s'il y en a, » et lui disant tantôt : « Pourvu que sachiez qu'il y en ayt ne craignez et prenez-le « et me l'envoyez soudain ; » tantôt : « J'ay toutes les troupes « sur les bras, et est une crierie et malheur sur le peuple. « Criez-en tant que vous pourrez[1]. »

Guise a donc quitté Paris le 2 septembre pour marcher contre les deux ou trois mille reîtres qui menacent d'entrer en Lorraine et que doit soutenir un nombreux corps d'infanterie. Mayenne va le suivre de près avec des renforts imposants et, pénétré du souvenir de l'accueil reçu à Heidelberg, brûle de lutter directement contre Jean Casimir, fils de l'électeur palatin. Guise est rempli de confiance; il ne redoute nullement les progrès des ennemis : « Quant aux Reis« tres, dit-il, ilz ont plus de peur de nous que nous n'avons « d'eux et sommes de belles grandes troupes[2]; ils n'ont fait « nul mal à nulles de nos terres et n'ayez peur qu'ils prêgnent « Joinville. Vraiment ils n'auront garde de l'attaquer; je le « voudrois. Nous sommes tout contre. Ils ont envoyé deux « mille Reistres : je voudrois que nous les trouvissions. N'ayez « peur de ces gens, car ils ne peuvent vous faire de mal ni à « personne. Ils sont perdus. »

(1) Mss. Gaignières, v. 354.
(2) *Idem*, fol. 9.

Il plaisante sur les dangers personnels qui peuvent l'atteindre : « Le plus grand hasard que je courrai deça, mande-« t-il gaiement à la duchesse, c'est qu'un verre de vin ne se « casse dans ma main [1]; » mais il prend toutes ses mesures, il déploie la plus grande activité, il attire ses partisans, il ne néglige aucun détail [2]. « Regardez, vous et ma sœur, écrit-il à « sa femme, à trouver six grands laquais ou messagers ordi-« naires qui soient tousjours par les chemins avertissans nos « amys et amies [3]. Mandez à monsieur d'Omale et comte de « Brissac et toutes autres troupes qu'ilz marchent au plus tost « entre Chastillon-sur-Seine et Bar-sur-Aube où La Châtre « maréchal de camp va assembler noz troupes. »

En partant, Guise a promis au roi de lui rendre bon compte des reîtres dont les points de réunion sont fixés à Saverne et à l'Andredouze. Il s'en approche et campe à Baccarat, vis-à-vis ce dernier lieu [4]. Les ennemis, au nombre de deux mille cinq cents cavaliers allemands, dont Slinc de Clairvan est le chef, et de cinq cents Français, sous les ordres de Thoré, reconnaissent l'impossibilité de pénétrer à travers la Champagne pour se rapprocher le plus rapidement possible du duc d'Alençon, déjà établi en Poitou. Ils prennent alors la direction des Ardennes, vers Sedan et Jametz, se grossissant

(1) Mss. Gaignières, v. 354, fol. 47.

(2) Pas même ceux de sa toilette; et en même temps qu'il déclare être « de jour à autre tousjours plus en pène faute d'argent, il se plaint de n'a-« voir pas de nouvelles des chemises à fraize qu'il a mandé de luy en-« voyer.) (Mss. Gaignières, v. 354, fol. 163.) Il écrit « pour ung manteau « qu'a son tailleur d'escarlatte et les accoustrements de ses Suisses et « pages. Envoiez le tout droit en Lorraine, » dit-il. (Mss. Gaignières, v. 354.)

(3) *Idem*, fol. 29.

(4) *La défaitte des Reistres et autres rebelles par Monsèigneur le Duc de Guyse*. Paris, Denis du Pré, 1575.

de rebelles sur leur route, et ils franchissent la Meuse. Guise, qui, pour plus de célérité, a laissé en arrière son artillerie dont il emploie les chevaux à achever de monter huit cents arquebusiers, ordonne au reste de ses fantassins de le joindre à marches forcées, arrive à Mézières et s'établit à Suippe-la-Longue pendant que les ennemis occupent Attigny-sur-l'Aisne. Durant trois jours il les suit à vue d'œil, à cinq cents pas de distance, dans leur mouvement sur la Marne qu'ils désirent traverser; il les tient toujours en alarmes et épie l'occasion favorable de les forcer à combattre. Le dimanche 9, ceux-ci cherchent à lui échapper dans la direction de Notre-Dame-de Liesse ; mais enfin, le 10 octobre, il les atteint au Port-à-Binson, sur le bord de la rivière que les bagages des reîtres commencent à passer. Guise, à couvert derrière un bois, se tient d'abord en observation et charge Strozzi et Fervaques d'amuser l'ennemi par une escarmouche. Vers deux heures après midi, il donne l'ordre d'attaquer. Mayenne alors, à la tête de l'avant-garde, que va soutenir le gros de la troupe de son frère, s'élance impétueusement sur les rebelles français. Une énergique résistance l'oblige à faire un second effort plus heureux. L'ennemi est rompu; et Guise, qui survient aussitôt, assure la défaite. Les reîtres sont taillés en pièces dans le combat ou dans leur fuite. *La chasse*, comme disent les écrits du temps, continue durant le reste du jour et pendant la nuit. Deux cornettes « menées batant un cart de « lieue[2], » puis enveloppées, se rendent à merci, en implorant la grâce d'entrer au service du roi; Clairvan et son lieutenant sont pris ainsi que plusieurs centaines de leurs sol-

(1) *Déffaite des reistres*, etc.; *Le vray discours de la déffaicte des reistres*, Paris, chez Jean de Lastre, *avec privilége du roy.*
(2) Mss. Gaignières, v. 354, fol. 135.

dats; « un monde de tuez[1] » couvre le champ de bataille. Pourtant la déroute eût été encore plus complète si le duc de Guise, serrant de près les vaincus, ne s'était attaché à saisir, au milieu des buissons, un reître qu'il avait blessé deux fois de son épée et qui, en retour, de deux coups de pistolet, lui atteint légèrement une jambe[2] et lui emporte une partie de la joue et de l'oreille gauches.

Secouru assez à temps pour ne pas tomber de cheval, Guise est conduit en toute hâte sur les derrières, mais le trouble, la consternation paralysent l'élan des catholiques; Thoré parvient à se sauver avec les débris (douze cents chevaux environ) et peut aller trouver le duc d'Alençon à Vatan.

Quand le prince lorrain eut été transporté à Epernay, son état fut d'abord jugé très dangereux; pendant deux jours l'usage de la parole lui manqua totalement. Les soins d'habiles hommes de l'art, amenés de Paris par le cardinal de Guise, son oncle[3], firent bientôt renaître cependant l'espérance d'une parfaite guérison. Guise, avant d'être blessé, avait envoyé sans délai Fervaques porter au roi, avec deux cornettes et l'enseigne *colonale* des reîtres, la nouvelle confuse du succès, que Péricard, secrétaire du duc, vint, quelques heures après, éclaircir et compléter. La joie éclata aussitôt à la cour et dans tout Paris; l'horloge du palais sonna en signe d'allégresse; « sur le premier avis » un *Te Deum* spontané célébra, pour la ville, dans l'église de Saint-Jean en Grève, l'avantage obtenu par ce favori de la population; le lendemain (12),

(1) Mss. Gaignières, v. 354, fol. 135. Expression du duc de Guise.

(2) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 19.

(3) Fornier, dans son Histoire Mss. de la maison de Guise, part. III, liv. 2, rapporte que « le roy de Navarre accourut incontinent à luy au « bruit de cet accident, et qu'il voulut mesmes luy tenir la teste quand il « fut pensé. »

Henri III alla processionnellement de là chapelle de Bourbon rendre grâces à Dieu, à l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, et, l'après-dînée, il assista, à Notre-Dame, au second *Te Deum*, chanté en présence d'une « grande multitude de peuple de tous « estatz. » Pendant ce temps, la pieuse Antoinette de Bourbon dépêchait de Joinville un de ses serviteurs en pèlerinage à Saint-Nicolas, près de Nancy, pour y implorer la guérison de son petit-fils[1].

La confiance renaissait au cœur des catholiques. La victoire du duc de Guise faisait de lui plus que jamais leur héros. Sa blessure leur retraçait le souvenir de son père illustre et chéri ; elle allait lui valoir le surnom de *Balafré,* sous lequel l'histoire l'a consacré et qu'il acceptait, de son vivant, comme un titre glorieux ; elle le décorait d'un véritable insigne d'influence, d'autorité populaire.

Bien que dès le commencement du mois de novembre ce prince fût déclaré hors de danger, il n'en était pas moins contrarié de se voir, en de pareilles circonstances, retenu pendant plus de six semaines inactif dans son lit. Au début de sa convalescence, il fait demander quelques conserves ou confitures d'Espagne à don Diègue de Cuniga, empressé de lui envoyer des meilleures qu'il puisse se procurer. Le duc entretient en effet d'habituelles et familières communications avec cet ambassadeur qu'ainsi que son oncle il va charger (4 décembre) de transmettre à Philippe II leurs remercîments des félicitations adressées (fin de novembre), de la part du monarque espagnol, à lui-même et à ses parents, sur la déroute des reîtres.

Durant le cours de cette oisiveté forcée, Guise réalise

(1) Mss. de la Bibl. nat., portefeuilles de Lorraine, v. 27. Lettre d'Antoinette de Bourbon au duc de Lorraine.

(18 décembre), avec le duc de Mayenne, un partage de la succession de leur père, « pourparlé, advisé et résolu entre les « deux frères dès l'année 1573 » et ratifié encore le 23 juillet 1584[1].

Quoiqu'on eût prétendu que depuis la mort du cardinal de Lorraine sa maison « faisait peu de chose » pour la reine d'Écosse, le duc, dans sa retraite temporaire, songe beaucoup à elle pourtant. Il aurait souhaité que l'union d'Elisabeth d'Angleterre avec le duc d'Alençon pût donner un moyen d'obtenir la délivrance et la restauration de Marie Stuart. L'enlèvement et la translation en France du jeune roi, son fils, semblaient alors aux parents de cette princesse les ressources les plus sûres pour atteindre un tel but. De là peut-être provenaient des bruits de négociations qu'on disait suivies par deux médecins catholiques et florentins pour décider Elisabeth à permettre à la reine d'Écosse d'aller prendre quelques bains sur le bord de la mer[2], où, ce qui paraît peu sérieux, des vaisseaux expédiés par le duc de Guise devaient l'attendre et la recevoir, afin de la ramener à sa famille. Élisabeth n'avait garde de s'exposer à une pareille supercherie, et les intrigues nouées pour lui soustraire du moins le jeune Jacques Stuart n'aboutirent non plus qu'à motiver un redoublement de rigueurs de la part du gouvernement anglais.

L'arrivée de Thoré en Poitou près du duc d'Alençon et l'annonce des renforts dont il était le précurseur venaient cependant d'accroître chez le frère du roi une présomptueuse et coupable assurance, déjà autorisée par la manière dont la cour agissait envers lui. Tandis qu'un faible corps de troupes

(1) *Voir* l'appendice, à la fin du volume, pièce numéro 1.

(2) *Correspondance de La Mothe-Fénelon, ambassadeur en Angleterre*, tome V, p. 393.

avait été réuni à la hâte et chargé, sous le duc de Nevers, de la délicate mission d'effectuer, puis de ralentir, selon les changements d'avis et les contre-ordres de Catherine, la poursuite et la réduction de l'héritier présomptif de la couronne, la reine-mère elle-même, tendrement partiale, s'était lancée (21 septembre) sur ses traces dans le dessein de traiter avec ce fils révolté. Autant les Guises semblaient avoir de zèle pour la guerre, autant Catherine faisait d'efforts pour déterminer la paix qu'elle jugeait plus favorable à son pouvoir, surtout si elle l'obtenait par ses menées. Dès le 5 octobre, elle écrivait de Blois à Henri III pour le convaincre, ainsi que son conseil, de la nécessité d'un accommodement; et c'était à Champigny, chez le duc de Montpensier, qu'elle venait d'employer ou plutôt de perdre le reste de ce mois, presque tout le suivant aussi, à négocier avec d'Alençon. Les pourparlers n'avaient abouti (22 novembre) qu'à une trêve d'une demi-année, avantageuse aux *mécontents* qui recevaient des places de sûreté et gagnaient le loisir de se recruter, onéreuse pour l'État à la charge duquel devait tomber une dépense de cent soixante mille écus, destinée à prévenir le passage du Rhin par les Allemands levés pour le service de Condé. Ce prince lui-même ne se regardait pas d'ailleurs comme engagé par la convention faite avec le frère du roi, et un important secours allait bientôt lui arriver encore.

Choqué de la manière dont, au fond, il était traité par la cour, et jugeant opportun de secouer une dissimulation inutilement prolongée, Henri de Bourbon, sous prétexte d'une partie de chasse au cerf, à laquelle, à force de *caresses*, ce jour-là, il essaya en vain d'entraîner le duc de Guise, s'échappait de Paris (3 février 1576) pour aller s'établir d'abord, pendant quelques semaines (26 février - 30 avril), à Saumur, où il

convoqua la noblesse de son parti, où il proclama son retour, plutôt sa fidélité à la religion réformée, puis en Guienne, dans l'intention de profiter de sa qualité de gouverneur et de se rendre maître des places les plus importantes de la province. Si, par ses respects pour Henri III, par sa familiarité avec Guise et Mayenne, à la faveur de ses goûts vifs et galants et des exercices habituels qui semblaient absorber ses pensées comme son temps, le Béarnais avait su jouer habilement jusque-là une prudente comédie, de cet instant du moins commençait à se dessiner véritablement son rôle actif, spirituel, aventureux.

Son accession déclarée excitait donc la joie des protestants, affermissait leur espoir, inquiétait la cour et paraissait pourtant n'inspirer à la reine-mère qu'une indifférence sous laquelle, en réalité, se voilait l'empressement de traiter avec le duc d'Alençon, afin de réduire ainsi le nombre, trop rapidement croissant, élevé même alors au maximum, de ses adversaires personnels.

Pendant la longue convalescence de son frère, le duc de Mayenne, quoique bien jeune, illustré déjà, mûri, investi de droits éclatants, par des prodiges de valeur, avait, préférablement à des capitaines plus âgés et plus expérimentés, reçu le commandement de l'armée royale [1]. Ainsi la constellation des Guises s'enrichissait d'un nouvel astre. Mayenne brûlait du désir de combattre Jean Casimir et les reîtres qui continuaient

(1) Henri III, par lettres datées de Paris, le 5 février 1575, « establit le duc de Mayenne lieutenant général de l'armée et dans « tout le royaume pour s'opposer aux forces estrangères entrées en « France, etc. » 

Les appointements de cette charge étaient de mille livres par mois. (Archives nat., cartons des rois, K 99, pièce 20, K 100, pièce 1.

à s'avancer[1] par la Bourgogne[2]. Il adressait (du camp de Vitry, janvier 1576) des dépêches et des mémoires « d'un style plus « rude et mal gracieux que de coutume, parce qu'il estoit « question de canonades, de bruslements et rançonnements. » Il priait qu'on lui répondît en « françois, pour ne le tenir en « continuelle peine et ambiguité de ce qu'il debvoit faire[3]. » Il insistait pour qu'on ne livrât pas, « de l'autorité du roi, » les vivres que demandaient le prince allemand et Condé en faisant des « promesses conditionnées d'impossibilité, d'entrer « en traité de paix, selon lui; car alors il ne seroit possible « que les gens de guerre de l'armée royale, qui n'avoient en- « cores reçeu ung seul denier de leur solde, s'entretinssent; « et se desbanderoient comme tous les jours s'en desban- « doient[4]; et sous peu il ne demeureroit que les drapeaux et « cornettes[5]. » Dans les compagnies de fantassins il y avait, en effet, « prou de bons hommes, mais si nuts qu'ils faisoient « honte de les regarder[6]. »

Le gouvernement ne s'abusait pas sur cette situation; aussi Bellièvre, secrétaire d'État, écrivait-il à Mayenne (16 janvier) :

(1) Effrayée par la première irruption des étrangers, la bonne mère des Guises, Antoinette de Bourbon, « en grande peyne d'estre environ- « née de troupes, ne cherchant rien que son repos, » avait obtenu cette fois du duc Casimir une sauvegarde « pour pouvoir assurément demeurer « en sa maison (qui estoit tout ce qu'elle demandoit pour maintenant), » grâce à l'intercession de son neveu le duc de Lorraine, pour lequel, « en « récompense, » elle offrait ses prières à Dieu, « seul service qu'elle pût « lui rendre. » (Mss. de la Bibl. nation., portefeuilles de Lorraine, maison de Guise, etc.)

(2) Province dont le duc de Mayenne avait reçu le gouvernement après la mort du duc d'Aumale son oncle.

(3) Mss. V. C. de Colbert, v. 8, fol. 36.

(4) *Idem*, fol. 14.

(5) *Idem*, fol. 41.

(6) *Idem*, fol. 50.

« Il est bien difficile de persuader gens qui sont armés qui n'a « forces pareilles pour leur donner la moictié de la paour. « Ilz sont armés et nous parlons les bras nuds : cela faict que « noz parolles quant elles sortiroient de la bouche du mestre « mesme se trouveroient avecques peu d'efficace [1]. »

Au surplus, les talents militaires dont Mayenne fit preuve, les services qu'il rendit, dans cette courte campagne, hautement reconnus par le roi, justifièrent le choix fait de lui pour général. Très inférieur en forces aux ennemis qui comptaient dans leurs rangs près de trente mille hommes et de trente canons, tandis qu'il ne commandait que six ou huit mille arquebusiers et douze cents cavaliers mal payés, conséquemment mal disciplinés, le prince lorrain procéda avec tant de sagesse, quoique dépourvu d'instructions, de secours et tout à fait livré à lui-même, il agit avec tant de vigilance et d'énergie que, couvrant le côté de Paris où se trouvait la cour, longeant les ennemis sur la droite, dans leurs mouvements qu'il embarrassait par des escarmouches, achevant de gâter sur leur passage les chemins déjà dégradés par la saison, campant sous le canon des villes, se logeant dans leurs faubourgs, il sut garantir la petite armée royale de désavantages qui l'auraient affaiblie et toutes les places importantes, tous les châteaux forts de la Bourgogne, d'une occupation qui eût livré à ces étrangers, ainsi qu'au parti qu'ils servaient, de formidables points d'appui.

Relevant le moral de ses troupes, rétablissant avec sévérité, avec vigueur, la subordination, faisant, une nuit entre autres, résolûment sabrer par sa cavalerie quelques compagnies de fantassins qui, rebutés par la fatigue, par la neige, par l'obscurité, refusaient de le suivre et de décamper avec lui pour

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 8, fol. 20.

dérober une marche aux ennemis[1], forçant ceux-ci à se tenir toujours unis, toujours concentrés, Mayenne, sans moyens de les repousser, eut du moins l'habileté de les priver de toute halte avantageuse. De quelques éloges qu'il sût se rendre digne, il n'était pas assez fort toutefois pour empêcher Condé, passé de Bassigny en Bourgogne, de piller et de brûler, sur sa route, plusieurs villages, de saccager la ville de Nuits, d'incendier un couvent de chartreux près de Châlons, de franchir la Loire à Marcigny. En vain Mayenne put-il, après avoir manœuvré avec difficulté entre ce fleuve et la Saône, se flatter du fugitif espoir de combattre et de défaire tour à tour le prince français et Jean Casimir, momentanément séparés par l'Allier.

Passant enfin la Sioulle (4 mars), Condé se réunit à Charroux avec le duc d'Alençon. Leur jonction élève au-dessus de trente mille hommes le chiffre de l'armée des *mécontents*. Il ne reste plus alors au duc de Mayenne qu'à faire retirer, par Cosne et Montargis, dans le meilleur ordre possible, des débris épuisés de lassitude, de privations, qu'il « n'est en sa puissance de tenir ensemble, » et du commandement desquels il supplie avec instances le roi de le décharger. Chemin faisant, il rend encore un service, en ramenant par persuasion la petite ville de Decise à l'obéissance ; puis, pendant que la cour est en pourparlers avec les négociateurs des réformés, il se rend à Etampes pour rassembler de nouveau les forces royales. Le duc de Guise agit simultanément dans le même but à Melun[2].

De leur côté les chefs rebelles, divisés déjà de desseins comme d'intérêts, avaient envie d'obtenir plus que d'entreprendre. La conclusion de la paix était donc l'objet des besoins ou des vœux respectifs. Les prétentions du duc d'Alençon,

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 20.
(2) Papiers de Simancas, B 40, pièce 120.

compliquées de celles de Condé, du roi de Navarre, de d'Anville, paraissaient exagérées sans doute, mais Henri III se trouvait peu en état de refuser, et Catherine de Médicis avait hâte de pacifier, non pas tant pour rétablir le calme général qu'afin d'aplanir la carrière de ses intrigues, de se donner de nouvelles chances de domination. Les Guises et leur parti manifestaient seuls une vive opposition et tentaient les plus grands efforts pour prévenir le traité, quoiqu'on répandît le bruit que Mayenne, par dépit ou par sentiment de déférence envers le roi, avait dit, en présence de quatre ou cinq officiers et au grand scandale de l'ambassadeur espagnol[1] : « Si la paix « se fait et que le duc d'Alençon marche contre la Flandre, je « le servirai avec la troupe que j'ai. »

Il est plus certain que Guise écrivait peu auparavant à sa femme : « Vous dirés librement au Roy et à la Reine-mère que « s'est se montrer trop plus rigoureux aux catholiques qu'aus « huguenoz ausquels par esdis on a desclairé la guerre. Telles « choses nous touchent au cœur comme ilz doivet[2]. » Les princes lorrains menaçaient de quitter la cour, et Henri III « leur faisoit de grandes soumissions pour qu'ils ne partis- « sent point[3]. » Mais le traité n'en était pas moins signé le 9 mai et enregistré, le 14, au parlement, dans un lit de justice tenu par le roi.

Ce cinquième édit de pacification, en soixante et treize articles, accordait aux réformés une liberté plus grande que ja-

(1) « Enfin, » écrit au sujet de ce propos, dont il rend compte à la duchesse de Nemours, don Diègue de Cuniga, tout troublé, « très honorable « dame de ce François, je ne puis penser chose bonne et je les appellerai justement : *immemores beneficiorum*. » (Papiers de Simancas, B 40, pièce 46.

(2) Mss. Gaignières, v. 354, fol. 77.

(3) Papiers de Simancas, B 40, pièce 61.

mais pour l'exercice de leur religion, le droit d'occuper, comme places de sûreté, huit villes en Languedoc, en Guienne, en Dauphiné, en Auvergne, en Provence, et l'institution d'une chambre, mi-partie de catholiques et de protestants dans chacun des huit parlements du royaume. Les intérêts particuliers des chefs étaient également ménagés : le duc d'Alençon recevait pour apanage l'Anjou, le Berri et la Touraine[1]; Jean Casimir obtenait douze cent mille ducats, comme arrérages dus à l'armée étrangère, la principauté de Château-Thierry, quatorze mille écus de pension et une compagnie de cent lances; Condé devenait gouverneur de la Picardie et possesseur de Péronne; le prince d'Orange, d'Anville recouvraient principauté et gouvernement de province; enfin, comme satisfaction morale, tous, quant à leur passé même, étaient déclarés par le souverain bons parents, voisins, amis, sujets, et la mémoire de Coligny, de Montgommery, de Puy-Montbrun, de la Mole, de Coconnas, obtenait une réhabilitation officielle.

A une plus lourde somme de sacrifices il était impossible d'ajouter un plus fort appoint d'humiliation.

Le temps, dans sa marche, n'apportait donc qu'amers dégoûts au voluptueux Henri III, si dégénéré depuis ses victoires, si dépopularisé depuis son retour dans sa patrie. Le sceptre de Pologne, dont il n'avait pu assurer la conservation entre ses mains ni la transmission en celles de son ambitieux et coupable frère, venait d'être confié par le sénat à l'empereur Maximilien; et la nouvelle de cette élection paraissait devoir

(1) Par lettres datées de Paris, le dernier octobre 1576, Henri III donna à la reine d'Écosse, pour assignation de son douaire de soixante mille livres tournois de rente, le comté de Vermandois, en *récompense* du duché de Touraine sur lequel il avait été affecté par ordonnance de Charles IX, le 20 décembre 1560, et qui était actuellement accordé en supplément d'apanage au duc d'Alençon.

être si désagréable au roi que les membres de son conseil la tinrent secrète pendant plusieurs jours. Le cardinal de Guise fut pourtant chargé de la lui communiquer avec ménagements. En l'apprenant, Henri versa des larmes abondantes, et le prélat, très embarrassé de sa commission, eut une difficulté extrême à le consoler.

Au faible monarque, ainsi déchu de son trône lointain, quelle part allait-il rester de celui de France? Les armes étrangères dominaient dans son royaume; à leur faveur, les protestants venaient de lui dicter la loi par un traité, objet de l'irritation la plus vive des catholiques, conséquemment et surtout des Guises. L'impuissance du gouvernement pour protéger l'intégrité de la religion n'était que trop manifeste. Tout secours matériel, efficace, tout appui moral, sincère, leur manquant de la part de la cour, les partisans dévoués, exaltés, ou intéressés de l'ancienne foi, dans la conscience d'une telle situation, ne pouvaient donc plus envisager comme unique ressource que la ferme résolution de se défendre par eux-mêmes.

Ce sentiment avait déjà, depuis dix ans au moins, fait éclore en quelques provinces[1] des associations qu'il allait s'agir de généraliser, de concentrer sérieusement, auxquelles Paris était appelé à prendre part, à donner l'exemple, qui devaient aboutir à créer dans l'État mieux qu'un parti, un véritable pouvoir, parallèle à celui de la couronne, supérieur même par les effets qu'on s'en promettait, par l'espèce d'anarchie qu'il constatait, par les moyens qu'il mettrait nécessairement

(1) Un serment des associés de la *Ligue chrétienne et royale* avait été signé en Champagne, dès le 25 juin 1568, et l'original existait autrefois à la bibliothèque de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. (*Voir* mss. de Mesmes, vol. coté 2, in-fol. n° $\frac{8677}{3}$, fol. 123 verso.

en usage pour fonctionner avec résultats. « Ce projet de ligue « en dehors de la royauté, pour le cas où elle ne prendrait « pas ouvertement la défense de la foi, était ancien, a dit un « historien ; il formait comme une menace toujours levée « contre la couronne et dans les desseins de la maison de « Guise[1]. » Il avait toujours été la riposte instinctivement réservée par les catholiques aux progrès de la réforme, aujourd'hui si élargis grâce au nouvel édit de pacification ; il devenait donc opportun, urgent de lui donner toute la vie dont il était susceptible, de l'organiser vigoureusement selon toute sa portée.

Soit pour tenter une dernière chance d'entraîner résolûment le roi dans le sens catholique, soit pour ôter à la nouvelle association l'apparence d'un mouvement contre l'autorité légitime et satisfaire, sous ce rapport, des scrupules individuels ou locaux, on avait cependant été « d'advys qu'il pleust « à Sa Majesté devant que la Ligue fust signée faire délibé« ration de ce qu'elle entendoit estre fait contre ceux de la « religion[2]. » On protestait, sa volonté une fois connue, de mettre le pays en repos et « le tout nettoyer, la noblesse et les « ecclésiastiques avec l'ayde des villes et plat-pays. » On comptait effectuer une forte levée de gens de guerre à cheval et à pied destinés à « secourir le Roy quatre mois par année pour « le recouvrement des villes tenues par ceux de la nouvelle « religion. » D'après ces articles, la Ligue ne devait être obligée à faire aucune « dépense, sinon que pour la conservation « et augmentation de ladite religion, dont nostre Roy estoit le « chef, et l'extirpation de la nouvelle, mauvaise et perverse. »

(1) *La Réforme et la Ligue,* par M. Capefigue, chap. 13.

(2) « Minute d'articles à proposer au roy avant la signature de la Li« gue. » (Mss. Béthune, v. 8832, fol. 67.)

Chacun des associés, dans sa province, n'était tenu de fournir de taxe que « par les placards ou mandements du chef de la « Ligue, ayant avec lui six gentilshommes de la province « expérimentez pour l'assister comme d'amys avec ung sindic « pour les ecclésiastiques, ung pour les villes et ung pour le « peuple. » Quant au nombre de combattants dont la Ligue pourrait disposer, on supposait que « chacune province faisant « deux mil hommes de pied et quatre cens chevaux, outre « l'ordinaire des forces du Roy, il se trouveroit plus de cin- « quante mil hommes, pourquoy, mettant iceux à servir par « quartier aux armées, le peuple ne seroit que bien peu « foullé. » Enfin, les levées ne devaient cesser qu'en même temps que disparaîtrait la nouvelle religion.

La première Ligue, essayée dans plusieurs contrées, en Languedoc particulièrement, avait pris naissance, dit-on, sans trop le prouver, dans les conceptions du cardinal de Lorraine, pendant qu'il était au concile de Trente; son secrétaire Fumel en aurait connu les plans tracés dans des mémoires légués par le prélat à son neveu[1]; et son frère, le grand duc de Guise, eût dû en être le chef au moment où la mort était venue inopinément l'enlever à cette destination. En admettant de telles conjectures, on reconnaît que la Ligue avait depuis lors assez profondément sommeillé, du moins quant à son unité; maintenant elle allait prendre un tout autre essor. La réforme n'avait pu être vaincue par la guerre, par l'action des troupes, par la royauté déconsidérée, par l'effort de la noblesse catholique : il semblait donc naturel et indispensable de lui opposer d'autres forces plus générales, plus irrésistibles, au moyen d'une association vaste, concentrée, dont la bourgeoisie, dont le peuple même seraient appelés à faire partie,

(1) *Discours sur les effets de la Ligue*, par le cardinal d'Ossat.

dont les effets pourraient être ainsi étendus, simultanés, continuels, grâce au concours de la démocratie éveillée sur sa puissance et mue par les inspirations de l'esprit théocratique. Le moment de féconder une telle alliance et de mettre la Ligue véritablement en vigueur était indiqué par le mécontentement que le récent et honteux édit de pacification venait de causer aux catholiques.

La Picardie, où commandait d'Humières, chaud partisan des Guises[1], et qui répugnait à se soumettre au gouvernement du prince de Condé, donna l'exemple que suivirent immédiatement le Poitou, irrité et souffrant des excès commis par les réformés, puis les autres provinces. N'ayant dégénéré ni par son zèle religieux, ni par ses succès guerriers, n'ayant négligé non plus ni ménagements, ni correspondances, le duc de Guise était le chef mystérieux, mais désigné et certain, de cette formidable entreprise qu'il excitait avec tant de discrète adresse qu'on a dit que Mayenne lui-même l'avait ignorée, puisque effectivement ce dernier prince parut d'abord y demeurer tout à fait étranger ; entreprise tentée au nom de la religion catholique, à laquelle pourtant elle devait plutôt nuire, et au profit de l'ambition des Guises rendus par là si menaçants. Quelle n'était pas dès lors la portée des espérances que cette autorité nouvelle, indéfinie, faisait naître ou révélait chez Henri de Lorraine, aussi prudent qu'habile à connaître les hommes, à jouer un double personnage vis-à-vis de ceux auxquels il avait affaire, à prévoir avec une merveilleuse sagacité la plus grande partie des obstacles qu'il savait aplanir à force de séduction ou de ferme ascendant, employés tour à tour et toujours à propos !

Les prélats, le clergé, prédicateurs et confesseurs, secon-

(1) Mss. Béthune, v. 8714, fol. 108 ; v. 8832, fol. 4.

daient, sans doute, énergiquement l'organisation de la Ligue; mais la bourgeoisie, le peuple lui fournissaient de robustes soutiens. Aussi, de même que dans les « articles[1] de leur « association » ils juraient de « demeurer tous en l'obéissance « de Dieu et de son église, en la fidélité au Roy et à ses lieu- « tenans et gouverneurs, d'honnorer, suyvre et servir le chef « principal de la confédération, en tout et par tout et contre « tous, les catholiques, ennemis de la paix establie en France, » prenaient-ils l'engagement de garder « de toute oppression et « violence tant les ecclésiastiques que le povre peuple à ce « qu'ils peussent vivre en repos. »

A Paris, ardent foyer du catholicisme, centre constant de l'influence des Guises, l'avocat David haranguait les assemblées de ligueurs dans le sens d'un mémoire qu'il porta à Rome, au cardinal de Pellevé, pour être soumis à l'approbation du pape, et qui tomba entre les mains de ses adversaires, après sa mort survenue, chemin faisant, au retour. Cette pièce abordait nettement la question la plus importante pour les Guises, et à la solution favorable de laquelle la seule existence du duc d'Alençon semblait ne devoir mettre qu'un obstacle facile à écarter par un jugement fondé sur sa conduite et sur le parti qu'il avait embrassé; question ambitieuse et secrète, que la privation de postérité, probablement définitive, pour Henri III, que la profession du calvinisme par le roi de Navarre et le prince de Condé avaient suggéré l'audace de soulever. « L'issue des victoires réduites à une paix hon- « teuse au Roy et préjudiciable à l'église avoit finallement fait « cognoistre, était-il dit dans le mémoire de David[2], que com- « bien que la race de Cappet eût succédé à l'administration

(1) Imprimés en 1576.

(2) *Voir* Davila, liv. VI. Capefigue, *La Réforme et la Ligue*, chap. 16. Mss. Béthune, v. 8748, fol. 135.

« temporelle du royaume de Charlemaigne elle n'avoit point « touttes fois succédé à la bénédiction apostolique affectée à « la postérité dudict Charlemaigne tant seulement, mais au « contraire que comme ledict Cappet usurpant la couronne « avoit violé par oultre-cuydance téméraire la bénédiction de « Charles et de ses successeurs, aussy il avoit acquis sur soy « et sur les siens une malédiction perpétuelle..... La race de « Cappet estoit du tout abandonnée à sens répprouvé, les « ungs estans frappez d'un esprit d'estourdissement, gens stu- « pides, abestyz et de néant, déshéritez et répprouvez de Dieu « et des hommes par leur hérésie, proscriptz et rejettéz de la « saincte communion ecclésiastique. Au contraire les rejet- « tons de Charlemaigne estoient verdoyans, aymans la vertu, « plains de vigueur en esprit et en corps pour entreprendre « et exécuter choses haultes et louables. Les guerres avoient « servy pour les accroistre en degréz, en honneur, en préé- « minence, mais la paix les remettroit dans leur ancien héri- « tage du royaulme avec le gré, consentement et eslection de « tout le peuple..... Et pour y parvenir on donneroit ordre « par toutes les villes catholicques d'esmouvoir le peuple par « des prédications salutaires afin d'empescher par force que « les presches de l'abominable secte ne feussent establiz. Le « Roy seroit conseillé de ne s'empescher aucunement des es- « motions qui se feroient et en remectroit secrètement toute « la charge au seigneur de Guyse, lequel en toute hardiesse « estant auctorisé de la commune et de sa majesté pratique- « roit les ligues entre la noblesse et les habitans des villes....., « de telle sorte qu'ils ne pourroient recognoistre autre chef « ne conducteur que son excellence. Donneroit ordre ledict « seigneur de Guyse que les curéz tant des villes que des pa- « roisses des champs dresseroient des rooles de tous leurs « paroissiens capables de porter les armes..... Cependant le

« Roy feroit proclamer les estatz (fosse faitte par les héré-
« tiques en laquelle ils tomberoient)..... La Reine-Mère de
« son côté iroit trouver son jeune fils perdu et dévoyé auquel
« elle persuaderoit facilement de se rendre près la personne
« du Roy pour l'accompagner aux estatz. Aussy elle s'effor-
« ceroit d'attirer le Roy de Navarre et le prince de Condé.....
« et, affin de leur oster toute excuse et apparence de crainte,
« le seigneur de Guyse et ses frères s'absenteroient de la court
« avec semblant de mescontentement..... Lesdictz estatz re-
« nouvelleroient le serment d'obéissance et de fidéllité qu'ils
« devoient au successeur de Saint-Pierre, protestant de vivre
« et mourir en la foy déclairée et contenue dedans le concile
« de Trente..... desclairant que les édicts faicts pour l'extir-
« pation des hérésies seroient observéz et exécutéz..... Et
« pour l'exécution du précédent article le Roy seroit supplié
« d'establir lieutenant-général prince cappable et expéri-
« menté, puissant de corps et d'esprit pour en porter la peyne
« et prendre advis par soy mesmes et lequel n'eust jamais eu
« pratique ny société avecques les hérétiques, et qu'il luy
« pleust honorer de ceste charge le seigneur de Guyse comme
« celuy qui avoit toutes les partyes que l'on eust sceu désirer
« à un grand cappitaine et digne d'une telle commission. Se-
« roit puis après remonstré par l'assemblée au frère de sa
« majesté la grande faute qu'il avoit commise d'avoir aban-
« donné le Roy pour se joindre avecques les hérétiques.....
« crime compris au premier chef de lèze-majesté divine et
« humaine qu'il n'estoit pas en la puissance du Roy de luy
« remettre et pardonner; requerreroient lesditz estatz que
« juges luy feussent donnéz pour cognoistre dudict crime à
« l'exemple très saint et pieutissime du Roy catholique, à
« l'endroit de son propre fils unique. Au mesme jour de la
« conclusion paroistroient toutes les forces tant envoyées de

« toutes les paroisses que autres ordinaires et estrangères
« pour tenir la main à l'exécution de la conclusion et se sai-
« sir tant dudict frère du Roy que de tous les présens qui
« l'auroient suivy et accompaigné dans sa malheureuse entre-
« prise. Au mesme jour les cappitaines des paroisses se met-
« troient aux champs avecques le reste de leurs forces et
« chascun à son ressort courroit sus aux hérétiques, et leurs
« associéz, amis, adhérens qu'ils passeroient au fil de l'es-
« pée..... Par ces moyens, le seigneur de Guyse se trouvant
« accompaigné d'une forte et puissante armée entreroit dans
« les provinces rebelles, lesquelles il subjugueroit facilement
« par intelligence et par force..... Une si belle et infaillible
« victoire luy estant demeurée..... feroit faire pugnition
« exemplaire du frère du Roy et de ses complices et fynale-
« ment, par l'advis et permission de sa sainctelé, enfermeroit
« le Roy et la Royne dans un monastère, comme Pépin son
« anceistre feist Childéric, et par ce moyen ayant recouvert
« et réuny l'héritage temporel de la couronne avecques la bé-
« nédiction apostolique qu'il possède pour tout le reste de la
« succession de Charles le Grand, il feroit que ledict siége se-
« roit plainement recogneu des estatz du royaume sans res-
« trinction en abbolissant l'erreur des privillièges et libertéz
« de l'église gallicane, ce qu'il se promettroit et jureroit. »

Cette pièce, reproduction des mémoires et des instructions du cardinal de Lorraine, n'était pas, sans doute, destinée d'abord à la publicité; mais, quoique désavouée d'une manière plus ou moins indirecte, elle émanait évidemment des Guises soutenus alors par la faveur catholique, populaire, presque nationale. Elle portait, sinon leur signature, du moins leur cachet. Elle révélait leurs desseins; elle constatait de nouveau leurs prétentions permanentes; elle ouvrait une large voie dans laquelle ils allaient plus tard s'avancer hardiment, ap-

puyés, comme descendants de Charlemagne, sur des conjectures généalogiques ravivées avec chaleur. La cour en devait éprouver un redoublement d'alarmes et se trouver vis-à-vis de ceux qui la lui avaient révélée dans une sorte d'obligation de tenir quelque compte de leurs avis et de leurs vœux. Un des plus ardents réclamait l'assemblée des états généraux du royaume pour consacrer les avantages obtenus, que, de son côté, le roi espérait ainsi faire modifier et réduire. Les lettres de convocation furent donc envoyées (16 août), fixant le 15 novembre pour époque et Blois pour lieu de la réunion. Chaque parti se livrait à des dispositions animées.

Lorsque tant de voix, tant de suffrages s'apprêtaient à retentir, à se prononcer en leur faveur, les Guises se manifestaient peu par eux-mêmes; mais, pour être imperceptible au dehors, leur action n'en était pas moins vive. A la vérité, le duc de Mayenne que son frère « obligeoit en autre chose, feignant « luy confier tout et ce n'estoit que ce qu'il ne pouvoit luy cé- « ler, n'avoit jamais sçeu la vraye origine[1]. » Il venait d'ailleurs d'être exclusivement occupé de son mariage[2] (célébré à Meudon le 6 août 1576) avec Henriette de Savoie, comtesse de Tende et de Sommerive, veuve du seigneur de Montpezat, fille unique d'Honorat, marquis de Villars, maréchal et amiral de France. Guise avait garanti à son cadet la possession du « Duché du Mayne. En considération des bons et agréables « services à luy faictz par ledict Seigneur duc du Mayne et « qu'il espéroit qu'il luy feroit encores ci-après, » Henri III, présent à ses noces, lui avait donné « la somme de cent mille « livres pour une fois et pour passer à son fils aîné[3] par pri-

(1) Mss. Dupuy, v. 661, naissance de la Ligue.

(2) Accordé par contrat en date du 23 juillet. *Voir* l'appendice, à la fin du volume, pièce numéro 2.

(3) L'aîné des enfants du duc de Mayenne (le duc d'Aiguillon) naquit

« mogéniture, et si ledict futur espoux prédécédoit la future « espouse, celle-ci en auroit l'usufruit sa vie durant. » S'il faut en croire les mémoires de L'Estoile, Mayenne recueillait même un bénéfice plus considérable en cette occasion : « Bruit fut, « disent-ils, que ce duc avoit presté les cent mil livres au Roy « et qu'il avoit reçeu assignation de trois cent mil sur les de« niers provenant de la vente des biens du clergé. »

La maison de Guise allait avoir à s'occuper, peu après, d'autres mariages encore ! le duc d'Aumale épousait à Joinville, en présence de tous ses parents et alliés, Marie d'Elbeuf, sa cousine, le jour précisément (10 novembre) où sa propre sœur, Diane, était unie à François de Luxembourg, duc de Piney.

En mariant sa fille au duc de Mayenne, le marquis de Villars avait soumis au roi la demande de transmettre à son nouveau gendre la charge d'amiral ; et cette proposition, qui devait se réaliser [1], plaisait à Henri III comme moyen d'ôter, par forme d'échange, le gouvernement de Bourgogne à Mayenne. Les conseillers intimes du monarque lui avaient effectivement fait entendre « qu'il n'estoit ni bon ni sûr pour « toute occurrence que la maison de Guise occupast tant de « gouvernemens contigus et limitrophes de l'Estat de Lorraine, « comme Bourgogne, Champagne et Picardie [2], et qu'il convenoit de rompre cet accaparement [3]. » Un autre membre de

à Dijon, le 20 décembre 1578. *Voir* son baptême, appendice, à la fin du volume, pièce numéro 3.

(1) Le 28 avril 1578, le duc de Mayenne fut mis, par le premier président siégeant à la table de marbre, en possession de l'amirauté de France, que le roi lui avait donnée en survivance du marquis de Villars, son beau-père.

(2) Le duc d'Aumale, grand veneur de France, fut nommé gouverneur de cette province, en remplacement du prince de Condé.

(3) Papiers de Simancas, B 42, pièce 44.

la même famille avait aussi dès lors commencé à jouer un rôle qui devait devenir de plus en plus actif. Liée avec la reine-mère, ou plutôt ménagée par elle, la duchesse de Montpensier exerçait beaucoup d'empire sur son époux, homme d'un mérite médiocre et d'un catholicisme exalté, ainsi que sur cette cour où les « dames gouvernoient tout, » selon l'expression du cardinal de Guise, « bien qu'il y eût plusieurs querelles entre « elles [1]. » L'avis des conseillers était donc assurément fort sage, mais fort insuffisant, eu égard à la position dans laquelle s'affermissait le duc de Guise.

Ce prince se laissait peu absorber par les événements de famille, à la faveur du dernier desquels, (aussi bien que sous prétexte de faire une visite à la vieille duchesse Antoinette de Bourbon), lui, son oncle et tous ses parents avaient quitté la cour et s'étaient rendus à Joinville, avec la résolution de rassembler le plus grand nombre possible de leurs amis pour marcher de là, en armes et en bon ordre, vers Blois [2] où, disait-on, les réformés comptaient aussi s'environner de forces considérables. Le roi devait également y amener une garde très imposante; en sorte que la méfiance réciproque des partis allait se justifier et s'accroître par elle-même. Guise n'avait pas d'ailleurs manqué d'agir dans les provinces, toujours en secret et par le moyen de ses affidés, de manière à être assuré du suffrage de la plupart des élus aux états généraux.

Son séjour à Joinville était encore marqué par une circonstance importante. Jugeant opportun de modifier, pour la raffermir, son administration dans les Pays-Bas, Philippe II venait de la confier au vainqueur illustre de Lépante, à son frère naturel, don Juan d'Autriche, estimé propre à dompter

(1) Mss. Béthune, v. 8740, fol. 7.
(2) Papiers de Simancas, B 40, pièce 125.

la révolte, à calmer les troubles, à ressaisir un pouvoir envahi, à rétablir la discipline parmi les troupes. C'était donc pour l'exercice d'une fermeté rigoureuse, dans un sens énergiquement catholique, que le roi d'Espagne comptait sur son frère; et il lui présentait, d'accord avec le pape (Grégoire XIII), l'espérance d'obtenir la main et de partager le trône de Marie Stuart, comme le prix du succès d'une expédition religieuse autant que politique, que don Juan dirigerait en faveur de cette reine infortunée, au moyen de l'armée et de la flotte dont il avait le commandement [1]. Plusieurs objets concouraient ainsi à motiver des conférences entre lui et le duc de Guise, lorsque, muni des ordres de Philippe II encourageant le prince lorrain à presser la formation, à prendre la direction de la Ligue sous promesse de tous les secours possibles de l'Espagne, don Juan, avec un passeport portugais et défiguré par un travestissement, allait traverser incognito la France (octobre 1576) et s'arrêter pendant peu de jours à Paris, dans une chétive auberge de la rue Saint-Antoine d'où il ne devait sortir que mystérieusement [2] pour visiter l'ambassadeur de son frère et la famille royale. Ce serait, à ce qu'il paraît, en se rendant, toujours déguisé, de la capitale de la France à Luxembourg, que don Juan passa par Joinville [3], afin de s'entretenir intimement avec Guise (fin d'octobre).

Ces jeunes princes étaient faits pour se plaire et pour se comprendre. Déjà célèbres par leurs exploits, respectivement placés dans des situations élevées mais incomplètes et propres à stimuler plutôt qu'à satisfaire les convoitises d'une ardente ambition, voisines du rang suprême mais privées à jamais de

(1) *Histoire de don Juan d'Autriche*, par Alexis Dumesnil, pages 127 et suivantes.

(2) *Idem*, page 131.

(3) *Vie du duc Henri de Guise*, par Pérau.

sa perspective légitime, tous deux pouvaient échanger l'aveu de leurs mécomptes, se communiquer leurs rêves. Aussi a-t-on prétendu[1] que leurs conversations confidentielles ne roulèrent pas uniquement sur les intérêts de la religion, sur l'accord des deux rois; que les points qu'ils traitèrent ne furent pas les seuls projets relatifs à l'Écosse, à la main de sa souveraine captive, à la conquête de l'Angleterre tant désirée par le duc de Guise. On a déjà fortement pressenti comment ce dernier prince appréciait l'état de la France et de la famille qui en portait la couronne : don Juan ne l'ignorait pas et, fondant un espoir à peu près analogue sur le défaut de postérité mâle de Philippe II, songeait lui-même à déployer, dès l'abord, dans les Pays-Bas ce caractère ferme mais conciliant, capable de créer, d'assurer une souveraineté indépendante, tout en réservant peut-être des desseins plus étendus encore. Une promesse de mutuels secours, pour s'appuyer dans leurs menées hostiles aux intérêts personnels de Henri III et de Philippe II, fut, dit-on[2], consacrée entre eux par un traité secret, signé en double, et dont chaque exemplaire était accompagné d'instructions sur les moyens de le mettre à effet. Tel devait être pour le duc de Guise le point de départ d'une tendance nouvelle, où, ayant aliéné indirectement sa liberté d'action, il se trouvera plus tard entravé dans ses propres vues et contraint de précipiter des démarches qu'il eût jugé utile d'ajourner avec ménagement.

Pendant ce temps, les progrès naissants de la Ligue avaient causé à la cour des alarmes et des embarras sérieux que le faible monarque semblait chercher à oublier dans les plaisirs et la frivolité. Après s'être réconcilié avec son frère et avoir

(1) *Vie du duc Henri de Guise*, par Pérau. Mss. Dupuy, v. 661, etc.
(2) *Idem*.

(2 septembre) prescrit des mesures contraires à la formation des associations dans les provinces[1], puis donné des témoignages de son désir de pacification, Henri III allait (15 décembre) ouvrir les états généraux à Blois, avec des sentiments de méfiance et d'irritation prononcée contre les Guises.

Conséquence presque forcée de la dernière paix, cette assemblée offrait aux réformés l'illusion d'une prépondérance favorisée par l'appui du tiers-parti. Or, d'une autre part, les dispositions des Guises n'étaient pas équivoques[2]; leurs démarches s'annonçaient comme redoutables. C'est sur le terrain des prétentions de rang que le roi attaque d'abord officiellement Henri de Lorraine, par un édit qui déclare qu'en toutes occasions les ducs et pairs, quelle que soit l'ancienneté d'érection, doivent « doresnavant, ès sacres et couronnements « des rois et autres actes, » céder le pas aux princes du sang, considérés comme pairs-nés du royaume. Loin de saisir, pour faire acte d'opposition, la circonstance de cette contrariété d'amour-propre, Guise, en homme qui médite sur de plus importants objets, affecte de renoncer sans nulle peine au droit dont son aïeul et son père avaient joui aux sacres de quatre rois successifs, et il fait même, dit-on[3], proposer au duc de Montpensier, contre lequel, à cet égard, il y avait eu jusqu'ici plus particulièrement lieu à discussion, de se rendre tous deux à Paris pour prendre séance au parlement selon ce nouvel ordre[4].

Confiant dans la supériorité du nombre de ses partisans aux

(1) Mss. Béthune, v. 8824, fol. 35.

(2) Quelques semaines plus tard, le cardinal de Guise se plaignait de ce qu'à cette cour on ne pût « dire librement son oppinion sans estre sédi- « tieux. » (Mss. Béthune, v. 8740, fol. 7.)

(3) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, part. III, liv. 2.

(4) Au reste, considérés comme princes étrangers, les membres de la

états généraux, le duc de Guise ne s'était pas empressé de s'y rendre dès l'ouverture; son frère Mayenne y assistait pourtant (6 décembre). De leur côté, le roi de Navarre et le prince de Condé, appréhendant la destination des forces militaires considérables dont leurs adversaires devaient être accompagnés, s'abstenaient d'y paraître. Ils allaient d'ailleurs se voir réduits bientôt (fin de janvier 1577) à protester, par députés, contre les actes de l'assemblée. Les princes et les seigneurs catholiques avaient commencé par présenter au roi une requête tendante à ce qu'une seule religion fût exclusivement tolérée dans le royaume et à obtenir l'extinction totale de la nouvelle ainsi que la restitution des places occupées par les réformés. Dans la séance du 17 janvier, d'Espinac, archevêque de Lyon, parlant pour le clergé, le baron de Senecey, organe de la noblesse, tous deux dévoués aux princes lorrains, enfin l'avocat Versoris, « pensionnaire, conseiller et factionnaire « du duc de Guise[1], » au nom du tiers état, réclamèrent le retour « de toutes choses en leur première intégrité et perfec- « tion, » par conséquent le rétablissement exclusif de « la re- « ligion catholique, apostolique et romaine, par quelques « bons et sainots moyens. »

La disposition des états généraux était donc bien loin de répondre aux espérances des réformés que ne suffisait à contenter ni même à rassurer la volonté proclamée par le roi, le 31 janvier 1577, après avoir supprimé l'édit de pacification,

maison de Lorraine conservaient l'avantage de prendre rang avant les ducs et pairs non princes du sang.

« Ce n'est point la faveur et la puissance de ceux de Lorraine qui leur a « donné le rang qu'ils ont, n'ayant dans le royaume que le rang qu'y « avoient ceux de Savoye qui estoient devant eux et de ceux de Clèves « qui estoient devant ceux de Savoie en France. » (Mss. V. C. de Colbert, v. 139, feuille détachée, au commencement du volume.)

(1) L'Estoile.

« il est vrai, d'embrasser leur sûreté et conservation, de les def-« fendre de toute injure et oppression eux et leurs familles et de « les tenir pour ses vrais et loyaux subjetz sans les forcer et « rechercher en leurs consciences ny molester en leurs mai-« sons observant ses lois et ordonnances. » La cour se trouvait largement débordée, dans sa politique peu claire et peu compréhensible, par l'opinion populairement catholique des trois ordres. Toutes les questions importantes allaient, sans laisser le moindre accès à l'intervention de l'autorité royale, se débattre entre de formidables partis opposés; et, pour ne pas être étouffé par tous les deux, pour ne pas voir la monarchie s'effacer complétement, il ne restait à Henri III que la ressource d'adopter les chances de l'un, de paraître l'absorber en s'identifiant avec lui. L'hésitation, le retard ont semblé de plus en plus périlleux; les remontrances des habitants de Paris pressaient d'ailleurs; aussi, principalement d'après le conseil de Morvilliers, ministre sage et expérimenté, le roi s'était-il décidé à supplanter de nom, faute de mieux, Henri de Lorraine, en se déclarant chef de la Ligue. Par un revirement peu propre à raffermir son pouvoir en détresse, se plaçant ainsi de fait à la remorque de son rival, il a signifié devant le cardinal, devant les ducs de Guise et de Mayenne, à Catherine et au duc d'Anjou (3 janvier) sa résolution de ne pas souffrir dans le royaume plus d'une religion [1]; enfin il a signé, ainsi que son frère, ainsi que les princes et les seigneurs de la cour [2], et il a ordonné aux commandants de provinces de faire signer, « partout où besoin seroit, » sans difficulté, sans délai, l'acte de cette même association, interdite par lui trois mois auparavant.

(1) Papiers de Simancas, B 42, pièce 58.
(2) Mémoires de Marguerite de Valois, liv. II.

Ce triomphe artificiel sur le Balafré n'était donc réellement qu'une défaite. En s'unissant par faiblesse au parti de la Ligue catholique, le roi en reconnaissait implicitement la force prépondérante ; il dépouillait sa propre dignité, sa puissance ; il abandonnait sa politique de négociations et de trêves ; il risquait les chances d'une nouvelle explosion d'hostilités, prévue au surplus par tous les chefs, dont les uns, en contravention aux ordres du monarque, s'entouraient de forces militaires (spécialement le duc de Guise, arrivé à Blois [1], au commencement de l'année 1577, avec une escorte de mille ou douze cents chevaux [2]), dont les autres (le roi de Navarre et Condé) évitaient de paraître aux états après en avoir désiré la convocation. Le signal de la lutte venait d'être donné par la révocation du dernier édit, suivant l'avis des adhérents de la maison de Guise, moins modérés que le duc lui-même dans la forme et dans l'expression du sien.

En effet, le conseil et les princes ont été consultés par écrit (janvier 1577) ; et, tandis que Montpensier a opiné pour que le roi « mette sus toutes les plus grandes forces qu'il luy sera « possible et les conduise luy-mesme la part où la désobéissance « aparoistroit le plus, » tandis que le cardinal de Guise a recommandé à Henri III, « auparavant que le feu fust plus grand et plus « allumé,... de courir sus à ses adversaires, lesquelz estonnéz

(1) Plus tard, jaloux de la moindre de ses prérogatives, le duc de Guise réclama et obtint, par arrêt du 26 janvier 1580, d'être déchargé de sa cotisation de quatre-vingt-douze livres aux frais des états. Il se fondait sur son titre de pair, « disant qu'il n'estoit tenu de payer, puisqu'en ceste « qualité il debvoit assister ès haultz conseil et n'en estoit de plus haultz « qu'en l'assemblée des estats où il avoit esté en personne, conséquem- « ment n'ayant esté besoing d'y envoyer pour luy, et qu'il n'avoit deu estre « taxé à cause de ses terres qu'il tenoit de pairie. » (Mss. de la Bibl. nat., suppl. franç. 2725, cartulaire de Guise.)

(2) Mss. Béthune, v. 8827, fol. 90.

« des premiers coups seroient facilement rompuz et mis en « déroute,» Henri de Lorraine, affectant la modestie, ou plutôt usant d'une profonde prudence, «si jeune soldat, a-t-il dit, eust « craint rougir de honte devant tant de vieilz capitaines qui « estoient auprès de Sa Majesté. Il se sentoit estre plus pro- « pre pour ayder à exécuter ses commandements et suivre « leur advis que bailler le sien... Il estoit vray qu'il n'y avoit « celuy qui ne die que pour ne mettre en déffiance les subjectz « de la nouvelle religion le Roy leur debvoit bailler toutes les « asseurances dont ilz le rechercheroient et se pourroient « adviser... et, par ce, luy sembloit que Sa Majesté n'y debvoit « manquer d'ung tout seul point, pourveu toutefois qu'ils se « continssent doulcement en leurs maisons et sans contreve- « nir aucunement à l'intention et volonté du Roy qu'il sup- « plioit très humblement le vouloir dispenser du surplus et « estre asseuré que, pour l'exécution de ce qui seroit arresté, « il n'espargneroit ny biens ny vie contre qui que ce fust. » Non moins réservé que son frère, le duc de Mayenne a « loué « Dieu de la résolution imprimée au Roy de vouloir embras- « ser son honneur et sainct service... Il eust désiré avoir « beaucoup plus de suffisance et d'expérience pour bien con- « seiller... Parce qu'il eust pu provenir quelque empesche- « ment à la paix pour le doubte et déffiance qu'aucuns des « subjectz prétendoient avoir de la seureté de leurs personnes, « il a supplié le Roy très humblement oublier les choses pas- « sées et les embrasser comme leur père commun, leur pro- « mettant et donnant toute seureté... Et au cas que quelques « ungs eussent esté oublieux de leur debvoir que de prendre « les armes pour troubler le repos publicq, le Roy debvoit, ce « luy sembloit, premièrement pourveoir à la seuretté des pla- « ces, mesmement aux provinces où il y avoit plus de doubte, « et cependant faire un bon fonds de deniers et de forces

« aveqq toute promptitude et diligence pour prévenir les « surprises[1]. »

Lors donc que finirent les états (commencement de mars), toute tentative d'accord entre la cour et les réformés était demeurée inefficace ; « tout estoit guerre de plus en plus, et « encore le Roy ne s'y préparoit pas comme le faisoient ses « adversaires. » Ceux-ci avaient conclu, par plénipotentiaires (à Magdebourg, le 15 janvier), avec la reine Élisabeth, le comte palatin, le landgrave de Hesse, le duc de Würtemberg, le prince d'Orange et les ligues helvétiques, un concordat qui leur promettait, pour le 5 mars, le secours total de douze mille Anglais, de quinze mille cinq cents reîtres, de dix mille Suisses, de deux mille Écossais, avec lesquels les réformés de France s'engageaient à faire coopérer eux-mêmes quinze mille arquebusiers et quatre mille chevaux. Ils se disposaient en outre à rompre, par méfiance, avec d'Anville, en occupant brusquement les villes du Bas-Languedoc.

Aussi « tous les chemins estoient dangereux[2] ; » les troubles, les violences renaissaient ; on allait recueillir de nouveau, selon le titre d'un écrit du temps[3], les fruits des « *Conseils et « moyens tenus par les ennemis de la couronne de France pour « réduire le royaume en tel estat que la tyrannie Turquesque.* » Le parti de la réforme invoquait la haine et la vengeance ; il réveillait les souvenirs peu assoupis de la Saint-Barthélemy ; il publiait alors un pamphlet composé immédiatement après ces sanglantes journées et intitulé : « *Tocsain contre les mas- « sacreurs et auteurs de la confusion en France.* » Une « *Décla- « ration des justes causes qui contraignoient le Roy de Navarre*

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 29. Mss. Dupuy, vol. 24, fol. 19 et suiv.
(2) Papiers de Simançças, B 42, pièce 67.
(3) *A Orléans, de l'imprimerie de Thibaut des Murs, MDLXXVI.*

« *de prendre les armes* » remontait à la collision de Vassy, comme source première, et rappelait insidieusement qu'après la mort du duc de Guise, à Orléans, la paix avait été conclue.

Or, tout en redoutant l'ascendant de l'homme d'énergie et d'ambition qu'il tentait d'annuler, Henri III, amolli, voluptueux, n'était pas de force à diriger les événements, même à y participer avec une activité résolue et persévérante. Il n'était pas un Henri de Navarre, entreprenant, infatigable, ingénieux pour sa propre cause ; il n'était plus ce duc d'Anjou, brillant antagoniste de Condé et de Coligny. Dégoûté des combats, incapable de contenir les partis, n'ayant que les instincts du plaisir, de la méfiance et des intrigues, il apparaissait véritablement comme le rejeton atrophié des Valois sur leur déclin.

Cependant les réformés gagnent du terrain de toutes parts. Il ne s'agit pas seulement aujourd'hui de les attaquer pour les soumettre à l'autorité royale ; afin de conserver l'ombre de celle-ci, il faut se défendre contre eux ; et, dans des nécessités aussi pressantes, tel est l'état de dénûment du trésor que le roi a dû prier le duc de Lorraine « de répondre et faire « sa propre dette pour Sa Majesté, envers le duc Jean Casimir, « ses colonels et reitmestres, de la somme de deux millions « de livres payables par égales portions aux quatre prochaines « foires de Francfort. » A l'obligation de couvrir cette pénurie les princes de la maison de Guise ne se sont pas montrés récalcitrants. « Sire, le sieur Camille ne m'a point trouvé es- « loigné de la bonne volunté et affection que portent à vostre « service messieurs mes frères, » a mandé au roi (14 novembre 1576) Louis, archevêque de Reims, depuis cardinal; « avec eux j'ay signé l'obligation des reistres comme estoit « vostre intention tant pour y satisfaire que pour ne desroger « à chose quelconque qui importe à vostre service pour lequel

« j'employerai tout ce que Dieu m'a donné en ce monde comme « j'y suis obligé[1]. »..... « J'ai signé, » lui a écrit à la même date le duc de Mayenne, « pour tousjours faire paroistre à « Vostre Majesté le désir et affection que j'ay, et tous ceux qui « m'apartiennent, au bien de vostre service auquel nous n'a- « vons esté ne tardifs ne paresseux... Je n'ay voulu faillir d'en « assurer Vostre Majesté et la suplier très humblement nous « tenir pour ses très fidelles et obéissants serviteurs, ce que « sommes et serons toutes nos vyes et ont esté tous les « nostres[2]. »

Les sacrifices ou les engagements pécuniaires n'étaient pourtant point alors chose absolument commode pour les Guises, surtout pour le chef de leur famille, dont les affaires se trouvaient « en ung grand désordre à l'occasion de ses rentes con- « stituées qui le mangeoient jour et nuyt, et ne pouvoit pour « cela tirer un seul sol de son revenu pour les saisies qui se « faisoient, tellement qu'il estoit contrainct chascun moys « vendre une terre pour vivre. » En appelant quelque temps après (1er juillet 1577) l'attention de la duchesse de Nemours sur cette gêne graduellement empirée par l'effet des dépenses excessives auxquelles l'attitude du duc de Guise l'entraînait, Antoinette de Bourbon, « en peyne de veoir son « petit-fils tomber en une telle confusion de debtes qu'il ne « s'en releveroit jamais, ne faisoit que penser incessamment « que ce n'estoit assés de faire de belles délibérations et de « beaux estatz s'il ne s'en suivoit quelqu'exécution ; » et, à son avis, prudent autant que dévoué, « la vendition de Nan- « theuil ou autre pièce estoit le seul remède propre à acquitter « ses enfants de tant d'affaires et mectre son petit-filz hors

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 8, fol. 298.
(2) *Idem*, fol. 299.

« d'une partie de ses debtes afin qu'il eust moyen de vivre un « peu plus à son aise[1]. »

Effectivement en se séparant de sa mère, pour se livrer aux chances de la politique et des armes, Guise allait lui laisser « pouvoir et puissance de vendre; » en sorte qu'au bout d'un an (27 août 1578) devait intervenir l'aliénation du comté de Nanteuil à Gaspard de Schomberg « moyennant 120,666 es- « cus, deux tiers d'escu, dont 14,666 escus et deux tiers « comptant et le reste en acquit de rentes, arréraiges, debtes « personnelles du duc de Guise selon les estats remis. » Sur la totalité de cette vaste propriété acquise précédemment au prix de deux cent soixante mille livres tournois, se trouvaient seulement exceptés de la vente quarante trois arpents et trois quartiers de terre dont le duc avait fait présent à son valet de chambre, Gaillard de Gaudusque, en considération de ses services[2].

Telles étaient les charges imposées au chef de parti et dont l'étendue peut faire apprécier les dédommagements qu'il envisageait en perspective. Ces embarras, à mesure que les circonstances se développaient, allaient croître de manière à nécessiter successivement le recours à de nouvelles ventes, entre autres (23 novembre 1581) à celle des terres d'Hombourg et de Saint-Avold[3], et à l'assistance de parents,

(1) Mss. Béthune, v. 8841, fol. 86, 103, 108.

(2) Mss. de la Bibl. nation., suppl. français 2725, fol. 175, 193.

(3) Guise fit cette vente au duc de Lorraine, par acte passé au Louvre, « moyennant la somme de 288,000 livres, devant être employée au ra- « chat, en huit années de rentes et de dettes, savoir :

« Au sieur de Novian.	56,299 liv.	
« Au duc d'Aumale.	100,000	
« A Pierre Hotman, bourgeois de Paris.	45,436	15 sols 8 deniers.
« A Bonvisi, banquier à Lyon.	17,502	
« A Bernier, notaire.	2,400	

de familiers même, unis d'ambition ou de sentiments avec Henri de Lorraine.

« A Gérard de Hault.	24,000	
« A la veuve Bourtin.	583	15
« Au sieur de Bassompierre.	24,000	
« A Claude Lyonne, receveur général des finances des duc et duchesse de Guise.	8,768	5
« A Pierre Legoix, bourgeois de Paris. .	9,000	

(Mss. de la Bibl. nat., suppl. franç., n° 2725, cartul. de Guise, fol. cccxxiij.)

CHAPITRE II.

HENRI DE LORRAINE, DUC DE GUISE; CHARLES DE LORRAINE, DUC DE MAYENNE.

1577 — 1581.

Deux armées royales sont formées à grand'peine. Les offres de Bassompierre et des autres colonels allemands[1], au sujet d'une levée de reîtres, ont été très opportunes (16 février 1577). Des lettres patentes de Henri III (6 avril) portent « mandement et signification à tous gentilshommes et autres « faisant profession des armes qu'ils aient à se tenir prêts en « bon et suffisant équippage. » On ne néglige aucuns moyens, même violents, pour rechercher dans Paris les gens de guerre[2]. C'est par le siége de la Charité-sur-Loire que commenceront les opérations des quinze mille hommes, pourvus de vingt-deux canons de batterie, dont le roi a voulu donner le commandement à son frère, forcément converti contre les huguenots, plutôt qu'au duc de Guise qui, servant en second, ainsi que son cousin d'Aumale, ne va pas moins, en dépit de cette défaveur marquée, occuper de fait un rang principal. L'autre corps, composé d'abord de six à sept cents chevaux et de deux mille fantassins, renforcé bientôt par l'arrivée de Puygaillard, de Ruffec, de des Ro-

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 8.
(2) Registre de l'Hôtel-de-Ville de Paris.

ches-Baritaud, d'autres seigneurs et capitaines catholiques avec leurs soldats, doit, sous les ordres du duc de Mayenne, investi de plus de confiance de la part de Henri III, se porter en Poitou, en Saintonge, en Aunis, en Angoumois, pour agir contre Henri de Bourbon et contre Condé. Ce dernier prince se préparait à assiéger Saintes. Afin de s'opposer à lui, une flottille, formée à Bordeaux, allait être, sous peu, en état de tenir la mer et de seconder les entreprises des troupes du roi sur le littoral de l'Océan.

Monsieur, parti en poste de Blois avec sa suite, le 7 avril, n'avait pas trouvé les travaux fort avancés à la Charité. Le 20, les ducs de Guise et de Nevers allèrent dans les tranchées pour faire approcher les gabions et placer trois pièces de canon qui battirent la tour du Coufain, située du côté du midi; le 26, Guise gagne de nuit la contrescarpe du fossé; le lendemain on amène le reste de l'artillerie. Henri de Lorraine dirige la première batterie de trois pièces; d'Aumale en commande une autre placée en arrière et donnant contre une forte tour qu'il fait incendier. Le 31, au moment où l'assaut général va être livré sur quatre points à la fois, les assiégés parlementent et offrent de remettre la ville au frère de Henri III, pourvu qu'on les en laisse sortir avec les honneurs de la guerre. Monsieur, bien qu'il n'ait pas complétement accordé ces conditions, fait en conséquence son entrée par la brèche du duc d'Aumale[1]; et sans les heureux efforts du duc de Guise, qui ne manque pas l'occasion de manifester aux yeux des réformés sa générosité calculée, « lequel se monstre con« servateur du droit des gens et de la foy desjà donnée, » les Italiens, irrités de la perte du comte Sciarra Martinengo,

(1) *Le vray discours du siége tenu devant la Charité, Paris, Jean de Lastre*, 1577.

leur colonel, se fussent cruellement vengés sur les vaincus qui se retiraient. Guise, pendant ce siége, remarquant les talents militaires déployés par La Châtre, le qualifia, dit-on, maréchal de France par anticipation. Trois jours après, le Balafré partait avec le duc d'Anjou pour Blois, où les attendaient, comme témoignages de félicitations, des fêtes honteusement voluptueuses et d'intempestives autant qu'indécentes profusions, telles que le banquet donné par le roi, au Plessis-lès-Tours, le 15 mai[1].

Ces frivoles délassements ne pouvaient, au surplus, retenir longtemps le duc de Guise. Plein d'ardeur belliqueuse, il quitte la cour (mai); il va retrouver l'armée, restée aux ordres du duc de Nevers, entrée en Auvergne et arrêtée devant Issoire. Chavagnac, officier courageux et opiniâtre, envoyé par le roi de Navarre, commande dans cette place une faible garnison de cinq à six cents hommes, mal pourvue d'artillerie, de munitions, mais énergiquement appuyée par les habitants. Guise le fait vainement sommer de se rendre, « par « un hérault d'armes accompagné de la trompette de sa com« pagnie. » Il établit alors en hâte (le 20) devant la ville le régiment du seigneur de Champagne qui soutient une vigoureuse escarmouche; le surlendemain les régiments de Lancosme et de Saint-Aignan, sous Biron, maréchal de camp, prennent également position et repoussent avec avantage une tentative de sortie. Guise, après avoir ainsi dirigé ces troupes, se loge de sa personne, le 23, près de la porte du Pontêt, fait immédiatement une reconnaissance générale et dispose la batterie. L'arrivée du duc d'Anjou, le 28, imprime un nouvel élan[2]; et, dès que les sommations ont été répétées sans plus

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 25.
(2) « Je ne puis fayre autre chose, lui écrit le cardinal de Guise, sinon

de succès, l'attaque commence avec vigueur. Les 29, 30, 31 mai, 1er et 2 juin, Guise préside à la construction de deux plates-formes destinées à recevoir six pièces de canon qui jouent aussitôt. Le point contre lequel il commande « est le plus faible, mais l'élite de la garnison y loge con-« tinuellement..... D'énormes pièces de bois couvrent des « arquebusiers qui ne cessent de tirer par une multitude d'ou-« vertures ménagées avec un art meurtrier pour les catho-« liques..... Le duc fait ensuite disposer de grosses poutres « en cordon fraisé d'où des mousquetaires tirent dans l'inté-« rieur des remparts et gênent beaucoup les Issoiriens[1]. » Le 9, les brèches paraissent à peu près praticables, et l'assaut général est résolu. Guise, auquel jusqu'ici appartient le principal honneur du siége, ambitionne et se hâte de saisir à lui seul celui de cette journée. Négligeant de se couvrir de son armure, fièrement vêtu d'un simple pourpoint, à la tête d'une noblesse également vaillante et présomptueuse, il s'élance du côté du Pontêt. La résistance est opiniâtre; une pluie de balles ramées fait de larges trouées dans les rangs des catholiques qui n'en poursuivent pas moins leur marche, en passant par-dessus les blessés; on combat avec furie, corps à corps, même au poignard, dit-on. Guise met le pied dans la place et, durant plus d'une demi-heure, il occupe et défend

« de soliciter que vostre armée n'aye nul manquement de ce qu'il luy « fault et sommes apprès pour faire provision pour le mois qui vient où « j'espère que vous serez servi à vostre contantement, mais surtout, « monseigneur, pardonnez moi ci je ditz qu'il ne fault pas que vous vous « hazardiés et que vous avés assés de bons serviteurs pour leur commander « de leur hazarder sans vous mestre en péril, car ce seroit trop de « perte... » (Mss. V. C. de Colbert, v. 9, fol. 94.)

(1) *Histoire des guerres religieuses en Auvergne*, par A. Imberdis, tome I, p. 359.

seul une tour à laquelle, par cette action presque fabuleuse[1], il donnera son nom. Un poste de carabiniers établis aux différents étages des maisons percées de créneaux le force enfin de se retirer. Quelques-uns de ses soldats, malgré les éclats des pétards et le poids des madriers lancés contre eux, se maintiennent, jusqu'au jour suivant, dans une des tourelles. Le duc de Mercœur fait alors une tentative aussi peu efficace. Quatre ou cinq cents morts jonchent les brèches que le feu de l'artillerie travaille à élargir avec un redoublement de fureur. Les assiégés, presque forcés de toutes parts, sans espoir de secours, perdent courage et se présentent à la porte du Pontêt en priant le duc de Guise d'intercéder auprès de Monsieur pour les faire admettre à capituler. Le Balafré refuse; il leur reproche « leur malice et félonie » prolongées. De nouvelles supplications obtiennent pourtant de lui plus d'accueil; mais on ne peut parvenir à se mettre d'accord. Le feu reprend avec une activité décisive, et le duc de Guise imagine (12 juin) de faire tirer, à travers la brèche, un coup de canon qui emporte trente-huit hommes. La terreur se répand aussitôt dans la ville dont l'intérieur même n'offre plus de refuge assuré; les assiégés se rendent à discrétion; le pillage est accordé aux troupes; l'incendie joint bientôt ses ravages aux excès de la soldatesque qu'il favorise.

Guise pourtant, informé qu'un tireur d'horoscopes, nommé Archiadamus, qui avait prédit la ruine complète de la ville, fait entretenir la flamme à prix d'argent afin de réaliser sa prophétie, ordonne de saisir ce misérable et de le jeter dans un brasier[2]. Pour soustraire à tant d'horreurs les enfants et les femmes, le prince lorrain, toujours modéré hors du com-

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, part. III, liv. 2.
(2) *Histoire des guerres religieuses en Auvergne*, tome I, p. 388.

bat, ne peut leur donner asile que dans sa propre tente où accoucha même, dit-on [1], l'une des plus belles de ces infortunées. Il en fait ensuite conduire plusieurs à Pardines, d'autres au château du Broc. Il recueille des orphelins abandonnés et les envoie en sûreté au delà de la petite rivière de Couze; il veut être le parrain de ceux qui n'ont pas été baptisés; enfin il tue de sa main un soldat qui traîne par les cheveux une jeune fille et qui cherche à s'en emparer violemment en l'isolant de ses compagnes [2].

Après cet important exploit, auquel il a si puissamment contribué avec une témérité capable de compromettre d'abord le succès en prodiguant la vie des soldats, Guise accompagne le duc d'Anjou à la cour; et pendant le trajet sur l'Allier, l'un des plus funestes courtisans de cette époque, le futur duc d'Épernon, tombé malade, reçoit du Balafré des soins tout particuliers qui ne furent pas, on le verra, une source féconde de gratitude. Henri III a destiné ce prince à retourner « incontinent » dans son gouvernement de Champagne où doit s'effectuer une concentration de forces.

Tandis que Henri de Lorraine avait participé aux opérations de la guerre en Auvergne, Mayenne accomplissait dans l'ouest une campagne non moins brillante. De Saint-Julien, près Saint-Jean-d'Angély, il s'était, après plusieurs engagements assez vifs et presque tous désavantageux pour lui, porté rapidement avec sa cavalerie vers Saintes assiégé par le prince de Condé qui, ne voulant pas risquer une action, décisive peut-être pour son parti, fit sa retraite sur Brouage. Le 25 avril Mayenne se présente devant Tonnay-Charente; il en forme le siége, et, au bout de peu de jours, il prend d'assaut

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 23.
(2) *Histoire des guerres de religion en Auvergne*, tome I, p. 389.

cette ville dont la garnison, comprenant trois des meilleures compagnies d'infanterie des réformés, est taillée en pièces. La subite soumission des châteaux de Soubise, de Rochefort, des îles de Marennes et la libre jouissance du cours de la Charente sont les suites de ce premier succès. Maître de la contrée et serrant de près La Rochelle, poste si solide, si redoutable, Mayenne en commande les abords, défait quelques détachements dont il envoie les enseignes au roi, et, pendant que Lansac le jeune, occupant le pertuis d'Antioche avec la flottille de Bordeaux, obstrue les communications par mer, le duc intercepte tous les approvisionnements. Dans ces quartiers, non d'hiver mais de rafraîchissement, animés par quelques escarmouches, Mayenne, en attendant les renforts de lansquenets, de Suisses, ainsi que les munitions de guerre que Henri III s'occupe de lui envoyer (mai)[1], croit pouvoir utiliser ses loisirs obligés et contribuer au progrès des affaires en adressant à La Rochelle « un hérault pour demander à « monsieur le Prince si luy ou quelques autres veulent sor- « tir jusques au nombre de dix ou douze, et leur dire qu'ils « seront receuz à pareil nombre, pour donner quelques « coups de lance[2]. » L'orgueil de la naissance dicte pourtant à Condé un refus dédaigneux qui ne fait qu'exciter chez Mayenne le désir d'une éclatante vengeance et d'un avantage plus général. L'ensemble des conjonctures paraît d'ailleurs préparer ce résultat. En premier lieu, déjà les *mécontents* ou *politiques* se dégoûtent de la communauté de cause avec les réformés; d'Anville, rallié au roi, a rétabli l'autorité légitime à Béziers, à Agde, à Lodève, dans diverses villes de la même province. D'autre part, l'accord ne règne plus sans

(1) Mss. Béthune, v. 8840, fol. 24.

(2) *Discours de la défaicte qu'a faict Monsieur du Maine près La Rochelle*, etc., *Lyon, Benoist Rigaud*, 1577.

mélange entre Condé et les Rochelois; le parti du roi de Navarre rencontre en Guienne des résistances, des échecs; ce prince lui-même manifeste, vis-à-vis du duc de Montpensier, à Bergerac, des dispositions favorables à la paix; bien pourvu d'artillerie, le comte de Gordes, en Dauphiné, semble devoir comprimer tout à fait les huguenots; d'après les ordres de Henri III (juillet), René de Bouillé, sans donner « point de jalousie et d'occasion de soupçonner que l'on voulust rien « faire au préjudice de l'édit, » occupe en Bretagne avec « des « gens de guerre les villes où il cognoist le besoin le requé« rir[1]. »

Dans la joie que lui cause cette situation ou, plus exactement, cette perspective des affaires, la cour, espérant donner par sa présence un surcroît d'efficacité aux travaux de l'armée de Mayenne, s'en est rapprochée et a fait à Poitiers (juillet) un établissement qui se prolongera jusqu'aux premiers jours d'octobre. Quelques renforts, que doivent compléter bientôt un corps assez considérable de Suisses ainsi que cinq compagnies de gendarmes et dix-neuf pièces de canon avec des munitions de guerre et de bouche[2], ont permis au duc de reprendre vigoureusement la suite des opérations de la campagne. Entouré de ses cousins, Nicolas de Lorraine et le marquis d'Elbeuf, d'une élite de seigneurs et de gentilshommes, il est venu sans hésitation, dès le 12 juin, mettre le siége devant la riche et importante place de Brouage, défendue par une ferme garnison. Les navires (pour la plupart anglais) des réformés, sous Clermont d'Amboise, ont à tenir tête à ceux avec lesquels Lansac se dispose à bloquer le port, tandis que Mayenne va former l'investissement par terre.

(1) Mss. Béthune, vol. 8847, fol. 10.
(2) *Idem*, v. 8892, fol. 31.

Malgré l'énergie déployée dans les premières attaques, celles-ci, obstinément repoussées, n'ont pas, en un mois, produit les effets espérés. Le 3 juillet, après une vive canonnade de plus de deux heures, les troupes catholiques ont vainement tenté de s'établir au poste du *Pas de loup*[1]. Les assiégés de leur côté ne sont pas parvenus à incendier les vaisseaux du roi, que les Rochelois essaient sans succès de combattre par un temps de calme favorable à la manœuvre des rames sur les galères. Un second engagement, plus funeste, leur coûte même plusieurs bâtiments et entraîne la perte pour eux de l'île d'Oléron. Mayenne ne laisse pas oisivement échapper une seule heure. La nouvelle de la prise d'Issoire, la probabilité du retour du duc d'Anjou, pour « joindre ensemble les deux ar« mées, » la crainte de se voir par conséquent ravir ainsi l'honneur du triomphe, dans une expédition à laquelle il a déjà consacré tant de peines, sont de nouveaux aiguillons pour le prince lorrain qui cependant sent la nécessité de réclamer un prompt supplément de secours afin « d'avoir bonne « issue du siége. »

« De tous costéz on remue terre en grande quantité » et on tire « à diverses fois une infinité de coups de canon ; » mais les assiégés, récemment renforcés, font partout la garde avec vigilance, les ruines sont promptement relevées. Les vivres cependant commencent à manquer dans la place, dès le 3 août ; les soldats y font entendre de vives plaintes, la discipline est fort ébranlée ; une blessure reçue par le gouverneur dans une sortie s'est tellement aggravée que cet officier sollicite de Mayenne, qui la lui refuse comme « n'estant pas raisonnable, » la permission de passer au dehors de la ville pour aller se

(1) *Le siége de Jaquopolis sous Brouage advenu en ceste année, par M. le duc de Mainne*, 1577.

faire guérir. Les troupes royales occupent déjà l'angle d'un bastion ; une batterie de sept pièces, placée sur un cavalier élevé par elles, prépare l'assaut ; « la nécessité presse de tous « costéz » les assiégés qui, n'espérant plus d'assistance, songent à traiter le 8 août. A leurs propositions le duc de Mayenne, impatient de triompher seul, répond par la facile autorisation pour la garnison de se retirer à La Rochelle ou ailleurs, « bagues sauves, mais arquebuses basses, enseignes « ployées, tabourins non sonans. » Les habitants obtiennent de lui « liberté de leurs consciences et paisible jouissance de « leurs biens et commoditéz. »

Au moment où le bruit de la capitulation parvint à la cour, des alarmes contraires s'y étaient propagées, en sorte que la joie, succédant à l'inquiétude, en fut vivement accrue ; et lorsque le duc arriva lui-même à Poitiers, Henri III, quelques sentiments de jalousie et de défiance qui l'agitassent au sein du luxe et de la mollesse, ne put se défendre de faire un bon accueil au vainqueur et de lui témoigner son contentement par le don d'une forte gratification, prélevée sur les sommes considérables saisies dans la ville reconquise. Mayenne allait ensuite accompagner le roi dans une tournée à Angoulême et à Saint-Jean-d'Angély.

Le duc de Guise se tenait alors en Champagne, prêt à prévenir une invasion des reîtres. C'était d'ailleurs l'instant où, par les frontières de cette province et de la Lorraine, la France devait fournir des secours de troupes à don Juan d'Autriche, contre les révoltés des Pays-Bas[1]. Ayant mandé son *train* de Paris et établi d'abord son quartier-général à Vitry, en passant quelques jours à Joinville, avant de parcourir son gouvernement et de se rendre même, pour prendre ses disposi-

(1) Papiers de Simancas, B 42, pièces 14, 82.

tions, à Metz dont la garnison mal payée devenait difficile à contenir, il informait le roi (28 juillet) de la « nécescyté de ses « places, de ce qu'il falloit pour les conserver, de son peu de « moyens, » et il demandait des instructions sur ce qu'il « auroit « à faire, en une affection de bien et dignement servir où rien « ne le surpasseroit[1]. » Il se plaignait, quelques semaines plus tard (27 août, 13 septembre), d'un déficit d'environ « neuf mil « six cents écus pour ce qu'il falloit fournir aux collonels de « Reistres et de Lansquenets » réunis auprès de lui. Malgré les difficultés élevées par ceux-ci, il « avoit tant fait que d'accor-« der avec eux pour la levée, » moyennant cinquante mille trois cents écus, pour onze colonels de reîtres et pour le chef des lansquenets. Afin de compléter la somme indispensable, il était obligé d'emprunter sept mille trois cents écus sur sa vaisselle[2].

La soumission de Brouage, si défavorable aux réformés, allait, du reste, permettre de procurer à Guise « une bonne et « grande armée preste à faire la monstre » le 15 septembre. Ainsi les actions des deux frères se combinaient pour stimuler les succès, pour accroître l'importance et la gloire de l'un et de l'autre. Ils étaient les deux bras, le double bouclier de l'État. Du fond des voluptés où il semblait engourdi, Henri III se sentait enlacé, pendant la guerre, par les services qui rendaient ces princes nécessaires et qui les recommandaient de plus en plus à la confiance et à l'amour des catholiques.

Mayenne brûlait du désir de continuer la campagne et, en attaquant la ville de Pons (entre Saintes et Jonzac) que Henri de Bourbon n'avait pas « volonté de secourir, » puis en lui enlevant de vitesse le château de Coutras, enfin en assiégeant

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 8, fol. 445.
(2) *Idem.*, v. 9, fol. 25, 34.

Bouteville, près Cognac, d'obtenir un triomphe direct sur le roi de Navarre. Mais celui-ci n'avait pas « à ce conte volonté « de combattre, deslogeant soldain ayant heu crainte d'estre « chargé. Il vouloit régner, disait-on (30 août), et faire durer « la guerre et tiroit vers Agenoes[1]. » Surtout il prêtait déjà l'oreille aux ouvertures de pacification que la méfiance de Henri III à l'égard des Guises avait porté ce monarque à faire (depuis le mois de juillet) aux réformés, en employant comme organes Biron, Villeroy, principalement le duc de Montpensier que dominait sa femme, influencée elle-même par la reine-mère ou du moins d'accord avec Catherine de Médicis.

Il était humain, il était prudent sans doute de ne pas pousser à bout, de ne pas écraser violemment un parti affaibli. Mais, singulier résultat des récents succès de ses armes, Henri III redoutait plus que tout les victoires obtenues par la cause dont il se trouvait être l'apparent protecteur! Il leur préférait un état de choses dans lequel il ne courût pas autant le risque de tomber sous une dépendance antipathique et exclusive. Bien moins dirigé par de généreuses et sages considérations que par des sentiments de jalousie envers les hommes qui tenaient glorieusement cette cause en main, que par une inquiétude instinctive pour la durée de la voluptueuse oisiveté dont il avait contracté le goût et l'habitude, il donnait la paix à ses adversaires au moment où, divisés entre eux, abandonnés d'une partie de leurs troupes, vaincus par les siennes propres, ceux-ci avaient précisément besoin d'une trêve afin de se reposer, de se reconnaître et de se réorganiser. Un édit en soixante-trois articles patents (suivis de quarante-huit secrets), donné à Poitiers le 23 septembre, quoiqu'il ménageât dans les formes la supré-

(1) Papiers de Simancas, B 42, pièce 12.

matie de la religion catholique, accordait aux protestants des garanties et une liberté non moindres, au fond, que celles énoncées dans les édits précédents et leur livrait de nouvelles villes de sûreté. Une clause spéciale imposait d'ailleurs au monarque, comme aux réformés, l'obligation de rompre toute alliance avec des princes étrangers.

Guise pourtant, lorsque Henri III lui a mandé la conclusion de la paix, répond, de Metz, le 30 septembre, non sans dissimulation probablement, en « louant Dieu qu'il la luy ayt ac« cordée estant si nécessaire qu'un peu de retardement n'a « portoit qu'une ruine extrême. » Puis, avec une souplesse, symbole de la profondeur de ses vues et de sa possession de lui-même bien plus que de son dévouement au bien public et à l'autorité royale, après avoir annoncé confidentiellement (le 27) son espoir de voir « ceux de la religion à Sedan mettre « de l'eau dans leur vin » et son intention, « s'ils ne le font, » de s'y porter de Joinville « qui n'en est trop eslongné, » de manière à ce que « six jours après ils l'auront à leur dos, » l'habile prince lorrain, changeant de style, explique (le 30) les mesures adoptées dans le but prétendu « d'oster la deffiance « que ceux des estatz de Flandres avoient prins de luy et pour « bailler aux subjects du Roy toute asseurance de leur lever « les oppinions que sans propoz ils avoient prinses de prendre « alarme du costé de deça[1]. »

Les levées de Jean Casimir, dit-il, l'auraient mis en grande inquiétude, « n'eussent esté les lettres qu'il avoit pleu à Sa « Majesté luy faire sest honneur de luy escripre de la conclu« sion de la pais qui exentera de plus grand soupçon et, si « Dieu plaise, de tous les maux qui fûssent arrivéz. » Il n'exprime pas moins toutefois (10 octobre) le vœu qu'il « plaise

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 9, fol. 47.

« au Roy donner prontement ordre à Marsal, Sainte-Menehou, « Villefranche et Rocroy, qui sont toutes ouvertes et où en- « treroit-on par beaucoup de lieux à toute course de cheval, « et les autres en guère milleur estat, principallement Ver- « dun dont les estas qu'il en porte à Sa Majesté ne la satisfe- « ront guère. Elle luy pardonnera, ajoute-t-il, si trop souvent « il l'importune de la résolution des gens de pied de deçà les- « quels, avec une garde extrême des capitaines, à toute pène « l'on retient pour les bons partis qu'on leur fait pour aller « trouver D. Juan où d'eure à autre il en passe et y en a déja « de bonnes troupes[1]. »

Au surplus, ce langage modéré, expression d'un des traits les plus marquants du caractère et des talents politiques du Balafré, allait se soutenir sous les mêmes apparences pendant tout l'hiver suivant où la cour, revenue à Paris, partageait ses occupations entre les mesures à prendre pour l'exécution de l'édit et les vains plaisirs dont Henri III croyait s'être ainsi assuré la faculté de jouir paisiblement. Alors que les troubles, si mal éteints, sont près d'éclater de nouveau, tandis qu'il médite sur les grands desseins inspirés par le devoir de diriger le parti catholique, par le soin des affaires de sa propre famille, Henri de Lorraine, s'associant, pour en tirer profit sans s'y livrer, à ces joyeuses dispositions, donne (10 décembre), malgré les embarras de sa fortune, un spendide repas suivi d'une fête magnifique, à l'occasion du mariage d'un de ses serviteurs, le sieur de Vécourt, avec la fille de Claude Marcel, ancien orfévre du Pont-au-Change, devenu surintendant des finances ; et le roi, avide de distraction, assiste à cette solennité de l'hôtel de Guise.

Ainsi, en participant à des mœurs qui chez lui ne révoltent

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 9, fol. 64.

pas l'austérité des principes, mais n'étouffent point l'ardeur des pensées profondes, Henri de Lorraine fournit sujet de dire (11 décembre 1577) : « Monsieur de Guise est icy et tous « Messieurs ses frères et cousins ; l'on tient qu'ils ne sont si « contens comme l'on les a veus ; mais ce qui a esté par çy- « devant peust estre par çy après ; Monsieur de Montmorency « y est pareillement et mange souvent ensemble avec Mes- « sieurs de Guise et monsieur le cardinal leur oncle, de ma- « nière que le temps faict ce que la raison ne peult faire[1]. »

Or, si la raison est souvent impuissante et muette, le temps n'est jamais stérile. Dans sa marche, il allait avancer le développement des desseins de Guise, il allait marquer le terme de la carrière de ce même cardinal. A peine la cour de Rome venait-elle de donner à leur maison une nouvelle marque de faveur, en revêtant de la pourpre le jeune archevêque de Reims[2], que l'autre Louis de Lorraine, remplacé par ce neveu quant aux dignités comme quant au nom, rendait le dernier soupir dans son hôtel de Paris, le 29 mars 1578, avant l'accomplissement de sa cinquante et unième année[3]. Pourvu à dix-huit ans de l'évêché de Troyes qu'il échangea bientôt contre l'abbaye de Saint-Victor-lèz-Paris, ensuite titulaire de celui d'Alby, nommé plus tard archevêque de Reims et finalement évêque de Metz, en 1568, il avait, durant sa dernière maladie, fait passer ce siége à un jeune fils du duc de Lorraine, en même temps qu'il renonçait à tous ses bénéfices en faveur de ses neveux et parents[4].

(1) Mss. Béthune, v. 8892, fol. 46.

(2) Né le 6 juillet 1555.

(3) Il était venu au monde le 21 octobre 1527. Il fut inhumé dans l'église de l'abbaye Saint-Victor-lèz-Paris, et son cœur, porté à Reims, fut déposé près de celui du cardinal de Lorraine, dans la chapelle des religieuses de Saint-Pierre.

(4) Papiers de Simancas, B 46, pièce 145.

L'emblème que ce prélat s'était choisi, dans une pensée religieuse, dit-on[1], neuf zéros avec cette devise : *Hoc per se nihil est, sed si minimum addideris maximum erit*, exprime assez exactement la valeur de son mérite. Doué d'une bonté naturelle et d'une intelligence que la renommée de son goût pour les plaisirs de la table avait empêchées de tourner pour lui en titres à la considération, il serait demeuré probablement assez insignifiant s'il n'eût marché à la suite de ses frères et s'il n'eût été initié à leur politique qu'il servit parfois, qu'il continua même avec assez de dextérité et de succès. En mourant il laissait à sa mère l'héritage universel de sa fortune, chargée de dettes, à la vérité, compliquée de réclamations à faire valoir, particulièrement auprès des évêques d'Alby et de Condom, ses « principaux debteurs[2], » et responsable du « maul« vois estat des lieux » vis-à-vis de l'abbaye Saint-Victor même[3]; ce qui donna occasion à l'un de ses serviteurs d'écrire à Antoinette de Bourbon : « Monsieur le Cardinal vostre fils n'occu« poit pas beaucoup son esprit à ses affaires, mais l'employoit « entièrement aux affaires du Roy qui ont esté en partie cause « de sa mort pour la grande apréhension et déplaisir qu'il en « prenoit[4]. »

L'inquiétude et le mécontentement qu'on supposait avoir

(1) « Comme s'il eut dict que la nature d'elle mesme ne peut rien faire « de méritoire pour le salut; mais qu'aidée de la grace divine elle peut « beaucoup. » (Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 24.) Une médaille frappée en son honneur lui attribua aussi pour symbole un agneau pascal environné de lumière céleste, tenant entre ses pieds de devant une croix à laquelle pendait une banderolle à deux pointes, le tout entouré des mots : *Ortu clarus, sine dolo*, anagramme prétendu de son nom.

(2) Papiers de Simancas, B 46, pièce 145.

(3) Mss. Gaignières, v. 419.

(4) *Idem*, v. 349, fol. 321 et suiv.

hâté les derniers jours du cardinal de Guise étaient assez généralement ressentis. L'édit de Poitiers n'avait rien résolu, et « la tranquillité de ce royaume reposait sur de si débiles fon« dements que le moindre accident ordinaire suffisait pour « les renverser[1]. » Dans les provinces encore agitées, les factions s'observaient réciproquement, se recrutaient de part et d'autre. Les réformés, peu confiants dans les avantages obtenus, n'en exécutaient pas les conditions. L'irritation des catholiques était profonde et manifeste. Catherine de Médicis cherchait à négocier avec le roi de Navarre pour le rallier à la cause de la cour. Henri III ne trouvait dans un reste de calme, à la surface, que l'opportunité pour accomplir des pratiques de dévotion, jugées hypocrites parce qu'elles étaient en contradiction évidente avec ses penchants connus et décriés. Il s'abandonnait, sans respect de sa propre dignité, sans égard aux charges dont il écrasait l'État, à l'entraînement du plaisir et d'une scandaleuse faveur pour ses mignons, jeunes hommes remarquables par leur beauté, par leurs profusions, comme par leur arrogance et par la bravoure, il faut le dire aussi, avec laquelle ils la soutenaient. Tous les autres seigneurs avaient à subir ou à repousser leurs dédains que ne contenait même pas l'élévation du rang, la proximité du trône.

Le roi, toujours ombrageux vis-à-vis de son frère, avait eu peu de souci de réprimer les désagréments que le duc d'Anjou éprouvait de la part des favoris. Bien plus, facilement persuadé par leurs suggestions, le faible Henri III envoya un jour Guise chercher ce prince pour lui faire « jurer de ne pas partir « sans permission expresse et d'être bon et obéissant. » Malgré les promesses de Monsieur, le roi, les ducs de Lorraine, de Guise et M. de Chiverny demeuraient d'avis de le tenir dans

(1) Papiers de Simancas, B 45, pièce 111.

une prison perpétuelle, mais la reine-mère et quatre autres membres du conseil en firent pencher la décision vers l'indulgence[1].

La position du duc d'Anjou à la cour n'était pourtant plus ni sûre ni supportable. Depuis quelque temps il projetait de s'en affranchir; et, le 15 février 1578, de grand matin, il exécute sa résolution en se faisant descendre d'une vieille muraille fort basse hors de Paris, puis en se rendant aussitôt à Angers, chef-lieu de son apanage. Sa mère l'y suit immédiatement pour lui recommander une modération qu'il observe durant quelques mois, tournant toutes ses pensées vers les Pays-Bas où, sur l'appel du gouverneur de Mons, Lalaing, et sur les offres des provinces de Hainaut et d'Artois qui l'invitent à les venir délivrer de l'oppression espagnole[2], il passe enfin, au commencement de juillet.

Prévoyant le parti que prendrait probablement son frère, Henri III avait donné des ordres (fin de mars) en conséquence desquels le duc de Guise venait « d'envoyer appeler quelques « personnes principales de la Picardie avec recommandation « d'être armés et prêts à marcher sous trois jours avec du « monde de quelque qualité que ce fût, sans admettre d'ex- « cuse[3]. »

A la téméraire entreprise du duc d'Anjou le roi oppose sur-le-champ (6 juillet) des lettres patentes portant « défenses à « tous ses subjects de faire aucune levée de gens de guerre ni « de sortir de son royaume au service de qui que ce fust...... « déclarant Sa Majesté n'avoir rien plus cher que la conserva- « tion de la paix[4]. »

(1) Papiers de Simancas, B 45, pièces 124, 125.
(2) *Relations des ambassadeurs vénitiens*, tome II, p. 361.
(3) Papiers de Simancas, B 44, pièce 56.
(4) *Paris, chez Morel, imprimeur ordinaire du Roy*, 1578.

Mais des édits ne sont que des palliatifs, non des remèdes, disent les ambassadeurs de l'Espagne en lançant la menace d'une irruption de l'armée de don Juan en France si l'on n'emploie pas de moyens plus efficaces [1].

Pendant ce temps, au milieu des honteux désordres de la cour, trop profond et trop dissimulé pour les heurter de front, soutenu par les parlementaires, dont la fréquence des édits bursaux révoltait la conscience moins peut-être toutefois qu'elle ne favorisait leurs prétentions à la popularité, appuyé par les prédicateurs catholiques, chéri de la bourgeoisie, du peuple même de Paris, Henri de Lorraine, tout en consolidant habilement et mystérieusement sa grande œuvre, saisissait l'opportunité de se faire le patron des gentilshommes insultés par les mignons. Aussi, dans le combat fameux qui eut lieu, le 27 avril, au marché aux chevaux [2], tandis que l'un des partis s'écriait : *Vive le roi!* l'autre répondait-il : *Vive la noblesse! Vive le duc de Guise!* et lorsque, des six champions, d'Antragues fut demeuré seul, presque intact [3], maître du terrain, répéta-t-il, en signe de triomphe, la même exclamation [4]. Puis quand, à la suite de cette lutte qui provoqua chez Henri III tant de regrets et de ridicules démonstrations de tendresse, le vainqueur se trouvait sous le coup de la colère royale et de la rancune des favoris, Guise dissipa énergiquement ces graves dangers en disant : « Attaquer d'Antragues « c'est m'attaquer moi-même. D'Antragues s'est conduit dans « ceste affaire en gentilhomme et en homme de bien; si c'est

(1) *Relations des ambassadeurs vénitiens*, tome II, p. 367.

(2) Depuis place Royale.

(3) Ribérac, blessé, fut porté à l'hôtel de Guise, voisin du lieu du combat.

(4) *Histoire de France pendant les guerres de religion*, par Lacretelle, tome III, p. 85, 86.

« pour cela qu'on luy en veut, mon épée qui coupe bien luy en « fera raison. »

Le Balafré ne faisait ainsi que défendre, en quelque sorte, sa propre cause, car, non plus que sa famille, il n'était à l'abri des bravades des mignons dont l'un eut la témérité de dire, dans la chambre du roi, en s'amusant à percer un gant avec son épée : « qu'ainsi il tailleroit ces petits princes[1]. » A de telles menaces Saint-Mégrin ajoutait d'autres motifs pour s'attirer le ressentiment de Henri de Lorraine ; il avait, par de présomptueuses paroles plus encore que par l'indiscrétion de ses assiduités, compromis la duchesse de Guise; et tous les parents de l'époux de Catherine de Clèves, informés de l'impertinent langage du favori, jugèrent indispensable de le faire connaître au prince lorrain. La tâche d'accomplir une communication aussi délicate fut remise à Christophe de Bassompierre, intime confident de Guise. Le Balafré, interrompant avec dignité son ami, dès les premiers mots, exprima la plus complète estime pour sa femme et manifesta l'intention de ne point tirer ouvertement vengeance de bruits offensants[2]. Mais, le 21 juillet, Saint-Mégrin, sortant du Louvre à onze heures du soir, fut attaqué par vingt ou trente hommes

(1) *Histoire de France pendant les guerres de religion*, par Lacretelle, tome III, p. 88.

(2) On a rapporté, avec plus ou moins de vraisemblance, qu'à ce sujet et probablement pour prévenir tout penchant à la coquetterie de la part de sa femme, Guise entra dans son appartement, un matin, vers quatre heures, l'éveilla en sursaut, et, lui reprochant son infidélité, lui présenta d'une main un poignard, de l'autre une coupe remplie de liqueur noirâtre. La duchesse aurait protesté d'abord de son innocence et versé des larmes abondantes, puis, forcée de choisir, elle eût avalé d'un trait le breuvage redoutable. Agenouillée, frémissante, elle se serait résignée alors à attendre les dernières angoisses de la mort. Au bout d'un certain temps de cette torture morale, son mari, satisfait de la leçon, l'aurait enfin rassurée en lui avouant que la coupe ne contenait point de poison.

qui le criblèrent de coups d'épée et de pistolet auxquels il succomba le lendemain.

Henri III, dans sa douleur nouvelle, aurait voulu punir cet éclatant assassinat ; les poursuites s'arrêtèrent néanmoins devant la possibilité de se heurter contre Guise dont on prétendait que le propre frère, Mayenne, avait été, à sa barbe, à sa taille robuste et « à ses mains faites en épaule de mouton, » reconnu parmi les meurtriers. Faible parce qu'il était dégradé, le monarque ne put donc que gémir, en élevant à Saint-Mégrin un tombeau scandaleusement fastueux, dans l'église de Saint-Paul.

Les vides laissés par ceux de ces favoris que les partisans des Guises venaient de moissonner étaient, au surplus, promptement comblés ; et, sous des apparences de fanfaronnade et de fatuité, la lutte avait pour objet, au fond, le gouvernement de l'État, la distribution des honneurs, des trésors et des emplois. C'était sur ce terrain tout propice à leur popularité que voulaient la soutenir les princes lorrains, habiles à profiter des désordres publics afin d'avancer les affaires de la Ligue. Guise et Mayenne, jusque-là « faisant « profession d'être une même personne [1], » puisaient de la force dans leur bon accord, dans le grand nombre de leurs adhérents, de leurs charges, dans les moyens que la survivance de celle d'amiral leur donnait pour remplir la marine d'affidés. Il ne paraissait douteux presque à personne que leur mécontentement, leur méfiance partagée par tous les catholiques prononcés, que le désir de consolider la Ligue, par conséquent leur propre importance, ne contribuassent en très grande partie à entretenir l'agitation. On leur imputait spécialement les libres réclamations exprimées,

(1) Papiers de Simancas, B 45, pièces 112.

contre l'excès des nouveaux impôts, par les députés des états de Bourgogne et calculées dans le but d'obliger le roi, ainsi qu'il arriva, de recourir, pour y répondre et pour les apaiser, au duc de Mayenne qui, faute d'avoir su ou voulu les prévenir, encourait cette fois le blâme de Henri III[1]. Ainsi la grande considération dont jouissaient déjà les Guises s'augmentait par ce caractère de médiateurs qu'ils déployaient entre les sujets pressurés et le monarque prodigue. Ils allaient, d'un autre côté, paraître à celui-ci non moins indispensables pour résister à une imminente invasion des troupes de Jean Casimir et des réformés des Pays-Bas. Mais, bien loin de se montrer, quel que fût leur langage, avocats désintéressés ou serviteurs pénétrés d'abnégation, ils adoptaient une attitude si évidente de défenseurs pleins d'exigence, presque de protecteurs dominants, que dès lors (commencement de mai 1578) l'opinion publique leur attribuait le projet « de « se faire Rois très chrestiens[2]. »

Aussi leurs démarches étaient-elles l'objet de tous les soupçons de la cour, et répandait-on avec vraisemblance le bruit qu'au moment où Guise allait se rendre dans son gouvernement, Henri III, uniquement en vue de neutraliser ses menées, « avait ordonné (fin d'avril) à tous les officiers de justice « et de guerre de Champagne de ne pas consentir à ce qu'il se « levât un seul homme sans expresse permission » royale[3]. On prétendait même qu'il « n'y avait pas manque d'intelli- « gence entre Guise et d'Alençon[4]. » Ces conjectures provenaient du moins de la certitude que les ducs de Lorraine, de Guise, de Mayenne « et quasi toute leur parenté » étaient par-

(1) *Correspondance des ambassadeurs vénitiens*, tome II, p. 397.
(2) Papiers de Simancas, B 43, pièce 1.
(3) *Idem*, B 46, pièce 132.
(4) *Idem*, pièces 31, 116.

tis de la cour (12 mai) « très unis et d'accord » entre eux « et « en grande dissidence avec le Roi. » On assurait que le Balafré lui avait dit, en le quittant : « Sire, je vous ai été, vous suis « et vous serai très bon vassal et de cette couronne au service « de laquelle j'ai porté les armes depuis que j'en ai l'âge ; je « vous avertis que s'il éclate une brouillerie entre vous et « votre frère je ne les prendrai pas contre lui, parce qu'il est « votre frère et demain peut être Roi. » Il est facile de croire que cet entretien d'adieu, « bien que Henri III y eût loué le « duc de Guise de ses services, se passa jusqu'au dernier mot « sans grande satisfaction de part et d'autre[1]. »

Toutefois, une grave maladie de Henri de Lorraine nécessita bientôt son retour à Paris, pour le mettre à portée des soins d'habiles médecins. Il ne s'absentait guère que par calcul et passagèrement en ces temps de coalitions, à la veille d'événements nouveaux[2], pour lesquels il se tenait disposé ou même qu'il préparait au moyen de ses actives relations dans l'intérieur et au dehors du royaume. Celles qu'il entretenait avec l'Espagne étaient des plus importantes. L'ambassadeur

(1) Papiers de Simancas, B 46, pièce 116.

(2) C'est probablement vers cette époque que le duc de Guise, cédant enfin aux invitations répétées de son épouse, consentit à prendre sur ses occupations politiques quelques moments pour aller visiter le comté d'Eu, apporté en dot par Catherine de Clèves, et que, accompagné de Mayenne et d'un grand nombre de seigneurs de son parti, il fit dans la ville une entrée brillamment solennisée par les harangues des magistrats et les démonstrations des habitants. Après avoir répondu aux unes avec la plus grande affabilité, ressenti des autres une vive satisfaction, charmé de la position de la ville, il résolut et fit commencer la même année (1578) la construction d'un château à la place du « *simple bâtiment de bois et fort « commun* qui en tenait lieu. » (*Souvenirs historiques des résidences royales*, par J. Vatout, tome III, p. 243.)

L'intérêt qu'il porta depuis au comté d'Eu lui dicta divers actes de générosité et de bienfaisance.

de cette puissance s'adressait à lui (mai), « pour réclamer « sa bonne volonté au sujet des affaires des Pays-Bas [1], » avec une confiance autorisée par les démonstrations que faisaient les princes lorrains de leur « très grand contentement et fa- « veur des témoignages de bienveillance de Philippe : répon- « dant se tenir très obligés du compte qu'il tenait d'eux et de « leur maison et pleins du désir de le reconnaître par leurs « services, avec promptitude en toute occasion [2]. »

Comme gage de leurs dispositions, Guise et Mayenne avaient donné avis à don Juan de Vargas (avril) de troubles religieux survenus près de Gravelines, du débarquement d'un corps anglais pour s'emparer de cette ville, des nouvelles communiquées à ce sujet par le gouverneur de Calais, de l'embarras du conseil du roi; ils s'étaient engagés à employer leurs efforts pour contribuer à conserver Gravelines à Philippe II. Quant aux desseins du duc d'Anjou, Guise, toujours empressé vis-à-vis de Vargas, l'informe que « les Roi et Reine « très chrétiens font leur possible pour en empêcher les ef- « fets; » il pense que « ce prince ne pourra causer de dom- « mage, » et il promet, s'il apprend « quelque autre chose, de « prévenir l'ambassadeur de ce qu'il conviendra de faire [3]. » Aussi Vargas se déclare-t-il « enchanté de Guise et de toute « sa maison; et certainement, » écrit-il dans ses dépêches chiffrées à son souverain, « ne se peut attendre autre chose de « chevaliers si catholiques et si désireux de la conservation de « la paix entre les deux majestés [4]. »

Pourtant, alors que Philippe II, réciproquement, lui recommande de « cultiver les Guises pour les maintenir dans

(1) Papiers de Simancas, B 46, pièce 114.
(2) *Idem*, B 45, pièce 112.
(3) *Idem*, B 44, pièce 40, 61.
(4) *Idem*, pièce 26.

« sa dévotion,[1] » ce diplomate, alarmé de leurs conférences (pendant le printemps et l'été de 1578) avec don Alonzo de Sotomayor, venu vers eux et muni d'instructions étendues de la part de don Juan d'Autriche, a « l'œil ouvert et très atten-« tif sur les intelligences que don Juan peut entretenir à Join-« ville et les conversations qui peuvent se tenir dans un lieu « d'une telle importance mais qui, mal gardé, peut être esca-« ladé par les murailles de manière à ce que derrière un ri-« deau on puisse entendre ce qui se dit[2]. » Il ne trouve pas moins de « matière à penser et à discourir » dans une entrevue que les ducs de Lorraine et de Guise doivent avoir (mai), dit-on, avec don Juan sur la frontière, « entrevue qui, » selon l'envoyé espagnol, « peut être peu à propos pour aucun des assistants[3]. »

Sa méfiance passe sans difficulté dans l'esprit naturellement ombrageux et sombre de son maître; leurs soupçons multiplient la surveillance; et enfin, presque au moment où Guise est averti qu'on a vu « rôder autour de sa maison une dou-« zaine d'hommes inconnus, montés sur de bons chevaux « d'Espagne, » peu après que le duc d'Anjou a fait, à Mons, sa déclaration officielle de guerre contre don Juan, ce dernier, ambitieux peut-être autant qu'illustre, expire à Namur, laissant le gouvernement des Pays-Bas entre les mains du prince de Parme, qui va dorénavant correspondre avec le duc de Guise par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Espagne, et « donnant ung grand plaisir à tout ce peuple (des Pays-Bas), « pensant avoir perdu ung puissant capitayne et ennemi[4]. »

(1) Papiers de Simancas, B 47, pièce 28.
(2) *Idem*, B 43, pièces 2, 5, 36. B 44, pièce 62.
(3) *Idem*, B 43, pièce 18.
(4) *Idem*, B 44, pièce 90.

Vargas a notifié cet événement à Guise dont il reçoit une réponse[1] qu'il s'empresse de transmettre à son souverain. « Monsieur l'ambassadeur, » y disait le duc (en date de Joinville, le 4 novembre 1578), « la lettre que vous m'avez escripte « m'a été ung redoublement du deuil que je porte de la mort « du Seigneur Domp Jehan, en laquelle j'ai faict une des plus « grandes pertes que je sçauroys jamais fayre, mais, après « m'en estre bien tourmenté et puisqu'il n'y a aultre remède « sinon se conformer à la volonté de Dieu, je suys contrainct « d'essayer à passer cest ennuict le plus patiemment qu'il « m'est possible. Bien mal ay-je néantmoings, *car quand je « pense à tant d'honestes faveurs qu'il lui a pleu me fayre et à « l'honneur que j'avoys d'estre aymé de Son Altesse, je me trouve « assez empesché en mes résolutions.* Toutefoys, considérant « qu'il ne se peut recouvrer et que Dieu ayant faict la grâce « à toute la chrestienté de subsister en son lieu ung prince de « telle valeur et de si grande expérience que Monsieur le Prince « de Parme, *ce m'est un grand allégement pour l'espérance que « j'ay qu'il s'en sçaura si bien et fidellement acquiter que ce sera « à l'honneur de Dieu et à l'accroissement et conservation de « nostre dicte religion, vous priant l'asseurer qu'il ne trouvera « jamais personne plus prest de le servir et obéyr que je seray « quand le occasion se présentera*, et pour vostre particulier « vous en pouvez faire estat comme de l'ung des meilleurs « amys que vous ayez en ce monde. »

Or, avant que les ossements de don Juan, décharnés et disjoints, eussent traversé la France secrètement, dans trois sacs de cuir fixés contre la selle d'un écuyer[2], et reçu à Madrid d'hypocrites honneurs, par une conséquence des arrêts

(1) Papiers de Simancas, B 44, pièce 106.
(2) *Histoire de don Juan d'Autriche*, par Alexis Dumesnil, p. 198.

qui avaient présidé à la fatale destinée de ce prince célèbre, ses papiers étaient tombés en la possession de Philippe II. Le traité conclu entre lui et Henri de Lorraine, les plans, le détail des instructions, tout s'était dévoilé aux yeux du roi d'Espagne qui résolut dès lors de tirer parti, pour son propre compte, de ces arrangements et de leurs effets directs, comme aussi de la situation fausse et périlleuse que leur révélation pouvait créer au duc de Guise. Il avait désiré jusque-là le « maintenir à sa dévotion; » actuellement il le croit, il le sent dans sa dépendance, presqu'à sa merci. Il n'a garde pourtant de vouloir l'écraser; il prétend s'en servir et, substituant ses intérêts à ceux de don Juan, entrant, à sa place, dans la Ligue dont il songe à se faire le protecteur, sinon le chef, Philippe ne demande pas mieux que de soutenir le Balafré dans ses desseins, à condition que celui-ci favorisera réciproquement et sans trop de délais les siens propres.

Le monarque étranger n'avait pu rien reprocher encore aux princes lorrains, quant à leur « zèle pour la religion et l'Église[1]; » mais il avait trouvé leurs tendances trop exclusivement françaises ou personnelles. Dans les embarras que la situation des Pays-Bas causait à l'Espagne et dont la France, en reprenant, au moyen du duc d'Anjou, les plans favoris de Coligny, pouvait chercher à tirer de grands avantages, quand, par conséquent, il y avait lieu d'envisager, entre les deux principaux États catholiques, l'éventualité d'une mésintelligence que le pape appréhendait et qu'il s'efforçait de conjurer, Philippe saisissait avidement l'occasion de s'assurer, auprès et presqu'au-dessus du gouvernement de Henri III, un allié puissant, trop lent, il est vrai, à agir au gré de ses vues, mais qu'il comptait aiguillonner, diriger dorénavant par le ressort al-

(1) Papiers de Simancas, B 45, pièce 23.

ternatif d'une pension splendide[1] et d'une dénonciation imminente. Il devenait effectivement chaque jour plus urgent d'acquérir l'appui de Guise ; car, chaque jour, cet habile et persévérant chef de parti travaillait avec succès à rendre sa position à l'intérieur du royaume plus solidement indépendante, personnelle même, ou du moins collective seulement quant au cercle restreint de sa famille. Aussi Philippe II avait-il mis en pratique l'avis de son ambassadeur qui pensait qu'on « pourrait tenir le duc obligé en prenant en considération sa « qualité, son train, sa valeur propre, l'importance de sa « maison, tout le monde le reconnaissant pour l'homme principal du royaume, comme affectionné et initié au service du « roi d'Espagne et comme capable, dans d'aussi grandes affaires que celles qui pouvaient survenir, de procurer en un « jour des avantages plus considérables que ce qu'on lui donnerait en beaucoup d'années[2]. »

Par une étroite union avec son frère, avec les ducs de Nevers et de Mercœur, le Balafré rendait son mécontentement à l'égard de Henri III graduellement plus redoutable. Dès le mois de juillet, Mayenne et lui avaient effectué dans leurs gouvernements des levées dont le roi s'était à bon droit préoccupé et au sujet desquelles il n'obtenait que de vagues explications. La présence du duc d'Anjou dans les Pays-Bas et ses intelligences en deçà des frontières avaient d'abord fourni à Guise un prétexte pour se mettre en campagne avec deux ou trois mille hommes et pour châtier quelques compagnies des troupes de Monsieur qui commettaient des excès ;

(1) Séduisante pour le duc de Guise, dont la fortune se trouvait si obérée, cette pension s'élevait à deux cent mille livres, dit-on (*Vie du duc Henri de Guise*, par Pérau), ou à cinquante mille écus d'or (*Histoire de France*, par Dufau, continuateur de Vély, tome XXXIV, p. 271).

(2) Papiers de Simancas, B 51, pièce 226.

puis il en était résulté de véritables raisons à faire valoir. En effet, la Picardie allait bientôt (commencement d'octobre) « être en armes, avec grand nombre et les suffrages de la con« frérie de la noblesse[1]. » Ces motifs se trouvaient d'ailleurs corroborés par la perspective d'une invasion d'auxiliaires des réformés en Bourgogne; et, pour parer à d'aussi réels dangers, Henri III écrivit, dit-on (fin de septembre), à Monsieur du Maine « de prendre les armes avec la noblesse et les habitants « du duché de Bourgogne et de se joindre à ceux de la « Comté[2]. »

Ainsi, en intime concert avec son frère dont les préparatifs étaient faits en Champagne, le duc de Mayenne « tenait égale« ment les armes à la main, les ayant prises avec une si bonne « et opportune occasion qu'on ne pouvait seulement pas dire « que ce fût contre la volonté du Roi, parce qu'ils s'étaient fait « donner patentes accordées et dépêchées avec le grand sceau « pour le faire, ce qui avait été un très adroit artifice de leur « part[3]. » Mayenne allait au surplus s'acquitter de sa mission avez zèle et de manière à mériter les remercîments des cantons suisses catholiques (12 décembre)... « pour avoir si fer« mement tenu la bonne main à ce que les ennemis ne se feus« sent plus avant enfoncés en ceste Franche-Comté... »

Alternant entre de scandaleux excès et l'observation outrée des pratiques pieuses, blasé et affaibli, ballotté par des contrastes, facilement épris de nouveautés, Henri III réalisait cependant alors (décembre 1578) une heureuse pensée en substituant à l'ancien ordre de Saint-Michel, prodigué et avili[4],

(1) Papiers de Simancas, B 44, pièce 98.

(2) *Idem*, B 46, pièce 16.

(3) *Idem*, B 44, pièce 98.

(4) Le jour de la Saint-Michel, les princes se sauvaient de la cour pour ne pas prendre part à la fête de l'ordre, et, le 29 septembre précédent, le

celui du Saint-Esprit, institution exclusivement catholique, fruit de conseils donnés par le cardinal de Lorraine[1] quatre ans auparavant. On avait soumis à l'examen préalable de la cour de Rome le projet de cette création, avantageusement conçue dans un temps de discordes religieuses entre les principaux personnages de l'État, puisqu'elle était propre à honorer, à affermir la foi des uns et à provoquer, à récompenser la conversion des autres. Elle semblait capable aussi de contenir politiquement la Ligue par un statut interdisant à tout chevalier de « prendre gages, pensions ni estat d'autre prince « quelconque et de s'obliger à autre personne du monde que « ce fust sans l'expresse permission du Roy. »

La première promotion eut lieu le 31 décembre 1578. Parmi les prélats commandeurs était compris le cardinal de Guise[2], et dans le nombre des vingt-six chevaliers figuraient deux autres membres, mais non les plus importants, de la maison de Lorraine, les ducs de Mercœur et d'Aumale. En omettant à dessein le duc de Guise[3], Henri III avait voulu lui donner un témoignage de défaveur. C'était risquer de l'irriter sans avoir pourtant chance équivalente de dissimuler à qui que ce fût la position élevée et particulière du prince lorrain dans le royaume. Celle-ci se trouvait même plutôt constatée par l'ombrage évident qu'elle causait à la

duc de Guise n'y avait assisté que sur une invitation expresse du roi. (*Relations des ambassadeurs vénitiens*, tome II, p. 547.)

(1) *Voir* le tome II de cette histoire, p. 562. *Histoire universelle* de J.-A. de Thou, liv. LXVIII.

(2) Ses avis contribuèrent, dit-on, à la fondation de cet ordre, dont les statuts obligeaient les rois à prêter, au moment d'être sacrés et entre les mains de l'archevêque de Reims, un serment distinct de celui du sacre.

(3) Ce prince fut nommé chevalier des ordres, un an après, le 31 décembre 1579, et le duc de Mayenne, le 31 décembre 1582.

cour où les « affaires des Guises étaient (décembre) très ébruitées et altérées [1]. »

En effet, tandis que la reine-mère négociait non sans difficulté et concluait (le 28 février 1579) avec le roi de Navarre et le prince de Condé vingt-sept articles de pacification (développement en quelque sorte du dernier édit), ratifiés, le mois suivant, par Henri III, mais condamnés, eu égard au mécontentement qu'ils auraient excité chez les catholiques, à demeurer secrets pendant deux années encore [2], Guise et ses parents s'appliquaient à entretenir tous les éléments de la guerre. Le roi essayait bien de neutraliser en détail leur influence et leurs démarches, mais il n'osait et ne pouvait attaquer de front les princes lorrains. Les estimant non moins dangereux de loin que de près, il s'efforçait de les attirer, dans le vain espoir de les tenir sous sa main plus probablement que de les abuser par d'hypocrites démonstrations. Henri III prolongeait celles-ci cependant; car, le 4 février 1580, il allait encore dîner à l'hôtel Saint-Denis, chez le cardinal de Guise dont les menées personnelles ne lui étaient pas inconnues.

Ce monarque et sa mère faisaient de vives instances auprès de la duchesse de Nemours (février 1579) pour qu'elle déterminât le retour de ses fils, et Anne d'Est feignait de croire à leur prochaine arrivée [3]. Les princes lorrains, de leur côté, ne jugeant pas prudent de rompre ouvertement avec le souverain et de méconnaître ses commandements, s'étaient mis en marche pour y obéir et avaient fini par rentrer dans Paris le 16 mars, mais (ce qui diminuait beaucoup le mérite et les ris-

(1) Papiers de Simancas, B 45, pièce 99.
(2) De Thou, liv. LXVIII.
(3) Papiers de Simancas, B 48, pièce 235.

ques de la soumission) avec une escorte grossie jusqu'au nombre de quinze à seize cents chevaux par l'adjonction de seigneurs de la cour venus à leur rencontre et de personnes de la ville dévouées à leur cause[1]. Henri III fit pourtant au duc de Guise « une grande réception, grand régal et caresses ; lui « et le cardinal logèrent et restèrent au palais[2]. » C'était précisément le jour où, vers dix heures du soir, le duc d'Anjou, accompagné de trois ou quatre cavaliers seulement, survenait à l'improviste, pour consommer avec le roi son frère une subite réconciliation qui ne laissa pas d'inspirer quelques soupçons de connivence entre Henri III et Monsieur, quant à l'expédition de celui-ci dans les Pays-Bas, et de justifier les méfiances de Philippe II.

Dans la perspective d'événements très probables, les réformés, de leur côté, ne s'étaient pas contentés des concessions, des nouvelles places de sûreté (en Guienne et en Languedoc) obtenues de Catherine de Médicis. Ils avaient fortifié leur parti, étendu ou resserré leurs alliances. Sous les apparences de cette récente et septième paix levaient donc déjà les germes d'une prochaine et huitième guerre religieuse. En vain, pour tâcher de les étouffer, la reine-mère parcourait-elle plusieurs des provinces méridionales. On « approchait de son nez la fumée « des viandes qu'on retirait après doucement quand elle en « voulait goûter[3]. »

Mayenne, qui faisait partie de sa suite, durant ce voyage, transigea avec Emmanuel-Philibert, à un prix très élevé, du comté de Tende, laissé nouvellement en héritage par le marquis de Villars à sa fille. Cet acte, accompli sous la respon-

(1) Mss. Gaignières, portefeuille 356, fol. 89.

(2) Papiers de Simancas, B 48, pièce 207. Guise dut ensuite accompagner le roi et passer dix ou douze jours à Dollainville.

(3) Papiers de Simancas, B 49, pièce 21.

sabilité de Catherine de Médicis, fut généralement regardé comme une prévarication nuisible au royaume dont il aliénait un domaine considérable, situé sur les frontières. La reine-mère avait, disait-on, accordé son autorisation d'après les instances de la duchesse de Nemours, disposée à procurer un important avantage au duc de Savoie, parent de son époux actuel; et l'on prétend que, par là, Mayenne s'était proposé de captiver, dans les conjonctures présentes, la bienveillance de Philippe II, grâce à l'entremise reconnaissante d'Emmanuel-Philibert, actif partisan de ce monarque[1].

Dix-huit mois d'efforts, d'artifices de Catherine venaient de s'écouler sans porter de fruits. Les réformés, alléguant l'inexécution des édits, refusant, à l'époque fixée, d'effectuer la restitution des places de sûreté, redoutant peut-être aussi l'affaiblissement éventuel qu'une paix durable eût causé à leur parti, avaient, à l'instigation puissante du roi de Navarre, repris, sur tous les points, l'offensive. Le prince de Condé, après s'être emparé de la Fère, travaillait à de nouvelles levées en Allemagne. Le farouche capitaine Merle s'était introduit, par escalade, dans la ville de Mende, en Gévaudan (24 décembre). Celle de Montaigu, en bas Poitou, ainsi que quelques châteaux de Saintonge tombaient entre les mains des rebelles. Enfin (mai 1580) Antoine de Bourbon surprenait énergiquement, mais non sans èxcès, l'importante place de Cahors, chef-lieu du Quercy. « Les affaires sont tout ce qu'il se peut « altérées en Guyenne et en Dauffyné[2], » avait écrit le duc de Guise (15 avril) à d'Inteville, son lieutenant au gouvernement de Champagne. L'incendie éclatait ainsi partout presque si-

(1) De Thou, liv. LXVIII. Pérau, *Vie du duc de Mayenne.*
(2) Mss. Dupuy, v. 537.

multanément et pouvait se compliquer d'une irruption prochaine de protestants étrangers.

Henri III, qui ne s'était institué chef de la Ligue qu'à la charge de suivre le mouvement catholique, s'il ne voulait le voir passer par-dessus sa couronne, se trouva donc contraint de former trois armées. L'une, sous le maréchal de Biron, était destinée à se porter en Guienne contre le roi de Navarre; la seconde, aux ordres du maréchal de Matignon, allait marcher pour reprendre la Fère[1]; Mayenne devait partir de Bourgogne pour diriger la troisième en Dauphiné et pour rétablir l'autorité royale dans cette province, berceau, en quelque sorte, et, par sa disposition topographique, solide asile des réformés. « Ils y faisaient des leurs, et les catholiques avaient « envoyé demander au Roi de leur donner le Duc de Guise ou « le Duc de Mayenne pour les gouverner, ces deux Seigneurs « étant, disaient-ils, aussi loyaux vassaux de ceste couronne « que zélés pour le service de Dieu[2]. »

Le produit de la cession toute récente du comté de Tende fournissait à Mayenne les ressources pécuniaires indispensables pour une telle mission. Ses forces se composaient de sept mille hommes d'infanterie, de mille chevaux, de cinq cents pionniers, rejoints aussitôt par la cavalerie de la province et appuyés de dix-huit pièces de canon qui s'y trouvaient égale-

(1) Le 31 août suivant, après deux mois de siége, la Fère obtint de Matignon une capitulation dont, ainsi que la plupart des autres capitaines, le duc d'Aumale fut si mécontent, voyant cette place sur le point d'être réduite par force, qu'il « se retira d'avec le mareschal sans dire adieu. » (Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 26.) Ce prince lorrain était déjà, peu de mois auparavant, devenu suspect au roi par des levées et armements entrepris en faveur de la Ligue. (Mss. V. C. de Colbert, v. 29, 21 mai 1580, lettre de Henri III au prince de Condé.)

(2) Papiers de Simancas, B 51, pièce 250.

ment. Dès ses premiers mouvements, le prince lorrain dissipe tout ce qui avait tenu la campagne sous Lesdiguières ; il s'empare assez aisément des deux petites places de Saint-Quentin et de Beauvoir, quoiqu'en allant reconnaître cette dernière il ait été légèrement atteint d'un coup de mousquet à la tête, près de l'œil. Il porte ensuite le siége devant la ville et la citadelle de la Mure, bien fortifiées, bien gardées, où commandent d'Aspremont et Villars. Mayenne y rencontre une vigoureuse résistance. Dix pièces, distribuées en trois batteries, tirent d'abord inutilement trois mille coups de canon ; deux assauts meurtriers sont tentés sans résultat. Enfin (31 octobre), un large pan de muraille s'écroule par l'effet de la mine, livrant aux troupes royales une assez vaste étendue de terrain ainsi que la possession d'un bastion jonché de cent vingt cadavres des assiégés. Le duc, accompagné de « Mandelot « et de plusieurs autres grands seigneurs, notables chefs et « soldats de bon cœur, avoit gangné courageusement le ravelin, « combien que l'on y vist plouvoir une telle gresle d'escopete- « rie, venant de la ville, que l'ennemy monstroit bien y avoir « découvert quelques-uns des principaus chefs qui estoyent « avec Monseigneur le Duc de Mayenne[1]. » Mais les réformés tiennent encore ferme, en arrière, et lui imposent, pour ainsi dire, la nécessité d'un nouveau siége. Par les ordres de ce prince, le fossé est gabionné au moyen de fagots verts dont, tout le premier, il transporte sa charge pour donner l'exemple. Quelques soldats, jetés dans une dangereuse confusion par un stratagème des réformés, tirent les uns sur les autres; Mayenne conserve sa fermeté; il dispose deux pièces de manière à foudroyer toutes les maisons. Les défenseurs qui

(1) *Copie d'une lettre escripte de la Mure*, etc.; imprimé à Lyon, par Benoist Rigaud, 1580.

travaillent aux remparts, écrasés par cette décharge et par celles qui les atteignent de plusieurs autres côtés à la fois, effrayés aussi de la probabilité d'un assaut général pour le lendemain, abandonnent alors la ville, en y incendiant quelques bâtiments, et se retirent (1er novembre) dans la citadelle construite sur la pente d'une colline, « estimée des meilleures « du monde, » mais insuffisamment pourvue de vivres, bientôt même privée d'eau. Bloqués, désespérant du succès de leurs faibles sorties, ils demandent, au bout de six jours, à parlementer.

En leur imposant l'engagement de ne plus porter les armes contre le roi, Mayenne consent à accorder la permission de sortir aux soldats avec leurs épées et leurs poignards, aux gentilshommes avec les mêmes armes, avec leurs chevaux et leurs valises, sans enseignes, tambours ni trompettes toutefois. Ainsi, de « quatorze cens hommes de combat, et les meil- « leurs de toute ceste province, il en sortit neuf cens, plus « quelques blessés, et y estoit demeuré de quatre à cinq cens « de leurs bons hommes[1]. » Tous les articles de cette capitulation furent observés par le duc avec tant de générosité et de scrupule que ses adversaires lui donnèrent le surnom de *prince de foi*[2], et que Lesdiguières lui-même, séduit et reconnaissant, vint le trouver à Grenoble pour lui promettre, au nom de la noblesse de son parti, « déjà désunie et gagnée la plupart, » obéissance et fidélité au roi.

La prise de la Mure, qui avait occasionné aux troupes royales une perte d'environ deux cent cinquante combattants, « puis- « qu'il n'estoit pas possible que telle feste se passast qu'il n'y en « demeurast, car tous les jours on estoit aux mains, » en-

(1) Mss. Béthune, v. 8893, fol. 71.
(2) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, liv. III,

traìna presque immédiatement celle des villes de Die, Serres, Livron et Puymore. Des courses de bagues, des joûtes, des fêtes joyeuses célébrèrent peu après, dans la capitale de la province, le triomphe de Mayenne, qui réunissait ainsi à la gloire d'avoir obtenu le succès celle d'en étendre les résultats, par sa sagesse et sa loyauté, mais malheureusement pour trop peu de temps. L'accueil qu'il reçut en reparaissant à la cour ne fut que l'indispensable récompense de ces nouveaux et utiles services.

Les autres généraux, choisis comme peu partisans des Guises, avaient aussi obtenu des avantages. Il devenait donc facile de s'entendre au sujet de la paix qui fut négociée entre le roi de Navarre et le duc d'Anjou. Ce dernier, récemment investi par les députés des Pays-Bas du titre de leur prince et seigneur héréditaire, désirait vivement voir les troubles intérieurs éteints, afin qu'à ses intérêts personnels pussent, selon son ambitieux espoir, se consacrer l'attention, les forces mêmes de la France. Le traité dit de Fleix, conclu le 26 novembre 1580, ratifié par le roi, à Blois, un mois après, et enregistré au parlement, le 26 janvier 1581, confirmant, avec quelques modifications avantageuses aux réformés, les précédents édits de Poitiers et de Nérac, suscita le blâme manifeste du parti catholique, irrité de voir toujours ses victoires aboutir à l'affermissement de ses antagonistes.

Il n'y a pas lieu d'être surpris de ce que pendant la période qui vient de s'écouler le duc de Guise n'a paru en première ligne sur aucun des théâtres de cette guerre multiple. Sa disgrâce était évidente. Henri III lui préférait le roi de Navarre, désirant réprimer ce dernier et non l'abattre, visant au contraire à le maintenir, comme contrepoids le plus réel, comme obstacle le plus solide à l'ambition des princes lorrains. Mais le Balafré n'en agissait pas moins efficacement; il appliquait

sans relâche et dans leur plus grande portée cette énergique réserve de caractère, cette élasticité des ressorts de l'esprit, bases de son ascendant. Politique plus consommé que son père, aussi entreprenant, plus calme et plus courageux que son oncle, riche d'adresse et de ressources, il dissimulait, sans parvenir à les rendre complétement invisibles toutefois, son activité, ses mécontentements, sous les dehors de l'affabilité, avec ses anciens adversaires même, de la déférence pour les inclinations du monarque auquel cette nature de rapports convenait mieux que la lutte déclarée.

Le duc d'Anjou, ambitieux, turbulent, méditant toujours des entreprises en Flandre, a reconnu instinctivement combien Guise peut lui être utile et il s'est efforcé de le captiver [1]. Il étend sa bienveillance apparente sur la famille entière et projette d'emmener, comme son lieutenant général, le marquis d'Elbeuf [2] que, selon certaines traditions, le Balafré aurait pressé d'aller s'offrir à lui, à la tête de quatre cents gentilshommes d'une bravoure éprouvée [3]. L'Espagne a effectivement lieu de redouter une expédition de Monsieur, appuyé par le prince d'Orange. Or, Henri de Lorraine, de son côté, multiplie des ménagements qui se combinent en se croisant; il se montre tolérant avec les réformés; il voudrait même les engager dans la Ligue, et son frère, Mayenne, leur promet, dit-on, pour

(1) Papiers de Simancas, B 50, pièce 61.

(2) Par lettres patentes données à Paris, en novembre 1581, sur la demande formelle du duc d'Anjou, dit-on, enregistrées le 29 mars 1582, le marquisat d'Elbeuf, ses appartenances et dépendances furent érigées en duché-pairie en faveur de Charles de Lorraine, marquis d'Elbeuf, comte d'Harcourt, vicomte de Lillebonne, chevalier des ordres du roi, et de « ses hoirs et successeurs masles et femelles crééz en loyal mariage ou « autres ses héritiers. » (*Voir* l'Histoire Mss. de la maison de Guise, par « Fornier.

(3) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, part. II, liv. 3.

les y attirer, le libre exercice de leur religion « jusqu'au mi« lieu du camp. » Rien en cela n'implique, au reste, contradiction avec la conduite antérieure de ces princes. Le fanatisme religieux ne les a jamais portés aux excès. Cinq ans après la Saint-Barthélemy, « Mayenne, à la sollicitation du Balafré, « contre l'attente générale, n'a-t-il pas comblé de bontés M. de « Granache, son prisonnier huguenot, ennemi particulier de « Messieurs de Guise [1] ; » et, en ce moment, n'est-ce point à la pressante intercession de Henri de Lorraine que La Noue, pris par les Espagnols dans les Pays-Bas, doit sa difficile délivrance [2] ?

D'une autre part, Guise interdit à d'Inteville certaines mesures capables de mécontenter les populations de la Champagne. En même temps qu'il entretient des émissaires en Flandre, il poursuit ses relations avec la cour de Rome et avec celle d'Espagne; il adresse à l'ambassadeur de la dernière l'assurance qu'il ne souffrira pas « qu'il se fasse, au moins de « la part du Roi, quelque chose contraire à Sa Majesté catho« lique, » déclarant (février 1580) être très disposé à la servir avec chaleur dans toutes les occasions où les intérêts de son propre souverain ne seront pas engagés, particulièrement alors en contrecarrant une alliance entre le duc d'Anjou, le roi de Navarre, le prince de Condé et par conséquent les réformés, avec lesquels la reine d'Angleterre semble prête à se liguer [3]. Guise réitère de telles protestations de manière à faire soupçonner qu'il ne se sent pas complétement certain qu'elles inspirent confiance. En effet, Philippe II, quoiqu'il tînt beaucoup à ce que l'affection de Henri de Lorraine pour son ser-

(1) *Discours du cardinal d'Ossat sur les effets de la Ligue en France.*
(2) *Idem.*
(3) Papiers de Simancas, B 51, pièce 128.

vice fût soigneusement encouragée, quoiqu'il le fît souvent remercier de ses avis, ne cédait qu'avec réserve à ses excitations. En réponse à sa demande de quelques troupes pour défaire celles que le prince de Condé envoyait contre la Fère, le monarque catholique chargeait (22 mars) son ambassadeur de dire que « si ce n'était avec l'aveu du roi très chrétien ni lui « ni le prince de Parme ne fourniraient de soldats espa- « gnols[1]. »

Guise continue pourtant à lui faire communiquer de très fréquents avertissements touchant les affaires des Pays-Bas ou de la Franche-Comté ; il insiste pour l'entraîner à agir contre la reine Élisabeth ; sur quoi don Juan de Vargas déclare vouloir laisser le Balafré « libre de courir et ne lui donner aucune « réponse, à moins qu'il ne la sollicite beaucoup de fois, et « encore, s'il y avait nécessité de la donner, ce devrait être « celle que le roi d'Espagne avait indiquée, parce qu'ils étaient « Français et très terribles au premier choc, lequel passé ils « ne songeaient plus à la chose et on en faisait ce qu'on vou- « lait[2]. » Vargas, tout en regardant Guise comme « capable de « beaucoup faire en bien des occasions[3], » juge, « d'après de « nombreux indices, que ce prince procède très timidement, « mais qu'il lui serait chose facile de quitter le masque avec « de moindres occasions qu'on ne le dit[4]. »

La conduite du duc, au surplus, est généralement mieux appréciée, ainsi que le montrent les quatre vers suivants, extraits d'un de ces *coqs-à-l'âne* sur la Ligue[5] (1580), sortes

(1) Papiers de Simancas, A 55, pièce 2.
(2) *Idem*, B 51, pièce 226.
(3) *Idem*, pièce 121.
(4) *Idem*, B 49, pièce 176.
(5) Mss. V. C. de Colbert, v. 500, pièce 48.

de revues ou satires multipliées des événements contemporains :

« Le grand gouverneur de Champaigne
« Poursuit toujours son entreprise,
« Souvent il a la poste prise
« Deppuis un mois pour l'advancer. »

Effectivement, s'il fait divers voyages en Normandie, où se sont élevées des rumeurs et où le roi lui interdit l'entrée de Rouen [1], c'est moins pour se distraire des contrariétés qu'il éprouve à Paris, moins pour visiter des lieux qui lui appartiennent [2], que pour s'entendre avec ses partisans, pour s'occuper de ce qu'il est possible de tenter contre Élisabeth. Des motifs analogues s'unissent, dans ses courses en Champagne, à la nécessité de prendre des mesures pour s'opposer à l'invasion probable des reîtres. Si, à peine rétabli des dangereuses atteintes d'une coqueluche épidémique, il se rend en hâte au siége de la Fère, c'est moins pour y servir Henri III que pour assister aux derniers moments et prévenir, dit-on, toute indiscrétion du comte de Vignori, confident de ses secrètes pensées, et, en particulier, dépositaire du plan de s'emparer de Strasbourg afin de faire de cette place un formidable point d'appui pour la Ligue et pour lui-même, sous prétexte d'opposer une barrière aux secours que les réformés peuvent attendre d'Allemagne [3]. L'entreprise, très habilement ménagée par le duc en s'approchant de la Lorraine durant ses voyages, devait, du reste, sans que Vignori l'eût dévoilée, manquer, l'année suivante, avant tout commencement d'exécution, par

(1) Papiers de Simancas, B 49, pièce 65.
(2) *Idem*, B 48, pièce 127.
(3) *Vie du duc Henri de Guise*, par Pérau.

l'effet d'indices venus à la connaissance du roi et communiqués aux magistrats ainsi qu'aux habitants de la ville.

Un simple échec ne pouvait pas arrêter Guise dans la poursuite des desseins auxquels il faisait concourir et le faste de sa suite et la recherche de sa table, tout enfin jusqu'au silence de ses haines, de ses rivalités anciennes ou récentes. Accroître le nombre de ses partisans, réduire celui de ses ennemis, tel était d'ailleurs son double et invariable but. Ainsi on le vit (1579) passer une nuit au chevet du maréchal de Montmorency et rendre « tous les services qu'on peut attendre d'un véritable « ami [1] » à cet ancien adversaire qui avait forcé son oncle et lui-même, tout jeune encore, de céder et de sortir de Paris. Henri de Lorraine allait, à propos, se plier aussi aux plus vifs sentiments du roi et prêter l'éclat de son adhésion et de son assistance à l'élévation d'Anne, vicomte de Joyeuse, que Henri III, dans sa tendresse sans mesure, créait duc et pair, avec le privilége de prendre rang immédiatement après les princes; faveur qui semblait se justifier par une autre plus exorbitante, car de celui qu'il nommait honteusement l'un de ses enfants le monarque faisait bientôt son beau-frère en lui procurant la main de Marguerite de Lorraine, de la propre sœur de la reine Louise. Quand Joyeuse vint prendre séance au parlement (7 septembre 1581), il se présenta donc accompagné des ducs de Guise et d'Aumale [2] qui, avec le reste de leur famille, assistèrent ensuite (18 septembre) aux noces ridiculement splendides du favori, devenu leur parent.

Les complaisances du Balafré, calculées en vue de ne pas perdre tout accès à la cour, eussent pu devenir suspectes à

(1) De Thou, liv. LXVIII.

(2) Dont, peu après (18 décembre 1581), le roi et les reines allèrent tenir un fils (Charles de Lorraine) sur les fonts de baptême, à Anet.

Henri III, si les grands n'étaient trop habituellement enclins à déposer leur ombrage même pour accorder crédit aux démonstrations de dévouement et de culte, comme à des preuves de penchants naturels envers leurs personnes. Cette persévérance obséquieuse devait pourtant s'arrêter devant un dernier sacrifice. Mayenne avait consenti (juin 1582) à vendre son titre d'amiral au duc de Joyeuse, moyennant cent vingt mille écus payés encore par Henri III; et le monarque, pour dépouiller la famille, voulant exiger aussi du duc de Guise la cession de sa qualité de grand maître en faveur de d'Épernon (1584), rencontra une résistance inflexible qu'il punit en paralysant, dans le palais, au profit d'une autre charge, l'exercice de toules les prérogatives de celle-ci [1].

Guise, jusqu'au point où ses intérêts pouvaient lui paraître sérieusement menacés, ne jugeait pas à propos de revêtir les formes d'une opposition ouverte. Quoiqu'il pressentît sans doute la chance de s'élever sur les ruines des Valois, il ne désirait pas encore abattre de vive force un édifice crevassé de toutes parts et prêt à s'écrouler. Il n'avait point évité d'être présent (4 juillet 1581) au lit de justice dans lequel Henri III obtint d'autorité l'enregistrement de neuf édits bursaux rendus nécessaires par les prodigalités royales. L'impopularité de ces actes, il est vrai, servait et avançait au fond les desseins du duc. Mais lorsque, deux ans plus tard (mars 1583), le souverain, pour opposer un insignifiant contrepoids au mépris inspiré par l'immoralité de son règne, aura conçu la pensée, blâmée en chaire par un célèbre prédicateur de l'époque (Poncet) de fonder une nouvelle confrérie de pénitents à laquelle il associe ses favoris, ce seront encore les

(1) *Histoire des guerres civiles de France*, par Davila, liv. VII.

frères du Balafré, Mayenne et le cardinal, qui rempliront, l'un l'office de maître des cérémonies, l'autre celui de porte-croix, à la solennité d'inauguration.

Obéissant avec suite aux élans d'un esprit aussi étendu, aussi souple qu'ambitieux, profitant des heureux dons d'un caractère actif, dominateur, mais prudent et affable, Henri de Lorraine ne néglige pas les démonstrations publiques à l'égard de ses partisans connus; il leur donne les témoignages de l'attachement le plus cordial; il figure (novembre 1582) avec plusieurs de ses parents aux funérailles du premier président de Thou, serviteur dévoué de sa maison[1]; le cardinal et lui assistent (août 1583) à celles de l'évêque de Rimini, nonce du saint-siége, et y font porter plusieurs douzaines de torches armoriées[2]. Dans sa correspondance particulière, il multiplie les recommandations personnelles; il s'intéresse à la santé de ses amis et s'en informe affectueusement; il invite ceux-ci avec bonne grâce à venir chez lui : « Vous y « commanderez, dit-il, comme ferez tousjours sur tout ce quy « sera en ma puissance. Venez voisiner quant vous n'avez que « faire, et chez vous vous ne serez avecq plus de puissance « qu'en la mayson de vostre très affectionné et très asseuré « amy Henri de Lorraine[3]. »

Parfois il laisse percer ses ennuis, ses préoccupations : « Je « m'en vays tantôt, écrit-il à d'Inteville, en ma maison de « Marchais où j'essayeray de prendre quelque plaisir à la « chasse : et y réveilleray les perdrix que j'y ay laissé sy long-« temps en repos et de là j'iray à Guize ou ma femme me trayne « à cause des baux quy sont à redonner. Elle y veut avoir ses

(1) L'Estoile.
(2) *Idem.*
(3) Mss. Dupuy, v. 537, lettres à d'Inteville, mai 1582, août 1584.

« épingles à toute force. Nous essayerons à y grignoter quel-
« que chose et ferons à la fin les bons mesnagers[1]. »

De tant de talents, de relations, de démarches, combien ne devait-il pas résulter d'importance, de ressources pour le duc de Guise? Aussi, tandis qu'il prend sans éclat ses mesures dans la perspective des événements qui se développent, de tous côtés les regards, ombrageux ou confiants, sont attirés vers lui. Des adhérents exaltés, indiscrets risquent même déjà de compromettre ses destinées en pensant peut-être les assurer. A cette époque (1580) paraît le fameux ouvrage intitulé : *Stemmatum Lotharingiæ ac Barri Ducum Tomi septem*, etc., composé par François de Rosières, archidiacre de Toul, dédié à Charles III, duc de Lorraine, et imprimé à Paris[2], effet d'une grave inadvertance sans doute, *avec privilége de Sa Majesté royale*.

Dans ce livre, où l'auteur, doué d'une immense érudition et protégé du cardinal de Guise, donne pour souche à la maison de Lorraine Anténor prince troyen[3], puis la fait provenir en ligne directe premièrement d'un fils de Clodion sur lequel Mérovée aurait usurpé, ensuite de Charlemagne dont les descendants se seraient vu ravir la couronne de France par Hugues Capet et ses successeurs, on ne remarqua pas d'abord le caractère fabuleux des assertions, la fausseté des documents, les attaques portées aux droits et à la possession des Valois, enfin les injures adressées à la personne du roi. Mais de tels vices ne pouvaient demeurer longtemps inaperçus; et, le 29 jan-

(1) Mss. Dupuy, v. 537, lettres à d'Inteville, été de 1581.

(2) *Apud Guilielmum Chaudière, via Jacobœa, sub signo temporis et hominis sylvestris*, 1580.

(3) « Jugez du reste par cette singularité ! » (*Histoire secrète de quelques personnages illustres de la maison de Lorraine*, par Chevrier, tome Ier).

vier 1583, Rosières fut minutieusement interrogé, à Toul, sur les sources de divers articles de son ouvrage, par deux commissaires, Jacques Viart, président à Metz, et Nicolas Bruslart de Sillery, conseiller au parlement de Paris. Il essaya d'abord d'invoquer son caractère ecclésiastique pour se soustraire à la juridiction d'un tribunal séculier ; mais on lui objecta que son œuvre avait été publiée avec privilége du roi. Cherchant alors à se disculper quant aux intentions, il prétendit « n'avoir jamais estimé pouvoir offenser personne, sin- « gulièrement Sa Majesté, et la supplia très humblement le « vouloir excuser s'il y avoit quelques mots qui lui feussent « par imprudence eschappéz..... Admonesté de dire qui l'a- « voit meu ou conseillé d'escripre ceste histoire, il répondit « l'avoir faicte pour un recueil de ses études et en faveur des « princes de Lorraine, ducs de Bar, et de sa patrie, et non « par instruction d'aucun.

« Rosières, amené prisonnier à la Bastille, comparut, le « 26 avril 1583, devant le conseil du roi, en présence des « ducs de Guise et de Mayenne. Il supplia de nouveau Sa Ma- « jesté lui pardonner sa faute et user envers lui de bonté et « de miséricorde. Le garde des sceaux l'admonesta en peu de « mots mais sévèrement, après quoi la Reine mère du Roi le « supplia de pardonner pour l'amour d'elle et du duc de Lor- « raine son gendre. Rosières répéta sa sollicitation au Roi, « prononça à genoux l'aveu de son crime capital, protesta de « son repentir, qu'il estoit prêt à recevoir telle condamnation « qu'il plairoit à Sa Majesté, et la pria user de bonté et misé- « ricorde [1]. »

Il obtint grâce de la vie. Son ouvrage, condamné par arrêt

(1) Interrogatoire de Rosières et procès-verbal, Mss. Brienne, v. 122, fol. 309.

particulier de Henri III, était destiné à produire toutefois un long retentissement. Il formulait, d'une manière plus grave, toute généalogique et tout historique en apparence, les allégations énoncées antérieurement sur un ton vague et passionné, dans le fameux mémoire de l'avocat David ; il tendait à consacrer authentiquement des prétentions que l'esprit de parti devait, sous tous les prétextes, remettre en avant et soutenir durant le cours des troubles par lesquels la France avait encore à passer. On le supposait écrit à l'instigation des Guises dont les partisans, de leur côté, en rejetaient sur les huguenots la machiavélique conception. Il ne pouvait donc pas manquer de susciter des répliques. L'importance réelle du rôle joué par ceux dont il établissait les droits imaginaires ne permettait pas de se borner simplement à répondre sous forme de plaisanterie : « Oh! nous avons en France plus d'étoffe qu'il « ne faut pour nous faire des maîtres et de bons Rois, sans « en prendre de race étrangère. C'est avec raison que cette « ingénieuse satyre du catholicon d'Espagne leur a dit mali- « gnement : faites mieux, obtenez du Saint-Père une belle « croisade contre les Turcs et allez reconquérir ce beau « royaume de Jérusalem qui vous appartient à cause de Go- « defroy votre grand oncle..... Laissez ce malotru royaume « de France à qui voudra bien s'en charger. Il ne faut pas que « votre esprit né pour les Empires et la monarchie universelle « du monde habitable s'humilie à si petits desseins. »

Un *Discours*[1] *sur le droit prétendu par ceux de Guise sur la couronne de France*, « chose commune en ce royaume,» après avoir discuté, avec plus de profondeur et de détail, la généa-

(1) Imprimé en 1583 et attribué à Duplessis-Mornay. (Bibl. de la ville de Reims, Histoire Mss. de la maison de Lorraine, par Lacourt, v. 3, p. 207.)

logie publiée par Rosières, qui les « tire tout couronnéz du « ventre du cheval de Troie, » formulait, comme conclusion, ce raisonnement digne de remarque : « Or, ce sont cepen- « dant les fables dont ilz repaissent le peuple en dénigrant « tant qu'ilz peuvent nostre loy salique comme fausse et con- « trouvée tout à propos : comme ainsi soit toutes fois qu'ores « mesmes ce qu'ilz prétendent fust vray, qui est très faux, « depuis qu'un état est affermy en une maison par vocation « légitime, par une approbation de l'estat et du peuple, mes- « mes par tant de centaines d'années, ce soit une marque « évidente que Dieu a tranféré le Royaume dans cette maison « là, contre lequel en vain on s'efforce et à l'arrest duquel « les peuples sont tenuz d'acquiescer..... Mais, parce que « maint droict bien liquide est demeuré derrière, faute d'une « armée, et maint tort est venu au-dessus du droict, parce « qu'au bout de ses allégations il avoit des forces pour l'au- « thoriser, le principal est d'empescher qu'ilz n'accompa- « gnent leurs fraudes de forces et mesmes des nôtres propres, « ce qui advient bien souvent après les guerres civiles qui « rendent le peuple impatient en son état présent et affamé « de nouveauté. »

Plus tard parut la réfutation dont, en des circonstances très critiques, le roi se décida à charger Pontus de Thiard de Bissy, évêque de Châlons[1]. Dans ce court écrit composé en latin, puis traduit sous le titre d'*Extrait de la généalogie de Hugues, surnommé Capet, Roy de France, et des derniers successeurs de la race de Charlemagne en France*[2], le savant prélat, conservant un anonyme prudent vis-à-vis des Guises, s'en

(1) Littérateur, philosophe, mathématicien distingué, l'un des sept poëtes de la pléiade de Ronsard.

(2) *Imprimé à Paris, chez Mamert Patisson, imprimeur du Roy.*

prenait d'abord au Dante qui a fait dire à Hugues Capet lui-même[1] qu'un boucher de Paris (*un beccaio di Parigi*) fut son père, « impudente et mensongère injure laquelle on ne pou-« voit porter patiemment. » En conséquence Thiard établissait, à son tour, la filiation du chef de la troisième race ; il le faisait descendre, dans la ligne paternelle, de Vitikind, roi des Saxons, marié à Berthe, fille de Carloman, frère de Charlemagne, et, par sa mère Hadvide, de cet empereur directement. Puis, « s'estant aperçeu que quelqu'un maintenoit qu'il « restoit encores des successeurs en ligne masculine de Char-« les, duc de Lorraine..... et que sous ceste déduction de li-« gnée aucuns se vantoyent de tirer leur origine de Charle-« magne..... prenans par ceste raison un coloré prétexte de « concevoir quelque désir et se figurer un imaginaire droit « à ceste couronne..... » Pontus rappelait que Othon, fils de Charles de Lorraine, mourut sans laisser de postérité mâle. « Ainsy, » ajoutait-il en terminant, « il appert que la race mas-« culine de Charlemagne finit il y a 573 ans..... l'an 1005..... « et me pense estre acquitté de ce que j'ay promis, ayant « monstré qu'il n'y a plus personne de la race de Charles, « frère de Lothaire : et que ce qui s'en dit autrement n'est « appuyé que sur une vaine fumée de fables, sans aucun fon-« dement d'histoire véritable. »

L'audace de semblables prétentions d'une part, de l'autre le recours jugé nécessaire à de telles réponses, constataient la faiblesse de la royauté et portent témoignage de l'incertitude morale, de la lutte d'idées, à cette époque qui n'était plus le moyen âge, qui n'ouvrait pas encore l'ère de la monarchie absolue, où les institutions, comme la conscience, subissaient un travail profond, actif et pénible, où l'aristocratie en déca-

(1) *Purgatoire*, chant XX.

dence s'aliénait elle-même et, pour subjuguer la couronne, cédait au besoin d'associer à ses tentatives l'esprit et les forces vivaces du tiers état ainsi introduit dans la sphère des débats politiques. Le désordre envahissait même les conseils de l'État, remplis par les favoris, « jeunes gens encore plus dépourvus de sens que de barbe[1]. » Des prodigalités continuelles avaient vicié l'administration. Tandis que la milice, ne recevant ni solde ni fournitures, était forcée de se pourvoir par le larcin et le pillage, les ambassadeurs ne touchaient pas leurs appointements; des cinq mille hommes d'armes ordinairement enrôlés on ne comptait alors que le tiers sous les drapeaux; la moitié des chevau-légers n'était pas montée, faute de moyens pour s'entretenir; et l'infanterie, quoiqu'elle fût assez bien disciplinée, ne répondait point en nombre à la grandeur du royaume soutenu presque uniquement par les ressources des opulentes villes de Paris et de Lyon[2]; la France se trouvait « réduite à craindre de toutes parts et à se déchirer de ses « propres mains[3]. »

A la cour, passible elle-même du malaise général, tout changeait d'aspect. « Ne sauriez croire, » écrivait le cardinal de Guise au duc de Nemours[4], « le peu de plaisir que nous y avons « pour ce jourd'huy, et ne trouverez ung gentilhomme seul « qui courtise les dames, et quand le Roy va à présent chez la « Royne je vous asseure que y va accompaigné de troys ou « quatre de nous seulement avec deffences de n'y laisser en« trer ung seul gentilhomme quel qu'il soit, et ne vous sçau« roys dire combien est qu'il me y ennuye et croy que sy estiez

(1) *Relations des ambassadeurs vénitiens*, tome II, p. 507.
(2) *Idem*, p. 611, 613, 615.
(3) *Idem*, p. 551.
(4) Mss. Béthune, v. 8688, fol. 11.

« par deçà vous trouveriez cette compaignie toute autre que « vous n'avez pas faict par cy devant. »

Aussi tous les rangs de la nation étaient-ils livrés à un mécontentement du présent, à une méfiance, à une inquiétude pour l'avenir que résumait assez fidèlement la caricature allégorique intitulée : *Pourtraict de l'homme du temps* [1] (1580). Muni d'amples oreilles, portant un cadenas à la bouche, une aile à un pied et un boulet à l'autre, ce personnage, à mystérieuse et double physionomie, saluait le diable placé à sa main droite, de la gauche donnait un cœur à manger à deux oiseaux et adressait à ses contemporains les règles de conduite suivantes :

« Ne te laisse gaigner au désir qui te meine,
« Régis ta passion, aye un pied en arrêt
« Salue celuy là qui ton ennemy est
« Oy tout, n'aye à parler la langue trop soudaine,
« Aux promesses ne croy, la foi d'aucuns est vaine,
« Ne donne à tous ton cœur ou, si cela te plaist,
« Regarde, feins d'aymer celuy qui te déplaist,
« Ne prends point l'incertain pour la chose certaine,
« . . . . »

Selon quelques écrits des protestants cependant, « la suprême restauration du royaume de France, » formulée en « remonstrances adressées au Roy très chrestien pour l'abolition des tailles et payement entier de ses debtes sans fouler « le peuple, moyennant une paix assurée, » était facile à obtenir « en unissant également l'une et l'autre des deux religions, les authorisant autant l'une que l'autre : leur donnant « réciproquement temples dans les villes, chambres mi-parties

(1) Estampe de l'époque, reproduite dans le *Magasin pittoresque*, année 1840.

« aux courts de parlements et généralement en pareil nombre « aux charges quelconques. » A ce prix, le peuple était censé devoir acquitter volontiers toutes les dettes du roi, lui fournir d'abondants subsides; Dieu même ferait « resplendir Sa « Majesté sur toutes les nations du monde et amplifieroit ses « limites sans beaucoup de travaux, sans pertes d'hommes, « sans beaucoup de peines et sans effusion de sang. » En effet, disait-on, les états de Flandre avaient déjà demandé, « voire par « importunité, qu'il pleust au Roy s'emparer de la souveraineté « de leur pays qui luy appartenoit à meilleur titre qu'aux Roys « d'Espagne ; » le royaume d'Angleterre était déclaré avoir « depuis peu d'années faict quasi semonce d'être annexé en la « maison de France par le moyen d'un mariage ; » les états du Portugal « ne souhaitoient que de rendre le Roy prince souve- « rain de leur pays ; » le duché de Milan, le royaume de Navarre lui seraient promptement restitués.

Ces rêves extravagants se trouvaient accompagnés de commentaires haineux et satiriques : le duc de Mayenne avait seul empêché la facile incorporation de la Franche-Comté à la Bourgogne ; « pour le regard des royaumes de Sicile « et autres pays qui appartenoient de droit au Roy et non « à l'Espagnol, » Sa Majesté était suppliée de « permettre « aux seigneurs de Guise, qui contestoient que ledit royaume « leur appartînt, d'aller à la conqueste de leur pays et si « bon leur sembloit de passer plus outre pour débeller con- « tre le Turc qui destenoit leur royaume de Jérusalem. En « ce faisant elle eust nettoyé et descombré son royaume « d'une race, seule cause de toutes les séditions et guer- « res civiles, pour laquelle le peuple estoit tant dévotionné « que si elle estoit dans les fins et limites de ses prétendus « royaumes on prieroit à Dieu qu'elle n'en peust jamais bouger « ou qu'elle n'en revinst jusqu'à ce qu'on lui mandast de re-

« tourner. » Au désir de la proscription des Guises se trouvait joint celui de voir « vuider hors du pays tous estrangers, « Italiens, pour suivre et accompagner ceux qui estoient, » reproche applicable à Henri III lui-même, « à moitié, du costé « maternel, de leur nation, afin de repurger tout le pays et « royaume de toutes mesures, inventions nouvelles et autres « malefaçons de faire. »

CHAPITRE III.

HENRI DE LORRAINE, DUC DE GUISE ; CHARLES DE LORRAINE, DUC DE MAYENNE.

1581 — 1585.

Nul germe de calme durable n'avait donc pu s'établir dans le royaume ; on n'avait d'aucun côté sérieusement déposé les armes : à peine étaient-elles suspendues. Un terrible fléau naturel, la peste, sévissant principalement contre la capitale et ses environs, s'ajoutait aux maux enfantés par une administration faible et méprisée, par les déchirements de partis.

« Le Roy se trompe fort s'il pense avoir aucune des places « autrement que par force et me doubte que nous en serons « comme par les années passées [1], » écrivait Mayenne, de Dauphiné où l'obstination des réformés avait impérieusement exigé son retour à la tête de troupes dont on voulait élever la force à dix mille hommes d'infanterie (six mille Français, quatre mille Suisses) et à douze cents chevaux.

La formation d'un camp aussi considérable soulevait toutefois de graves difficultés financières. Dans le public, ou du moins parmi les personnages bien informés, on prêtait d'ailleurs à cette expédition (tant « les choses à la cour allaient « dans des directions variées, pour tant de diverses humeurs, »)

(1) Mss. Béthune, v. 8893, fol. 3.

un but politique plus étendu, tel que la surprise de quelque place du Milanais ou le recouvrement du marquisat de Saluces. Vis-à-vis du gouvernement français l'Espagne semblait s'alarmer de pareils bruits, « pour n'être pas trompée et faire « savoir qu'elle s'en était aperçue[1]. » On supposait aussi que Mayenne ferait tourner sa nouvelle mission au profit de ses desseins personnels, en propageant et fortifiant la Ligue. Or, une députation des rebelles de cette province s'était rendue à Paris pour négocier, gagner du temps[2]; et (de Saint-Maur des-Fossés, le 28 juin 1581) Henri III publiait, au sujet de « l'acheminement de Monsieur le Duc du Mayne au pays de « Dauphiné avec une bonne et forte armée, » une « *Déclara-« tion*[3] de son intention droicte et sincère sur l'entretènement « de l'édict de pacification » et de sa volonté de maintenir, de tout son pouvoir, la tranquillité du royaume. « Tant s'en fal-« loit que Lesdiguières et ses adhérens eussent voulu ac-« quiescer et obéyr à l'édict : ayans continué journellement à « parachever les fortifications de la citadelle de Gap et de la « ville de Livron, » que cette opiniâtreté motivait la présence de Mayenne en Dauphiné « avec charge expresse néantmoins, « avant que d'employer ses forces, de convier, semondre et « interpeller lesdits Lesdiguières et ses adhérens de remettre « lesdites villes en l'estat ordonné par l'édict, et ce faisant, de « les faire jouir du bénéfice d'iceluy. » Cet acte du roi se terminait en « admonestant lesdits subjects de ne concevoir au-« tre opinion de l'acheminement de son cousin audit pays de « Dauphiné. »

Démentant les préventions conçues contre lui, persévérant

(1) Papiers de Simancas, B 52, pièces 40, 67, 96.
(2) *Idem*, pièce 58.
(3) *Paris*, *Frédéric Morel*, 1581.

dans son système modéré, usant avec sagesse d'une influence déjà acquise, le duc de Mayenne parvint très promptement à rétablir le calme sans avoir recours à la force. Aussi, « sur la « proposition faicte, en l'assemblée du conseil tenu à Vyenne « (le 10 juillet 1581), par le sieur de Cugie, tant en son nom « que de plusieurs gentilzhommes, communaultéz et autres « particuliers, à ce qu'ils feussent receuz à jouir du bénéfice « de l'édict auquel ilz offroient d'acquiescer et se distraire de « tous autres, mesmes de ceulx de la nouvelle religion préten- « due réformée qui n'y voudroient obéir, le dit Sieur Duc les « reçeut en la protection du Roy et sienne, déclarant que Sa « Majesté vouloit et entendoit qu'ilz feussent conservéz sans « qu'il leur feust aulcunement mesfait en leurs personnes et « biens, pourvu qu'ils ne se despartissent et donnassent ayde « et faveur directement ou indirectement à ceulx dudit party « qui ne vouldroient obéir et acquiescer à l'édit et qu'ils feis- « sent aussy pour le service du Roy ce qu'estoient tenus et « debvoient bons et loyaux subjectz. »

D'après cette réponse, « les gentilshommes et députés des « églises du bas Dauphiné, assemblés à Bordeaux, » prirent (19 juillet) la résolution « de vivre sous l'obéissance du Roy ; » Lesdiguières et d'autres agirent simultanément de même à Gap ; et Mayenne, en échange, donna (le 26) promesse formelle à tous les chefs, qui « le reconnoissoient par ses ac- « tions passées *prince de foy et de vertu* [1], d'exécuter l'édit de « pacification [2]. »

Ainsi le Dauphiné paraissait de nouveau « assuré » au roi ; et Mayenne, faisant en pacifique vainqueur son entrée dans les villes soumises ou affranchies par lui, recevait gracieusement

(1) Mss. de Baluze, v. 238, fol. 181.
(2) Mss. de Brienne, v. 208, fol. 33, 53.

les hommages des « consuls, manans et habitans dont les « harangues et remonstrances » le qualifiaient de « prince gé« néreux, magnanime, excellent, issu et extrait de sang illus« trissime, descendu de ce grand Roy et Empereur Charle« magne, ayant triomphé par-dessus tous ceux qui avoient eu « telles et semblables charges de Sa Majesté : car non-seule« ment avoit vaincu, mais avoit gaigné les cœurs des vain« cus[1]. » Mayenne pouvait donc, sans aucune forfanterie, écrire au duc de Nemours (7 septembre 1581) : « Ceux de la « religion ont eu tant de créance en moy qu'ils m'ont remis « les principales villes qu'ils tenoient et entr'autres Livron et « Gap que je fais démanteler si bien qu'il leur seroit très diffi« cile à l'advenir de s'y pouvoir ramager[2]. »

(1) « La ville de Tallard au dit seigneur estant entré dans le dit lieu :

« Graces ne puis rendre assez suffisantes
« A ton cœur noble, et magnanimité,
« Veu tes vertus estre si excellentes,
« Qui donnent aide à ma nécessité,
« Non seulement pour moy en vérité,
« Ains pour tous ceux qu'à toy se vont retraire,
« Ausquels tu es tant second et prospère,
« Dont prions Dieu, qu'en grand félicité
« Puisse régner sans fortune contraire,
« Veu que de nous tu as tant mérité. »

« Au mesme, au département du dit lieu :

« Très cher seigneur, Dieu vous convoye,
« Et vous conduise seurement,
« Soit en chemin, soit en la voye,
« Soit en vostre résidement,
« Et vous doint le gouvernement
« Remettre si bien et conduyre
« Que vous ayez contentement
« Et que nul y vous puisse nuyre. »

(*Harangue et remonstrances au duc de Mayenne à son entrée à Tallard*, 21 *septembre* 1581, *Lyon*, *Benoist Rigaud*, 1583.)

(2) Mss. Béthune, v. 8819, fol. 103.

Par un effet naturel de l'extrême agitation générale, les affaires politiques se compliquaient alors au dehors non moins qu'à l'intérieur du royaume. Sur celles de l'Écosse, au début du règne d'un jeune souverain, influait Lennox, agent présumé des princes lorrains, jaloux de resserrer, au moyen de leur appui, d'anciennes alliances entre la France et sa patrie (août) et de déterminer, dit-on, une expédition du duc de Guise lui-même à la tête de forces destinées à attaquer Élisabeth.

La succession au trône de Portugal, très précairement occupé par le vieux cardinal Henri[1], avait ouvert à tous les droits, à toutes les prétentions, une arène dans laquelle s'étaient rencontrés, entre autres, la mère du roi de France et le roi d'Espagne. Bien que Philippe II eût fortement pris pied sur ce terrain et ceint une seconde couronne, il se préoccupait des démarches de Catherine pour saisir du moins la possession du Brésil. Le monarque catholique était impatient (octobre) d'obtenir des éclaircissements à cet égard, par l'intermédiaire du duc de Guise qu'il considérait comme toujours pénétré « d'affection pour lui et du désir de conserver la paix « publique. » Philippe se montrait réciproquement porté à la confiance en son zèle pour le maintien « entre lui-même et le « Roi très chrétien d'une véritable fraternité[2]. »

C'était surtout au sujet des Pays-Bas que l'harmonie semblait compromise. Les rapports du duc d'Anjou avec les états de ces provinces qui avaient solennellement déclaré Philippe II déchu de ses droits à les gouverner, les voyages de Monsieur en Flandre, son entrevue (mai) avec le prince d'Orange dont la tête était mise à prix par le roi d'Espagne, tout y signalait

(1) Mort en 1579.
(2) Papiers de Simancas, A 55, pièce 58.

l'imminence d'une révolution sur les moteurs et les complices de laquelle l'attitude réservée et les dénégations de la cour de France ne jetaient point un voile suffisamment impénétrable aux regards soupçonneux du fils de Charles-Quint. Comment ne pas se plaindre en effet, et comment croire que, sans aucune participation, contre la volonté même de son frère, le duc d'Anjou eût pu à lui seul former une armée évaluée au moins à huit mille fantassins et à trois mille chevaux, marcher avec elle, à l'appel précipité de Guillaume de Nassau, et en détacher une partie pour combattre dans le Cambrésis les forces commandées par l'habile prince de Parme!

Le succès n'allait pas toutefois couronner d'abord ce début. Bientôt le duc d'Anjou s'était vu abandonné d'une partie de ses compagnons. D'Elbeuf, son lieutenant général, qui l'avait suivi par entraînement et qui, par politique de famille, devait ne point vouloir contribuer à nuire ouvertement au roi d'Espagne, venait de donner, avec ses quatre cents cavaliers d'élite, le fâcheux exemple de retourner en France. De cette armée affaiblie, une très petite portion parvenait à rejoindre les troupes des états, tandis que Monsieur, sous prétexte d'y conclure un mariage tant désiré, tant espéré, passait (22 novembre) en Angleterre dont la souveraine lui donnait, à défaut de mieux, des promesses, des fêtes, des secours en argent, puis, se décidant pourtant à l'accepter comme instrument contre Philippe II, lui prêtait des vaisseaux et le faisait transporter à Anvers. Là enfin, avec l'aide intéressée et hypocrite d'Elisabeth et de Guillaume *le Taciturne*, il entrait pompeusement en jouissance (10 février 1582) des titres de duc de Brabant, de Gueldres, de comte de Flandre, et il échangeait des serments avec ses nouveaux sujets.

S'il est vrai que la cour de France n'avait pas repoussé,

avait favorisé même l'occasion de se trouver délivrée de la turbulente présence du duc d'Anjou et de celle d'une certaine quantité de chefs réformés, partis à sa suite, on ne saurait douter non plus qu'il n'entrât parfaitement dans les desseins des Guises de le voir éloigné, lancé au milieu d'affaires qui le distrayaient de celles du royaume, en butte au ressentiment de Philippe II et à la méfiance des catholiques dont, tout en affectant de ne pas abandonner la foi, il allait fortifier les ennemis. Les princes lorrains cependant ne pouvaient souhaiter à l'héritier présomptif de la couronne une réussite propre à le mettre en état de se rendre redoutable en rentrant en France avec un nombreux parti, si son frère jugeait à propos de l'y appeler pour appuyer sa propre autorité et pour lutter contre la Ligue. Aussi le duc de Guise n'était-il peut-être pas complétement sincère lorsqu'il écrivait : « L'on « vient d'avoir nouvelles comme Monsieur est arryvé à An- « vers et fait serment de Duc. Dieu luy ède, donne bonne « issue[1]. »

Quant à la politique de la France, cette expédition du duc d'Anjou, qu'on soutenait en réalité[2] sans y participer officiellement, offrait l'avantage de prévenir une intervention trop directe de Philippe II dont la puissance, déjà si considérable, accrue encore par l'addition du Portugal, restait du moins sérieusement absorbée tant que s'entretenait le foyer des troubles dans les Pays-Bas. Le monarque espagnol ne s'abusait point à cet égard. Sous le nom du duc d'Anjou, il reconnaissait une coopération avantageuse aux réformés[3] et qui, lui enlevant la Flandre, créait un précédent funeste pour ses

(1) Mss. Dupuy, v. 537, lettre à d'Inteville, 4 mai 1582.

(2) *Archives curieuses de l'histoire de France*, série 1re, tome X, lettres de Busbec, ambassadeur de l'empereur.

(3) *Idem.*

autres États. Il lui importait donc d'arrêter de tels effets et de susciter à Henri III, dans l'intérieur de son royaume, des difficultés qui l'empêchassent de fournir des renforts à son frère, qui même pussent tourner au profit de l'influence espagnole en paraissant ressortir du besoin de protéger la religion catholique. Paralyser l'action de Monsieur sur les Pays-Bas, stimuler la Ligue en France, tel était le double objet impatiemment recherché par Philippe II. Mais, indifférent sur les moyens qui, chez lui, ne rencontraient d'opposition ni dans la pureté de caractère, ni dans la timidité d'esprit, ce monarque se trouvait dominé quant au choix des hommes. Nuls ne pouvaient concourir plus efficacement à ses desseins que les Guises dont la renommée et le pouvoir grandissaient chaque jour, dont le crédit devenait incomparable, unique dans le royaume, que le clergé, que la noblesse catholique regardait comme sa dernière espérance, comme ses véritables chefs. Il fallait par conséquent, à force de promesses pécuniaires[1], de secours de tout genre[2], décider le Balafré à agir d'une manière énergique et immédiate. De leur côté, tout en témoignant quelque bonne grâce à cette famille, Henri III et sa mère ne s'aveuglaient point sur le danger. En vue des démarches des princes lorrains, le roi avait renouvelé

(1) Quoique par actes successivement passés à l'hôtel de Guise, les 2, 7 avril et 6 mai 1582, il eût acquis, de Philippe et Jehan de Rambures et de Perceval de Boulainviller, moyennant le prix de 52,500 livres, les cinq seizièmes et un quart du comté de Courtenay, évalué en totalité à 160,000 livres, quoique par un accord fait avec le conseiller de la Viéville, le 8 juin suivant, il se fût rendu possesseur de la moitié de la terre de l'Argillières, à la charge de servir trois mille livres de rente aux sieurs de Cadenetz (Mss. de la Bibl. nat., suppl. franç. n° 2725, cartulaire de Guise, fol. 351 et 355.), le duc de Guise n'en éprouvait pas moins habituellement de pressants besoins d'argent.

(2) *Vie du duc Henri de Guise*, par Pérau.

(avril 1582) à tous les gouverneurs et commandants de provinces l'injonction de ne tolérer aucunes levées.

Guise envisageait cependant avec circonspection la gravité d'une démarche ouvertement hostile à l'intérieur. Il travaillait sans relâche à consolider sa position et son influence par tous les moyens[1]; il flattait son propre parti, se bornait à faire des préparatifs pour les éventualités et montrait alors du penchant à adopter uniquement, comme préliminaires indispensables, les vues de Philippe II, contraires au duc d'Anjou.

Tirant des renforts d'Allemagne et de France, secondé par le jeune duc de Montpensier et par le maréchal de Biron, Monsieur soutenait la guerre (mai et juin) avec cette alternative de succès presque toujours favorable aux agresseurs, dont la cause s'affermit ainsi par la durée que lui raviraient des défaites réelles. Mais Philippe était trop expérimenté et trop peu scrupuleux pour ne pas se souvenir qu'en pareils cas ce que la puissance des armes ne suffit point à résoudre peut se dénouer par l'emploi de procédés plus sombres et non moins violents. Un chef vaut souvent mieux qu'une armée et

(1) De concert avec son épouse, « désirant l'honneur de Dieu, l'exalta- « tion de son saint nom, le salut de leurs ames et de leurs subjetz, con- « server et amplifier en leurs terres la religion catholique en laquelle « consiste le vrai culte et service divin, considérant qu'en le comté d'Eu « qui estoit de grande et belle étendue n'y avoit encores de collége où la « jeunesse peust estre instruite en bonnes mœurs, avoient résolu (au « château du Louvre, le 9 janvier 1582) fonder et dotter en leur comté « d'Eu un collége de la compaignie du nom de Jésus et promis de faire « ériger, batir et meubler un collége avec son église, habitation et classe « au lieu où parcidevant estoit l'hospital et Hotel-Dieu et promis, pour « l'entretien à tousjours de vingt-cinq personnes, dont quatre professeurs, « régents et élèves, donner deux mille livres de rentes à prendre en qua- « tre termes sur le produit de la vente des bois du comté d'Eu. » (Mss. de la Bibl. nation., suppl. franç. 2725, cartulaire de Guise, fol. 338.)

est plus facile à détruire. De tels exemples se produisent dans tous les temps agités ; on a vu comment ils se multipliaient en ce siècle sanglant. Guillaume de Nassau venait (18 mars) d'échapper miraculeusement au premier attentat dirigé contre ses jours. Le duc d'Anjou allait, à son tour, devenir le point de mire d'une conspiration dont les effets eussent pu porter coup non-seulement à l'autorité, mais à la personne de Henri III. L'instrument de cette coupable entreprise, Nicolas Salcède, d'origine espagnole, homme perdu de crimes, fuyant une condamnation capitale[1] pour faux monnayage, et fils de Pierre Salcède, adversaire du cardinal de Lorraine dans une circonstance assez marquante de la vie de ce prélat, était venu joindre Monsieur et s'offrir à lui avec une troupe qu'il amenait. De bons services rendus, lors de la délivrance de Cambray, lui avaient acquis la bienveillance et donné accès dans l'intimité du prince. Cependant ses relations connues avec l'Espagne eurent bientôt excité l'ombrage de Guillaume de Nassau qui le fit arrêter à l'improviste (26 juillet).

Il est certain que Salcède se trouvait, par sa mère, allié au duc de Mercœur et qu'il avait dû son évasion à l'intérêt que lui portait la maison de Lorraine. Plusieurs historiens[2] en ont conclu qu'il se chargea de tenter le meurtre du duc d'Anjou et du prince d'Orange, d'après les encouragements et même les instructions directes du duc de Guise; d'autres se sont abstenus, par système probablement, de faire mention du Balafré en donnant le récit de ce complot, dont quelques-uns se bornent à attribuer la conception exclusive au roi d'Espagne. Enfin les apologistes de la maison de Guise repoussent le soupçon en regardant comme tout à fait invrai-

(1) Prononcée par le parlement de Rouen, le 22 décembre 1581.
(2) De Thou, Dufau, Pérau, etc.

semblable que les princes lorrains se fussent confiés, dans une affaire aussi grave et qu'il importait autant de tenir secrète, à l'un de leurs ennemis naturels, puisque le père de Salcède avait péri dans la nuit de la Saint-Barthélemy. Or, cet argument a été exploité en sens inverse par les écrivains les plus hostiles aux Guises; ils ont voulu y trouver un témoignage de la perfide dissimulation et des profonds calculs de ces princes qui eussent choisi précisément et employé ici un homme non suspect d'être leur agent ou leur partisan. Au reste, l'accusation est demeurée dans le domaine des conjectures, car on ne saurait qualifier de preuves les premières dépositions, bientôt rétractées, d'ailleurs, du coupable, en présence des tortures et à la perspective du supplice.

Salcède, en effet, après son arrestation, commença par déclarer (22 juillet)[1] s'être, sur l'ordre du duc de Lorraine, rendu à Paris, à plusieurs reprises, et avoir conféré avec Guise et Mayenne qui, sous la garantie de son serment, lui auraient exposé comment ils étaient assurés de la noblesse et de toutes les villes de Picardie, du pays de Caux et du Contentin, des ports de Granville, de Cherbourg, de Brest, de Bayonne, ainsi que de Lyon par où pourrait pénétrer l'armée du pape, combinée avec celle qui se levait en Savoie, tandis que les troupes du roi d'Espagne entreraient à travers le Béarn. Les Guises, ayant ainsi « fait la plus grande diligence « possible et bien donné ordre pour mettre le Roy en cage, » eussent chargé Salcède, selon son propre dire, de porter au prince de Parme un double de l'état détaillé des forces de leur parti, d'engager Farnèse à s'emparer de Calais et de tâcher

(1) *Déposition de Salcède, archives curieuses de l'histoire de France*, série 1re, tome X, p. 154.

S'éloignant un moment du point central de son crédit et de ses démarches, Guise avait quitté Paris, le 13 février 1583, pour aller à Joinville, rendre les derniers devoirs à son aïeule, Antoinette de Bourbon[1], puis en Bourgogne, assister aux noces du duc d'Elbeuf avec la fille du comte de Charny. Mais ces obligations particulières n'interrompaient pas la marche des grands desseins du Balafré. Vers le recours à son alliance, au milieu de tant d'incertitudes et d'appréhensions, semblait en ce moment incliner la reine-mère, soigneuse, depuis plus de vingt ans, de se ménager toutes les chances en entretenant sans cesse une correspondance amicale avec les duchesses de Ferrare, de Nemours, de Guise, et en leur donnant ainsi des témoignages d'intérêt pour leurs parents, à chaque événement qui les concernait, aux entrées en campagne, maladies, mariages, naissances, décès de personnages même jeunes ou insignifiants. Ses lettres avaient quelquefois pour but le maintien de bons rapports apparents simplement, ou encore la communication, selon ses propres vues, de certaines nouvelles politiques, l'envoi de diverses recommandations.

Malgré le défaut d'éclaircissements positifs, le complot de Salcède était généralement regardé comme un premier coup dirigé par la Ligue, coup qui n'avait pas porté, sans doute, mais auquel les circonstances allaient en faire succéder d'autres aussi énergiques et plus féconds.

Desservi de toutes manières par les Guises qui l'empêchaient de recevoir des secours et qui lui suscitaient secrètement des difficultés et des ennemis, le duc d'Anjou, à la suite d'espérances enfantées par quelques succès, se voyait non-seulement à peu près hors d'état de lutter contre le général espa-

(1) Morte à l'âge de quatre-vingt-huit ans, le 20 janvier 1583.

gnol, mais surtout traité par ses prétendus sujets avec tant de méfiance qu'il ne lui restait aucune part, même aucune ombre d'autorité sur les Pays-Bas. Moins mécontent encore du présent qu'alarmé pour l'avenir qui pouvait lui être réservé de la part d'un peuple chez lequel il avait si peu pris racine, ce prince voulut s'assurer des garanties, et, guidé par d'imprudents conseils, il songea à se rendre, de force ou subtilement (janvier 1583), maître des meilleures places de la Flandre, telles que Bruges, Anvers, Dunkerque, pour donner, par les effets de cet acte de vigueur, quelque réalité à son rôle de souverain. Mais, malheureux dans ces tentatives, le duc d'Anjou s'aperçut qu'il n'avait fait qu'inspirer des haines, que mériter des reproches, qu'exciter des vengeances, que recueillir de la honte, enfin qu'empirer sa situation. La cour de France, la reine-mère particulièrement, concevait de vives inquiétudes pour son salut même. On a dit qu'alors, peut-être afin de captiver les affections de Catherine en les servant, le duc de Guise offrit, pourvu qu'on mit à sa disposition huit mille cavaliers, d'aller chercher Monsieur (janvier) et promit de le ramener sain et sauf. Au bruit de son expédition, ainsi motivée, la noblesse française, par un élan spontané, se serait pressée sur les pas de Guise.

Vers cette époque pourtant le Balafré n'était-il pas plus sérieusement occupé d'un projet de descente personnelle en Ecosse, pour délivrer sa cousine, la reine Marie, et combattre l'autorité d'Élisabeth? Du moins Philippe II recommandait-il (de l'Escurial, 6 juin), à son ambassadeur, don Bernardin de Mendoce, de l'informer de ce qu'il « entendrait du duc, si ce qui se tenterait par « ses mains paraîtrait susceptible des inconvénients qu'en « général on appréhendait de l'introduction des Fran- « çais en Angleterre et si son moyen serait suffisant pour

« quelque bon effet avec le secours de l'argent seul[1]. »

Souffrant des défections et de la disette, le duc d'Anjou, vainement soutenu par Guillaume de Nassau dans des essais de réconciliation avec les Flamands, n'eut plus d'autre ressource que de se retirer, à travers les difficultés du terrain et de la saison, en se dérobant à la poursuite du prince de Parme, et enfin de s'embarquer à Dunkerque pour rentrer en France par Calais où il arriva le 28 juin. Ne possédant plus que Cambray dans les États dont il avait été le chef fictif et éphémère, il prit bien quelques mesures pour secourir et ravitailler cette place; mais sa mère le pressait de revenir à la cour où il reparut momentanément (11-21 février 1584), afin de se réconcilier avec son frère. Humilié, découragé, déçu de ses espérances, il avait résolu de passer dans la retraite l'hiver à Château-Thierry, ville de son apanage. C'est là qu'exposé, dit-on, à des menaces d'assassinat, formant encore des projets pour rentrer dans les Pays-Bas ou pour jouer un rôle en France, il ressentit (avril) les premières atteintes d'un mal qui devait le conduire promptement au tombeau (10 juin), dont les symptômes se déclarèrent par d'abondants vomissements de sang, dont on put supposer et répéter que le poison était cause.

Un mois après, jour pour jour, les affaires de l'Espagne s'éclaircissaient encore davantage en Flandre par le meurtre, consommé cette fois, de l'habile et redoutable Guillaume *le Taciturne*.

Naturelle ou violente et, selon que l'envisageaient les opinions contradictoires, avantageuse ou funeste à l'État, la mort du duc d'Anjou était un immense événement pour cette cour « pleine de tourment, d'envie, où les grands se montroient

(1) Papiers de Simancas, A 55, pièce 158.

« plus animés que jamais[1]..... ; » elle marquait aussi un point très important dans la voie que le duc de Guise suivait avec tant d'ambition, d'adresse et de persévérance. On doit donc bien plus douter de la sincérité du Balafré que de son talent comme acteur politique, lorsqu'on trouve[2] que, placé près du roi, à une fenêtre, en face de l'Hôtel-Dieu, pour voir passer le convoi funèbre de Monsieur (25 juin), « il fut remarqué « triste. »

La santé de Henri III n'inspirait, en effet, à personne plus de confiance que son caractère. On le savait devenu incapable d'aucune résolution élevée, énergique; l'inutilité des pèlerinages accomplis avec la reine, depuis plusieurs années, à Notre-Dame de Chartres, moins peut-être que certains propos échappés à l'indiscrétion de son médecin Miron, autorisait à n'admettre plus pour lui de chances de postérité. Sa succession n'était pas encore ouverte, mais les partis divers se préparaient déjà à en recueillir les avantages; et la qualité d'héritier présomptif devait d'abord former le sujet d'une lutte dans laquelle, la religion étant plus qu'un prétexe, la Ligue, cet énorme levier, allait agir de tout son essor et dans toute sa puissance, au risque de compromettre la cause sacrée qu'elle prétendait servir et de tendre à « renverser le royau« me, à anéantir la justice, la discipline militaire, tous les « ordres de l'État, à établir la démocratie la plus effrénée, à « détruire la politique elle-même, la bonne foi et l'huma« nité[3]. »

Ainsi donc, « quant à ce qui touchoit à l'apparence des fac« tions qui pourroient naître de cette mort du duc d'Anjou,

(1) Mss. Béthune, v. 8858, fol. 36.

(2) *Mémoires de l'Estoile.*

(3) *Discours sur les effets de la Ligue en France*, par le cardinal d'Ossat.

« il n'y avoit pas de doute qu'en telle conjoncture, si le Roy « venoit à manquer, il ne manqueroit pas d'y avoir dispute, et « qu'à cause de la croyance du Prince de Béarn, de l'âge du « cardinal de Bourbon, la maison de Guise pourroit faire le « seul contrepoids[1]. Elle étoit alors la plus florissante de « toute la chrétienté par son rang, par le nombre de ses prin« ces, par sa réputation, par son autorité, par ses biens, par « son économie et sa prudence[2]. »

Sans le menaçant aiguillon dont le pressait Philippe II, Guise eût mieux aimé garder une attitude de puissante expectative jusqu'à la mort de Henri III. Les princes lorrains semblaient être en ce moment l'objet d'une inclination bienveillante de la part de la reine-mère dont le candidat préféré à la succession au trône était le fils de sa fille et du duc de Lorraine. Guise réussissait à laisser croire que ses vœux et ses efforts appuieraient le chef de sa famille, tout en ayant, par des témoignages de complaisance, par des excitations mêlées de flatteries, l'art d'absorber et d'associer à ses desseins le faible et vaniteux cardinal de Bourbon. C'était un instrument commode à employer, pourquoi ne pas oser dire un utile mannequin à mettre en avant, que cet insuffisant ambitieux, pâle personnification d'une sorte de lacune ou d'intérim politique qu'il importait au Balafré d'établir entre la situation actuelle et l'accomplissement de ses propres vues. Les titres du cardinal, comme premier des princes catholiques, une fois reconnus, anéantissaient, pour cause d'hérésie, ceux du roi de Navarre, fils de son frère aîné. Déjà avancé en âge, ce prélat ne retiendrait pas longtemps, selon toute probabilité, une couronne à laquelle son caractère sacré ne lui

(1) Papiers de Simancas, B 56, pièce 4.
(2) *Discours sur les effets de la Ligue en France*, par le cardinal d'Ossat.

permettait pas, à moins d'un affranchissement scandaleux, de songer à donner des héritiers directs[1], et qui ne pourrait, après lui, passer que sur la tête d'un prince catholique. Le choix se trouvait ainsi restreint dans un cercle où les Guises figuraient avec d'incomparables avantages. Appuyés par de nombreux adhérents et sur une popularité réelle, quelle part d'autorité n'exerçaient-ils pas déjà dans le royaume? Par le Balafré lui-même, par Mayenne, la Champagne et la Bourgogne étaient entre leurs mains; la noblesse et le peuple de Picardie leur assuraient la domination dans cette province où d'Aumale allait les représenter; leur influence était également établie en Normandie où d'Elbeuf opérait facilement des levées considérables; enfin le duc de Mercœur, leur parent, le duc de Nemours, leur allié, commandaient en Bretagne et en Lyonnais. Pour le Balafré, créer ou reconnaître aujourd'hui le cardinal héritier présomptif de la couronne, en lui « faisant « porter la marotte[2],» c'était placer habilement le nom de Bourbon à la tête de la Ligue, c'était assurer le succès de son ambition en la voilant et en l'ajournant. Rien ne pouvait du reste mieux servir celle-ci que la confusion et le relâchement croissant en France et assez exactement caractérisés dans une phrase satirique répandue alors[3] : « Les mignons demandent « tout, le Roi donne tout, le chancelier scelle tout, la cour « de parlement enregistre tout, le d'Épernon prend tout, la « Reine-mère conduit tout, le duc de Guise résiste à tout, « l'*âne rouge* brouille tout, le diable emportera tout. »

(1) On a dit cependant que le duc de Guise lui avait fait entrevoir l'espérance d'une sécularisation accordée par la cour de Rome et de la main de sa propre sœur, la duchesse de Montpensier, veuve depuis le mois de septembre 1582.

(2) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 30.

(3) Papiers de Simancas, B 56, pièce 61.

Indépendamment de la considération de ses intérêts personnels, si adroitement dissimulés et ménagés vis-à-vis de chacun, Guise était pourtant poussé à exciter et à entretenir le trouble dans le royaume par les ressorts de la politique de Philippe II. Ce monarque n'admettait plus de retardement dans la mise en action de la Ligue. Il consentait à la soutenir, à la soudoyer, mais il voulait s'en servir aussitôt. Il n'était pas lui-même exempt de prétentions à la succession au trône pour l'infante sa fille, nièce de Henri III. De plus, il se voyait toujours menacé de la perte définitive des Pays-Bas si la France demeurait à même de se mêler de leurs affaires et osait répondre aux ouvertures des députés de leurs états. Effectivement, des suites de l'entreprise du duc d'Anjou il était resté à cette puissance la possession de Cambray que la reine-mère jugeait à propos de continuer à occuper, afin de conserver ainsi un pied en Flandre et une base pour quelque opération éventuelle. Catherine faisait ostensiblement valoir le frivole prétexte de s'assurer ainsi une garantie des droits qu'elle revendiquait sur le Portugal et que son gendre se montrait peu disposé à reconnaître. Au surplus, un autre compétiteur, don Antoine, recevait à la cour de Henri III assez d'accueil pour ôter tout caractère sérieux à cette allégation; et Philippe II, en tout cas, ne pouvait tolérer patiemment que la France fût établie dans un poste avancé, inquiétant pour lui, sur un point auquel il attachait la plus grande importance. Il lui était donc indispensable de troubler le royaume et d'en tenir les forces occupées à l'intérieur, afin qu'elles ne pussent agir au dehors, à ses dépens. Si Guise et la Ligue ne voulaient pas éclater immédiatement, le monarque espagnol se disait prêt à livrer les secrets du Balafré à Henri III, à retirer aux catholiques son appui, à se tourner même du côté du roi de Navarre, à lui fournir des secours, plutôt que de laisser étein-

dre ou retarder une guerre civile nécessaire à la sécurité de ses propres intérêts et favorable aux desseins, obscurs encore mais pénétrables, de sa dominante avidité.

Tel était l'extrême degré de complication auquel les affaires publiques se trouvaient portées et dont un *sonnet* de l'époque a transmis la fidèle esquisse, dans le cadre allégorique d'une partie de ce jeu de *Flux*, très en vogue alors[1].

Sous les apparences d'égards trompeurs pour chacun des prétendants, auxquels il déclarait séparément ne vouloir travailler qu'à les servir et à exclure le roi de Navarre, Guise avait toutefois marché vers son but. A Rome, où il était principalement servi par les cardinaux de Côme, de Pellevé, et par l'habile et actif jésuite lorrain Claude Mathieu[2], son émissaire de confiance, le Balafré réclamait instamment l'appui déclaré du souverain pontife en faveur de la Ligue. Pour l'obtenir avec plus de certitude, il jugea utile d'envoyer en Italie un prince de sa maison; et le duc d'Aumale se chargea (juin)

(1) « Voyant de nostre temps l'inconstante manière
« Qui attend d'heure à autre un changement nouveau
« L'on peult accomparer la France à un tableau
« Où quatre grands joueurs jouent à la première.
« Le Roy, sur qui doibt cheoir la perte toute entière,
« Dit : passe si je puis, bien que le jeu soit beau;
« Je l'envye, dit Bourbon, en quittant son chapeau
« Sans veoir ce qui luy vient à la carte dernière;
« Je tiens, dit Béarnois, y allast-il de plus;
« De Guise, soubs espoir de quelque petit flus,
« L'enforce de son reste et l'autruy y hazarde;
« Mais le Roy catholique assistant tout debout,
« Y estant de moytié, couvertement reguarde
« A luy fournir argent pour enfin avoir tout. »
(Papiers de Simancas, B 56, pièce 217.)

(2) Surnommé, dans les écrits du temps, *le courrier de la Ligue*. Jean de Piles de Villemur était aussi, au même lieu, un des dévoués correspondants du duc de Guise.

de cette mission, entreprise sous prétexte de l'accomplissement d'un vœu à saint François d'Assise et à Notre-Dame de Lorette. En dépit d'une grave maladie, contractée avant même de partir, d'Aumale sut mettre tant d'adresse dans ses démarches qu'il décida le saint-père à accorder au duc de Guise un bref rempli d'éloges pour son dévouement zélé à la cause du maintien de la religion et de l'extirpation de l'hérésie[1] : acte dont Henri de Lorraine allait bientôt utilement se prévaloir pour grossir les rangs de la Ligue. « Jouant « deux personnages différents auprès du Pape, comme vis-à- « vis de tous ceux auxquels il avait affaire[2], » Guise nourrissait l'intention de consolider ainsi bien moins un instrument d'intolérance et de fanatisme qu'une estrade pour s'élever lui-même, fût-ce avec le concours des réformés, objets constants de ses ménagements étudiés.

Entre le roi d'Espagne et lui, l'alliance était, pour ainsi dire, forcée. Le Balafré ne pouvait agir avec indépendance sans risquer de voir ses anciens traités avec don Juan dévoilés à Henri III ; et Philippe II, jugeant les choses à son point de vue personnel, s'était montré d'abord trop impatient. Les circonstances actuelles semblaient les mettre mieux d'accord. Dès que la maladie du duc d'Anjou fut devenue d'une gravité non douteuse, le Balafré, alors en Champagne, avait en effet convoqué près de Nancy, chez Bassompierre, tous les personnages principaux du parti catholique. A ces conférences, auxquelles assistèrent le duc de Lorraine en personne, ainsi que des agents non officiels du roi d'Espagne et même du duc Jean Casimir, dit-on, Guise s'était présenté comme le lien d'un imposant faisceau que formaient entre autres son frère le car-

(1) *Discours sur les effets de la Ligue en France*, par le cardinal d'Ossat.
(2) *Idem.*

dinal, le duc de Nemours, le duc et le chevalier d'Aumale, le duc d'Elbeuf, le duc de Mercœur et ses frères, le baron de Senecey, Menneville, Rosne et Mandreville[1].

(1) Ainsi Guise donnait sujet aux attaques satiriques du *Pasquil français*, répandu quelques mois plus tard (août 1585) et qui débutait par ces vers :

« Le superbe Espagnol, se présumant un Dieu
« Pense dessous les eaux noyer toute la France
« Et ne veult que sauver Noé et son engeance
« Du périlleux naufrage et du profond milieu.
« Guise est le bon Noé, Noé l'industrieux
« Qui prompt exécuteur des désirs du monarque
« Dresse à tous animaux une puissante barque.
« . . . .
« Pour chameau, animal très doux,
« Y entre Bourbon, le bon homme... »

Chacun des principaux membres de la Ligue s'y trouvait ensuite, de cette façon offensante, mentionné sous la désignation de l'animal avec le caractère duquel on lui supposait le plus de rapports :

« Que diray-je, à la foule y vont
« Tant d'animaux de toute sorte !
« Qu'en voulant nombrer leur cohorte
« Je n'y voy ne rive, ne fond.
« Mais je vous diray cependant :
« Noé qui dernier s'y embarque
« Ne prévoit, malsage navarque,
« Que luy vault l'arche en se perdant,
« Y estant tout le monde entré,
« Quand venant une douce orée
« Redoucir la vouste æthérée
« On n'y logera plus à gré
« Et que de désir sera plein
« Tout ce troupeau et ceste bande
« D'animaux nombreux et bien grande
« De sortir au bel air serain ;
« Et puis que lors on pleurera
« Et qu'on plaint désja la folie
« De Noé et sa compagnie

Mayenne, demeuré fidèle et respectueux à l'égard de Henri III, était encore peu admis aux secrets du Balafré et peu ardent pour la Ligue.

Dissimulant ses propres mécontentements et ceux des membres de sa famille, tenus dès longtemps en suspicion par la cour, privés des prérogatives et de l'exercice de leurs charges, paralysés dans leurs gouvernements, Guise avait uniquement tiré ses motifs de la considération du bien public compromis par la faiblesse, les prodigalités, et de l'intérêt de la religion, selon lui subordonnée déjà aux penchants du roi pour les réformés, perdue bientôt si l'on reconnaissait à Henri de Béarn des droits au trône. D'après les conclusions du prince lorrain, il était donc temps de s'armer pour sauver l'État, pour soulager le peuple, pour relever la noblesse, pour défendre la foi, en nommant le cardinal de Bourbon chef de la Ligue et en le soutenant comme héritier présomptif de la couronne.

Afin de mieux accréditer dans le public les motifs de cette résolution, facilement accueillie par les princes et seigneurs auxquels elle avait été soumise et prête à éclater lorsque le duc d'Anjou eut cessé de vivre, on recourut à tous les moyens de faire retentir contre le roi des reproches de partialité envers les hérétiques. On répandait les prétendues prophéties de saints personnages, pour achever de déconsidérer Henri III, en le représentant comme prédestiné à être le dernier souverain de sa race[1]. L'acte par lequel ce monarque avait, quelques années

« Qui seulette demeurera.
« Qu'ils redoutent donc ung flambeau
« Et une dévorante flamme
« Qui sourde d'enfer et enflamme
« La nef, l'engeance et le troupeau. »
(Mss. V. C. de Colbert, v. 500, fol. 33.)

(1) *Discours sur les effets de la Ligue en France*, par le cardinal d'Ossat.

avant, pris Genève sous sa protection, dans le but d'y prévenir une invasion du duc de Savoie, ses relations avec Élisabeth, ainsi que son admission solennelle dans l'ordre de la Jarretière, se transformaient en autant de témoignages accusateurs, dans les conversations, dans les écrits, dans les écoles, du haut de la chaire, dans le confessionnal même. Des estampes appelaient, d'une manière provoquante, l'attention de la multitude sur les mauvais traitements infligés aux catholiques en Angleterre, dans les États de cette reine amie de Henri III qu'on supposait, par une induction préméditée, tout prêt à agir pareillement s'il en eût eu le pouvoir.

Le gouvernement prescrivit des enquêtes au sujet d'actes aussi audacieux; il prohiba ces gravures et en fit recherher, pour les détruire, les planches qui furent trouvées à l'hôtel de Guise, par suite d'une perquisition judiciaire opérée en l'absence du duc[1]. Mais on n'osa pousser les choses plus loin, malgré la rancune que Henri III nourrissait envers le Balafré auquel il reprochait, en particulier, de l'avoir accusé de « faire la vie d'un moine et non pas d'un roy[2]. »

Le récit de ces faits parvint au prince lorrain au moment où, en Champagne, retiré de la cour, dont certains bruits avaient donné lieu d'appréhender les desseins contre sa liberté, il se préparait à rompre une paix qui, par plusieurs raisons, ne lui était plus supportable et à mettre en mouvement les terribles ressorts de la Ligue. Peu de temps aupara-

(1) *Histoire universelle*, par J.-A. de Thou, liv. LXXXI. *Vie du duc Henri de Guise*, par Pérau.

(2) Ce monarque s'amusant (30 novembre 1584) à faire caracoler et cabrer un fort beau cheval qu'il montait, avait aperçu un gentilhomme champenois, serviteur du duc de Guise, et, l'appelant par son nom, lui avait dit : « Mon cousin de Guise a-t-il vu en Champagne des moines « comme moi qui fissent ainsi bondir et sauter leurs chevaux? »

vant, dans une visite qu'il faisait aux docteurs de Sorbonne, Guise leur avait demandé, dit-on, « s'ils estoient assés forts « avec la plume ; sinon qu'il le falloit estre avec l'espée [1]. » Tout indiquait que, sans dédaigner l'emploi de la première de ces armes, c'était de l'autre qu'il voulait alors se servir. Il prenait donc des dispositions multipliées et complètes ; et, tandis que la double croix, dite de Lorraine, placée dans diverses villes jusque sur les ornements des autels, appelait les regards et la confiance superstitieuse du peuple catholique, tandis que des agents du duc de Guise (ecclésiastiques en grand nombre) parcouraient les provinces pour recruter des partisans à la Ligue, d'autres émissaires sollicitaient en Allemagne et en Suisse des levées qui devaient s'effectuer réellement l'année suivante. Lui-même enfin, pour conférer avec eux et leur faire sinon précisément souscrire, du moins adopter le traité de la Ligue [2], réunissait, dans le château de Joinville (31 décembre 1584), son frère Mayenne, fondé de pouvoirs du cardinal de Guise, des ducs d'Aumale et d'Elbeuf, Tassis et Moreo, commis, envoyés et députés par le roi d'Espagne, et Roncherolles de Menneville, représentant du cardinal de Bourbon.

Le préambule exposait l'unique intention d'assurer le maintien de la religion catholique, en vain si souvent réclamé du roi, l'extirpation de l'hérésie tant en France que dans les

(1) L'Estoile.

(2) Il fut renouvelé à Reims, par le duc de Guise, le 2 septembre 1585. (*Voir* Mss. Béthune, v. 8874, fol. 9.)

Une pièce du château de Joinville avait conservé le nom de *cabinet de la Ligue ;* mais c'était une sorte de construction additionnelle en dehors de la grande salle qui occupait la façade principale, et l'exiguïté de ses dimensions autorise à douter que les conférences aient pu s'y tenir ou que la signature y ait eu lieu.

Pays-Bas, et l'exclusion de tout prince hérétique de la succession au trône. Conséquemment le cardinal de Bourbon devait être regardé comme légitime et plus proche héritier et, en cas de mort de Henri III sans enfants mâles, reconnu roi par les confédérés. Il ratifierait alors le traité de Cateau-Cambrésis, passé (1559) entre la France et l'Espagne, ne tolérerait que l'exercice exclusif de la religion catholique dans le royaume et poursuivrait une guerre d'extermination contre les hérétiques. Pour réformer les abus introduits dans l'Église, il recevrait et ferait exécuter tous les décrets du concile de Trente. Il renoncerait à jamais à toute alliance avec la Turquie et interdirait à ses sujets les expéditions maritimes de nature à porter préjudice au commerce des Espagnols dans les Indes. La Ligue promettait à Philippe II appui contre les rebelles des Pays-Bas, restitution de Cambray, et, réciproquement, obtiendrait de ce monarque des secours en troupes ainsi qu'une subvention de cinquante mille écus par mois, pour soutenir la guerre dès qu'elle serait déclarée[1]. Par ce traité, destiné à demeurer voilé de mystère jusqu'à ce que d'un commun consentement on en décidât la publication, une alliance offensive, défensive et perpétuelle, pour eux et leurs hoirs, était stipulée entre Philippe II et les Guises; et le roi de Navarre ainsi que le prince de Condé, comme hérétiques relaps, se trouvaient frappés d'une exclusion qui s'étendit plus tard à leur postérité, dût-elle professer la religion catholique.

Indépendamment des graves inconvénients que cette mise en œuvre de la Ligue allait produire dans le royaume, elle devait avoir pour effet indubitable d'aliéner un jour au gouvernement français tous les réformés d'Allemagne, des Pays-

(1) *Voir* l'appendice, à la fin du volume, pièces numéros 4, 5.

Bas, de Suisse, d'Angleterre, de Danemark, de Suède, d'investir les maisons de Lorraine, d'Autriche, de Savoie de la protection du catholicisme en France et de leur servir d'échelon pour s'emparer du royaume, pour y parvenir à la souveraineté même. Après de telles transactions, et alors précisément que les levées considérables faites par l'empereur en Italie étaient un sujet d'alarme presque universelle, la France n'avait plus à espérer du secours des protestants étrangers aucun moyen de lutter contre la maison d'Autriche, déjà si dominante sur la plupart des princes et États catholiques.

Il faut équitablement se rappeler ici cependant que les réformés n'avaient ni négligé ni différé de faire leurs préparatifs et de se coaliser aussi. Dès le 15 décembre 1584, un *Concordat*, sorte de *Contre-Ligue armée*, s'était conclu, à Magdebourg, entre Élisabeth, le roi de Navarre, Condé, Jean Casimir, d'autres souverains allemands, les ligues suisses et la ville de La Rochelle, pour sommer le roi de maintenir les édits favorables aux protestants et de les faire cimenter par la garantie des états généraux. En même temps qu'elle offrait à Henri III, contre les Guises, des secours d'hommes et de deniers, la reine d'Angleterre, par sa puissance et ses promesses, devenait l'âme de cette confédération en faveur de laquelle l'avait stimulée le roi de Navarre. Le baron de Pardaillan, envoyé de ce prince à Londres et dans les diverses cours d'Allemagne pour demander assistance[1], était même

(1) Il lui fut promis, par Élisabeth : douze mille Anglais, cinq mille reîtres et quatre mille Suisses; par les protestants d'Écosse : deux mille hommes de pied; par le duc de Poméranie, le comte palatin et Jean Casimir : douze mille reîtres; par le landgrave de Hesse : deux mille cinq cents; par le duc de Würtemberg : deux mille; par les cantons suisses : cinq mille fantassins qui, joints aux vingt-cinq mille autres et

l'auteur d'un mémoire, qui fut remis à Élisabeth, touchant « les moyens d'arrêter les empiétements de la maison de « Guise, de l'Église romaine et de l'Espagne. Quant aux des- « seings particuliers de ceux de Guise, » y était-il dit, « depuis « longtemps ils se veulent faire croire descendants de Char- « lemaigne; soubs ombre de dévotion ils ont allumé les « guerres civiles en ce royaume..... N'osant encores se des- « couvrir ilz prennent le nom d'un prince plus que sexagé- « naire et, ne se sentans pas assez forts pour parvenir à un « but si difficile, s'y rendent associéz et partisans du Roy « d'Espaigne..... Ceux qui aujourd'huy troublent la France « pour accroistre leur authorité et grandeur sont ceux mes- « mes qui, de longue main, ont brouillé les affaires d'Écosse « desquelz, si les desseings viennent à prospérer en ce « Royaume, c'est à la dicte Dame à considérer ce qu'ilz ose- « ront entreprendre contre son estat. »

Le voile assez transparent qui recouvrait encore les entreprises de la Ligue était donc pénétré de toutes parts (mars 1585). Les levées effectuées par le duc de Guise, les convois d'armes qu'il faisait venir de Paris à Joinville, jetaient dans les plus vives inquiétudes la cour, hors d'état de résister autrement que par d'insuffisantes lettres patentes, prohibitives des « armemens d'aucuns envieux du repos mons- « trans se vouloir opposer et faire renaistre de nouveaux « troubles. » Elle envoyait d'Épernon auprès de Henri de Bourbon pour essayer, mais sans succès, de ramener ce prince à la religion catholique et de faire évanouir ainsi la question de succession, si dangereusement soulevée et exploitée.

aux quatre mille cavaliers sur lesquels le roi de Navarre comptait à l'intérieur, allaient lui assurer, au début de cette campagne, la disposition prochaine de plus de soixante et treize mille hommes.

Guise, pour sa part, s'était tenu en mesure de traduire promptement les conventions en faits. Ayant appelé immédiatement à lui Pfiffer avec ses six mille Suisses et Bassompierre avec quatre mille reîtres levés par ses soins, le Balafré, quoique ne disposant encore que de faibles troupes et que d'une petite portion de la noblesse de Champagne et de Bourgogne, n'hésita pas à juger, avec une incomparable hardiesse de coup d'œil, qu'il convenait d'agir par surprise, dès qu'on aurait sous la main « quatre ou cinq mille hommes avec deux gran« des coulevrines et six bastardes, » afin d'enlever les chances d'initiative à Henri III qui aurait pu dans ce premier moment, disait Guise lui-même, le « forcer de se retirer au plus vite en « Allemagne en attendant une occasion plus favorable. »

Tandis donc qu'il se rend maître de Châlons-sur-Marne, devenu ainsi le premier quartier général de la Ligue, le Balafré porte ses vues sur les trois évêchés dont l'occupation lui semble aussi avantageuse que facile. Avec une poignée d'hommes il pénètre en effet, le jour de Pâques, dans la ville de Verdun, à la vue de quatre cents huguenots appelés de Sedan et de Jametz par le gouverneur qu'il soustrait lui-même généreusement et non sans peine au ressentiment des habitants. Un capitaine du duc d'Epernon et ses soldats passent au service de la Ligue et du duc de Guise[1]. Toul n'oppose pas plus de résistance; mais il en est autrement de Metz où d'Epernon a eu le temps d'introduire des renforts. A l'instigation du prince lorrain, Reims se décide, en même temps, à lever une compagnie de trois cents hommes pour sa sûreté, à refuser toute autre garnison et accorde au cardinal de Guise une garde personnelle de cent hommes choisis par lui.

De Joinville, le 19 mars, Guise et Mayenne ont adressé à

(1) *Mémoires du duc de Nevers*, in-fol., tome I, p. 659.

tous les parlements une lettre explicative des « occasions qui les contraignent, avec un « indicible regret, de prendre les « armes. » La Ligue éclate victorieusement dans diverses provinces. A l'exception de Boulogne, elle domine, entre autres, la Picardie entière dont la noblesse a attiré et protége le cardinal de Bourbon, d'abord établi dans le château de Gaillon. De la ville de Guise, le vieux prélat écrit au roi et le « supplie très humblement de ne trouver mauvais sy pour la seureté de sa personne il s'est retiré en ce lieu....[1] » De Péronne, sous l'influence des Guises, il lance la « *Déclaration* « des causes qui l'ont meu, ainsi que les pairs, princes, prélats, seigneurs, villes et communautéz catholiques du « royaume, de s'opposer par armes à ceux qui veulent subvertir la religion, » affirmant, « avoir esté contraincts de s'assembler en main forte, ne leur donnant la soudaineté du « mal et le peu d'accès qu'ils avoient près Sa Majesté, pour « luy faire trouver leurs plaintes justes, le loisir d'attendre « son commandement. »

Alors survient un nouveau déluge de publications, de pamphlets en sens opposés : la « *Responce* aux déclarations et « protestations de Messieurs de Guise faictes sous le nom de « Monseigneur le cardinal de Bourbon pour justifier leur injuste prise d'armes ; » puis « l'*Advertissement* sur l'intention « et but de Messieurs de Guise en la prise d'armes, » brochure attribuée à la plume sévère de Duplessis-Mornay[2] et dont l'Ecriture sainte a fourni les épigraphes. Les griefs contre les Guises y sont repris de longue main, leurs prétentions, leurs desseins examinés avec prolixité et déclamation. Enfin l'auteur les voit « deffaictz, rompus et par les prévosts sans autres

(1) Mss. Béthune, v. 8921, fol. 28.
(2) *Mémoires du duc de Nevers*, in-fol., tome I, p. 693.

« armes..... *Ce sont,* dit-il en terminant, ***les premiers Espagnolz François.*** »

Sous le titre de « ***Manifeste de la saincte Ligue,*** » un écrit beaucoup plus court indique assez nettement les motifs qui ont pu porter le pape à s'unir « avec le Roi catholique et « plusieurs autres princes pour extirper les hérésies. Sçachant « Sa Saincteté combien tous ceux de la maison de Guise ont « tousjours esté fidèles à ce Sainct Siège, spécialement aux « ducs de Guise et du Maine, a tant fait qu'il les a attiré et « mis de la partie et que le dit duc de Guise a pris la charge et « conduicte de l'armée pour laquelle mettre sus il a dès long- « temps fait enroller tacitement par les provinces les mal- « contents et passionnéz catholiques avec les amis et serviteurs « de sa maison. Le jour, » y dit-on plus loin, « estoit assigné « pour prendre les armes au vingt-sixiesme avril, mais on l'a « avancé d'un mois pour, par le bruict de guerre, intimider le « Roi en faveur de l'Espaignol et l'empescher de prendre la « protection des Flamands, qui est un grand desservice à ceste « couronne pour la commodité que le revenu du Pays-Bas luy « eust apporté..... L'entreprise heureusement achevée, si « ainsi elle se peut achever, ledit Duc de Guise, pour rémuné- « rations de ses services, seroit faict Connestable avec aucto- « rité de gouverner le royaume, au nom du Roy, comme fai- « soyent anciennement les Maires du palais : qui est le vray « chemin que Pépin le Bref et Hue Capet prindrent pour parve- « nir à la monarchie. »

« Quelles sont donc les conditions, » demande une autre pièce intitulée : « *Le véritable sur la saincte Ligue*, que tous « ceux qui y entreront seront tenus et contraincts obliger par « un sacré serment leurs vies et leurs biens à la foy de celuy « qui publiquement s'en nomme desja le chef? Que peut estre « autre chose ce nouveau serment qu'un délaissement et ab-

« juration de celuy qui a esté faict au Roy : et ceste nouvelle
« foy qu'une désignation certaine d'un nouveau Seigneur?
« C'est, ce dit-on, pour la manutention de la religion, pour la
« réformation de l'Estat. Magnifique et gentille invention.....
« Que peut estre autre chose ce nouveau chef de Ligue, que,
« sous un nom desguisé, un nouveau Roy ou un compagnon
« de la royauté? Ainsi se fit eslire Martel..... Ainsi Capet
« par mesme ruse depuis changea la succession du royaume
« et en exclut Charles qui en estoit le légitime héritier. C'estoit,
« disoit Martel, pour la défense du christianisme contre l'im-
« pétuosité du Sarrazin. C'estoit, disoit Capet, pour restituer
« aux églises de France les biens dont elles avoient esté dé-
« nuées et leur rendre leur première dignité et splendeur.....
« Et afin qu'il soit à chacun plus manifeste sur quel mestier
« on ourdit ceste toile : que pouvoient estre cy devant tant de
« divers souslèvemens de provinces, en ce tant peu cogneu
« stratagême de Strasbourg? Quelle estoit ceste tant secrète
« entreprise du feu Sieur de Mai, capitaine de trente lances,
« lequel blessé à la Fère d'une bale, de peur qu'il ne parlast
« trop, le Duc de Guise alla exprès de sa maison au camp
« pour luy servir de confesseur et luy faire retenir le silence?
« Quelle estoit l'accusation de Salcède, son entreprise, les
« confessions et dépositions en l'assassinat marchandé contre
« la personne de Monsieur?..... Ainsy ceux de la maison de
« Guise sur ces fondemens et leurs prétentions ont icy fait en tous
« ces premiers petits essais comme un jeune tiercelet d'Aigle,
« lequel devant que tenter le vuide de l'air et hazarder avec les
« vents un hardi vol va souvent d'arbre en arbre voletant et en
« ces petits esbas essaie et asseure la force et vigueur de ses
« ailes. C'est pourquoy il ne faut douter que si la fortune ne
« leur est bien marastre, aians desja rompu avec beaucoup
« d'art et d'industrie les déffenses de la forteresse, ils s'en

« rendront bientost les maistres..... C'est aujourd'huy ceste « fusée que l'on dévide..... Et ainsi la quatriesme race régnera « sur les François. »

Dans cette ardente polémique, la défense des princes lorrains a pour habile, mais peut-être assez hypocrite expression, entre autres, la « *Responce de par Messieurs de Guise à un Ad-« vertissement,* » cité plus haut. Elle reproche aux hérétiques d'omettre les condamnations prononcées, les rigueurs ordonnées contre eux par les rois François Ier, Henri II, François II, Charles IX, et de s'être « particulièrement tousjours at-« tachéz à la maison de Guise comme si elle eust esté seule « cause de ce qu'ils n'estoient venus à leurs intentions. » Après l'emploi des armes spirituelles et temporelles, on a donc eu recours à celui de la calomnie, dit cette *Responce.* « L'é-« vénement des guerres a pourtant monstré que de toutes les « villes et places fortes qu'ils ont eues en leurs mains ils « ne sont jamais impatronisez d'une seule place comme ont « fait les huguenots qui ont retenu les villes de La Rochelle, « Montauban, Saint-Jean-d'Angély, etc., et mis entre les mains « des Anglois (anciens ennemis de la France) le Hâvre de « Grâce et autres places de grande conséquence. Doncques « l'on pouvoit dire à Monsieur de Guise ce que Dion récite « avoir esté escrit sur la sépulture de Ruffus : *Cy gist Ruffus,* « *lequel ayant chassé l'ennemy a recouvert l'empire, non pour* « *luy mais pour sa patrie,* car Monsieur de Guise, après y avoir « perdu la vie, a laissé sa maison engagée de plus de six cens « mille livres, comme il est tout notoire. »

Après cette exorde, abordant de front et résolvant avec une adroite netteté la question la plus délicate pour les Guises, leur organe continue : « Il est tout certain que le dernier de « la race de Charlemagne mourut sans enfant masle..... et « quand il seroit vray que ceux de Lorraine seroient des-

« cendus de celuy qui fut le dernier de ceste race..... aussi « en sont descendus nos rois et princes du sang, de par la « mère de saint Louis..... Davantage, » ajoute-t-il avec un à-propos que fait ressortir la justesse du raisonnement, « si « ainsi estoit qu'il y eust quelque droit pour la maison de « Lorraine, ce seroit premièrement au Duc de Lorraine puis « au duc de Mercure à le débattre, avant que ceux de Guise « y puissent rien quereller..... Il est vraysemblable assez, » poursuit plus faiblement la *Responce*, « que Monsieur le car- « dinal de Bourbon s'il cognoissoit l'intention de Monsieur de « Guise estre telle qu'il voulust deshériter de la couronne « messieurs de Bourbon pour se l'approprier, il ne voudroit « adhérer à ses dessins ou il s'oublieroit par trop..... Mais « c'est la façon ordinaire des huguenots de se mesler des « choses qui ne leur appartiennent pas..... Il n'y a maison plus « alliée de celle de Bourbon que celle de Lorraine..... de les « rendre aussi ennemis de nos Roys est chose qui ne se peut « croire et qu'ils voulussent les priver de la couronne. »

Ensuite sont énumérés les services éclatants, les cruels sacrifices des Guises « nullement agrandis aux despens des Roys « quoiqu'ils se fussent sentis quelquefois de leur libéralité. » L'animosité de parti reprend ici tout son imprudent emportement dans les expressions mêmes, l'auteur déclarant que les Guises « tiroient plus d'honneur d'estre blasméz et calomniéz « par ces boute-feux de ministres que d'en estre estiméz. » Leur apologiste, arrivant au point où il y avait à s'expliquer sur le but de la Ligue entreprise par eux, retombe dans les lieux communs, et l'argumentation se relâche en alléguant « la « seule querelle de Dieu, la seule cause de l'Église catholique, » la soumission aux ordres du roi, le dévouement au salut de sa personne, la défense de son trône inséparable de la foi que ses serments l'obligeaient à maintenir. Enfin, au moment de

conclure, l'avocat des princes lorrains retourne contre leurs adversaires les accusations les plus graves : « Les hérétiques « demeurant maistres et supérieurs, si dès l'heure même du « combat ils ne mettent à mort le Roy, après la victoire ob- « tenue ils le priveront sans doute de son authorité ou atten- « teront à sa vie. Que la volonté des hérétiques eust esté telle « jusques ici, chacun le pouvoit considérer..... Le chef mis à « bas que pouvoient espérer les catholiques tièdes et flottans? » Leur exclusion de toutes les charges, de tous les offices. Quelle destinée serait réservée aux ecclésiastiques? « L'exter- « mination de leurs personnes..... la dernière ruine de l'É- « glise..... Au contraire, s'il plaisoit au Roy de tirer du four- « reau le coutelas sacré..... d'estre chef de ceux qui lui avoient « tousjours obéy, qui avoient tousjours combattu avec luy et « estoient retournéz victorieux..... il n'y avoit nulle doute que « Dieu verroit le cœur de ses sujets, renverseroit ses enne- « mis, asseureroit ses trophées et luy donneroit à la fin des « enfans, ayant peut-estre ceste bénédiction esté différée jus- « qu'à ce que la destre de Sa Majesté fust armée pour la tuition « et la déffense de ses affaires, de celles de Dieu et de son « Église. »

Ainsi se caractérisent violemment les dispositions réciproques des partis; tels sont les arguments amers qu'ils échangent, le point de départ d'où ils s'élancent à une lutte nouvelle et plus opiniâtre. Si, dans le tumulte de ces attaques, des voix modérées s'adressent au public en réclamant la parité d'existence pour les deux religions, en signalant les dangers de l'influence perfide et de la domination définitive des étrangers sur le royaume, en même temps, on ne peut le méconnaître, elles accusent de tous les maux les prétentions et les desseins des Guises. Chez ces princes effectivement les passions surgissent trop vives, trop constantes, pour

qu'une ambitieuse ardeur ne soit pas souçonnée d'en être le mobile. Parler le langage de la tolérance, c'est donc invoquer leur défaite.

Au faible et indolent Henri III manquaient non assurément les informations, même précises, sur les tendances de la Ligue, mais bien l'énergie et les moyens pour s'y opposer. Il avait appris, très en détail (1er avril), par la *déposition* de Villefallier[1], beau-père de Péricart, secrétaire du duc de Guise, le projet de ce prince et de son frère, Mayenne, de dresser et de diriger une puissante armée dont le roi d'Espagne supporterait les frais, pour laquelle la duchesse de Montpensier, «invincible de dépenses qu'elle faisoit[2],» devait avancer les fonds. Un autre corps allait se former en Guienne, sous les ordres de Biron, et être appuyé par les adhérents dont les deux princes lorrains se croyaient assurés dans cette province, dans le Poitou et l'Angoumois. Ils comptaient sur le duc de Mercœur pour entraîner la Bretagne, sur d'Elbeuf et Brissac pour la Normandie, sur l'autorité de Mayenne en Bourgogne, jusqu'en Auvergne et dans le Lyonnais, sur d'Aumale et d'autres affidés en Picardie, en Provence, en Orléanais, en Berri. Ils se proposaient de marcher eux-mêmes avec leurs forces vers Paris pour y exposer au roi leurs griefs, leurs demandes et lui présenter requête d'entrer dans leur ligue en faveur de la religion.

Selon les confidences échappées à Péricart, l'entreprise était résolue depuis la Toussaint ou la Saint-Martin seulement, et le duc de Guise, dans la crainte d'effaroucher les princes étrangers, avait fait exclure la pensée de se saisir de la personne du roi « allant ou venant au boys de Vincennes.» Les révélations

(1) Portefeuilles de Fontanieu, v. 360.
(2) Mss. Béthune, v. 8880, fol. 57, 58.

issues ainsi du cabinet du Balafré se corroboraient simultanément par des particularités contenues dans les dépêches de d'Inteville, lieutenant général à Troyes, ainsi que par le sens des lettres de d'Espinac, archevêque de Lyon et de la Chapelle-des-Ursins, envoyés de la cour pour tâcher, par des pourparlers, d'arrêter les mouvements de Guise. Repoussant la nécessité de sortir d'un repos voluptueux et chéri, Henri III s'abuse pourtant encore au point de vouloir conserver « quel-« que espérance que son cousin soit pour se ranger et obéyr « à ses commandements, pourveu qu'il puisse avoir quelque « couleur pour son honneur et seureté pour sa personne et de « ses associés[1], » presque au moment où Henri de Lorraine a lieu de dire, de son côté : « Nos affaires vont de mieux en « mieux, et monstre Dieu favoriser la justice de nostre cause « et nos desseins, veu les bonnes nouvelles qu'à toutes heures « nous recevons, ne nous aiant manqué un seul de nos par-« tisans. »

Il est vrai qu'indépendamment de la « *Protestation des ca-« tholiques qui n'avoient voulu signer la Ligue* » et qui, fermes dans leur foi, appréhendaient néanmoins de la défendre de manière à occasionner des révolutions politiques, Guise rencontrait bien, même dans un cercle assez intime, quelque tiédeur et quelques indécisions. C'est ainsi que le duc de Nevers, après avoir, à l'instigation de sa femme, sœur de la duchesse de Guise, pris vivement parti pour la Ligue, s'en était tout à coup éloigné. Sous l'influence d'une ambition timide, il saisissait le prétexte d'un voyage de santé aux bains de Lucques pour aller soumettre ses scrupules à Rome où, variable dans sa politique, il devait pourtant se faire bientôt l'agent le

(1) Mss. Béthune, v. 8874, fol. 1.

plus zélé des menées des ligueurs, en attendant qu'il revînt implorer son pardon du roi[1].

Guise avait vu d'abord, avec regret, cet important auxiliaire près de lui échapper ; et, par les plus pressantes instances, il s'était efforcé d'empêcher une défection qui eût donné le plus fâcheux exemple. « Ce porteur vous dira la peine où nous som-« mes icy de vostre irrésolution, mande-t-il à son beau-frère, « le 30 mars 1585, combien elle nous coute et nous menasse « et à vous de ruyne. Considérez la fortune malheureuse où « vous abandonnez vostre femme et vos enfants que nous ne « pouvons secourir pour estre trop eslongnéz. Vous savez « combien sont vindicatifs ceux à qui vous avez affaire. Son-« gés-y, Monsieur, et ce que eux et d'autres qui ne vous con-« naissent diront de vostre exil. J'en suis si troublé que je ne « say que vous escrire. Vostre allée nous desgoutera Lion, « Randan et ce que nous estimions de plus ferme... Aiez en « pitié ce qu'aisément pourrez faire[2]. » Quelques semaines plus tard, de Châlons (21 mai),.... « J'espère, » lui écrit-il encore, « que cela vous fera haster à une saincte résolution ou « desjà tout ce que vous pouvez aymer est embarqué. J'en « supplie à Dieu qu'il vous en donne et à nous la grâce[3]. »

Guise, heureusement pour lui, trouve dans le reste de ses parents[4] des appuis plus décidés. Le duc d'Elbeuf fait des

(1) Portefeuilles de Fontanieu, vol. 360, 364. (2) *Idem*, vol. 360.

(3) Mss. Dupuy, v. 590.

(4) Leurs ennemis définissaient ainsi, avec animosité, mais non sans justesse, le caractère de la plupart d'entre eux, dans une pièce répandue vers ce temps sous le titre de *Pasquil des vins :*

« Monsieur de Nevers est troublé.
« Monsieur de Guise est frelatté.
« Monsieur de Ginville est esventé.
« Monsieur de Mayenne est passé.
« Monsieur d'Elbœuf est prest à boire. » (Mss. Dupuy, v. 813.)

levées et occupe les principales villes en Basse-Normandie (commencement d'avril); d'Aumale se prépare à attaquer Laon et Soissons; Mayenne (d'autant plus franchement lié maintenant à la cause de son frère que Tavannes, lieutenant général, mine son autorité en Bourgogne, lui enlève Beaune, forme même, croit-on, des desseins contre sa personne) va conduire quatre mille fantassins et cinq cents chevaux du côté de la Franche-Comté. Il a pour objet de se saisir des passages de rivières et des autres positions avantageuses afin d'arrêter les Suisses, qui marchent à l'appel de Henri III, et de les empêcher d'opérer leur jonction avec la faible cavalerie royale commandée par Charny qu'il ne cesse d'envelopper et d'isoler de tout secours pendant plus d'un mois.

Quant au cardinal de Bourbon, le Balafré, à la tête d'une troupe de cavaliers, est allé le chercher à Péronne pour l'amener à Châlons et le tenir sous sa main, au milieu d'une sorte de cour, il est vrai, en l'entourant des hommages les plus affectés, les plus décevants.

Tandis qu'ainsi, presque de toutes parts, Guise « gaignoit « temps, » quels moyens de lui résister demeuraient à la disposition du roi? La concentration de troupes peu nombreuses, aux environs de Paris, et quelques mesures de défensive militaire ne pouvaient être regardées comme d'efficaces ressources. Henri III n'en avait donc réellement presque aucune autre, dans des circonstances aussi pressantes, que le goût et l'art de sa mère pour les négociations. Dégagée de convictions absolues, de fanatisme religieux, de préférences permanentes, reconnaissant bien que l'accord avec les réformés ne fournirait pas un sûr appui au trône menacé, que la Ligue formait le parti le plus considérable, le plus populaire, que la guerre, si elle éclatait entre Henri III et les catholiques, serait susceptible, cette fois, de conséquences

terribles et décisives, enfin jugeant qu'à la faveur des temporisations et des pourparlers seulement elle-même pourrait recouvrer une portion de son importance éclipsée, Catherine de Médicis semblait pencher alors du côté des Guises qu'elle allait entreprendre de ramener de fait à la soumission envers l'autorité royale, toujours si respectée dans leur langage. Récemment encore (premiers jours d'avril) le Balafré avait adressé à cette princesse une lettre contenant quelques plaintes, il est vrai, mais aussi l'expression « de grands sentiments; » et Mayenne venait d'écrire, en réponse au roi : « que lui et ceulx de sa famille avaient été et étaient vassaux « si loyaux, comme on l'avait vu, que leur venue à la cour ne « pourrait avoir lieu pour y être ses ennemis[1]. »

Aussi, en s'empressant de reparaître sur la scène politique, depuis assez longtemps fermée pour elle, et en entamant « ceste malaigne négotiation dans laquelle elle s'attendoit à « ne pouvoir rien faire sans quelque chose du faict de la reli« gion, » trouvant ses adversaires « tellement aheurtéz à ce « point[2], » fût-ce sans répugnance et sans excès d'hypocrisie qu'à la première entrevue qu'elle obtint (c'est le terme propre) du duc de Guise, à Épernay (avril), la reine-mère put lui dire : « qu'il avoit assez de faculté pour accommoder, en les « prenant entre ses mains, les affaires de son fils, » et le prier « d'estre disposé comme un bon vassal, de lui expliquer ses « prétentions. »

A ces ouvertures, Guise, résolu de « donner de belles pa« roles pour entretenir et de s'y tenir chaut et couvert[3], » répondit que s'il possédait un tel pouvoir il l'emploierait à

(1) Papiers de Simancas, B 56, pièce 191.
(2) Mss. Béthune, v. 8874, fol. 30, 34.
(3) *Idem*, v. 8866, fol. 72.

servir la reine comme il avait fait jusque-là, mais qu'il se reconnaissait « le moindre des confédérés, » quoiqu'elle l'assurât « que tout estoit entre ses mains. » Le Balafré avertit Catherine qu'elle devait s'adresser également à tous les autres principaux personnages sans lesquels il ne pouvait luimême rien faire. Il allégua bien ensuite, d'un ton modeste, quelques griefs personnels; il reprocha à la reine-mère le projet de le faire enlever de Joinville par la garnison de Metz; toutefois il insista sur l'état d'abaissement où la religion catholique était tenue dans le royaume et résuma ses vœux en deux points : interdiction rigoureuse de tout autre culte et nécessité pour le roi de déclarer, d'accord avec les parlements, tout prince actuellement ou précédemment hérétique incapable de succéder au trône[1].

La reine n'était guère satisfaite du défaut d'empressement marqué avec assez peu d'égards par le Balafré à se rencontrer avec elle. Cependant elle l'avait « toujours poursuivy par « lettres et voyages; » elle allait à sa recherche à Reims, où il s'excusait fort légèrement de ne s'être pas trouvé, puis à Jalons et à Châlons même. Guise, de son côté, se plaignait de ce qu'au mépris d'une suspension d'armes, convenue pour la première quinzaine de mai, prolongée après et en vertu de laquelle les troupes des deux partis devaient rester à vingt-cinq lieues de distance les unes des autres, le roi fit marcher les siennes en Normandie, probablement contre les ducs d'Aumale et d'Elbeuf. « Monstrant sur son visage estre plus « triste que de coustume, il remonstroit ensuite que les « Suisses levés pour le roi s'advançoient et que les forces ès « environs de Paris marchoient du costé de son gouverne-

(1) Papiers de Simancas, B 56, pièce 198.

« ment[1]. » Il annonçait, par conséquent, l'intention d'en défendre les abords et d'aller au secours du duc de Mayenne, en menaçant de faire avancer sa seconde levée de soldats allemands et entrer dans le royaume trois mille huit cents reîtres et trois mille lansquenets dont le mouvement restait encore suspendu au delà de l'abbaye de Beaulieu.

Les négociations étaient ainsi stationnaires. Les formes qu'elles revêtaient, peu propres à atténuer pour Catherine et pour son fils l'amertume du fond, laissaient voir des exigences sur lesquelles il fallait cependant se prononcer sans délai. Dans l'extrême activité de sa correspondance et de ses messages[2], la reine exprime à Henri III la crainte de voir rompre l'armistice et se montre beaucoup plus mécontente du duc de Guise que du cardinal de Bourbon. Pour prendre avantage sur l'esprit de ce prélat, elle cherche à profiter d'un moment où le Balafré s'est porté à la rencontre de ses secours étrangers. Celui-ci, promptement rappelé par l'avis que son frère, le cardinal de Guise, lui donne de cette nouvelle et perfide tentative, rapporte des dispositions d'autant moins conciliantes. Il réclame impérieusement des places de sûreté pour tous les confédérés; il trouve (18 mai) que Catherine les « tient « lontans en une conférence » dont il veut en huit jours savoir « l'entière résolution ; » il recommande au duc de Nevers, alors à Rome, de ne pas négliger une levée de chevau-légers et lui annonce qu'il va « recevoir les Reitres « et assembler ses forces de toutes pars en diligence afin

(1) Mss. Béthune, v. 8906, fol. 62.

(2) Elle en chargeait principalement d'Espinac, archevêque de Lyon, ancien ami des protestants, tout près alors de se donner à la Ligue, et aussi le médecin Miron assez agréable aux Guises, envoyé, disait-on plaisamment, pour « aller voir la paix qui estoit malade. »

« d'estre prêtz à conclure les choses le baston à la main, qu'il « faudra puis après décharger sur ceux de la Religion, ou de « poursuivre ses desseins par une guerre qui ne saroyt estre « qu'à l'advantage de son party. »

La reine et son fils trouvaient difficile d'accorder les points mis en avant par les chefs de la Ligue dès l'ouverture des conférences. Henri III surtout eût voulu refuser ou du moins considérablement modifier ce qui lui semblait, avec raison, le coup mortel porté à son autorité; mais Catherine, placée sur les lieux mêmes, en présence des personnes, blessée de la froideur, effrayée de l'audace du Balafré, reconnaissant combien lui et son frère Mayenne étaient « aiméz et aystiméz de « soldatz et gens de guerre[1], » craignait que l'argent ne vînt à manquer pour la solde des troupes sur lesquelles comptait le roi, que, d'un autre côté, les réformés, aidés de la reine d'Angleterre, ne le contraignissent encore « de revenir à faire « une pays accoustumée » et (première quinzaine de mai) sollicitait de lui, comme unique moyen de prévenir « tous ces « inconvényens, » l'autorisation de promettre aux confédérés que le monarque irait, à jour fixe, déclarer au parlement sa volonté de ne plus tolérer que la religion catholique exclusivement.

Cherchant en même temps à convaincre Guise des bonnes intentions de Henri III : « Vous avez, mon nepveu, » répétait-elle afin de l'adoucir, « l'honneur d'estre parent du Roy et, « oultre cela, l'un de ses serviteurs et conseillers de son con- « seil, je vous prie regardons à le bien conseiller et à faire icy « ce qui sera du bien de son service et repos de ce royaume[2]; » mais le duc, insistant pour avoir des sûretés, » disoit tous-

(1) Mss. Béthune, v. 8866, fol. 47.
(2) *Idem*, v. 8872, fol. 14.

« jours qu'un point ne se pouvoit faire ny traiter sans l'autre » et ne se laissait pas séduire par la bienveillance apparente du langage de la reine-mère qui n'aspirait, dans le but d'obtenir quelque succès, qu'à semer la division entre lui et le cardinal de Bourbon. Les armes de Catherine s'émoussaient, ses artifices demeuraient impuissants contre une volonté inébranlable; sa patience était épuisée par la dédaigneuse inexactitude de Henri de Lorraine à tenir les conférences, ou par la triomphante arrogance qu'il y manifestait. « Le sieur de Guise est « comme le maistre d'école[1], » écrivait-elle (29 mai) dans son dépit de voir que si la conclusion de la paix tardait encore, les troupes de ce prince et celles de Mayenne opéreraient, sans hésiter, un mouvement en avant. Vainement la reine-mère irritée « faisoit-elle bien cognoistre au sieur de Guise « la grande occasion qu'auroit le Roy d'estre d'autant plus « mal content de luy que on ne sauroit croire et qu'il n'y « avoit nul bon François qui ne le maudît et ne luy en voulust « mal, car aussy n'en sauroit-il advenir plus grande occasion « avec tels autres choses qu'il faisoit qui tendoient à la ruine « de cest estat[2]. »

Les réponses venues de Henri III, et qui omettaient l'article des places de sûreté, ne pouvaient pourtant contenter le Balafré, inflexible dans ses exigences. Ce dernier « faisoit la mine « froide, » et Catherine, malgré des efforts diversifiés, malgré des boutades d'humeur impérieuse, ne « pouvoit rien tirer de « lui, sinon qu'elle parloit en Royne et en maistresse et qu'il « ne lui vouloit pas répliquer[3]. » Il ne sembloit aspirer qu'à rompre ces négociations, entamées déjà depuis plusieurs se-

(1) Mss. Béthune, v. 8872, fol. 46.
(2) *Idem.*
(3) *Idem.*

maines. « Je verray demain la Reine avec Monsieur le car-« dinal de Bourbon, » mandait-il à la duchesse de Nevers (29 mai) « qui est lors pour la dernière fois, la suppliant s'en « retourner à Paris ; je ne sais quel visage elle nous fera[1]. »

Telles étaient les phases par lesquelles avait dû passer le caractère de Catherine de Médicis sans que l'alternative d'une bonhomie trop suspecte et d'un courroux trop peu redoutable eût pu lui faire rien gagner. « Mescontente » du cardinal de Bourbon et des Guises surtout, elle était réduite à espérer que « Dieu la vangeroit de la moquerie qu'enfin ils lui donnoient, » disait-elle, « après l'avoir entretenue et abusée de tant de dé-« guisements si longuement[2]. »

Grâce à l'intervention du duc de Lorraine cependant, on ne devait pas se séparer ainsi ; et, le roi étant forcé de céder sur les articles principaux, il allait s'agir de débattre les sûretés à accorder aux « *colliguéz* » de second ordre. Catherine cherchait à défendre pied à pied, par la ruse ou par la hauteur, l'autorité et l'avenir de son fils qu'elle ne pouvait « sau-« ver qu'en l'avilissant, » selon la juste expression d'un historien[3]. Au reproche de « demander à *partir* le royaume » avec Henri III, Guise répondait qu'il « estoit bien marry « de ne pouvoir les contanter en cela, ne désirant rien que « pour seureté de la religion[4]....., » et énumérant les villes occupées par ses partisans, où il était nécessaire que

(1) Mss. Béthune, v. 8872, fol. 67.

(2) *Idem.*

(3) *Histoire de France pendant les guerres de religion*, par Lacretelle, liv. IX.

« Des Guises cependant le rapide bonheur
« Sur son abaissement élevait leur grandeur, »

a dit l'auteur de *la Henriade.*

(4) Mss. Béthune, v. 8872, fol. 67.

ceux-ci fussent maintenus, sous peine de manquer le but. Personnellement même, il ne se bornait point à accepter Saint-Dizier, Sainte-Menehould, Maubert-Fontaine, Châlons et Reims que lui offrait la reine-mère. Dans les deux dernières villes, objectait-il, on ne devait pas, conformément aux désirs des habitants, établir de garnisons; quant aux autres, « il n'y « avoit pas lieu pour y pouvoir guères mettre des gens, et un « beau matin, s'il s'en contentoit, il adviendroit qu'on le vien- « droit assiéger en sa maison avec de l'artillerie qu'on feroit sor- « tir de Metz et l'attraperoit-on bien aisément, ce qu'il vouloit « esviter[1]. » Il tenait aussi, en particulier, à procurer des garanties au duc d'Aumale, en Picardie.

Au total, ses demandes, présentées, le 2 juin, à Catherine, de la part des princes et seigneurs ligués, se résumaient ainsi: pour sa famille spécialement, remise de la place et de la citadelle de Metz à lui-même, du château de Dijon, de la ville et de la citadelle de Châlons-sur-Saône à Mayenne, de la ville de Reims au cardinal de Guise, de celle de Nantes, avec son château, ainsi que de Saint-Malo ou de Dinan au duc de Mercœur; concession au duc d'Aumale du pouvoir de commander dans Péronne, Ham, Montdidier, Corbie, Roye et Montreuil; mêmes prérogatives en faveur du duc d'Elbeuf quant à Briançon, Embrun, Gap, Die, Montélimart et Valence; aux ducs de Guise, de Mayenne et de Mercœur autorisation d'entretenir leurs gardes « tels qu'ils les souloient avoir pour la conserva- « tion et seureté de leurs personnes lesquelles ils exposeroient « tousjours pour le très humble service qu'ils debvoient et vou- « loient rendre au Roi. »

A ces conditions, et en y ajoutant les places et charges secondaires stipulées pour leurs partisans, les Guises prenaient

(1) Mss. Béthune, v. 8872, fol. 67.

un pied presque inébranlable dans les plus importantes provinces du royaume. Les conjonctures cependant rendaient également dangereux le refus ou l'acquiescement à de telles exigences. Le Balafré, toujours méfiant, toujours prêt à l'attaque, ordonnait de surprendre et de mettre en déroute des renforts envoyés par le roi à la garnison de Metz[1]; d'Aumale, presqu'au

(1) A cette occasion, Étienne Pasquier (liv. XI, lettre 4) raconte un trait qui caractérise le rôle et l'esprit du Balafré :

« M. de Guise s'estant faict maistre de Verdun, le Roy, craignant qu'il « ne fist le semblable de la ville de Metz, commanda à M. d'Espernon d'y « pourvoir : lequel dès l'instant mesme dépescha le capitaine Bonouvrier « avec trois cens bons soldats, tiréz du régiment des gardes du Roy pour « se mettre en garnison dans la ville. Et comme il s'y acheminoit, M. de « Guise en reçut avis, par quelques-uns des nostres, tellement que s'il « eust voulu il le pouvoit aisément desfaire ; toutesfois, par une lettre fort « courtoise il luy mande qu'il eust à rebrousser chemin ; autrement qu'il « seroit contraint de faire ce qu'il ne desiroit. Bonouvrier se voyant des- « couvert retourne en cour où M. d'Espernon par nouveau conseil donne « cette commission au baron de Ramefort que je vous puis dire estre l'un « des plus accomplis et déterminéz gentilshommes de ceste France. Et « fut entre eux advisé qu'il marcheroit seulement au couvert de la nuict; « et que le jour il se reposeroit. Ce qu'il fait, et conduit son affaire si à « propos qu'il arrive sept lieues près de Metz; se promettant d'y entrer « sans aucun destourbier. Toutesfois il ne peut si bien couvrir son jeu « qu'il ne fust encore descouvert, car pour bien dire M. de Guise ne « manque d'advis, ayant plusieurs gens qui luy servent d'espies près du « Roy. A la sortie d'un bois Ramefort est salué par plusieurs Reistres Lor- « rains : la meslée est forte entre eux ; son lieutenant tué à ses pieds; « enfin il est pris ; M. de Guise adverty commande qu'on le luy ameine; « amené qu'il est, on commence de disputer de sa rançon au conseil ; où « après plusieurs opinions quelques-uns mirent en avant qu'il le falloit « troquer contre quelques gentilshommes des leurs que nous avions pris. « Le seigneur de Ramefort adverty vint trouver M. de Guise à son lever : « Monsieur, dit-il, je sçay ce qui s'est passé en vostre conseil pour mon « faict ; je vous supplie humblement ne permettre que je sois troqué « contre d'autres. Au demeurant, que l'on n'espargne ma bource selon la « justice des armes. Mais à bien assailly, mieux défendu : et à brave de- « mande la response fut encores plus belle de la part de M. de Guise.

même instant, serrait de près la ville de Reims et faisait occuper tous les villages environnants par ses troupes devant lesquelles les habitants « s'enfuyoient comme si c'eût esté « diables. » Les conseillers de la reine-mère pensaient que « tout estoit perdu si ceçi duroit[1]. »

Comment faire cesser néanmoins un état de choses aussi anarchique autrement qu'en cédant, c'est-à-dire en le légitimant? Henri III ne pouvait s'y décider; mais Guise était impatient de connaître ses réponses. Le Balafré chargeait (7 juin) son secrétaire Péricart de pénétrer les nouvelles que Schomberg apportait de Paris; en dépit des expressions de « respect « et très humble service à leur Roy » contenues dans la *Requeste et dernière résolution* des confédérés, il ne se laissait pas persuader par les conversations de Catherine ou de son entourage; il « s'enquéroit tousjours de la volonté du Roy sur « chascun article, mais ne disoit jamais s'il s'en contenteroit « ou non, qui estoit cause que l'on ne pouvoit prendre pyé à « sa façon de négotier et croyoit qu'il ne se résouldroit rien « par luy[2]. »

Appréhendant le départ définitif des princes, effrayée du

« Monsieur de Ramefort, lui respondit-il, je n'ignore point vostre valeur « (car, sous ceste opinion, vous ay choisi pour mon prisonnier), je ne « veux ny vous troquer, ny rançon de vous, ains délibère de vous renvoyer sur vostre foy : à la charge, si les choses ne se peuvent pacifier « entre le Roy et nous, que vostre espée ne demeurera oyseuse dans vostre fourreau. Une chose désirè-je sans plus; qu'advenant que quelque « seigneur de marque des miens fust par cy après pris, et que je vous en « escrive lettre expresse de ma main, vous moyennerez sa délivrance « envers le Roy, et l'obtenant, dès à présent je vous quitte de vostre foy : « ne l'obtenant vous vous rendrez par devers moy. — Repassez toute l'ancienneté, vous ne trouverez une magnanimité plus grande que ceste-cy. »

(1) Mss. Béthune, v. 8871, fol. 23.

(2) *Idem*, fol. 31.

mouvement que Guise, Mayenne et d'Aumale peuvent effectuer d'un moment à l'autre pour se porter « tous ensemble « entre Paris et les Suisses » et pour couper la route à ces derniers[1], la reine désespère de tout succès. Elle ne songe qu'à retourner près de son fils et qu'à « adviser ce qu'il faul« droit faire pour se garder de tumber aux grands inconvé« niens qu'elle voyoit. »

L'archevêque de Lyon, Schomberg et Miron se sont cependant rendus (11 juin) à Châlons pour tenter de renouer des négociations entravées toujours par les mêmes obstacles et dont la reine dépeint l'état à Henri III, en redoublant d'activité dans sa correspondance (16-19 juin) comme dans ses efforts pour conclure un arrangement avant l'explosion si prochainement probable des hostilités. Enfin, le 20, au moment où les forces des Guises allaient se concentrer vers Montargis, Catherine peut rendre grâce à Dieu d'avoir « fait à ce bon jour « ung bon œuvre, » les deux parties étant « demeurées d'ac« cord de la paix. »

Il ne reste plus qu'à en rédiger les articles, qu'à régler quelques détails pécuniaires. A Nemours se tiennent ces dernières conférences dans lesquelles le duc de Guise soulève et discute la question d'une armée catholique et royale destinée à combattre les huguenots. Il veut en faire exclure les Suisses levés pour Henri III et appartenant presque tous aux cantons protestants; mais ce point, dit-il lui-même, ne doit pas retarder le traité. Mayenne, arrivé le 3 juillet, se montre aussi « en fort bonne délibération. » Le roi, qui conservait encore confiance dans la franchise et le dévouement de ce prince,

(1) Avec seize mille fantassins français, deux mille chevaux tant français qu'albanais, quatre mille lansquenets environ et trois mille trois cents reitres, disait-on.

aurait beaucoup désiré de s'aboucher directement avec lui; il espérait le captiver à force de bonne grâce et de douceur. En des circonstances aussi difficiles, Mayenne, prenant conseil de ses amis, s'était refusé à venir à Paris, et avait énoncé, comme excuse, « qu'un vassal ne saurait rien débattre avec « son roi dont la présence est trop imposante pour les su« jets[1]. »

Jusqu'à ce moment (5 juillet 1585) les choses, à la cour, ne cessaient de paraître « si instables, inconstantes, irrésolues, « que celui qui écrivait ne savait si ce qu'il mandait n'était pas « changé pendant qu'il écrivait[2]. » Pourtant on touchait à une conclusion, adoptée le 7 juillet, qui reçut le nom de paix de Nemours[3], et par laquelle Henri III s'engageait à rendre un édit perpétuel et irrévocable pour interdire absolument l'exercice de la nouvelle religion. On n'admettait dorénavant dans le royaume que le culte catholique, en obligeant tous les Français d'en faire profession dans les six mois suivants. Les hérétiques, de quelque qualité qu'ils fussent, étaient déclarés incapables de remplir aucunes fonctions publiques. Les places occupées par les réformés devaient être immédiatement évacuées et restituées au roi. Il était reconnu que les chefs de la Ligue et leurs partisans avaient, dans leurs belliqueux préparatifs, agi par zèle pour le maintien de la religion catholique; les gouverneurs et officiers institués par eux conservaient leurs charges; les places de leur parti demeuraient exemptes de garnisons et de tout châtiment. Enfin, le roi accordait, pour sûreté, au cardinal de Bourbon, la ville de Soissons avec une garde de soixante-dix cavaliers et de

(1) Papiers de Simancas, B 56, pièce 50.
(2) *Idem.*
(3) Signée par la reine-mère, par les cardinaux de Bourbon et de Guise, par les ducs de Guise et de Mayenne.

trente arquebusiers ; au cardinal de Guise, également trente arquebusiers à cheval ; au duc de Mercœur, Dinan et le Conquest, avec confirmation des lieutenants actuels du château de Nantes ; au duc de Guise, Verdun, Toul, Saint-Dizier, avec leurs garnisons ordinaires, ainsi que Châlons-sur-Marne, occupé par cinquante hallebardiers seulement ; à Mayenne, le château de Dijon, la ville et le château de Beaune dans lesquels il pourrait répartir soixante hommes ; à d'Aumale, Saint-Esprit-de-Rue et une garde de quarante soldats ; à d'Elbeuf, le gouvernement du Bourbonnais, mais seulement vingt-quatre arquebusiers de garde. Le Balafré et le duc de Mayenne obtenaient, en outre, la faculté d'attacher chacun trente cavaliers à leurs personnes. Des articles, plus ou moins secrets, concédaient encore aux princes confédérés Soissons, Tours, quelques autres places, et deux cent mille écus au duc de Guise pour construire une citadelle à Verdun[1]. Les villes et châteaux remis aux ligueurs seraient rendus par eux au roi dans le délai de cinq années, sans retard ni difficultés quelconques.

Outre l'abaissement manifeste de l'autorité royale, une telle paix recélait en soi-même la guerre[2], cette guerre dite *des trois Henris* destinés, non à y succomber les armes à la main, mais, remarquable conséquence de la plus terrible conflagration religieuse et politique, à périr tous successivement sous des coups de poignard !

Dès que le roi de Navarre eut connaissance des clauses du traité de Nemours, il en fut si violemment saisi, dit-on, « que « la partie de sa moustache du côté où il avait la tête appuyée

(1) *Histoire des guerres civiles*, par Davila, liv. VII.
(2) Alors aussi répandit-on ce distique :

« *Guisiadis factam dum puto dicere pacem,*
« *Pacem non possum dicere, dico facem.* »

« sur sa main blanchit presqu'à l'instant[1]. » Il écrivit, le 21 juillet, à Henri III, en lui représentant, d'une manière très mesurée, l'énormité du revirement par suite duquel ce monarque s'unissait contre lui aux Guises précédemment déclarés perturbateurs du repos public, regardés comme de véritables ennemis personnels du souverain. Henri de Bourbon offrait en même temps de remettre toutes les places de sûreté et les gouvernements que possédait son parti, pourvu que les princes lorrains consentissent à faire une renonciation semblable; enfin, dans le désir d'épargner le sang de la nation, il demandait à se mesurer contre Henri de Lorraine en combat singulier.

Le Balafré triomphant[2] ne pouvait vouloir troubler le cours de ses succès en prenant au sérieux une pareille proposition, quelque honorable qu'il la jugeât; il déclara donc, de son côté, n'agir que pour le salut de la religion et se défendit de tout sentiment d'animosité particulière contre le roi de Navarre.

Aussi, ce dernier prince, peu disposé à obéir à la sommation que Henri III lui faisait faire d'accéder au traité de Ne-

(1) *Vie du duc Henri de Guise*, par Pérau, d'après P. Mathieu.

(2) Dans cette situation, il écrivait au roi : « Sire, encores que le fruit « de la pene et travail qu'il vous a pleu prendre pour l'entier establisse- « ment de nostre religion tourne au bien commun de ce royaume, pour « l'extrême obbligation que je recoys en mon particulier d'un sy dygne « effet, je ne veux faillir d'en remercier très humblement vostre majesté « ne pouvant qu'avecq beaucoup de suget louer Dieu de la publication « d'un sy saint esdit dont l'essécution sera désirée de mesme affection et « attendray tousjours voz commandemens avecq vouloir de les faire suivre « du très humble et très fidelle servyce que je vous dois avecq tant d'ob- « bligations que je ne penseray jamais avecq assez de hazars vous pouvoir « tesmoigner l'estime que je fais des honneurs et bienfais que j'ay receux « de Vostre Majesté, tenant ma vie trop misérable si le bon heur ne me « favoryse d'occasion pour l'employer en effet quy luy puysse estre agréa- « ble... » (Mss. V. C. de Colbert, v. 9, fol. 282.)

mours, de rentrer dans le sein de la religion catholique et de suspendre l'arrivée de ses renforts étrangers, n'avait plus, en attendant le moment d'entamer ou de soutenir les hostilités, qu'à protester par une déclaration, arrêtée, le 10 août, à Bergerac, en commun avec le prince de Condé et le duc de Montmorency, « sur la paix faite avec ceux de la maison de Lorraine, chefs et principaux auteurs de la Ligue, au préjudice « de la maison de France. »

CHAPITRE IV.

HENRI DE LORRAINE, DUC DE GUISE;
CHARLES DE LORRAINE, DUC DE MAYENNE.

1585—1587.

Par une conséquence immédiate de la paix, les ducs de Guise et de Lorraine, les cardinaux de Bourbon et de Guise, chacun suivi de dix cavaliers seulement[1], arrivèrent (13 juillet) à Paris, au sein de cette population si zélée pour la Ligue. Mayenne s'y trouvait déjà. Prudent encore, mais actif avec mesure, il venait d'écrire au pape (le 8) une lettre dévouée et apologétique de ses retards, de son apparente tiédeur[2].

Le roi fit aux princes lorrains un accueil extraordinairement gracieux, les embrassant au haut de l'escalier du Louvre et leur donnant des témoignages de confiance absolue. Pendant tout le temps de son repas il s'entretint avec le duc de Guise qui exerçait les fonctions de grand maître; le lendemain, à Saint-Maur, il réunit, en conseil, durant plus de six heures, sa mère, le cardinal de Bourbon, les ducs de Lorraine, de Guise, de Joyeuse, d'Épernon, le secrétaire d'État Villeroy; puis il eut, en présence de Catherine de Médicis seulement,

(1) Papiers de Simancas, B 56, pièce 122.
(2) *Voir* l'appendice, à la fin du volume, pièce numéro 6.

une longue et très mystérieuse conversation avec le Balafré. Le 15, jour de l'entrée solennelle de la reine-mère, Guise marcha à la tête des lansquenets, dont le licenciement paraissait incertain à cause des levées qui se faisaient en faveur des huguenots du royaume. Quant à Mayenne, il était déjà question de l'envoyer en Guienne pour reprendre à ces derniers les places qu'ils y occupaient.

Henri de Lorraine pourtant recevait, sur les dispositions et les vues plus que suspectes de la cour à son égard, des avis dus particulièrement à la sollicitude de La Châtre. Suivant l'opinion de cet officier, « on avoit désiré beaucoup la pré- « sence du duc parce que l'on espéroit, avec l'aide de sa « mère, l'adoucir et luy faire connoistre toutes les difficultés « ou nécessités de la guerre. S'il y avoit quelque chose de pis « la dessous on ne le vouloit pas penser et n'estoit besoing « d'en tenir ce prince adverty, car assez de gens en parloient « voulans croire que, avant son arrivée, il avoit pensé à tout « ce qu'il avoit beaucoup d'amis et de serviteurs tant dehors « que dedans le Royaume desquelz il pouvoit prendre con- « seil..... D'autres devoient se contenter de ce qu'il faisoit..... « Un long séjour en ceste court ne pouvoit rien luy apporter « de bon..... et ne pourroit si bien veiller ne se tenir si prest « de la raison qu'il ne se descouvrit aucunes foys et donnast « prise sur luy..... Par caballes les ministres des Roys sont « de tout temps en possession de forces et d'argent..... Il se « trouveroit inférieur et n'auroit pour luy que sa valeur et sa « réputation, lesquelles choses demeurent nues sy elles ne « sont tousjours assistées de promptitude et de résolution..... « De jour en jour on feroit naître tant de déffaux et tant de « nécessitéz que enfin les plus opiniastres catholiques se ré- « duiroient et ce feroit le Roy rechercher de la paix, et c'es- « toit où ce seigneur se trouveroit le plus empesché à tenir le

« moien, pour le soubçon du costé de Sa Majesté et de l'autre « la calomnie que la court luy donnoit envers les peuples qui « luy estoient affectionnéz[1]. »

C'était donc en cherchant, dans l'ombre, à désunir leurs partisans que Henri III paraissait subir le joug des Guises forcément admis à tous les conseils d'État jusqu'au 30 juillet, époque où ces princes quittèrent Paris. Le cardinal se rendit alors à Reims, Mayenne à Dijon et d'Aumale, ainsi que d'Elbeuf à Montereau, point de concentration de l'armée du Balafré dans une attitude d'expectative.

Les courtisans du monarque se flattaient bien d'écraser ses rivaux sous les traits de leurs caricatures et de leurs quolibets ; mais vainement, dans un arrêt burlesque, faisaient-ils figurer le duc de Guise, sous le nom de Sibilot, en procès avec Chicot (le roi de Navarre); vainement un dessin exposé dans la chambre du roi représentait-il le Balafré « sur un « cheval d'Espagne, armé de toutes pièces, la chemise..... lui « sortant par derrière, hors des chausses, » Mayenne « entre « deux montagnes et une souris au pied, » d'Elbeuf « entre « deux bouteilles et deux jambons. » Ce n'était là qu'une vengeance puérile, trahissant le dépit et la faiblesse. A quoi sert-il, en effet, sinon à l'exaspérer par l'offense, de montrer à son ennemi qu'on l'observe, qu'on le pénètre, quand on ne saurait lui imposer? Que pouvait-il résulter de l'incartade du fou Chicot, lorsque, un peu plus tard, ce libre et fidèle organe des sentiments de son maître et de la cour, rencontrant le cardinal de Guise qui se rendait au dîner du roi à peine guéri de quelques accès de fièvre, dit, en plaisantant, au prélat : « Tu vas voir comment se porte ton homme; vien, « vien, je t'y mènerai, tu verras que jamais homme ne cassa

(1) Mss. de Brienne, v. 143, fol. 159.

« mieux qu'il fait; je me donne au diable s'il ne mange comme « un loup[1] ! »

Pour obtenir un allégement plus réel, Henri III eût désiré pouvoir compter, comme contre-poids, sur l'obéissance et le concours du roi de Navarre. Mais ce dernier prince était impossible à réduire et à détacher de sa doctrine, de son parti surtout, par l'autorité des édits, par les insinuations d'une bienveillance douteuse. Tenter de le soumettre par la force des armes, c'était recourir au moyen extrême qui devait entraîner le monarque en sens inverse de son but et le livrer plus complétement encore, s'il était possible, à l'empire de la Ligue. Peut-être y a-t-il donc lieu de croire que de la contrainte de cette situation naquit chez Henri III et chez sa mère la pensée d'approuver une entreprise qui eût affaibli indirectement les réformés français, en les attaquant dans leur plus puissant allié, et d'encourager le duc de Guise, pour lui fournir de l'occupation au dehors, pour faire diversion à son influence immédiate, à serrer avec l'Espagne les nœuds d'une alliance agressive contre Élisabeth. Le désir de donner assistance et de procurer la liberté à Marie Stuart, en portant un coup vigoureux à la réforme, devait être une amorce puissante ; mais suffisait-il pour engager le Balafré à s'éloigner du royaume en de tels moments? D'accord toutefois avec Catherine et Henri III, accompagné seulement de Bassompierre et d'un autre cavalier, Guise s'aboucha en secret (juillet) avec l'ambassadeur espagnol, dans un village voisin de Paris. Don Bernardin de Mendoce accueillit avec une vague approbation le projet, « aussi saint et aussi juste pour les « deux couronnes[2], » suivant lequel, sous deux mois, et après

(1) L'Estoile.
(2) Papiers de Simancas, B 56, pièce 33.

avoir débarqué en Écosse, avec douze ou quinze mille hommes, Guise serait passé en Angleterre; il voulait cependant poser pour condition que son maître ferait en même temps effectuer par ses propres troupes une descente combinée dans les États d'Élisabeth; et le Balafré, en attendant un accord plus complet, recommanda à Mendoce le silence absolu sur ce plan d'expédition, subordonné sans doute à d'autres pensées.

Les princes lorrains, réitérant le témoignage de « ce qu'ils « devaient au Roi d'Espagne sans l'aide et la faveur duquel il « ne leur eût pas été possible d'agir[1], » recherchaient alors son concours à Rome pour le succès d'une affaire qui les intéressait plus directement. Dans la chaire de Saint-Pierre, à Grégoire XIII avait succédé (avril 1585) Sixte-Quint, peu favorable d'abord à la formation de la Ligue qu'il venait même de blâmer par un bref adressé (18 juin) au cardinal de Bourbon, en engageant les confédérés à demeurer dans le respect et l'obéissance dus au souverain, sans rien entreprendre contre son autorité. Il s'agissait pourtant d'obtenir de lui, comme solennel renfort, une bulle d'excommunication contre le roi de Navarre, le prince de Condé, hérétiques relaps, et contre leur postérité. Guise la jugeait indispensable pour « l'extermination de la nouvelle religion et empescher « les desseins d'une paix trompeuse; » il stimulait donc Pellevé, le père Mathieu, et écrivait (août) au duc de Nevers pour qu'il contribuât à décider le souverain pontife. Dans cette correspondance, parfois chiffrée, toujours sobre de détails, le Balafré déclarait Henri III tantôt « résollu entièrement de « tenir tout ce qu'il luy avoit plu promettre[2], » tantôt « plus

(1) Papiers de Simancas, B 56, pièces 135.
(2) Mss. Béthune, v. 8866, fol. 58.

« ensorcelé qu'auparavant, faisant des actes si horribles et in-« dignes qu'on avoit horreur d'en parler et qu'il estoit très né-« cessaire de se tenir unis plus que jamais[1]. » En réponse, Nevers invitait son beau-frère à « ne rien attendre de Rome que « des paroles. Les Italiens et les Espagnols, » disait-il, « ne « vouloient point que les choses changeassent tellement de « face en France que le party catholique fust le supérieur de « l'autre. Ils craignoient un accommodement général qui tinst « les catholiques en union et en paix et les peust faire n'avoir « pas besoin d'eux[2]. »

Cependant, Sixte-Quint voulant ne pas perdre l'heureuse occasion d'user d'un droit important, la bulle était enfin (9 septembre) lancée « à chaut et à sable, n'y manquant « rien, » selon l'expression du cardinal de Guise[3]. Elle devait déterminer le début d'une lutte que les récentes transactions n'avaient que trop préparée et que les Guises appréhendaient surtout de voir éludée. Dans cette vue intéressée, leurs efforts allaient jusqu'à se concerter attentivement avec la cour de Madrid sur la nécessité « de secourir d'argent la « princesse de Béarn, laquelle pour rien ne layrroit les armes « et maintiendroit, selon leur desseing, la guerre en Gascogne « quelque desseing que l'on eust à l'esteindre[4]. »

Quoique Mayenne eût mandé à l'ambassadeur espagnol que le roi de France se trouvait en bonne disposition pour cette guerre et avait « goûté la déclaration de relaps rendue par le « pape contre les princes de Béarn et de Condé[5], » Henri III,

(1) Mss. Béthune, v. 8866, fol. 112.

(2) *Mémoires du duc de Nevers*, in-fol, tome I, p. 677 et suiv. Sixte-Quint exprimait néanmoins une « affection particulière pour les princes « de la maison de Guize. » (Mss. Béthune, v. 8889, fol. 72.)

(3) *Idem*, v. 8866, fol. 84.

(4) Papiers de Simancas, B 56, pièce 137.

(5) *Idem*, pièce 143.

entraîné malgré lui, manquait des moyens financiers indispensables ; et ce fut avec un certain sentiment de rancune satisfaite, sur un ton d'amère ironie, que le monarque ayant convoqué les membres principaux du clergé (conduits par le cardinal de Guise), le prévôt des marchands, le corps de ville et le parlement de Paris, leur exprima sa confiance dans les sacrifices qu'ils devaient être empressés de s'imposer pour le triomphe d'une cause si chaudement embrassée par eux. Il savait bien que « tous les princes de l'union estoient quasy « espuisés par les grandes et excessives despenses qu'ils avoient « esté contraints de faire[1]. » L'or de Philippe II formait leur ressource habituelle, nécessaire, par conséquent onéreuse et qu'il fallait payer en reconnaissance, en dévouement.

La cour de Madrid témoignait « son grand contentement » de la résolution prise conjointement par Henri III et les princes catholiques, « d'en finir avec les hérétiques ; » mais ceux-ci, de leur côté, depuis la promulgation de l'édit, ne s'étaient pas bornés à répondre par des manifestes. Activement préparés, prenant l'offensive, le roi de Navarre et son cousin, entrés en campagne, l'un en Guienne, l'autre en Saintonge et en Poitou, avaient débuté avec quelques avantages qui permettaient même à Condé de marcher (octobre), par l'Anjou, vers Paris.

Les ligueurs aiguillonnaient vivement Henri III et le pressaient, en particulier, de réduire Sedan, Jametz, ainsi que quelques autres lieux sur la même frontière, « vraiz azilles des plus

(1) Papiers de Simancas, B 56, pièce 142.—On rapporte que, préoccupé de ses embarras de fortune, le duc de Guise s'étant un jour écrié : « Comment pourray-je trouver moyen de payer mes debtes ? — En espargnant « autant de vostre bien que vous faictes de la vérité, » lui répondit madame de Simiers, personne de cour, d'esprit et de franc langage, précédemment demoiselle de Vitry. (Mss. de la Bibl. nat., cahier intitulé *Dichos*, meslanges, page 9.

« obstinés hérétiques. » Bien que résolu d'affaiblir, autant qu'il en aurait la faculté, des serviteurs qui le subjuguaient, le roi n'avait pu cependant éviter la formation de quatre corps d'armée. Le maréchal de Matignon allait en conduire un du côté de Bordeaux; le second, sous d'Epernon[1] et son frère Lavalette, devait agir en Provence et en Dauphiné; Mayenne, avec le plus considérable, était destiné à marcher contre le roi de Navarre; enfin, parti de Paris, se concertant avec le cardinal son frère et avec les ducs de Lorraine et d'Elbeuf, Guise, à la tête des forces les moins nombreuses, restait en Champagne, pour s'opposer à l'entrée des réformés allemands. De là il observe et apprécie les démarches de la cour. « Je n'en ay eu « autres nouvelles qu'une lettre de la Royne, laquelle je m'as- « seure vous fera rire, » mande-t-il au duc de Nevers. « On « nous vient sonder pour laisser la liberté de conscience aux « huguenotz et desireroit-on que tous nos amys le trouvassent « bon, » lui écrit-il encore, « mais se seroit contre Dieu et raison; « croyez que j'ay rejeté bien loing ceux qui m'en ont parlé. « Quoique ce soit, il se fault donner garde d'estre trompé et « vous diray que l'on tasche à la ruine générâlle de tous les « amis. Ce n'est chose si cachée ny bien conduicte que clai- « rement l'on ne s'apperçoive[2]. »

Cinq mille hommes d'infanterie, cinq cents chevaux français, quatre cents Albanais, huit cents reîtres et douze pièces de canon accompagnaient Mayenne, général brave, sage et loyal « que les gens de guerre aimoient et suivoient volontiers « pour la grande opinion qu'ils avoient de sa valeur et pru- « dence. » Ce prince, « qui avoit tant gaigné le cœur des sol-

(1) Le duc de Guise entretenait comme espion, entre autres, auprès de d'Épernon, un valet nommé *Le Bois*, qui l'instruisait de toutes les actions de ce favori dans la chambre duquel il couchait.

(2) Mss. Béthune, v. 8835, fol. 76, 77.

« dats que les ennemis même l'estimoient et le redoutoient « beaucoup[1], » parvint bientôt près de Beaugency, accéléra son mouvement et manœuvra, avec deux mille bons cavaliers, de manière à couper, en Vendômois, Condé marchant au secours du château d'Angers et que pressaient d'ailleurs Biron et d'Epernon. A l'approche de ce nouvel adversaire, Condé, auquel le duc de Joyeuse a ravi les moyens de franchir la Loire, reconnaît la gravité de sa situation, juge que tout est perdu « et qu'il faut jouer à sauve qui peut. »

Dans une lettre tout à fait conforme aux récits publiés alors, Mayenne « (de la Ferté-Villeneufve, le 1er novembre) » faisait ainsi lui-même le rapport de cette avantageuse rencontre à sa sœur, la duchesse de Montpensier, si passionnément animée pour la Ligue : « Je n'espérois pas vous debvoir si tost mander « des nouvelles de Monsieur le Prince de Condé, mais nous « sommes approchéz plus tost que nous ne pensions, le mal « est que n'a esté de plus près, toutes fois par la grâce de Dieu « ç'a esté à sa mauvaise heure, et vous diray en vérité que « cecy est une œuvre de Dieu et non des hommes. Car c'est le « plus grand effroy et estonnement dont on a jamais ouy par« ler, car ces pauvres gens qui se prègnent prisonniers font « pitié et croy qu'il y en a plus de trois cens et s'en prend à « toutes heures... La plus grande part de la noblesse qui estoit « le mieux monté s'est sauvé, aussi que tout ce païs est plein « de maisons de huguenotz où ils ont retraicte. Le reste s'est « jeté dans les bois quittant leurs armes, et leurs chevaux es« tants espanduz par ce païs ; ceux qui sont attrapéz crioient « miséricorde et se rendoient plus volontiers qu'on ne les

(1) *Le grand et merveilleux estonnement miraculeux advenu au camp des Huguenots*, Paris, 1585, avec cette épigraphe : *Non nobis Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.*

« vouloit prendre. Quoy que ce soit c'est la plus vraye route « qu'on vit jamais, car les soldats qui se prennent disent qu'on « les a menéz à la boucherie et qu'ilz ne seront jamais com- « mandéz d'un tel chef... Ces pauvres gens ont bruslé leurs « cornettes de cavalerie, chose qui ne s'oyt jamais dire, quel- « que désespoir auquel on aye esté réduit. Quant au Prince de « Condé, on tient certain qu'il s'est retiré avec dix ou douze « chevaux et qu'il a passé la Loyre entre Blois et Amboise...»

Effectivement Condé, qui venait de se montrer léger et inexpérimenté, était parvenu à s'embarquer, de nuit, en basse Normandie, près d'Avranches, pour gagner l'île de Guernesey et passer ensuite en Angleterre où la reine Elisabeth l'accueillit avec bienveillance, en attendant qu'elle lui fournît des vaisseaux et le fît conduire à La Rochelle (3 janvier 1586).

La déroute de Condé sembla aussitôt porter ses fruits pour la maison de Lorraine et « réveiller les princes cadets de Bour- « bon, pensans, que à cause de la sentence du pape, ils pour- « roient succéder à la couronne, » et, dans l'espoir de se fortifier, faisant, disait-on, « porter par le cardinal de Vendôme « parole au duc de Guise pour sa fille[1]. »

Un aussi brillant début semblait être de bon augure; mais la suite de cette campagne ne devait répondre que très imparfaitement aux espérances exaltées des catholiques. Au lieu d'opérer avec énergie en Poitou, en Saintonge et d'attaquer l'importante place de Brouage, Mayenne se laissa paralyser par la présence de Matignon, qui arrivait (décembre) de Bordeaux, pour prendre le commandement de l'avant-garde, et disait « n'avoir à offrir que la peste et la famine. » Il ne put faire consentir ce maréchal à se porter contre la ville de Pons, près Saintes, et ne tira de ses irrésolutions calculées autre

(1) Mss. Béthune, v. 8866, fol. 99.

chose que l'avis de partager l'armée en deux, sous prétexte de la faire mieux vivre jusqu'au printemps suivant où elle serait de nouveau réunie. Matignon dut en conduire une portion par la Saintonge en Bordelais, tandis que le duc lui-même poursuivrait sa route vers le Périgord et le Quercy.

Ce prince marche donc dans la direction inverse du cours de la Dordogne, fait (9 janvier 1586) une pompeuse entrée à Périgueux, passe la Vezère à Terrasson, met le siége (fin de janvier) devant Montignac qu'il emporte d'emblée, reprend assez facilement possession de Tulle, s'empare de Beaulieu, du château de Saignat, appartenant au vicomte de Turenne, et, au milieu des privations de tout genre, en dépit des rigueurs de l'hiver, arrive sur la Garonne.

L'objet principal du duc de Mayenne était de se trouver en face du roi de Navarre pour le vaincre, ou le cerner du moins et peut-être le prendre. Il forçait ses marches en conséquence. Henri III, qui eût trouvé un tel but trop décisif, dérobait indirectement à Mayenne les moyens de l'atteindre. Outre qu'il ne négligeait rien pour intercepter la correspondance[1] des princes lorrains (ce que ceux-ci savaient fort bien), le roi « ne cher« chant pas le premier denier pour la guerre, » laissait l'armée de Guienne manquer de solde et de fournitures, dans le dessein de nuire à Mayenne qu'il voulait même faire changer de direction et opérer dans le Languedoc où ses coups paraissaient devoir être moins importants.

(1) Elle était examinée à un bureau établi entre Bayonne et Saint-Jean-de-Luz. Les lettres confidentielles du duc de Guise, adressées en Espagne ou à l'ambassadeur de Philippe II, passaient, toujours chiffrées, sous le nom supposé de *Mucius*. Dans une liste de noms, *renouvelés* en mai 1588, Guise est désigné sous celui de *Curius;* le roi de Navarre, de *Julius;* le roi de France, de *Camille*. (Papiers de Simancas, A 56, pièce 260, etc..)

Mais le duc de Guise, déjouant ce dernier calcul, mandait en hâte à son frère « de ne s'y acheminer soubdain et qu'en « aulcune façon et quelque commandement qu'on lui fît, il « n'acceptast ceste charge afin de ne pas offenser le maréchal « de Mémoransi, ung catholique, et apporter mauvaise odeur « à ceulx qui saintement leur avoient donné secours et ayde. » Guise, dès le 15 novembre, avait d'ailleurs engagé Mayenne à « se mettre s'il pouvoit devant quelque place de Guyenne pour « ne pas perdre temps et cependant à forger des remonstran- « ces pleines de difficultés, tant sur les vivres, le temps, les « places fortes, les ontes que ceux qui y avoient esté envoyés « ci devant y avoient receuz ; » puis, selon les réponses du roi, Mayenne devait « tout à plat demander son congé, et certai- « nement il n'iroit. »

Également soupçonneux des intentions de la cour et de celles des réformés, Henri de Lorraine, du centre de son gouvernement de Champagne, s'efforçait de « pourveoir au plus né- « cessayre » et songeait à rentrer, s'il était possible, dans Auxonne, pendant que Mayenne « ferait ces difficultés[1]. » Il implorait donc instamment les secours de Philippe II, en protestant qu'il « ne négligeroit rien de ce qu'il penseroit pouvoyr « servir à l'advancement » de ce monarque. Faisant attentivement observer les démarches des protestants d'Allemagne, « qu'on disoit se préparer fort à la guerre, » il sollicitait le roi catholique d'inviter l'empereur « à entrer en ligue » et se préoccupait des dispositions à prendre contre une tentative qui, lui avait-on mandé, devait s'exécuter « sur Besançon, du « costé de la ville haute, par sentier dedans les rochers[2]. »

Il usait de tous les moyens dans le but de détacher et d'at-

(1) Papiers de Simancas, B 56, pièce 130.
(2) *Idem*, pièce 131.

tirer à soi les meilleurs serviteurs de Henri III. Il adressait au duc de Mayenne des instructions pour coopérer à ce résultat : « N'oubliez de leur promettre pensions, » disait-il, « nous aurons moyen de les payer, et traitez avec tout le « monde ; je ferai satisfaire à tout[1]. » Afin de grossir le nombre de ses partisans, il jugeait parfois à propos d'affecter une déférence absolue vis-à-vis du roi, dont, ainsi que son frère, il garantissait à l'ambassadeur d'Espagne les favorables dispositions, et cherchait à accréditer à Rome, par le moyen de l'évêque de Paris, l'opinion que Henri III s'entendait très bien avec les princes qui ne l'avaient contraint de faire que ce qu'il désirait lui-même.

Il est vrai que Guise soupçonnait le fils de Catherine de Médicis d'exciter la reine d'Angleterre à soutenir les huguenots, pour amener la nécessité d'une paix générale, et accordait peu de confiance aux fallacieuses démonstrations du duc d'Épernon. « La fin et bout des intentions » du Balafré étaient d'obtenir « en toute extresme diligence » (décembre 1585) que le pape accordât et fît publier toutes « indulgences et faveurs de l'Église à ceux qui, pour exter« miner l'hérésie, courroient sus aux réformés ou contri« bueroient de leurs facultés. » Une telle déclaration devait avoir pour effet d'ôter à Henri III toute espérance de raccommodement avec les hérétiques et de le décider à « entrer de un « cœur ouvert à une si sainte exécution. » On suppliait aussi, avec instance, Sixte-Quint de lui offrir un secours de troupes, entretenu à ses propres frais et composé de six mille Suisses, de mille lances italiennes et de trois cents arquebusiers à cheval, sous la conduite de chefs habiles et fidèles[2].

(1) *Histoire de France*, par le P. Daniel, tome VI, p. 677.
(2) Papiers de Simanças, B 56, pièce 190.

Le roi cependant, afin de faire ressortir l'insignifiance des opérations du duc de Mayenne, feignait d'accuser leur lenteur, tandis qu'à plus juste titre celui-ci, de son côté, se plaignait des besoins de tout genre éprouvés par son armée. Il l'avait mise en cantonnements, attendant, pour lui faire reprendre la campagne, l'arrivée de fonds destinés à la solde[1]. « On joue « à faire le pis que l'on peut contre nous[2], » disait-il avec amertume, en ressentant cette pénurie à laquelle s'ajoutait la privation de nouvelles venant de Henri III. Alors que l'armée du duc d'Épernon était bien pourvue et payée presque exactement chaque mois, le prince lorrain voyait toutes ses demandes négligées, ses officiers de confiance maltraités, remplacés quelquefois même par d'autres, choisis pour le contrecarrer ou au moins pour le surveiller. Conformément à ce système du roi, le maréchal de Matignon allait opérer de nouveau, vers la ville de Gourdon, la jonction de ses forces avec celles que commandait Mayenne et qui s'élevaient en tout à quatre mille Suisses, trois mille hommes d'infanterie française et mille bons chevaux, tant reîtres qu'Albanais.

Trop faible pour lutter contre lui, le roi de Navarre, averti de sa marche rapide, avait pu, grâce à quelque connivence avec d'Aubeterre, officier de l'armée catholique, chargé de la garde du poste de la Sauvetat, lui échapper juste à point, franchir la Garonne et se diriger en sûreté vers La Rochelle; mais les troupes sorties de Clairac et du château de Caumont, pour favoriser le passage de Henri de Bourbon, venaient d'être taillées en pièces par celles du prince lorrain auquel un effroi communicatif soumettait promptement les villes et les châteaux de Tonneins, de Damazan, du Maz d'Agénois et de Meillan.

(1) Papiers de Simancas, B 57, pièce 29.
(2) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 33.

Pour de bonnes raisons, revêtues de frivoles prétextes, Matignon était demeuré inactif. En se rapprochant de lui, Mayenne le contraignit pourtant d'attaquer (mi-février 1586) Castets, place sur la Garonne, qui finit par se rendre (9 avril). Saint-Bazeille capitula de même bientôt après. L'indiscipline et les désertions commençaient toutefois à se propager dans l'armée, privée de solde. D'après l'avis du maréchal et le désir des habitants de Bordeaux, Mayenne ne se porta pas moins (mai) contre le château de Monségur, situé sur la rivière de Drot, entre la Garonne et la Dordogne. Ici la résistance fut un peu plus vive et ne céda (le 16) que sous l'effort de vingt pièces de canon qui tirèrent deux mille quatre cents ou trois mille coups[1]. Pendant la durée du siége, Mayenne était tombé malade de la fièvre tierce, et le bruit de sa mort courut même à Paris[2]. Transporté d'abord à une demi-lieue sur les derrières, puis à Bordeaux, où on l'accueillit avec les plus grands honneurs, le duc reçut aussi dans cette ville (juin) la visite d'adieu des colonels des troupes suisses décidées à se retirer en masse, faute de paie, et que ses paroles eurent le pouvoir de faire changer de résolution.

Des processions publiques avaient été ordonnées pour obtenir du ciel sa guérison. Aussitôt qu'il fut rétabli, le prince lorrain se remit en mouvement et, jetant un pont sur la Dordogne, à Blagnac, porta les troupes qui lui restaient (mi-juillet) devant Castillon, place bien munie, où, selon l'expression du roi de Navarre, il devait trouver « de l'exercice pour quelque temps[3]. » On l'accusa d'avoir, en entreprenant ce siége,

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 33. *Histoire de France*, par le P. Daniel.

(2) Papiers de Simancas, B 57, pièce 321.

(3) *Lettres missives de Henri IV*, tome II, p. 215.

moins obéi aux commandements de Henri III que considéré les intérêts de sa propre épouse, Henriette de Savoie, de l'héritage de laquelle cette ville faisait partie. La lutte pour s'en emparer fut longue et opiniâtre. Les faubourgs avaient été facilement enlevés par un détachement aux ordres de Canisy et de Ducluseau, colonels, mais on ne parvint à la contrescarpe qu'après un combat qui dura sept heures. Dans le dessein d'introduire du secours, le vicomte de Turenne, avec quatre ou cinq cents chevaux et plus de trois mille arquebusiers, s'était approché jusqu'à Sainte-Foy et avait inquiété Mayenne pendant une huitaine de jours; la bonne position prise par ce prince interdisait néanmoins une attaque sérieuse du dehors. La contrescarpe occupée, Mayenne et Matignon, pour soutenir le moral des soldats, ne quittèrent plus la tranchée et y couchèrent inébranlablement durant vingt nuits[1], en poussant les opérations avec vigueur et habileté. Enfin, au bout de six semaines, les assiégés, désespérant de pouvoir tenir plus longtemps, obtinrent (30 août) une capitulation qui ne garantit malheureusement pas leur ville du pillage et de l'incendie.

Les ennemis du duc lui reprochèrent d'avoir, contre son habitude, manqué de modération en cette circonstance et traité les habitants moins en vaincus qu'en vassaux félons. Mais les officiers envoyés par Mayenne vers le roi étaient revenus en ne rapportant que beaucoup de promesses sans effets, de sorte que les troupes, dès qu'elles furent entrées dans Castillon, se débandèrent avec une fureur avide, impossible à modérer.

La soumission des châteaux de Puynormand et de Minzac avait marqué la fin des opérations actives sur ce point. Vainement (septembre) Mayenne demandait, pour être en état de

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 33.

les continuer, des fonds et des renforts; il sollicitait du moins, en cas de refus, la permission de se retirer chez lui. Sa campagne effectivement était terminée sans succès très éclatants, sans avantages fort profitables. Elle avait eu pour seul résultat, suivant les intentions de la cour au surplus, de couper, d'endommager les réformés, sans les vaincre en masse, sans les réduire d'une manière décisive; et, selon l'expression prophétique de Duplessis-Mornay, « ce sainct avoit esté taillé de ne « faire pas grands miracles en Guyenne [1]. »

Il est vrai que, de son côté, Mayenne se plaignait de ce qu'on l'eût laissé manquer des moyens de mieux réussir. Sous son nom fut même publié un écrit exagérant ses succès et attribuant leur avortement aux obstacles semés à dessein devant ses pas. De telles allégations, en provoquant la rancune du monarque, ne manquèrent point de susciter des traits satiriques contre le général, accusé « de n'avoir su prendre qu'une fille [2] « lorsqu'il devait prendre la Guienne. » Aux réprimandes royales Mayenne cherchait à répondre par des protestations de fidélité, de dévouement et en reniant un écrit, calomnieux disait-il, « dont il n'avoit jamais rien tant connu que ce que « lui en avoit envoyé Sa Majesté [3]. » Quant à l'espèce de rapt invoqué pour lui nuire et dont l'objet était Anne de Caumont, fille de la veuve du maréchal de Saint-André, future héritière de plus de quatre-vingt mille livres de rente, que le prince lorrain avait brusquement enlevée du château de la Vauguyon (octobre), afin d'assurer une aussi riche alliance à son propre fils, il tâcha aussi de se justifier et de prévenir les rapports qui pourraient en être faits au roi. Engageant donc

(1) *Lettres missives de Henri IV*, tome II, p. 185.
(2) L'Estoile.
(3) Papiers de Simancas, B 57, pièces 131, lettre de Mayenne au roi.

Henri III à ne rien croire de contraire, le duc affirmait ne s'être saisi de la jeune personne qu'avec le consentement de sa mère ainsi que de ses plus proches parents, ce qui « estoit, » selon lui, « tout ce qu'on pouvoit désirer. » Il déclarait de plus n'avoir, en cette affaire, nullement employé les forces du roi, demeurées à quatre lieues de distance. Les motifs déterminants pour accepter une telle union avaient été, ajoutait-il, l'offre de la remise immédiate entre ses mains de l'important château de Caumont, « qu'il estoit très en peine de recouvrer, » et la possibilité de faire revenir à sa majesté toutes les places possédées par cette maison. Mayenne prétendait, d'ailleurs, être convenu avec le sieur de la Vauguyon de lui restituer sa belle-fille si elle refusait de se convertir à la religion catholique et si, par conséquent, le mariage ne s'accomplissait pas. Mais, afin de pouvoir le conclure, il espérait obtenir l'autorisation du roi, en lui promettant par là « au moings une augmentation de fidelles serviteurs en ceste province où il n'estoit « pas mal à propos pour son service d'en faire bonne provision [1]. »

Catherine de Médicis invitait Mayenne à remettre la jeune Anne de Caumont entre ses propres mains, et celui-ci affectait d'avoir « une extrême obligation à Sa Majesté de ce « qu'elle lui en écrivait seulement par forme de conseil, car « si elle lui en eust faict ung commandement absolu il eust « eu, » mandait-il au duc de Nevers (28 novembre), « trop de « regret de se veoir contrainct d'y désobéir, puisque les cho- « ses estoient passées si avant [2]. » S'étayant sur la prétendue équité de sa conduite, le duc disait vouloir les pousser jus-

(1) Papiers de Simancas, B 57, pièce 130.
(2) Mss. Béthune, vol. 8915, fol. 15.

qu'au bout et ne pas permettre, par une apparence de faiblesse, que ses ennemis en tirassent avantage contre lui.

Dès lors le mécontentement revêtait, on le voit, chez le plus modéré des princes lorrains le caractère d'une résistance systématique et décidée, tout en observant quelques formes de respect, vis-à-vis de l'autorité royale. Au surplus, cet acte violent, si peu d'accord avec les sentiments pratiqués jusque-là par Mayenne, ne devait pas lui profiter, car son fils n'épousa point Anne de Caumont, sa prisonnière, qui devint, en 1595, femme du comte de Saint-Pol (François d'Orléans). Il est vrai aussi que les clameurs des protestants ne parvinrent pas à lui nuire auprès de son parti dont, en dépit ou plutôt peut-être en raison des froideurs de la cour, il fut accueilli avec un enthousiasme excessif lorsque, fort irrité, il arriva enfin dans la capitale (décembre 1586). Les principaux ligueurs s'empressèrent d'aller, le même jour, à dix heures du soir, le complimenter à l'hôtel Saint-Denis; la faction des seize déjà formée, fanatique et impatiente, eût voulu, en fixant ce prince à Paris, se le donner pour chef et lui faire accepter le rôle de suppléant local de son frère, absent lui-même et d'ailleurs débordé ou du moins devancé par elle. Mécontent, mais embarrassé, Mayenne n'osait ni opposer un refus ni s'abandonner à cet entraînement. Néanmoins il approuvait, il donnait des promesses; il usait d'intimidation vis-à-vis du prévôt des marchands pour faire relâcher la Morlière, arrêté par ordre du roi; il entrait dans un complot formé pour s'emparer des points importants de la ville et peut-être pour réaliser des desseins plus criminels. Il pouvait donc être considéré comme un séditieux actif, redoutable, quoique tiède encore et dépendant.

Aucune palme nouvelle ne venait, il est vrai, de s'ajouter à la brillante guirlande tressée dans les champs de la gloire,

depuis le commencement du siècle, par les générations successives des Guises; mais leur position politique s'était démesurément agrandie par de vastes menées qui suppléaient au défaut de triomphes guerriers. Elle avait prospéré à l'abri du fanatisme populaire, de la faveur de parti toujours habile à couvrir les torts de ceux qui la courtisent et à leur tenir un compte exagéré ou à les dispenser avec indulgence de services plus purs et plus solides. Les princes lorrains formaient alors un point de mire universel: phare de salut pour les uns, épouvantail et écueil aux yeux des autres. Chacun cherchait à pénétrer « le vray fond de leur dessein, » soit pour y puiser l'espoir d'un infaillible remède, soit pour y discerner une source de tempêtes dévastatrices.

Dès l'année précédente, Henri de Serre, entre autres écrivains, avait adressé au chef de cette puissante maison un discours ou mémoire[1] dans lequel il discutait, par chapitres distincts, « *le bien de la paix, le mal de la paix, la défiance du* « *rebelle* qu'inspire tout naturellement quiconque a offensé « son Prince et ne peut alors cheminer que par trois voies: « ruine du Prince, capitulations et traités dangereux, pardon « en se soumettant purement à la miséricorde du Prince. » Il examinait ensuite, comme moyens d'exécution, *la mauvaise manière de cette guerre,* c'est-à-dire ses difficultés spéciales en France, *la nécessité de remuer la condition de la gendarmerie,* eu égard à l'usage, devenu habituel, des armes à feu, puis à quel sort devait s'attendre et quelles ressources devait chercher le rebelle, *si le Roy prenoit le parti de la guerre.* La mauvaise discipline lui paraissait le plus grand obstacle à l'utile emploi des armes à l'intérieur, et il se montrait frappé de l'urgence, comme dérivatif favorable au royaume, d'une guerre

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 30.

étrangère, possible en Italie seulement. Par conséquent, et d'après le principe qu'il ne faut jamais rien négliger de ce que nous présente la fortune, il lui semblait à propos pour Henri III de ne pas « laisser couler les disputes qui estoient « dans Gênes sans y tenter quelque chose. » Le procès du comte de Fiesque offrait un prétexte opportun, dans la supposition que le roi d'Espagne « voulsist rompre la paix par là, « ayant beaucoup d'autres affaires ailleurs. »

La guerre des Turcs avec la Perse et leurs projets présumés contre les chrétiens, contre Venise d'abord, fournissent bientôt le sujet d'un *Discours*[1], dédié au duc de Guise, et « suivi « d'une remonstrance à la noblesse de la chrestienté, princi-« pallement à celle de France, pour l'inviter de laisser leur « guerre civile afinde la livrer au Turc ennemy capital des « chrestiens. »

Tout le monde était donc averti. Chacun se méfiait, chacun veillait (Henri III à meilleur droit quoique avec moins d'énergie que personne), mais la raison, la prudence étaient impuissantes; l'ardeur des passions, cause première de ce qui souvent emprunte le nom de *force des choses*, exerçait seule l'influence; et son empreinte pénétrante caractérise presque exclusivement, on ne peut le méconnaître, l'importance réelle de cette période de l'histoire des princes lorrains. Les circonstances, plus encore peut-être que les hommes, n'étaient guère alors dans les proportions de la gloire; tout allait se débattre sur le terrain des intrigues et se résoudre par les artifices ou les violences. A peine, sur cet horizon obscur et effrayant, apparaissent quelques étincelles, reflets pâles ou dénaturés de l'héroïsme des premiers Guises.

Leur représentant actuel, chef de la Ligue, boussole du

(1) *A Paris, pour Estienne Sauvage*, 1586.

parti catholique, si actif dans ses menées, si redoutable pour Henri III, n'était pas lui-même sans appréhension des coups dissimulés et continuels qu'il avait réduit ce monarque à la nécessité de porter à son parti, sinon encore à sa personne. Entre eux deux, la lutte subsistait plus ou moins voilée, mais toujours vive et opiniâtre. Ils la soutenaient d'une part avec l'audace, les talents personnels, la popularité, l'appui ou du moins les encouragements étrangers, de l'autre avec un certain prestige de droits et de rang, avec les boutades et les ruses des favoris, avec les ressources politiques d'une mère italienne. La défaite des réformés, but suffisant à coup sûr et réel jusqu'à un certain point, était surtout l'occasion de ce fatal conflit entre un sujet à vues exorbitantes, soutenu par l'affection du peuple, et le souverain dégradé, ne ralliant que quelques vestiges d'une aristocratie désormais sans puissance. Dans le catholicisme et le duc de Guise, dans la réforme avec Henri de Navarre et ses autres chefs, se rencontraient opposées les véritables forces vitales de la France, auxquelles allaient s'associer celles de l'Europe entière. Henri III, en dépit du principe qu'il représentait, malgré son cortége de courtisans, ne pouvait guère être envisagé que comme une sorte d'appoint politique. Il devait tendre, de tous ses efforts, à ne pas se laisser absorber et à se faire évaluer le plus haut possible au jour du solde de ce grand et terrible compte ouvert des dissensions civiles.

Moins surveillé, plus libre dans ses démarches, mieux placé pour réunir ses troupes, le Balafré semblait s'être fixé dans son gouvernement et avait ajourné son retour à Paris. Il n'y était pas revenu, pour la fête du Saint-Esprit, au 1er janvier 1586; mais ses partisans n'y demeuraient pas oisifs. La cour s'inquiétait de leurs allures, et le roi avait chargé des membres de son conseil, ainsi que des chevaliers de l'ordre,

de faire des visites domiciliaires dans la capitale pour reconnaître les maisons où se trouveraient des agents de Henri de Lorraine. Cette mesure s'exécutait précisément le jour où ce prince y rentrait (15 février), au bruit des applaudissements et des cris d'allégresse de la bourgeoisie et du peuple, ardents à lui témoigner « la bonne volonté dont sa famille et lui étaient « les objets dans cette ville[1]. »

Un tel accueil avait d'avance excité l'ombrage de Henri III et motivé l'interdiction secrète à tous ses favoris de se porter au-devant du prince lorrain. Il était donc venu à sa rencontre « très peu ou point de courtisans, mais une grande noblesse « estimée n'avoir esté moindre de cinq à six cens[2]. » Guise n'eut pas ce jour-là d'entrevue avec le monarque et alla descendre à son propre hôtel. Le lendemain, il lui fallut se rendre au Louvre; deux cents gentilshommes, à cheval comme lui, l'accompagnèrent, et il fut suivi de « force coches. Le Roy luy « fist fort bonne chère. »

Le motif ostensible du retour du Balafré, « sur quoy chaque cervelle faisoit son particulier discours, avec infinis « mensonges et artifices[3], » était de presser la formation, peu favorisée par Henri III, d'une armée destinée à barrer le passage aux réformés qui se levaient en Allemagne. Le prince lorrain trouva néanmoins assez de sujets d'occupation et de moyens de se plaire à Paris pour y demeurer trois mois (jusqu'au 18 mai), quoique les petits dégoûts et les dangers même ne lui manquassent point. On prétendait qu'un Italien, venu pour négocier de la part de la reine d'Angleterre et qui avait eu des conférences avec le secré-

(1) Papiers de Simancas, B 57, pièces 86, 251.
(2) Mss. Béthune, v. 8866, fol. 83.
(3) *Idem.*, v. 8839, fol. 83.

taire d'État Pinart, était aussi porteur d'un ordre de faire périr le chef de la Ligue[1].

A Rome on accusait la mollesse et les lenteurs de Guise. L'abbé d'Orbais, agent intime du parti catholique, n'était pas seul à se plaindre de ne recevoir du Balafré, « assez souvent, que de vieilles nouvelles et après tous les « autres, ce qui n'apportoit point de réputation à ses affai« res[2]. » Le pape, redoutant aujourd'hui la conclusion de la paix, reprochait à Mayenne de ne faire avec son armée que dépenser en vain l'argent du clergé; il pressait Henri de Lorraine de donner à la guerre une impulsion plus vive et plus habile, de prendre le plus de villes qu'il pourrait; il lui faisait valoir, outre le service de Dieu, des raisons d'intérêt particulier, lui rappelant l'exemple et le sort de l'armée de son père dans la campagne d'Italie où les Caraffa l'avaient attiré, puis abandonné; il l'avertissait que, si la paix se concluait, ce serait « contre lui et contre sa teste[3]. » Sixte-Quint pourtant ne voulait accorder qu'à la demande formelle du roi de France un secours de cavalerie italienne qu'il hésitait à envoyer directement aux princes lorrains, dans la crainte de paraître ainsi les « porter et favoriser » contre leur souverain.

Henri III et, d'après ses vues, le duc d'Épernon, à la faveur d'une réconciliation fictive, n'en communiquaient pas moins fréquemment avec celui qu'ils considéraient comme leur redoutable adversaire et lui faisaient bonne mine. Guise semblait donc devoir prolonger son séjour, mais quoiqu'il se fût « comporté jusques icy bien, il estoit temps qu'il s'en allast,

(1) Papiers de Simancas, B 57, pièce 88.
(2) Mss. Béthune, v. 8866, fol. 110.
(3) *Idem*.

« ou, dans peu de jours, il eust branslé les jambes sur les cof-
« fres avec le commun. » Malgré les instances du cardinal son frère, « il alloit, de demain en demain, le remettant à incon-
« tinent après Pasques et ne faisant rien icy. » Or, « s'il devoit « se conclure une paix, » que le roi désirait avec ardeur, « l'advis » du cardinal de Guise « estoit que personne d'eulx s'y « trouvast encores, » pour qu'on ne crût qu'ils en « feussent « consentans; c'estoit à quoy il falloit prévoir de bonne heure, « mais, » ajoutait le même prélat, « nous sommes aussy peu « capables d'affaires que jamais. Aux œuvres on connoît les « personnes. Depuis deux mois que sommes icy, je ne sçau-
« rois représenter ung seul fait despesché. Je crains que « quand on y sera plus longtemps que nous y fassions aussi « peu[1]. » Ainsi, dans son inquiétude, dans son découragement, peut-être dans l'ignorance de la multiplicité des démarches de « son esné, » l'un des Guises appréciait alors la position et l'aptitude de sa famille.

Sous des dehors peu trompeurs, le monarque et son rival étaient, au fond, fort loin de s'entendre. Partageant ou même inspirant les vœux de son fils, Catherine de Médicis avait, di-sait-on[2], essayé, peu de mois auparavant, de prononcer des paroles de mariage entre les enfants du Balafré et ceux du prince de Condé, comme moyen chimérique de réconcilier des parties tellement adverses. De leur côté et dans des inten-tions moins pacifiques, les princes lorrains auraient désiré que le pape choisît le cardinal de Guise pour son légat à Avignon. C'eût été encore une manière d'accroître, de consacrer leur influence sur les catholiques. Il n'était donc pas de projet, quelque imaginaire qu'il fût, que chacun, dans la

(1) Mss. Béthune, v. 8839, fol. 17.
(2) Papiers de Simancas, B 57, pièce 3.

préoccupation de ses propres intérêts, n'effleurât ou ne poursuivît.

Quoique admis à certains conseils d'État, Guise voyait bien qu'il n'en profiterait pas et qu'il rencontrerait peu de concours, de la part du roi, pour la formation de son armée. Pourtant il lui importait que la guerre reçût une impulsion plus réelle, plus étendue, produisit des fruits moins insignifiants. L'inaction militaire aggravait les dangers politiques. Aussi s'était-il décidé à déjouer, en les brusquant, les fallacieuses lenteurs de la cour, où il avait dit, prétend-on, ne devoir revenir *qu'en barbe grise*, et à diriger contre le duc de Bouillon, chaud partisan des réformés, le premier effet de ses plans belliqueux. Deux motifs s'unissaient pour attirer d'abord ses coups de ce côté. En occupant les places du duc, à la fois il dominerait la principale entrée par laquelle les renforts ennemis pouvaient passer et il s'assurerait une communication directe avec le prince de Parme dont il espérait des secours. En premier lieu, il avait chargé Saint-Paul de se rendre maître, par surprise (25 février), de la petite ville de Donzi. La presse et les prédicateurs célébrèrent aussitôt, comme une sorte de victoire, ce coup de main, propre seulement à faciliter au Balafré le siége de Sedan, place beaucoup plus importante. Mais, sur ces entrefaites, une fâcheuse nouvelle vint le troubler. Profitant de l'absence du duc de Mayenne, le commandant d'Auxonne, forteresse des plus considérables de la Bourgogne, s'était affranchi des devoirs de la subordination. Blessé de l'atteinte portée à l'autorité de son frère par un exemple dangereux pour sa propre cause, Guise avait dû renoncer à l'entreprise contre Sedan et, avant de conquérir, songer à conserver ou à recouvrer.

Il appréhendait même, à son tour, quelques tentatives hostiles de la garnison et donnait, en conséquence, des ordres

prévoyants[1]. D'autre part, il envoyait, pour la forme seulement sans doute, le baron de Senecey (mi-juillet) demander au roi « licence » d'assiéger Auxonne[2], se portant aussitôt, avec toutes ses forces disponibles, devant cette place où l'attendait une énergique résistance. Les opérations furent d'abord complétement infructueuses. Il fallut lasser les défenseurs par une canonnade continue, par des mines, par des assauts; il fallut défaire un secours qui s'approchait, avant d'obtenir soumission, le 17 août.

Rentré en hâte dans son gouvernement pour donner suite à l'entreprise contre le duc de Bouillon, le Balafré, après une conférence à Soissons avec le cardinal de Bourbon[3], avait eu à réfléchir mûrement sur la situation des choses. Henri III désirait évidemment la paix avec le roi de Navarre, afin de venir à bout des Guises dont le pouvoir croissant et la constante ambition lui suggéraient des plaintes clairement exprimées, en particulier au lit de justice tenu le 16 juin. L'arrivée prochaine d'ambassadeurs des princes protestants d'Allemagne, chargés de confirmer le monarque dans ses intentions pacifiques, redoublait, il est vrai, les embarras de celui-ci, préoccupé aussitôt d'éluder le danger d'une réponse précipitée et trop positive, en s'absentant et en allant passer quelques mois (juillet-octobre) aux eaux de Bourbon et dans le Lyonnais, surtout en se rapprochant de ses favoris, d'Épernon et Joyeuse[4], qui commandaient en Provence et en Auvergne. Mais les pamphlets publiés contre la Ligue s'adressaient tou-

(1) Mss. Dupuy, v. 537, lettre du duc de Guise à d'Inteville.

(2) Papiers de Simancas, B 57, pièce 43.

(3) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 34.

(4) Ce dernier, allié à la maison de Lorraine, jaloux du duc d'Épernon, brûlait du désir de se signaler par une victoire contre les huguenots et commençait à appuyer, en partie, les desseins des Guises. (Davila, l. VIII.)

jours directement à la maison de Lorraine. Non contents d'attaquer ses prétentions, ils contestaient son mérite; l'un d'eux portait même et justifiait bien le titre d'*Anti-Guisard*. Si, d'une autre part, dans divers écrits, dans l' «*Advertis-« sement des catholiques anglois aux François catholiques* du « danger de perdre leur religion et d'expérimenter, comme « en Angleterre, la cruauté des ministres en recevant à la « couronne un Roy hérétique, » on exaltait les services et la fidélité des Guises, des mémoires opposés attribuaient formellement le projet de s'emparer de la personne du roi à l'aîné de ces princes, « se voyant prest d'estre abandonné de la no-« blesse françoise et n'ayant de quoy maintenir son armée « à la longue. » Ses menées, était-il dit, avaient obtenu le secours de Philippe II pour recommencer la guerre; son but consistait dans l'accaparement entre ses mains ou entre celles de ses parents de la plus grande quantité possible de places importantes; « le siége d'Aussonne duquel ils se pensoient « beaucoup prévalloir étoit le commencement du ralliement « de leurs forces pour de là sans allarme suivre leurs des-« seings. Ils avoient des praticques aussy en Allemagne, mais « non du tout si asseurées, mais celles du Roy d'Espagne[1] et « du Pappe estoient toutes conclues et arrestées. »

(1) « Sire, » écrivait le duc de Guise à ce monarque (août 1586), « le « bienfait qu'il plaist à Vostre Majesté eslargir si lybéralement pour une « publique utylité me tournera en particulier à sy grande et extrême obli-« gation que je ne veux faillir de vous en remercyer très humblement « par ce porteur, très asseuré aveq la volonté et dévotion que je garde « chèrement et aveq très grande fidélité au servyce très humble de Vostre « Majesté, ne désirant rien tant que de me voyr honoré de voz commande-« mens pour les exécuter aveq le hazard de ma vye quy servira tousjours « de gaige certein de noz promesses que je supplie très humblement Vostre « Majesté tenir très vérytables, n'y ayant force ny accident au monde qui en « puisse rompre ny vyoler les effetz. » (Papiers de Simancas, A 56, pièce 33.)

Pour un personnage politique, pour un esprit à vastes plans, pour un grand factieux, se voir pénétré, c'est souvent presque se sentir vaincu. Le moment approchait où, plus que l'énergie, la violence ouverte, pour ainsi dire, allait devenir indispensable au Balafré afin de faire fructifier ses ruses contrecarrées par les ruses de la cour. Telle est la marche fatalement imposée à certains caractères, une fois qu'ils se trouvent engagés dans des voies audacieuses aboutissant à un but coupable. En effet, pour réaliser la défection des partisans de Guise nul moyen n'était négligé. Tantôt on accusait ce prince de n'être point sans intelligences avec le roi de Navarre; tantôt on s'occupait d'alliances entre la famille du duc de Montpensier[1] (qui, dégagé de l'influence de sa belle-mère, s'était joint au prince de Condé) et les filles du duc de Nevers. L'appui de ce dernier eût été ainsi complétement perdu pour le Balafré, jaloux de cimenter au contraire ses rapports avec lui par un mariage dont la duchesse de Montpensier devait, disait-on, faire les frais en fournissant, en principale partie, cent mille livres que sa nièce aurait apportées en dot au fils aîné de Nevers[2].

Henri III s'était flatté de préparer de cette façon une paix non moins conforme à ses goûts qu'à ses intérêts et propre à faire « tomber les princes lorrains à se passe temps si grant « et honorable que bransler les jambes sur les coffres de l'an- « tichambre s'il n'y eust esté remédié, » selon les expressions du cardinal de Guise[3], demeuré à Paris, comme à son poste, « enfant d'obéissance pourveu qu'il peust servir au général, « content de faire ce que l'on voudroit. »

(1) Papiers de Simancas, B 57, pièce 43.
(2) *Idem*, pièce 104.
(3) Mss. Béthune, v. 8866, fol. 69.

Or, « la Ligue vouloit la guerre, le Roy de Navarre y estoit « contraint. Ils parloient à cheval[1]. »

Du sein de ses profondes préoccupations personnelles, Henri de Lorraine cependant porte des regards sincèrement affligés sur les infortunes de sa cousine Marie Stuart et ne renonce pas à tout effort en sa faveur. Il promet à l'ambassadeur de France en Angleterre, Castelnau, de « se revancher par tous « les moyens » de l'intérêt qu'il continuera à prendre au bien « de la Reine d'Écosse. » Le Balafré réclame constamment pour elle l'assistance de Philippe II et les bons offices de Henri III[2]. Le premier de ces monarques fournit effectivement des fonds[3]; mais l'autre a-t-il la volonté et le pouvoir d'élever une voix bien forte auprès d'Élisabeth, lorsqu'il est sur le point d'envoyer le secrétaire d'État Bellièvre négocier avec elle ou renouveler une ligue conclue, le 19 avril 1572, entre Charles IX et cette souveraine?

Malgré de telles tendances, le roi n'avait pas moins été forcé d'inviter le duc de Lorraine à combiner ses troupes avec celles peu considérables dont pouvait disposer Guise, pour repousser les reîtres attendus d'Allemagne par les réformés et qui se levaient aux frais de la reine d'Angleterre, personnellement intéressée dans la question religieuse. Alors, à la vérité, les trames politiques étaient si compliquées que Henri III cherchait en même temps à représenter encore le Balafré, ses frères et le duc de Lorraine comme travaillant sourdement à s'accorder avec le roi de Navarre[4]. Le fils de Catherine de Médicis essayait l'efficacité dissolvante d'un bruit

(1) *Chronologie novenaire*, par Cayet, édit. de 1608, tome I, p. 35 verso.
(2) Papiers de Simancas, B 57, pièces 104, 277.
(3) *Idem*, B 66, pièce 51.
(4) *Idem*, B 57, pièce 43.

calomnieux contre la prépondérance réelle et redoutable du duc de Guise. Aussi ce dernier, répondant à certaines insinuations de la reine-mère[1], lui avait-il écrit déjà : « Je vous sup- « plie très humblement rejeter ceux qui nous publient mal « contents nous qui tenons le Roy prince véritable, nous con- « fians en ses promesses et bastissant un asseuré fondement « sur l'honneur de ses bonnes grâces; et quant à ce qu'il vous « plaist me mander que le Roy de Navarre dit de la réconci- « liation des Huguenotz et de nous par le moyen de Madame de « Soyson je croy, Madame, qu'outre ce qu'il luy *est défendu de « trayter avec les hèrèticques excommuniéz et retranchéz de l'É- « glise,* elle n'entreprendra jamais sur personne cest ouvrage « impossible à qui que ce soit et à Vostre Majesté mesmes qui « surmonte tous les difficultés en ce qu'elle veut embrasser, « qui me faict la suplier très humblement ne sonder point cest « abisme, car il nous fascheroit fort d'estre contraint de luy « désobéir où nous ne vouldrions pour rien commencer[2]..... »

Sous des formes de déférence et même de flatterie, cette lettre contenait des avertissements assez fermes et se terminait par une sorte de menace. Le Balafré savait lui-même dé-

(1) « Mon neveu, je loue Dieu qui ha combatu pour nous et défaict sans « coup frapper tous les huguenotz qui leur doit faire penser qu'il faut « qu'ils se façent catholiques. Aussi je suis infiniment aise que le Roy, de « son propre mouvement ayt fait ce qu'il a fait. Pour le faict de ce qui est « advenu à Aussonne vous avez grande occasion de le remercier et par « vos efforts luy faire cognoistre l'asseurance que vous avez de sa bonne « grace, et vous cognoistrez par là qu'il vous a dit vrai et vous compor- « tant avec lui comme la raison veult, luy faisant cognoistre que vous vous « voulez conformer à toutes ses volontés et avez toute asseurance de sa « bonne volonté qu'il feroit plus que ne sçauriez desirer. Je vous prie « donc me croire et qu'il cognoisse qu'estes content et n'avez plus nulle « défiance qu'il ne vous aime. »

(2) Papiers de Simancas, B 57, pièce 273.

guiser ses desseins avec trop d'art[1] pour ne pas redouter toujours ceux de Catherine.

En dépit des observations sévères du nonce du pape, et malgré l'irritation de l'Espagne, bientôt (fin de septembre) devait se réaliser le projet, conçu depuis deux mois, d'un abouchement de la reine-mère avec Henri de Bourbon, dans le but de parvenir à cette paix tant désirée de la cour. Catherine se rendit en conséquence au beau château de Chenonceaux, plus à proximité de son gendre.

Vivement tenu en éveil par une semblable démarche[2], Guise s'en afflige dans sa correspondance secrète avec le roi et l'ambassadeur d'Espagne. Il appréhende que Catherine « en traitant avec le Roi de Navarre veuille sur ceste conclu« sion troubler le repos des catholicques de ces deux corones, « qui consiste en l'union. » En même temps il écrit à son frère Mayenne que « devant que la paix puisse prendre conclusion « il s'en revienne en diligence en son gouvernement qui, de« puis Auxonne, est tout sien et asseuré et afin que, selon « leurs promesses, ils soient prests à se empescher de l'effect « de telles nouées. » Dès lors il réitère continuellement auprès de Philippe II ses demandes de secours « avant ceste

(1) On peut, d'après la lettre suivante, adressée vers cette époque par Étienne Pasquier au sieur de Maugarny, intendant des affaires du duc de Guise, juger du prestige que ce prince exerçait : « Je vous remercie de « la bonne souvenance qu'il vous a pleu avoir de moy ; mesme en un « subjet si noble, m'ayant voulu faire part des lettres de Monsieur de Guise « que je vous puis dire dignes d'estre enchassées aux archifs de la répu« blique de Sparte. Je n'ay jamais rien leu de plus généreux, plus « mouelleux, plus sententieux en peu de parolles ; brief, plus digne d'un « Monsieur de Guise. J'admire son jugement, je loue le vostre d'avoir « estimé qu'il falloit que ceste lettre courust par les mains des gens « d'honneur. » (Étienne Pasquier, liv. XI, lettre 11.)

(2) *Voir* l'appendice, à la fin du volume, pièce numéro 7.

« paix, afin qu'eux estant asseurés asseurent ung chascun. » Trente mille écus lui sont immédiatement nécessaires. «Nous « avons, » mande-t-il encore (d'Orcamp, 29 septembre,) à don Bernardin de Mendoce, « plus besoing d'estre assistéz « pendant la paix pour maintenir nos amis et empescher et « détourner par quelque bon effet toutes entreprises qui se « pourroient faire contre Sa Majesté catholicque et estre tous-« jours prests et en estat avec nos partisans et amis [1]. »

Henri III cependant, revenu de son voyage à Lyon, s'était décidé à donner audience (12 octobre)[2] aux envoyés allemands chargés de lui présenter des observations touchant l'injustice et les calamités de la guerre, les menées de la Ligue, du duc de Guise et la violation de la parole royale par le fait de l'édit rendu en juillet 1585. La réponse verbale du monarque fut d'abord assez convenable quoique sèche; mais lorsqu'il eut réfléchi sur la dernière de ces allégations, la colère le poussa à donner à l'un des officiers de son service l'ordre de porter aux ambassadeurs un brutal démenti qui dut leur servir de congé et mettre fin à leur mission.

La rupture ne pouvait que plaire et redonner quelque confiance à Guise et aux ligueurs qui, de leur côté, n'épargnaient pas au roi les accusations plus ou moins perfides aussi bien que les alarmes continuelles. Celles-ci tiraient alors un nouvel aliment des résolutions prises, dans les premiers jours d'octobre, par les princes catholiques, à la factieuse réunion d'Orcamp. On y avait élevé de vives plaintes contre la tendance politique et religieuse et contre les artifices de « *celluy « à qui cet estat se laissoit posséder;* » il était demeuré convenu que Henri III serait supplié de faire observer de point

(1) Papiers de Simancas, B 57, pièces 282, 298.

(2) Presque au moment où le Balafré faisait (13 octobre), comme gouverneur de Champagne, une entrée solennelle dans la ville de Reims.

en point le dernier édit de réunion[1] et que si quelque connivence entre lui et les réformés devenait évidente les confédérés, « qui la touchoient quasy du doigt, » s'y opposeraient ouvertement, en vertu du « devoir vrayment chrétien qui les « devoit transporter par dessus toute parenté, affinité, affec- « tion, *subjection et devoir quelconque.* » L'éparpillement des troupes royales y avait été interprété comme un indice certain de ménagements calculés à l'égard des hérétiques; aussi on était tombé d'accord de prendre les armes à la première occasion et de combattre énergiquement les ennemis, sans attendre d'ordres de la cour, afin de s'emparer des villes, situées sur la frontière de Champagne, susceptibles de procurer accès en France aux protestants étrangers ou de servir de refuge à ceux de l'intérieur. Avant de se séparer, les confédérés avaient arrêté qu'une seconde assemblée aurait lieu vers la Saint-Martin suivante.

Le duc de Guise nourrissait le désir d'être bientôt dans le cas de pouvoir mettre à exécution les mesures délibérées à celle-ci et principalement inspirées par lui-même. Pour le faire avec succès, il négociait (commencement de novembre) une levée de six à douze mille Suisses. D'ailleurs, il se sentait soutenu par la popularité dont jouissait sa cause dans une grande partie du royaume. « Vous pouvez, » écrivait-il à l'ambassadeur d'Espagne (10 novembre), « juger les bonnes « et louables intentions de ceux de Paris à la résolution qu'ils « démonstrent pour le service de Dieu..... La pluspart des « bonnes villes s'en sont unies d'intelligence, estant tout ce « que nous pouvons faire que d'arrester l'ardeur du peuple « qui n'est que trop disposé à bien faire[2]. »

(1) Mss. de Mesmes, Mémoires sur la Ligue, tome I, in-fol. $\frac{8931}{2}$.

(2) Papiers de Simancas, B 57, pièce 296.

Henri III, par ombrage sans doute, venait, disait-on (fin d'octobre), d'engager le Balafré à se rendre, pour la prochaine fête de l'ordre, à Paris, où son frère, Mayenne, était aussi mandé, lorsqu'une circonstance inattendue sembla autoriser Guise à reprendre les armes, de son propre mouvement. Montmarin, officier de la garnison de Sedan, au service du duc de Bouillon, avait conçu l'idée hardie de s'emparer par surprise, avec quelques autres hommes résolus, de la ville française de Rocroy. Ce projet fut bientôt exécuté. Montmarin, déguisé, s'était d'abord introduit dans la place, s'était mis au courant de ses moyens de défense, de ses côtés faibles, de la négligence de ses gardes, puis, ressortant sans qu'on l'eût remarqué, avait profité de l'extrême obscurité de la nuit[1] (du 18 au 19 novembre[2]) pour escalader en silence le point le plus accessible. Parvenu sans obstacle sur les remparts, il fit égorger les sentinelles, les postes; et le gouverneur lui-même, le sieur de Chambéry, accouru au bruit, périt dans une lutte inégale et désespérée. La petite troupe de Montmarin restait donc ainsi en possession absolue de Rocroy.

Aussitôt que Guise connaît l'événement, il n'hésite pas à en profiter comme d'un opportun signal de guerre. Disposé à n'admettre aucune excuse, à n'attendre aucune instruction, il part de Champagne avec son fils aîné, le prince de Joinville[3], dirigeant à marches forcées quelques enseignes et quelques cornettes sur Rocroy. Il accélère les attaques que nécessite l'énergie de la résistance; puis, pour ne pas perdre de temps à une expédition non encore approuvée par le roi, il la termine (15 décembre) en transigeant, au prix de cinq mille écus

(1) *Discours au vray de la prise et reddition de la ville de Roquecroix*, Paris, Guillaume Linocier, 1587.

(2) Lettre du duc de Bouillon au duc de Montpensier.

(3) Charles de Lorraine, né le 20 août 1571.

d'or, avec Montmarin et ses principaux compagnons qui s'engagent à sortir du royaume.

Vainement le duc de Bouillon, pour se disculper de toute coopération à la surprise de Rocroy, s'était-il empressé d'écrire au Balafré, au duc de Montpensier, à Henri III lui-même, en affirmant qu'elle avait eu lieu à son insu, en se plaignant des envieux et des calomniateurs et en reprochant au prince lorrain d'avoir pris l'initiative des violences. Guise, lui renvoyant ses accusations, lui imputant d'avoir donné refuge à de nombreux gentilshommes et soldats réformés qui projetaient de marcher contre les places de la frontière de France, a répondu : « Aux offres que vous faictes de vous employer à « ce que Rocroy demeure en l'obéissance du Roy, je vous diray « qu'avant la surprise je croy que vous aviez pouvoir de ce « faire autant que homme du monde..... Maintenant que je « m'en suis approché je say que soubz l'authorité du Roy je « puis plus que vous ni autres qui soit de la religion, pour « avoir plus de moyen de les chastier que vous n'avez de « m'assurer d'eux. »

Par les articles de sa capitulation précipitée, le Balafré avait réglé que trois des compagnies de Montmarin, de cinquante hommes chacune, resteraient dans Rocroy pendant six semaines, et que, si elles ne recevaient pas de secours, la place serait remise, le 31 janvier suivant, entre les mains de Launay, désigné pour en être gouverneur. Comme garantie de l'accomplissement de cette clause, Guise fit préalablement entrer, au nom du roi, quatre compagnies de deux cents hommes. Il comptait bien qu'elles ne ressortiraient pas; et, se tenant lui-même à cheval jour et nuit, il déployait une extrême vigilance pour intercepter tout renfort ennemi.

Dans sa correspondance avec l'ambassadeur d'Espagne, exposant sans déguisement ses motifs, ses desseins et ses

actes : « J'ay choisi, » lui mandait-il le 30 décembre, « ceste « façon de trayter afin de demeurer armé le plus long temps « possible et que durant le séjour de mon frère à la cour il « puysse estre asseuré de ses forces qui demeureront en estat... « Je ay faict coucher les articles de ceste sorte afin que je « puisse mettre ung homme à ma dévotion ayant faict nommer « le sieur de Launay, escuyer de mon filz, qui m'est fort fidel « serviteur..... Je suis venu en ce lieu pour establir mes trou- « pes aux portes de Sedan et atands ma response du Roy sur « l'offre de remettre Sedan, Jametz et autres terres du duc de « Bouillon en son obéissance..... Toutes les villes de Picardie « et de Champagne se sont unies ensemble pour présenter re- « queste à Sa Majesté afin d'être délivrées des malheurs que « les places de Sedan et Jametz leur aportent, et nous verrons « si l'on aimera mieux conserver les hérétiques que les ruy- « ner. J'en ay desja fait exécuter deux de ceux qu'ont rompu « les églises et commis blasphèmes contre les images et feray « demain mettre en quatre quartiers ung qui est à M. de Bouil- « lon pour avoir coupé le néz et les oreilles à un crucifix, « trayné par les rues, puis mis sur un bastion avecq une pique « sur col, telz gens n'estans comptés en la capitulation [1]. »

Par de semblables aveux, tous doutes historiques, s'il pouvait s'en être élevé ici, seraient complétement dissipés quant à la nature des projets et des faits dont la connaissance stimulait les efforts du roi en faveur du rétablissement de la paix. « Persévérant en la mesme volonté que la reine-mère avoit « faict sçavoir cy devant au duc de Guise, de ramener les « choses du costé de Sedan et Jametz plus tost à une douceur « et tranquillité que à une aigreur [2], » Henri III allait lui en-

(1) Papiers de Simancas, B 59, pièce 223.
(2) Mss. Béthune, v. 8898, fol. 37.

voyer (20 février 1587), par MM. de Rambouillet et le président de Forget, vingt mille écus, avec recommandation de se retirer de cette contrée[1]. Mais, peu soucieux d'obtempérer aux ordres du souverain, le Balafré, s'emparant du bourg de Raucourt, franchissant la Meuse, ravageant les terres du duc de Bouillon, avait mis le siége devant Sedan. Il comptait trop légèrement sur des intelligences dans l'intérieur et essaya d'y introduire, à quatre heures du matin, par le fossé et le pont des ouvriers, une troupe d'hommes déterminés, au nombre de soixante et quelques, « la plupart gens de commandement. » L'éveil bientôt donné toutefois, les gardes coururent aux armes, un combat de nuit s'engagea corps à corps, quarante-sept des assaillants succombèrent immédiatement, quatorze, demeurés prisonniers, périrent le lendemain par le supplice ou moururent de leurs blessures, et la tête de leur commandant fut placée sur une perche, au bout du pont, comme épouvantail pour ceux qui auraient pu être tentés de renouveler une aussi téméraire entreprise[2]. Pendant ce temps, la garnison protestante de Jametz, afin de produire une utile diversion, allait porter les représailles des ravages sur le territoire français et menacer même la ville de Verdun, mal fortifiée, au secours de laquelle Guise fut ainsi brusquement rappelé avec la totalité de ses troupes, peu nombreuses, et en se voyant contraint de renoncer à tirer vengeance de l'échec subi devant Sedan.

Telle était pourtant l'ardeur des vœux pacifiques de Henri III que ce monarque avait semblé disposé même à faire parvenir quelques secours pécuniaires au duc de Mayenne pour le mettre en état d'agir d'une manière plus influente et pour

(1) L'Estoile.

(2) Mss. Dupuy, v. 30. « Entreprise par M. de Guise faite sur Sedan « qui a mal réussi. »

éviter que son armée de Guienne, en « se dicyppant, ne rui-« nast la négociation[1] » de la reine-mère. Catherine aurait effectivement eu grand besoin de quelque contre-poids vis-à-vis du roi de Navarre avec lequel ses conférences (au château de Saint-Brice-sur-Charente, décembre), remplies, en quelque sorte, par un échange de compliments, puis de reproches et de propositions réciproquement repoussées, restaient absolument infructueuses. Quoique cette princesse, entourée de personnages contraires à la Ligue, eût employé toutes les ressources de son art et épuisé la mesure des concessions pour ramener son gendre à la religion catholique[2], ils s'é-

(1) Mss. Béthune, v. 8888, fol. 44.

(2) A l'occasion de l'issue si stérile de ces tentatives, le parti des réformés répandit le sonnet suivant :

LE ROY.

« Je désire la paix et la guerre je jure.

LE DUC DE GUISE.

« Mais si la paix se fait notre espoir n'est plus rien.

M. DU MAINE.

« Par la guerre nous croît le crédit et le bien.

LE CARDINAL DE GUISE.

« Le temps s'offre pour nous, avec la couverture.

LE ROY DE NAVARRE.

« Qui comptera sans moi, pensant que je l'endure,
« Comptera par deux fois, je m'en asseure bien.

LE CARDINAL DE BOURBON.

« Chacun peut bien compter cela qu'il prétend sien.

LA ROYNE MÈRE.

« La dispute ne vaut tandis que mon fils dure.

LE PAPE.

« Néantmoings poursuivons la ligue en ses projects.

L'EMPEREUR.

« Le Roy doncques perdra la France et ses subjects.

LE ROY D'ESPAGNE.

« Si la France se perd je l'aurai tôt trouvée.

LA FRANCE.

« Tout beau! il ne faut pas tant de chiens pour un os;

taient tous les deux séparés, sans possibilité d'accommodement (fin de décembre 1586), l'un allant au quartier général de La Rochelle reprendre la suite de ses opérations guerrières, l'autre retournant à Paris où l'appelait son fils, alarmé par la gravité rapidement croissante de sa propre situation.

« Et ceux là n'ont pas bien ma puissance esprouvée
« Qui pour l'ambition me troublent le repos. »
(*Mémoires de la Ligue*, in-4°, tome II, p. 195.)

CHAPITRE V.

HENRI DE LORRAINE, DUC DE GUISE; CHARLES DE LORRAINE, DUC DE MAYENNE.

1587.

A travers des faits militaires assez insignifiants et des actes, d'un autre genre, plus efficaces et plus redoutables, les Guises venaient d'atteindre cette année 1587 prête à dérouler d'importants événements dans son cours. Le début allait en être marqué par une catastrophe frappante pour l'Europe entière et particulièrement sensible aux princes lorrains, comme malheur de famille, presque comme vicissitude personnelle.

Objet de vœux apparents plus que de sérieux efforts (sans exception de la tardive ambassade de Bellièvre à Londres), victime des rancunes féminines non moins peut-être que des appréhensions politiques et des antipathies religieuses d'Élisabeth, l'infortunée Marie Stuart succombait (18 février), après avoir écrit, dans ses derniers instants, et recommandé son fils « au duc de Guise son bon cousin[1] pour qu'il l'assistât de

(1) Extraits d'une lettre de Marie Stuart au duc de Guise:
« De Fotheringay ce jeudy 24 novembre 1586.
« Mon bon cousin, celuy que j'ay le plus cher au monde, je vous dis
« adieu estant preste par injuste jugement d'estre mise à mort telle que
« personne de nostre race, grace à Dieu, n'a jamais receue et moins une

« conseils et autres secours pour la défense de la cause de « Dieu et de la religion catholique [1]. » Au moment de mourir, elle avait encore réclamé les prières de Henri de Lorraine, son exécuteur testamentaire. Ainsi, à la suite de longues souffrances, suffisantes pour effacer bien des erreurs et pour inspirer une perpétuelle commisération, la reine d'Écosse périssait dans la plénitude de son courage et de la dignité de son caractère, dans la fermeté de sa foi, dans la constance de ses affections pour la France et pour sa famille maternelle.

L'influence de celle-ci, toujours acceptée, recherchée même par Marie Stuart, n'avait pourtant pas peu contribué à ses malheurs, en excitant l'ombrage et le désir de vengeance d'Élisabeth [2]. De telles dispositions chez la fille de Henri VIII

« de ma qualité, mais, mon bon cousin, louez en Dieu car j'estois inutile « en ce monde en la cause de Dieu... Tous ceulx de nostre maison ont « tous esté persécutés par cette secte (les hérétiques), tesmoin vostre bon « père avec lequel j'espère estre reçeue à merci du juste juge. Je vous « recommande donc mes pauvres serviteurs, la descharge de mes debtes « et de faire fonder quelque *obit* annuel pour mon âme, non à vos des- « pens, mais en faire la sollicitation et ordonnance comme sera requis... « Dieu vous veuille prospérer, vostre femme, enfans et frères et cousins, « et surtout nostre chef, mon bon frère et cousin et tous les siens. La bé- « nédiction de Dieu et celle que je donnerois à mes enfans puisse estre « sur les vostres que je ne recommande moins à Dieu que le mien mal- « fortuné et abusé. Vous recepvrez des *tokens* de moi pour vous ramen- « tevoir de faire prier pour l'âme de vostre pauvre cousine désolée de « tout ayde et conseil que de celuy de Dieu..... Croyez en particulier « ce qui vous sera dit par une personne qui vous donnera une bague de « rubis de ma part..... Je l'ai choisie pour la moins partiale et qui plus « simplement rapportera mes commandements. Je vous prie qu'elle ne « soit cogneue vous avoir rien dit en particulier, car l'envye luy pourroit « nuire. »

(1) Papiers de Simancas, B 58, pièce 165.

(2) Le père Henry, émissaire actif des Guises et de la Ligue, correspondait très confidentiellement, sous le nom de Larue, avec la reine d'Écosse

s'étaient, depuis quelques années, alimentées par les vagues mais menaçants projets du duc de Guise contre l'Angleterre[1]; la découverte des papiers d'un jésuite envoyé en Écosse avait ensuite semblé, au gouvernement anglais, révéler un concert à ce sujet entre Philippe II et le Balafré; l'intimité de l'ambassadeur écossais à Paris (Gray) avec ce dernier prince n'avait pu être l'objet d'aucun doute. Enfin, dans un autre sens, par l'inquiétude de voir l'ascendant des Guises s'affermir et devenir invincible en s'étendant, tout zèle d'intervention en faveur de Marie s'était attiédi chez Henri III. Ce monarque maintenant allait surtout appréhender que Jacques Stuart, le protégé des Guises, n'obtînt quelque succès dans des tentatives pour réunir sur sa tête et

et lui avait mandé de Rome (18 mai 1585) « les saintes admonitions que le « Pape faisoit à Sa Majesté pour lui donner garde d'avoir nulle confédé« ration avec la Reine d'Angleterre. » Il lui dépeignait d'une manière exagérée les forces et les ressources des Guises; il l'entretenait des desseins de la Ligue dont le secours, disait-il, ne pouvait lui être acquis qu'à la condition péremptoire de n'entrer dans aucun accord avec Élisabeth. Il lui représentait comme un des « plus zéleux remèdes » à sa position « son admission et son incorporation à la sainte Ligue. » Il l'engageait à « s'appuyer sur le duc de Guise, » qui désirait que le jeune roi d'Écosse « fust contre la Reine d'Angleterre autant que possible et se fist catho« lique. » (Mss. Béthune, v. 8886, fol. 57.)

(1) Lettre du « grand trésorier Burgley au secrétaire Walsingham, De « la court 9 mars 1588 : About two or three years since as I remember or « somewhat more advertisements were written hither that at the Duke « of Guise his beeing about that time at Rheims in the colledge of the « english seminary there upon an oracion made unto him by one of that « colledge, the Duke 's answer to the same was that it was to be hoped « that before it were long some relief should be given unto them, which « was the time, as I remember, that the Earl of Arundel attempted to « have departed the realm and was taken upon the seas. If those letters « which remain amongst your papers might be had, they might happily « serve to some purpose at this time, etc. » (Mss. Bréquigny, v. 98.)

placer sous l'influence de ses parents les deux couronnes d'Angleterre et d'Écosse.

A Notre-Dame (13 mars), un service solennel fut célébré en l'honneur de l'ancienne reine de France. Les membres de la maison de Lorraine présents à Paris (Mayenne, d'Elbeuf, Mercœur, le cardinal de Guise) y assistèrent en grand deuil ainsi que toute la cour; mais le prédicateur, Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, s'attira au plus haut degré le mécontentement du roi en mentionnant, dans son oraison funèbre, selon le langage fanatique de l'époque, les ducs de Guise et de Mayenne avec la qualification de *deux foudres de guerre* [1].

Le Balafré accordait depuis longtemps aux affaires d'Écosse la part d'attention que le soin des siennes en France lui laissait disponible. Aux lettres de condoléance reçues de Philippe II, il répond donc (3 mai) en exprimant l'espoir «que «la punition et vengeance ne pourra beaucoup tarder;» pourtant il ne veut «s'arrester à parler d'avantage de chose «qui ne fait que réveiller le regrêt d'une telle perte [2];» et lorsque, selon la recommandation de sa cousine, il s'agit de donner des conseils au jeune roi, Guise, embarrassé, adopte le parti de l'expectative (25 juin), «craignant que la précipi-«tation apportast plus d'hazard et de confusion que d'avan-«cement [3].» Il demande à don Bernardin de Mendoce (juin) «quelque adresse en cest endroict, car ni la parenté ni aultre «sien intérest ne le peuvent contre peser à l'obligation et «l'affection qu'il a au très humble service du Roy d'Espagne, «et s'il tient ce Roy d'Escosse pour cousin il tient Sa Majesté

(1) *Histoire universelle*, par J.-A. de Thou, liv. LXXXVI.
(2) Papiers de Simancas, B 59, pièce 77.
(3) *Idem*, B 58, pièce 182.

« catholicque pour père comme de tous les catholicques de la « chrestienté et de luy en particulier[1]. »

Henri de Lorraine effectivement, dans la situation qu'il s'était créée, ne pouvait épuiser ses forces en les appliquant à modifier les destinées d'un souverain étranger, fût-il son parent. Toute son énergie d'action se trouvait réclamée par l'état de l'intérieur, devenu de plus en plus menaçant pour Henri III, car la Ligue entrait dans une nouvelle phase; elle prenait pour expression plus vive, plus impatiente, cette audacieuse faction des *Seize* qui, rejetant toutes lenteurs et toute réserve, méconnaissant toute discipline de parti, voulait bien profiter de l'influence des Guises, en se les associant, en les admettant comme chefs titulaires, mais prétendait, en tous cas, agir immédiatement, violemment, avec ou sans eux, et même contre eux. Son esprit ardent ne reculait devant l'emploi d'aucun moyen : la liberté, la vie du roi étaient positivement menacées par ses complots. Assujetti presque autant que favorisé par cette effervescence qu'il avait contribué à faire naître, mais dont les symptômes brusquaient ou dévoilaient trop ses secrets desseins, déjà entraîné par Philippe II hors des limites de sa ferme longanimité, le Balafré, pour ne pas se voir encore dépassé, puis abandonné ou écrasé par ses auxiliaires démocratiques, cherche à les modérer, à les diriger. Il les semonce parfois, il leur promet de les secourir à propos, sans cependant réussir à fixer sur lui leur confiance absolue, bien qu'il entretienne d'actives « prac« tiques, » dans toutes les corporations, qu'il concoure à la formation, à tous prix, de dépôt d'armes en divers lieux, particulièrement à l'hôtel de Guise, quoiqu'il ait émis et fait promptement adopter le projet de s'emparer par surprise de

(1) Papiers de Simancas, B 59, pièce 178.

Boulogne, pour livrer l'entrée du port aux forces espagnoles. Informée à temps, la cour avait pu déjouer le coup de main du duc d'Aumale contre cette ville; et peut-être alors les adversaires de la faction, en la bravant dans des chansons moqueuses, purent-ils croire qu'elle allait s'anéantir par ses excès. Cependant, au milieu des dangers pressants et personnels que les précautions ordinaires ne pouvaient plus suffire à conjurer, Henri III, rappelant sa mère près de lui, se voyait réduit à recourir aux ressources extrêmes. De même qu'il s'était déclaré chef de la Ligue, dans l'espoir de la paralyser ou de la contenir, lors de son début, sentant cette fois que la guerre contre les réformés devenait inévitable et que pour n'en pas supporter tous les frais, en laissant le profit aux Guises, il fallait y participer avec une apparente franchise, ce monarque avait « assemblé au Louvre (10 janvier) plu-
« sieurs présidents et conseillers, le prévôt des marchands,
« les échevins et plusieurs notables de Paris, en la présence
« des cardinaux de Bourbon, de Guise, de Vendosme, de Lé-
« noncourt, et de plusieurs seigneurs à leur faire entendre
« qu'il étoit en la résolution de faire la guerre à toute ou-
« trance à ceux de la nouvelle opinion, tant qu'il en eût le
« bout qu'il espéroit avoir dans deux ans, et qu'il s'y vouloit
« trouver en personne et y mourir si besoin étoit[1]. »

Cette démarche forcée du roi provenait aussi, en grande partie, d'une méfiance que développaient encore davantage la coopération, assez justement présumée, de Mayenne aux complots des *Seize* et les actes hostiles du duc d'Aumale en Picardie.

Quant au Balafré, plus ses vues sont profondes, moins il se départ des formes illusoires de la déférence envers le mo-

(1) L'Estoile.

narque. Plus il tient à garder ses positions et à poursuivre la guerre dans le duché de Bouillon, et plus il fait mine d'être prêt à obtempérer aux ordres de retraite positifs, comminatoires, que lui réitère inutilement Henri III. « Mes dépêches au « Roy mon maistre et mon procédé, » mande-t-il même à Mendoce (24 janvier), « ont été plains d'une franche bone vo- « lonté et afection de bien faire, extraordinaire à ung qui a « ung supérieur qui n'a loi de désobéir qu'à ce qui importe « à la gloire de Dieu. Je me opiniastre jusque à ceste heure à « l'induire et forcer à la ruyne de ces hérétiques qui sont à « Sedan et je n'oublie tous les artifices dont je me puis imagi- « ner pour lui embarquer[1]. » 1587

Guise, en effet, regarde le siége de cette place comme un moyen de conserver des forces assemblées et il s'y obstine malgré les défenses de la cour; mais prévoyant qu'il faudra enfin obéir, il songe à se créer des ressources de toutes parts. Il s'est assuré la garnison de Cambray ainsi que le commandant Balagny. Ses propres troupes ne se trouvent qu'à trois journées de Paris et, pour s'y rendre, elles n'ont à traverser que la Picardie dont la noblesse, « la plus affectionnée de « France, se peut réunir en deux jours et, si l'occasion se pré- « sente, commencer un bel effet[2]. » D'un autre côté, il va négocier heureusement avec Canillac pour l'attirer dans son parti et, par ce moyen, en acquérant une grande quantité de places et châteaux d'Auvergne, il va mettre en sûreté la reine de Navarre contre « des desseings tragiques, trop préjudicia- « bles au bien de la chrestienté, qui se bastissent sur sa mort, « desquelz les particularitéz font, » écrit-il, « dresser les che- « veux à la tête[3]. » Des rivalités entre courtisans et les rêves

(1) Papiers de Simancas, B 59, pièce 226.
(2) *Idem.*
(3) *Idem*, pièces 234, 235.

d'une ambition chimérique ont procuré, depuis quelque temps, le concours du duc de Joyeuse au Balafré. Celui-ci ne désire pas, mais il attend le retour auprès de lui de Mayenne qui, fatigué de son attitude vis-à-vis des *Seize*, embarrassé et mécontent à tous égards, réduit à cacher son trouble dans la retraite, espère trouver plus de calme ou d'indépendance en Bourgogne, et que pourtant le roi a la maladresse d'offenser en lui reprochant avec ironie de s'éloigner des *bons ligueurs de Paris*.

Mayenne lui-même est donc devenu tout à fait suspect et, par suite, irrité. La crainte de ses menées a provoqué de la part de Henri III le changement du capitaine et de la garnison de la Bastille, le renforcement de celle de l'Arsenal et de quelques autres points importants. Avec plus de colère que de franchise il cherche à nier et à combattre auprès du monarque les « charités que lui prêtent, » dit-il, « le comte de Maulé- « vrier et l'abbé d'Elbène[1]. » Il est vrai que les pensées de ce prince lorrain ne sont pas si complétement absorbées par les agitations de l'intérieur du royaume qu'elles ne donnent lieu de répandre le bruit de ses prétentions sur le trône de Pologne[2], vacant par la mort d'Etienne Battory et auquel Henri III n'a guère, en de telles conjonctures, la faculté de faire valoir ses propres droits.

Par tous ses actes, Mayenne semble d'ailleurs prendre soin de justifier les soupçons qu'il inspire. Au moment de quitter Paris, il a communiqué mystérieusement avec l'ambassadeur d'Espagne; il a promis aux *Seize* de s'entendre avec son frère pour ne pas les abandonner; enfin il laisse derrière lui et loge

(1) L'Estoile.

(2) Mss. Béthune, v. 8896, lettre du sieur Ancel, agent de Henri III en Allemagne, 7 avril 1587.

au faubourg Saint-Germain soixante capitaines de confiance, destinés à surprendre et à saisir le roi lorsqu'il ira dîner à l'abbaye, pendant la tenue de la foire.

Si en apprenant de tels desseins le Balafré les désapprouve, peut-être seulement à cause de leur inopportunité, toujours ne respire-t-il que guerre ouverte aux réformés. Dans son sentiment intime, le vrai moyen d'y animer les catholiques et « de « les persuader que l'on y va de bon pied c'est de remettre les « choses comme elles estoient lorsque le saint complot en fut « pris, car les défiances se lèveront, » dit-il, « quand les of- « fenses seront levées, mais nuisants aux bons subjetcz d'a- « vantage qu'aux ennemys, c'est la guerre en effet contre les « catholiques, en apparence contre les hérétiques[1]. »

Pour entretenir le foyer il s'établit autant qu'il peut sur le territoire du duc de Bouillon. Pendant les premiers mois de l'année, tandis que la reine-mère ne désespère pas encore de s'entendre de nouveau, à Niort, avec le roi de Navarre, Guise, dans un sens tout contraire, fait menacer par son artillerie le château de Rubecourt et se tient toujours devant la ville de Sedan. Son ardeur le pousse à s'aventurer lui-même, pour secourir son cousin, le chevalier d'Aumale, et l'expose à être fait prisonnier dans une mêlée d'où il ne s'échappe qu'en y laissant son manteau[2]. S'il obtient peu de succès sur ce terrain, le Balafré est, en même temps, toutefois, bien secondé en Picardie, où un autre cousin, le duc d'Aumale, occupant Montreuil, combat et défait des troupes royales détachées par d'Épernon[3], et où les capitaines de la Ligue le rendent maître

(1) Papiers de Simancas, B 59, pièce 133.

(2) *Vie du duc Henri de Guise*, par Pérau.

(3) Le roi chargea quatre commissaires d'aller, aux lieux mêmes, informer sur ces faits et sur le meurtre du capitaine royaliste La Pierre, action que d'Aumale cherchait à justifier par le droit de la défense per-

de Corbie, de Pontdormy, de Doulens, du Crotoy, postes importants.

En vain, pour lui ôter tout prétexte d'agression, Henri III a-t-il donné (mars) une déclaration contre « ceux qui se sont « retiréz dans Sedan, à Jametz et autres terres au-delà de la « Meuse qui ne seront tenuz, censéz, ni réputez avoir satis- « faict à l'édit du mois de juillet 1585, ét desquelz le séjour, « pour la proximité et voisinement de lieu, peut estre gran- « dement suspect. » Le Balafré ne veut voir dans cet acte que l'exécution de l'édit lui-même et des lettres du 7 octobre suivant. En vain le roi a-t-il envoyé à Attigny (avril) Bellièvre, le président Jeannin et Zamet pour ménager un accord entre les Guises et le duc d'Épernon; Henri de Lorraine, en retirant les garnisons de Francheval et de Douzi et en se rendant à cette conférence, ne donne qu'une courte joie à ses adversaires. Ils ont à craindre, « si promptement ils n'effectuent « ce qu'on requiert d'eux, » que ce prince, après avoir demandé « un secours de force lances, » n'oblige Henri III à lui fournir trois ou quatre régiments d'infanterie et une douzaine de compagnies d'hommes d'armes.

Guise ne saurait méconnaître que l'abouchement d'Attigny n'ait pour principal but de lui faire abandonner son entreprise contre Sedan; il ne peut que « se malfier à ce que le Roy lui offre. » Aussi rend-il les pourparlers stériles en conclusions et exprime-t-il nettement le désir que, comme complément de l'édit, le roi fasse une guerre déclarée aux huguenots. Le Balafré promet qu'en ce cas les princes confédérés emploieront sans réserve leurs personnes et leurs biens et

sonnelle et des rigoureuses représailles : « La Pierre, disait-il, ayant envoyé « deux des siens hommes en la maison du Duc, desguiséz et venuz en « intention de le tuer ainsy qu'ils avoient confessé par leur propre bouche. » (Mss. V. C. de Colbert, v. 10, fol. 197.)

proposeront, comme garantie de leurs intentions, de remettre leurs fils en otage entre les mains de sa majesté. Il complique encore les difficultés par des exigences auxquelles le monarque est peu disposé à souscrire; il réclame la restitution de Mâcon, de Valence, de Vienne, du château d'Angers et du château Trompette de Bordeaux. Quant aux deux places prises en Picardie, il consentirait à les rendre si d'Epernon réciproquement voulait lui abandonner la citadelle de Calais.

Henri de Lorraine pense effectivement que, « néantmoins « toutes les justes remonstrances, quelque petit progretz qui « se puisse faire pour l'advantage de la religion et du service « du Roy, tant s'en fault que les princes catholiques le veil- « lent retarder qu'il offre de leur part, sans qu'il couste un « denier au Roy, de faire l'advance de leurs moyens pour « empescher avec leurs amys que le secours des hérétiques « n'entre en France les armes à la main et signer de leur « sang que les catholiques ligués de leur zèle sont à la vie et « à la mort vrays serviteurs de Dieu, du Roy et de leur patrie. « Leur seule prétention, » dit-il hautement, « estant de chasser « les hérétiques, d'esteindre l'hérésie et laisser en paix leur « pays; se déclarant prêts, par après la guerre, à rendre toutes « les places de seureté, quitter leurs charges et le royaulme « mesme si le Roy l'a agréable [1]. »

Prévenir ou repousser l'invasion des réformés étrangers, tel était le grand mobile religieux et national prétexté par le duc de Guise, le point d'appui qu'il avait judicieusement choisi et qui ne manquait pas de fondement. Depuis un certain temps déjà courait le bruit de la marche probable des levées au mois de juillet. Celles-ci devaient se composer, disait-on, de huit mille chevaux, huit mille fantassins suisses et huit mille lans-

(1) Papiers de Simancas, B 59, pièce 138.

quenets. Cent cinquante mille écus provenant de la reine Élisabeth et trente mille autres, fournis par le roi de Navarre, se trouvaient déjà entre les mains du duc Jean Casimir, incertain s'il prendrait le commandement ou le laisserait à un prince de la maison de Brunswick-Lunebourg. Le plan d'attaque avait pour but immédiat la Lorraine, et non encore la France.

En dépit des apparences imposées au roi par un système de modération dilatoire qu'il juge utile aux intérêts de sa cause vis-à-vis du Balafré, en dépit même des ordres officiels que ce dernier reçoit pour garantir « soigneusement la seu« reté des frontières de Champagne et de Thiérache... s'en « reposant entièrement Sa Majesté sur l'entière affection « qu'elle sçait qu'il porte à son service et au bien général du « Royaume, » il n'y a point lieu de se méprendre sur les intentions véritables de Henri III. Aussi n'est-ce nullement dans les renforts qu'il peut en obtenir que Guise place l'espoir d'une résistance « à quoy le Roy a fait aulcuns préparatifs, « qui est toujours signal évident du pied que l'on marche en « ces affaires. »

Indépendamment de tous ses efforts pour multiplier les adhérents de l'intérieur, Henri de Lorraine ne néglige assurément pas d'implorer avee instances (avril) les secours de Philippe II. « Son premier desseing, après avoir obtenu vic« toire sur les estrangiers, est de descendre jamais de cheval « tant que la religion catholique seroit bien establie en ce « royaume et ceulx qui favorisent le parti contrayre ruinés. « Si hault desseing mérite bien d'estre assisté. » Par conséquent il demande « qu'avec diligence l'argent soit prest. » Suivant ce que lui a asseuré Charles de Mansfeld, il compte que « la levée des Reistres Italiens » s'opère ainsi qu'on le lui a promis. Il désire vivement que le prince de Parme « re-

« mette ses forces en bon et suffisant estat... et loge quelque « troupe d'infanterie et de chevalerie sur le bort de la fron- « tière, » particulièrement sur celle de Picardie, « en toute « extresme diligence, estant effects,» dit-il, «qui nous favori- « sent fort. »

S'adressant directement à Farnèse, auquel « la cavalerie « est d'ordinaire nécessaire pour le service de Sa Majesté ca- « tholique, » Guise le « supplie très humblement croyre qu'il « ne voudroit pour chose du monde le incommoder ni recher- « cher à secours si ce n'estoit en une extresme nécessité « qu'importat la ruyne et subversion entière de la religion et « de l'Estat[1]. »

Tout en préparant ainsi ses ressources, le Balafré ne laisse pas d'agir immédiatement. Il met (fin d'avril), contre le vœu des habitants et même de la cour, garnison dans Mézières qu'il a obtenue du roi comme place de sûreté. D'Aumale, de son côté, donne tout lieu de penser qu'il n'est nullement disposé à rendre les villes occupées par lui en Picardie.

Un tel état de choses portait les alarmes au plus haut degré dans le cœur amolli de Henri III. Pour conserver ou plutôt pour rétablir une paix qu'il s'obstine à espérer, parce qu'il la considère comme son unique égide, le monarque compte toujours sur l'art et l'esprit de négociation de Catherine de Médicis que l'âge et les douleurs de la goutte n'ont rendue ni indifférente au plaisir de l'influence politique, ni incapable d'efforts dans l'intérêt de son fils. D'après le désir de ce dernier, la reine-mère, accompagnée du cardinal de Bourbon, des duchesses de Nemours et de Montpensier, va donc encore une fois (milieu de mai) essayer de s'aboucher avec les Guises, à l'égard desquels Henri III prescrit à ses commandants d'user, en pareilles con-

(1) Papiers de Simancas, B 59, pièces 77, 186, 188.

jonctures, de tous les ménagements conciliables avec la prudence.

En passant par Monceaux, Catherine se porte vers Fère en Tardenois, à proximité de Châlons et de Reims d'où le Balafré témoigne une désespérante répugnance à s'avancer à la rencontre de la reine-mère. Ainsi que les autres confédérés, il établit et entretient avec elle le moins de rapports qu'il peut, pendant leur réunion. A son arrivée pourtant (24 mai), celle-ci lui a demandé tout d'abord « de quoi il se plaint, » lui a dit qu'elle est « munie du pouvoir de conférer avec lui « seul, » que le roi « est en fort bonne volonté de l'avancer « plus que jamais, connoissant sa fidélité et sa capacité ; » elle lui a donné l'assurance « qu'il cognoistroit dorénavant com« bien son zèle et piété agréoient » au monarque. Catherine a demandé qu'il « advisast ce qu'il désiroit de luy, parce qu'ils « avoient moyen d'estre unis plus estroictement que jamais ; « bref, par trois fois, elle luy tint tels propos et usa de sem« blables artifices qui sont représentés en l'Evangile : *Hæc om« nia tibi dabo* [1]. »

« Guise ne s'emeust nullement de tels allèchements, puis fist « telles responses dignes de luy : Madame, j'ay tousjours esté « honoré des faveurs et grâces du Roy, j'ay tousjours essayé « de révérer ses commandements, d'employer ma vie en l'exé« cution d'iceulx ; je n'ay aulcune occasion de mescontente« ment pour mon particulier, mais venons, s'il vous plaist, « au public auquel je proteste que je suis tout dédié [2]. » Catherine, ne pouvant rien en obtenir de plus à ce sujet, avait abordé les affaires de Picardie et exprimé le désir du roi de voir rentrer immédiatement sous son autorité les places sur-

(1) Papiers de Simancas, B 59, pièce 151.
(2) *Idem.*

prises ou emportées par les ligueurs dans cette province. En présence du cardinal de Bourbon et du secrétaire d'État Bellièvre, qui accompagnait la reine, Guise répondit nettement : « que c'estoit bien raison de remettre entre les mains des ca« tholiques toutes les villes qui leur avoient esté enlevées pour « fortifier les ennemis de Dieu, comme Angers et Valence; que « s'il eust esté crû rien ne se seroit remué en Picardie, mais « qu'il ne pouvoit improuver le fait passé à si bonne fin et « estoit en intention d'en défendre et soutenir les auteurs[1]. » Aux efforts de Catherine pour lui persuader qu'il « ne debvoit « se formaliser de ce qui ne le concernoit, désirant qu'il ne s'y « entretinst, le Roy devant y envoyer des forces, » le Balafré répliqua que, « celles-ci devoient plus tost servir contre les hé« rétiques. » De là il prit occasion de renouveler l'exposé des causes qui le faisaient agir, de se plaindre avec détail[2] des outrages journellement prodigués à la religion, enfin de proposer encore la réduction de Sedan et de Jametz.

Le but des conférences ne paraissait donc pas près d'être at-

(1) Papiers de Simancas, B 59, pièce 151.

(2) *Plainte et doléance faicte au Roy et à la Royne sa mère par monseigneur le Duc de Guise, etc.*, 1587.

De Châlons, le 3 juin, le Balafré écrivait à Catherine : « Madame, j'ai « prié le sieur de Mesneville d'aller vers le Roy et Vostre Majesté pour « les supplier très humblement qu'il vous playse faire mettre une fin aux « mocqueries d'Ossonne. Il y a neuf mois que trois voiages durent et plus « petite beaucoup l'espérance du dernier que du premier... Voilà en somme « l'asseurance où nous pouvons demeurer et l'exemple ordinaire de de« vant nos ieux, à quoy supplieray très humblement Vostre Majesté pro« curer à cest effect comme aux autres passéz le bien et repos quy juste« ment et avec honneur et seureté nous est nécessayre, et nous sera plus « chère nostre conservation pour avecq plus de moyen vous faire très « humble et très fidelle service, où, comme très oblıgé en mon particu« lier, je tiendray ma vie pour heureusement perdue en tesmoygnage de « mon affection .. » (Mss. V. C. de Colbert, v. 10, fol. 263.)

teint. Elles s'étaient ouvertes au milieu des récriminations vives et réciproques des ducs de Guise et de Bouillon; et, trop faible pour étouffer celles-ci sous l'autorité de son fils, Catherine de Médicis n'avait pu que les apaiser par la conclusion, à Reims, d'un armistice de deux mois, également bien accueilli de part et d'autre. Trève fallacieuse, durant laquelle allait couver le feu de la guerre et où les deux adversaires ne voyaient, l'un que le moyen de se mieux préparer à repousser l'invasion des reîtres, l'autre qu'un délai favorable jusqu'au moment de se mettre à leur tête.

Les faibles semblants de fidélité et de modération encore conservés par le Balafré, dans son langage et dans sa correspondance, vis-à-vis de Catherine et de Henri III, disparaissaient au surplus dans ses démarches. Il s'irritait ostensiblement contre d'Inteville, son lieutenant en Champagne, qui de préférence obéissait aux ordres et servait les intérêts du roi; il encourageait les actes de résistance à l'autorité souveraine: « Vous aurez sçeu, » écrivait-il à don Bernardin de Mendoce (juin) « l'imprudence d'ung conseiller de Paris nommé Lopin, « qui proposa à la chambre de ville ouvertement une paix « avec ung intériste et comme vertueusement parla ung nommé « Roland, capitaine de la ville, lequel fut mis en prison, et la « façon dont nous l'avons redemandé à la Royne, l'ayant « avoué estre de la ligue que nous avons avec les villes, chose « qui a infiniment offensé le Roy, de sorte qu'il nous a esté « rendu, ayant plus tost délybéré avec ceulx de Paris de le « ravoyr de force que de lui laisser souffrir mal[1]. » Peu après que son frère Mayenne a pressé Henri III de faire lever quinze cents chevaux en Italie, Guise lui-même envoie le sieur de Treul, muni d'instructions des *Princes de France*, solliciter instam-

(1) Papiers de Simancas, B 58, pièce 182.

ment Farnèse (juin) de mettre des secours en marche et de prêter sa coopération dans le but d'empêcher l'entrée des reîtres réformés, annoncée pour le 20 juillet suivant. Enfin les Guises ne dissimulaient pas assez leurs intentions pour qu'il n'échappât point au duc de Mayenne de dire (à Nancy, devant Gaspard de Schomberg, juin) : « que luy et les siens « se vendroient plustost au Turcq que de donner sujet au Roy « et au peuple de les reprocher qu'ils leur ont tiré une armée « sur les bras devant laquelle ils n'ont osé comparoistre, ains « qu'ils monstreront qu'ils ont du cœur et des moyens de se « pouvoir deffendre contre tous les amis, fauteurs et forces « du Roy de Navarre[1]. »

Ce dernier prince, de son côté, faisait publier (de Fontenay-le-Comte) l'édit de janvier, si favorable à la liberté de conscience, et déclarait de nulle valeur celui de juillet, forcément arraché au roi, disait-il, par la domination des Guises. Sous un tel acte, les parties intéressées voulaient reconnaître la trace d'une menée secrète de Henri III dont les favoris, dont les moindres officiers même, ne manquaient pas de la bonne volonté et saisissaient toute occasion d'entrer en lutte ou de reprendre l'avantage sur les partisans des princes lorrains. Ainsi M. de Grillon, commandant à Boulogne, venait de s'emparer d'un petit château occupé par des soldats du duc d'Aumale.

Cependant la stérilité des efforts nouvellement tentés vis-à-vis du Balafré avait ramené Catherine près de son fils (fin de juin). Chez Henri III, les illusions pacifiques évanouies faisaient place maintenant à la nécessité évidente de subir l'ascendant de Guise et de conférer directement avec lui sur les préparatifs de la guerre, retardés par le peu d'empressement de celui-ci à se rendre à Meaux comme l'y avait invité la reine-

(1) Mss. Béthune, v. 8876, fol. 28.

mère, qui désirait reparaître dans Paris entourée de Henri de Lorraine, du cardinal de Bourbon et du duc d'Aumale. Le roi lui-même avait envoyé Bellièvre porteur d'une lettre « très « caressante, » écrite de sa propre main, pour attirer le Balafré. Dans l'espoir de mieux persuader ce prince, Henri III venait de donner un « *Mandement* sur la monstre des com« pagnies de sa gendarmerie » et des « *Lettres-patentes* sur la « convocation du ban et arrière-ban. » Ces ordres, motivés par l'irruption probable des reîtres hérétiques, devaient recevoir leur exécution, à la fin de juillet et au commencement d'août suivants, à Chaumont, à Saint-Florentin, sur les routes de Troyes et d'Auxerre, « afin de résister ouvertement « ainsi qu'il appartient à un prince magnanime qui a l'hon« neur de Dieu en singulière recommandation. »

« Mettant tous les doubtes de ma vie à part, » mandait d'ailleurs le roi à l'ambassadeur d'Espagne, « je me résouls à m'a« cheminer tout incontinant, bouchant les yeux au péril de « toutes fortunes alors qu'il va comme icy du péril ou salut « évident de la religion catholique et bien général de toute la « chrétienté. Je m'y en va doncques le plus diligentement que « je puis pour le faire parler clair et le forcer, luy ostant « toute excuse de paix ou au pernicieus desseing, à s'embar« quer ouvertement en ceste guerre en laquelle vous devez « croyre que ne manquerons jamais de courage, intelligence « et toute industrie requise[1]. »

Guise, accompagné de deux cents chevaux, arrive à Meaux, le 4 juillet au soir, pendant que Henri III assiste aux vêpres avec le duc d'Épernon dont les gentilshommes portent des armes sous leurs vêtements. Le monarque, prodigue de dissimulation, réduit, il est vrai, à la ruse par la faiblesse, fait un

(1) Papiers de Simancas, B 58, pièce 185.

gracieux accueil au Balafré, qui, remplissant au souper son office de grand maître, lui présente la serviette. En venant à la cour, le prince lorrain, afin d'obtenir des renforts, témoignait l'intention de « lever les défiances de ses déporte« ments et de ce qui s'étoit passé en Picardie. » Le monarque, de son côté, « feignoit de tout prendre en bonne part. » Pendant trois jours, des conseils sont tenus pour arrêter le plan de résistance à l'entrée des reîtres : Guise commandera l'avant-garde qui doit se composer de trente-deux, même, dit-on, de cinquante compagnies d'hommes d'armes, de quelque infanterie française et de quatre mille Suisses; Henri III a demandé un prêt de deux cent mille écus à la ville de Paris dont le corps municipal s'est empressé de répondre toutefois qu'il ne sera accordé de fonds qu'autant qu'ils devront être employés à solder les Suisses marchant sous monsieur de Guise. Mais, en réalité, le roi ne cesse de souhaiter la paix; dans ses dernières paroles au Balafré, tout en lui recommandant de se joindre promptement avec le duc de Lorraine, il ne peut s'empêcher de dire que « son royaume est si opprimé « par la guerre qu'il désireroit trouver quelque moyen d'apai« ser les choses, » et Guise a lieu d'alléguer avec roideur l'impossibilité de rien décider à cet égard sans le concours des autres princes de sa famille et de ses confédérés. Tous deux se séparent donc, comme toujours, en nourrissant au fond de leurs cœurs des sentiments de méfiance et d'irritation réciproques.

Henri III était soupçonné de ne promettre « de belles forces » aux ducs de Lorraine et de Guise qu'afin de les détourner d'en chercher ailleurs et que pour « les exposer à être écrasés, « l'ennemi venant, » tandis qu'il enverrait l'armée du duc de Joyeuse contre le roi de Navarre et qu'il s'en réserverait une troisième, destinée à défendre les passages de la Loire. Guise,

effectivement, n'obtenait d'abord que quatre compagnies d'infanterie, puis ensuite dix, avec douze mille écus payables au bout de trois mois. Les levées de cavalerie étaient rendues tout à fait illusoires. Le roi choisissait pour véritable chef de son avant-garde Montpensier et il autorisait le prince de Conti et le comte de Soissons à assembler « tous les huguenots res-« tés en leurs maisons. » Il agissait ainsi « afin que son armée « estant forte des ennemis du duc de Guise il s'en peust préva-« loir contre luy. »

Le Balafré, pour sa part, ne laissait pas de se rendre fort aussi, d'attirer ses amis, de se maintenir en bonne intelligence avec le prince de Parme, d'espérer la réunion des deux armées espagnole et catholique française. Il comptait, sous ses ordres (juillet), dix-huit cents bonnes lances et six mille hommes d'infanterie qui devaient, deux semaines plus tard, s'augmenter de moitié ; il venait de faire achever la récolte, serrer les grains dans les places fortes, démonter les moulins et les forges sur les points présumés du passage de l'ennemi, « pour « plustost le ruyner par nécessité que le combattre en bataille « ouverte. » Avant l'arrivée du duc de Guise en Lorraine, son frère Mayenne s'y était appliqué à relever les esprits inquiets ; et ce dernier, actuellement retourné en Bourgogne, n'allait cesser pendant plusieurs mois de demander, mais vainement, au roi, à sa mère, à ses ministres, par lettres, par mémoires développés, des secours d'hommes et d'argent pour la défense de son important gouvernement, « en ses nécessités sy véri-« tables et si grandes. » S'estimant encore « très misérable « qu'il fallust qu'à chaque fois, comme à un chien galleu, l'on « lui jettast la rage sus [1], » Mayenne espérait néanmoins laisser la Bourgogne tranquille et fidèle, au moment d'obéir à l'ordre,

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 10, fol. 208.

reçu du roi (août), de se rendre « le plus diligentement » possible près du duc de Guise « pour y faire service. »

De Fontenay-le-Comte (juillet), Henri de Bourbon venait de lancer une *protestation et déclaration* exposant que son but en recourant aux armes n'était que de « défendre le Roy, ceux « de sa maison et tous les bons François de l'oppression des « ennemis conjuréz de ceste couronne, » après avoir perdu l'espoir que sa « patience attiédiroit la fureur et rage de ceux « de la maison de Lorraine. »

« Les esprits des uns et des autres » princes de cette dernière famille se montraient alors (fin d'août) « merveilleuse- « ment envelopés et embarassés de mescontentement et de « déffiances, les maistres tousjours fort modestes en leurs « propos, mais leurs serviteurs se plaignant plus ouvertement « et criant encores plus fort que jamais, » à Nancy, dans une réunion que le roi, non moins méfiant, avait chargé Schomberg de surveiller.

Les hostilités, jugées imminentes, paraissaient tardives cependant. De toutes parts on attendait avec préoccupation l'instant du conflit. La cause représentée par les Guises s'étayait encore sur la défense de la foi et du territoire, sur le concours, peu volontaire il est vrai, de l'autorité légitime, et les mots *religion*, *patrie*, eussent pu lui fournir la noble exergue d'une brillante médaille historique, si le revers trop saillant n'avait laissé reconnaître d'ambitieux desseins, des menées sourdes et coupables, dans le champ desquelles les princes lorrains recherchaient un but, invoquaient sans cesse un appui non moins effrayants et non moins funestes que ceux de leurs adversaires.

Des deux côtés les forces étaient imposantes quoique inégales. L'armée auxiliaire du roi de Navarre, guidée par son lieutenant général, le duc de Bouillon, comprenait, disait-on,

une compagnie des gardes de ce prince étranger, dix cornettes de lances, dix compagnies d'arquebusiers à cheval, vingt-neuf cornettes de reîtres ayant pour chef le baron de Dohna, cinquante-trois enseignes d'infanterie suisse, sous Clairvan leur colonel général, cinq mille lansquenets, tous armés de corselets et piques, aux ordres de Schelck, quatre mille fantassins français, dix-neuf pièces d'artillerie, savoir : quatre gros canons, huit de campagne, quatre coulevrines. Le chiffre total des étrangers était évalué à quinze ou seize mille Suisses et huit mille reîtres [1].

Pénétrer à travers l'Alsace dans la Lorraine, remonter ensuite par la Champagne et la Bourgogne, franchir la Loire pour rejoindre Henri de Bourbon et marcher avec lui sur Paris, tel était le plan tracé par ce prince à ses alliés, telle était la tentative à laquelle allaient s'opposer d'abord Guise et sa famille, en second lieu l'armée de Henri III, établie le long de la Loire, enfin Joyeuse, chargé de contenir le roi de Navarre dans l'ouest et de l'empêcher de se porter à la rencontre de ses puissants renforts.

L'armée dite de Lorraine devait se composer d'abord de six mille hommes de pied, en six régiments, de trois mille arquebusiers en deux autres, de plusieurs compagnies encore, de mille chevau-légers du duc de Lorraine, de mille lances du duc de Guise, de quinze cents lances de Flandre [2] et s'augmenter ensuite de quatre mille reîtres catholiques, tardifs dans leur marche, des troupes que d'Aumale pourrait amener de Picardie, de celles, peu nombreuses aussi, qui viendraient avec d'Elbeuf fort inquiet pour la sûreté du Bourbonnais, enfin des détachements

(1) *Discours très ample et très véritable, etc.*, Paris, Guillaume Bichon, 1588, p. 15.

(2) Portefeuilles de Fontanieu, v. 368.

que tirerait de Bourgogne Mayenne occupé «à acheminer» vers l'armée, d'après les ordres du roi, huit mille Suisses catholiques arrivant de leur patrie et dont il aurait fait lui-même un utile emploi, s'il eût pu les conserver selon son désir.

Dans les sermons, prononcés le dimanche 9 août, les prédicateurs de Paris, fournissant leur contingent de secours spirituels, exhortèrent le peuple à prier Dieu pour le succès des armes des ducs de Guise et de Joyeuse. La duchesse de Montpensier les excitait, s'efforçait de maintenir ses frères en faveur auprès de la population et s'approvisionnait de « taffe-« tas pour faire des enseingnes pour les trophées de Guise[1].» Vainement les adversaires politiques des princes lorrains cherchaient-ils à tourner en ridicule ces préparatifs; vainement, parmi les « ramas de folies, pasquilz et escrits divers,» publiaient-ils un prétendu «*Mandement du Roy de Guise* pour la « convocation de sa gendarmerie, donnée à Paris en nostre « palais de Clisson... près les enfants rouges, l'an de malé-« diction 1587 et de nostre imaginaire usurpation et domi-« nation le troisième. »

Retenu par la crainte d'outrepasser la volonté intime de Henri III, le duc de Lorraine toutefois « très raisonnable, » au dire de Schomberg[2], va se borner à protéger ses propres États, tandis que Guise, décidé seul à agir avec ardeur, s'avance sur le flanc de l'ennemi pour lui disputer les passages. Mais, « demeuré fort foible, » le Balafré ne dispose guère que de sa compagnie d'hommes d'armes, de celles de son fils, du chevalier d'Aumale, du comte de Chaligny, de la Châtre, d'Amblize, avec trois cents chevaux venus de Cambray, et des régiments d'infanterie de Saint-Paul et de Johannes[3]. Aussi

(1) L'Estoile.
(2) Mss. V. C. de Colbert, v. 9, lettre au roi, 20 septembre 1587.
(3) *Discours très ample et très véritable, etc.*, p. 18.

envoie-t-il chaque jour des gentilshommes représenter au roi qu'il ne tient pas ses promesses. Henri III a conçu de plus en plus d'ombrage du recours de Henri de Lorraine aux Espagnols; et ce dernier découvre, pour comble d'embarras, un complot formé par les huguenots, à Saint-Dizier, au cœur de son gouvernement[1].

Le Balafré s'est cependant rendu à Nancy, afin de « faire la « monstre » près de Saint-Nicolas. Bientôt il apprend que l'ennemi a pu marcher jusqu'en deçà de Blamont sans rencontrer d'autre difficulté qu'une escarmouche engagée contre six cornettes du colonel Boucq par Rosne et la Route à la tête de quelques escadrons détachés exprès en avant. Cette mêlée, où s'étaient fait sentir surtout « les coups et la fureur des « lances et des coustelats[2] » et où l'un des chefs allemands, Schwartzemberg, fut lui-même renversé, n'avait fini qu'à l'approche de la nuit. L'ennemi venait d'y perdre une centaine de tués, autant de prisonniers, un nombre égal d'excellents chevaux et une vingtaine de chariots. Des étendards tombés entre les mains des catholiques, deux ne purent se retrouver, mais on envoya aussitôt le troisième au roi, comme trophée et comme preuve de l'arrivée des étrangers. Quelque peu considérable qu'il fût, un tel exploit donnait déjà lieu au parti de la Ligue d'exalter « la valeur et magnanimité « du duc de Guyse » et d'en bien augurer pour la suite de cette campagne.

Sarrebourg s'était, il est vrai, rendu avant toute attaque; néanmoins le commandant de Blamont fit, quelques jours après, une résistance assez meurtrière. Les ennemis sem-

(1) Papiers de Simancas, B 58, pièce 168.

(2) *La déffaicte de six cornettes de Reistres, etc.*, Paris, chez Guillaume Linocier, 1587. *La dernière déffaicte des Reistres, etc.*, chez Didier Millot, 1587.

blaient devoir se porter de là, par Lunéville, sur Nancy; et le duc de Lorraine, réunissant ses forces disséminées, se préparait à leur opposer de front une armée que Guise allait commander. Le Balafré, avec l'avant-garde, ne cesse d'abord de serrer de près les Allemands, de manière à ce qu'ils ne puissent se fournir de vivres. Tout à coup ceux-ci changent de direction et se tournent vers Baillon et Charmes, sur la Moselle, où les retiennent, pendant trois jours, le mauvais état des chemins défoncés par la pluie, ainsi que la nécessité de se faire suivre de leur artillerie et de leurs bagages. Guise alors, avec le coup d'œil judicieux et la rapide audace du véritable capitaine, se retire à quelques lieues et établit (15 septembre), dans une position très avantageuse mais très téméraire, l'armée lorraine au pont Saint-Vincent, bourg situé au sud-est de Nancy et qui domine une plaine arrosée par les rivières de Moselle et de Madon. A son insu la dernière était guéable en toute saison. Pour parvenir à ce poste et pour s'y maintenir, le Balafré, payant vigoureusement de sa personne, mal armé, médiocrement monté, encourageant ses troupes avec chaleur, parlant à ses Allemands et à ses Italiens leurs langues nationales, interpellant chaque officier par son nom, doit engager de vives escarmouches et exécuter des charges de cavalerie, sans résultat décisif toutefois. La marche parallèle des deux armées continue alors, avec des tentatives réciproques d'enlèvement des fourrageurs : les étrangers traversant le comté de Vaudémont pour aller camper (18 septembre) très près de Joinville, autour de Saint-Urbain, abbaye du cardinal de Guise, le Balafré et les catholiques français, réduits à quatre mille hommes, côtoyant toujours l'ennemi sur sa droite. Le duc de Lorraine, soigneux de ses seuls intérêts, timide ou soumis dans ses démarches, fixé de sa personne à Ligny, conserve ses forces dans le Barrois et al-

lègue le scrupule d'entrer à main armée en France, même pour le service et la défense du souverain, sans commandement exprès.

Selon les combinaisons de Henri III, Guise, dépourvu de troupes, avait ainsi à supporter tout le poids d'une guerre que son caractère et sa situation ne lui permettaient pas d'éluder. Vainqueur, par une hypothèse fort improbable, il eût abattu une partie des ennemis du roi qui comptait sur sa propre armée, forte de vingt mille hommes, pour empêcher son rival de rien entreprendre au delà ; vaincu, selon toutes les chances espérées, ses défaites semblaient devoir considérablement affecter la Ligue et lui porter peut-être un coup mortel.

En présence de telles conjonctures cependant, le calme ne pouvait subsister intact à Paris. Tous les ressorts du parti catholique y étaient trop tendus pour demeurer longtemps sans effet. L'agitation, pour devenir séditieuse, n'avait qu'un degré de plus à atteindre, et ce pas fut bientôt franchi. La méfiance envers Henri III, le mécontentement, formulés d'abord en violentes clameurs populaires, prirent soudain l'expression plus formidable d'attroupements armés, que le gouvernement ne possédait, moralement ou matériellement, ni le pouvoir ni la force de dissiper. Afin de garantir sa sûreté personnelle, tout en manifestant des intentions belliqueuses propres à satisfaire le parti catholique, le roi s'était décidé brusquement à suivre l'avis de ses conseillers intimes et à partir (12 septembre) de Paris pour Meaux, d'où il devait se mettre à la tête de dix mille hommes d'infanterie française, de huit mille Suisses, de deux mille gendarmes, d'un grand nombre de gentilshommes et confier, sous lui, le commandement effectif au duc de Nevers, capitaine expérimenté, mais politique irrésolu et serviteur suspect. Ce prince subissait de-

puis trois ans l'ascendant d'une épouse livrée avec fanatisme aux intérêts de sa sœur et du duc de Guise[1].

Henri III se porte, par Étampes, vers le Berry et dispose ses troupes sur la Loire, depuis la Charité jusqu'à Jargeau. Visant toujours à concentrer les forces dans sa main et à les paralyser dans celle d'autrui, c'est-à-dire des princes lorrains, aussitôt établi lui-même à Gien, il ne tarde pas à rendre (22 septembre) une déclaration par laquelle il défend de « lever gens de guerre sans son adveu et authorité, » et mande « à tous ses subjects catholicques de l'aller trouver en « son armée. »

Pour donner, autant que possible, l'impulsion au gouvernement, il a laissé en son absence sa mère et sa femme dans la capitale, dont les factieux espéraient se rendre maîtres absolus, en essayant même, dit-on, de s'emparer, durant la campagne, de la personne du monarque. Un certain Louchart fut dépêché par eux avec mission d'examiner les chances de succès de cet attentat; et la présence du chevalier d'Aumale, logé à l'auberge de la Rose-Rouge, semblait se rattacher à des projets jugés trop hasardeux par le duc de Guise qui les désapprouva et les fit rompre[2].

Ce prince ne pouvait attendre que violences et dévastation de la part des étrangers sur le territoire de ses domaines. Aussi, afin de protéger Joinville, presque totalement dégarnie de défenseurs, s'est-il hâté d'y faire passer quatre cents arquebusiers, tandis que lui-même arrive avec l'espoir de

(1) Dans certains moments cependant la duchesse de Guise avait écrit à sa sœur : « Vostre bonne voullonté est changée en toutes sortes de « movesse ofise que monsieur mon beau frère et vous faite à monsieur « mon mari. » (Mss. Béthune, v. 8889, fol. 66.)

(2) *Procès-verbal d'un nommé Nicolas Poulain, lieutenant de la Prévosté, etc.*, p. 40 et 41.

défaire les Suisses, séparés du reste de l'armée protestante. Il conduit rapidement mille hommes d'armes et douze cents arquebusiers, sans bagages, à Montier-sur-Saulx ; d'ailleurs la persistance des pluies s'oppose aux entreprises réciproques; en sorte que les ennemis, pendant leur séjour dans la principauté, « respectent tout ce qui y est[1]. » A la vérité, le Balafré « ne s'est jamais tenu à plus de trois lieues et « souvent à une et demie d'eux et il a esté contrainct à toutes « heures de servir de cheval-léger pour les travailler, et s'il « eust esté secouru comme il avoit esté promis, dont on ne « luy a pas tenu la dixième partie, ils n'eussent passé la Lor« raine, à voir l'empeschement qu'il leur a donné avec si petite « force... s'asseurant qu'il a rendu à Dieu et à sa patrie tout ce « que l'on pouvoit espérer de luy[2]. »

Dans cette situation, les chefs de l'armée étrangère délibèrent sur la route à suivre ultérieurement. Les uns veulent qu'on pousse par la rive droite de la Loire jusque vers ses sources; d'autres objectent le danger de la désertion des Suisses, en longeant ainsi d'assez près leurs frontières, et soulèvent l'avis de faire sur la Picardie une marche avantageuse, pour se ravitailler abondamment, pour recevoir des renforts. Le duc de Bouillon désire surtout se rapprocher de ses États, dans la crainte que son absence ne les expose aux représailles des Lorrains contre Sedan. Après s'être enfin arrêtés au premier de ces plans, ils apprennent tout à coup l'arrivée à Grizelles d'un corps de douze cents arquebusiers à cheval et de cent hommes d'armes, « tant lances qne cuyrasses, » que leur amène de Languedoc, par le Dauphiné et la Bourgogne, François de Châtillon, fils de l'amiral de Coligny. Guise, de

(1) Papiers de Simancas, B 58, pièce 87.

(2) *Idem.*

son côté, envoie aussitôt un fort détachement pour essayer de l'enlever; mais forcé de se retirer momentanément à Neufchâteau, à la suite d'une charge assez meurtrière, Châtillon peut pourtant effectuer (22 septembre) sa jonction avec ses alliés. Tel était l'unique progrès qu'eût encore « fait ceste « grande armée d'estrangers qui debvoit estre le vingtiesmes « août aux portes de Paris. »

Le duc de Guise a pendant ce temps marché avec quatre cents lances et trois mille arquebusiers vers Bar-sur-Aube. Pour défendre le passage des gués de cette rivière ainsi que de la Seine, il a détaché son mestre de camp la Châtre, à la tête de deux cents chevaux et du régiment du sieur de Gyé. La riche abbaye de Clairvaut présente à l'ennemi un séduisant appât; mais le Balafré « se met entre la bourse et l'argent et « d'une grande traicte vient se loger avec mil harquebuziers « et trois cens chevaux dans ladicte abbaye. » Le lendemain, les étrangers y trouvent donc son infanterie solidement postée et prennent le parti de repasser l'Aube, presque à la nage. Quelque diligence pourtant qu'ils mettent dans leur retraite, les troupes du duc les poursuivent et leur enlèvent un assez grand nombre de prisonniers.

Clairvaut ainsi préservé, c'est sur la ville de Châtillon-sur-Seine, commerçante, bien pourvue et mal fortifiée, que les reîtres portent leur convoitise. Après quatre jours de marche, ils s'en approchent, le 3 ou le 4 octobre; mais la Châtre, avec trois cents chevaux, s'y est renfermé depuis le 28 septembre et y a trouvé trois mille arquebusiers envoyés par Mayenne. Il a aussitôt pris de vigilantes dispositions et assuré ses rapports avec ce prince, qui, de Bourgogne, amène encore douze cents arquebusiers et six cents chevaux, et avec le duc de Guise, venu de Clairvaut à Bar-sur-Seine pour être « sur les épaules » de l'ennemi.

Henri de Lorraine attendait bientôt près de lui les ducs d'Elbeuf et d'Aumale suivis de leur cavalerie, le marquis du Pont avec quatre mille reîtres et lances italiennes, enfin il sollicitait toujours instamment l'envoi des secours du prince de Parme. « Je vous remercie, » écrivait-il le 2 octobre à Mendoce, « des bons conseils et advertissements que vous « m'avez donnés, lesquels j'estime comme de celui qui désire « l'avancement de la cause que j'ay prins sur mes espoles..... « Nous avons tant faict que le Roy soit pour estre secouru de « lances flamandes dont il a pleu au duc de Parme assister « Monsieur de Lorrayne, et n'y a plus aulcune excuse que n'en « puissions estre assistéz puisque la demande en vient de Sa « Majesté très chrestienne..... Les retardemens nous sont très « importans et pouvez juger le préjudice que les longueurs « nous ont causé [1]. »

Si le Balafré était fondé à se plaindre de l'effet de ces délais, il n'avait pas moins de sujet de s'irriter de leurs motifs; car Schomberg mandait à Henri III (20 septembre) que, par suite des instructions, fidèlement observées, du monarque au duc de Lorraine, « Monsieur de Guyse demeureroit foible et s'il « ne se joignoit autres forces à luy que celles qu'il avoit pour « le présent, à grand peine s'oseroit il trouver devant leurs « forces Françoyses, si Monsieur de Chastillon les pouvoit « joindre; qu'il n'auroit guères le moyen de retarder beau- « coup son voyage avecques ce qu'il avoit ast heure et qu'il « ne faudroit pas à estre près de Sa Majesté avecques ce peu « qu'il auroit avant que l'ennemy la peust approcher de vingt « lieues près [2]. » Il s'agissait donc toujours de paralyser l'action personnelle de Guise et de le contraindre lui-même à se laisser absorber.

(1) Papiers de Simancas, B 58, pièce 189.
(2) Mss. V. C. de Colbert, v. 9.

La justice de la cause servie par les princes lorrains avait cependant des défenseurs fanatiques. Un écrit[1] très répandu, entre autres, priait Dieu de les faire triompher, comme jadis Charles Martel et Charlemagne, de ces nouveaux Sarrasins, « impitoyables brigans et voleurs des-« pouilléz de toute humanité et revestus de toute brutalité, « à bon droict accomparéz aux Diables, dont la main s'estoit « estendue sur toutes les choses précieuses de l'Église Fran-« çoise désolée, ruinée, exécutée par ces rebelles et chrestiens « masquéz qui s'appeloient évangélistes fidelles de Christ et « l'église réformée. »

Par l'occupation de Châtillon et par une embuscade dressée en avant de cette ville, la Châtre n'avait pu empêcher l'armée ennemie, marchant en bon ordre quoique commandée par deux généraux malades (Bouillon et Lamarck son frère), de franchir la Seine à gué (5 octobre), peu au-dessus du pont des Estrochets. Un petit combat, livré à l'arrière-garde, avait même tourné plutôt à l'avantage des réformés, qui se dirigèrent entre Auxerre et Vézelay pour aller traverser la Loire à la Charité. Mais l'incommodité des logements, les privations et des embarras de toute nature, excitaient l'indiscipline parmi les Allemands; les chefs étaient sans autorité vis-à vis de leurs subordonnés, comme sans accord entre eux; et leurs divisions, dont le duc de Guise songea dès lors à profiter, s'augmentèrent encore par la rencontre qu'ils firent, à Varsy, de Louis de Harlay, sieur de Monglas, porteur des ordres du roi de Navarre.

De ce point, ils pouvaient, à leur choix, ou remonter vers

(1) *Harangue sur les causes de la guerre entreprise contre les rebelles et séditieux du royaume de France, envoyée à Monseigneur le Duc de Guyse et à toute la noblesse catholique de France ce 4 d'octobre* 1587, *par un évesque de l'église catholique, apostolique et romaine.* Paris, 1587.

les sources de la Loire, selon le vœu de Henri de Bourbon, ou poursuivre, dans le cœur du royaume, un mouvement dont ils se promettaient plus de butin ainsi qu'une pacification plus facile. A travers un échange de reproches avec le chef des réformés de France, ses auxiliaires adoptèrent ce dernier parti dont Guise allait bientôt les faire repentir amèrement. Instruit de leurs débats et de leur projet définitif, il avait pris des mesures pour se saisir à Decize, lieu assez insignifiant, de tous ces commandants attirés par leur confiance en un gentilhomme qui devait les y attendre avec quatre cents soldats et qui les trompait au profit du Balafré[1]. Ce prince, depuis plusieurs semaines, ne cessait de surveiller les ennemis, à courte distance sur leur flanc gauche, tandis que, venant de Bourgogne, Mayenne, d'après une combinaison récemment arrêtée avec son frère, à Auxerre, les harcelait continuellement sur leur droite. D'Aumale, d'Elbeuf, Brissac, avec huit cents ou mille chevaux « de très belles troupes, » venaient de rejoindre, à Joigny, le duc de Guise dont les forces s'élevaient en totalité (milieu d'octobre) à six mille arquebusiers et dix-huit cents chevaux.

Redoublant d'ardeur et d'espérance, Henri de Lorraine n'hésite pas à s'approcher de l'ennemi, malgré la disproportion du nombre et malgré les difficultés de cette guerre, si multipliées par celles de la politique. Aussi réclame-t-il perpétuellement, aux termes du traité de Joinville, les secours du roi d'Espagne, « estant abandonnéz de tout aultre, » et en particulier presse-t-il le prince de Parme de l'assister sous le nom du duc de Lorraine[2]. Quoique cherchant, avec des termes de familiarité bienveillante, à faire concourir Schomberg

(1) Mss. de Mesmes, Mémoires sur la Ligue, in-fol., tome II, $\frac{8931}{3}$.

(2) Papiers de Simancas, B 58, pièces 168, 193.

même à l'effet de ses manœuvres militaires[1], il apprécie parfaitement sa propre position et mande à don Bernardin de Mendoce (du camp de Joigny, 20 octobre) : « Ayant le Roy soudanement esprouvé quelles forces nous avions en ce royaulme et par après aperceu quel appuy nous avions au dehors, « il a cherché les moyens de nous oster l'un et l'aultre par « toute aultre voye que de la force qu'il jugeoit inutile en cest « endroict... Depuis deux ans il nous a tenus esloignéz le plus « qu'il a peu, prenant soigneusement garde que nous n'y peus« sions entrer de quelque façon que ce feust. Vous sçavez de « quelles persuasions il conduict le pape, de quelz edicts ses « subjectz sont repuz et de quels messajes et offres pour l'a« vantage de la religion. Il nous va au devant pour nous con« vaincre d'insolence et d'ambition si nous prenons les armes, « et ne les prenant point de donner loisir de nous enfondrer « de despense, disiper noz partisans de défaveurs et enfin nous « opprimer des plus exquitz et laborieux artifices qu'il peut « inventer durant ceste guerre, que l'on craint tant de nous « venir accompagner et qu'il fault que tous ceux qui nous vien« nent trouver servent à noz despens... Désormais la guerre « continuant, si nous ne sommes secourus, sinon en guerre « ouverte entre le Roy et nous, Sa Majesté nous la fera si cou« verte que nous ne la romprons peult-estre jamais que avec « une aparente injustice et abandonnéz d'ung chascun, ou « qu'il atendra de nous la commencer alors que six fois d'a« vantage de moyens ne pourront pas relever nos forces en « l'estat qu'elles sont maintenant... Le Roy me mande que je « continuasse d'incommoder les enemis et que je me tins « prest à l'aller joindre, de quoy, pour trouver cause, je metz « les enemis entre luy et moy, ayant envoyé haster Monsieur

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 10, fol. 275.

« de Lorrayne, lequel, s'il peult arriver, nous aurons armée « plus forte ni que la sienne ni celle des enemis et me join- « dray aujourd'huy avec mon frère et noz cousins pour les « endomager ; puis je verray ce que j'auray à faire. »

C'est donc en répondant tout à fait aux vœux du duc de Guise que les étrangers, rebutés par le danger de tenter le passage de la Loire à la Charité, descendent le cours de ce fleuve jusqu'à Cosne et Bonny pour se porter sur Bléneau, puis (24 octobre) sur Châtillon-sur-Loing, Toucy, Charny, s'exposant ainsi aux coups de trois armées, de celle du roi établi à Gien, des corps commandés par Mayenne posté à Auxerre, de celui avec lequel manœuvre Guise dont les rapports fréquents éclairent exactement Henri III sur l'état des choses et sur la marche des réformés. En se dirigeant vers la Beauce, ces derniers menacent de prendre position entre le roi et Paris. Une pointe sur cette ville leur serait ainsi devenue facile et avantageuse. Le vigilant duc de Guise n'est pas homme à méconnaître le danger ni à laisser échapper le rôle de protecteur héréditaire de la première cité du royaume, de celle où la foi catholique et l'influence de sa famille sont le mieux établies ; aussi se rend-il immédiatement (le 25) à son château de Courtenay, de manière à couper la route aux ennemis.

Selon l'« advis du Duc de Nevers[1], » il eût été habile de la part du méfiant Henri III de charger le Balafré, officiellement et en lui fournissant les moyens nécessaires, de la garde de la capitale, sous l'autorité de la reine-mère, mission que, par le fait, on ne pouvait lui ravir et qui, en conservant un caractère

(1) Mss. de Mesmes, Mémoires sur le règne de Henri III, in-fol., vol. coté $\frac{8777}{5}$.

exclusivement spontané, allait accroître encore l'importance et la popularité de ce prince.

Instruit de moment en moment des desseins de l'ennemi, Guise, pendant qu'il est à table avec son frère, avec ses cousins d'Aumale, d'Elbeuf, avec le marquis du Pont et le duc de Nemours, apprend que les réformés vont (27 octobre) s'avancer entre Gien et Montargis. La résolution de les attaquer est aussitôt prise; le boute-selle retentit; tout le monde doit se trouver à cheval en moins d'une heure. La confiante précipitation du Balafré n'obtient pas toutefois l'assentiment de ceux qui l'entourent; et, aux remontrances de Mayenne qui insiste sur l'inégalité du nombre, son frère se contente de répondre que « ceux qui ne sont pas d'humeur à combattre peuvent de« meurer dans leur poste; que, quant à lui, ce qu'il ne résou« dra pas en un quart d'heure, il ne le résoudroit pas en toute « sa vie; » puis il s'élance en donnant pour mot d'ordre le nom de la « Vierge Marie. »

La Châtre, envoyé d'avance à Montargis, avait reconnu la présence dans Vimory (gros bourg, « alongé en boyau, » et distant de deux lieues, au sud, de cette ville) du baron de Dohna, formant l'arrière-garde avec quelques cornettes de reîtres, soutenues de plusieurs autres que suit de près la cavalerie française des réformés, tandis que leur infanterie est répartie entre Coquilleroy et les villages environnants. Après avoir mis ses troupes en ordre à Villemandeur, c'est donc sur Vimory, où il croit ne rencontrer qu'un petit nombre de cornettes, que Guise va se diriger. Plaçant son principal espoir de succès dans les ténèbres de la nuit et dans la négligence des gardes, il part, à sept heures du soir, avec un millier de cavaliers seulement qu'il a eu le temps de réunir. L'avant-garde, forte de cinq cents, marche sous Mayenne et d'Elbeuf. Le Balafré en personne, entouré de trente gentilshommes et de

soixante chevau-légers albanais, suit avec trois cents gendarmes. L'infanterie a été divisée en trois corps, l'un de mille arquebusiers aux ordres de Saint-Paul, le second de huit cents commmandés par des Cluseaux, le dernier d'égale force sous Chevrières et Ponsenne. Le duc d'Aumale et son frère le chevalier, à la tête de deux cents cavaliers d'arrière-garde, sont chargés de couvrir la droite de cette colonne. Quelques éclaireurs trouvent les abords dégarnis de postes. Mayenne alors, se rangeant avec sa troupe à main gauche en dehors des haies, exhorte les gens de pied à bien faire leur devoir et les laisse passer. Ceux-ci pénètrent brusquement dans Vimory et y mettent tout à feu et à sang, de maison en maison, jusqu'à ce que Dohna, remis de sa surprise et ayant rallié six ou sept cornettes armées à la hâte et sans uniformité, commence à charger dans la rue. Aux cris que poussent les fantassins Mayenne s'élance pour les secourir. Dohna, qui reconnaît ce prince au milieu de la mêlée, aux lueurs de l'incendie, lui décharge un pistolet dans la mentonnière de son casque et reçoit de sa main, comme riposte, un rude coup de tranchant d'épée le long de la joue seulement. Seize ou dix-sept gentilshommes catholiques périssent aux côtés de leur chef, en tombant dans un fossé obscur; Rouvray, en perdant la vie, laisse échapper sa cornette décorée de l'image de la Vierge et de celle de saint Georges[1]. Le désastre des ennemis est pourtant considérable; mais il l'eût été bien davantage sans la forme longitudinale du bourg de Vimory qui atténue les effets du choc de l'infanterie catholique. Guise, accouru pour soutenir son frère, trouve « la besogne faite, » le baron de Dohna en fuite; et après avoir entamé le combat, en fondant sur les reîtres

(1) Elle fut recouvrée plus tard à Auneau. (*Dernière déffaicte des Reistres, etc.*, chez Didier Millot, 1587, p. 8.)

comme une tempête, il le voit terminé forcément par un orage véritable, mêlé d'éclairs et de tonnerre.

« Il y a trois jours, » écrit-il de son camp, le 30 octobre, à l'ambasseur d'Espagne, « que contre l'advis d'ung chascun « je donnay sur les sept heures du soir dans un quartier des « ennemis où estoient logés vingt-deux cornettes de Reistres « lesquelz nous levasmes, et furent tailléz en pièces plus « de sept cens des leurs qui demeurarent sur la place avec « très grand nombre de blesséz, et tiens des leurs principaux « collonelz et capitaines prisonniers y ayant esté pris plus de « douze cens chevaux et quantité infinie de butin et de leurs « chariotz, qui leur aporte ung tel affoiblissement que je m'as- « seure qu'avec les troupes de M. de Lorrayne que j'atans « dans cinq ou six jours faire quelque chose de bon moyennant « que je sois tant soit peu secoureu. Ils ont perdu six ou sept « cornettes qui furent bruslés car tout a esté mis en feu. Si « j'avois eu le reste de la cavalerie qui m'avoit deu passer à « Montargis, je croy qu'ils fussent tous talléz en pièces[1]. »

Chaque parti aurait voulu revendiquer comme un succès l'issue de cette affaire dont les princes lorrains ne manquèrent pas de rendre de solennelles actions de grâces à Dieu, dans la principale église de Montargis. Les ligueurs la qualifiaient hautement de victoire, malgré la perte qu'ils y avaient essuyée et en exagérant celle des reîtres. C'était effectivement pour les derniers un échec, le seul qu'ils eussent encore subi dans cette campagne. Les trophées en demeuraient pourtant à peu près nuls[2]; car, le lendemain, lorsque Guise fit proposer à

(1) Papiers de Simancas, B 58, pièce 58.

(2) Avec les bagages furent pris, dit-on, deux chameaux, « présent « envoyé par le Casimir au Roy de Navarre, » dont le Balafré fit hommage à la reine-mère, ainsi que deux timbales en cuivre, à la mode des pachas turcs, et la vaisselle de Dohna. (*La déffaicte des Reistres par Mon-*

Dohna l'échange des morts, des prisonniers et des drapeaux, ce général allemand répondit par un consentement à l'égard du premier point, par une demande de délai quant au second, et par un refus formel de la restitution réciproque des enseignes, n'en ayant perdu que deux et encore, disait-il, celle des goujats de son armée seulement.

En d'autres lieux, au surplus, la cause des réformés venait d'obtenir presque simultanément une ample compensation. Joyeuse, chargé de combattre ou de désunir les forces du roi de Navarre, l'avait attaqué dans la plaine de Coutras, le 20 octobre, avec la témérité irréfléchie d'un ambitieux favori. Il s'en était suivi pour les catholiques une défaite qui leur coûta trois mille hommes de pied, la majeure partie de leur cavalerie, la vie même de leur présomptueux général. Après ce triomphe complet, la mésintelligence ou la jalousie des cousins dont le Béarnais avait cherché à se faire un faisceau, à l'instar des princes lorrains, et le départ d'une portion de la noblesse de Saintonge et de Poitou lui inspirèrent toutefois la résolution, fâcheuse pour lui, de se retirer de sa personne à Nérac et à Pau (commencement de novembre), en divisant son armée afin de faire défendre les postes de la rivière d'Isle par le vicomte de Turenne, tandis que le prince de Condé allait marcher en Limousin, en Angoumois et se rapprocher de la Loire.

L'éclatante victoire de Coutras ne fournissait donc aucun appui immédiat aux opérations hasardées des reîtres dans la Beauce où le duc de Guise les avait poussés en s'attachant, quoiqu'il se plaignît de manquer de cavalerie, à leur présenter,

seigneur le Duc de Guyse, etc., Paris, chez Didier Millot, 1587, p. 12. *Discours véritable de la desfaicte des Reistres protestants à Aulneau par les armes de Monseigneur le Duc de Guyse, etc.*, fol. 15 verso.)

aux passages des rivières, des obstacles successifs. L'action des Guises, contenue par l'exiguïté de leurs forces positives, cherchait à s'exercer du moins en détail, pour nuire de toutes parts aux ennemis. Châtillon venait d'éviter prudemment un piége que la trahison lui tendait (31 octobre) à Montargis où sa troupe fût tombée sous les coups du chevalier d'Aumale, établi en secret, par le Balafré, dans la ville, avec une garnison d'élite. Quelques jours auparavant huit ou neuf gentilshommes et soldats, partisans des princes lorrains, avaient, au mépris d'une trève conclue entre les officiers du roi, commandant sur la frontière, et les autorités de Sedan, tenté de surprendre cette place et sa citadelle[1]. Arrêtés et convaincus, les conspirateurs subirent immédiatement le supplice, malgré les vives réclamations du cardinal de Guise suspect de les avoir excités, et leur sort provoqua de sa part des menaces de vengeance, alarmantes pour le système d'armistice que le gouvernement de Henri III s'efforçait de maintenir sur ce point.

De la petite ville de Château-Landon, conquise seulement après trois jours de siége, l'armée étrangère s'était dirigée, en pleine Beauce, vers Malesherbes (3 ou 4 novembre); et le Balafré, par un mouvement inattendu, ayant quitté Montargis, suivit le cours du Loing jusqu'à Nemours, pour aller prendre position à Montereau. Cette manœuvre, qui ressemblait à une retraite, jeta aussitôt l'alarme dans l'esprit ombrageux de Henri III, isolément exposé aux efforts des reîtres, tandis que Guise viserait peut-être à rentrer en Champagne ou à s'établir avec ses troupes à Paris pour s'y emparer de toute l'autorité du gouvernement. D'Inteville fut chargé d'aller s'informer, de la part du roi, des motifs d'un éloignement

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 10, fol. 279.

que les circonstances rendaient si préjudiciable. Le duc répondit avec les expressions humbles et dévouées dont il faisait constamment usage dans sa correspondance officielle et protesta de sa ferme volonté de ne pas abandonner son souverain, de le suivre partout, de mourir plutôt pour son service. Le besoin de donner quelque repos à sa cavalerie fatiguée, le danger d'être attaqué, à forces inégales, dans des plaines découvertes, la nécessité pour Mayenne de retourner en son gouvernement inquiété par quelques mouvements séditieux, les raisons particulières qui rappelaient d'Aumale en Picardie servaient d'ailleurs d'excuses au Balafré. Henri III, loin assurément de les accepter avec confiance, était forcé de s'en montrer satisfait.

Huit ou dix jours consacrés par les princes lorrains à tenir conseil aboutirent (milieu de novembre) à leur séparation, que la destinée devait rendre définitive entre Guise et Mayenne. Les conséquences de la bataille de Coutras pouvaient, en réalité, n'être pas étrangères au départ de ce dernier avec ses troupes pour soutenir en Bourgogne la cause de la Ligue, menacée par le succès du roi de Navarre. Quant à d'Aumale, laissant une partie de ses forces à son cousin, il allait lui-même vraisemblablement chercher à opérer sa jonction avec le prince de Parme et à couvrir la frontière de Picardie. Le Balafré restait donc à la tête d'environ douze cents lances et de trois ou quatre mille arquebusiers qu'il amena à Étampes le 17 novembre.

Pendant ce temps Henri III, dans ses préoccupations, franchissant la Loire, s'était porté de Beaugency à Bonneval pour fermer aux ennemis l'entrée du Vendômois. Là, il avait reçu froidement, puis renvoyé au duc de Nevers les députés des Suisses, de ces alliés toujours douteux des reîtres, chargés de venir informer le monarque, auquel ils se voyaient alors

avec effroi opposés face à face, des motifs de leur entrée dans le royaume. Ils avaient cru, dirent-ils, en secourant Henri de Navarre, servir le roi de France, et, revenus de leur erreur, ils se présentaient comme tout à fait accessibles aux offres de la cour. Quatre cent mille écus suffirent pour acheter leur départ immédiat dont ils convinrent par un traité. On conçoit quel dépit les chefs allemands éprouvèrent du résultat de cette négociation. Guise n'en était guère plus content; il avait appris par l'ambassadeur d'Espagne que, « après Vimory, d'Épernon, « Belièvre et autres *mauvais ministres* du conseil du Roi trai- « taient avec les forces de l'armée étrangère [1]; » il demandait, dans quatre dépêches consécutives, à la reine-mère, que « les « mille Reistres de Bassompierre, » placés, par circonstance, sous le commandement de Schomberg, le suivissent lui-même, comme simple réserve; et Schomberg recevait au contraire ordre de rejoindre sans délai le camp de Henri III. Le Balafré n'ignorait pas d'ailleurs que d'Épernon s'était pressé de conclure, pour soustraire les Suisses à son épée rivale seulement.

L'armée étrangère, en assez mauvais état déjà, allait subir ainsi un affaiblissement considérable que les efforts de ses généraux ne peuvent retarder; tandis que les Suisses, avec quelque lenteur toutefois, s'occupent de leurs préparatifs de retraite, Guise, toujours vigilant et actif, réussit à faire enlever, à Angerville, par ses Albanais, une des plus grosses pièces de canon confiées à la garde de trois ou quatre cents de ces soldats qui, se croyant près de partir, sont taillés en pièces [2].

D'Étampes, le Balafré s'appliquait à la fois à surveiller les mouvements des étrangers et à achever de déconsidérer le roi

(1) Papiers de Simancas, B 60, pièce 259.

(2) *La déffaite nouvelle des Suisses par les Albanois qui sont de la suitte de Monsieur le Duc de Guyse*, Paris, Hubert Velu, 1587.

en reportant sur sa personne la responsabilité manifeste et l'odieux du défaut de succès décisif de la guerre. Il épiait attentivement l'occasion de se signaler, comme contraste, et d'obtenir seul un résultat éclatant. Le moment d'atteindre à ce double triomphe lui semble enfin arrivé, et il ne risque pas de le laisser échapper dès qu'il est informé que l'ennemi, trop étendu dans ses cantonnements, occupe des points distants de trois ou quatre lieues les uns des autres, qu'en particulier le baron de Dohna, avec huit ou neuf des meilleures cornettes de l'armée, loge au bourg d'Auneau, sans en posséder le château conservé par du Bouchage.

Guise part le 20 novembre, de grand matin, et arrive vers midi à Dourdan, à la tête de deux mille cinq cents arquebusiers (sous les sieurs de Saint-Paul, de Sacremore, des Cluseaux, de Grès), de cinq cents corselets et de mille ou douze cents chevaux que commandent le duc d'Elbeuf, la Châtre et Bois-Dauphin. Pour occuper le château, comme il y avait compté, et s'en faire un point d'appui indispensable, Guise rencontre néanmoins quelques difficultés de la part du commandant. Il presse les pourparlers, il offre une somme d'argent; mais tout n'est pas encore convenu le lendemain même, et il ne peut que placer une partie de sa cavalerie en embuscade au village du Bréau près de Dourdan. Dohna, qui de son côté s'est renforcé et qui fait de sérieuses dispositions de défense, lui a réciproquement préparé, avec trois cents chevaux, un piége que le Balafré sait faire tourner à son propre avantage. Vins, envoyé par lui en reconnaissance, attire cette troupe, au moyen d'une retraite bien calculée, jusqu'à l'endroit où est posté la Châtre qui, se démasquant à l'improviste, avec cent cinquante cavaliers d'élite, charge les Allemands, les met en pleine déroute et leur tue plus de cent-vingt hommes, dont plusieurs officiers considérables.

Ce coup de main aurait néanmoins été loin de répondre aux projets de Henri de Lorraine si, pendant une journée de repos nécessaire pour les chevaux, il ne fût parvenu à acheter l'entrée du château. Ayant fait répandre que la fatigue de ses soldats le force de retourner à Étampes, Guise ordonne à la Châtre de veiller à la concentration des divers corps dans une plaine située au delà du bois de Dourdan ; il se rend lui-même à l'église pour invoquer la protection du ciel, il fait exposer le saint sacrement, assiste pieusement aux vêpres, laisse son aumônier continuer avec le clergé et les fidèles des prières durant toute la nuit, puis, accompagné du prince de Joinville, des ducs d'Elbeuf et de Nemours, du chevalier d'Aumale, du comte de Chaligny, du baron de Seneçay, des seigneurs de Luxembourg, de Randan, de Bois-Dauphin et d'autres capitaines encore, il arrive de sa personne au rendez-vous vers sept heures du soir (23 novembre).

La nuit pluvieuse et déjà obscure contrarie le mouvement de la petite colonne, dont Vins forme l'avant-garde avec trois cents chevau-légers soutenus par la Châtre à la tête de deux cents gendarmes, et qui s'ébranle au milieu des témoignages et des exclamations de l'allégresse et de la confiance. Guise a pris soin que l'infanterie, pourvue de « trois « milliers de poudre, de cordes, de balles et de mesche, de « vingt-cinq mille pains, d'échelles et pétars, » fût protégée contre toute attaque, sur son flanc gauche. Vers quatre heures du matin, les trompettes des reîtres sonnaient déjà le boute-selle lorsque, sous la direction de Saint-Paul, les fantassins catholiques, parvenus au parc d'Auneau que borde un marais, peuvent pénétrer dans le château en défilant devant Guise qui n'a cessé « d'aller et venir par les troupes de teste en queue, » et qui leur adresse ses recommandations et ses encouragements. Il retourne alors à une demi-lieue en arrière afin de

prendre position dans la plaine avec sa cavalerie et d'attendre l'événement pour le seconder et le compléter.

A peine les soldats ont-ils été rafraîchis et réconfortés par une distribution de vin que, dès la pointe du jour, deux troupes de trois cents et de cinq cents arquebusiers sous Saint-Paul et Posenac commencent simultanément l'attaque. Ce double combat s'engage d'abord vivement et d'une manière très sanglante sur la petite place contiguë à la basse-cour du château, où aboutissent deux rues et que les Allemands défendent à l'aide d'un retranchement formé avec des tonneaux et des chariots. Les catholiques semblent plier au premier choc; mais cinq cents arquebusiers commis à la garde du château ont ordre de tirer sur les fuyards, et Saint-Paul, par menaces autant que par exhortations, ramène ses soldats à la charge avec un redoublement d'ardeur. Les barricades sont alors enlevées; on passe au fil de l'épée ceux qui les défendaient; les portes du bourg, gardées d'avance par les troupes de Saint-Paul, ne présentent aucun moyen de retraite aux reîtres dont quelques-uns, abandonnant leurs chevaux, essaient, pour s'échapper, de franchir les murailles; d'autres tentent de combattre en désespérés, mais tombent écrasés par le nombre. Dohna, qui avait trouvé plaisant d'appliquer au duc de Guise le surnom de *prince des ténèbres* [1], par allusion à la surprise nocturne de Vimory, attaqué en plein jour cette fois, était parvenu à se sauver, mais demeurait impuissant pour rallier quelques troupes; les faibles secours qui lui arrivaient, chargés aussitôt, se dispersaient dans la campagne devant la cavalerie catholique. Enfin cette affaire, terminée à dix heures du matin, coûtait à l'armée étrangère au moins deux mille morts, quatre cents prisonniers, tous ses chevaux, son bagage

(1) *Estienne Pasquier*, liv. XI, lettre 15.

entier et sept enseignes. La cornette du duc de Mayenne venait aussi d'être reconquise.

Embarrassés quant à la direction qu'ils doivent prendre, ne pouvant plus songer à traverser le Vendômois que leur ferment les troupes du roi, les réformés allemands ont déjà commencé un mouvement de retraite vers la Loire; et Guise, qui n'a pas perdu un instant pour envoyer la Châtre en courrier près de Henri III, eût voulu compléter la victoire en tombant sur le principal corps ennemi. Mais il ne peut plus agir à l'improviste, avec mystère; il lui faut prendre de nouvelles dispositions et rallier sa réserve de gens de pied ainsi que ses bagages. Le prince lorrain retourne donc immédiatement à Étampes, où il fait chanter une grand'messe solennelle et un *Te Deum*, tandis que son infanterie s'est arrêtée (24 et 25 novembre) pour piller les chariots des étrangers, de manière à donner le surlendemain un curieux spectacle au quartier général, en arrivant joyeuse, enrichie de butin, formant une sorte de mascarade, momentanément métamorphosée en bizarre cavalerie, montée sur d'excellents chevaux de prise harnachés et équipés, marchant « tous à la reître, « chacun la paire de pistoles à l'arçon de la selle, avec le « bonnet, les armes et le reste de l'habillement à l'alle- « mande. »

A Paris, la nouvelle de cet avantage, connue le 28, excite la joie et inspire des actions de grâces que les duchesses de Nemours et de Montpensier vont rendre au ciel, dans l'église de Notre-Dame.

Les réformés, après la déroute, désiraient séjourner le 25 à Angerville. C'est là que Guise espère les achever en atteignant la masse imposante de leurs douze mille Suisses. Henri III cependant, satisfait de la convention faite avec ces derniers, aime mieux devoir sa sécurité à leur paisible départ.

Ses intérêts personnels et politiques lui semblent toujours devoir être lésés par la continuation de la guerre. A Artenay, la Châtre a trouvé le monarque attentif à ses récits, mais jaloux de se réserver quelque gloire, de marcher avec ses troupes et d' « achever le reste » des ennemis dont il pense « avoir bon compte. » Ceux-ci, « fort escourtéz, » démoralisés, s'enfuyaient d'Angerville après y avoir commis des excès, brûlé même leurs propres chariots, enterré deux grosses pièces de canon et monté une partie de leurs gens de pied sur les chevaux de trait, afin de gagner, à marches forcées, Gien où ils allaient abandonner le reste de leur artillerie, leurs munitions, les femmes et les enfants amenés avec eux. Malgré les informations et les « commandements » que Henri III adresse, avec un surcroît d'empressement, au duc de Guise, pour prévenir de sa part toute opération offensive ultérieure, ce prince ne détache pas moins trois ou quatre cents chevau-légers sur les traces des étrangers qu'il va poursuivre immédiatement à la tête du reste de ses forces. C'était justement ce que voulait éviter le roi, désireux d'accomplir lui-même cette tâche, pour en modérer les résultats, et peu disposé à se payer des compliments du Balafré sur la retraite de l'ennemi, au « grand soulagement du peuple. S'est à la vérité l'effet des « Souisses, » lui écrit Guise, « et vous voyr à Bonneval qui a « donné le coup à la ruine de leur armée, car ils ne pouvoient « plus marcher outre sans desloger Sa Majesté. S'estoit ung « tour de maitre, ce me semble, hors d'avis et conseil des ser- « viteurs, mais digne de sa bonne fortune à la conduite des « armées [1]. »

Dans sa marche rapide, Henri de Lorraine a rejoint, auprès de Lorris, pour « lui baiser les mains, » le monarque qui,

(1) Mss. Béthune, v. 8899, fol. 13.

en apparence, « le reçeoit très humainement, d'un visage « riant et favorable, » et, à la couchée, à Gien, « le fait loger « au mieux qu'il se peut et traicter de sa cuisine[1]. » Le duc, profitant de cette circonstance, presse fort Henri III de consommer la « défaicte finale » des hérétiques de l'intérieur, « affoiblis et esbranlés par ceste perte, » en ne formant qu'une seule armée et marchant directement contre eux; mais le roi, « pour tirer les choses en longueur, remettoit ce desseing au « printemps[2]. » Le lendemain, Guise le suit encore jusqu'à Briare, puis il s'en sépare afin d'aller retrouver ses propres troupes à Auxerre (commencement de décembre), dans l'intention de couper le chemin aux ennemis en Bourgogne et d'atteindre leur tête de colonne, en faisant approcher le marquis du Pont établi sur l'Yonne avec quinze cents lances italiennes et quatre mille reîtres.

Les réformés étrangers, cherchant à sortir de France, tiraient donc vers la Franche-Comté; et c'était d'Épernon que le roi avait chargé de marcher derrière eux, non pour achever de les détruire, mais afin d'assurer leur tranquille départ du royaume et d'empêcher Guise de leur livrer de nouveaux combats. Aussi la jalousie irritée et le dédaigneux dépit du Balafré perçaient-ils dans ses épanchement intimes, lorsqu'il écrivait (11 décembre), à l'ambassadeur d'Espagne, que le favori « s'estoit mis au cul des ennemis avec douze ou quatorze cens « chevaux choisis en l'armée du Roy et que l'estat auquel les « ennemis estoient réduits estoit assez remarqué ayant entiè« rement perdu leur bataille[3]. » En même temps les adversaires de Henri de Lorraine, pour le déconsidérer, faisaient

(1) *Discours ample et très véritable contenant les plus mémorables faits advenuz en l'année* 1587, p. 156.

(2) Papiers de Simancas, B 60, pièce 259.

(3) *Idem*, B 58, pièce 9.

de leur côté circuler des vers épigrammatiques sur les causes, prétendues futiles, qui avaient forcé ce prince d'interrompre la poursuite des étrangers[1].

Les intentions dont d'Épernon se trouvait l'exécuteur ne pouvaient être douteuses; déjà le roi les laissait à dessein transpirer. Elles allaient se découvrir clairement aussitôt que son favori, ayant rejoint les ennemis à Marcigny-les-Nonnains, aurait témoigné à leurs chefs « toutes courtoisies et doux « accueil, ne parlant que de les caresser, festoyer et boire « d'autant. » Inquiets du voisinage du marquis du Pont et des dispositions que semblait prendre Mayenne, en dépit même d'ordres reçus du roi[2], les étrangers ne devaient point hésiter

(1) « Le Guysard balaffré a défait à propos
« Grand nombre d'ennemis Reistres et Huguenots,
« Le reste gaigne au pied pour monstrer leur prouesse :
« Mais sans un meschant clou qui luy vint à la fesse
« Et qui le gardo encor do monter à cheval :
« Il les eust tous tuéz ou fait bien plus de mal.

« Reistres fuiez, fuiez par la France où vous estes
« Vos cornes retirans et non pas vos cornettes :
« Dites luy grand mercy, et venez sur le tard
« Vos chandelles offrir aux fesses du Guysard :
« Car vous pouvez bien voir que vostre vie entière
« Dépend totalement du fait de son derrière. »

(Mss. Dupuy, vol. 843, vers imprimés.)

(2) Mss. Béthune, v. 8883, fol. 33, 34. — Mayenne venait de tuer lui-même, à Dijon, le capitaine Sacremore, fils illégitime du chancelier de Birague, qui avait insolemment réclamé la main de mademoiselle de Villars, fille aînée (d'un premier mariage) de la duchesse, en alléguant une prétendue promesse du prince lorrain et de son épouse ainsi qu'un lien plus intime encore par lequel la jeune personne aurait été engagée vis-à-vis de lui. Le duc voulait donc se débarrasser du régiment de Sacremore qui « se trouvoit sur ses bras et ne feroit doresnavant que manger son « gouvernement. » Il « supplioit le Roy luy commander ce qui luy plaisoit « en faire, » et cependant afin de le conserver pour la guerre, si elle se faisait au printemps, il eût désiré pouvoir le mettre en garnison.

à signer le traité qui leur était proposé de la part de Henri III et en vertu duquel ils obtenaient la faculté de se retirer, sous condition de livrer tous leurs drapeaux.

On garantissait d'ailleurs la restitution des biens aux Français catholiques de leur armée, pourvu qu'ils fissent dorénavant profession de la religion romaine, et aux réformés liberté de s'expatrier, s'ils le préféraient, ainsi que de vendre auparavant ou d'engager leurs propriétés ou leurs revenus.

Le monarque, dans sa jalouse satisfaction, avait aussitôt écrit au premier président du parlement de Paris[1] pour se réjouir de ce singulier succès de d'Épernon ; et l'on peut concevoir à quel point, en revanche, une pareille convention faite avec des ennemis en pleine déroute, par le favori qui, de plus, leur fournissait mille arquebusiers de la garde du roi, dix compagnies de cavalerie et un héraut d'armes pour protéger la fin de leur retraite, excitait l'animadversion du duc de Guise. « Ce sont de véritables choses étranges, » écrivait-il confidentiellement (16 décembre), « qu'il faille que les forces « des catholiques servent aux hérétiques pour tant de maux « qu'ils ont faicts à la France. Je me suis mis avec Monsieur « le Marquis du Pont, ayant licencié mes troupes[2], je me suis « mis simple soldat pour l'acompanner m'en allant avec luy « veoir à nous raprocher, et sans la étrans déclaration du Roy « mon intention estoit de les combattre[3]. »

Ainsi, tandis que Châtillon, refusant de participer au traité, s'était fait jour et avait gagné le Languedoc avec une faible escorte, que le duc de Bouillon, à Genève, allait succomber

(1) Papiers de Simancas, B 58, pièce 11.

(2) A regret, mais faute de moyens pour les entretenir sans l'assistance du gouvernement. (Mss. V. C. de Colbert, vol. 10, fol. 260-270. Mss. Béthune, v. 8883, fol. 36 ; v. 8921, fol. 34.)

(3) Papiers de Simancas, B 58, pièce 21.

aux fatigues ou au chagrin, qu'enfin les débris de l'armée allemande formant deux colonnes, sous Dohna et Boucq, tentaient d'effectuer, vers la Bresse et la Savoie, une rapide retraite, Guise, individuellement réuni à la troupe toute fraîche de son parent, poursuivait ces étrangers jusqu'aux montagnes de Saint-Claude. « J'ay admené le Marquis de Pont, » avait-il mandé à Mendoce, « pour soubz son nom, m'y couvrant et « aydant de luy, achever à défaire ce qui reste des Reystres « enemis et pour cest effect je passe par un coing du conté et « m'en vay à Montbelliard atandant ce qui reste des Reystres « au passage, et si je ne puis les rencontrer et qu'ilz prennent « ung aultre chemin je suis résolu de combattre les Suysses « hérétiques. M. le comte de Champlite a fait quelques diffi« cultés de nous laysser passer au conté; par respect pour le « service de Sa Majesté catholique il ne permet pas que les « enemis soient chargés en Franche-Comté, aussi n'ai-je pas « tant d'habitude avec luy que je luy ay voulu cometre mes « desseings. Nous n'y arresterons nullement ne faisans que « passer [1]. »

Effectivement il se rejeta et séjourna quelque temps dans les domaines du comte de Montbelliard, zélé calviniste, l'un des plus vifs instigateurs de l'armement des auxiliaires réformés. A Porentruy et près de Bâle et de Neufchâtel, « ung colo« nel, quelques capitaines furent tués et plusieurs desvalisés, » car Guise avait « lasché la bride aux soldats qui mirent le feu « dans le dit comté (de Montbelliard), bruslèrent cent ou six « vingt villages, » et tirèrent une aveugle vengeance des dégâts commis par les Allemands, au début de la campagne, sur le territoire du duc de Lorraine.

Si le duc de Savoie, « pour le plus grand plaisir qu'il pût

(1) Papiers de Simancas, B 60, pièces 189 et 259.

« faire au Roy, » n'eût favorisé leur passage, « Reistres et « Suisses eussent esté infailliblement desfaicts » par le Balafré[1]. Entre ce prince et son souverain l'antagonisme était donc profond, constant; en déchirant tout voile, en dépassant toutes limites, quelles terribles conséquences ne devait-il pas bientôt entraîner !

(1) Catherine de Médicis elle-même passait pour avoir « dit partout « que sans le Roy M. de Guyse eut desfaicts tous les étrangers. » (*Lettres missives de Henri IV*, tome II, p. 331.)

LIVRE SIXIÈME.

HENRI DE LORRAINE, DIT *LE BALAFRÉ*,

TROISIÈME DUC DE GUISE ;

CHARLES DE LORRAINE,

DUC DE MAYENNE.

CHAPITRE I.

HENRI DE LORRAINE, DUC DE GUISE ;
CHARLES DE LORRAINE, DUC DE MAYENNE.

1588.

A l'issue de cette campagne, presque aussi funeste à sa propre autorité qu'aux réformés étrangers eux-mêmes, Henri III, dans l'illusion du succès, était retourné à Paris où l'attendaient l'impopularité, la calomnie. Les libelles de la Ligue l'y accueillirent en proclamant sa connivence avec le roi de Navarre, avec l'armée allemande même, et partout on criait publiquement, sous le titre de *Grands faits d'armes du duc d'Épernon contre l'armée des hérétiques*, un volume, com-

posé de pages blanches, où ne se trouvait imprimé, en caractères majuscules, que le seul mot « RIEN[1]. »

En même temps, au contraire, le Balafré recevait de solennels hommages de ses compagnons d'armes[2]; ses mérites étaient universellement exaltés par les catholiques; du nom de Henri de Lorraine, duc de Guise, on tirait cet anagramme : *Né hardi il décide nos guerres.* Tous les organes du parti faisaient retentir les louanges de son héros; les poëtes, rivalisant d'hymnes et d'élégies, disaient de lui :

« Il donne autant de morts qu'il va donnant de coups,
« Il bat, il frappe, il fausse et les renverse tous :
« Plus tost qu'un tourbillon, qu'un canon, qu'un tonnerre
« Ne jette un arbre, un mur, une grand' tour par terre. »

On représentait hautement le roi « comme un autre Sertorius, craignant d'avoir un capitaine de plus grande valeur « et mérite que luy; » et en exagérant les prouesses de Guise, pour le venger de l'envie, on semblait indiquer le prix auquel il avait droit :

« Race de Godefroy, généreuse semence
« Qui t'armes pour ton Dieu, qui combats pour la France,
« Germe heureux de ces trois courageux et vaillants,
« Qu'on a veu pour la foy tant de fois bataillants :
« De quel digne laurier donnerons nous ombrage
« A cet auguste front qui pousse ton courage[3]... »

Les théologiens et les prédicateurs érigeaient en doctrine

(1) L'archevêque de Lyon avait composé un pamphlet où, sous le nom de *Gaverston* (favori d'Édouard II), était violemment attaqué le duc d'Épernon, qui riposta par *l'Anti-Gaverston*, dédié à *Henri de Vaudémont, dit de Lorraine*, dénomination dédaigneuse, employée pour indiquer le duc de Guise.

(2) *Voir* l'appendice, à la fin du volume, pièce numéro 8.

(3) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 36.

le pouvoir d'« oster le gouvernement aux princes qu'on ne « trouvoit pas tels qu'il falloit, comme on oste l'administra« tion au tuteur que l'on tient pour suspect, » et, du haut de la chaire de vérité, développaient avec audace ce texte répété par le peuple : *Saül en a tué mille, mais David en a tué dix mille.*

Si l'orgueil de Henri III se soulevait justement contre de si violents outrages, son autorité dégradée n'était capable ni de les prévenir ni de les châtier; et ses plaintes, ses réprimandes, ses velléités d'énergie ne faisaient que constater son irritation, son impuissance, au profit de factieux adversaires. L'enthousiasme pour le Balafré ne se circonscrivait pas d'ailleurs dans les limites du royaume. Philippe II et le duc de Savoie manifestaient leur allégresse. Sollicité par le cabinet espagnol de faire une démonstration très « opportune en faveur du duc de « Guise[1], » le pape adressait à ce prince des éloges publics et lui envoyait une riche épée toute empreinte de flammes, symbole de son zèle et de sa valeur. Le duc de Parme lui offrait ses propres armes, comme hommage au seul guerrier digne de défendre la cause de la religion[2]. La gloire de Henri de Lorraine fixait l'attention de la catholicité entière.

Sans se laisser éblouir pourtant par l'éclat d'une telle position, le Balafré ne songe qu'à en consolider les bases, qu'à en tirer avec promptitude des conséquences publiques et personnelles[3]. Revenu à Nancy, au milieu de sa famille et de ses

(1) Papiers de Simancas, B 59, pièce 225.

(2) *Vie du duc Henri de Guise*, par Pérau.

(3) On prétendait que, sous l'apparence d'un séjour de quelques semaines dans le comté de Montbelliard, Guise venait de faire *incognito* un voyage à Rome. Pendant les trois jours qu'il était supposé y avoir passés, il ne se serait « découvert, » selon les rapports parvenus à Henri III, « qu'au cardinal de Pelvé avec lequel il auroit communiqué jour et nuit. »

amis, il persiste dans la résolution « d'attaquer Jametz et de « fermer Sedan pour entretenir des forces lesquelles ne sçau« roient estre et demeurer en lieu plus propre que celui là « pour servir s'il estoit besoing tant en Flandre qu'en France. « Sur l'advis du passage des troupes de d'Épernon en Picardie « où l'on a constance, après la guerre finie, de les envoyer en « garnison, il fait dépescher en diligence aux villes afin qu'elles « ne reçoivent lesdites garnisons et prennent soigneusement « garde à leur conservation comme il s'asseure qu'elles feront, « bouchant ainsi à ceux qui peuvent lui nuire le passage de « toute ceste frontière [1]. »

Étourdis plutôt qu'abattus par le dernier coup qu'ils venaient de recevoir, les réformés de France pouvaient s'enorgueillir de quelques avantages réels obtenus pendant la précédente campagne. En outre de la victoire de Coutras, des succès avaient été recueillis par Lesdiguières en Dauphiné. Au dehors, les Provinces-Unies [2] balançaient suffisamment les exploits du prince de Parme pour oser rejeter la paix offerte par le roi d'Espagne; Élisabeth, la plus puissante et la plus magnifique alliée des protestants, se livrait à d'efficaces préparatifs contre l'*Armada* de Philippe II; le roi de Danemark, ainsi que tous les princes de la même communion, accueillait les demandes de Henri de Bourbon prêt à raviver la guerre avec des troupes fraîches et confiantes.

(*Mémoires de l'Estoile; Vie du duc Henri de Guise,* par Pérau, etc.) Du moins semble-t-il que le jeune prince de Joinville alla en Italie au commencement de l'année 1588. (*Chronologie novenaire de Cayet*, édit. de 1608, tome I, p. 46.)

(1) Papiers de Simancas, B 60, pièces 259.

(2) Leurs États allaient bientôt (16 juin) accorder neuf mille livres au roi de Navarre, à condition que cette somme « seroit par exprès employée « au payement de l'armée qui se levoit alors en Allemagne. » (Papiers de Simancas, B 66, pièces 68, 69.)

Une nouvelle irruption d'ennemis altérés de vengeance paraissait imminente. Ce n'était assurément pas, pour Guise, l'instant de se laisser enivrer par les louanges, endormir à l'ombre des lauriers. La conférence intime de Nancy a donc pour principal résultat l'envoi hardi et fécond d'une requête au roi, exigeant de lui, sous forme de supplications, qu'il s'associe sans réserve aux catholiques, qu'il ordonne l'exécution des décrets du concile de Trente, qu'il autorise l'établissement du tribunal de l'inquisition dans le royaume, qu'il accorde certains priviléges pécuniaires aux ecclésiastiques, qu'il remette les places les plus importantes entre les mains des chefs confédérés, qu'il fournisse la solde des gens de guerre indispensables en Lorraine, qu'il impose les hérétiques au tiers ou au quart de leur revenu tandis que les catholiques n'en paieront que le dixième, qu'il emploie les premiers fonds à l'acquittement des dettes des principaux ligueurs, enfin qu'il consente à ce que la vie d'aucun prisonnier ennemi ne soit épargnée qu'autant que celui-ci aura confessé pour l'avenir la foi catholique.

Le mécontentement du Balafré est d'ailleurs non moins démontré que la fermeté de ses résolutions : « Je m'en retour« neray dans quatre jours dans mon gouvernement, » écrit-il à Mendoce (22 janvier), « pour remédier à beaucoup de choses « qui importent... Je remarqueray, pour un grand signal que « nos services ne sont agréables, qu'on a ordonné aucun paye« ment, ni récompense aux troupes qui ont esté avec moy. « J'estime qu'on le fait pour leur donner ung mauvais gout d'y « retourner, se trompant car plustost je vendray ma chemise « qu'ils ne soyent mieux satisfaits que les autres qui sont de« meuréz inutiles[1]. » Guise étend son influence partout où elle

(1) Papiers de Simancas, B 61, pièce 121.

peut prendre racine. A Paris elle s'exerce principalement par l'intermédiaire de la duchesse de Montpensier, active correspondante de son frère, ennemie personnelle de Henri III, protectrice des prédicateurs les plus exaltés et à l'image de laquelle une monstrueuse aberration de l'esprit de parti donne habituellement place près de celle de la sainte Vierge. Dans la conscience des dangers qui l'enserrent, plus que de la faiblesse qui le mine, le monarque énervé sent bien le besoin et le désir de faire acte d'autorité ou du moins de défense. Mais à l'ordre qu'il lui donne de quitter immédiatement la capitale l'audacieuse directrice de la faction des *Seize* ne répond qu'en redoublant de menées et en se vantant avec insolence de tenir, pendus à sa ceinture, les ciseaux qui donneront à *frère Henri de Valois* sa troisième couronne, celle de moine, la seule, il est vrai, qu'il paraisse jaloux et digne de porter désormais.

La France alors renfermait trois partis, encore moins inégaux en nombre qu'en énergie et en ressources : la Ligue et les Guises, les réformés et Henri de Bourbon, les *politiques* avec le roi, s'il y a lieu d'attribuer sérieusement la valeur d'un parti à cet assemblage de courtisans avides et inconsidérés, de serviteurs fidèles, mais rares, de troupes peu imposantes, dont l'intérêt, l'ambition d'une part, de l'autre, le sentiment du devoir, le respect pour le prestige des droits réguliers, formaient les fragiles liens et auquel l'esprit mitoyen et les finesses italiennes de Catherine de Médicis ne pouvaient, en s'efforçant de le galvaniser, rendre la vie ou le ressort. Aussi n'est-il pas surprenant que cette époque abondât en prédictions sinistres, récentes ou exhumées prétendait-on.

Au milieu de clameurs, de symptômes menaçants qui ne devaient pas tarder à se traduire en faits tumultueux et con-

pables, Henri III eût désiré gagner du temps pour se prononcer sur la requête des princes ligués; mais il faut agir : sa propre sûreté lui en fait une loi. Chaque jour ses espions l'informent des complots des *Seize* qui, entre autres desseins, ont résolu de l'enlever sur la route de Vincennes et de le conduire à Soissons, où le Balafré s'est rendu pour conférer avec le cardinal de Bourbon tout en se rapprochant de Paris. A l'appel des factieux, Guise n'a encore répondu que par des promesses, que par la recommandation de se munir d'armes, de continuer à s'organiser, à compter leurs adhérents dont le nombre s'élève, dans la capitale seule, à trente mille. Pour diriger ces opérations, il leur envoie, outre des affidés obscurs et secrets, quelques officiers dévoués, tels que Brissac, Bois-Dauphin, Chamois, Esclavolles, Saint-Paul.

La violence des prédications s'est cependant transformée en désordres dont plusieurs églises ont été le théâtre, dont l'autorité royale n'a pu faire arrêter ou retenir les principaux fauteurs. Mais, malgré leur apparente hardiesse, les *Seize* ne sont pas sans appréhensions et ils réclament continuellement, avec des instances croissantes, la présence protectrice du Balafré. Ce prince tardait de jour en jour. Quoiqu'il se fût avancé jusqu'à Gonesse, en annonçant le projet de venir loger au faubourg Saint-Laurent, il désirait éviter de se poser ouvertement en rebelle. Après un entretien avec la Chapelle-Marteau, il était reparti, à la nouvelle des dispositions que prenait Henri III pour recourir à l'emploi d'une force efficace. La duchesse de Montpensier a vainement essayé néanmoins de tirer du roi ou de la reine-mère l'autorisation pour le Balafré de revenir à Paris. Catherine et son fils veulent surtout empêcher que la révolte ne reçoive ainsi une dernière et décisive impulsion; et, dans le but d'expliquer les motifs de leur refus aussi bien que de traiter au sujet de la Picardie, où d'Au-

male tend directement à supplanter l'autorité souveraine, Henri III envoie (commencement de mars) le secrétaire d'État Bellièvre et le sieur de la Guiche comme négociateurs auprès du duc de Guise.

Que faisait alors en Bourgogne l'un des frères de ce dernier, l'un de ses bras pour la guerre plus que pour la politique jusqu'ici, et auquel, à l'occasion du meurtre violent du capitaine Sacremore, le faible monarque venait accorder des lettres patentes « toutes favorables sur ce qui s'estoit passé entre lui « et ce sien serviteur [1] ? » Mayenne, en apparence absorbé dans les soins de l'administation, décrivant les misères de sa province, réclamant des indemnités en faveur des habitants d'Auxonne, exprimant quelques plaintes, recherchant tous les moyens de conserver des troupes, invoquant l'exécution de certains articles du traité de Nemours, se préparait aussi pour les événements et pour les hostilités.

Le Balafré a d'abord accueilli les envoyés de Henri III avec de vagues témoignages de dévouement et de soumission même; mais, dans toutes « leurs belles paroles, » il discerne trois objets saillants : « le voyage de Guyenne sur quoi le roi désire « d'avoir son avis pour en dresser les formes et l'y accompagner, les afaires de Picardie qu'il souhaite de veoir bien « accommodées, que M. d'Aumale en soit retiré et les garni- « sons remises et receues, et que le faict de Valence soit aussi « bien remis desirant qu'on ait à se servir de d'Épernon. » Quant aux deux premiers points, Guise déclare que « c'est « chose que de son particulier il ne peut résoudre en estant « joint de commun intérêt avec d'autres avec qui il en com- « muniquera, » solidarité alléguée à chaque occasion par le Balafré et qui consiste surtout à voiler les desseins de son es-

(1) Mss. Béthune, vol. 8833, fol. 85.

prit opiniâtre et dominateur. Bellièvre et la Guiche lui ont aussi promis que, s'il consent à rompre toutes intelligences, tant avec l'Espagne qu'avec Rome, « le Roy l'honorera de « beaucoup de bienfaits et de charges dignes de sa qualité, « avec un monde d'offres extraordinaires lesquelz, » dit-il confidentiellement, « je compare à la tentation que le diable feist « à Nostre Seigneur... et je m'asseure que je trouverai de bons « anges qui me porteront et destourneront le mal que mes en- « nemis me vouldroient procurer [1]. »

Si les négociateurs n'éprouvent guère de confiance en ses dispositions, s'ils recommandent au roi (26 mars) de se méfier de ce qui peut survenir du côté de la Flandre, s'ils pressentent (30 mars) la nécessité pour Henri III de se porter luimême en Picardie[2], le Balafré réciproquement « trouve de la « froydeur en ces ambassadeurs. » Il ne voit « rien de nou- « veau en leurs traictéz que ce que la Royne mère proposa à « Reims pendant que l'armée estrangère se préparoit et avan- « çoit en ce royaume. Nous continuons, » écrit-il (26 mars), « en nos demandes ordinaires et sans nous en despartir en « quelque sorte que ce soit nous arrestons sur le faict d'An- « gers, Valence, Tallart et autres places qui ont esté prises « sur nous, et eux d'autre costé insistent principalement sur « le faict de Picardie, tant pour la réception des garnisons « que pour la reddition de Dourlens et offrent Valence en ré- « compense. »

Exposant sa tactique, toujours avec un abandon plus intéressé que complet, à don Bernardin de Mendoce qu'il remercie de ses bons offices : « Sur le premier poinct, » ajoute-t-il, « nous serions bien contents de trouver quelque moyen

(1) Papiers de Simancas, B 61, pièce 98.
(2) Mss. Béthune, v. 8906, fol. 24, 29, 34, 38.

« pour éviter la précipitation des accidents à quoy ce faict « nous peult attirer, sans toutefois rien faire contre la répu- « tation de ceux qui y sont embarquéz. L'on en pourroit sans « hazard faire recevoir une compagnie de cinquante hommes « dans quelques grandes villes où la multitude du peuple sur- « montra tout danger que l'on en pourroit redouter, sans « que aucun chasteau ni petite ville n'en reçoive ; mais de « quitter nulle des places que nous tenons en Picardie, c'est « chose à quoy ilz perdront leur temps et afin qu'ilz se trom- « pent en leurs desseings, qui est de nous amuser par une « longueur de conférence, nous sommes résolus de leur cou- « per court et oposerons artifice à artifice pour ne perdre les « moyens de une bonne occasion. »

Croissant en amertume et en résolution dans son langage étudié : « Si pareille à nostre volonté de servir eust esté de « toutes parts la poursuite des hérétiques, » reprend-il (31 mars) vis-à-vis du même correspondant, « j'eusse pris plus de « plaisir à vous laysser entendre de nos nouvelles par les ef- « fetz que par tant de dépesches que je suis contrainct vous « faire tous les jours, mais puisque l'on tourne contre nous « les préparatifs plus justement destinéz contre les héréticques « c'est force de nous rendre aussi promptz à nostre conser- « vation que nous avons esté à l'exécution des commande- « ments de nostre Roy que l'on fait armer contre nous. En la « plus frèche mémoire de nos derniers services et entre les « premiers remèdes, nous recourrons à vous pour vous su- « plier de nous fayre aider de la seule convenance de quelques « troupes des vostres sur la frontière de Picardie..... Si le « Roy part de Paris, je le feray plus tost penser à revenir qu'il « n'aura approché les Picardz d'une journée. Ceux qui com- « mandent à ses troupes ont déjà fait assez de mal en Daufiné « abusant de l'autorité de Sa Majesté pour restablir les héré-

« ticques qui en avoyent esté chassés à grand peyne. Les Pi« cardz ne sont pas disposéz de se laysser ainsi traicter par « les mesmes et de la mesme façon, ny moy de les laysser at« taquer de plus près que de braveries et de menaces[1]. »

Comment une telle force de volonté, un tel pouvoir eussent-ils échappé à l'appréciation des adversaires qui avaient le plus à les redouter? Aussi Guise abuse-t-il ceux-ci bien moins qu'il ne les intimide et ne les irrite lorsque, peu de jours après (11 et 13 avril), il écrit, avec hypocrisie, à Catherine et à son fils, en leur envoyant la Fougère pour « expliquer « au Roy les sujetz et occasions sur lesquels M. d'Aumalle « fonde les légitimes excuses de son retardement dont Sa Ma« jesté jugera les apparences, » et en les « suppliant très hum« blement de croire » que ses confédérés et lui « chercheront « de leur part tous moiens pour mettre sette affaire en tel « estat qu'il en puisse réussir » et que leurs majestés « en ti« rent satisfaction, à quoy rien ne peut tant servir que de le« ver et leur oster par asseurance les crainctes et soupçons « qu'ilz ont. Rien n'estant sy propre que l'assurance à oster « le désespoir [2]. »

Les explications données par la Fougère, moins encore peut-être que le bruit du voyage du prince de Parme à Arras, avec douze cents chevaux d'élite et quelque infanterie, rendent cependant Henri III plus indulgent ou plus dissimulé. Dans de nouvelles instructions[3] remises à Bellièvre (14 avril), le monarque n'insiste plus sur l'entrée immédiate de ses troupes à Abbeville; il l'ajourne au mois suivant, à la fin duquel même elles devront en être « tirées pour s'acheminer en

(1) Papiers de Simancas, B 60, pièce 34.
(2) Mss. Béthune, v. 8921, fol. 40, 49.
(3) *Idem*, v. 8905, fol. 44.

« Guienne ou Poitou. » Il semble ici que la couronne veuille seulement maintenir ses droits; mais, selon les rapports de Bellièvre (20, 25 et 30 avril)[1], une telle déclaration paraît trop vague aux confédérés qui opposent des lenteurs, suscitent des objections de détail et finissent toujours par l'énonciation de leurs propres griefs. « Bellièvre ne nous a rien proposé de « nouveau, » mande le Balafré à Mendoce (19 avril), « aussy « vous asseureray qu'il n'y aura aultre response. Bien serons- « nous contens de trouver un expédient de laysser entrer pour « quelques jours seulement certain petit nombre d'hommes « dans deux ou trois grandes villes où la force ne lerra de- « meurer aux abitans et le pouvoir de les mettre hors quand « bon leur semblera et atendons icy des principaux gentils- « hommes du pays de la part de M. d'Aumale lequel nous n'a- « vons trouvé à propos de fayre abandonner noz amys pour « venir, afin que son absence n'y apportast quelque dé- « sordre[2]. »

Tandis donc que, de Bourgogne, le duc de Mayenne, qui probablement a reçu le mot d'ordre de son frère, se plaint des « malheureuses conjurations faictes contre lui par la mes- « chanceté de ses ennemis entrepreneurs de calomnies » et proteste de son désir de « rendre Sa Majesté contante et sa- « tisfaite[3], » Guise, dont des rumeurs « fort estranges » et très alarmantes annoncent la prochaine arrivée à Paris pour y diriger une dangereuse entreprise de la Ligue, exprime lui-même à Catherine et à son fils l'intention d'avancer les affaires de Picardie. Il dit « ne pouvoir nullement pançer que « le Roy et elle ne reçoivent contentement de ce qu'il a ap-

(1) Mss. Béthune, v. 8905, fol. 1, 14, 39.
(2) *Idem*, v. 8883, fol. 53.
(3) Papiers de Simancas, B 60, pièce 245.

« porté (dans les conférences) et demande à Dieu la grâce que « ses actions soient reconnues et jugées telles qu'elles sont. » Il élève d'énergiques réclamations, dont l'exposé aurait été retenu « si les bruicts que l'on fait courir à son préjudice et à « celui de ses amis eussent eu aussy peu de durée que de su- « get. Mais, voiant qu'il n'y a point de fin à ceste calomnie, il « a recours au remède auquel il se doit le plus fier qui est de « supplier très humblement Sa Majesté faire mettre fin à l'im- « posture par chastier les imposteurs, sçachant mieux que nul « autre combien telles offences à l'onneur sont difficiles à pa- « tienter[1]. »

Aussi sa prétendue patience n'était-elle pas demeurée inactive. Resserrant ses liens avec tous ses partisans, à l'étranger comme à l'intérieur, il s'est assuré de l'entier assentiment du duc de Lorraine; il a cherché à s'associer plus étroitement le duc de Nevers par des propositions multipliées d'alliances de famille; enfin il vient d'envoyer près du prince de Parme un gentilhomme muni d'instructions qui ont été d'avance (6 avril) communiquées à Mendoce[2].

Après avoir tendu ses ressorts et réfléchi mûrement sur ce qu'il doit espérer de leurs mouvements, ne pouvant résister plus longtemps aux instances des Parisiens effrayés, que, malgré les avis de Catherine de Médicis et du gouverneur Villequier, le roi se prépare à dompter avec l'appui de quatre mille Suisses, mandés de Lagny pour renforcer les gardes françaises, Guise a résolu de rentrer dans la capitale, et, sous prétexte de venir se justifier, il couronne ses plaintes en chargeant le cardinal de Bourbon d'informer Henri III de ce dessein pour ainsi dire le jour même où il s'exécute[3].

(1) Mss. Béthune, v. 8905, fol. 25, 33, 35.
(2) *Voir* l'appendice, à la fin du volume, pièce numéro 9.
(3) Mss. Béthune, v. 8921, fol. 55.

C'était précisément ce que les allées et venues de Bellièvre avaient eu pour principal objet de prévenir. Plutôt que de laisser, par le retour du Balafré, s'accroître l'effervescence qui règne déjà, Henri III se sent prêt à céder aux demandes de sûretés pour les Parisiens et pour la famille du prince lorrain. Bellièvre a mission d'en instruire ce dernier et de l'engager à suspendre son voyage ; mais, retenu par ses devoirs de secrétaire d'État, il ne peut lui-même retourner que dans trois jours à Soissons. Un courrier qui doit porter la dépêche en toute hâte, n'obtenant pourtant point de la caisse de l'épargne épuisée les vingt-cinq écus indispensables pour ses frais de route, met son paquet à la poste ordinaire. La lettre de Bellièvre ne parvient donc pas à Guise, autorisé du moins, en quelque sorte, par ce retard, à feindre de ne l'avoir pas reçue.

Laissant à Soissons le cardinal son frère et le prince de Joinville, ayant fait promettre à l'archevêque de Lyon de le rejoindre le lendemain, Henri de Lorraine, après avoir invoqué « la grâce et protection de Dieu, » et s'être recommandé aux prières des minimes de la ville [1], part le 8, à onze heures du soir, prend des chemins détournés [2], ne s'arrête, le 9, vers huit heures du matin, à Mortières, dépendance de Saint-Denis, que pour y donner quelques instants de repos à ses chevaux, se remet en selle, et, le visage presque caché sous son manteau, arrive à midi, par la porte Saint-Martin, à Paris, avec six gentilshommes seulement et le marchand Brigard que les *Seize* lui ont envoyé.

En reparaissant tout à coup au milieu d'une population dès longtemps affectionnée, aujourd'hui fanatique, Guise, reconnu dans la rue Saint-Denis, reçoit l'accueil le plus enthousiaste.

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 13.
(2) Portefeuilles de Fontanieu, v. 376, d'après Baluze.

Calme et gracieux, il poursuit rapidement sa marche et va descendre à la porte du logis[1] de la reine-mère dont il n'a pas lieu, en ce moment, d'appréhender l'opposition. Catherine ne peut néanmoins dissimuler sa surprise et son inquiétude, à la vue du Balafré qui se justifie en peu de mots vis-à-vis d'elle et qui la prie de le conduire près du roi.

En apprenant cette nouvelle redoutée, Henri III, saisi de trouble et de courroux, s'est d'abord arrêté à la pensée de faire immédiatement périr le duc de Guise. *Percutiam pastorem et dispergentur oves*, a dit sentencieusement l'abbé d'Elbène, présent dans le cabinet du monarque. Sondés par leur maître, le colonel Alphonse d'Ornano et cinq ou six des gardes *ordinaires*, sur le dévouement desquels le roi compte pour l'exécution, promettent sans hésiter une obéissance absolue. Mais Villequier et Bellièvre, appuyés par le chancelier qui survient en cet instant, représentent avec succès les dangers d'un dessein terrible dans ses conséquences que des mesures très incomplètes encore ne sauraient dominer ; et Henri III, irrité, timide, se résigne à entendre les explications de son puissant et audacieux sujet.

Catherine de Médicis est donc montée en chaise à porteurs et s'avance vers le Louvre, suivie de Guise qui, vêtu d'un pourpoint de damas blanc, d'un manteau de drap noir, chaussé de bottines de buffle, marchant à pied, le regard ferme et bienveillant, la tête nue, répond aux bruyants témoignages de la confiance et de l'allégresse populaires en saluant de tous côtés, avec une grâce irrésistible, de la main dont il tient son grand chapeau de feutre à pointe, ombragé d'une plume verte. Les bourgeois, sortis de leurs boutiques, de leurs maisons, se pressent autour de lui et font retentir le cri de *Vive le noble*

(1) Depuis hôtel de Soissons.

duc de Guise, libérateur de la France, pilier de l'Église, exterminateur des protestants! mêlé au chant d'*Hosanna filio David!* Du haut de leurs fenêtres, les femmes lui jettent des fleurs; enfin, dans l'ivresse générale, une jeune fille, relevant son masque, s'écrie : « Brave prince, puisque vous estes icy, « nous sommes tous sauvéz! » et s'élance pour l'embrasser.

Le Balafré ne se fait pas illusion toutefois sur la témérité de sa démarche; il l'accomplit après en avoir calculé et en en bravant les périls, avec la résolution du grand ambitieux qui ne sait pas marchander sur son enjeu dans les coups décisifs. La gravité de sa situation, s'il l'eût méconnue, aurait pu lui être rappelée d'ailleurs lorsque, entré dans le palais et passant, d'un air riant, plein d'affabilité, au milieu de la double haie des gardes, il ne rencontre que des regards froids et sérieux et n'obtient du commandant Crillon qu'un salut indifférent. Une fugitive pâleur trahit alors, dit-on [1], ses impressions, promptement voilées, au reste, sous un maintien fier et assuré que la vue de son manteau relevé sur le bras gauche et de sa main constamment placée sur la garde de son épée rend même presque menaçant pour ceux qui l'entourent.

C'est dans la chambre de la reine, retenue au lit par une indisposition, que Guise se voit introduit. Henri III entre presque aussitôt avec Bellièvre par une porte particulière. Le Balafré s'incline respectueusement. « Qui vous amène ici? » dit le roi d'un ton vif et sévère. Alléguant comme motif de sa présence le désir d'offrir ses services à son souverain, et, « en « mettant ordre aux esmotions dont la ville semble menacée [2], » de dissiper les soupçons élevés contre lui : « Je supplie très « humblement Vostre Majesté, » répond le duc non sans quel-

(1) *Vie du duc Henri de Guise*, par Pérau.

(2) *Archives curieuses de l'histoire de France*, série 1re, tome II, p. 353.

que trouble, « me faire cest honneur que de prendre confiance « de ma fidélité et de mon affection et ne se laisser aller aux « passions et mauvais rapports de ceux qu'elle cognoit assez ne « me vouloir aucun bien. —Ne vous avois-je pas mandé de ne « pas venir dans cette saison si pleine de déffiances et d'atten- « dre encore un peu? » reprend le roi qui, se possédant à peine, s'est tourné vers Bellièvre pour l'appeler en témoignage de la défense adressée au Balafré. « Sire, » réplique celui-ci, « l'on ne m'a pas représenté vostre intention en telle sorte « que ma venue vous fust désagréable[1]. » Mais, pressé de terminer une conversation déjà trop longue pour la contrainte qu'il s'impose, Henri III congédie à ce moment le duc, en feignant de se fier à ses paroles et en disant qu'elles lui seront démontrées par les effets, si son retour à Paris n'y devient l'occasion d'aucun désordre.

Pour Guise, sortir vivant du Louvre, c'était constater son triomphe. L'instinct populaire ne s'y méprenait pas. Du dehors, on s'apprêtait à escalader la muraille ; et Saint-Paul, capitaine dévoué au Balafré, inquiet sur le sort qui pouvait attendre ce prince dans le palais du roi, était même déjà, dit-on[2], parvenu à y pénétrer, « moitié de gré moitié de force, » avec un autre officier, « en jurant qu'on ne joueroit point la « partie sans luy. » La multitude rassurée[3] reconduit donc alors Henri de Lorraine jusqu'à l'hôtel de Guise qui, se transformant en véritable citadelle, voit affluer, durant le reste du

(1) *Chronologie novenaire*, par Cayet, tome I, p. 51.

(2) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 38.

(3) « ... Une bonne vieille fend la presse, qui luy dit qu'elle ne se « soucioit plus de mourir puisque Dieu luy avoit faict la grâce de le veoir ; « et à l'instant mesme fit toucher son chapellet à ses habillements. Un « couvreur estant sur une maison en la rue Saint-Martin, sçachant qu'il « passoit par là, se descend avec une corde au hazard de sa vie, afin d'a- « voir moyen de l'envisager. (*Estienne Pasquier*, liv. XII, lettre 1.)

jour et la nuit suivante, la noblesse catholique disposée à servir de garde au Balafré. Les bâtiments, le jardin et la cour ont peine à contenir tout ce qui s'y rassemble[1]. Les bourgeois se tiennent chez eux, armés et en mesure de prendre part aux événements.

Au Louvre, la défense s'organise également. Paris renferme deux centres d'autorité qui s'observent et se menacent, l'un faible, resserré, miné de tous côtés, l'autre étendu, fécond, sourdement redoutable. Ce n'est point un moment de trêve que les partis se sont loyalement accordé pour tâcher de s'entendre, c'est une dernière heure qu'ils se réservent par nécessité et qu'ils emploient à rassembler tous leurs éléments de lutte. Guise conspire avec l'archevêque de Lyon, avec les chefs des *Seize;* Henri III tient conseil avec ses ministres, avec ses serviteurs. Pendant ce court intervalle de fermentation, les deux adversaires se rencontrent pourtant dans le jardin de la reine-mère. Le Balafré, mieux accompagné cette fois, s'explique longuement sur les griefs des catholiques, sur les siens propres, sur la funeste influence des favoris, sur les réformes à faire dans le gouvernement afin d'assurer la régularité de sa marche. Le roi répond avec développements, en protestant de son zèle pour la destruction de l'hérésie, de sa bienveillance pour la maison de Lorraine, sur la tête d'un des membres de laquelle il lui est impossible toutefois d'accumuler exclusivement les charges de l'État; il disculpe ses amis de toute tendance contraire à la cause de la foi, et ajoute, rapporte-t-on : « Qui aime le maître, aime son chien. « — Oui, » réplique Guise, « pourvu qu'il ne morde pas. »

Nulle conclusion ne pouvait résulter de cet échange de généralités rebattues et visiblement dilatoires. Le monarque a

(1) Portefeuilles de Fontanieu, v. 376, d'après Baluze.

résolu de prendre contre la rébellion des mesures que Henri de Lorraine est tout occupé de rendre insuffisantes. Dans cette crise de méfiance et d'audace, il ne s'agit plus que d'épier l'étincelle qui va fournir prétexte à l'explosion. Le même jour (10 mai), les magistrats municipaux sont convoqués par le roi qui leur prescrit de faire, avec d'O et Villequier, ses commissaires, une perquisition dans les hôtelleries, dans les maisons particulières même, et d'expulser immédiatement de la capitale toutes les personnes qui n'y auraient pas un légitime domicile. Mesure tentée sans effet, contrariée par les habitants, éludée par les gens qu'elle eût atteints, car le Balafré donne à ceux-ci refuge à l'hôtel de Guise, tout en propageant l'inquiétude de voir saisir, punir de mort de nombreux seigneurs catholiques et la crainte que leurs demeures, que la ville entière ne soient livrées à l'oppression et aux excès de la soldatesque.

Afin d'obtenir l'obéissance qui lui est refusée, Henri III n'hésite plus à mander ses troupes sans délai; Guise est prêt à leur résister avec les forces populaires, numériquement et moralement plus imposantes. Le 12 mai, à la pointe du jour, quatre mille Suisses et deux mille fantassins français, sous les ordres du maréchal de Biron et du marquis d'O, entrent donc, à petit bruit, dans Paris, par la porte Saint-Honoré. Le roi lui-même les y reçoit et leur interdit d'employer la violence. Ils vont prendre position au cimetière des Innocents, sur la place de Grève, au Marché-Neuf, sur le Petit-Pont, sur le pont Saint-Michel, sur celui de Notre-Dame, conjointement avec les gardes-françaises, dont le colonel, Crillon, tente de s'emparer de la place Maubert. Sur ce dernier point, important par sa proximité des écoles, l'attitude formidable de la population oblige les détachements de se retirer pour éviter un conflit sanglant. En même temps les émissaires des *Seize* ré-

pandent partout l'alarme ; les boutiques se ferment, ou plutôt ne s'ouvrent pas ; chacun s'apprête à recourir aux armes, à se rendre aux corps-de-garde; les capitaines du Balafré parcourent la ville et impriment une direction militaire. Brissac s'établit dans le quartier de l'Université où il trouve la populace et les écoliers soulevés, portant des croix blanches à la coiffure. Il ordonne de construire les premières barricades qui, promptement exécutées, avee des tonneaux pleins de pierres, avec de grosses pièces de bois, sont poussées en avant et aussitôt remplacées et soutenues par des retranchements plus solides dont les pavés fournissent les principaux matériaux. La rive gauche de la Seine se trouve d'abord ainsi fortifiée. Cet exemple est suivi dans toutes les rues; en un clin d'œil les chaînes y sont tendues, et, vers midi, s'élèvent, à cinquante pas du Louvre seulement, contre la chapelle de Bourbon, « ce « qui plus que tout offense le roi, » certaines barricades derrière lesquelles s'abritent des hommes armés de mousquets ou amenant des fauconneaux.

Nul acte violent n'avait encore été commis, mais les menaces commencent à se faire entendre contre les troupes refoulées de toutes parts. La demeure royale se trouve presque cernée; un blocus hermétique va bientôt l'isoler sans que les régiments, dont la retraite est demandée à grands cris, puissent préserver le monarque d'une captivité plus imminente à tout moment et susceptible de se resserrer sous peu dans les limites d'un cloître.

Depuis la pointe du jour cependant, le Balafré, informé de ce qui se passe, ou fait ses prières et entend la messe à « la cha-« pelle de Braque, » ou se promène, calme et confiant, dans la cour de l'hôtel de Guise, lorsque Henri III, ouvrant les yeux sur la gravité de la situation, charge sa mère et Bellièvre d'aller persuader au chef de la Ligue de s'éloigner de Paris.

Entouré d'une fidèle escorte d'officiers choisis et d'une foule de bourgeois accourus pour prendre sa défense ou recevoir ses ordres, le prince lorrain cherche d'abord à gagner du temps par sa manière de répondre aux instances de Catherine; mais l'irrésolution de la cour l'affermissant et les choses marchant rapidement à son propre avantage, il refuse de partir et d'abandonner à la fureur et à la vengeance de ceux qui se sont emparés de l'esprit du roi tant de zélés catholiques armés seulement pour la défense de la religion et de leur vie [1]. Pressé par la reine de faire cesser le tumulte populaire : « Ce « sont, dit-il[2], des taureaux eschappéz et mal-aiséz à arrester. » Les paroles peu rassurantes du Balafré occasionnent des allées et venues répétées du Louvre à l'hôtel de Guise. Catherine elle-même prie enfin Henri de Lorraine « d'esteindre « tant de feux alluméz et l'engage à se rendre près du Roi « qui promet de lui donner tout le contentement qu'il peut « espérer[3]. »

Durant ces inutiles efforts, le mouvement avait pris un caractère plus redoutable. Le peuple, échauffé par les prédicateurs, par les moines, faisait retentir aux portes du palais de Henri III les cris : « Au tyran, aux huguenots, aux politiques! » Les troupes, investies, privées de vivres, ne pouvaient plus songer à attaquer; à peine parvenaient-elles à se maintenir. Le monarque, qui n'avait pas su ou pas voulu, par un sentiment d'humanité peut-être, agir à propos avec vigueur, ne conserve plus d'autre ressource que celle de céder, ne se propose plus d'autre but que le salut et la liberté de sa personne. Il fait enjoindre aux régiments de se concentrer à l'intérieur du Louvre. Mais, en cette journée d'énergie avortée et de per-

(1) *Vie du duc Henri de Guise*, par Pérau.
(2) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 19.
(3) *Idem*.

nicieuses irrésolutions, la fatalité qui plane sur le dernier des Valois veut qu'une circonstance accidentelle ait rendu l'ordre trop tardif. Au Marché-Neuf, un coup d'arquebuse, parti par mégarde, croit-on, des rangs des Suisses, a mortellement porté; et la riposte des bourgeois, qui se croient eux-mêmes provoqués, ne s'est pas fait attendre. Une grêle de balles, de pavés, de projectiles de toute espèce fond aussitôt sur les soldats étrangers. Soixante des leurs jonchent déjà les rues, quand Brissac, aimé du peuple de Paris, accourt, rétablit quelque calme, fait cesser la mousqueterie et donner abri, dans les boucheries, aux Suisses désarmés. Le désordre, sous ces nouveaux et meurtriers symptômes, se propage rapidement néanmoins; partout les troupes vont être écrasées. Alors le Balafré qui, avec cette patiente prudence habituelle à sa famille, ne s'est encore laissé voir qu'aux alentours de l'hôtel de Guise, monte à cheval, sans armes, une simple canne à la main, suivi de deux pages portant l'un son « coutelas, l'autre sa rondache. » Radieux de son triomphe et semblable à l'arc-en-ciel, il apparaît au milieu de l'orage pour en déterminer la fin, pour faire briller les rayons de sa générosité réfléchie, de sa toute puissante popularité.

Les obstacles s'abaissent, les louanges, les cris de *Vive Guise!* si pénibles pour Henri III, éclatent partout à l'aspect du duc. Il harangue la multitude, il l'apaise, il l'exhorte à crier seulement *Vive le roi!* à se borner à la défensive; il marche de quartier en quartier, faisant, avec des expressions bienveillantes, rendre la liberté aux gardes-françaises que Saint-Paul est chargé par lui de ramener à leur maître, les armes aux Suisses que, d'après son ordre, Brissac conduit sains et saufs au Louvre; et tous ces soldats, fusils baissés, chapeaux à la main, défilent épars devant Guise comme de véritables prisonniers.

Ne dépend-il pas du Balafré d'ajouter à ceux-ci le plus important de tous, le monarque, qu'un tel sort surprendrait peu lui-même? Qui donc en ce moment retient Henri de Lorraine? Il a trop osé jusque-là pour qu'on le soupçonne de tempérance politique. Dans l'éblouissement du succès, éprouve-t-il quelqu'une de ces défaillances morales, de ces distractions humaines qui, avec les menues circonstances fortuites, concourent si souvent à faire échouer les entreprises les plus vastes, les plus froidement méditées et renferment le mot de tant d'énigmes historiques? S'abuse-t-il sur le caractère propre de sa situation? Imagine-t-il la faire admettre, la légitimer plus tard, en s'abstenant d'en tirer immédiatement les conséquences extrêmes? Ne s'est-il point fixé un but, n'a-t-il pas déjà beaucoup gravi pour l'atteindre? Tout près de se placer au sommet, hésite-t-il par crainte de ne pouvoir s'y maintenir, d'en être précipité? Méconnaît-il que si parfois, dans certains desseins, ajourner c'est affermir, s'arrêter ici c'est glisser irrévocablement? Rêve-t-il la possibilité de se rendre plus grand, plus nécessaire encore, d'établir à son profit une de ces tutelles chimériques, intolérables pour ceux qui sont forcés de les subir passagèrement, jalousées par toutes les ambitions secondaires qui n'eussent pas été de taille à y viser, périlleuses pour ceux qui s'en arrogent le fugitif exercice, parce qu'elles s'appuient sur des bases toujours équivoques, renversées par l'infaillible retour au sentiment de l'ordre, dès que s'est dissipé l'enivrement de l'action, dès que la crise passionnée a cédé devant le cours naturel des choses?

Quoi qu'il en ait été, on peut, avec raison, considérer le 12 mai 1588 comme la veille du grand jour, tant préparé, jamais levé, du triomphe des Guises. Pour eux, *les Barricades*, journée sans lendemain, va-tout sans revanche, marquent le point incomparablement le plus voisin de cette apogée qui ne

leur apparaîtra désormais que par le prestige d'un mirage politique, le point où, embarrassé lui-même de n'avoir plus qu'un geste à faire, qu'un mot à articuler, s'arrêta le Balafré, dont la main ambitieuse et puissante, mais insuffisamment assurée, calmait en cet instant ou soulevait à son gré les flots populaires, véritable Éole de cette tempête et dont un poëte a dit sans fiction :

« Enfin Guise attenta, quel que fût son projet,
« Trop peu pour un tyran, mais trop pour un sujet[1]. »

Guise, génie réfléchi, pénétrant et dominateur, auquel il n'était permis ni d'ignorer ni d'oublier que

« Quiconque a pu forcer son monarque à le craindre,
« A tout à redouter s'il ne veut tout enfreindre[2]. »

Tandis que, rassurant les habitants, établissant les postes, donnant en souverain le mot du guet, Henri de Lorraine était resté sur la place publique jusqu'à deux heures après minuit, une extrême inquiétude agitait la cour et y suggérait les avis les plus confus. La reine-mère se montre toute disposée à faire au rétablissement de la paix le sacrifice des favoris, dont elle se flatte de remplacer l'influence par la sienne propre; mais elle trouve le Balafré inflexible. Convaincu que le palais du roi est cerné, et craignant que, en vue d'une nouvelle attaque, on n'introduise dans Paris le régiment de Picardie, venu jusqu'au faubourg Saint-Honoré, Guise refuse froidement d'affronter de sa personne les dangers d'une seconde visite au Louvre et de faire déposer les armes par les bourgeois, aux mains desquels il ne les a point mises, dit-il. D'ailleurs ses exigences équivalent à la demande d'une autorité presque

(1) Voltaire, *Henriade*, chant III.
(2) *Idem.*

absolue, avec le titre de lieutenant général du royaume. Catherine les discute, sans espoir d'obtenir aucune concession, seulement afin de gagner du temps; car, au milieu d'un semblable tumulte, elle a déterminé son fils à résoudre par la fuite les difficultés du moment. Henri III assiégé, sans vivres, sans munitions, avec des troupes démoralisées, s'est effectivement décidé à sortir, dans l'après-dîner, comme pour faire sa promenade, puis à monter à cheval aux Tuileries et à s'échapper, avec une quinzaine de gentilshommes, par le côté de la campagne, encore libre, en maudissant la capitale, dont les habitants le forcent à s'éloigner ainsi et où il déclare ne vouloir rentrer que par la brèche[1].

Guise se trouve donc encore avec la reine-mère lorsqu'il reçoit la nouvelle de ce brusque départ. Les ligueurs qui l'entourent témoignent une irritation désespérée. Lui-même adresse des reproches à Catherine : « Vous m'amusez ici et le « Roi s'en va pour me perdre[2], » dit-il, sans toutefois manifester un instant la pensée de s'attacher aux pas de Henri III. Loin de là, il met aussitôt les troupes à même de rejoindre le souverain et s'apprête à donner des passeports à tous ceux qui voudront également le suivre; ne s'abusant point sur l'avenir, il prend soin de présenter ses intentions comme modérées, afin de se préparer éventuellement le rôle de mé-

(1) « ... En tout ce qui s'est passé dedans nostre ville pendant ces cinq « jours, vous n'y trouverez qu'une chaîne de lourdes fautes : faute, en « Monsieur de Guise, quand le lundy il vint en poste luy septiesme, faute « au Roy qui ne se saisit de luy le mardy ou le mercredy, comme il pou- « voit, s'il estoit entré en quelque mauvaise opinion de luy; autre faute « le jeudy, en ceste grande levée de boucliers que le Roy fist; faute « dernière, en Monsieur de Guise, quand le vendredy, il le laissa sortir « de la ville... » (*Estienne Pasquier*, liv. XII, lettre 5.)

(2) Davila, liv. IX. P. Daniel, Dufau, etc.

diateur désintéressé entre le monarque et le peuple [1]. En effet, si Henri III a dû céder timidement la place à un sujet redoutable, ce dernier, resté maître de Paris, ne l'est pas du royaume entier [2]; il se connaît, au centre même de son autorité populaire, des ennemis attentifs à le surveiller, plus ardents désormais à lui nuire. Il appréhende chez certains habitants, en assez grand nombre, une réaction favorable au roi, dont l'infortune et l'humiliation parleront plus haut peut-être que le souvenir de ses fautes, de ses désordres, et qui, dans sa honteuse déroute, emporte assurément la conscience de sa faiblesse, mais aussi celle de ses droits.

Le Balafré fait l'expérience de son propre pouvoir, sans néanmoins ignorer ses torts, l'irrégularité de sa situation et le caractère criminel des faits dont il profite. C'est ce qu'il veut tâcher de pallier par la persévérante modération de ses actes. Redoutant les effets de l'exaspération des catholiques à l'égard de l'ambassadeur de la reine Élisabeth, il s'empresse de faire offrir une sauve-garde à sir Édouard Stafford qui la refuse avec dignité. Guise sent que, pour régulariser l'administration dont les événements l'ont rendu dépositaire, il a besoin du concours du parlement, dans lequel il compte des adversaires, et, s'il est bien aise de l'intimider par le spectacle de sa force, il désire le rassurer ou le séduire par le témoignage de ses

(1) La duchesse de Montpensier triomphait avec plus d'insolence. Dans sa joie, elle répondit à certaines observations de la reine-mère : « Que « voulés vous que j'y fasse, Madame; je ressemble à ces braves soldats « qui ont le cœur gros de leurs victoires. »

(2) On répandit alors ce quatrain :

« La fortune a souvent le Guisard bien traicté,
« Car aiant un valet et un Roy escarté,
« Une et une autre Roine en sa main retenue,
« O trois fois heureux sort! prime lui est venue. »

procédés, par l'expression de ses promesses. Il sort avec le chevalier d'Aumale, s'achemine vers le palais et se rend lui-même chez le premier président Achille de Harlay qui, triste et ferme, répond noblement à ses insinuations : « C'est grand « pitié quand le valet chasse le maître; quant à moi, mon âme « est à Dieu, mon cœur au Roi et mon corps entre les mains « des méchants : ils en feront ce qu'ils voudront. » D'autres membres importants de cette compagnie, doués de moins d'énergie que leur chef, se sentent pourtant soulagés par les démarches personnelles du Balafré vis-à-vis d'eux, et la justice reprend son cours dès le 14 ou le 15 mai.

A la faveur de ces dehors pacifiques, Henri de Lorraine donnait sans doute quelque sujet à ses apologistes d'écrire le récit « *De l'esmotion et tumulte* faict à Paris le jeudy douziesme « jour du mois de may, le tout assoupy par Monseigneur le « duc de Guyse [1], » puis un *Discours véritable* sur ce qui est « arrivé à Paris, etc., par lequel clairement on cognoit les « mensonges et impostures des ennemis du repos public allen- « contre de Monseigneur le Duc de Guise, propagateur de l'É- « glise catholique [2], » enfin, plus tard, une « *Responce au livre* « *de Belloy* plein de faulsetéz et calomnies de Guise soubz cet « excellent et beau titre *De l'authorité du Roy* [3]; » mais il ne suffisait pas au Balafré de prendre des mesures pour la sécurité intérieure de la capitale [4], d'en assurer la défense, les approvisionnements, de remplacer le prévôt des marchands

(1) *Imprimé à Troyes*, par Christoffle Lambert, 1588.

(2) *Imprimé à Paris*, chez Didier Millot, 1588.

(3) *Idem*, chez Guillaume Bichon, 1588.

(4) Les cardinaux de Bourbon, de Vendôme, de Guise, la duchesse, au début d'une grossesse, et le prince de Joinville l'y avaient rejoint (presque tous le lundi soir) et habitaient avec lui l'hôtel de Guise. La duchesse de Montpensier était venue se loger à l'hôtel de Montmorency.

et les échevins par quelques-uns des principaux *zélés*, de faire reconnaître son autorité dans tous les environs, il lui fallait tâcher d'affermir sa cause en justifiant sa conduite. Ce prince va donc répandre un manifeste où, se plaignant des artifices « dressés tous les jours » contre le parti catholique, se déclarant disposé à rendre Henri III immédiatement « content de « ses garnisons de Picardie, » invoquant comme témoignage de l'innocence de ses desseins la manière dont il est venu, presque seul, « ne portant autre sauf-conduit que ses services « et la confiance que doibt avoir un bon subject en son Roy, » trouver le monarque entouré de troupes, il présente, à sa façon, le récit des événements du 12 mai, « journée toute re-« luisante de l'infaillible protection de Dieu. » Selon lui, ces faits se sont produits à son insu ,pendant son sommeil; tout a été apaisé par son intervention, « sans meurtre, pillerie, ny « perte d'un denier ny d'une goutte de sang, son honneur des-« gagé, qui auroit esté au comble s'il eust plu au Roy demeu-« rer un peu plus longuement spectateur de son respect et « obéissance filiale à laquelle il recevroit bien ses ennemis « pour juges. » Enfin, il exprime son espérance de « conserver « par les mesmes moyens ensemble et la religion et les catho-« liques et les dégager de la persécution que leur préparoient « les confédérez des hérétiques auprès du Roy. »

Le Balafré ne pressentait que trop toutes les attaques de ses adversaires dont le plus considérable convoquait à Chartres les princes catholiques, la noblesse, quelques troupes et publiait une *Déclaration de sa voulonté*, impliquant l'aveu de sa faiblesse, signalant comme cause déterminante des derniers troubles le retour du duc de Guise dans la capitale.

Celui-ci, de son côté, adressait à Henri III (17 mai) l'offre de ses services, l'apologie de ses intentions, la promesse de persévérer dans la ligne de conduite d'un « très fidel subject

« et serviteur utile, » qu'il espérait devoir lui rendre « l'heur « des bonnes grâces de Sa Majesté. » Le monarque répliquait que « son cousin avoit esté heureux combattant pour la foy « catholique, mais qu'il s'asseuroit s'il entreprenoit contre « son Roy que Dieu retireroit de luy sa main et sa bénédiction. »

A la même date, le Balafré envoyait aussi des explications « à Messieurs les manans et habitans des villes catholiques « du Royaume, » avec lesquels il lui « suffisoit de conférer « maintenant, comme frères et compatriotes, des moyens d'em- « ployer ceste occasion, inespérément venue du ciel, pour le « bien de la religion, » et qu'il « supplioit au nom de Dieu et « de leur patrie affligée, en gardant inviolablement la fidélité « qu'ils avoient au Roy, de son mouvement si enclin à la jus- « tice, ne laisser pourtant estre faite aucune altération dans « leurs villes pour servir d'arsenal aux passions inconsidérées « de quelques-uns qui seroient bien aises, sous prétexte du « service du Roy, de dresser une armée, dans leurs murailles « et possessions, d'autant plus onéreuse que toutes les villes « se sçauroient bien garder de garnisons. »

Henri de Lorraine et la Ligue, en visant plus haut, attaquaient ainsi ostensiblement les favoris, de même qu'auparavant, du côté opposé, avaient été portés des coups au souverain dans la personne de ses ministres, Guises d'une autre génération. Tactique éternelle des partis, plagiaires les uns des autres, qui, dans les temps de troubles, s'imitent en se combattant, étalent des bannières différentes mais emploient la même trempe pour les armes,

Deux jours plus tard, de longues remontrances étaient adressées, de la part du cardinal de Bourbon, du duc de Guise et des magistrats municipaux de Paris, au roi qui recevait, en outre, le lendemain, du corps de ville, une lettre remplie d'apparente soumission et d'assurances de fidélité. Sous ces

dehors cependant couvaient les germes d'une lutte inévitable, prochaine et plus sérieuse. Réprimant les manifestations de son animosité, Henri III répondait (28 mai), en termes équitables et conciliants, à l'insolente requête des ligueurs. Il alléguait, comme témoignage de son désir de défendre la religion, sa campagne sur la Loire, d'une efficacité si réelle pour la défaite des reîtres. Il faisait remonter aux discordes entre les grands du royaume la source des désordres et annonçait la convocation des états généraux (à Blois, le 15 août suivant), pour travailler au bien public. Mais, en même temps, altéré de vengeance et de châtiment, il se renforçait de troupes et de gentilshommes dévoués, tandis que le Balafré, suivant une marche parallèle, plus imposante et plus soutenue, colorant habilement ses desseins, ne perdait pas un moment pour s'assurer l'appui du duc de Lorraine (21 mai), pour réclamer nettement (28) du prince de Parme un secours de cinq ou six mille lansquenets, de mille ou douze cents lances et de trois cent mille écus, pour solliciter l'envoi, d'Espagne en Suisse, de fonds propres à hâter les levées nécessaires à la Ligue, au préjudice de celles que le roi pourrait vouloir effectuer[1].

Henri de Lorraine, dans sa correspondance intime même, affecte la conviction d'avoir servi Henri III, le 12 mai, « malgré, dit-il, le danger que nous avons eu devant nos yeux. » Il ne veut pourtant pas négliger les affaires de la religion : « Je ne vous dirai pas si l'on nous attaquera ou non, » mande-t-il à Mendoce, « mais veillez à nous prêter secours à temps[2]. » Aussi le monarque espagnol va-t-il se réjouir (21 juin) « d'apprendre le bon esprit et résolution » du Balafré. Il recommande à son ambassadeur de l'encourager et de l'affermir

(1) Papiers de Simancas, B 61, piece 181.
(2) *Idem*, pièce 191.

en lui transmettant de fréquentes directions, toutes conformes aux intérêts exclusifs de l'Espagne que Guise ménage sans doute, mais auxquels il n'est pas disposé à sacrifier les siens propres [1].

De loin comme de près, le Balafré paraît donc toujours redoutable à son souverain banni de la capitale et qu'enserre d'ailleurs le réseau des menées de tous les membres de la maison de Guise. Le roi, au contraire, ne compte presque point d'alliés, au delà de quelques favoris nuisibles, de quelques sicaires obscurs. Il n'a que des partisans, inférieurs en nombre, d'une influence et d'un crédit douteux, d'opinions tièdes ou mixtes. Tandis que l'Espagne témoigne le désir intéressé de resserrer les liens de l'amitié avec le gouvernement français, Henri III « n'entretient pas de paroles étroites avec « la Reine d'Angleterre [2]. » Guise le sait, et il envisage comparativement sa propre force. Mayenne va bientôt l'informer qu'on peut s'emparer de la plupart des villes de Bourgogne, surtout de Dijon, où il introduit successivement, à chaque marché, une quantité considérable de soldats, cachés dans des tonneaux, ou vêtus en paysans [3]. Son autre frère, le cardinal, s'est établi (16 juin) en maître à Troyes, « ayant de l'ar« gent et de l'authorité comme peut avoir un Roy dans son « royaume, recevant de l'argent des gabelles [4]. » Pendant ce temps, d'Aumale s'attache au siége de Boulogne, le duc de Lorraine à celui de Jametz [5]. Partout les princes lorrains sont actifs et presque partout formidables.

(1) Papiers de Simancas, A 56, pièce 228.
(2) *Idem*, B 60, pièce 95 ; B 61, pièce 42.
(3) *Idem*, B 61, pièce 11.
(4) Aussi, lorsque le cardinal vint plus tard (septembre) saluer Henri III à Blois, ce monarque dit il tout haut : « Voici mon receveur général de Champagne. » (Arch. nat., carton des rois K 103, registre n° 1, p. 2.)
(5) Papiers de Simancas, B 61, pièce 69.

Malgré les vains efforts de Catherine de Médicis pour conserver à son fils quelques semblants de pouvoir dans Paris, à la faveur de relations ménagées au sein du parlement, il avait été bientôt démontré à Henri III que le seul parti qui lui restât à prendre était de s'accommoder avec son rival, c'est-à-dire de le satisfaire. Au moment (mi-juin) où il se transporte à Rouen [1], chef-lieu de la province depuis peu confiée au gouvernement du duc de Montpensier, et dont la fidélité semble la plus assurée, le monarque a donc chargé le secrétaire d'État Villeroy d'entrer en rapport direct avec le Balafré, auquel, sans l'ombrage de la reine-mère, il eût été autorisé à offrir, pour prix d'une pacification, les plus hautes dignités, même l'épée de connétable. Guise, sondé par Schomberg, de la part de Catherine, s'est montré disposé à se contenter du titre, moins éminent, de généralissime des armées, avec une puissance plus réelle [2], persistant toutefois à déclarer ne vouloir exclusivement que remédier à ce qui concernait la religion et l'intérêt public [3].

Or, pendant le cours de ces conférences, le cardinal de Guise faisait violemment dépouiller un courrier des lettres et des instructions adressées par Henri III à son représentant en

(1) Le bruit courait alors que Brissac avait été tué et que le duc d'Elbeuf était arrêté et renfermé au fort Sainte-Catherine.

(2) Celle que le Balafré exerçait et qu'il voulait peut-être déguiser vis-à-vis de la cour, en cette circonstance, ne lui laissait pas sans doute oublier ses prétentions de rang; car la cérémonie du feu de la Saint-Jean (juin 1588) donna sujet à l'épigramme suivante :

« Messieurs de Saint-Germain, vous deviez accorder
« Aux torches des Guisards toute la préférence;
« Longueville en ce point ne les doit précéder,
« Car ils sont les premiers boutefeux de la France. »

(Mss. de la Bibl. nat., collection Maurepas, recueil de chansons, v. 21.)

(3) Papiers de Simancas, B 61, pièce 69.

Suisse [1], ainsi qu'un laquais porteur d'ordres de convocation pour la noblesse et même pour des huguenots de Rethelois, émanant du duc de Nevers qui fut moins piqué encore, peut-être, de cet affront que de voir ses intrigues dévoilées [2]. Le Balafré commit bien à la Châtre le soin d'apaiser son beau-frère; mais il parvenait en même temps, de son côté, à intercepter des dépêches de l'ambassadeur d'Angleterre exposant à sa souveraine que « le Roy donnoit vainement « de belle paroles à la Ligue, qu'il l'abandonneroit parce « qu'il la craignoit; » et ce fut avec un ressentiment manifeste que Henri de Lorraine présenta cette correspondance à la reine-mère et à Villeroy dont la surprise apparente [3] ne réussit pas à le calmer. Au reste, les excitations venant du dehors ne lui manquaient pas non plus. L'Espagne, préparant ses flottes contre l'Angleterre, poussait Guise à tout ce qui pouvait détourner des Pays-Bas la pensée du gouvernement français. Le duc de Savoie, inquiet des progrès des réformés en Dauphiné, et toujours préoccupé du recouvrement éventuel du marquisat de Saluces, multipliait ses messages et sollicitait le Balafré de ne point mettre de hâte à s'accorder avec le roi. Enfin, prodigue envers le prince lorrain d'éloges dont la publication exaspérait Henri III, le pape se montrait tout favorable à la Ligue, depuis qu'elle avait pris tant de force et qu'on avait lieu d'en attendre d'efficaces résultats, non-seulement pour la défense de la religion, mais pour le développement de la puissance pontificale. Il remarquait d'ailleurs que le monarque «s'en alloit perdant son royaume « province pour province. » Voulant donc « luy aussi en avoir

(1) Papiers de Simancas, B 60, pièce 13.

(2) Mss. de Mesmes, Mémoires sur la Ligue, vol. III, in-fol. $\frac{8931}{4}$.

(3) Papiers de Simancas, B 61, pièce 11.

« sa part, » Sixte-Quint parlait d'envoyer douze mille fantassins contre les hérétiques du Dauphiné, dangereux pour le comtat Venaissin que le roi était incapable de protéger conformément aux traités. « Ainsi que M. de Savoie, Sa Sainteté s'es-« toit proposé de pêcher en eau trouble[1], » en s'ingérant dans les affaires de cette province. De plus, comme moyen indispensable pour accommoder celles de la religion catholique en France, le pape insistait toujours sur la convocation d'un concile général.

Le faible Henri III se trouvait ainsi resserré entre les impérieuses exigences de la Ligue et le progrès des mouvements hostiles des réformés depuis la bataille de Coutras. De ces périls divers, que n'avait point atténués la lenteur des négociations, il fallait affronter le moindre en conjurant le plus voisin. Pour n'être pas laminé par la rude compression de deux grands partis qu'on ne pouvait dompter que l'un par l'autre, pour ménager son propre salut en opposant l'épée de la Ligue à celle des protestants, il ne restait donc plus au roi qu'à adopter les projets des Guises, qu'à souscrire à leurs conditions. Le traité fut signé le 15 juillet.

Dans cet acte solennel de son avilissement et de sa sujétion, engendré par un pernicieux dilemme, Henri III n'avait pu introduire qu'une seule modification : le remplacement par le mot *Union* de celui, si mal sonnant, de *Ligue* des catholiques. Dix articles patents imposaient au monarque l'obligation de jurer et de faire jurer à ses sujets l'extermination absolue de l'hérésie, l'exclusion perpétuelle de tout hérétique de la succession au trône, l'admission des catholiques seuls aux emplois publics, l'amnistie générale pour le passé, spécia-

(1) Mss. Béthune, v. 8921, fol. 65, lettre de l'ambassadeur Pisani au roi.

lement pour la journée des barricades. Tous les Français, réunis au roi, auquel ils promettaient soumission et fidélité comme aussi à sa postérité éventuelle, prendraient encore l'engagement de se secourir mutuellement contre les oppressions des hérétiques, de se répartir en toutes unions, pratiques, intelligences, ligues, associations, tant au dedans qu'au dehors du royaume. Ceux qui refuseraient de signer l'édit de réunion seraient déclarés criminels de lèse-majesté, et les villes récalcitrantes se verraient privées de tous priviléges, grâces et octrois précédemment accordés.

Trente-deux clauses, susceptibles d'être tenues secrètes plus ou moins longtemps, garantissaient, entre autres points, la formation de deux armées destinées à marcher, l'une en Dauphiné sous le duc de Mayenne, la seconde en Poitou sous *tel général* qu'il plairait au roi de *choisir*, la publication des décrets du concile de Trente, sous la réserve des libertés de l'Église gallicane, la conservation par la Ligue, pendant six années de plus, des places de sûreté que lui avait livrées le traité de Nemours, en y ajoutant les villes de Doulens, Orléans, Bourges et Montreuil, la vente, pour subvenir aux frais de la guerre, des biens appartenant aux hérétiques et à tous ceux qui porteraient les armes contre le roi, enfin la restitution, qui ne s'effectua point, de la Bastille à Henri III, entre les mains duquel tous les conseillers, capitaines et magistrats des corps de villes, institués par la Ligue, devaient déposer leurs charges, pour en être pourvus de nouveau, le plus tôt possible, de sa propre autorité.

A l'abattement déguisé de la cour correspondait, on le conçoit, l'éclatante satisfaction de la capitale après de tels résultats. Le duc de Guise songe surtout à ne pas les laisser devenir stériles. Il se félicite de « l'heureulx succès qu'il a pleu à « Dieu donner aux affaires importans son service, la conser-

« vation de la religion et des gens de bien et le soulagement « de ce royaulme[1]; » mais « ayant pleu à Dieu, » écrit-il dès le 24 au roi d'Espagne, « composer les affaires de deçà à la « douceur pour l'advancement de sa gloire, nous espérons que « Vostre Majesté aura très agréable la submission que nous y « avons rendue, jugeant le fruict qui en reviendra par l'édit « que le Roy mon souverain en a fait publier. J'avois désiré « parler au commandeur Moreo et m'ouvrir à luy de quelques « particularitéz importantes, pour les représenter de bouche « à Vostre Majesté, ne le pouvant confier à nul escrit, et « l'ayant prié de s'acheminer vers elle il m'a fait difficulté « sans estre premièrement honoré de vostre licence et com- « mandement... Je vous supplieray très humblement, Sire, de « le vouloir mander... Il m'a proposé de la part de M. le Duc « de Parme de prendre en son absence toute intelligence avec « M. le Comte de Mansfeld que j'honore et estime... Néan- « moins je supplieray Vostre Majesté avoir pour agréable que « la suite et maniement en soit continué par personnes espa- « gnoles de nacion lesquelz je estime y estre liéz d'une plus « estroicte dévotion[2]. »

L'archevêque de Lyon et la Châtre ont cependant été chargés de porter, de la part du cardinal de Bourbon et du Balafré, des remercîments à Henri III qui en reçoit aussi du parlement de Paris, et qui, avant de quitter Rouen (21 juillet), a convoqué, selon les prescriptions du traité, les états généraux à Blois pour le 15 septembre. Ces vains hommages provenaient des soins de Catherine de Médicis occupée d'adoucir ainsi les douleurs de son fils. Afin de travailler à les mieux dissiper encore, elle va à sa rencontre, à Mantes (le 23), et, dans des

(1) Lettre du duc de Guise au marquis d'Espinay, 19 juillet 1588.
(2) Papiers de Simancas, B 60, pièce 239.

entretiens intimes, le dispose à recevoir son rival qu'elle retourne chercher à Paris (le 27).

Guise, durant ces instants, juge utile de dissimuler aux agents du roi ses plans, ses démarches, ses relations. L'ambassadeur d'Espagne « emploie toutes les ruses pour ne pouvoir « estre accusé d'avoir des intelligences avec lui[1]. » Effectivement le Balafré « ne veut par prudence monstrer une défiance « trop découverte au Roi et il a résolu de s'offrir au danger « qui ne peust estre autre que celui qu'il a couru quand il est « entré dans le cabinet, ayant entendu dire qu'il y avoit dix « ou vingt hommes apostés pour le tuer. Affaire qui, » dit-il, « quand le Roi l'eût conçue, aurait pu mal tourner dans l'exé« cution[2]. »

Henri III, par irritation et comme châtiment pour la capitale, ayant refusé de la traverser et d'y faire une visite fort sollicitée, s'était rendu directement à Chartres. Là (1er août) Catherine accomplit l'œuvre, non moins difficile qu'humiliante, de remettre en présence le cardinal de Bourbon, Guise et le roi. Les chefs de la Ligue, accompagnés seulement de cinquante archers et de quatre-vingts chevaux, ont eu néanmoins la précaution de s'assurer l'appui d'une levée toute nouvelle de huit cents cavaliers; et, en voyant avec sollicitude le prince lorrain entreprendre ce voyage, des amis lui ont donné une *jaque de mailles*, pour la porter sous ses vêtements.

La première entrevue fut amicale, du moins en apparence : le Balafré fléchit le genou; Henri III, le relevant aussitôt, l'embrassa d'un air de bonté, « avec accueil et caresses extra« ordinaires et démonstracion qu'il lui avoit faites les autres

(1) Papiers de Simancas, B 60, pièce 3.
(2) *Idem.*

« fois qu'il s'estoit conclu quelque accord[1]. » Sous l'aspect riant du monarque, dans une conversation familière, quelques symptômes toutefois étaient propres à trahir l'amertume des sentiments. Le roi s'étant fait, le lendemain pendant son dîner, verser à boire par le duc de Guise, lui demanda : « A qui « boirons-nous? Beuvons à nos bons amys les huguenots ! — « C'est bien, Sire. — Et à nos bons barricadeurs ! » ajouta Henri III, « ne les oublions pas. » Guise sourit, « mais d'un « rys qui ne passoit pas le nœud de la gorge[2]. »

Le monarque, en cédant à la nécessité, nourrissait-il dès lors le projet de renouveler sur la tête du Balafré, séduit par la perspective d'une autorité absolue, la catastrophe de Coligny attiré de même, seize ans plus tôt, à la cour de Charles IX? Ou, en ne témoignant, pour ainsi dire, nulle profonde rancune, obéissait-il avec sincérité à la pente naturelle de son caractère frivole et affaibli, à son goût peu prévoyant pour la paix et les plaisirs? Tel était le doute sur lequel Henri de Lorraine dut réfléchir immédiatement, quoiqu'il se vît investi d'un pouvoir presque supérieur, en ces circonstances, à celui de la couronne, par les lettres patentes qui lui conféraient le commandement général des armées[3]. Aussi écrivait-il confidentiellement (6 août) à Mendoce : « Pour si peu de « temps que nous sommes arrivés il est malaisé de bien juger « de l'estat des afaires de nostre establissement. L'entrée est

(1) Papiers de Simancas, B 61, pièce 37. (2) L'Estoile.

(3) Dans la harangue, ridiculement emphatique et fleurie, prononcée lors de la présentation de ces lettres au parlement, le roi était comparé à un « soigneux jardinier qui, se promenant par son jardin, sépare les « bonnes plantes d'avec les mauvaises, cultive les unes, arrache les au- « tres... C'est ainsi que, recognoissant tant de singullaritéz (mérites « rares) en ceste plante (le duc de Guise), l'une des plus belles qui germa « jamais en ce royaume, l'a tiré du coing où elle estoit couchée pour la « poser au milieu de son jardin... » (Mss. Dupuy, v. 313.)

« belle et le recueil plein de bonne chère et avec visage ouvert « jusqu'au moindre des nostres. Si nous croyons aux appa- « rences et à ce que chascun nous rapporte et aux recherches « que l'on fait de nostre amitié et si nous voulons aussi faire « fondement sur les autres faveurs de la court et sur les dis- « cours de ceus qui ont manie nous ferons conséquence de « ung grand changement en mieux et du tout à nostre inten- « cion. On nous dit que les changements derniers et la façon « que nous y avons gardée ferment la bouche à toutes les ca- « lomnies levans les soupçons et premières impressions, asseu- « rant du tout le Roy en recognoist que Dieu y a mis la main « pour ramener les afaires à un mileur estat et pour arrester « le désordre et la confusion. Sans contredit la réformacion « sera embracé de tout que la nécessité et la raison nous con- « traignent de la entrevoir que le Roy s'y veult soubmettre, « bref nous ne pouvons de ce qui se pense en crédence que en « juger ou une extrême dissimulation et plus grande que les « espris François ne la peuvent couvrir ou bien une merveil- « leuse mutacion de volontéz et comme un munde nouveau. « L'on remet aux dits estatz d'y donner la forme et c'est pour- « quoy j'ay recommandé par toutes les provinces de pourveoir « que les députéz soyent si bien triéz et choisiz pour les trois « ordres que tous concertent l'asseurance de nostre religion, « la manutention des gens de bien, le réglement des afaires et « la descharge du paulvre peuple et le tout avec telle prudence « et dextérité que nous puyssions retenir le Roy ès bonnes « volontéz et conceptions qu'il monstre avoir. Je ne vous « puis à présent mander que la superficie et ce que j'ay recog- « neu en gros, à mesure que je pénétreray plus avant au fond « des cueurs je vous envoyerai advis [1]. »

(1) Papiers de Simancas, B 60, pièce 4.

Guise pense en effet que « plus les caresses du Roy sont « grandes, plus il doit avoir de soupçon, aller avec la circon-« spection que demande sa sécurité[1]. » Or, quelques soins qu'il donne à l'élection des membres des états, trop manifestement influencée même par le duc d'Aumale en Picardie, le Balafré ne prend pas avec moins de persévérance les mesures d'un autre genre qui doivent concourir à la destruction des réformés. Il presse les levées de troupes et la formation des deux armées dont l'une est destinée à agir en Poitou, et l'autre en Dauphiné et en Provence sous le duc de Mayenne. Mais de graves événements contrarient tout à coup les projets belliqueux qui lui sont continuellement soufflés par l'Espagne. L'accord de Lavalette avec Lesdiguières a changé la face des choses dans une province dont les réclamations éclatent au seul bruit de la marche de forces catholiques dirigées par un prince lorrain. A Angoulême, d'Épernon, que menaçaient des complots meurtriers attribués à la Ligue, vient d'être délivré, grâce au secours du roi de Navarre près de chercher à négocier et à s'unir d'intérêts avec lui; enfin, dans la Manche, en plusieurs combats, la redoutable flotte de Philippe II a été complétement défaite (10 août) par les vaisseaux d'Élisabeth.

(1) Papiers de Simancas, B 60, pièce 3.

CHAPITRE II.

HENRI DE LORRAINE, DUC DE GUISE;
LOUIS DE LORRAINE, CARDINAL DE GUISE, SON FRÈRE.

1588.

A la disposition presque absolue des moyens officiels de gouvernement le duc de Guise dédaignait moins que jamais alors d'unir l'emploi des intrigues de cour, et l'archevêque de Lyon, son intime confident politique, lui avait remis, dès son arrivée à Chartres, dit-on, une sorte d'instruction très habile, très précise « sur la conduite à tenir pour s'assurer la faveur « du Roy, un estat et ce qui venoit des deux : que tout le « reste des courtisans dépendissent ou de l'affection qu'ils « lui porteroient ou de la crainte qu'ils auroient de son au- « thorité et grandeur. » Le but final d'une telle marche se trouvait clairement indiqué ainsi : « Quelque pouvoir que l'on « vous donne, ne le mesurez pas au contenu de vos lettres, « mais élargissez le jusques où s'estend vostre puissance et « vostre faveur. Charles Martel combattit et eut beaucoup de « peine pour parvenir à estre Maire du palais de France et « d'Austrasie, et ayant obtenu la dignité qu'il demandoit, « icelle dignité luy servit d'échelle et degré pour monter à la « grandeur à laquelle il parvint s'estant de privé et particulier « qu'il estoit fait prince et duc de France, et depuis ayant « institué et laissé des enfants Rois. »

Henri III, en se retrouvant en contact avec le Balafré, s'était aussitôt senti opprimé par son ascendant et alarmé de ses menées. D'abord il avait voulu repousser l'un brusquement; mais, d'après le conseil de Villeroy, il résolut de se borner à neutraliser les autres. Afin de mieux dissimuler, il déclara héritier présomptif de la couronne le cardinal de Bourbon, en même temps, il est vrai, que, comme compensation politique, il accordait au comte de Soissons une *patente de pardon*, avec faculté de revenir près de lui. Pour balancer l'influence du duc de Guise dans la grande affaire des élections, Henri III comptait un peu d'ailleurs sur le concours fidèle et dévoué de la noblesse de plusieurs contrées. Il travaillait donc à miner sourdement l'édit d'union.

De son côté quoiqu'il ne remarque « aucune altération aux « visages et belles paroles, » Henri de Lorraine toutefois « ne « veut s'y fier. Les pratiques qui se font par tous les endroits « de ce royaume pour la députation de ces estats nous don- « nent, » dit-il, « subject de nous tenir sur noz gardes et avoir « plus que jamais l'œil ouvert à nostre conservation, et si par « accident il se trouve quelque province où les hérétiques et « leurs fauteurs ayent eu le pouvoir d'y faire nommer des « députéz à leur dévocion je m'asseure que la meilleure et plus « saine partie sera pour les bons catholiques et qu'elle em- « portera les autres. L'on m'a donné adviz de tous costéz que « Montpensier et le prince de Conti et le comte de Soysons « ramassent et assemblent çà et là ce qu'ilz peuvent de gens « pour venir à Blois fort accompagnéz, et espère qu'ilz ne « seront gens pour nous estonner ayant mandé aussi de ma « part de mes amis[1]. »

Le Balafré sollicite de Philippe II, avec d'autant plus d'in-

(1) Papiers de Simancas, B 61, pièce 54.

stances, « de prompts secours et moyens ; » il lui demande « en « toute extresme diligence le quartier présent » de la subvention stipulée ; il presse le départ pour l'Espagne du commandeur Moreo, en souhaitant que celui-ci « fasse produire les ef- « fectz de son voyage le plustost que fayre il pourra. » Forcé, par prudence, de partir avec le roi pour Blois, où ils arrivent le 11 septembre, Guise témoigne à Mendoce le regret de n'avoir pu l'aller voir à Paris « avant que s'embarquer en ce long « séjour. » Ne négligeant aucune voie pour dissoudre ses adversaires en recrutant des partisans parmi eux, il songe, dans l'intérêt des affaires de la religion, dit-il, à « gaigner et estrein- « dre par un fort lien (un mariage) le maréchal de Montmo- « rency en le distrayant du tout de l'intelligence du prince de « Béarn et de ses adhérents. » Il soumet ces projets à l'approbation du roi d'Espagne, dont il a reçu le conseil de veiller sur sa vie contre laquelle ses ennemis, dit-on de plusieurs côtés, veulent attenter, « estimant que sa mort rétablira plus « facilement les afaires et les hérésies ; » mais il « espère que « Dieu le conservera pour son service, et il y veille avec ses « amis et serviteurs desquelz il se fait accompagner du plus « grand nombre qu'il peut sans y rien espargnier.

« Le Roy mon maistre, » mande encore Guise à l'ambassadeur de Philippe II, « presse fort la tenue des estatz généraux « et monstre y avoir beaucoup de volonté. Partout on pratique « pour faire nommer des députés en faveur des princes sus- « pectz et pour faire requérir par le peuple, soubz couleur de « son soulagement, une paix générale avec les hérétiques. Je « n'oublie rien de mon côté, ayant envoyé en toutes les pro- « vinces et baliages des personnes confidentes pour faire pro- « mouvoir ung contraire effet. Je pense y avoir tellement « pourveu que le plus grand nombre des députés sera pour « nous et à nostre dévotion... Je me prometz n'estre point

« le plus foible. Je fais ce que je puis pour empêcher la dé« claration que le comte de Soissons a obtenue qui est gran« dement préjudiciable aux catholiques et semble que par là « on veille préparer la voie au prince de Béarn et aux autres « de mesme farine, qui seroit perdre la religion. Il est néces« saire que nostre sainct père y interpose son autorité. J'ay « faict former opposition soubz main pour que la court de « parlement ne procède à la vérification des lettres[1]. »

Effectivement l'assemblée générale de la ville de Paris, au nom de tous les « bons catholiques du royaume, » se prononçait avec chaleur en ce sens, dans les cahiers destinés à être portés de sa part aux états généraux. Il s'agissait d'empêcher que ce grand corps national pût être dans le cas de choisir pour successeur à la couronne le comte de Soissons, s'il était légalement réhabilité par suite d'une bulle d'absolution sollicitée et reçue du pape.

Le roi et le duc de Guise s'observaient donc et se contrecarraient de tous leurs efforts. La cour était à peine établie à Blois lorsqu'il survint un brusque et complet changement dans le ministère, suspect de trop de ménagements à l'égard du Balafré. Le chancelier de Chiverny, Brulart, Bellièvre, Pinart, Villeroy furent exilés dans leurs terres et remplacés par Ruzé, Montholon, Révol, présumés plus accessibles aux inspirations du conseil intime, dont le maréchal d'Aumont, Alphonse d'Ornano et Rambouillet formaient l'âme.

Guise ne pouvait se méprendre sur les motifs et la tendance de cet acte éclatant. D'ailleurs son autorité de généralissime rencontrait tous les obstacles possibles de la part des officiers du roi. Jusque dans sa propre famille, il éprouvait de l'opposition et des difficultés. Le duc de Nevers, allié toujours

(1) Papiers de Simancas, B 61, pièce 93.

douteux, adversaire toujours voilé, jalousait son beau-frère, appréhendait sa suprématie et le dénonçait ou le desservait auprès de Henri III[1]. On dit même[2] que Mayenne, attendant à Lyon (fin de septembre) les forces avec lesquelles il devait marcher en Dauphiné, faisait de loin engager le monarque à se méfier des menées du Balafré. Suivant cette version, on suppose qu'indépendamment des raisons d'État et de la crainte de voir tant d'ambitieuses intrigues enfanter de graves malheurs pour leur maison, le plus jeune des deux frères, en agissant ainsi, écoutait, non moins que les conseils d'une prudente loyauté, ceux d'un ressentiment occasionné par d'anciennes rivalités d'amour avec son aîné. D'Aumale et d'Elbeuf, malgré leur zèle pour la religion et pour les intérêts de leur famille, semblaient partager cette disposition à l'égard des projets du duc de Guise et formaient avec Mayenne ce qu'on a appelé *la faction caroline,* du nom de Charles porté par les trois princes. Enfin, prétend-on, la duchesse d'Aumale donnait au roi des avertissements sur les dangers personnels à redouter pour lui tant que se prolongeraient les jours du Balafré[3]. Il est vrai que ce dernier pouvait compter sur la sincère et ardente coopération de son frère le cardinal en Champagne, de sa sœur la duchesse de Montpensier et du chevalier d'Aumale à Paris; mais Henri III, de son côté, ne négligeait aucun moyen de se renforcer de gardes, ainsi que de troupes dans les villes et citadelles qui lui restaient soumises.

Guise montre toutefois une assurance qu'entretiennent ses familiers, éblouis eux-mêmes de sa position, tandis que des partisans plus éloignés cherchent à l'éclairer par de nombreux

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 40, d'après Davila.

(2) *Vie du duc de Mayenne,* par Pérau.

(3) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 42.

avis. On rapporte [1] que Vins, commandant pour la Ligue en Dauphiné, ne put s'empêcher de dire, à la lecture de certaines dépêches du duc : « Maugré-bieu du Lorrain, a-t-il si peu de « jugement de croire qu'un Roi auquel il a voulu en dissimu- « lant oster la couronne ne dissimule pas en son endroit pour « lui oster la vie, » et que la sœur de cet officier, madame de Saint-Cannat, s'écria en même temps : « Puisqu'ils sont si « près l'un de l'autre vous entendrez dire au premier jour « que l'un ou l'autre aura tué son compagnon. » Guise, à la vérité, se préoccupe de l'arrivée prochaine des princes du sang qui, dit-on, « viennent fortz ; » il les attend « avec leurs « troupes, lesquelles ne lui font point peur, très résolu de les « bien recevoir. » Il a eu « advis que le comte de Soissons fait « entreprise contre sa personne, mais il espère de se rendre « le plus fort. Nous ne manquerons, » dit-il (21 septembre), « d'advertissements de toute part qu'on veut atanter à ma vie. « J'y ay grâces à Dieu tellement pourveu tant par amas que « j'ai fait d'ung bon nombre de mes amis que ayant pratiqué « par présents et argent une partie de ceulz desquels on se « veult servir en ceste exécution que, si l'on commence, j'a- « cheveray plus rudement que je n'ai fait à Paris.... Le Roy « ayant recogneu ce que je puis m'a fort prié de m'employer « pour ses intencions. Je ne manqueray à rien de ce qui sera « de l'honneur de Dieu et du bien de cest estat..... Je patien- « terai tout ce qui se peult pour ne point donner de subject à « l'adverture des estatz [2]. »

C'est en effet sur leurs délibérations que, de même que Henri III pour son affranchissement, le Balafré compte pour le triomphe de sa propre autorité. Néanmoins, en voyant ap-

(1) *Vie du duc Henri de Guise*, par Pérau.
(2) Papiers de Simancas, B 61, pièce 93.

procher le jour de la réunion, il se plaint de ne recevoir « nul « secours pour les affaires qui s'y présentent; » il prie l'ambassadeur d'Espagne « d'y mettre ordre puisque ce retarde- « ment est survenu. » Or, le désastre de l'*Armada* contrarie de tels vœux ; et un nouvel embarras surgit de l'entreprise du duc de Savoie qui, n'ayant pu recouvrer le marquisat de Saluces au moyen d'arrangements repoussés avec prudence et patriotisme par le duc de Guise, dénonce les projets de celui-ci à Henri III et s'empare en même temps de Mont-Dauphin, de Carmagnole, de Cental, de la ville de Saluces, du château de Revel, sous prétexte d'arrêter les progrès des réformés vers l'Italie.

Le gouvernement français doit donc songer à envoyer des armes et des fonds à Mayenne, qui les attend avec assez d'humeur dans la probabilité de ne pouvoir agir qu'au printemps et qui fait chaque jour passer des troupes en Dauphiné. La sécurité du Balafré s'est aussi altérée cependant : « Je suis en « très beau chemin, » écrit-il à Mendoce (9 octobre), « et avec « certaine espérance de fayre ordonner aux estatz le entre- « tènement de l'édit avec déclaration très expresse d'une « guerre ouverte contre les hérétiques sans que le Roy mon « maistre peult jamais fayre aucun traité ni trève avec eux, « au contraire ilz seront déclaréz criminels de lèse-majesté, « et en peu de temps establir la religion catholique seule..... « Cet accident de Carmagnole je crains qu'il ne rompe mes « intencions et desseings et que le roy mon maistre ne prenne « sur ce occasion de s'accorder avec les héréticques pour em- « ployer la guerre contre M. le duc de Savoye..... Considérez « et advisez s'il y auroit moyen de pacifier avec M. de Savoye « afin de suyvre nostre poursuyte de deçà [1]...... Sur la nou-

(1) Papiers de Simancas, B 60, pièce 204.

« velle du changement de Saluces, » ajoute-t-il (13 octobre), « je vous fais à la haste ung petit mot pour vous tesmoigner « l'émoy que j'en portois, prévoyant infiniz dangereux acci- « dents qui en peuvent arriver. Sans cella je osois bien me « promettre, avec l'ayde de Dieu et de mes amis lesquelz je y « avois entierement disposés, que nous obtiendrions par les « estatz la confirmation de l'édit de réunion avec nouveau « serment du Roy et de tous les trois ordres et avec très ex- « presse déclaration d'ouverte guerre et non feinte contre les « héréticques jusques à leur totale extermination, sans que ja- « mais Sa Majesté s'en peult départir ny entrer en aucun traité « avec eux pour quelqu'occasion ny soubs quelque prétexte « que ce fût..... Aujourd'huy nos desseings sont tellement « traversés par ce nouveau subject qu'ils se trouve déjà ung « bon nombre de noz députés qui se layssent entendre à une « paix générale avec les huguenots..... Je estime que nous « pourions rabiller ce qui est fait et reprendre nos premiers « aremens pour parvenir aux fins que nous prétendons par ces « estatz. Montrés en ce besoing vostre prudence et saint zèle[1]. »

La plupart des députés étant arrivés, l'ouverture des états généraux dut avoir lieu le 16 octobre. Les opérations prélimi- naires, en déférant aux cardinaux de Bourbon et de Guise la présidence de l'ordre du clergé, au comte de Brissac et au baron de Maynac celle de la noblesse, et celle du tiers état à la Chapelle-Marteau, prévôt des marchands de Paris, indi quaient suffisamment le degré d'influence de la Ligue sur cette assemblée. Le vieux château de Blois réunissait en ce moment dans son enceinte deux adversaires, inégaux par le rang, au- trement inégaux encore par le caractère, par la force réelle, roulant simultanément, à l'abri des mêmes murs, de profonds

(1) Papiers de Simancas, B 60, pièce 204.

et mystérieux projets d'affranchissement ou de vengeance [1], de contrainte ou d'usurpation. Au second étage de la façade septentrionale le roi occupait un appartement contigu à la salle du conseil privé ; au-dessous habitait Catherine de Médicis, toujours prête, plutôt qu'autorisée alors, à faire monter vers son fils ses subtiles inspirations politiques ; le centre du corps de bâtiment du levant se composait, au niveau du logement de la reine-mère, de deux vastes pièces (une chambre à coucher et un cabinet) assignées pour demeure au duc de Guise ; enfin dans l'angle de jonction, au rez-de-chaussée, se trouvait une salle spacieuse, sorte de lice intermédiaire, où Henri III et Henri de Lorraine espéraient se combattre et se vaincre légalement, à l'ombre du drapeau de la représentation nationale.

Ce fut là qu'au jour fixé le monarque, après son diner, se rendit solennellement, suivi d'une cour brillante, et prit place, entre les reines, sur un trône élevé. Le cardinal de Guise siégeait le premier à gauche, à son rang de prince de l'Église ; le Balafré, « vestu d'un habit de satin blanc, avec une cappe de « veloux noir, en broderie d'argent et de perles, retroussée « d'un côté *à la bizarre,* son grand collier de l'ordre par « dessus, » tenant en main le bâton de grand maître, occupait un pliant, sur l'estrade au-dessous et en avant du roi, et « perçoit de ses yeux toute l'épaisseur de l'assemblée pour « reconnoître et distinguer ses serviteurs, et, d'un seul élan- « cement de sa vue, les fortifier en l'espérance de l'advance « ment de ses desseins, de sa fortune et de sa grandeur, et leur « dire sans parler : Je vous vois [2]. »

(1) Le roi avait, par précaution, fait loger dans la basse-cour quatre cents Suisses et deux compagnies de la garde française « qui entroient tous « les jours en garde. »

(2) *Histoire de France*, par P. Mathieu, liv. VIII.

Henri III prononça avec dignité et même, sur la fin, avec quelque chaleur, un assez long discours, coloré d'indulgence, mais recelant au fond une irritation contre la Ligue, contre les derniers événements, à laquelle Guise ne pouvait rester insensible. Aussi alla-t-il, après la séance, s'en entretenir et se concerter avec le cardinal de Bourbon et écrivit-il ensuite à l'ambassadeur d'Espagne : « Je ai si bien manié nos estatz « que je les ay fait résoudre de requérir la confirmation de « l'édit reçu comme *loy fundamentale* de l'estat. Le roy a re- « fusé de le fayre, avec paroles assez aygres, aux députéz qui « luy en ont fait la remonstrance, et de là on a jugé qu'il tend « à une paix avec les hérétiques. Mais finalement il ha esté « tant pressé par les estatz, lesquelz autrement estoient prêtz « de se séparer, qu'il a promis de jurer et de faire jurer l'édit « avant que d'entrer en propos d'aucune chose [1].»

Tel fut donc l'important résultat de la seconde séance, tenue le 18. « Enfin, » dit alors Guise satisfait, « nous avons en « playne assemblée d'estatz fait jurer solennellement nostre « édit de union et establir pour loy fundamentale de ce royau- « me, ayant surmonté toutes les difficultés et empeschements « que le roy a voulu apporter, et me suis trouvé quatre ou « cinq fois aux termes de rompre, mais je ay esté à la vérité « assisté de tant de gens de bien [2].»

La reprise de vives hostilités contre les réformés était une conséquence naturelle de cet acte décisif, et le duc de Nevers venait de recevoir l'ordre de partir pour se mettre à la tête de l'armée de Poitou ; mais les mouvements du duc de Savoie causent une fâcheuse diversion, « le remuement de Saluce « embarrasse si estrangement qu'il fait presque perdre le fonds

(1) Papiers de Simancas, B 60, pièce 204.
(2) *Idem.*

« et la suite des desseings, aliénant les volontéz d'une bonne « part des catholiques pour les faire penser à ailleurs qu'à « la poursuyte de cette guerre. Nous avons *quasy forcé* (*s'il « fault ainsy parler*) le Roy de entrer en cette résolution de « laquelle, » écrit le prince lorrain à Mendoce (26 octobre), « je estimois que dépendoit le salut de ce royaume et le salut « de noz voisins, ayant esté Sa Majesté si avant qu'elle ne pou- « voit entrer en aucun traité ni capitulation avec les héréti- « ques[1]. »

Quoique Henri III parût subjugué, quoique l'on répandît alors des bruits de négociations matrimoniales entre les princes de Bourbon et de Guise[2], la situation du Balafré était épineuse. Suspect de quelque accord antérieur avec le duc de Savoie, Henri de Lorraine devait chercher à ne pas être accusé de trop retenir l'élan patriotique qui se déclarait contre ce souverain étranger, et pourtant il appréhendait de voir subordonner au désir de le réprimer tous les projets catholiques dont lui-même, par des voies multipliées, poursuivait l'accomplissement. Principal moteur des états qu'il semble animer de son souffle ambitieux et auxquels chaque jour, à la suite de conseils particuliers tenus dans son appartement, il dicte, en quelque sorte, les propositions à émettre le lendemain, Guise excite de plus en plus la jalousie du roi; il devient, vis-à-vis de lui, responsable, presque seul, des exigences du fanatisme des *Seize*. Les demandes successives ayant pour objet d'obtenir la publication des résultats des travaux de l'assemblée, la promulgation des décret du concile de Trente, la réduction des impôts, la remise de la ville d'Orléans entre les mains des ligueurs et l'exclusion solennelle de Henri de Bour-

(1) Papiers de Simancas, B 60, pièce 203.
(2) Mss. Baluze, in-fol. 9675, E.

bon, sont appréciées par le monarque comme autant de moyens pour le Balafré d'asseoir sa popularité, sa puissance, de préparer le succès de ses desseins. Tant que Henri III, opprimé sous cet ascendant progressif, n'a pas adopté de parti violent pour s'en affranchir, sa contrariété s'est décelée timidement en toute occasion par l'aigreur, évidente quoique contenue, de son langage; mais après que, dans le mystère du conseil intime, le monarque a résolu de se défaire de son ennemi, sa disposition extérieure se modifie perfidement. Il se montre, en quelque sorte, fatigué des affaires, jaloux de se livrer sans partage à la prière, à la pénitence, et, « songeant bien à autre « chose, » affecte de vouloir abandonner les soins du gouvernement à sa mère, au duc de Guise même, avec lequel il consacre de nouveau sa réconciliation, en le faisant agenouiller à la sainte table près de lui, le 4 décembre.

Afin d'assurer sa vengeance, Henri III s'est cependant adressé à Loignac, chef de ses *quarante-cinq* gardes *ordinaires*, et à Larchant, capitaine des archers écossais. Tous deux ont adopté le complot, sans difficulté; le jour, le mode de l'exécution vont être prochainement fixés. Quoique le Balafré fût toujours porté à faire très peu de fond sur les démonstrations favorables du roi, celles-ci se combinaient néanmoins avec l'idée qu'il avait de la faiblesse du caractère de Henri III, avec la conscience de sa propre force, et l'entretenaient dans une sorte de sécurité téméraire et arrogante. « Vous ne sçau« riez croire les alarmes que l'on m'a données depuis vostre « partement, » écrit-il au commandeur Moreo (10 décembre). « J'ai si bien pourveu que mes ennemis n'ont sçeu rien entre« prendre et suis demeuré ferme par le confort de nos estats, « ayant bien considéré que la tenue et conclusion estoit l'esta« blissement de nostre sainte religion et des affaires des gens « de bien... Les despences me sont tellement accrues que j'ai

« bien besoin de vostre prompt secours. On a faict toutes les « practiques et l'on s'est servi de tous les artifices que l'on a « peu pour traverser les propositions et résolutions des estatz « tant pour la religion, tendant nos ennemys à faire une paix gé- « nérale avec les héréticques, que pour ce qui touche au général « des affaires. Je m'y suis tellement opposé et ay maintenant « tant de part et de crédit parmi ceste assemblée que je l'ai faict « jusqu'ici passer par où il m'a pleu et espère qu'en ce qui reste « à ordonner je sçauray bien maintenir la même authorité[1]. »

Les avertissements directs, explicites, ne manquent pourtant pas au duc de Guise, non plus que le conseil de s'éloigner, d'aller à Orléans en alléguant le prétexte de laisser une entière liberté à l'assemblée; mais sa fierté se refuse à les écouter. Sa persévérance, ses desseins sont d'ailleurs soutenus par l'opinion de l'archevêque de Lyon. « Qui quitte la partie la perd, » répète souvent ce prélat. Durant un souper intime (le jour de Saint-Thomas) on discute longuement l'opportunité de prévenir les projets du roi en le frappant lui-même; le cardinal de Guise engage son frère à partir et affirme que sa propre présence suffira pour la direction des affaires. « Elles sont à un « tel point, Monsieur de Lyon, mon ami, » finit par dire le Balafré, « que quand je verrois entrer la mort par les fe- « nêtres je ne voudrois pas sortir par la porte pour la fuir[2]. »

La fatalité l'aveugle bien plus encore que son courage. S'appliquant à lui-même la devise, « *qui s'y frotte s'y pique,* » des anciens comtes de Blois, Guise a cru parer à tous les dangers en s'entourant de sa mère, de sa femme[3], de sa sœur, de son

(1) Papiers de Simancas, B 61, pièce 167.

(2) *Vie du duc Henri de Guise*, par Pérau. *Déposition de d'Espinac,* etc.

(3) La duchesse de Guise était toutefois partie de Blois, le 15 décembre, pour aller attendre à Paris le moment de faire ses couches, et la duchesse de Montpensier l'y avait rejointe deux jours plus tard.

fils aîné, de son cousin le duc d'Elbeuf, du cardinal de Bourbon, dont la présence motive, dans l'intérieur du château, une nombreuse réunion de gentilshommes dévoués et de gens de service. Aux avis réitérés de Schomberg même, qui lui recommande une prudente modération : « Après tout je ne « vois pas, » répond-il, « qu'il soit fort aisé de me surprendre. « Je ne connais point d'homme sur la terre qui mis aux mains « seul à seul avec moi ne partage la moitié de la peur; et je « marche d'ailleurs si bien accompagné qu'il n'est pas facile « de m'investir sans qu'on me trouve sur mes gardes [1]. »

Le roi, de son côté, ne se trouvait pourtant pas moins fortement entouré. La cour, jusqu'à ses derniers échelons, se divisait ainsi en *royalistes* et en *guisards*. Le défi était donc manifeste; la lutte ne pouvait tarder à s'engager; tout faisait pressentir que ce drame des états généraux aurait pour dénoûment quelque sanglante catastrophe. Déjà on avait cru assister à ses préludes lorsqu'un soir (20 novembre [2]) les pages du cardinal de Vendôme et du duc de Montpensier, attendant, au logis de la basse-cour du château, la sortie de leurs maîtres, s'étaient pris de querelle avec ceux du duc de Guise dont l'un périt sous leurs coups. Survenus au bruit, les pages du roi, du prince de Conti, du comte de Soissons, du maréchal de Retz, d'une part, ceux du prince de Joinville, des ducs de Nemours, d'Elbeuf, du comte de Brissac, de l'autre, se mêlèrent au combat que rendit bientôt plus sérieux encore le concours du reste des serviteurs présents, des soldats et de quelques gentilshommes. Les *guisards*, ayant repris l'avantage, poursuivirent à grands cris leurs adversaires jusque près des appartements du roi qui, craignant l'initiative d'une attaque de la part du

(1) *Vie du duc Henri de Guise*, par Pérau.
(2) Davila, liv. IX.

Balafré, sortit de son cabinet la cuirasse sur le dos. Le prince lorrain, pendant ce temps, en visite chez la reine-mère, la rassurait sans se lever de son siége et sans discontinuer son entretien avec elle. L'intervention des gardes eut au surplus promptement mis fin à cette échauffourée, qui néanmoins, connue bientôt dans Paris, y fit répandre le bruit que les deux partis en étaient venus aux mains à la cour et que le duc de Guise avait même été tué [1].

Celui-ci, afin de rendre son pouvoir plus complet, aspirait alors, dit-on, à se faire déclarer connétable par les états. Du moins réclamait-il de Henri III un grand prévôt de la connétablie et des archers pour lui former une garde, en sa qualité de lieutenant général du royaume. A cette demande, qui contrarie ses vues, le monarque soulève des difficultés. Guise insiste et invoque avec hauteur l'exemple du duc d'Anjou auquel pareille prérogative avait été accordée sous le règne de Charles IX. Le roi, piqué du rapprochement, congédie le Balafré, sans solution favorable; mais, pressé par Catherine qui appuie la prétention du prince lorrain : « Dans deux ou « trois jours, » lui répond-il, « ce sera fini [2]. »

En effet, Henri III a résolu de ne considérer ici que la raison d'État et de passer par-dessus toutes formes juridiques. Il veut, à l'improviste, à la surprise de la France et de l'étranger, frapper, avec autant de mystère que de sûreté, un coup dont,

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 42.

(2) « Mesme que trois ou quatre jours auparavant, M. de Guise estoit « entré avec luy en une dispute tant de son estat de lieutenant-général « que de la ville d'Orléans, il se délibère de faire mourir ces deux princes, « estimant que leur mort seroit la mort de tous ces nouveaux conseils... « c'estoit l'occasion pour laquelle il se résolvoit d'en avoir la raison; non « par la voye ordinaire de justice : car faisant faire le procèz à monsieur « de Guise, il s'estoit acquis tant de créance en ce lieu que luy-mesme le « feroit à ses juges. » (*Estienne Pasquier*, livre XIII, lettre 5.)

selon ses confidents, dépend le salut public. Se livrant aux dernières et secrètes mesures d'exécution, il renforce ses gardes de deux compagnies (20 décembre), il fait augmenter les postes de toutes les portes[1]. Et pourtant, quelque redoublement de bienveillance et de riante familiarité que le roi témoigne astucieusement à Guise jusqu'au jeudi 23, au matin, de quelques voiles qu'il s'applique à recouvrir ses préparatifs, il ne peut les dérober entièrement à la pénétration des amis du prince lorrain. Celui-ci vient d'être informé que Henri III a fait commander douze poignards chez un fourbisseur de la ville[2]. Le soir de l'un de ces derniers jours d'existence pour le Balafré, son cousin le duc d'Elbeuf se rend près de lui, vers dix ou onze heures, le trouve occupé à écrire des dépêches et le presse de penser plutôt à se soustraire aux effets du complot formé contre sa personne. « Pour recevoir les « fruits prochains de la bonne résolution des estats, » répond Guise, « s'il estoit besoin d'y perdre la vie c'est chose à quoy « je suis desjà fort résolu, voir quand j'en aurois cent je les « vouerois toutes au service de Dieu, de son église et soulage- « ment du pauvre peuple dont j'ay grandissime pitié; » puis après avoir frappé familièrement la poitrine du duc d'Elbeuf : « Va-t-en te coucher, cousin, » ajoute-t-il en reportant la main sur son propre cœur, « voilà le pourpoint d'innocence[3]. »

Le 22 décembre, lorsqu'il se met à table pour dîner, il trouve dans sa serviette un papier portant ces mots : *Prenez garde à vous, on est sur le point de vous jouer un mauvais tour.* Guise le lit sans émotion : *On n'oseroit*, écrit-il au bas, et il le rejette sur le plancher. Cinquante billets renfermant le même

(1) Papiers de Simancas, B 60, pièce 60.
(2) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 12.
(3) *Idem.*

sens lui parviennent encore ce soir-là, dit-on. Enfin, durant la nuit, qu'il ne songe qu'à passer près d'une femme aimée [1], aux tristes instances de sa maîtresse pour le décider à s'éloigner ou du moins à s'abstenir d'assister le lendemain au conseil, il réplique seulement par d'amoureux reproches, en fredonnant, avec un tendre abandon et un imperturbable mépris de tout danger, cette villanelle de Desportes, très en vogue alors :

« Rozette pour un peu d'absence
« Vostre cœur vous avez changé, etc. »

Tandis donc que le Balafré se confie ainsi ou s'engourdit dans son intrépidité et dans sa puissance, Henri III, au sein des fêtes motivées par le mariage du nouveau grand-duc de Toscane avec la princesse Christine de Lorraine [2], a tout disposé pour l'accomplissement prochain de sa sanglante vengeance. Sous prétexte d'expédier des affaires multipliées, avant d'aller, le lendemain (23 décembre), s'acquitter d'un vœu à Notre-Dame de Cléry, à une demi-lieue de Blois, il a convoqué, pour la pointe du jour, le conseil intime, auquel

(1) Charlotte de Beaune de Semblançay, marquise de Noirmoutier, dame d'atours de Catherine de Médicis.

On rapporte que, dans la suite, « après que monsieur le Prince de Conty « eut espousé mademoiselle de Guise, le marquis de Narmoutier pria « madame de Guise de le présenter à M. son beau-fils et de luy dire quel- « que bien de luy ; ce qu'elle fit au cabinet de la Reyne où le Roy et « tous les princes et seigneurs estoient avec les dames, puis elle tira à un « coin du cabinet monsieur le prince de Conty qui estoit sourd et luy « cria à l'oreille : « *Monsieur, vous devez bien aymer monsieur le marquis « de Narmoutier, car il est fils de feu monsieur vostre beau-père ;* » ce qui « donna à rire à la compagnie. » (Mss. de la Bibl. nat., cahier intitulé. *Dichos, Meslanges*, p. 1.)

(2) Nièce de Henri III, épousée par procuration par le bâtard d'Angoulême.

doivent siéger le duc de Guise et son frère le cardinal. Les préparatifs de ce pèlerinage ont fourni l'occasion de laisser ouvertes les portes du château et d'en soustraire ainsi les clefs au Balafré qui, comme grand maître, les recevait d'ordinaire en dépôt chaque soir. Afin d'endormir la méfiance qu'eût pu inspirer à celui-ci, lors de son passage par l'escalier, un déploiement de forces inusité d'aussi bonne heure, Larchant, docile aux ordres directs du monarque, est venu (le 22) prier Guise de se rendre l'organe des réclamations de ses archers, prêts à partir tous, faute de paie, et de permettre que le matin suivant il lui rappelât cet objet à la tête de la compagnie entière, empressée de lui offrir des témoignages de gratitude. De plus, à l'instigation du roi, le grand prieur (bâtard, puis duc d'Angoulême) est convenu avec le prince de Joinville d'une partie de paume pour le lendemain également.

Tout étant ainsi combiné, Henri III passe, dans l'appartement de la reine, une nuit sans sommeil, troublée par la pensée constante du terrible événement qui s'approche. D'après ses propres ordres, du Halde l'appelle vers quatre heures. Il se lève aussitôt, s'habille seul, à la lumière, puis va s'assurer avec agitation que Loignac et huit des plus déterminés [1] de sa bande sont présents dans une pièce voisine. « Vous « avez éprouvé quand vous avez voulu les effets de mes bonnes « grâces, ne m'ayant jamais demandé aucune chose dont vous « ayez esté refusés, et bien souvent ai-je prévenu vos demandes « par mes libéralités, vous estes mes obligés par dessus toute « ma noblesse, » leur dit le roi pour les exalter, « maintenant « je veux estre le vostre en une urgente occasion où il y va de « mon honneur, de mon estat et de ma vie. Vous sçavez tous

(1) La Bastide, Montséry, Sainte-Malines, Saint-Gaudens, Sariac, Saint-Capautel, Halfrenas et Herbelade.

« les insolences et les injures que j'ai reçues du duc de Guise « depuis quelques années..... C'est son but principal et son in- « tention de tout bouleverser pour prendre ses avantages dans « le trouble..... résolu de faire son dernier effort sur ma per- « sonne pour disposer après de ma couronne et de ma vie. J'en « suis réduit à telle extrémité qu'il faut que ce matin il meure « ou que je meure. Ne voulez-vous pas me promettre de me « servir et m'en venger en lui ostant la vie? »

Tous s'y engagent d'une seule voix, et Sariac, « frappant sa « main contre la poitrine du Roy, dit en son langage gascon : « *Cap de Diou, Sire, iou bous le rendis mort*[1]. » Henri III impose silence à un enthousiasme dont le bruit peut faire naître des soupçons et éveiller la reine-mère logée à l'étage inférieur; il s'informe si chacun de ces *quarante-cinq ordinaires* est muni d'un long poignard; il les place, « sans aucune clarté ni chan- « delle, » dans sa chambre, pour y frapper Guise à mort; Loignac, armé de son épée, doit y demeurer aussi. Ornano, Montigny et douze autres, sont postés, avec ordre de percer le Balafré s'il échappe aux coups des premiers gardes, dans de petites cellules que, sous apparence d'une dévotion excessive tendant même à abuser et à rassurer Guise, le roi avait fait, prétendait-il, « dresser pour des capucins, » au vieux cabinet donnant sur la cour. Le reste des *ordinaires* occupe l'escalier descendant à la galerie des cerfs, et l'huissier Nambu reçoit l'injonction de ne laisser entrer ou sortir personne[2].

Cependant les membres du conseil commencent à se réunir; mais, à la vive inquiétude de Henri III, le Balafré tarde encore. Celui-ci, rentré dans son appartement, à trois heures et demie, était resté sourd aux avertissements de Bernardin,

(1) *Relation de Miron.*
(2) *Idem.*

son premier valet de chambre, qu'il avait envoyé dormir, désirant lui-même prendre quelques instants de repos. Un mouvement extraordinaire dans la basse cour du château et les renforts amenés aux postes des gardes françaises et des Suisses n'échappaient effectivement pas à l'attention des serviteurs du prince lorrain. Vers cinq heures, Péricart, son secrétaire, entre, ouvre les rideaux, selon son habitude, et lui communique ses remarques. Il est déjà néanmoins plus de sept heures lorsque, pressé par un instant message du roi, le Balafré s'habille à la hâte pour se rendre au conseil et revêt un costume neuf de satin gris, trop léger en cette saison. Suivi de deux ou trois de ses officiers seulement [1], il passe par une petite galerie conduisant de sa chambre à la terrasse nommée *le porche* ou *la perche aux Bretons ;* il s'arrête à un oratoire qui donne dans la chapelle, il y fait pieusement sa prière, puis parvient à l'antichambre de la reine-mère à laquelle il désire souhaiter le bonjour et dire quelques mots. Catherine indisposée ne peut toutefois recevoir Guise, et cette circonstance qui le contrarie provoque sur son visage les traces d'une légère émotion dont il n'exprime rien par ses paroles [2].

En montant le grand escalier, il rencontre Larchant avec sa compagnie rangée là comme pour lui rappeler la requête de la veille et pour lui présenter un mémoire : « Monsieur de « Larchant, » dit le duc, « je leur serviray et à vous de tout « mon pouvoir, il est bien raisonnable qu'on y donne ordre. » Ce capitaine l'accompagne alors jusqu'à la porte de la salle du conseil et fait retirer tous les pages, laquais et gens de service, afin que l'escalier demeure libre, tandis que, dans le même

(1) Le mauvais temps avait empêché la foule de ses partisans d'assister à son lever ce jour-là.

(2) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 42.

instant, le colonel des gardes veille à ce que les portes du château soient exactement fermées. Péricart seul peut suivre son maître à la faveur du titre de secrétaire des finances, obtenu pour lui du roi au moment où le Balafré avait été nommé lieutenant général. On dit qu'en cet instant un des archers, attendri par l'air bienveillant du duc de Guise, lui marcha légèrement sur le pied pour l'avertir du danger qui le menaçait, mais que l'intrépide prince lorrain ou feignit de ne pas remarquer ce signe, ou même ne s'en aperçut point [1].

Appelé par le Merle, maître d'hôtel du roi, le cardinal de Guise venait d'arriver de son côté, et l'archevêque de Lyon l'avait aussitôt rejoint. En entrant le dernier dans la salle du conseil où l'on commençait à examiner les affaires, le Balafré, soit instinct vague et alarmant, soit réminiscence des avertissements si souvent reçus, ou enfin simple fatigue physique [2],

(1) « Or combien que ceste entreprise fust dressée avec tout ce que l'on « sauroit souhaiter de prudence humaine si ne peust-elle estre conduicte « si sagement que l'on n'en halenast quelque vent. Et de fait, monsieur « de Guise, sorty de sa chambre pour se trouver au conseil, fust attendu « de pied-coy sur la terrasse du chasteau par un gentilhomme Auver- « gnac, nommé La Salle, qui l'avertit de ne passer outre; d'autant qu'as- « surément il y avoit dessein contre luy. Dont il le remercia en luy disant: « Mon bon amy il y a longtemps que je suis guéry de ceste appréhension. « Et quatre ou cinq pas après il receut pareil avis d'un Picard nommé, « si je ne m'abuze, Aubencour, qui l'avoit autrefois servi. Auquel il dit « qu'il estoit un sot. Toutes fois il ne fust pas si tost entré qu'il n'en vint « presque au repentir. Pour le moins en fist-il quelque contenance... » (*Estienne Pasquier*, liv. XIII, lettre 5.)

On a dit aussi, sans vraisemblance, pour le simple plaisir de faire un jeu de mots, que Chicot, bouffon du roi, s'étant alors placé sur l'escalier et frottant un vieux couteau contre le carreau, répondait à tous ceux qui le questionnaient sur cette occupation : « Hé, *j'ay Guise.* »

(2) Lejeune, chirurgien du duc de Guise, ayant assisté à son coucher, raconta de quelle manière ce prince avait passé la nuit qui précéda sa mort.

éprouve une certaine émotion, pâlit, se plaint du froid ainsi que de malaise au cœur, et demande qu'on allume des fagots près desquels il se réchauffe pendant que, d'après son ordre, Péricart va chercher la coquille d'argent doré, servant de drageoir, qu'il portait habituellement pour manger le matin des raisins de Damas ou diverses conserves [1]. Comme ce secrétaire tarde à revenir, Guise demande si personne n'a sur soi de l'écorce de citron ou autre semblable chose propre à lui remettre le cœur; et, s'adressant à M. de Mortfontaine: « Je vous prie, » ajoute le duc, « de dire à M. de Saint-Prix [2] « que je le prie de me donner des raisins de Damas, de la con« serve de roses ou quelques bagatelles du Roy [3]. » Quatre prunes de Brignolles lui sont apportées immédiatement; et, tandis qu'il en mange une, à sa sueur froide succède un mouvement nerveux qui fait sortir des larmes abondantes de l'œil voisin de sa balafre [4]. Afin de s'essuyer, il cherche dans sa poche un mouchoir qu'il n'y trouve point: « Mes gens, » dit-il, « ne m'ont pas baillé aujourd'huy mes nécessitéz, mais « ils sont excusables pour ce qu'ils ont esté trop hastéz [5]. » Il prie aussitôt Hotman, trésorier de l'épargne, de regarder à la porte s'il ne se trouve pas là quelqu'un de ses pages ou de ses serviteurs pour le charger de lui procurer un mouchoir; et Saint-Prix averti satisfait encore immédiatement à cette demande.

Dès que Henri III avait tenu son ennemi à sa portée, il s'é-

(1) D'ordinaire il ne déjeunait pas autrement.

(2) Premier valet de chambre de Henri III.

(3) *Relation de Miron. Le martyre des deux frères, etc. Discours de ce qui est arrivé à Blois, etc.* Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 42.

(4) De Thou seul a écrit que le duc de Guise fut saisi d'un saignement de nez.

(5) *Le martyre des deux frères, etc.*

tait empressé d'envoyer Révol l'appeler de sa part; mais l'excès des précautions prises pour assurer la terrible vengeance du roi en retardait fortuitement l'exécution. L'huissier Nambu, fidèle à sa consigne, refusait d'abord le passage au secrétaire d'État qui, timide et frappé de la gravité sinistre de sa mission, rentra dans le cabinet avec un visage bouleversé. « Mon Dieu,» dit le roi, auquel l'effroi se communiqua promptement et qui put croire son projet découvert, par conséquent sa personne menacée du plus grand péril, « Révol, qu'avez-vous, qu'y a-t-« il ? Que vous êtes pasle ! Vous me gasterez tout. Frottez vos « joues, frottez vos joues. — Il n'y a point de mal, Sire; c'est « monsieur de Nambu qui ne m'a point voulu ouvrir que « Vostre Majesté ne le lui commande. »

Remis de la terreur qui, jusqu'au bout, devait troubler et exciter sa cruauté, Henri III, s'avançant jusqu'à la porte de son cabinet, venait d'ordonner qu'on laissât Révol sortir, puis rentrer ainsi que le duc de Guise; huit heures étaient à peine sonnées, et le Balafré commençait à ne plus se sentir indisposé; le maître des requêtes Marillac rapportait une affaire de gabelle, lorsque, se présentant dans la salle du conseil, le secrétaire d'État adresse rapidement au duc ce peu de mots : « Monsieur, le Roy vous demande, il est en son vieux ca-« binet. »

Henri de Lorraine renferme quelques prunes dans sa bonbonnière (que Péricart, arrêté par les gardes, a pourtant pu lui faire transmettre); il jette le reste sur le tapis de la table, s'écrie : « Messieurs, qui en veut ? » se lève précipitamment en renversant sa chaise [1], retrousse son manteau sous le bras gauche, comme pour s'envelopper chaudement, prend son chapeau, ses gants, son drageoir de la main du même côté et

(1) *Première information du parlement.*

dit : « Adieu, messieurs, » en saluant avec une courtoisie remarquable, avec un air de majestueuse gravité, exempt de toute méfiance apparente. Il va frapper à la porte de la chambre du roi, contiguë à la salle du conseil. Il entre dans cette pièce, la traverse pour gagner l'angle par lequel un petit passage bas la met en communication avec le vieux cabinet, et salue gracieusement Loignac et ses *ordinaires* qui, lui rendant une froide révérence, le suivent comme par respect. Il parvient ainsi jusqu'à deux pas de la porte sans que personne toutefois témoigne d'empressement à tirer la tapisserie qui la masque ; mais lorsque, au moment de la soulever lui-même, Guise se penche en tenant sa barbe de la main droite, tournant à demi le visage et le corps afin de regarder ceux qui l'entourent, il se sent violemment saisi au bras et frappé aussitôt d'un coup de poignard dans la poitrine par Montséry qui, placé près de la cheminée, a cru, au dernier mouvement du duc, que celui-ci recule pour se mettre en défense et qui s'écrie : « Ha, traître, tu en mourras ! » Halfrenas se jette à ses jambes, Sainte-Malines le perce violemment par derrière près du cou, Loignac lui enfonce son épée dans les reins. « Hé! mes « amis, hé ! mes amis, » dit d'abord le Balafré assailli de toutes parts ; puis, atteint au bas du dos par le fer de Sariac : « Mon « Dieu, miséricorde ! » ajoute-t-il ; et, dans un suprême effort d'énergie, quoique son épée contenue par Montséry soit engagée sous son propre manteau, quoique serré lui-même au bras, aux jambes et étouffé par le sang qui jaillit surtout de sa gorge, Guise, cherchant à s'arracher à ses meurtriers, les entraîne encore à l'autre extrémité de la chambre, où, privé de toutes forces, suffoquant, ne pouvant proférer une parole, il tombe à la renverse et sans vie devant le lit de Henri III[1].

(1) *Relation de Miron.* Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin.

Au bruit du trépignement, de la lutte, à la première exclamation du Balafré, qu'une cloison fort mince avait permis d'entendre, le cardinal de Guise s'était écrié : « Ha ! c'est mon « frère qu'on tue ! » Renversant son siége et voulant s'élancer, il se trouva entre les bras de Hamilton, enseigne de la garde écossaise, auquel il dit avec désespoir : « Mon capitaine, sauve-« moi la vie [1] ! » En prononçant les mots : « Tout est perdu ! » l'archevêque de Lyon fit également une soudaine tentative pour voler au secours ou pour s'échapper ; mais le maréchal d'Aumont[2], debout aussitôt qu'eux, leur opposa, avec un geste redoutable, ces paroles non moins menaçantes : « Mé-« Dieu, si personne bouge je lui donneray de l'espée dans le « corps ; le Roy a affaire de vous[3]. — Nos vies appartiennent « à Dieu et au Roy, » répondirent alors, dit-on, les deux prélats que Larchant fut chargé de conduire immédiatement « par une viz forte estroicte et obscure, » et d'enfermer, sous la garde des *quarante-cinq*, dans une « toute petite chambre « de galetas, n'ayant lumière que par trois petites ovalles en-« viron d'un pied bien ferrées, » et située au-dessus de l'appartement du roi.

A peine cependant le meurtre du duc de Guise eut-il été consommé, que Henri III, venu à la porte de sa chambre et demandant « si c'étoit faict, » avait soulevé la tapisserie et contemplé avec une funeste satisfaction les restes inanimés de son puissant rival « qui sembloit seulement dormir, tant il estoit

(1) *Première information du parlement de Paris.*

(2) Le mardi précédent, à la messe du roi, d'Aumont avait, dit-on, éprouvé de la part du duc de Guise des témoignages de colère dont Henri III sourit avec un air de perfide connivence. (*Particularités notables concernantes l'assassinat, etc., Châlons, pour Nicolas du Boys*, 1589, p. 9.)

(3) *Relation de Miron.* Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin.

« peu changé[1]. — Mon Dieu, qu'il est grand, » dit le roi à cet aspect ; « il paroit encore plus grand que vivant[2]. » Remarque instinctive, qui, sous un sens tout matériel, signalait pourtant avec justesse la source des maux prêts à fondre, plus terribles dès ce jour, et sur la tête du faible monarque et sur la France déchirée !

En exécutant l'ordre de visiter tous les objets que Guise pouvait porter sur lui, le secrétaire d'État Beaulieu trouva autour du bras un chaînon d'or retenant une petite clef, au doigt un cœur de diamants, dans la poche des chausses une bourse garnie de douze écus d'or, et, prétend-on, un petit billet sur lequel étaient écrits, de la propre main du duc, ces mots : « Pour entretenir la guerre en France il faut sept cens mille « livres par mois[3]. » Le corps de celui que les courtisans, à l'exemple de leur maître, nommaient avec ironie et avec haine *le beau Roy de Paris* ou *Nemrod le Lorrain*[4] demeura nsuite, pendant deux heures, recouvert du tapis de Turquie ur lequel il était tombé ; puis, livré au grand prévot, il dut être consumé dans de la chaux vive et n'obtenir pour sépulture que les flots rapides de la Loire[5]. Amené près de ces restes,

(1) *Mémoire du marquis de Beauvais-Nangis.*
(2) *Vie du duc Henri de Guise*, par Pérau. L'Estoile, etc.
(3) *Relation de Miron.*
(4) L'Estoile.
(5) « Ce commandement néantmoins ne fut point exécuté si exactement « que quelques amis et serviteurs du feu duc n'en retirassent bonne partie « de leurs os lesquels enferméz en un petit coffre de plomb par la vefve « de ce prince furent depuis inhuméz dans le caveau qu'elle mesme s'es- « toit faict bastir dans l'église des pères jésuistes de la ville d'Eu, dont « elle estoit fondatrice. » (Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 46.)

En effet, dans cette collégiale, dédiée à saint Ignace, par les soins de la duchesse avaient été placés deux mausolées en marbre exécutés à Gênes et destinés l'un au duc de Guise, l'autre à son épouse. « Une balafre for-

Bourgin, chapelain du roi, eut seul, rapporte-t-on[1], le courage de dire : *Jésus, le grand malheur!* avant de réciter le *De profundis*.

Il n'avait pas d'ailleurs été perdu un instant pour arrêter Esme de Hautefort et Bernardin, attachés au service du Balafré[2], Péricart, son secrétaire, et pour cerner son appartement, pour y rechercher ses papiers[3]. Quelques-uns de ceux-ci purent être brûlés par un valet de chambre fidèle; le capitaine Dodigny et son frère, l'évêque d'Avranches, en sauvèrent, dit-on, une partie; la découverte des autres, dans « le privé de la garderobe[4], » fut due au bruit que fit, en y

« mée par une veine du marbre se remarque à la hauteur du front de l'un « des deux époux, et c'est à la figure de Catherine de Clèves ! On raconte « que Gillot, le sculpteur, auteur des deux tombeaux, conçut de ce caprice « du hasard un si vif désespoir qu'il en mourut.

« Quatre petites statues de marbre, représentant la Prudence, la Force, « la Foi et la Charité, entourent ces mausolées. » (J. Vatout, *Souvenirs historiques des résidences royales*, tome III, *Château d'Eu*, p. 263.)

(1) *Le Martyre des deux frères, etc.*

(2) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin.

(3) Extrait d'une lettre de l'ambassadeur d'Angleterre Stafford à Henri III (janvier 1589) :

« ..... La Reine m'a aussi fort recommandé de supplier Vostre Ma- « jesté (outre ce qu'elle vous en escrit) que si parmi les papiers que Vostre « Majesté a de ceux du feu duc de Guise il y a quelque chose qui lui « touche à préjudice, ou de traité avecq le Roy d'Espagne contre elle ou « son estat, ou des siens avec ledit feu duc de Guise, qu'il vous plaise luy « faire cet honneur de l'en faire participante comme chose qu'elle ne fau- « droyt pas en cas pareil à Vostre Majesté de vous envoyer dès qu'elles « seroient tombées entre ses mains. Estant chose de laquelle elle s'asseure « de Vostre Majesté que vous ne luy refuserez pas, estant la conservation « et le bien commun de noz affaires si correspondantes et nécessaires « que rien ne le puisse estre davantage... outre l'amitié réciproque de « Vostre Majesté dont elle fait estat par dessus toutes ces choses du « monde. » (Mss. Bréquigny, v. 98.)

(4) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin.

« tombant avec eux, la jaque de mailles garnie de blanc, » donnée par des habitants de Paris au duc de Guise et demeurée intacte dans ses malles, sans qu'il eût voulu la porter[1]. Là se trouvèrent des alphabets chiffrés, des comptes de finances, mais non, probablement, le fameux mémoire composé et remis par l'archevêque de Lyon au Balafré lors de son dernier retour à la cour.

En même temps, Château-Vieux, capitaine des gardes suisses, s'était rendu à l'appartement de la duchesse de Nemours qui, avertie, se levait en hâte pour aller invoquer la grâce de ses fils, aux pieds de la reine-mère. Anne d'Est fut consignée sous la surveillance de six soldats, tandis que le cardinal de Bourbon, les ducs d'Elbeuf et de Nemours se trouvaient gardés de même et qu'on arrêtait dans la ville plusieurs des principaux députés du tiers état ainsi que Brissac, Bois-Dauphin et d'autres gentilshommes amis du feu prince lorrain. Quelques-uns, « plus diligents, n'attendirent ni leurs bottes ni leurs espe- « rons pour desloger, tant l'esbranlement et la secousse de « cet accident fut effroiable[2]. »

Pendant qu'on massacrait son père, le jeune prince de Joinville assistait à la messe dans la chapelle. Lorsqu'il voulut monter l'escalier principal pour aller chercher le grand prieur et faire la partie de paume convenue, il se vit tout à coup entouré par les archers ; et, quoiqu'il mît avec énergie l'épée à la main, dans l'intention de se défendre, de se frayer un passage, la pointe des hallebardes dirigées sur lui le força de se soumettre aussi à une captivité qui devait se prolonger ensuite au château de Tours.

« Enfin je suis Roy, » avait dit Henri III aux membres de

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin.
(2) *Idem.*

son conseil, aussitôt après la mort du Balafré, puis, enivré de cette sanglante et passagère satisfaction, il était descendu chez sa mère, malade de la goutte, et, dès qu'il lui eut demandé de ses nouvelles : « Maintenant je suis seul Roy, » s'empressa-t-il de dire, « je n'ay plus de compagnon; le Roy de « Paris est mort. » Catherine, exclue de la confidence du meurtre, en avait toujours désapprouvé la pensée, cherchant même à y substituer celle d'un voyage à Lyon où le monarque aurait pu facilement s'assurer de la personne du prince lorrain[1]; elle répondit donc, saisie d'effroi : « Quoi, mon « fils, vous avez fait mourir le duc de Guise! En avez-vous « bien prévu les conséquences? Dieu veuille que vous ne soyez « pas devenu roy de rien du tout! C'est bien coupé, mais je ne « sçay si vous pourrez aussi bien recoudre. C'est peu d'avoir « fait mourir un de vos sujets si vous ne sçavez réunir tous les « autres. Du moins avez-vous mis ordre promptement aux « villes qui tenoient pour le défunct? Et ne faillez d'avertir le « légat du Pape. »

A la nouvelle des arrestations qui s'opèrent en ce moment même : « Mon filz, » poursuit Catherine, « octroyés moi une « requeste que je vous veulx faire. — Selon que ce sera, « Madame. — C'est que vous me donniés Monsieur de Ne- « mours et le prince de Genville. Ils sont jeunes, ils vous fai- « ront un jour service. — Je le veulx bien, Madame, » réplique le roi, « je vous donne les corps et en retiendray les testes[2]. » En proie à un accès de cruauté qui toutefois demeurait incomplète, Henri III ne pressentait pas que, si le Balafré venait d'expier au prix de sa vie la journée des Barricades, comme

(1) *Vie de Catherine de Médicis,* par Alberi, p. 245, d'après les archives Médicis à Florence.

(2) *Lettres missives de Henri IV*, tome II, p. 416.

Coligny avait payé de la sienne l'assassinat du duc François de Guise, à lui-même, dans ce compte de barbares représailles, échéait la destinée d'acquitter bientôt le crime des états de Blois[1].

Cet acte n'était encore qu'à demi consommé pourtant. L'état de captivité d'un cardinal et d'un archevêque, l'obligation de prononcer sur leur sort, faisaient surgir de graves et pressants embarras. Les scrupules religieux de l'époque, le rôle de dévotion affecté par le roi, la situation politique aussi semblaient prescrire en ce cas une indulgence particulière et prudente. Les deux frères n'avaient pas péri d'un seul coup, au même instant, le retard impliquait donc nécessité du pardon; et les démarches faites dans l'espoir d'apaiser sur ce point le représentant du souverain pontife ne mettaient pas Henri III à l'abri de la crainte que les deux prélats ne fussent

(1) Ce fait si célèbre, sujet fécond pour les lettres et pour la peinture, a inspiré, entre autres compositions nombreuses, *La Guisiade*, médiocre tragédie en cinq actes et en vers, écrite, dans le sens le plus prononcé de la Ligue, par l'historien P. Matthieu (1589), plus tard, une pièce du même genre, mais incontestablement très préférable, intitulée *Les États de Blois*, composée par Raynouard et donnée au théâtre impérial de Saint-Cloud en 1810, au Théâtre-Français en 1814, enfin, sous le même titre, les *Scènes historiques*, publiées avec succès par M. Vitet en 1827.

La caricature contemporaine exploita de son côté cette catastrophe. L'*Outrecuidance Guisarde* (1590), par exemple, représente un guerrier à formes athlétiques qui s'efforce de briser en deux le tronc d'un arbre dont les racines partent de saint Louis étendu sur un coussin. L'arbre sert de continuation au corps et aux jambes de ce roi; en s'élevant, il pousse deux branches, terminées l'une par Henri III, l'autre par Henri IV, puis se referme sur les mains du guerrier qu'il retient ainsi et que des loups viennent dévorer. Les deux filiations sont indiquées sur des écussons attachés aux rameaux, et diverses devises font allusion aux coupables et inutiles tentatives des Guises pour s'emparer du royaume, grâce à la *rupture des branches*, expression allégorique très goûtée et très répétée à cette époque. (Cabinet d'estampes de M. Hennin.)

très promptement réclamés, soit par l'ordre du clergé dont Louis de Guise était président, soit par le légat Morosini. Mais les saines inspirations de la clémence[1] se trouvaient étouffées chez le monarque sous une ancienne rancune contre le cardinal coupable à ses yeux d'avoir entretenu d'actives menées politiques, surtout d'avoir formé et annoncé avec insolence le projet de le confiner dans un cloître. L'amertume de ces souvenirs était encore envenimée par l'ambition des favoris pressés de voir autant que possible disparaître les Guises et avides de leur être substitués dans le commandement des armées ainsi que dans la direction des affaires. Au conseil intime, le cardinal fut présenté comme redoutable et par lui-même et à titre de vengeur naturel de son frère. On y résolut donc sa mort. En l'ordonnant, le roi se privait de tout moyen d'expliquer, sinon de justifier, le violent coup d'État frappé contre un sujet trop puissant pour être soumis à la justice ordinaire et il empirait sa propre situation, il multipliait ses dangers par un froid et lâche assassinat dont l'horreur s'augmentait en raison du caractère sacré de la victime. C'était s'abandonner à un luxe de meurtres, à une profusion de sang où le fanatisme de la Ligue allait infailliblement retremper ses armes. Quant à l'archevêque de Lyon, le jugeant moins dangereux, plus facile à rallier, espérant même tirer de lui d'utiles révélations, cédant peut-être aux instances de son neveu le baron de Lux, Henri III consentait à lui faire grâce.

Les plus ardents des assassins du Balafré hésitaient cependant à porter leurs mains sur son frère, sur un ministre des saints autels. La Bastide refuse d'attenter, pour la première

(1) On remarqua que le jour de l'assassinat du cardinal de Guise le mot du guet, communiqué au meurtrier, était : *saint Clément.*

fois de sa vie, à la personne d'un homme d'église. Valençay, son camarade, promet d'obéir aux ordres du roi, moyennant le secours de six autres gardes; mais, arrivés à la porte, ils manquent d'audace, et tous redescendent sans avoir rien exécuté.

Dans la petite chambre où on leur a apporté « des œufs, « du pain, du vin de l'office du roi, leurs bréviaires, leurs « robbes de nuit, une paillasse et un matelas, » les deux pontifes, malgré la présence continuelle de « huict ou dix « tant archers que des gentilshommes ordinaires, » passent leur temps en prières, s'affermissant contre la mort par une confession et par des exhortations mutuelles. Nonobstant l'approche du danger, le cardinal, brisé de fatigue, s'est endormi depuis minuit jusqu'au lever du soleil. Il a commencé à lire son office avec l'archevêque lorsque, entre neuf et dix heures du matin, d'après l'injonction de Henri III inquiet de tant de retards, du Gast, capitaine aux gardes, précédé d'un valet qui porte une lumière, se présente et, faisant un profond salut au prince lorrain, l'invite à venir parler au roi. « Tous les deux ou moi seul? » demande le cardinal. — « Vous « seul, » répond du Gast. Les captifs échangent un dernier adieu, une dernière bénédiction. « Ah! monseigneur, souve-« nez-vous de Dieu, » dit l'archevêque à Louis de Guise qui, croyant d'Espinac menacé d'un sort semblable au sien, repart : « Et vous aussy, je vous en prie. » A peine a-t-il fait trois pas dans un couloir obscur, qu'apercevant quatre soldats et averti qu'il va mourir, le frère du Balafré réclame un moment pour se recueillir, pour se recommander à Dieu, puis levant les bras et les yeux vers le ciel, prononçant le verset : *In manus* [1], se couvrant le visage de son manteau :

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, part. IV, liv. 1; par Oudin, liv. III, chap. 45.

« Exécutez vostre commission[1], » dit-il aux assassins. Aussitôt le cardinal tombe, sans parole et sans vie, haché sous les coups de pertuisanes[2], et son corps, descendu dans la première salle du rez-de-chaussée, doit y être consumé, de même que celui du duc de Guise, afin de les soustraire tous les deux aux témoignages redoutés de l'enthousiasme et de la vénération des ligueurs[3]. Pourtant la duchesse de Nemours, par un effort de tendresse maternelle et dans le douloureux désir de donner une sépulture convenable aux restes de ses fils, étant venue les réclamer aux pieds du roi, Henri III l'accueillit avec bienveillance, en promettant de la satisfaire, et le grand prévôt assura qu'ils avaient été, devant lui, inhumés en terre sainte[4].

Au monarque aveugle et faible, autant que vindicatif et cruel, il semblait suffisant de faire matériellement disparaître ses ennemis. La marche des projets des Guises, modifiée d'une manière essentielle sans doute, ne devait pas toutefois s'arrêter complétement ici. L'influence du souvenir de ceux de ces princes qui n'existaient plus et des actions de leurs survivants allait s'exercer vive et puissante sur le parti catholique, exaspéré par la perte de son héros, de son idole[5], à travers les

(1) *Histoire de France*, par Dufau, continuateur de Vély, tome XXXV, p. 328 ; par Daniel, tome VI, p. 759.

(2) Il laissait d'Aymerie de Lescherenne, dame de Grimaucourt (dont il avait eu trois autres fils morts en bas âge), Louis, bâtard de Guise, baron d'Ancerville, puis prince de Phalsbourg, qui épousa Henriette de Lorraine, sœur de Charles III, duc de Lorraine et de Bar, et qui mourut, sans postérité, à Munich, le 4 décembre 1631.

(3) *Voir* la note 5 de la page 316.

(4) *Histoire universelle*, par J.-A. de Thou, liv. XCIII.

(5) « Dialogue sur le pourtraict de feu monsieur de Guise, 1588 :
« Toi qui fis le pourtraict de ce Lorrain vainqueur,
« Pourquoy n'achevas tu le plus beau de l'ouvrage?
« — C'est que dans les hazards Mars lui peignoit le cœur

événements auxquels le malheureux et inhabile Henri III, en se démasquant ainsi, imprimait, par contre-coup, une direction plus fixe et surtout plus fatale pour lui-même.

Moins victorieux encore par les armes que par les menées politiques, le Balafré avait fait invariablement passer dans ses habitudes même les plus intimes la pratique des qualités les mieux appropriées au vaste rôle qu'il remplissait. Visant opiniâtrément, sans distraction comme sans vivacité, au but tracé par ses penchants ambitieux, il puisait ses principaux et infaillibles moyens dans un incomparable pouvoir de séduction, dans une libéralité sans mesure [1] ; un excès d'intrépide confiance en

« Tandis qu'en ce tableau je tirois son image.
« — Mais pourquoi sur son front ne mis-tu les lauriers
« Qu'il acquit poursuivant mainte grande conqueste ?
« — C'est que pour en donner à mille autres guerriers
« Il se les arracha lui mesme de la teste.
« — Voiant dans ses regards les foudres s'assembler
« Blesmis tu point de peur en lui peignant la face ?
« — Avec l'un de ses yeux il me fist bien trembler
« Mais par l'autre l'amour me redonna l'audace.
« — Comme tu nous a peint tant de feux dans ses yeux
« Tu devois sur sa lèvre imprimer la parolle.
« — Je ne le pouvois pas, c'estoit à faire aux dieux
« Qui font que les vertus parlent pour son idole.
« — Mais, ô peintre, dis moi, pourquoi dedans la main
« Au lieu de ce baston ne lui mis tu l'espée ?
« — C'est qu'un pourtraict si beau sembleroit inhumain
« Si l'on voioit le sang auquel elle est trempée.
« — Mais tu nous a fait tort de n'avoir mis ici
« Ses labeurs, ses combas et ses exploicts de guerre ?
« — Non, je n'eusse sceu peindre en lieu si raccourci
« Ce que ses bras ont peint dessus toute la terre. »

(Mss. Dupuy, v. 843.)

(1) Pour la prouver on rapporte, entre autres traits nombreux, que l'un de ses trésoriers, afin de contribuer à rétablir un ordre indispensable dans ses affaires, lui proposant des réformes qui devaient porter sur quelques

son propre ascendant, un abus d'audace vis-à-vis de ceux qu'il ne pouvait éviter d'intimider et d'opprimer, tels furent ses écueils. Il avait bien apprécié, il s'était flatté de réaliser tout ce dont est capable une famille, un homme s'identifiant avec une croyance, avec une opinion pour la servir, la défendre et la diriger; mais il venait de se perdre faute de volonté, de soin, d'empire sur soi peut-être pour effacer la personne devant la cause, pour subordonner l'ambition au principe, le succès individuel au triomphe général.

Auxiliaire actif de son frère, mais moins circonspect que lui dans ses démarches, moins réservé dans son langage, le cardinal de Guise[1] avait conservé fidèlement la tradition du système de sa maison. Par la mort du prélat se dissolvait la forte et presque séculaire combinaison de l'homme d'église avec l'homme d'épée; cette puissante et nécessaire association était rompue; une moitié de ce grand héritage allait seule se transmettre; l'édifice laborieusement élevé, désormais privé de l'une de ses bases, semblait n'avoir plus de développements solides à attendre, plus guère de durée à espérer.

De la disparition de deux tels personnages devait donc résulter un vide immense dans le grand drame dont la France était le théâtre en ce moment, dont l'Europe ressentait l'émo-

serviteurs inutiles : « Et estes vous certain, » répondit Guise, « qu'eux « n'ayent pas besoin de moi ? »

Aussi laissait-il sa fortune amoindrie ou obérée de plus de deux cent mille écus.

(1) Comme archevêque, Louis de Guise ne signala son administration par aucun acte très remarquable. En prenant possession du siége de Reims, il avait ouvert un concile provincial et prononcé un discours favorable à l'adoption des décrets de Trente. Fidèle aux principes de sa famille, ce cardinal, occupé surtout des affaires générales du clergé, se montra partisan déclaré de l'aliénation d'une partie des biens ecclésiastiques pour subvenir à la défense de la religion. (*Voir ses instructions*, etc., Mss. Dupuy, v. 543, fol. 187, etc.)

tion, auquel l'humanité entière s'intéressait; non un vide précurseur de l'apathie, si ce n'est du calme, mais bien un de ces vides subits, violents, qui ne s'opèrent qu'en produisant explosion.

L'imagination des contemporains ne se trouvait d'ailleurs que trop disposée à attribuer à cet événement un caractère sinistre et presque surnaturel. La journée du 23 décembre ayant été marquée par une pluie abondante et par une profonde obscurité, « plusieurs disoient que le ciel pleuroit à sa « mode la perte d'un si grand prince desplorable pour l'excel« lence de ses héroïques vertus [1]. »

Le nom, le titre seul de duc de Guise, passait sur la tête d'un jeune homme [2] alors captif; l'esprit et les projets du Balafré, en ce qu'ils n'avaient pas d'exclusivement personnel, lui survivaient intacts, pour ainsi dire, dans une famille encore nombreuse et puissante, dans un parti vaste et ardent, irrités par l'effusion de ce sang cher et précieux, soulevés par le transport bouillonnant d'une vengeance terrible et prochaine dont Mayenne, dont les ducs de Lorraine et de Mercœur, le duc et le chevalier d'Aumale, le duc de Nemours [3],

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 44.

(2) *Charles de Lorraine*, né le 20 août 1571.

En outre de trois filles dont l'une, *Louise*, épousa (24 juillet 1605) François de Bourbon, prince de Conti, et dont les autres furent abbesses de Saint-Pierre de Reims et de Jouarre, le Balafré laissait encore deux fils : *Louis* (né le 22 janvier 1575), plus tard, comme ses oncles, cardinal et archevêque de Reims; *Claude* (né le 5 juin 1578), qui fut duc de Chevreuse, pair, grand chambellan et grand fauconnier de France, chevalier des ordres du roi, de celui de la Jarretière, et qui épousa la veuve du connétable de Luynes, Marie de Rohan. Il n'en eut que des filles, mortes sans alliances.

Enfin Catherine de Clèves, duchesse de Guise, allait accoucher d'un fils posthume qui porta dans la suite le titre de chevalier de Guise.

(3) Il réussit à s'échapper quatre jours après son arrestation.

les duchesses de Guise et de Montpensier allaient devenir les instruments immédiats. Ainsi d'abord dans sa douleur, qui pouvait n'être pas entièrement exempte d'une teinte politique, la veuve du prince lorrain, Catherine de Clèves, faisait retentir les plaintes et invoquait l'expiation[1].

(1) *Voir* les Mss. de Béthune, v. 8839, fol. 132; v. 8866, fol. 207; v. 8923, fol. 102, etc.

CHAPITRE III.

CHARLES DE LORRAINE, DUC DE MAYENNE.

1589.

Dans les vives inquiétudes qui la troublaient, la reine-mère avait jugé utile, comme une sorte de palliatif à la gravité des circonstances, de se faire transporter, quoique malade et contre l'avis des médecins, à l'appartement du cardinal de Bourbon pour lui donner la promesse d'une prochaine délivrance. « Ah! madame, » s'était écrié en l'apercevant le vieux prélat indisposé lui-même, « ce sont là de vos faicts, ce sont « là de vos tours, vous nous faites tous mourir ! » De même que les souffrances minaient dès longtemps la santé de Catherine de Médicis, tant d'émotions brisaient maintenant son âme dont le dernier souffle venait de s'exhaler en quelques paroles prophétiques, en quelques efforts qu'elle voulait encore croire modérateurs. Le mépris fait de ses conseils, d'une part, l'offensante incrédulité opposée de l'autre à ses affirmations, les grands dangers qu'elle envisageait pour son fils et pour le royaume lui avaient donné une secousse si violente que, hors d'état d'y résister, elle descendait au tombeau le 5 janvier 1589, ne produisant par sa mort qu'une impression secondaire en comparaison de celle que chacun ressentait du meurtre des Guises.

Ainsi, à soixante-dix ans, le lendemain, en quelque sorte,

d'une catastrophe dont elle n'avait que trop prévu les funestes conséquences, et presque sous le coup frappé par Henri III, s'éteignait cette princesse douée de lumières quoique confiante dans l'astrologie, de goût pour les sciences et les arts, d'une magnificence vraiment royale, d'un esprit et de talents distingués sans doute mais insuffisants en de telles circonstances. Peu capable, il est vrai, de jeter un poids décisif dans les affaires, elle s'était montrée du moins propre à tempérer l'ascendant des Guises et, sinon à obtenir sur ces princes une victoire éclatante, à les empêcher de triompher complétement eux-mêmes. En butte aux traits de la critique, de la calomnie contemporaines, contradictoirement exaltée par les adhérents à son système, mieux appréciée dans la suite et réhabilitée à quelques égards par l'histoire, Catherine de Médicis, génie de négociations et de ruses, habile surtout à amortir les événements, demeure l'une des figures les plus saillantes du seizième siècle, l'une des reines les plus politiques qui se soient assises sur le trône de France. Utile, nécessaire même peut-être tant qu'elle vécut, et, malgré toute son ambition, tous ses efforts, jamais dominante d'une manière durable, mal comprise, mal secondée par ses fils, elle ne craignit pas, de son côté, en faisant preuve de courage et d'activité pour leur cause, de les énerver afin de les assujettir et sembla toujours préférer le plus jeune d'entre eux, celui qui devait le plus avoir besoin de l'appoint de ses conseils, de son influence. Le seul qui lui survécut allait bientôt, privé de son secours, se trouver assailli par les difficultés qu'elle ne lui avait que trop judicieusement présagées.

En vain s'est-il empressé de suivre les avis de la reine mourante et d'écrire, dès le 23 et le 24 décembre, à ses généraux, à ses gouverneurs, aux principales villes du royaume pour tâcher de justifier et de féconder l'acte terrible par lequel

il venait de « châtier, » disait-il, « les attentats du duc de Guise « contre son authorité, son estat et sa propre vie. » La cour elle-même, métamorphosée en un instant, présente un aspect peu rassurant. « Ceux qui étoient le plus sensibles à la mort du « duc de Guise frappés de ce coup furent ceux qui y applau- « dirent le plus lâchement. Au contraire les véritables servi- « teurs du Roi commencèrent dès lors à avoir mauvaise opi- « nion de son sort[1]. »

Il croit s'être montré fort et rendu libre; il ne paraît que faible et reste chancelant. Mille craintes l'assiégent; il s'environne de précautions. Tout est confusion autour de lui. Ses faveurs ne sont accueillies qu'avec sollicitude. Le duc de Nevers, par exemple, se fait « quérir quatre fois avant que venir au con- « seil » et reçoit sans satisfaction, sans confiance l'offre du gouvernement de Picardie ou de celui de Champagne qu'il devra exercer jusqu'à ce que le jeune duc de Guise, nouveau titulaire (18 janvier 1589), soit en âge de remplir de semblables fonctions. Une partie des gardes de Henri III se dispose même à l'abandonner pour aller grossir la faction puissante ou redoutée des princes lorrains et de la Ligue.

En portant les regards sur la situation des provinces, on voit de tous côtés s'étendre l'horizon des alarmes. A Orléans, le jour même de la mort du Balafré, son écuyer Roissieux a causé un tel soulèvement, que les officiers du roi ont été chassés et que les troupes, dans la citadelle, sont assiégées par les habitants. Venu en hâte de Paris à leur secours, avec une poignée de monde, le chevalier d'Aumale, surnommé plus tard le *lion de la Ligue,* trouve ces révoltés « si résoluz, gaillards, « pourveus qu'ils se disent en estat de défendre leur ville pen-

(1) De Thou, liv. XCIII.

« dant trois ans[1]. » Celle de Chartres offre d'envoyer un renfort de trois mille hommes dans la capitale[2]. Rouen, par crainte des Havrais, va refuser la garnison suisse que le monarque lui destine. Troyes, Poitiers, Dijon, Angers puisent dans le sang des Guises de nouveaux germes d'invincible insurrection. A l'exception de Boulogne et de Saint-Quentin, la Picardie est perdue[3] pour l'autorité royale ; et le duc de Mercœur affermit en Bretagne la cause de la Ligue, que la Châtre, échappé de Blois, va raviver en Berri et en Guienne.

Quant au dehors, il n'y a que trop lieu de s'attendre à tout le courroux des cours catholiques. Sixte-Quint, longtemps improbateur des desseins du duc de Guise, change totalement d'attitude et dépose les apparences de la modération. Philippe II, médiocrement affligé peut-être au fond, tient à animer dans le royaume la guerre contre les réformés dont le parti travaille avec tant d'efficacité à lui ravir les Pays-Bas. C'est donc fort inutilement que Henri III envoie à Rome[4] l'évêque du Mans, à Madrid le secrétaire d'État Dufresne-Forget, enfin près des souverains catholiques d'Allemagne le sieur de Baradat, page de Schomberg, que son maître va suivre sans retard, tous porteurs d'instructions justificatives et conciliantes.

Dès le 27 janvier, le pape, disposé à soutenir la maison de Guise, « aujourd'hui, » dit-il, « fondement de l'Église catholi-

(1) Papiers de Simancas, B 63, pièce 190.

(2) *Idem*, pièce 229.

(3) *Mémoires secrets d'un politique.*

(4) Extrait d'une lettre du cardinal de Joyeuse à Henri III sur la mort du cardinal de Guise (Rome, 9 janvier 1589) : « . . . . . Les passionnés se « plaignent de la façon de procéder du Roy et disent qu'il auroit dû les « faire reprendre prisonniers, faire faire l'épreuve de M. de Guise et en- « voyer le cardinal au Pape pour le châtier. » (Mss. de l'Arsenal, jurisp. franç., v. 152, fol. 498 verso.)

que, » a prononcé, en consistoire, un discours tout empreint d'affliction sur le « sacrilège et assassinat commis en la per-« sonne de défunct illustrissime et révérendissime cardinal « de Guise, sans forme de procès, sans loy, sans légitime puis-« sance, sans l'autorité du saint-siège. » Sixte-Quint a disculpé le cardinal de tous mauvais desseins contre le roi ou la couronne. Trois fois il s'est interrompu, suffoqué par la douleur. Il a rappelé les exemples de Henri II et Thomas Becket, de Théodose et saint Ambroise, et déclaré que, le meurtre d'un cardinal ne devant pas rester impuni, il serait fait justice. Enfin, il a proposé de nommer une commission de cardinaux pour examiner l'affaire.

Dans les États de l'Empire, en Savoie, en Suisse, la plus profonde tristesse, la plus vive ardeur de vengeance ont pénétré les catholiques à la nouvelle du meurtre des Guises. Des discours véhéments ont éclaté contre Henri III ; des assemblées se sont formées : on y a délibéré sur les moyens de seconder la Ligue. Ainsi, au même instant, Rome prépare ses anathèmes, l'Espagne son or et ses conseils intéressés, l'Allemagne ses reîtres, les sept cantons helvétiques leurs fantassins.

Le malheureux monarque voyait éclater de nouvelles hostilités, luire de nouvelles armes, les armes spirituelles, maintenant dirigées contre lui ; et, en convoquant (6 février), pour le 12 mars prochain, toute la gendarmerie de France avec les archers, il s'efforçait de se préparer à soutenir cette terrible guerre de fanatisme, de haine dont la capitale donnait le signal et qui se propageait dans les provinces, sous forme de tumulte, de soulèvement général.

A Paris, la mort du Balafré, connue dès le 24 décembre, a d'abord produit la stupeur. Sous le poids d'une sombre épouvante, d'une tristesse désespérée, les ligueurs restent acca-

blés[1], les prédicateurs gardent un silence, ou du moins observent une modération de cinq jours[2]. On confère en secret; on adopte pour gouverneur le duc d'Aumale. C'est se donner un chef médiocre, provisoire à la vérité, mais enfin c'est un Guise, et tous les regards se tournent vers cette famille. Tandis que la veuve du Balafré reçoit les témoignages de condoléance et d'affection des magistrats du corps de ville, les esprits abattus se relèvent à l'aspect et à la voix de la duchesse

(1) « En certaine lettre escripte de Paris le 31 janvier 1589, il est parlé « en ces termes : Quant au deuil qu'on porte en ceste ville de Paris de la « mort de M. de Guise il est si grand et si extresme qu'on ne le sçauroit « suffisamment exprimer. Car, sans parler des larmes et des regrets « qu'on en jette universellement, je remarque trois choses qui tesmoi« gnent ce deuil, la première c'est que depuis la nouvelle reçeue de sa « mort on n'a cessé de faire des processions tous les jours, tantost d'hom« mes, desja de femmes et de petits enfants conduittes par les prestres, « lesquelles commenceans en quelque église deça les ponts se vont rendre « à Saincte Genefvieve tous nuds pieds; et quelques-fois se trouvent en « telles processions jusques à quatre ou cinq mille personnes. La seconde « est la réformation du luxe qui est si grande que ceux qui ne la voient « ne la peuvent croire; jusques là que si une Damoiselle estoit veue « parée d'une fraize ou d'un rabas un peu trop grand ou trop em« pesé, ou les manches de robbe trop découppées, les autres Damoi« selles se ruent sur elle et luy arrachent ou son collet ou luy deschirent « sa robbe. Enfin on ne voioit lors quasi point de soye dans Paris, et la « mort de ce prince avoit faict ce que tous les édicts Roiaux n'avoient peu, « nonobstant toutes leurs menaces et les peines y contenues. La troisiesme « que jamais on ne fit pour aucun Roy de France plus de deux services « dedans Paris, l'un à Saint Germain l'Auxerrois leur paroisse, et l'autre « (qu'on appelle le service solennel) en l'église de Nostre Dame; et pour « défunct monsieur de Guise et le cardinal son frère l'on en a dict en « chacune paroisse de Paris, accompagné tousjours de l'oraison funèbre, « l'église estant toute tendue de deuil, toute tapissée d'armoiries, toute « ardente de flambeaux, et ceinte de cierges, avec la chapelle ardente, et « toute remplie d'un monde infini, qui paroit infiniment triste. Et l'es« charpe verte des ligueurs fut changée en noir. » (Hist. Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 46.)

(2) *Démocratie de la Ligue*, par Ch. Labitte, chap. I, § 4, etc.

de Montpensier; chacun court aux armes, les boutiques se ferment, les cloches sonnent, des postes s'établissent sur tous les points, et la capitale se trouve soudain mise en état de défense comme si elle était déjà menacée d'un siége. Bientôt la population soulevée va emprisonner un nombre considérable de *huguenots, politiques, machiavélistes* comme elle les appelle, et mettre garnison à Charenton, à Saint-Cloud, fortifier Saint-Denis, s'emparer de l'artillerie du château de Vincennes, « enlever l'argent du roi et de la reine et faire contribuer tou-« tes les familles pour la guerre. » L'appui du duc de Lorraine a été sollicité sans perdre un instant; des magistrats municipaux sont délégués dans le but d'entrer en communication avec les autres villes de France et de former un conseil auprès du duc d'Aumale qui, de son côté, prescrit toutes les mesures et fait tous les règlements pour assurer le maintien de l'ordre « contre le menu peuple demeurant oyseux et « en nécessité. »

Le corps de ville cependant s'est adressé au roi (le 28 décembre), dans des termes empreints encore de modération et de convenance, en réclamant la liberté du prévôt des marchands et des échevins arrêtés à Blois; mais la nouvelle du meurtre du cardinal et les menées de la duchesse de Montpensier ont porté au comble l'esprit de révolte et de vengeance. Dès le 29, la chaire a commencé à retentir des imprécations les plus violentes contre le monarque, des éloges les plus outrés des Guises. Plus de cent mille personnes, portant des cierges, improvisent des processions, la nuit même, et parcourent Paris en criant : « Dieu, éteignez les Valois ! » Sur les autels, pendant les *quarante heures*, des figures de Henri III, en cire, sont percées au cœur, à plusieurs reprises, par les célébrants[1].

(1) *Démocratie de la Ligue*, par Ch. Labitte, chap. I, § 4, etc.

La Sorbonne déclare, après délibération, que le peuple de ce royaume est délié et affranchi du « serment de fidélité et obéis« sance » au roi et que « ensuite ce même peuple peut, en li« berté et sûreté de conscience, s'armer, s'unir, rassembler « des ressources et contribuer à la défense et conservation de « l'Église catholique, apostolique romaine, dans ce royaume, « contre les funestes desseins et efforts du susdict roi et de « tous autres adhérents et contre la violation de la foi publi« que consommée par lui à Blois au préjudice de la susdicte « religion catholique[1]... » Le nom du *tyran exécrable* devra, par conséquent, être rayé des prières de l'Église.

En opposition avec ces spécimens de fureur et de haine, un service solennel, célébré également dans la plupart des autres villes catholiques, à Rome même, avec une magnificence royale, attire, le 30 janvier, sous les voûtes de Notre-Dame, la foule des fidèles empressés d'honorer la mémoire des deux princes lorrains que les oraisons funèbres qualifient « saints et glorieux martyrs de Dieu, » nom qui leur sera désormais attribué par tous les prédicateurs. La ville supporte les dépenses du luminaire, le chapitre a pris la charge des autres frais. L'évêque de Rennes, Aimar Hennequin, officie, et l'apothéose des deux frères est prêchée par le curé de Saint-Nicolas, Pigenat, qui, provoquant ses auditeurs à la vengeance[2], place, par un mouvement oratoire, dans la bouche

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 16, fol. 259.

(2) « Pour la loy de Jésus et la passion saincte
« Les bons princes Lorrains massacréz ont esté,
« Mais l'ame qui n'a peu par le glaive estre estainte
« Jouit de la divine et céleste clarté,
« Le sang épars à Bloys d'un et d'autre costé,
« Des deux frères desquelz voicy les effigies
« Crie sans cesse à Dieu, requérant sa bonté,
« De venger eux et nous de telles tirannies. »

(Les belles figures et droleries de la Ligue, etc., Mss. de l'Estoile.)

de la duchesse de Guise, alors sur le point d'accoucher[1], ces deux vers de l'*Énéide*[2], modifiés pour la circonstance :

« Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor
« Qui face *Valesios* ferroque sequare *tyrannos*[3]. »

A ce violent appel les passions populaires excitées répondent par des actes de destruction, précurseurs de faits plus sérieux; partout on renverse, on brise, on déchire les images de Henri III en même temps qu'on inaugure celles des Guises, ensanglantées, percées de coups. Dans l'église de Sainte-Geneviève leurs effigies sont exposées, en quelque sorte, à l'adoration d'une multitude qui s'engage à faire les derniers sacrifices pour venger ces princes. Les placards, les libelles les plus injurieux se répandent à profusion contre le monarque[4], tandis qu'on exalte ses victimes dans tous les styles, sous

(1) Effectivement, né le 7 février, le fils posthume du Balafré (plus tard chevalier de Guise) fut porté de l'hôtel de Guise à l'église de Saint-Jean-en-Grève où, tenu sur les fonts par la ville de Paris et par la duchesse d'Aumale, il reçut les noms de François-Alexandre-*Paris* « La céré« monie, » dit l'Estoile, « fut magnifique, car la pluspart des capitaines « des dizaines de Paris marchoient deux à deux portans flambeaux de cire « blanche et estoient suivis des archiers, harquebuziers et arbalestriers « de la ville portans semblables flambeaux ; fut donnée en l'Hostel-de« Ville une belle collation, et l'artillerie tirée en signe d'allégresse. Le « peuple en grande affluence espandu par les rues où passoit la pompe, « bénissant l'enfant et regrettant le père avecq douleur et gémissements « très grands. »

On prétend que le chevalier de Guise vint au monde les mains jointes, et que « estant au maillot il les tenoit ordinairement en ceste mesme pos« ture. » (Hist. Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. IV, chap. 31.)

(2) Liv. IV, v. 625.

(3) Que de mon sang naisse un vengeur qui poursuive par le fer et le feu les tyrans Valois.

(4) Sur le nom de *Henri de Valois* on faisait les anagrammes : *Vilain Herodes*, *Roi es de nul hai*, etc.

toutes les formes[1]. Pour juger de l'excès du contraste, il suffit de puiser au hasard dans les flots de ce tumultueux torrent, alors véritablement débordé[2].

(1) Dans les *Epitaphes des deux frères martyrs par un gentilhomme Angevin, dédiées à Monseigneur le Duc de Mayenne et à Madame de Montpensier*, les vers suivants peuvent être remarqués comme une sorte de tour de force selon le goût de l'époque :

« Des princes,	Des prélats,	Des soldats,	Des Martyrs
« Le miroir,	L'ornement,	Le père,	L'innocence
« Plus clair,	Plus sainct,	Plus plein d'amour,	(O pauvre France),
« Est pris,	Endure,	Meurt,	Posant ses vains plaisirs,
« Vertueux,	Bon,	Vaillant,	Nous comble de souspirs.
« Sur tous,	Du tout,	Tousjours,	En la croix, sa fiance,
« Au ciel,	Sans fin,	Heureux,	A pleine jouissance
« Règne,	Est prise,	Reçoit honneur,	De ses désirs ;
« Sa vertu,	Sa bonté,	Sa valeur,	Son martyre,
« Brave,	Extrême,	Dieu Mars,	Que tout le monde admire
« Reluit,	Paroist,	Ne meurt,	Et son bonheur plus cher
« Le temps,	Le mal,	L'oubly,	L'infame tyrannie,
« Ronge,	Perd,	Engloutit,	Abat par sa furie
« Le mortel,	Le pécheur,	Le vil,	La seule chair. »

(2) *Voir*, entre autres pièces : *Les meurs, humeurs et comportements de Henry de Valois, etc.*; les *Folies et ordures du Roy Henry III, etc.*; l'*Advertissement et premières escriptures du procès pour messieurs les députéz des provinces, etc.*; le *Théatre de France, etc.*; le *Réveille-matin des catholiques dédié à monseigneur le duc de Mayenne;* les *Lettres d'union pour estre envoyées par toute la chrestienté, etc.*; la *Vie et faits notables de Henry de Valois, etc.; Le faux visage descouvert du fin renard de France*, donnant comme anagramme du nom *de Valoys* ces mots : *O le Judas ; Les sorcelleries de Henry de Valois et les oblations qu'il faisoit au diable dans le bois de Vincennes, etc.; Les choses horribles contenues en une lettre envoyée à Enry de Valloys*, par anagramme *le Juda, le Néro;* le *Dialogue de Henry le tyran et du grand sorcier d'Espernon pour faire mourir Monseigneur de Guyse;* l'*Invocation des diables pour le secours de Henry le tyran, etc.;* l'*Histoire des déportements de Henri III en l'armee des Reistres contre les catholiques, etc.;* les *Vrais piéges et moiens pour atraper ce fau hérétique et cauteleux grison;* le *Discours déplorable du meurtre et assassinat traditoirement et inhumainement commis et perpétré*

Par une comparaison tout à fait favorite des ligueurs, la vie et la mort du Balafré étaient habituellement et soigneusement assimilées à celles de César.

En vain, pour lutter contre ce double déchaînement de fanatiques outrages et d'éloges exorbitants, des pamphlets royalistes, des traits épigrammatiques sont-ils réciproquement lancés par le parti de Henri III. Ni le ***Discours sur ce qui s'est passé depuis six mois, autrement : Instruction du droit usage que Dieu fait sur ses ennemis en la faveur de son Église***, ne ramène, par ses arguments modérés et *politiques*, l'opinion passionnée, ni, dans sa forme vive et ironique, le ***Manifeste de la France aux Parisiens et à tout le peuple François*** ne séduit ou n'apaise les esprits, ne discrédite les Guises, en cherchant à rabaisser toutes leurs actions et à mettre les *badots* en garde contre les « menus artifices, petits portraicts, petits libelles, plaisante« ries de madame de Montpensier et toutes ses petites drogues « de femme, qui à peine tromperoient deux fois un enfant et « pourtant entretiennent dans l'oysonnerie accoustumée. »

Le monarque même n'obtient pas de meilleurs effets de ses apologies officielles. « Vous n'avez point trouvé, » lui ob-

en la ville de Blois, etc.; Les cruautéz sanguinaires exercées envers feu Monseigneur le Cardinal de Guise, etc.; les *Regrets et Remonstrance de Madame de Nemours sur la mort de Messeigneurs de Guyse ses enfants*; la *Consolation à la France sur la mort de Monseigneur le duc de Guise, dédiée à Monseigneur le Duc d'Aumalle, etc.*; les *Considérations sur le meurdre commis en la personne de feu Monseigneur le Duc de Guyse*; les *Regrets, pleurs, soupirs lamentables de Madame de Guyse, etc.*; les *Plaintes et doléances du Prince de Joinville, etc., envoyées aux villes catholiques de France, etc.*; le *Martyre des deux frères*; l'*Origine de la maladie de la France, etc.* et *La récompense du tyran de la France*, pamphlets abordant la question politique d'une manière plus générale, mais non moins passionnée; l'*Adjournement faict à Henry de Valois pour assister aux estats tenus aux enfers*, caricature et pièce de vers; *La double tragédie du Duc et Cardinal de Guyse, etc.*, assez longue pièce de vers.

jecte-t-on entre autres réponses, « de grands éclaircissements « pour vous justifier du meurtre dans les papiers de Péricard. « Vous alléguez des avertissements qui vous auroient esté don« nés par Messeigneurs de Mayenne et d'Aumale pour vous « méfier de leur frère et cousin, bourde dont ceux qui n'ont « ny néz, ny sens, ny raison, ny entendement descouvriront « fort facilement la fausseté..... Le duc de Guyse est mort en« debté, il n'a point basty de somptueuses maisons, des chas« teaux et des palais, il n'estoit doncques pas pensionnaire des « étrangers [1]...... »

A la circulaire royale du 24 décembre plusieurs corps de ville ont répliqué que « avertis que le Roy se prépare encor « de faire mourir ce qui reste de gens de bien détenuz pri« sonniers, les habitants se sont résolus de prendre les armes « pour la manutention de la religion [2]...... » Puis éclate une nuée de *Responces*, telles que celle *des catholiques zéléz et unis et du menu peuple*, analogues à l'écrit *contre les fausses allégations que les plus qu'architofels conseillers cabinalistes proposent pour excuser Henry le meurtrier.*

Le mouvement emporté des esprits doit produire aussi l'*Advertissement des nouvelles cruautéz et inhumanitéz desseignées par le tyran de la France.* La nécessité de lui résister est en conséquence hardiment proclamée, et la Sorbonne ne manquera pas de donner (17 mars) son approbation à l'exposé des *Causes qui ont contrainct les catholiques de prendre les armes.*

Ainsi, la mort des Guises, profondément ressentie, plus violemment exploitée, a fourni aux *zélés* de la Ligue, pour avancer leurs projets, une importante occasion d'employer

(1) *Responce aux justifications prétendues par Henry de Valoys, etc.*

(2) *Déclaration et résolution de par les Maieur, Prévost et eschevins de la ville et cyté d'Amiens.*

avec un surcroît de force et d'évidence deux puissants moyens: les éclats fanatiques de la chaire, soutenus par les arrêts séditieux des docteurs, et la voix, non plus modérée, mais plus élastique et plus pénétrante encore, de la presse. Pour agir de toutes manières sur les passions déjà excitées, une troisième ressource, simple, légitime en apparence, le recours aux voies judiciaires, n'était pas non plus négligée. Au parlement de Paris, toujours considéré comme « court souveraine des pairs de « France, » quoique mutilé par l'incarcération de ses principaux membres, la duchesse de Guise[1], suivie d'un très nombreux cortége de dames en grand deuil, avait (31 janvier) présenté, tant en son nom que comme tutrice de ses enfants mineurs, requête[2] pour qu'il fût informé « du massacre et assassinat de feu « son espoux. » Dans ses motifs elle rappelait les services rendus à la France et à la religion par son beau-père, par le cardinal de Lorraine, par son mari, par son beau-frère; elle y exposait les meurtres et, sans renoncer à voir « cette injure publique, « dont toutes les nations catholiques et toutes les provinces de « France s'estoient justement esmeues, vengée par la force

(1) Elle allait porter aussi sa plainte devant le saint-siége. *Voir* Mss. Bréquigny, v. 98, 17 février 1589, lettre de la duchesse au cardinal Alain :

« Monsieur, je sais que feu Monsieur de Guise mon mary faisoit beau- « coup d'estat de l'amitié et affection dont vous lui avez toujours fait dé- « monstration... J'espère que vous ferez ceste faveur à sa vefve et à « ses enfans de luy continuer ceste mesme bonne volonté..... Mes- « mement en l'affaire qui se présente et pour lequel j'envoye par delà « monsieur Coqueley, conseiller en la court de parlement comme il vous « fera entendre... Sa principale charge est de demander à Sa Sainteté « justice du massacre commis en la personne de feu monsieur mon mari « et de feu monsieur le cardinal de Guise son frère, aussy injustement « comme inhumainement, et de la détention contre toute raison de mon « fils aîné... »

(2) *Paris*, Rolin Thierry, place Maubert, 1589.

« publique, sans se départir des autres voies dont on pourr-
« roit user, supplioit le parlement qu'il lui pleust informer des
« faits susdits... La cour, octroyant, avoit désigné deux con-
« seillers, Michon et Courtin, et, le lendemain, sur une
« autre requète, par un autre arrêt, fait inhibition et défense
« aux commissaires et tous autres de passer outre à tout autre
« procès suscité par ceux qui avoient proditoirement meurtri
« les Guises et entamé, au préjudice de la juridiction qui en
« appartenoit notoirement à la dite court[1]... » Aussitôt après
l'assassinat, en effet, et suivant les ordres du roi, Guiotard et

(1) La première information eut lieu à Paris, le 6 février 1589. On reçut les dépositions de Jean Péricart, le 28 mars, de du Gast, à la Bastille, le 5 avril, de Hautefort, le 15, d'Estienne Dorguin, chapelain du roi, le 5 juin, de Balles, aumônier du cabinet du roi, le 7, de Marteau, le 24.

Dans un supplément d'information furent entendus l'archevêque de Lyon, le 2 mars, Lepelletier du Saussay, chanoine du Mans, le cardinal de Gondi, la Bastide, le 3. A la même date intervinrent « demande et « proffit de trois déffaux à trois briefs jours à ban contre le maréchal d'Au- « mont, Larchant, capitaine des gardes, Rambouillet de Maintenon, d'O, « Alfonse Corse, Richelieu, grand prévost de l'hostel, Montséry l'aisné, « Saint Pau, la Bastide, un nommé Chasteau et un tapissier nommé Ré- « veillon, » contre lesquels la duchesse de Guise « requéroit peyne cor- « porelle et publique tel qu'à crimineux de Lèze-Majesté divine et hu- « maine, de trahison, d'assassinat et perturbation du repos public; et pour « réparation envers la dite Dame et ses enfans mineurs, dont un posthume, « seroient condamnéz chascun d'eux seul et pour le tout sans division ni « discussion en un million d'or, à faire construire et doter de revenu suf- « fisant et duement amorty une église collégiale en la ville de Blois et « une autre en celle de Paris, garnies de logis, ornement, luminaires né- « cessaires et fondées chacune d'un doyen, douze chanoines, quatre cha- « pelains et six enfants de chœur, le tout sans préjudice de la réparation « plus grande qu'on entendoit poursuivre par toutes autres voies, selon « que le requéroit la qualité du fait et des personnes, contre le principal « autheur des massacres et assassinat qui les avoit procuréz, commandéz « et advouéz, à quoy la dite Dame demanderesse n'entendoit desroger et « supplioit la cour luy en faire réservation expresse par son arrest. »

Bretel de Languetot, conseillers au grand conseil, avaient été commis pour commencer des informations, pour examiner les papiers du duc de Guise, pour interroger son secrétaire Péricart, son valet de chambre Bernardin et l'archevêque de Lyon qui refusa avec fermeté de répondre.

Tandis que, dans la violente recrudescence imprimée aux passions par la tragédie de Blois, la Ligue éprouve une favorable transformation grâce au patronage, jusque-là douteux, désormais officiellement avoué, du saint-siége, Henri III, à bon droit alarmé des conséquences du coup dont il a espéré son affranchissement, voit autour de lui s'éclaircir les rangs des royalistes catholiques, fléchir l'incertain appui des *politiques*, et, attendant le moment de convoquer en son armée le ban et l'arrière-ban, prête à l'édit d'union (le 4 janvier) un serment nouveau mais très justement suspect, puis prononce (le 15), par nécessité, la clôture des états généraux.

Pour défendre les débris de son autorité, le faible monarque espère et va rechercher le secours d'Élisabeth d'Angleterre, de quelques États germaniques, de certains cantons suisses, en un mot de tous les protestants étrangers, et songe probablement à recourir à celui des réformés du royaume. Les voies ne sont-elles pas déjà préparées à cet égard? L'année précédente, Duplessis Mornay a, dans une respectueuse et longue lettre[1], recommandé à Henri III la convocation d'un concile pour aplanir les différends de religion, exposé l'impossibilité de ramener les dissidents à l'ancienne croyance par la force des armes et parlé de l'opportunité « de *réunir*, « non de *ruiner*. » Aujourd'hui le brave capitaine Lanoue se préoccupe d'un rapprochement à opérer entre le roi et ses cousins Bourbons et correspond dans ce sens avec le duc

(1) Portefeuilles de Fontanieu, v. 382.

de Montpensier[1]. Enfin, en guerre heureuse contre le duc de Nevers dans le Poitou, en traité secret avec d'Épernon, Henri de Navarre, à la grande et sinistre nouvelle, envisageant la chance d'une réconciliation, s'est empressé de dire : « Si le « Roy le vouloit je les mettrois bien d'accord[2], » et, à travers ses succès belliqueux, témoigne constamment le désir d'arriver à la paix avec Henri III. Le 4 mars, il adresse même « aux trois estats de ce royaume » un manifeste adroitement conçu, où il s'afflige des calamités publiques, proteste des efforts qu'il eût tentés pour y mettre un terme s'il avait été appelé à donner ses conseils au monarque, gémit de la funeste tendance adoptée par les Guises, ses proches parents, et qui les a conduits à un malheur dont il ne saurait se réjouir, constate avec une apparente modestie l'accroissement obtenu par son parti pendant que les deux autres se sont affaiblis et exhorte ceux qui entourent le souverain à le presser de se rapprocher de lui, en vue du salut général et du repos qu'il souhaite par-dessus toutes choses.

Sans doute pour entraver cet accord dont la conclusion doit lui être si contraire, la Ligue, de son côté, publie une prétendue « *Lettre du Roi de Navarre envoyée au Roy* sur la « cruelle mort de Monseigneur le Duc de Guyse Et de la def- « fiance qu'il a du Roy, » où, faisant valoir sa parenté avec le Balafré, louant la valeur de ce prince, le Béarnais est censé déplorer sa mort violente et en « prendre exemple afin qu'il « luy serve comme d'un mirouer afin de se souvenir de la foy « rompue à l'endroit du Duc de Guyse et du cardinal de Guyse « son frère...... Cestuy là ne méritant de porter le nom « d'homme qui a une fois rompu et violé sa foy. »

(1) Archives nation., cartons des rois K 101, pièce 78, K 103, pièce 70.
(2) Lettres missives de Henri IV, tome II, p. 417.

Vaincre les deux rois l'un par l'autre, ou, du moins, l'un à part de l'autre, tel eût été le vœu de la Ligue qui, malgré son immense et fougueux développement municipal et démocratique, dans la rébellion ouverte où la précipitait la mort des Guises, avait moins à se réjouir de l'abaissement moral de Henri III qu'à envisager à quelle somme de ressources il lui faudrait recourir elle-même pour triompher des deux rois unis, à quelle hauteur d'activité et d'efforts devraient s'élever la tête et le bras du chef réel, désigné, qu'elle allait se choisir.

Vaillant, habile et expérimenté dans la guerre, loyal, modéré par caractère, ferme catholique par conviction, patriote par sentiment, satisfait des honneurs dont il jouissait, peu enclin à l'ambition et aux intrigues, le duc de Mayenne était un Guise par les beaux côtés surtout, et l'esprit, les intérêts de sa maison ne l'influençaient d'ordinaire que faiblement. La catastrophe des 23 et 24 décembre l'avait modifié sur certains points; entre l'emprisonnement, la mort peut-être, et la révolte pour la défense de la foi comme pour celle de sa personne, il ne voyait plus de transaction possible; la vengeance de la religion, de son propre sang, lui traçait subitement une nouvelle ligne de conduite. Il devenait le personnage principal, dirigeant de sa famille; les souvenirs, les haines, une juste inquiétude, l'instinct de la conservation, les éventualités de l'avenir à ménager, plaçaient fatalement entre ses viriles mains un périlleux héritage qu'elles seules pouvaient conserver, qu'il ne leur était pas permis de refuser. Le naturel pourtant surnageait. Mayenne manquait de l'ardeur implacable, de la résolution spontanée avec lesquelles son frère eût écarté, étouffé les rivaux; il n'avait point les qualités ou les défauts propres à concentrer sur lui tous les regards, tous les vœux, toutes les craintes; il ne semblera

pas travailler assez décidément dans le sens de sa propre élévation; il laissera, soit par les effets de sa droiture essentielle, soit par l'incertitude de ses actes, éclore, de tous côtés, des prétendants, des compétiteurs.

C'était à Lyon, le 25[1] décembre au soir ou le 26[2], qu'il avait appris la catastrophe, par Chazeron, expédié immédiatement et en secret de la part de l'ambassadeur d'Espagne, dit-on[3], afin de l'engager à se tenir en garde. On assure qu'en voyant entrer ce courrier il s'écria : « Mon frère est « mort, » et qu'il fit au même moment seller ses chevaux pour partir[4]. D'autres racontent avec vraisemblance que d'abord il ne dit mot de la nouvelle, qu'il tint conseil avec ses confidents et que le lendemain matin, « s'estant rendu à Saint-« Nizier et y aiant attiré les principaux de la ville, il leur fit « entendre ce qui se passoit et que le cardinal de Bourbon et « leur archevêque outre plusieurs autres estoient arrestéz pri-« sonniers. Son discours fut court, mais estonnant et qui in-« terdit quasi la compagnie[5]. »

Déposant ainsi dans les esprits un puissant germe de soulèvement, Mayenne avait quitté Lyon pour se rendre à Dijon où il établit provisoirement le centre de son action et des démarches multipliées qu'il allait entamer et suivre sans relâche, selon le nouveau rôle que lui imposaient les circonstances.

Quoique Henri III eût écrit au duc (24 décembre) : « Je « vous fais ce mot affin que ne soiez en doubte de mon inten-

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. IV, chap. 1er.
(2) Papiers de Simancas, B 63, pièce 229.
(3) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, part. IV, liv. 1er.
(4) Papiers de Simancas, B 63, pièce 229.
(5) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. IV, chap. 1er.

« tion pour vostre regard, vous voulant assurer que vous ne « recevrez de ma part desplaisir, mais toute faveur et bon « traitement comme j'ay cogneu que vous avez toute affection « à mon service et de me recognoistre pour vostre Roy, vivez « donc en cette créance [1], » le perfide monarque n'en avait pas moins dépêché en poste le colonel corse Alphonse d'Ornano pour s'emparer de la personne du chef réel de la maison de Guise; et Mayenne, averti à temps, une fois à l'abri du coup, ne devait pas tarder de son côté à adresser (de Dijon, le 11 janvier,) à Ornano cette lettre tout empreinte de prudence et de modération : « Monsieur le colonel, je laisseray à « vostre discrétion et jugement de venir ici ou ne le pas faire; « bien vous vousis asseurer que les propos que vous avez tenus « sur le meurtre de Messieurs mes frères ne me peuvent aulcunement contenter et ne croiray jamais qu'il y ait rien qui « doibve excuser une si sinistre vengeance practiquée sur eulx « qui s'estoient mis entre les mains du Roy, se confiant en leur « innocence, en ses promesses, en son serment sy souvant répétés et redicts, sy solennellement faictz pour la réunion de « tous ses subjects catholiques en la présence et face des estats « généraux de ce royaume; j'ay bien sçeu que j'estois destiné « à mesme péril mais Dieu m'a conservé. Je n'ay pas creu « touttefois ce qu'on m'a dict de vous sur ce sujet, vous tenant « pour chevalier d'honneur qui ne voudriés engager vostre réputation en ung si meschant forfaict à l'endroyct de moy qui « m'estois sy franchement descouvert à vous et qui vous avois « faict veoir sy clair au dedans de mon cœur et de mes intentions, qui ne pouviez aulcunement doubter que je ne feusse « fort homme de bien, désireux de l'advancement et la gloire « de Dieu, du service du Roy et du bien de l'estat; ceste mesme

(1) Mss. de la Bibl. nation. Serilly, v. 187, fol. 13.

« preudhommie me fait aujourd'hui résouldre à ce qui est de « mon debvoir et à demander à Dieu et aux hommes raison de « la mort de mes frères bien asseuré que les maux qui en vien- « dront, que je vois et regrette, ne me pourront jamais estre « imputéz et que Dieu ne m'habandonnera point à la pour- « suitte d'une sy juste cause que je voy desja estre favorisée « d'ung grand nombre de gens de bien dedans et dehors le « royaume. Il se présentera peut estre quelqu'autre occasion « où vous me pourrez conserver vostre amytié que j'avois « desirée avec beaucoup d'affection et moy vous offrir la « mienne[1]. »

C'était donc à Dijon que la duchesse de Montpensier, apportant l'expression des vœux des Parisiens, avait, « à grandes « journées, » rejoint son frère pour se concerter avec lui touchant les intérêts de leur maison et pour l'animer à la vengeance. Avant de se rendre dans la capitale, où l'attendent impatiemment les *Seize* « se remettant à la discrétion de sa « conduite, » Mayenne veut toutefois se créer un solide point d'appui et nouer d'actives relations diplomatiques. Les principales places de Bourgogne lui sont bientôt assurées par la présence de troupes qu'il tire du camp de Provence; il fait autour de lui opérer des incarcérations ainsi que le désarmement de tous les gens suspects d'adhérence au parti du roi; il reçoit de nombreux secours des villes et de la noblesse de diverses provinces où les catholiques reprennent l'avantage.

Une telle attitude, un tel début alarme avec raison Henri III, qui, à côté des craintes manifestées d'abord par sa correspondance, par ses protestations, par ses offres même, éprouve, à l'égard du prince lorrain, des accès de courroux, des désirs de

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 30.

châtiment pour la satisfaction desquels on répand le bruit qu'il a dépêché plus de cinquante personnes [1].

Mayenne ainsi entraîné par les événements prend donc toutes les mesures que lui dicte sa position nouvelle de chef de parti. Il a envoyé un gentilhomme à Philippe II « comme à « monarque qu'il recognoist le seul appuy et vray protecteur « de la religion catholique par toute la chrestienté et suplie « vouloir garrentir les catholiques de ce royaulme du naufrage « et de la ruyne entière dont ils sont menacés par celuy qui « soubs une hypocrisie et aparence de religion n'a autre plus « grand désir que d'establir l'hérésie et de destruire la re- « ligion [2]. »

Le roi d'Espagne pourtant, en apprenant la mort des Guises et en exprimant à son ambassadeur qu'il « ressent surtout « beaucoup la grande perte faite par la religion catholique à qui « va manquer dans un tel temps des hommes de telle valeur, » a remarqué (15 janvier) qu'il lui est encore impossible de « rien dire des affaires générales avant d'avoir vû quel chemin « elles prennent, qu'il faut (19) attendre si les villes qui se sont « émues et se ressentent de l'événement de Blois persévèrent « et passent plus avant. » En tout cas, pour féconder les circonstances, il a envoyé au duc de Mayenne (18) un premier crédit de dix mille écus [3].

Mais il est une autre puissance dont le prince lorrain sait évaluer l'important concours, dont il recherche plus assidûment encore peut-être le patronage, dans l'espoir de réunir enfin sous l'approbation et les décrets du saint-siége tous les catholiques du royaume en un seul parti aussi compacte qu'étendu. Dès le 8 janvier, il a fait partir pour Rome un affidé, le

(1) Papiers de Simancas, B 63, pièces 201, 213.
(2) *Idem*, pièce 100. *Voir* aussi B 74, pièce 99.
(3) Papiers de Simancas, A 57, pièce 14.

commandeur espagnol Diou, chargé de conférer en secret, à Turin, avec le duc de Savoie, de chercher à l'engager dans le mouvement de la Ligue, et surtout muni d'instructions pour représenter au pape que tous les fidèles de France, sous le coup terrible qui vient de les frapper, implorent ses conseils, ses ordres et son appui; qu'il est nécessaire que Sa Sainteté adopte ouvertement leur cause en leur commandant de s'armer et de marcher sous les princes et seigneurs qui ont le plus de zèle et de religion; qu'il importe qu'elle stimule les autres souverains catholiques et qu'elle-même veuille fournir des secours d'hommes et d'argent, dont le bienfait sera reconnu par une fidélité inébranlable à la cause de Dieu et par un absolu dévoûment à poursuivre la vengeance de ceux dont la religion déplore la perte.

Après avoir tout disposé, avec autant d'ensemble que de promptitude, voulant raffermir la Champagne, province depuis si longtemps dépendante de sa famille, le duc de Mayenne commence un voyage moins direct que fructueux et s'avance par Troyes, où il entre presque triomphalement (20 janvier) au milieu de « tous les honneurs que les habitants peuvent « s'imaginer de lui faire, » puis ensuite par Sens. « Partout où « il passoit on luy ouvroit les portes, nouvelles troupes et nou« velles forces se joignoient à luy[1]. » Mais c'est à Paris que

(1) « Le frère des deux morts, à qui parmy les larmes
« La crainte et la doulèur ont faict prendre les armes,
« Tient la campagne ouverte : et comme aux pieds des monts
« Ou parmy des costeaux destranchéz en vallons,
« Plus le flot d'un torrent s'esloigne de sa course,
« Plus il enfle son onde et fait bruire sa course,
« S'enrichissant tousjours de quelques flots nouveaux
« Que luy traine en passant le ravage des eaux,
« Ainsy plus il s'advance en battant la campagne,

l'appellent les vœux des *zélés* qui, de leur côté, sous la direction du duc d'Aumale, n'ont rien négligé pour grossir leurs partisans, pour préparer la guerre en s'emparant du produit des tailles et en lançant de fougueux manifestes en faveur de la défense de la religion, des libertés de la noblesse et des bonnes villes. Entre autres pamphlets qui secondent ces actes, vont bientôt se répandre les « *Justifications de la guerre « entreprise* » et les « *Exhortations aux catholiques pour at« taquer promptement Henri III*, avec une complainte des « laboureurs à Écho qui habite les forêts contre Henri de « Valois. »

Ce monarque venait néanmoins de faire encore un vain essai d'autorité en envoyant des hérauts d'armes à Paris, à Amiens, à Troyes, pour promettre amnistie aux sujets simplement égarés et porter menace de châtiment aux rebelles endurcis. Avant d'accomplir une mission que l'état des esprits rendait si périlleuse, les messagers avaient jugé à propos de se confesser, de communier, de dicter leurs testaments, quoique le roi eût déclaré que la tête du prince de Joinville répondrait de celle du héraut dirigé vers la capitale. *Auvergne*, effectivement, chargé de signifier (26 janvier) au duc d'Aumale l'ordre de se retirer et au parlement ainsi qu'à toutes les autorités de justice la défense d'exercer aucune juridiction, « ne « fut ouy, ni son pacquet vu, ains emprisonné, en grand dan« ger d'être pendu, finallement renvoyé sans réponse avec « contumélie[1]. »

« Plus s'accroit tous les jours le hot qui l'accompagne,
« D'hommes que le desir d'un public changement,
« Ou leur propre courroux luy donne incessamment.
« Ce courroux, ce desir luy font ouvrir les portes
« Des bourgs et des chasteaux et des villes plus fortes. »

(*Chronologie novenaire*, par Cayet.)

(1) L'Estoile

Peu de jours après (février) parut donc une déclaration royale «sur l'attentat et félonie et rébellion du Duc de Mayenne « du Duc et du Chevalier d'Aumale et ceux qui les assistoient, » remplie de reproches, de plaintes, de griefs rebattus et prononçant déchéance « de tous les estatz, offices, honneurs, gouver- « nemens, charges, dignitéz, previllèges et prérogatives qu'ils « avoient par cy devant euz... Attains et convaincuz des crimes « de rébellion, félonie et lèze-majesté au premier chef, comme « telz il devoit estre procédé contre eux et leur postérité si « dans le premier jour du moys de mars prochain ils ne recon- « noissoient leur faute. »

On n'avait pu sérieusement s'attendre à voir réaliser cette hypothèse; et, dans une brochure fugitive, ne tarda pas à se produire d'abord la *Responce* que les faits allaient rendre bien autrement éclatante et péremptoire.

Le duc de Mayenne, venu de Sens, se trouvait, le 29, à Jargeau, à quatre ou cinq lieues d'Orléans, la veille du jour où le chevalier d'Aumale, effectuant, avec trois cents chevaux, une audacieuse sortie, mit en déroute la troupe de Rouvray qu'il força de se retirer à Beaugency, de même que le maréchal d'Aumont commandant près de deux mille hommes. Un tel résultat provenait principalement de la crainte inspirée aux chefs royalistes par les mouvements de Mayenne dont l'arrivée, au bruit des salves et des témoignages de la plus vive allégresse, à la tête d'une réunion de forces d'environ quatre à cinq mille arquebusiers et huit cents ou mille cavaliers, suffit pour soumettre la citadelle et pour assurer solidement à la Ligue, en peu de jours, l'importante place d'Orléans, passage de la Loire alors si fréquemment disputé par les partis.

Là le duc publia sa « *Remonstrance à tous les bons catho-* « *liques* à l'encontre des huguenots et des hérétiques et politi-

« ques et pour la conservation de la religion catholique, apos-
« tolique et romaine et pour le soulagement du repos public.» Cette pièce assez longue, d'un ton de raisonnement modéré, recommandait « l'attachement à l'ancienne foi dont l'abandon « avoit causé tant de troubles et infinies guerres civiles, conspi-
« rations, etc. » Elle concluait à la nécessité de « suyvre ce que « les anciens avoient baillé de main en main, qui les avoit « contenuz en l'honneur et crainte de Dieu, » et exprimait le vœu de « bien tost réunir le pauvre peuple de France en paix « et tranquillité afin que le royaume peust florir par dessus « tout autre. »

Le voisinage de Mayenne était un grave motif d'inquiétudes pour Henri III. Entouré de catholiques dont le désir de traiter avec le prince lorrain se révélait chaque jour [1], peu confiant dans la cavalerie qui, accoutumée à servir sous le feu duc de Guise, pouvait, d'un moment à l'autre, vouloir passer du côté de son frère, appréhendant des dispositions semblables de la part des fantassins français, le roi avait aussitôt songé à s'éloigner et à mettre sa personne plus en sûreté. Il craint de se voir subitement assiégé dans Blois et se décide à en partir. Faisant embarquer sur plusieurs bateaux séparés le cardinal de Bourbon, le prince de Joinville (actuellement duc de Guise) et le duc d'Elbeuf ainsi que ses autres prisonniers, il descend lui-même le fleuve avec cette triste suite qu'il va d'abord déposer dans le château d'Amboise. « O grand Roy, » s'écrie la duchesse de Nemours, en tournant ses yeux baignés de larmes vers la façade de celui de Blois que décore la statue « de Louis XII, son aïeul maternel, « aviez-vous fait bastir ce « chasteau afin que l'on y fist mourir les enfants de vostre « petite-fille? »

(1) Papiers de Simancas, B 63, pièce 180.

Le duc de Mayenne cependant, au lieu de se détourner pour attaquer le roi avant de s'être concerté avec les ligueurs de Paris et d'avoir mieux organisé ses ressources incomplètes, prenait la route directe de la capitale dont les vœux l'appelaient sans cesse[1]; mais il allait être forcé de s'écarter encore momentanément, par suite de la rencontre (à Étampes) de députés venus de Chartres pour l'inviter à visiter cette ville entièrement dévouée à la Ligue. De vifs témoignages de

(1) Lettre de la ville de Paris au Duc de Mayenne, 31 janvier 1589 :
« Monseigneur, depuis le malheur qui nous est arrivé par le massacre « commis à Blois nous n'avons receu nouvelles qui nous ayent remis le « courage tant comme nous avons esté asseuréz que le désastre ne s'est « point estendu jusqu'à vostre personne ce qui nous a donné quelqu'espé- « rance que Dieu ne nous a du tout abandonnéz ayant esté bien adverty « que les machinations n'estoient moindres contre vous que contre Mes- « seigneurs vos frères..... sous une foy néantmoins que l'on pensoit « entre les chrestiens estre inviolable. Or ne doutons nous point que tels « actes ne soient progrès à toutes les cruautés qui se peuvent imaginer à « l'avenir contre ceux qui vertueusement avec tels princes ont embrassé « la créance de Dieu et du public, mais aussy nous y préparons nous au- « tant qu'il nous est possible, et non seulement cette ville mais toutes « celles dont nous avons pu encore avoir nouvelles... mesmes ceux qui « par les précédens actes n'avoient pu s'esmouvoir à telle résolution. « Veillez donc, Monseigneur, en une si sainte cause pour la gloire de « Dieu, pour la conservation des catholiques et spécialement de ceux qui « ont tousjours plus honoré la vertu de vostre illustre race, même pour « l'intérêt d'icelle, et pour ce que le péril n'est qu'au trop de remise ou de « longueur nous vous supplions très humblement, Monseigneur, faire « estat de ceste ville pour estre du tout à vostre dévotion et à ceste cause « y venir en personne vous offrans nos vies et nos biens, et considérez « que toutes les bonnes villes ayant l'œil sur celle cy comme la capitale « et de laquelle la ruine attire après elle celle de tout le reste du royaume « il est besoin surtout premièrement pourveoir à nostre conservation, estant « aisé à juger qu'icy tombera le grand effort, remédiant auquel aussy le « reste se conservera aisément; les affaires disposées comme elles sont « vous souhaitent plus qu'homme du monde..... » (Registre de l'Hôtel-de-Ville de Paris.)

joie et de confiance et les cris de *Vivent les princes lorrains*, constamment substitués à celui de *Vive le Roi*, y devaient servir de préludes aux démonstrations aussi éclatantes et plus significatives qui accueillirent le duc à son entrée dans Paris, où il apparaissait, pour ainsi dire, en souverain restauré et désiré. Le peuple n'épargnait aucun hommage envers celui qu'il regardait comme son futur protecteur. On exposait l'effigie de Mayenne décorée de la couronne royale. On lui dressa un trône[1] dont il n'eût tenu qu'à lui de monter les faciles degrés, au milieu du trouble et de l'ébranlement de l'État, à l'aide de jurisconsultes féconds en arguments sophistiques et de prédicateurs tout puissants pour agir sur la fibre populaire, pour diriger l'enthousiasme des masses. Soit pourtant modération et probité, soit incertitude dans ses vues personnelles, Mayenne, courageux, calme, exempt d'ivresse, d'éblouissement de parti, flattant la multitude, approuvant toutes les mesures déjà prises, négligea les jouissances frivoles, les signes extérieurs et fastueux du suprême pouvoir pour en mieux saisir l'exercice réel.

Depuis la mort du duc de Guise, en effet, les *Seize*, stimulant coupable et fougueuse expression des emportements démocratiques, avaient, d'une manière absolue, représenté la Ligue, commandé dans Paris et ses dépendances, et, du foyer d'un gouvernement tout à fait municipal, du centre de cette république catholique, donné l'impulsion aux villes, aux provinces. Il ne pouvait convenir à Mayenne de subir le joug, pesant et capricieux à la fois, d'hommes, pour la plupart, aussi aveugles que violents. Le prince lorrain, avec raison, jugeait indispensable d'introduire dans le conseil une forte proportion de personnages imposants et éclairés, prélats, seigneurs,

(1) *Vie du duc de Mayenne*, par Pérau.

magistrats, pour neutraliser et même dominer ces éléments et pour imprimer à l'ordre de choses, peu régulier, dont il allait assumer sur lui la responsabilité presque entière, une tendance conforme à son propre caractère, à son attitude, une marche sérieuse, efficace et quant à l'action intérieure et quant aux négociations avec le dehors.

Le duc d'Aumale, qui pressentait en partie les vues de son cousin, avait annoncé son approche et provoqué (11 février) une délibération générale de la ville de Paris, où les députés des cours, corps et communautés s'étaient prononcés pour l'ajournement, jusqu'après l'arrivée de Mayenne, de la formation d'un conseil général de l'union dont il devait être le chef et le bras. Ce dernier prince, en peu de moments, parvient donc à persuader les membres les plus ardents et à leur faire accueillir ses propositions. Dans la séance du 16, qu'il préside à l'hôtel de ville, où il harangue avec une éloquence confiante, mais réfléchie, où il obtient de nombreux applaudissements, on arrête, en attendant l'opportunité de réunir les états généraux, l'établissement d'un conseil plus nombreux, plus grave, dont (le 17) la composition est ainsi déterminée : les princes catholiques, l'évêque de Meaux, Brézé, l'évêque de Rennes, Hennequin, l'évêque de Senlis, Roze, l'évêque d'Agen, Villars et l'abbé de Lénoncourt; comme docteurs en théologie et curés : Prévost (de Saint-Séverin), Boucher (de Saint-Benoît), Aubry (de Saint-André), Pelletier (de Saint-Jacques), Pigenat (de Saint-Nicolas) et M. de Launay; comme présidents de parlements : Masparault, Jeannin, Vétus et Le Maistre, président aux enquêtes; Sarmoises et Dampierre, maîtres des requêtes, Damours, Midorge, Coquelay, Machault, Baston et Marillac, conseillers, Lefebvre d'Ormesson et Millon de Vuideville, présidents à la chambre des comptes, Lhuillier et Acarye, maîtres des comptes, Bray, in-

tendant des finances, le président de Neuilly; comme membres de la noblesse : Menneville, Villeroy père, Villeroy, ancien secrétaire d'État, le marquis de Canillac, Rosne, la Bourdaisière, Montberault, Saint-Paul, du Fay, Hautefort, du Sausay et d'autres au choix des princes catholiques; enfin, comme faisant partie de la bourgeoisie, élément si important dans l'ensemble de la Ligue : la Bruyère, lieutenant civil au Châtelet, Auroux, Fontanon, Drouart, Cruer, Bourdeaux, Halguevin, Michel Soly, Antoine Bellanger, Poucher, Seseault, Gobelin sieur de Saint-Germain et François Charpentier. Pierre Senault, l'un des principaux commis aux greffes, doit remplir les fonctions de secrétaire. Tous les autres évêques de l'union, les présidents, procureurs et avocats généraux en exercice, le prévôt des marchands, les échevins et le procureur actuels de la ville, les députés des trois ordres des villes et provinces unies obtiennent le droit d'assister avec voix délibérative à ce conseil siégeant au bailliage du palais et dont les actes constitutifs subissent (le 20) la formalité de l'enregistrement au parlement.

Telle est la large base sur laquelle Mayenne s'appuie pour pouvoir diriger utilement l'opinion catholique et populaire. Afin de créer au prince lorrain une position officielle et légale en apparence plutôt que réellement définie, le conseil général de l'union « estably à Paris en attendant l'assemblée des estats « du royaume » (indiquée pour le 15 juillet suivant), « publie « (4 mars) les lettres de nomination et élection de Monseigneur « le duc de Mayenne, comme estant aujourd'huy le premier « officier de la couronne, au nom, tiltre et qualité de Lieute- « nant général de l'estat royal et couronne de France. » Considérant digne de remarque par l'espèce de scrupule qu'il semble révéler, promotion non moins extraordinaire, qui impliquent, au nom de la révolte et par anticipation, l'idée de

la vacance du trône. Il est également décrété que le nom du duc de Mayenne sera « apposé à toutes lettres patentes, actes, « etc. [1]. » En même temps, le duc et le chevalier d'Aumale sont créés, le premier connétable de la Ligue, et le second colonel général de l'infanterie française.

Mayenne était cependant allé (fin de février) à Rouen, dans le but d'affermir son parti en Normandie; et sa présence y avait excité le plus vif enthousiasme. De retour, il se rend, le 13 mars, au sein du parlement, seule autorité légitime qui, placée dans la dépendance de la Ligue, puisse néanmoins donner aux actes de celle-ci une sorte de consécration régulière. Là, toutes les chambres assemblées, le nouveau premier président, Brisson, dit dans son discours au prince : « Ceste « compagnie, le clergé, la noblesse et le peuple vous ont esleu, « espérans que, à l'exemple de vos mayeurs, vous vous acquit- « terez heureusement de ceste charge honorable d'un costé, « laborieuse et onéreuse de l'autre. » Mayenne répond qu'il se « juge incapable de la charge laquelle il sçait estre de trop « grande importance méritant trop plus grande capacité que « Dieu n'a mis en luy. Toutesfois puisque les gens de bien l'au- « roient ainsi esleu franchement portera la charge, pourveu « qu'elle puisse apporter fruict à la conservation de l'honneur « de Dieu et du bien public, et s'y employera jusques au der- « nier souspir de sa vie. »

Il lui est ensuite donné lecture de la formule du serment ainsi conçu : « Vous jurez et promettez à Dieu de maintenir la « religion catholique, apostolique et Romaine, embrasser la « protection et déffense d'icelle envers et contre tous, con-

(1) L'État devait avoir deux sceaux aux armes de France, différents de dimension : le plus grand pour le conseil général de l'union et le petit pour les parlements et chancelleries, « l'inscription desquelz seroit : *Le scel du « royaume de France.* »

« server l'estat royal en son entier, l'authorité des cours sou-
« veraines, les anciens establissements de justice, les privi-
« lèges de l'église et de la noblesse, garder et faire garder les
« loix et ordonnances de ce royaume, l'obéissance due aux
« magistrats, soulager le peuple, iceluy préserver de la foulle,
« employer la force et puissance qui vous est commise en
« l'honneur et gloire de Dieu, au bien et utilité du royaume, à
« l'asseurance des bons et terreur des mauvais et se compor-
« ter au surplus selon que la grandeur et importance de la
« charge le requiert. » Le duc, se levant alors de son siége, dit, à haute voix : « Je jure et proteste devant Dieu et devant vous
« ici assembléz de m'employer fidèlement à l'exécution de ce
« que dict est jusques à la dernière goutte de mon sang et prie
« Dieu m'en faire la grâce. »

Ce nouvel engagement ne faisait que reproduire les *Protestations* antérieures du prince lorrain, beaucoup plus explicites même contre le roi [1].

Une des premières mesures de l'autorité, conditionnelle et même très précaire dans la pensée des *Seize*, dont Mayenne vient d'être investi, a pour effet la mise en liberté de quelques membres du parlement mutilé. Le lieutenant général, en annonçant sa promotion aux villes et provinces, prend soin de leur adresser des instructions. Le « *Règlement général* pour

(1) « Protestation de M. de Mayenne après la mort de ses frères à Blois » (dans les villes où il passait) :

« Nous jurons et prometons à Dieu d'employer nos vyes et moyens pour
« la manutention de nostre relligion catholicque appostolicque et Ro-
« maine, de nous maintenir en nostre saincte union et nous conserver
« tous en général et particullier contre qui que ce soyt sans réservances
« de dignités quelconques, et poursuivrons la vengeance des massacres
« faictz à Bloys, recognoissant que par iceulx on a voulu ruyner nostre
« relligion et empescher le soullagement du peuple et la liberté des
« estatz. » (Mss. Béthune, v. 8823, fol. 4.)

« remédier aux désordres advenuz à l'occasion des troubles « présens[1], » que, d'accord avec le conseil, il publie le 7 avril, prescrit les formes de la « prestation » (obligatoire sous quinze jours) « du serment à l'union par les prélats, ecclésiastiques, « nobles, veuves, chefs de maison et de famille, de quelque « qualité que ce soit, habitans des villes unies; » et Mayenne se déclare prêt à sévir contre tous les récalcitrants. Il adopte simultanément les moyens convenables pour assurer l'administration civile et judiciaire ainsi que la perception des impôts et se réserve la nomination à une partie des bénéfices vacants seulement, dans l'espoir d'acquérir le concours intéressé du saint-siége en lui abandonnant la collation des autres. Il entretient d'ailleurs une correspondance assez active avec Sixte-Quint : « Nous avons un corps atténué de longue mala- « die et un estat affoibly par les continuelles misères et ruines « qu'il a souffertes, » lui écrit-il, « la religion persécutée non « seulement par les anciens ennemys et conjurés, mais par « aucuns catholiques faux, corrompus et débauchés, par di- « vers artifices d'avarice, ambition et convoitise des biens « d'authruy, mesme des ecclésiastiques de la dépouille des- « quels les hérétiques leur éblouissent les yeux. Je peux tou- « tefois espérer, Très Sainct Père, que nous sommes encore à « l'entier de nostre salut moyennant la grâce de Dieu et la « protection de Vostre Saincteté à laquelle nous avons nostre « recours par après nous estre prosternés en toute humilité « et révérence à ses pieds sacrés luy commettre et recomman- « der la restauration de la France qui lui est et au Sainct siége « de tout temps dévouée et obéissante et de luy faire très « humble requeste de ne point abandonner en ses afflictions la « fille aisnée de l'église...... »

(1) *Imprimé à Paris, chez Nicolas Nivelle*, 1589.

Mayenne, en envoyant un homme intelligent et dévoué, le doyen du chapitre de Reims, Frison, près du souverain pontife, allait ajouter : « Celuy qui n'a autre but et désir que de « nous ruiner a loué et achepté des assassins à grand prix pour « faire entreprendre sur ma vie, dont il y en a entre les mains « de la justice qui l'ont confessé, et un qui l'est venu descou- « vrir de luy mesme après avoir eu argent et chevaux pour « faire ceste exécution. Qu'il plaise au contraire à Vostre « Sainctelé prendre nostre protection et déffense contre nos « ennemys qui sont ceux de Vostre Sainctelé et du Saint Siége, « se déclarer chef de nos armes et ordonner qu'icelles soient « conduites cy après sous son nom et authorité et commande- « mens auquel nous protestons tous une entière et perpétuelle « obéissance sans nous en jamais départir..... Je ne préten- « dray et ne recevray aucune authorité que celle qui viendra « du commandement de Vostre Sainctelé qui seulle doit avoir « tout pouvoir en cette armée; toutes fois et quantes qu'il luy « plaira m'en honorer j'y rendray toute l'obéissance et très « humble service...... »

Les instructions données à Frison avaient pour objet de corroborer et de compléter le sens de ces lettres, ainsi que de « justifier le Duc de Mayenne des impudences, calomnies et « impostures contre luy avancées, faisant considérer à Sa « Sainctelé que Henri trois non content d'avoir massacré les « deux princes en vouloit rejeter la coulpe sur les innocens, « recherchant tous les artifices et sinistres moyens de faire « mourir les autres princes catholiques qui restoient, pour « ruiner la religion et tout à coup establir les hérésies et néan- « moins vouloit couvrir ses cruautés sous l'apparence d'hu- « manité et son iniquité sous le masque d'une piété sainte..... »

En même temps Mayenne cultive assidûment, d'une autre part, la protection si nécessaire de Philippe II. Sous le pseu-

donyme de *Jacobus* il écrit à ce monarque (22 mars)... « Dieu « a monstré avoir tel soin des siens que, au lieu de frayeur et « d'estonnement dont on pensoit que les catholiques deussent « estre saisis par le sang et la mort de messieurs mes frères, « ils ont pris couraje et se sont, avecq une merveilleuse con- « stance, résoluz de s'opposer à tous les desseings, à la violence « et à la tyrannie du Roy et ne poser jamais les armes qu'ils « n'ayent achevé sa ruine, sans laquelle ils ne peuvent plus « espérer de seureté pour eux ny pour la religion, ayant déjà « donné ung si grand commencement et progrès à leur juste « entreprise que plus des deux tiers du royaume y sont en- « trés, non-seulement du peuple et des grandes et meilleures « villes, mays de la noblesse et des principaulx seigneurs et de « toutes sortes de personnes d'honneur et de qualité... Nous « ne faisons plus aucun doubte, Sire, que s'il plaist à Vostre « Majesté embrasser ceste cause qui est sienne... que la cause « des catholiques ne se rende la plus forte non-seulement en « ce royaulme, mays partout.» L'intérêt de nostre conserva- « tion regarde Vostre Majesté; l'honneur et la gloire d'avoir « restably l'Église n'apartient qu'à vous seul; défendez donc, « s'il vous plaist, Sire, ceste cause... Dieu nous donnant de la « prospérité, la mémoire de ce bienfait et de l'obligation que « nous aurons à Vostre Majesté sera si grande que le royaume « entier demeurera perpétuellement affectionné à luy désirer « et aux siens tout bien, grandeur et contantement et n'y « aura celuy qui ne pense luy devoir son salut, la conserva- « tion de nos églises et de nos autels; moy en particulier, Sire, « qui sçay l'obligation que nous avons déjà à Vostre Majesté, « laisseray cette debte comme héréditaire aux miens pour luy « en rendre et à tout ce qui dépendra jamais d'elle très hum- « ble et perpétuel service[1]... »

(1) Papiers de Simancas, B 63, pièce 100.

Mais, bien que Philippe II fasse répondre par des remerciments et par l'expression du désir de porter remède « aux peines de la duchesse[1] » de Guise (qui l'assure, de la part de son fils, que ce jeune prince « issu de son père a, depuis la mort de celui-ci, l'hérédité de l'obligation de servir le Roy d'Espagne[2]), » bien que cet artificieux monarque affecte les meilleures intentions à l'égard de Mayenne, à l'égard de la maison de Lorraine et que, comme preuve, il dise (1er mai) s'occuper de faire, en un mois, passer à la Ligue deux sommes de trois cent mille écus chacune[3], la méfiance et les vues exclusivement personnelles, plus que le zèle pour la religion, se révèlent avec évidence dans toutes les démarches, les transactions, la correspondance du roi catholique. L'ombrageux Philippe soupçonne par avance en Mayenne un prétendant possible à la couronne de France que lui-même aspire à placer sur la tête de l'infante sa fille, fût-ce au moyen d'un mariage avec le duc de Guise si la confiance et l'affection des catholiques demeurent invariablement fixées sur cette maison.

Un tel dessein va devenir l'affaire principale du monarque espagnol et former l'essence des instructions données à ses agents à Paris. Celles-ci tracent en somme le devoir de travailler à extirper l'hérésie et à exclure *le de Béarn*, de reconnaître pour lieutenant général le duc de Mayenne « comme « celui qui l'a mérité. » Si le duc de Guise peut sortir de prison l'on « fera estre en grand honneur et avancement sa per- « sonne, ainsi que bon lui semblera et comme le méritent la « mémoire et mort de ses père et ayeul. Traitter de faire une « assemblée d'états généraux pour l'élection d'un Roi seroit

(1) Papiers de Simancas, A 57, pièce 36.
(2) *Idem*, B 63, pièce 98.
(3) *Idem*, pièce 28, 33.

« une chose trop longue et de trop grande peine, l'emporter « par le moyen de Paris et de son parlement comme métropo- « litain du Royaume seroit le plus court, afin que après les « autres villes et parlement du Royaume l'ensuivissent.

« On pourra exclure de ce lieu, » disent encore les instructions, « le cardinal de Bourbon tant pour la soupçonneuse « nourriture de son enfance que pour avoir suivy le parti du « cousin et comme de l'oncle et estre requis fauteur du parti « des hérétiques, comme pour la même raison doivent aussi « estre exclus tous ses frères et surtout le neveu qui, comme « l'on dit, se nourrit à la Rochelle, enfin tous ceux de la mai- « son de Bourbon, puisque tous ont pris les armes pour les « hérétiques. Cela fait, on pourra passer plus avant en leur « insinuant dextrement les droits de Madame l'Infante, non- « seulement à tous les Estats qui, comme biens dotaux, ont « esté par mariage de femmes unis à la maison de France et « qui à présent doivent par justice revenir à la droite ligne, « mais il faut encores passer outre, estant, comme il est, une « pure invention que de la loy salique, comme très bien sça- « vent les plus doctes et entendus d'eux. Touttefois en tout cecy « l'on se comportera avec la dextérité qu'il quiét pour n'en- « venimer la matière, mais descouvrir pais et les volontés. Si « le temps et le progrès de l'affaire promet de pouvoir con- « sulter avec Sa Majesté du personnage à qui par de là elle a le « plus d'inclination, ce sera le meilleur. Pourtant on en aver- « tira en diligence comme ils prennent ce qui regarde Madame « l'Infante.

« Si touttefois on n'a le loisir et les choses sont si pressées « qu'il faille promptement nommer un Roy ou qu'ils voulus- « sent eslire le Marquis du Pont, on y pourra condescendre « de la part de Sa Majesté Catholique, et si cas estoit, qui n'est « croyable pour tenir ce lieu, qu'on voulust nommer le Duc

« de Guise, l'on pourra aussi bien admettre l'un que l'autre...
« Il demeurera plus asseuré au Duc de Mayenne le rang qui
« luy est deu de seconde personne en France et la plus grande
« authorité avec le maniement des armes en quoy l'on fera
« tous les efforts possibles pour l'y conserver...

« Le nouveau Roi n'ayant argent en main, devra donner à
« Sa Majesté Catholique quelques gages et places... Il n'est
« moins juste que le nouveau Roi se submette à ne se marier
« que au plaisir de Sa Majesté. Il sera aussi bon en cas d'entre-
« prise de l'Angleterre d'avoir des ports asseurés en France...
« Si en quelque sorte ils venoient à parler du mariage de Ma-
« dame l'Infante, il ne faut sur-le-champ ny les en exclurre ni
« les admettre, pour estre si important, sinon leur répondre
« qu'on n'a aucune charge de cette affaire ni quelle sera la vo-
« lonté de Sa Majesté aimant si tendrement sa fille comme il
« l'aime[1]. »

Des secours que la Ligue réclame de lui, Philippe II prétend donc, s'il les prête, retirer d'énormes intérêts ; il veut réduire la France à se mettre à sa merci, sous sa dépendance complète; il aspire à en devenir l'arbitre souverain, le véritable maître. Aussi ses agents vont fourmiller, en quelque sorte, dans le royaume qu'il cherche à entamer de toutes parts. Les propositions que, « pour faire profiter la cause catholique » et pour troubler le roi de Navarre, Mayenne adresse au monarque espagnol en l'invitant à entrer dans le Béarn et à attaquer la Guienne[2], sont, par conséquent, très favorablement accueillies. Philippe charge (1er mai) le commandeur Moreo, pour seconder, dit-il, ses armements contre l'Angleterre et ses

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 16, fol. 268. Copie déchiffrée et traduite de l'espagnol.

(2) Papiers de Simancas, B 62, pièce 8 ; B 63, pièce 98.

opérations vers l'Écosse, d'accepter le Havre, Boulogne ainsi que les ports de Bretagne que le prince lorrain lui fait offrir. Il demande en même temps sur ces côtes des bâtiments, des marins et tous les objets nécessaires à sa flotte[1]. Si le roi catholique correspond aussi avec le duc de Mercœur et envoie près de lui Diego Maldonado, c'est afin d'examiner l'état de la Bretagne[2] sur le littoral de laquelle il fera prendre, quelques mois plus tard, par de nombreux émissaires, des renseignements détaillés, en leur prescrivant l'étude également attentive de la question de succession à la souveraineté de cette province[3] qu'il convoite. Ensuite, parmi les places qu'il désirerait faire occuper par ses troupes, ou tout au moins voir entre les mains du duc de Lorraine, se trouvera en premier lieu l'importante ville de Metz[4].

Redoublant de confiance dans les moyens que la Ligue peut lui procurer pour réaliser ses vues ambitieuses, dédaignant les ménagements vis-à-vis de son beau-frère, Philippe II approuve son ambassadeur qui s'est brusquement retiré de la cour de Henri III et il lui mande qu'il a « agi comme il convenait » en allant négocier à Paris, à l'aide d'un nouveau crédit de vingt mille écus récemment envoyé de Madrid[5]. Et pourtant, soit pénurie véritable, soit crainte de trop fortifier un parti qui n'est pas jugé assez dépendant encore, lorsque Mayenne, après avoir reçu beaucoup d'avis contradictoires au sujet de la marche des secours allemands, apprend que ces troupes

(1) Papiers de Simancas, A 57, pièce 33.
(2) *Idem*, pièces 83, 85.
(3) *Idem*, B 63, pièce 267.
(4) *Idem*, A 57, pièce 72.
(5) Philippe II adressait en même temps une gratification de cinq cents écus au séminaire de l'église toute *guisienne* de Reims (Papiers de Simancas, A 57, pièce 20.)

sont prêtes à s'avancer, l'argent de l'Espagne, promis depuis trois mois pour la levée de six mille reîtres et de six mille Suisses, n'a point été livré, quoique ce retard entraîne le risque de laisser les soldats se débander faute de paie.

CHAPITRE IV.

CHARLES DE LORRAINE, DUC DE MAYENNE.

1589.

Au spectacle de l'attitude et des mesures prises par le duc de Mayenne et de l'établissement à Paris d'un gouvernement rebelle, fort, influent sur les villes et les provinces, Henri III, privé de toute illusion quant aux desseins du roi d'Espagne et peu encouragé à attendre du saint-siége son absolution, s'est appliqué à gagner du temps pour pouvoir opposer au rapide accroissement des forces de ses adversaires l'ensemble de celles que lui fournissent ou lui ramènent quelques serviteurs demeurés fidèles. Il a d'ailleurs sollicité les secours d'hommes ou d'argent de la reine d'Angleterre, des princes d'Allemagne, des cantons suisses protestants. Ne se jugeant plus suffisamment en sûreté dans la faible place de Blois, il transfère sa résidence à Tours où une déclaration royale a appelé (avril) le parlement de Paris ainsi que la chambre des comptes. C'est là qu'une nouvelle cour de justice, frêle démembrement de celle qui subsiste et agit d'une manière si hostile ou si faible dans la capitale, enregistre (le 27) l'édit par lequel le monarque a « déclairé tous les biens meubles et immeubles du Duc « de Mayenne, des Duc et Chevalier d'Aumale et de ceux qui « volontairement habitent aux villes de Paris, Rouan, Thou-

« louze, Orléans, Chartres, Amiens, Abbeville, Lyon et le « Mans, et tous autres qui tiennent leur parti, acquis et con- « fisquéz pour les deniers provenans de la vente d'iceux estre « employéz aux frais de la guerre. »

Henri III a-t-il donc quelque raison de compter sur de tels essais d'intimidation? Peut-il espérer plus de garanties des otages qu'il conserve entre ses mains et que d'Amboise il vient de faire confiner séparément, autour de lui, dans trois châteaux divers : le duc de Guise à Tours même, le duc d'Elbeuf à Loches, et le cardinal de Bourbon à Chinon? D'ailleurs, décelant sa faiblesse, n'a-t-il pas entremêlé ses velléités d'énergie de tentatives de séduction, pour abuser ou dissoudre ses principaux adversaires? N'a-t-il pas, quatre jours après la translation de ses prisonniers à Amboise, affranchi et envoyé à Orléans, moins par compassion que dans l'espoir d'adoucir Mayenne[1], la duchesse de Nemours qu'un assassinat avait rendue veuve, qu'un autre assassinat a privée de deux de ses fils, et que bientôt dans Paris, par ironie peut-être, mais du moins en témoignage de la popularité dont jouit sa race, on désignera sous le nom de *reine-mère*[2]? Plusieurs agents du roi ne sont-ils pas allés réclamer l'entremise du duc de Lorraine afin d'obtenir une conciliation avec le chef de la Ligue auquel on offre, pour lui-même quarante mille écus de traitement et le gouvernement de Bourgogne, pour le jeune duc de Guise celui de Champagne, dix mille écus de pension et deux villes telles que Saint-Dizier et Rocroy, pour l'un des frères de ce dernier prince des bénéfices rapportant trente mille livres, les

(1) Papiers de Simancas, B 63, pièce 183. Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, part. IV, liv. 1er.

(2) « Parce que, » dit l'Estoile, « Charles de Lorraine duc de Guise son « petit fils et Charles-Emmanuel de Savoye duc de Nemours son fils du « second lict prétendoient se faire Roys de France. »

gouvernements de Lyon pour le duc de Nemours, de Picardie (et la ville de Saint-Esprit-de-Rue comme sûreté) pour le duc d'Aumale, un autre pour le duc d'Elbeuf, enfin celui de Metz, Toul, Verdun, Marsal et dépendances pour le marquis de Pont, avec promesse que, si le monarque venait à mourir sans laisser d'enfants mâles, ces places et leurs territoires appartiendraient définitivement au duché de Lorraine[1]?

« C'estoit là mettre le tiers de la France entre les mains « des princes lorrains[2]; » et pourtant Mayenne irrité, méfiant, écartait, presque ironiquement, des propositions dont l'appât présenté d'un autre côté par Larchant aux ducs de Guise et d'Elbeuf ne réussissait pas mieux. Sans communiquer ensemble, ces princes s'accordaient pour répondre que leur maison avait reçu du roi un tort et un déshonneur irréparables, intéressant la France entière, et que, quant à eux, quoique prisonniers, ils ne traiteraient pas à part du duc de Mayenne[3].

Malheureux dans de telles démarches, presque ridicule dans ses actes comminatoires ou rigoureux, Henri III est, pour ainsi dire, aux abois. Afin d'aplanir les difficultés de sa situa-

(1) Henri III s'engageait en outre à faire conclure le mariage du comte de Vaudémont avec l'héritière de Bouillon.

(2) *Histoire de France*, par le P. Daniel, tome VI, p. 779.

(3) Ne disait-on pas encore que le cardinal de Vendôme et le comte de Soissons avaient fait offrir de se joindre au duc de Mayenne et à la Ligue, à condition que le premier de ces princes, par un accord avec le cardinal de Bourbon, serait, en cas de mort du vieux prélat, maintenu dans ses droits et que le comte de Soissons obtiendrait le commandement de la Normandie. Mayenne, ajoutait-on, ne voulait pas accueillir ces ouvertures, parce que, dans toutes les tentatives actuelles, il reconnaissait des artifices de la part de Henri III pour semer la discorde entre les ligueurs et n'oubliait pas que le comte de Soissons avait eu connaissance préalable de l'assassinat des Guises. (Papiers de Simancas, B 63, pièce 84.)

tion, il frappe à toutes les portes, invoque toutes les ressources. Il ne saurait donc méconnaître ou négliger la plus importante de toutes. Depuis la mort des Guises, le roi de Navarre, par sa conduite prudente et réservée, par ses conciliantes déclarations, n'a cessé de manifester ouvertement une tendance que Henri III songe enfin à rendre décisive. D'après son ordre, la duchesse d'Angoulême part en secret pour Saumur ; elle rencontre à peu de distance de cette ville Henri de Bourbon, venu de l'Ile-Bouchard, et entame avec lui des négociations dont le succès est si facile et si rapide que, le 3 avril, Schomberg et Duplessis-Mornay arrêtent mystérieusement à Tours les articles d'un traité en vertu duquel Henri III et son parent s'engagent à observer entre eux une trêve de douze mois. Pendant sa durée, le roi de Navarre doit prêter le secours de toutes ses forces et de celles de son parti au roi de France qui lui accorde, pour sûreté du remboursement des frais de la guerre, quelques petites places en outre d'un point de passage sur la Loire. Après beaucoup de témoignages de répugnance de la part de Henri III et d'efforts de subtilité de celle du Béarnais, on désigne, pour satisfaire à cette dernière condition, Saumur, cité assez importante, où, de même que dans les autres villes cédées, le libre et public exercice de la religion réformée pourra être établi au bout de quatre mois seulement.

Le roi, avec raison, sentait la convenance de tenir voilé le plus possible un pareil traité qui, tout en lui assurant de nombreux et puissants auxiliaires, devait achever de lui aliéner la cour de Rome et prêter une nouvelle force d'opinion, fournir, en quelque sorte, un juste motif aux attaques si diverses et si violentes de ses ennemis. Ainsi se trouvait-il effectivement pressé dans le plus terrible dilemme politique, presque sans autre issue possible que sa perte.

Les premiers bruits de cette alliance, propagés en dépit de

toutes les précautions, étaient venus tirer Mayenne de l'immobilité que les ligueurs impatients lui reprochaient déjà en l'accusant de ne tant séjourner à Paris que pour s'y livrer aux plaisirs, aux orgies, à des dépenses inutiles, alimentées par le produit des contributions volontaires et des impôts levés sur les catholiques comme sur les réformés. On attribuait même à l'effet de honteuses souffrances, contractées dans des parties de jeunes gens, à l'hôtel de Carnavalet, son apathie supposée. Les préparatifs de guerre cependant n'avaient pas, pour ainsi dire, éprouvé de ralentissement; l'armée de la Ligue se rassemblait en Beauce; des corps d'infanterie bien complets étaient amenés par des chefs dévoués, tels que Rosne, Saint-Paul, Descluseaux, Chamois, anciens colonels sous le feu duc de Guise.

Mayenne juge qu'il est temps d'agir d'une manière éclatante. « Machabée que Dieu a suscité, » disait-on, « auquel quand les « les deux Henrys, le grand Turc, le grand Souldan de Baby- « lone, Gisabel grande dogue d'Angleterre, tous les démons de « Henry et de d'Espernon seroient assembléz ensemble si est-ce « pourtant que Dieu donnera la grâce de gaigner la bataille [1], » il songe à porter ses efforts contre le roi, pour la ruine duquel, presque exclusivement, un parti de fanatiques le seconde et le sert avec ardeur, même avec scrupule :

« Et vous prince de foy, l'espoir des vrais chrestiens,
« Que Dieu a conservé pour conserver les siens
« Et pour estre vengeur de l'insolente injure
« A luy faicte aux estats par ce tyran parjure
« En vos frères occis; faictes à ce tyran
« Ainsi que Jéhu fit au malheureux Joran [2]. »

(1) *Discours sur le département de M. le duc de Mayenne*, Paris, Didier Millot, 1589.

(2) *La Guisiade*, tragédie présentée en ce temps au duc de Mayenne par l'auteur, P. Mathieu.

En outre de ces poétiques exhortations, Mayenne reçoit le conseil de « prendre garde soigneuse à se maintenir et conser-« ver, ne se laissant approcher soit en privé ou public de per-« sonne de quelque qualité qu'elle soit qui désirera de parler « à luy qu'au préalable il ne soit désarmé, quelques coquins « pouvant avoir la volonté d'entreprendre contre luy, l'occa-« sion se trouvant à propos....... et semblablement à remar-« quer ceux qui luy font escorte en ceste armée pour s'y as-« seurer, de peur qu'estant proche des deux pilliers de l'hérésie « ennemys de toute religion, ils ne se débandent et ne s'aillent « joindre avec ces deux Henrys[1]...... »

L'accord du roi de Navarre avec Henri III n'ayant donc pu demeurer longtemps mystérieux, le légat s'en était plaint sans obtenir de ce dernier prince autre chose qu'une insignifiante apologie, la Ligue en faisait jaillir la source d'un redoublement de violences. A la nouvelle du passage de la Loire, à Saumur, par Henri de Bourbon se dirigeant vers le Lude (milieu d'avril), le duc de Mayenne s'est porté sur la ville de Vendôme que des intelligences avec le commandant vont lui livrer sans difficultés sérieuses et où il réunira huit mille hommes d'infanterie ainsi que douze cents chevaux, en attendant quatre mille fantassins allemands et neuf mille Suisses, bien équipés, bien disposés. Il s'arrête toutefois en route, à Châteaudun, où Morosini lui fait répéter de la part du roi les offres de faveurs déjà dédaignées et que le prince lorrain rejette avec méfiance une seconde fois. « Je ne peux entendre à « nul accord, » répond en résumé le lieutenant-général, « qu'auparavant je n'aie advis de tous ceux qui ont intérest au

(1) *Advertissement envoié à Monseigneur le Duc du Maine, sur le département de son armée.* Imprimé à Paris, pour Pierre des Hayes, rue du Bon-Puits, 1589.

« party de l'union aussi bien que moy. Quand bien j'aurois « accordé toutes ces propositions Sa Saincteté ne me voudroit « contraindre de luy obéir, aussi suis-je résolu de plus tost « mourir que de le faire[1]. »

Afin de rendre les premières actions plus éfficaces, le parlement de Paris a mandé au duc d'Aumale de se « trouver « avec son armée pour assister le Duc de Mayenne qui a trois « armées sur les bras ; » mais le prince qui commande en Picardie adresse de Noyon (le 28 avril) des excuses fondées sur l'impossibilité d'abandonner cette province, en l'exposant aux attaques des ennemis, pour aller secourir son cousin auquel il se contente d'envoyer un renfort de trois cents bons chevaux « des plus belles forces qu'il ait, espérant s'y acheminer « plus tard avec le reste[2]. » Cette réponse prouvait-elle, ou, au contraire, a-t-elle donné lieu de supposer l'existence d'une vive jalousie chez le duc d'Aumale qui, en qualité de connétable de la Ligue, aurait désiré, dit-on, exercer alternativement avec Mayenne le commandement de l'armée, et, à défaut de cet avantage, voulait, en se retirant par dépit, agir seul de son côté?

Le roi de Navarre venait de répandre (18 avril) son second manifeste entièrement dirigé contre les rebelles ligueurs; et,

(1) *Chronologie novenaire*, par Cayet.

L'opinion publique, au surplus, appréciait depuis longtemps les chances d'accommodement entre les princes lorrains et le roi; et l'on avait répandu un facétieux projet de paix d'après quelques articles duquel, « oultre le gouvernement de Touraine, M. d'Elbeuf devoit être général « des bouteilles, M. de Mayenne seroit demeuré lieutenant de Sa Majesté, « à la charge de quitter entièrement l'amour, pour vaquer aux affaires « publiques, M. de Guyse auroit joui sa vie durant de l'espérance de la « couronne, par manière d'usufruit. »

(2) Archives nationales, section judiciaire, registre du parlement durant la Ligue.

tout espoir d'amener Mayenne à un accommodement étant détruit par le mauvais succès de la dernière démarche du légat, Henri III n'hésite plus à faire publier (le 26) la trêve conclue avec son beau-frère. Bientôt pourtant il jugera nécessaire d'en expliquer les motifs dans une proclamation. Par ménagement pour la cour de Rome, il a déjà eu soin de faire assurer au territoire d'Avignon la jouissance des effets de la trêve; mais de semblables égards ne doivent former, aux yeux de Sixte-Quint, aucune compensation à un événement aussi monstrueux que l'alliance déclarée du monarque très chrétien avec les huguenots contre l'union des catholiques. Mayenne avait d'ailleurs, dans sa correspondance, exploité, par anticipation, ce fait alarmant; et le pape allait y répondre par la foudroyante bulle du 5 mai.

La rébellion a donc droit de se produire sous des apparences de plus en plus légitimes; et, dans la nouvelle guerre qui éclate, Mayenne va tenter, avant la jonction des forces des deux rois, de s'emparer du plus grand nombre de places possible, même de faire prisonnier le personnage toujours le plus éminent, s'il ne semble pas désormais le plus sacré. Tandis que d'Epernon couvre Blois, c'est positivement sur Tours que le prince lorrain projette de se diriger. Averti (le 26 avril) que le comte de Soissons s'approche pour tâcher de l'entamer, il indique comme «lieu de la bataille» Montoire, bourg situé un peu au delà de Vendôme. Aussitôt un autre avis le prévient que le beau-frère de d'Epernon, Charles de Luxembourg, comte de Brienne, avec trois ou quatre cents chevaux et quatorze ou quinze cents arquebusiers, s'avance dans le dessein de lui dresser une embuscade[1]. Partant de nuit, faisant

(1) *La victoire obtenue par Monseigneur le Duc de Mayenne*, Paris, Denis Binet, 1589. *La défaite de dix-sept enseignes, etc.*, Paris, Nicolas Nivelle et Rolin Thierry, 1589.

facilement occuper Montoire, il attaque Brienne, le défait (le 27), le force de rendre le château de Saint-Ouen[1] et de se livrer lui-même (le 28). Mayenne espère, dit-on, pouvoir l'échanger contre le duc d'Elbeuf; en attendant, il le fait conduire à Paris, pour être gardé au Louvre, après avoir, ainsi que les dix-sept enseignes prises dans cette journée, été pompeusement exposé, comme trophée, aux yeux du peuple, par les soins de la duchesse de Montpensier.

Le lieutenant général se préoccupe surtout de l'impossibilité de tenir tête, avec des forces peu nombreuses et fatiguées, à celles des deux rois s'il leur laisse le temps de se réunir; mais, par prudence aussi, plus peut-être que par une irrésolution dont l'histoire lui a adressé le reproche, il juge indispensable de se retirer momentanément à Montoire et à Lavardin, afin d'y rassembler tous ses moyens, avant de risquer sur Tours une pointe audacieuse qui aurait eu cependant chance de réussir dans ces premiers instants.

Mayenne est de tous côtés pressé d'agir par des considérations diverses; aussi écrit-il (1er mai) au parlement de Paris, en lui exprimant le désir de « pouvoir bien et dignement « faire ce qu'on a espéré de luy : Dieu a desja donné quelque « heureux commencement, les troupes croissent tous les jours « et de gens si résoluz au combat[2],... » Il est vrai que le prince lorrain vient de tenter sans succès l'attaque de Château-Renault dont le commandant, Sarrouet, se fortifiant à la hâte, a

(1) La capitulation ne fut pas scrupuleusement observée par les soldats de la Ligue qui se livrèrent à des excès et dont Mayenne se vit forcé de faire fusiller quelques-uns. Le buffet du comte de Brienne ayant, entre autres, été pillé, le duc, comme témoignage de bonne foi et de courtoisie, lui en fit, dit-on, remettre aussitôt la valeur en argent. (*La victoire obtenue par Monseigneur le duc de Mayenne, etc.*

(2) Registre du parlement de Paris durant la Ligue.

répondu que ses retranchements, si médiocres en apparence, sont « une fosse creusée pour y enterrer le duc de Mayenne « et son armée s'ils ne se retirent promptement. » En entreprenant un siége régulier, Mayenne eût couru le risque d'attirer sur lui les forces de Henri de Bourbon, et d'ailleurs il a intercepté une lettre annonçant le départ de Plimouth d'une flotte de deux cents voiles chargée de dix-huit mille hommes de débarquement[1].

Dans l'unique pensée d'effectuer un coup de main rapide, hardi et important, il a concentré ses troupes; il laisse ses bagages sous une faible garde et part de Montoire (7 mai), comme s'il voulait se diriger sur le Maine. Le lieutenant général fait halte à Saint-Paterne, à trois lieues de Château-du-Loir, dont, la veille, il s'est assuré la possession. Le 8, vers deux heures du matin, il se remet en marche pour franchir les six lieues qui le séparent de Tours; il apprend par ses coureurs que la jonction des forces des deux rois n'est pas encore opérée et que les meilleurs officiers de Henri III, ainsi que sa principale infanterie, au nombre de trois mille hommes, se sont logés et passagèrement retranchés au faubourg Saint-Symphorien, sorte de tête de pont sur la rive droite de la Loire. Un détachement de cinquante cavaliers royalistes est bientôt rencontré par l'avant-garde de Mayenne, qui, poussant en avant, investit, vers dix heures, le faubourg où elle tente de pénétrer, mais où deux maisons bien fortifiées forment obstacle devant les arquebusiers à cheval. Le duc suit de près et, sans se démasquer, occupe aussitôt, du côté du couvent des Capucins, les hauteurs et les bâtiments d'où l'on découvre le fleuve et la ville.

C'est précisément en cet instant que le roi, non sans conni-

(1) Papiers de Simancas, B 62, pièce 25.

vence probable de la part de son entourage, a été engagé à profiter de la douceur de la température pour faire une promenade à cheval, traverser le faubourg et examiner les dispositions défensives. Il devait donc tomber dans l'embuscade des ligueurs si un meunier, qui rentrait de la campagne, ne fût accouru en s'écriant : « Sire, où allez-vous? Il y a ici tout pro- « che des ennemis; je les ai vus; retirez-vous au plus vite ! » Tournant bride aussitôt, Henri III donne l'alarme, s'assure que les barricades, que les retranchements soient garnis de défenseurs, place, pour diriger l'action, le maréchal d'Aumont à l'entrée du pont défendu par l'artillerie, intercepte le passage de la rivière, établit quelques pièces dans l'île qui en occupe le milieu, retient deux mille Suisses à l'intérieur de la ville où il appréhende une sédition, fait fermer les portes, enfin expédie sans retard l'abbé d'Elbène au roi de Navarre et un autre messager à d'Épernon pour les presser d'amener d'indispensables secours. Le but de cette marche de douze lieues que Mayenne vient de faire faire inopinément à ses troupes est ainsi manqué. Mais, descendu des coteaux dans la plaine contiguë aux faubourgs, le prince lorrain, après quelques moments d'un repos nécessaire, commence une vigoureuse attaque en règle et, rappelant à ses soldats la justice de la cause de l'union, les encourage par de courtes et énergiques paroles résumées dans cette citation d'un poëte du temps :

. . . . C'est une saincte guerre
« De mourir pour son Dieu, et déffendre sa terre,
« De garder sa maison, sa femme, ses enfans,
« Pour un petit de sang qui nous rend triumphans[1]. »

(1) *Les propos tenus par Monseigneur le Duc de Mayenne aux capitaines et soldats, etc.*, Paris, Anthoine du Breuil, 1589.

Mayenne, combattant en personne, entraine d'abord les régiments de Magnelay et de Descluseaux contre les premières maisons dont l'opiniâtre résistance ne peut être vaincue qu'au bout de trois heures par l'emploi de quelques coulevrines. Les troupes du roi plient; mais Montcassin et Rubempré tiennent encore ferme, à la tête de leurs fantassins, contre les régiments de Vivonne, de la Chataigneraye et de Ponsenac, formés des vieux compagnons du feu duc de Guise et qui chargent de front et de flanc, par le chemin en même temps que par le bord de la rivière. Enfin la blessure des deux chefs royalistes détermine la déroute de leurs soldats, et ceux-ci commencent à se retirer dans la ville, en abandonnant le faubourg aux ligueurs.

On rapporte que durant cette action le jeune duc de Guise, afin d'en suivre de l'œil toutes les phases, peut-être dans l'espoir d'en profiter pour s'évader, était monté en haut d'une tour et que le roi commanda de l'en faire descendre[1], par crainte qu'un semblable aiguillon ne redoublât l'ardeur des catholiques.

Henri III, quant à lui cependant, merveilleusement animé dans cette journée par un rayon subit de son ancienne valeur, se montre hardi, résolu; il repasse le pont à la tête d'une partie de sa cour, marche jusqu'aux gabions qui forment la barricade, en pousse un du pied, le renverse, se place devant et donne ses ordres avec le plus grand sang-froid, au milieu d'une grêle de balles. Deux cents gentilshommes, mêlés parmi les fantassins, s'élancent vigoureusement au nouveau combat que va livrer Crillon avec les gardes soutenus par Châtillon et cinq cents guerriers d'élite précurseurs des forces du roi de Navarre.

Mayenne, de la hauteur où il se tient avec sa réserve et sa

(1) Papiers de Simancas, B 63, pièce 13.

cavalerie, a toutefois bien jugé la tournure de l'affaire et s'est empressé d'envoyer un renfort de deux escadrons sous le chevalier d'Aumale, qui, se mettant aussi à la tête des régiments de Descluseaux et de Ponsenac, reprend promptement aux soldats du roi deux points fortifiés dans le quartier défendu par Rubempré. Un troisième poste résiste encore et protége le pont; en cherchant à s'y maintenir, Crillon reçoit une blessure et voit plusieurs officiers tomber morts près de lui. Les troupes royales, effrayées par tant de pertes, recommencent alors à céder; Châtillon seul fait bonne contenance; mais une dernière charge, exécutée d'après l'ordre de Mayenne, nécessite, à la chute du jour, la retraite définitive des partisans de Henri III, qui conservent le pont, l'île et la ville, tandis que les ligueurs restent maîtres du faubourg.

Quoique la nuit, dans les deux camps, soit employée à la construction de divers ouvrages et que le renouvellement de la lutte semble probable pour le lendemain, Mayenne n'en réfléchit pas moins à l'infériorité relative de ses forces, qui ne paraît pas devoir être compensée par un soulèvement à l'intérieur, malgré les promesses inconsidérées de quelques ecclésiastiques, dit-on. Il se décide donc à opérer sans retard un mouvement rétrograde durant lequel, s'il emporte le regret de n'avoir pu consommer son entreprise, du moins va-t-il éprouver la satisfaction de penser qu'au prix de la vie de deux capitaines et de cinquante de ses soldats seulement, il a causé à ses ennemis un affaiblissement d'environ mille combattants tués, blessés ou pris, et la perte de deux drapeaux. Mayenne a recueilli d'ailleurs un trophée qui lui est, assure-t-on, particulièrement précieux, comme témoignage de la vengeance divine: le corps inanimé de l'un des meurtriers du duc de Guise, Sainte-Malines, qui, livré au grand prévôt, va, par

arrêt posthume, après d'affreuses mutilations, subir le simulacre ignominieux du dernier supplice [1].

En s'éloignant de Tours, le 9 mai au point du jour, à petit bruit, en bon ordre, le lieutenant général a prescrit à Vivonne de la Chataigneraie, chef de son arrière-garde, de mettre le feu aux maisons du faubourg les plus voisines de la ville et de rompre l'extrémité du pont pour se garantir contre une poursuite immédiate. En effet, aussitôt après son départ, le duc d'Épernon avait rejoint Henri III; le roi de Navarre arriva vers midi; il fut question, prétend-on [2], de profiter, sans aucun délai, de cette réunion de forces pour marcher sur les pas de Mayenne; mais le monarque ne voulant rien hasarder, craignant, s'il quittait Tours en ce moment, d'y laisser la révolte sur ses derrières, répondit à son nouvel allié et à son ancien favori qu'il ne fallait pas risquer *un double Henri contre un Carolus* [3]. Ainsi Charles de Lorraine, légèrement harcelé par le comte de Lorges avec une faible troupe, put, en se dirigeant vers l'Anjou et le Maine où il comptait se grossir de nouvelles recrues, revenir le même jour à Château-du-Loir et y laisser prendre quelque repos à sa petite armée.

Les affaires de Saint-Ouen et de Saint-Symphorien avaient cependant été exaltées à Paris, par les partisans des Guises, comme des succès importants dont le peuple semblait disposé à douter, tandis que le conseil général de l'union s'en réjouissait et invitait le parlement, à l'audience du 15, à « en écrire « tant à Sa Saincteté qu'aux Princes, gentilshommes, seigneurs

(1) De Thou, après avoir donné le récit de ce fait, exprime des doutes sur sa réalité. Il est mentionné comme positif dans la plupart des relations de l'époque. *Voir* le *Discours ample et véritable de la défaite, etc.*; *La nouvelle deffaicte obtenue, etc.*; l'Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, part. IV, liv. 1er.

(2) Non toutefois sans contradiction de la part de certains historiens.

(3) Allusion aux monnaies de ce règne et du précédent.

« hauts-justiciers, afin qu'il leur pleust apporter à cette cause « tout secours, ayde et faveur et tous moyens nécessaires « pour le soutènement de la guerre. » On rendait des actions de grâces à Dieu, on publiait de vifs et pompeux récits des « *victoire* et *seconde victoire* obtenues par le lieutenant général « de l'Estat à l'encontre du tyran et de ses plus forts alliéz, « ennemis de Dieu et du repos public. »

La Ligue, il est vrai, éprouvait le besoin d'exagérer ces prétendus triomphes pour contrebalancer l'effet désavantageux de quelques événements qui se succédaient à peu de distance et d'une manière alarmante. Depuis deux ans la misère des temps avait donné occasion aux paysans de Normandie de s'armer et de se former en troupes multipliées sous la dénomination de *Gautiers*, d'abord dans le but de défendre leur liberté et leurs biens contre les partis divers ainsi que de repousser les excès des soldats; puis, bientôt, les gentilshommes adoptés par eux pour chefs s'étaient efforcés de les faire dégénérer en auxiliaires de la Ligue. Le duc de Montpensier venait (22 avril) de porter le coup mortel à cette ressource naissante, dans un combat décisif livré, près de Falaise, aux *Gautiers*. Un autre échec devait suivre celui-ci. Montmorency-Thoré avait repris pour Henri III (fin d'avril) la ville de Senlis dont Menneville, lieutenant de Mayenne, tenta sans retard (6 mai) de se rendre maître de nouveau avec un corps de quatre mille hommes appuyés presque aussitôt par douze cents autres, sous les ordres du duc d'Aumale. Sommés de se rendre à discrétion, les royalistes, pour toute réponse, déployèrent, dit-on [1], en dehors des murailles, une large toile peinte représentant une potence aux deux côtés de laquelle étaient pendues les

(1) *Vray discours sur la deffaicte des Ducs d'Aumalle et sieur de Ballagny, etc.*, imprimé à Tours, chez Jamet Mettayer, p. 8.

effigies des ducs de Mayenne et d'Aumale, tandis qu'au-dessous on apercevait la duchesse de Montpensier à genoux, échevelée et en pleurs. Pourtant, deux gros canons et une coulevrine envoyés de Paris et surtout l'arrivée de Balagny, gouverneur de Cambray, conduisant quatre mille soldats et sept pièces d'artillerie, faisaient présager une rude attaque, entamée le 17, lorsque, vers midi, le duc de Longueville et La Noue, partis de bonne heure de Compiègne, dirigent sur Senlis un secours de trois mille fantassins et de mille chevaux. Les troupes parisiennes veulent s'opposer à leur approche et prennent des dispositions où se révèle l'inexpérience; Longueville en profite, il engage le combat; la ruse vient en aide à l'audace; les ligueurs sont rompus, toute leur artillerie est prise, Menneville tué, d'Aumale blessé et entraîné par les fuyards jusqu'à Saint-Denis; enfin Balagny, atteint aussi au visage, rentre en pleine déroute dans Paris [1]. Les affaires de la Ligue paraissent

(1) Les royalistes composèrent sur cette défaite les couplets suivants:

« A chascun nature donne
« Des pieds pour le secourir :
« Les pieds sauvent la personne;
« Il n'est que de bien courir.
« Ce vaillant prince d'Aumalle
« Pour avoir fort bien couru
« Quoiqu'il ait perdu sa malle
« N'a pas la mort encouru.
« Ceux qui estoient à sa suite
« Ne s'y endormirent point,
« Sauvant par heureuse fuite
« Le moule de leur pourpoint.
« . . . .
« . . . .
« Courir vaut un diadême;
« Les coureurs sont gens de bien.
« Trémont et Balagny mesme,

suivre alors une pente rapide et fatale. A Bonneval, en Beauce, trois cents cavaliers [1], amenés de divers points au duc de Mayenne par Brosse, Saveuse et d'Allonville, sont (le 18) atteints, chargés et taillés en pièces ou pris presque tous par Châtillon.

Au grand scandale des prédicateurs, au désappointement plus grand encore de leur véritable patronne, la duchesse de Montpensier, qui souffle tous les feux, qui trame toutes les intrigues, la nouvelle du désastre de Senlis a répandu la consternation dans cette même capitale où, une semaine auparavant (le 12), on venait de « faire feste chommée, ce jour estant l'an « révolu du jour des barricades [2] ; » et l'effroi monte au comble lorsque, le 19, Longueville et la Noue, partant pour aller à la rencontre des Suisses que Harlay de Sancy amène au roi et passant près de Paris afin de ravitailler le château de Vincennes, tirent quelques volées de canon qui portent jusqu'au milieu des halles. On tremble pour les faubourgs Saint-Martin, Saint-Denis et Saint-Honoré ; on y met des gardes ; de toutes parts le peuple court aux armes ; on réclame à grands

« Et Congy le savent bien.
« . . . .
« . . . .
« Qui court bien est homme habile
« Et a Dieu pour son confort :
« Mais Chamois et Mayneville
« Ne coururent assez fort.
« . . . . »

(1) Les officiers de cette troupe portaient le deuil des Guises ; les étendards étaient noirs, chargés de croix dites de Lorraine, les lances également peintes en noir et parsemées de larmes ; enfin Saveuse avait fait tracer en rouge sur son guidon ces mots espagnols : *Moriro mas contento*, signifiant qu'il mourrait content s'il vengeait la mort des Guises. (Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, part. IV, liv. 1er.)

(2) L'Estoile.

cris le retour du lieutenant général. Sa sœur elle-même croit devoir lui dépeindre l'embarras où son absence laisse les ligueurs ; inspirée par d'anciennes rancunes aussi bien que par une irritation récente, elle engage d'ailleurs Mayenne, dit-on, à ne pas se fier à un cousin imprudent, lâche, inhabile, que le malheur semble accompagner partout. Mais le messager de la duchesse est arrêté et dépouillé par les troupes royales ; et Henri de Bourbon, heureux de la découverte qui lui permet de s'amuser aux dépens d'un prince lorrain et de semer des germes de discorde dans cette famille rivale, n'hésite pas à expédier malicieusement à Paris un trompette porteur de la dépêche saisie qu'il doit remettre au duc d'Aumale[1].

Cependant Mayenne veut, avant de rentrer dans Paris, se préparer un meilleur accueil et plus de moyens de relever les esprits en obtenant quelque avantage et en se rendant maître (le 22) de l'importante ville d'Alençon, l'un des foyers de la religion réformée en Normandie. Des plaintes, aigries par l'effroi, ne l'attendent pas moins à son retour. On va imprimer[2], entre autres, une « *Remonstrance*, qui lui est faite et au « conseil de l'union, aux prévot des marchands et eschevins « par le Sieur de Varaine, gentilhomme catholique, » contenant le reproche d'avoir négligé des avis au moyen desquels il eût prévenu les derniers malheurs des armes de la Ligue et empêché le roi de se renforcer par des succès, d'intercepter les approvisionnements de la capitale. L'amertume de cet écrit se transforme toutefois en encouragement dans le sonnet qui le termine[3].

(1) *Vie du duc de Mayenne*, par Pérau, etc.
(2) Paris, Pierre Mercier, 1589.
(3) « Duc sage et généreux qui suivant le bonheur
« De tes nobles ayeuls et leur haute prudence
« Vas le jour et la nuict travaillant pour la France,

Tous les projets ultérieurs de Mayenne contre le duc de Montpensier avaient donc dû céder devant la nécessité pressante de rétablir l'ordre et la confiance au centre de son factieux gouvernement, à l'instant même où le comte de Soissons, envoyé par le roi avec la prétention de remplacer le duc de Mercœur dans le commandement de la Bretagne, venait d'être défait, pris et envoyé au château de Nantes par ce prince lorrain.

Profitant d'une sorte de retour de la fortune en faveur de ses armes et de leur jonction avec celles du roi de Navarre, Henri III, après avoir publié une proclamation justificative de cette récente alliance, saisit à son tour l'offensive et se décide à attaquer la Ligue dans son foyer. Il a concentré près de Châtellerault ses troupes dont Henri de Bourbon va conduire l'avant-garde, dont il commandera lui-même le corps de bataille, les maréchaux d'Aumont et de Biron lui servant de lieutenants. Il cherche à unir la persuasion à la force, donne (1[er] juin), « au sujet des catholiques qui séduits par les prédi- « cateurs le croyent excommunié et sont rebelles contre lui, » une *Déclaration* portant promesse de leur pardonner, si avant la fin du mois ils se sont soumis, et prolonge à cet effet le délai déjà accordé par un acte semblable en date du 12 mai. Il marche ensuite de Blois sur Beaugency, et, pour ne pas perdre au siége d'Orléans un temps précieux que ses ennemis emploient à se préparer, vient à Jargeau dont il s'empare sans difficulté. Rendu bientôt également maître de Gien, de la Cha-

« Pour la retirer hors d'encombre et de douleur,
« Voy et lis ce discours qu'un humble serviteur
« De Dieu et du public a mis en évidence
« Pour faire aux bons François avoir la cognoissance
« Des moyens qui pourront nous oster de malheur.
« . . . . »

rité, de la plupart des passages de la Loire, il porte alors son armée en Beauce, en Gatinais, occupe aisément la petite ville de Pithiviers et prend d'assaut (2 juillet) celle d'Étampes dont le commandant, Saint-Germain, aime mieux être livré au supplice que de crier Vive le roi! et rappelle même à Henri III, avec une audace incroyable, « sa perfidie et sa tyrannie envers « la maison de Guyse et la religion [1]. »

Indépendamment de douze mille reitres et deux mille lansquenets promis par le duc Jean-Casimir pour le 1er août, de huit mille autres cavaliers et douze cents fantassins allemands que devait amener Schomberg, de trois mille Écossais destinés à servir près de la personne royale, d'une égale troupe de la même nation, que Henri de Bourbon prenait à sa solde [2], et enfin des secours que ne manquera pas de fournir Élisabeth, les deux monarques allaient disposer immédiatement d'un effectif de plus de trente-six mille hommes, tant catholiques que protestants français et suisses, pour tenter de réduire la capitale séditieuse. Aussi Henri III paraissait-il vouloir ne rien ménager désormais vis-à-vis des ligueurs et avait-il donné (20 juin) « commission pour la saisie des biens de ces « rebelles. »

Mayenne, à la tête de quinze ou seize mille hommes de pied et de deux mille cinq cents chevaux, se trouvait ainsi (25 juin) très inférieur non seulement par le nombre, mais même par la qualité des troupes [3]. Dans ses dispositions défensives il éprouve, faute de forces suffisantes pour le seconder, de graves embarras, un découragement manifeste. Il se plaint (8 juillet) du retard de la cavalerie walonne [4]; il réclame

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, partie IV, liv. 1er.
(2) Mss. de Baluze, v. 9675 E.
(3) *Lettres missives de Henri IV*, tome II, p. 501.
(4) Papiers de Simancas, B 62, pièce 90.

du prince de Parme le complément des fonds indispensables[1]; il attend de jour en jour l'arrivée des dix mille Suisses (dont au surplus le duc de Savoie retiendra quatre mille pour ses entreprises contre Genève), des trois mille arquebusiers français, des huit cents lances, des reîtres que le duc de Nemours lui annonce et dont la jonction avec trois mille cinq cents lansquenets et cavaliers conduits par Bassompierre et Artigotty doit s'opérer près de Troyes. Il se flatte que Balagny pourra tirer des frontières de Picardie quatre mille hommes de pied et deux cents chevaux, que d'Auvergne il lui arrivera encore quelque cavalerie, et, avec ce supplément de forces, il compte « établir son camp de bonne sorte; » mais la lenteur des Suisses « affaiblit beaucoup la cause ca« tholique. » Encore « si on apprenait que les six mille Reîtres « ont passé le Rhin cela ferait flotter la guerre[2]. »

Toutefois, comme contre-poids à ses avantages numériques, Henri III vient précisément de recevoir à Étampes la communication officielle du terrible *Monitoire* du pape qui lui prescrit de mettre en liberté, dans le délai de dix jours, le cardinal de Bourbon, l'archevêque de Lyon, et qui le cite à comparaître à Rome sous peine d'excommunication. Son âme timide a été pénétrée de désespoir à cette foudroyante nouvelle qui lui semble corroborer si dangereusement les actes de la Sorbonne. En proie aux plus vives inquiétudes, il est demeuré incapable d'aucune résolution; à peine pendant deux jours a-t-il pu prendre quelques aliments[3]. La confiance du monarque dans sa destinée, dans les restes de son autorité se trouve d'ailleurs ébranlée déjà par des atteintes multipliées.

(1) Papiers de Simancas, B 62, pièces 90, 93, 95, et Mss. de Baluze, v. 9675 E.

(2) *Idem.*

(3) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. IV, chap. 3.

N'a-t-il pas, en dernier lieu, laissé à Tours le parlement saisi du procès d'un misérable, nommé Georges d'Avoy, qui, formant le dessein d'attenter à ses jours, était parvenu à s'approcher de sa personne à Châtellerault, sous prétexte de lui proposer de faire périr le duc de Mayenne, et qui ensuite, soumis à la question, indiquant quelques complices, avait prétendu être au contraire envoyé à la cour par Mayenne lui-même, avec promesse d'une fortune considérable s'il réussissait à tuer le roi[1]? Ne croyait-on pas en outre avoir découvert une entreprise dont deux jésuites passaient pour être les chefs[2]? Enfin Henri III, mis au ban de la catholicité, n'avait-il point à craindre que ses ennemis, tellement suspects d'armer contre lui des assassins, ne recourussent, grâce à de nombreuses intelligences, au projet de susciter une révolte dans son propre camp?

L'arrêt de la cour de Rome mettant donc alors le comble aux alarmes du meurtrier des Guises l'aurait infailliblement paralysé sous l'imminence de sa perte, si le roi de Navarre, pour le relever de ce funeste abattement, ne lui eût représenté, avec une énergie et une vivacité toutes militaires, que le moyen de parer un coup aussi effrayant à ses yeux consistait dans la conquête de la capitale, dans le triomphe sur la Ligue, non dans la soumission volontaire au saint-siége, et qu'une éclatante victoire pouvait seule avec certitude le faire absoudre en le rendant de nouveau redoutable.

Selon le plan tracé aux armées royales, leur action contre Paris devait avoir pour effet d'en saisir tous les abords, d'en commander toutes les issues, de s'assurer particulièrement des rivières, importantes voies d'approvisionnement de cette

(1) Mss. de Baluze, v. 9675 E. Portefeuilles de Fontanieu, v. 387.
(2) *Idem.*

cité rebelle et déjà inquiète qu'il s'agissait surtout d'affamer pour la réduire. Tandis que Henri III se dispose à aller passer le pont de Poissy et de là mettre le siége devant Pontoise, il a envoyé d'Épernon sur la haute Seine où ce général ne tarde pas à s'emparer de Montereau. L'occupation d'un tel poste par les troupes du roi devenait extrêmement incommode aux Parisiens; et Mayenne, malgré le pesant fardeau que lui imposent les mesures à prendre pour le salut de la capitale presque investie, très alarmée, n'avait pas hésité à marcher immédiatement avec une partie de ses forces en feignant l'intention de s'opposer au mouvement des auxiliaires qu'attendent ses ennemis. Cette ruse favorise le succès du hardi coup de main que médite le lieutenant général; les renforts suisses s'arrêtent prudemment d'après un avis du duc de Longueville, la petite garnison de Montereau ne perd rien de sa sécurité, et le recouvrement de la ville s'opère avec promptitude. Egalement rapide dans son retour, que pressent les lettres de la duchesse de Montpensier, Mayenne, s'emparant de la Grange-le-Roi, de quelques autres châteaux de Brie et de Villeneuve-Saint-Georges, achève de dissiper sur ce point l'influence des armes de d'Épernon et le force lui-même de retourner en hâte près de son maître. Durant cette courte expédition, il est vrai, l'indiscipline des soldats suscite de graves et justes plaintes auxquelles le duc répond : « Il faut patienter, j'ai besoin de « toutes mes pièces pour combattre le tyran[1]. »

A peine rentré dans Paris (4 juillet), Mayenne, bien que privé encore de ses Suisses et de ses reîtres, multiplie les efforts en raison inverse des moyens et montre la plus complète indifférence pour les bruits qui se répandent de projets d'at-

(1) *Vie du duc de Mayenne*, par Pérau.

tentat formés contre sa vie[1]. Il invite les principaux ligueurs des provinces à venir contribuer de leurs avis, de leurs bras à la conservation de la capitale, dont les habitants intimidés appréhendent la rentrée prochaine, triomphale et sans doute terrible du roi; il n'épargne pas les ressources de ses talents, de son activité; « veillant sur tout, donnant ordre à tout, » il va d'abord camper à quelque distance au dehors, afin de tenir Paris à couvert des attaques; puis, descendant le cours de la Seine, il fortifie, il garnit de troupes les positions riveraines, il pourvoit à la garde du passage de Saint-Cloud et, se flattant un moment de voir arriver ses secours étrangers tant attendus, il s'avance avec le dessein d'essayer une démonstration pour faire lever le siége de Pontoise. Trop peu soutenu toutefois, trop menacé, prévoyant que cette ville va bientôt être forcément perdue pour la Ligue, il se retire et se résigne à concentrer ses tentatives, ses travaux de défense dans le rayon le plus resserré.

(1) Les violentes excitations à ce crime ne manquaient effectivement pas; le sonnet suivant, adressé au *Duc de Moines* (de Maine), en fournit un exemple :

« Traistre, sorcier, Lorrain, parricide exécrable,
« Rebelle, ambitieus, bastard, marranizé,
« Hipocrite, pipeur, empatenostrizé,
« Sans Dieu, sans foy, sans loy, athéiste damnable,
« Ne verroy-je jamais ton ame insatiable
« Saoule de flageller le peuple baptizé,
« Ou le feu que tu as par la France attizé
« Consommer avec toi ta race détestable?

« Ingrat de Dieu maudit, imitant la vipère,
« Tu as rongé le ventre à la France ta mère,
« Et meurdri ses enfans, mesme dans le berceau.

« Le sang qu'as espandu devant Dieu cry vengeance,
« Dieu te fera mourir par la main d'un bourreau
« Qui, de ton bras, tyran, délivrera la France. »

(*L'Estoile.*)

En effet, maître (le 25 juillet) de Pontoise dont Beaumont, l'Ile-Adam et Creil suivent immédiatement le sort, encouragé par ce succès, et par la présence de ses renforts suisses qu'il vient de passer en revue (le 26) à Conflans-Sainte-Honorine, Henri III établit (le 28) son quartier général à Saint-Cloud, tandis que le roi de Navarre fixe le sien à Meudon, en cantonnant ses troupes à Vanvres, Issy, Vaugirard et aux alentours. Dès le 29, quelques volées de canon suffisent pour forcer le pont de Saint-Cloud et pour procurer au monarque la faculté de s'étendre des deux côtés de la rivière. De la hauteur d'où sa vue découvre et domine cette ville objet de ses rancunes comme de ses désirs, il renouvelle les vaines imprécations que, fugitif, il proféra le lendemain de la journée des Barricades. Il se croit cette fois à la veille d'un triomphe que tout concourt à lui présager, que Mayenne, il est vrai, avec l'active et ferme habileté du chef de parti dévoué, avec le courage et les talents du guerrier expérimenté, avec l'animosité du frère, du prince lorrain outragé, épuise les moyens de lui ravir ; derniers efforts qui semblent cependant devoir s'anéantir devant la puissance royale, régénérée en quelque sorte, reconquérant son prestige et prête à étouffer un mouvement religieux d'origine, de fait aujourd'hui démocratique, à vaincre des résistances bourgeoises et municipales dirigées, exploitées par quelques seigneurs, par une famille presque exclusivement.

Mais au fond du cœur des membres les plus ardents de celle-ci, couve une haine terrible[1] dont nulle armée ne pourrait balancer les effets fatalement assurés.

(1) A la fin des *Epitaphes des deux frères Martyrs, par un gentilhomme angevin*, cet expressif et fanatique hommage était rendu à la duchesse de Montpensier :

« Seule tu suffirois, invincible princesse,

Dans Paris néanmoins, des restes d'ancienne fidélité, multipliés par la frayeur du moment, ménageaient à Henri III des partisans assez nombreux pour que Mayenne, sur les instances de sa sœur et des *Seize*, jugeât opportun de faire arrêter (30 juillet) une centaine de personnes suspectes du projet de livrer quelque porte de la ville aux troupes royales. Celles du prince lorrain, fortes de huit mille hommes de pied et de dix-huit cents cavaliers, avaient, en deux jours, subi une diminution de trois mille fantassins, occasionnée par la rareté des vivres et par l'effroi des châtiments qu'infligerait sans doute le monarque dans le cas du succès, très probable, d'une attaque générale à laquelle on s'attendait à tout instant de sa part. Déjà il serre de près le faubourg Saint-Honoré et le quartier du Louvre, le long de la rivière, tandis que le roi de Navarre assiége toute la partie comprise entre les faubourgs Saint-Marceau et Saint-Germain. Avec une fermeté inébranlable, Mayenne s'est logé dans ce dernier qu'il se réserve de défendre personnellement, après avoir fait entourer de solides retranchements tous les postes. Les duchesses de Nemours, de Guise et de Montpensier, se montrent sur les divers points et s'efforcent de relever les esprits abattus, portés même à la méfiance et à l'opposition à l'égard du

« Ainsi qu'une Judic pour nous mettre en repos
« Quand l'avare cercueil garderoit en dépos
« Tous tes frères meurtris soubs une foy traitresse.
« Le couard inhumain qui va tremblant sans cesse
« Battu d'un fouet retors sent desja dans ses os
« Les glaçons de la mort qu'une palle Atropos
« Environne asprement de honte et de tristesse.
« . . . .
« Ja, desjà tu le tiens ô brave Tomyris,
« Estanche luy sa soif, sa soif trop furieuse
« Qui n'espargne le sang de ses plus grands amis. »

lieutenant général ; car les prédicateurs ont aussi perdu leur audace, leur influence, et enfin le découragement est si répandu parmi les bourgeois et le peuple, que la Châtre, parcourant les ouvrages de défense avec Mayenne (1er août), lui dit : « Eh bien, monsieur, parlons françois ! Que ferons-nous ? « Lorsqu'on en viendra à l'assaut ces citadins fuiront et nous « laisseront là. — Si nous sommes forcéz, » répond énergiquement le duc, « mon intention n'est pas de rentrer dans la « ville ; il nous faudra combattre dans les tranchées et par- « tager la cavalerie en deux ; vous commanderez à la moitié « et moy à l'autre ; je seray deçà, vous delà ; vous viendrez « à moy et moy à vous et mourrons en gens de bien ; si nous « reschappons estans forcéz nous nous réserverons à quelque « meilleure fortune, nous retirans du mieux que nous pour- « rons [1]. »

Le plan ultérieur du lieutenant général consistait, dit-on [2], à faire une sortie à la tête de trois ou quatre mille hommes les plus résolus et à fondre tête baissée, avec une témérité désespérée, sur les cantonnements des ennemis.

Or, ainsi que les ligueurs eurent soin de le remarquer, à la même heure exactement où, sept mois plus tôt, le cardinal de Guise avait succombé, « cette ville et la cause « catholique estoient délivrées de leur grand péril par un coup « de la main de Dieu... le bon frère faisoit le coup [3]. »

L'acte si spécialement attribué à la Providence, c'était un régicide ; le « bon frère » se nommait Jacques Clément.

Élevé chez les dominicains de Sens, ce jeune moine [4], faible d'esprit, dépourvu de lumières, facile à exalter, enclin à la fai-

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. IV, chap. 4.

(2) *Vie du duc de Mayenne*, par Pérau.

(3) Papiers de Simancas, B 62, pièces 125, 126, 251.

(4) Il avait environ vingt-cinq ans.

néantise, aux désordres et au fanatisme, imbu des doctrines criminelles des prédicateurs de Paris, avait révélé des sentiments auxquels ne manquèrent ni les excitations ni les promesses, même pour un avenir éternel. Mayenne se borna-t-il à être informé d'avance des encouragements donnés au dominicain et s'abstint-il d'y joindre directement les siens? Tel est l'objet d'un doute qui ne saurait s'étendre jusqu'à la duchesse de Montpensier. La fougueuse protectrice des énergumènes de la Ligue s'était fait amener Clément, et, dans un intime entretien, elle l'avait gonflé d'éloges, enivré de séductions[1], afin de ne pas laisser échapper cet instrument de secrètes rancunes féminines combinées avec la violence des haines politiques pour la perte de Henri III.

Sous l'empire d'une semblable fascination, le moine est sorti

(1) Pour les rendre irrésistibles, la duchesse (s'il faut s'en rapporter à des soupçons accrédités non sans vraisemblance) n'aurait pas répugné à y faire concourir des attraits (*Prosa cleri parisiensis ad Ducem de Mena*, Bibl. nation. Saint Germain fr. 1545, p. 458) dont la maturité de l'âge n'avait ni flétri l'éclat ni émoussé la puissance, quoiqu'ils eussent précédemment été incapables de fixer le cœur blasé de Henri III et subi l'insulte des sarcastiques indiscrétions de ce prince.

Madame de Montpensier boitait légèrement de la jambe droite, « un « peu courbe, » dit-on, et l'une de ses épaules se ressentait de cette inégalité qui ne diminuait pas le charme de sa personne, mais qui lui attira, entre autres attaques de la part de ses ennemis, l'épigramme suivante :

« Ta jambe et ton ame est boiteuse.
« Ainsi nature industrieuse
« Desmontre par l'extérieur
« Ce qui est de l'intérieur. »
(Mss. Dupuy, v. 843.)

Quant à l'opinion des contemporains sur les mœurs de la duchesse, on peut en trouver quelques témoignages particuliers dans les *Belles figures et drôleries de la Ligue*, ainsi que dans le cahier manuscrit intitulé *Dichos, Meslanges*. (Bibl. nation.)

de Paris le 31 juillet après midi, du côté de Vaugirard. Accompagné jusqu'aux faubourgs par le prévôt des marchands, la Chapelle-Marteau, il a eu d'abord, prétend-on, une longue conférence avec le duc de Mayenne dans le couvent de Saint-Lazare ou à celui des Chartreux. Si l'on admet cette circonstance, sur la foi des écrivains qui la rapportent[1], il devient difficile d'hésiter à croire que Jacques Clément ait reçu en dernier lieu les exhortations du prince lorrain et peut-être même, comme on l'a dit aussi[2], l'assurance que sa vie était garantie par celle des cent bourgeois emprisonnés le jour précédent. Il se rencontre ainsi parfois des assertions historiques dont le fond, recouvert d'un mystère essentiel, n'a laissé nulle trace positive et ne peut s'apprécier qu'en examinant, au point de vue des hommes qui passent pour avoir accompli les faits énoncés, la vraisemblance de l'à-propos de ceux-ci, leurs avantages probables, la démonstration de leur nécessité. Or, sans doute, Mayenne, en désespoir de cause, n'épargnant aucune ressource, a tout disposé pour la défense, pour le combat. Cependant, on ne saurait le méconnaître, cette attaque formidable, cette lutte inégale et d'une issue si certaine, lui-même avec la capitale entière, il la prévoit pour le 2 août, et c'est précisément le 1er que Henri III tombe frappé à mort, que le bras d'un assassin fait évanouir les résultats presque acquis de la guerre!

Le dominicain effectivement, sous l'apparence de la simplicité, sous l'égide du plus imperturbable sang-froid, sous prétexte d'apporter un message du premier président et à la faveur du costume monacal, a pu être introduit auprès du roi

(1) *Histoire universelle*, par J.-A. de Thou, liv. XCVI. *Vie du duc de Mayenne*, par Pérau, etc.

(2) J.-A. de Thou, liv. XCVI.

qui vient de se lever; il a feint de lui présenter une lettre et il lui a plongé un couteau dans le flanc. Mais, en expirant sous les coups furieux et trop précipités des gardes, le meurtrier emporte le secret de ses instigateurs, de ses complices.

La vie du monarque semble toutefois autoriser pendant quelques instants une lueur d'espérance autour de lui; vaine illusion, promptement dissipée. Le blessé n'a plus que le temps de remplir avec calme ses derniers devoirs religieux, de faire appeler Henri de Bourbon, de le reconnaître publiquement pour successeur et de s'efforcer de le convaincre que jamais il ne pourra prendre paisible possession de la couronne s'il demeure en dehors de la religion catholique. La fièvre et les douleurs qui redoublent durant la nuit annoncent une fin inévitable, prochaine, et, le 2 août, à quatre heures du matin, cesse d'exister « ce prince qui, » au jugement de d'Aubigné, « avoit de grandes parties de Roy, souhaité pour « l'estre avant qu'il le fust et digne du royaume s'il n'eust « point régné. »

Dès longtemps inférieur à sa situation, maintenant privé de capitale, privé des deux tiers de ses États, le dernier des Valois ne laissait même pas pour asile à sa dépouille la sépulture de ses pères.

L'effet d'un événement tel que la mort du souverain quelque amoindri qu'il fût, tel que l'extinction d'une race de rois, était immense, et, dans des conjonctures aussi fatales, se produisait par des manifestations diverses. A Saint-Cloud, Henri de Bourbon, désormais Henri IV, s'appliquait bien moins à feindre des regrets qu'à se concilier, au nom du principe dont il devenait dépositaire, à l'aide des intérêts qu'il caressait déjà, les serviteurs de l'ancien trône, retenus par une monstrueuse barrière, l'hérésie, qui les empêchait de se serrer spontanément et franchement autour du nouveau. Intimidé, troublé

lui-même au début d'un rôle contesté, au milieu de ces figures affligées, silencieuses, surtout indécises, presque menaçantes, le roi se trouvait heureusement environné de quelques amis dévoués, intelligents, empressés d'aplanir des difficultés momentanées, et de flatter dans leurs désirs, de captiver individuellement les principaux seigneurs catholiques. La prompte adhésion des Suisses de Sancy ajoutait sans doute un poids considérable à ces démarches. D'ailleurs, pour les personnages le mieux disposés à se laisser vaincre, pour les plus ambitieux, pour les plus hostiles à la Ligue et aux Guises, le devoir de reconnaître et d'appuyer la légitimité de l'héritier de la couronne était un prétexte suffisamment loyal et répondait même chez quelques-uns à des sentiments nobles et purs. Les obstinés, au contraire, les turbulents alléguaient le culte professé par le souverain comme leur imposant l'obligation consciencieuse de se séparer de lui. Ainsi, près du Béarnais jaloux de fondre ensemble les ressources de son parti et toutes celles, plus considérables, inhérentes à la cause du roi défunt, se formèrent immédiatement deux sortes d'opposition : l'une, peu alarmante il est vrai, composée de quelques huguenots énergiques et clairvoyants, prêts à se retirer par dépit des avances faites vis-à-vis des seigneurs catholiques, l'autre d'une partie moins nombreuse qu'importante de ces derniers, résolus soit à passer à la Ligue, soit, comme l'ancien favori, à essayer avec présomption de se soutenir par eux-mêmes, de se rendre redoutables isolément.

En vain une déclaration, très explicite dans le sens du maintien de la religion catholique, était-elle présentée, le 4 août, par le prince de Conti, par les ducs de Montpensier, de Longueville et par de nombreux seigneurs déjà ralliés, à Henri IV dont elle obtint la signature; rien n'avait pu retenir d'Épernon emmenant avec lui plus de sept mille hommes de troupes

et affaiblissant l'armée dans le moment où l'autorité morale du monarque était si violemment ébranlée aux yeux de la plus grande et de la plus vive portion de la France. Il devenait donc impossible de continuer le siége de Paris, surtout lorsque Mayenne allait enfin recevoir ses renforts suisses et allemands; et le nouveau roi se voyait obligé d'entrer en campagne pour conquérir aventureusement ce sceptre qu'un retour à l'antique religion, consacrant les droits de la naissance et les succès de l'épée, pouvait seul lui garantir. Avant de s'asseoir réellement sur le trône, il fallait que Henri IV gravît deux degrés parallèles, pour ainsi dire, et, au milieu de tant de troubles, se servant de mutuels soutiens : la victoire et la conversion.

De l'autre côté de la Seine cependant, à Paris, le bruit de la mort du roi, répandu dès le 2 août au matin, provoquait une allégresse que le fanatisme explique, mais ne justifie pas. Dans la sanglante partie jouée depuis trente ans, chacun avait son tour; et, cette fois, la Ligue et les Guises goûtaient, au bout de sept mois, la terrible satisfaction d'obtenir une revanche qui semblait assurer leur salut, leur triomphe. Des processions témoignent la reconnaissance publique envers le ciel; le dominicain est considéré comme un martyr; on ose parler de lui élever une statue dans l'église de Notre-Dame, comme au libérateur de la patrie; on invoque dans les prières la puissante intercession de *Saint* Jacques Clément; les fougueux emportements des prédicateurs renaissent pour flétrir la mémoire de Henri III, pour célébrer le juste châtiment de ses infamies, de ses impiétés. Ce farouche enthousiasme va se propager dans la plupart des villes catholiques du royaume; Rome rivalisera avec celles-ci, et le pape même, ne dissimulant pas son contentement, donnera sa suprême sanction à tous ces excès en glorifiant le meurtrier, en le plaçant au-des-

sus de Judith et d'Éléazar, dans un discours adressé (le 11 septembre) au consistoire et débutant par le verset : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.*

Quant au roi d'Espagne, plus contenu par les liens d'une proche alliance, préoccupé des chances qui peuvent servir ses desseins politiques, il exprimera mystérieusement et non sans hypocrisie à son ambassadeur le vœu « que sous tous les rap« ports Dieu pardonne au monarque défunt et veuille mettre « la main pour y donner le remède qui convient le mieux à « son service, au bien de la chrétienté et à ce royaume tout « entier dans la confusion [1]. »

Cette dernière considération, de peu de poids en général près des ligueurs enivrés, paraissait échapper particulièrement à la duchesse de Montpensier. Dépassant toute mesure dans les témoignages de sa joie, elle s'est jetée au cou de celui qui le premier lui a apporté la nouvelle espérée : « Ah! mon amy, » lui a-t-elle dit en l'embrassant, « soyez le bien venu ! Mais est-il « vray au moins : ce méchant, ce perfide est-il mort? Dieu « que vous me faites aise; je ne suis marrie que d'une chose, « c'est qu'il n'ait sçeu, avant de mourir, que c'est moy qui « l'ay fait faire [2]; » puis se tournant vers les femmes de sa suite et faisant allusion aux menaces que son ardeur politique et l'activité de ses intrigues lui avaient attirées plusieurs fois de la part de Henri III [3] : « Eh bien, que vous en semble? ma teste

(1) Papiers de Simancas, A 57, pièce 61.

(2) Comme hommage rendu à cette influence si réelle, une *Histoire des choses les plus remarquables et admirables advenues en ce royaume de France ès années dernières* 1587, 88 *et* 89 *réputées estre vrais miracles de Dieu, par S. C.*, 1590, fut dédiée, en termes tous louangeurs et fort ampoulés, *à très haute, très excellente et vertueuse princesse, Madame Catherine de Lorraine, Duchesse et douairière de Montpensier.*

(3) En dernier lieu même, dit-on, le 27 juillet, par l'intermédiaire d'un gentilhomme envoyé vers elle. (*Vie du duc de Mayenne*, par Pérau.)

« ne tient-elle pas bien à cette heure? Il m'est avis qu'elle ne « branle plus comme elle branloit auparavant, » a poursuivi la vindicative sœur des Guises.

Elle ordonne de faire une distribution immédiate d'écharpes vertes[1] aux principaux ligueurs qui déposent ainsi le deuil du Balafré ; et, tandis que les habitants sortent de leurs maisons pour se porter en foule vers les demeures des princes lorrains, elle accourt chez sa mère. Toutes deux, exaltées à l'envi, se promènent en carrosse par les lieux où elles aperçoivent des rassemblements, criant au peuple : « Bon« nes nouvelles, mes amis, bonnes nouvelles, le tyran est mort, « il n'y a plus de Henri de Valois en France[2] ! » Arrivées avec un immense cortége à l'église des Cordeliers, elles mettent pied à terre, et la duchesse de Nemours, montée sur les degrés du maître-autel, harangue, félicite les assistants et remercie le ciel de la mort de l'assassin de ses fils, du destructeur de la religion.

A la voix de ces princesses, des feux de joie sont allumés, et tous les quartiers de la ville prennent un aspect de fête. Bientôt on ne se contentera plus de bénir le crime, d'élever le meurtrier au rang des saints ; on recherchera la famille de Jacques Clément pour lui décerner des honneurs extraordinaires ; sa mère, simple paysanne, attirée à Paris, y sera saluée du verset : « Béni soit le sein qui t'a porté, bénies soient les « mamelles qui t'ont allaité ; » elle sera comblée de riches présents ; la duchesse de Montpensier la logera dans son hôtel[3], la fera asseoir à sa table.

Le duc de Mayenne était doué de trop de prudence et de

(1) Couleur de la maison de Lorraine.
(2) L'Estoile.
(3) Situé au coin des rues de Tournon et du Petit-Bourbon.

modération, il sondait et appréciait d'une manière trop sérieuse la gravité des conjonctures et du rôle qu'il était appelé à y jouer pour s'associer aux emportements de sa sœur. C'était se compromettre assez déjà que de leur laisser un libre cours. Pour lui, conservant ses lugubres insignes, il s'efforçait, sans pouvoir y réussir, de se disculper de toute participation à l'assassinat du roi « qu'il vouloit faire regarder « comme un coup du ciel qui l'avoit opéré sans son intervention [1]. »

L'événement du 1er août sera présenté sous le même caractère dans la correspondance de la duchesse de Guise avec le duc de Nevers, son beau-frère, dont elle va chercher à faire un libérateur pour son fils, un partisan du cardinal de Bourbon [2]. »

A la suite des premières démonstrations inspirées par le fanatisme général et par un esprit de vengeances particulières, la presse ne devait pas manquer de fournir son contingent habituel de pamphlets propres à entretenir comme à exprimer les passions des partis. Ainsi, l'écrit intituté : *Martyre de frère Jacques Clément, contenant au vray toutes les particularités plus remarquables de sa saincte résolution et très heureuse entreprise à l'encontre de Henri de Valois* [3], allait proclamer que Dieu avait « cogneu, esleu et choisi le plus humble et le « plus infirme pour une telle exécution » contre l'un de « ces « Henrys, race de vipères [4]... » Non-seulement on attaquera

(1) *Histoire des querres civiles*, par Davila, liv. X.

(2) Mss. Béthune, v. 8923, fol. 134.

(3) Imprimé à Paris, chez Robert le Fizelier, à la Bible d'or, 1589.

(4) La Ligue, dans l'égarement de ses fureurs, allait même jusqu'à feindre d'extravagants soupçons contre Henri de Bourbon. Bardin, agent du duc de Lorraine à Paris, écrivit à son maître, le 8 août : « Le Roy a « esté tué et s'est le Roy de Navarre qui l'a faict faire. » (Mss. Béthune, v. 8915, fol. 126.)

tous les actes de la vie du roi défunt, mais on prétendra interpréter ses pensées les plus intimes, à ses moments suprêmes, dans une mensongère composition : les *Propos lamentables de Henry de Valois tirèz de sa confession par un remords de conscience qui tousjours tourmente les misérables*[1].

Le burin ne négligera pas non plus d'apporter un renfort aux outrages et de reproduire les images du monarque et de son meurtrier en les commentant, pour ainsi dire, par des accessoires conformes à la violence des émotions populaires.

De leur côté cependant les royalistes[2] font imprimer une *Déploration de la mort du Roy Henry trois et du scandale qu'en a l'Église*, pièce dans laquelle les sermons séditieux des prédicateurs de Paris, les arrêts de la Sorbonne, les actes de Sixte-Quint sont vivement combattus. Un vertueux et éloquent feuillant de Citeaux, Jean de la Barrière[3], donne une preuve de courage en osant prononcer à Bordeaux l'oraison funèbre du bienfaiteur de son ordre, du souverain dont il cherche à réhabiliter la mémoire, au prix même de flatteries manifestes. Enfin, le *Tombeau de Henri troisième, Roi de France et de Pologne*[4], montre une fois de plus à quel degré d'hyperbole était capable de s'élever alors le langage louangeur de la poésie, inspiré par l'aveugle exaltation des partis politiques.

(1) Paris, Pierre Mercier, imprimeur, 1589. Avec cette épigraphe : *Circumdederunt me dolores mortis : et pericula inferni invenerunt me*

(2) Ils trouvèrent pour anagramme des mots *Frère Jacques Clément*, ceux-ci : *C'est l'enfer qui m'a créé.*

(3) *Démocratie de la Ligue*, par Ch Labitte, chap. I, § 5.

(4) Bibl. nation., Mss. de Mesmes, 163, ancien fonds R, $\frac{7237}{2}$.

CHAPITRE V.

CHARLES DE LORRAINE, DUC DE MAYENNE.

1589 — 1590.

La disparition de l'un des acteurs, le plus considérable par son rang, le plus embarrassant par sa faiblesse, n'entraînait pourtant pas le dénouement immédiat du grand drame qui depuis si longtemps agitait la France. Retrempée dans la satisfaction de ses rancunes, la Ligue se trouvait en présence de son ennemi le plus certain. Les Guises pouvaient se croire arrivés au moment de saisir un sceptre dont le cardinal de Bourbon ne paraissait guère destiné à obtenir la possession réelle. Des ambitions indirectes, étrangères même, non moins dangereuses pour cela, étaient nécessairement tout près d'éclore. Celle du duc de Mayenne eût été autorisée à se manifester également, les excitations ne lui manquaient pas[1],

(1) Le 23 septembre 1589, il fut imprimé, à Paris, un assez long pamphlet écrit dans cette tendance, sous le titre d' « Origine, généalogie et « démonstration de cette excellente et héroyque maison de Lorraine et « Guyse en dépendant, avec plusieurs excellens, généreux et très hauts « faicts des Ducs Charle de Lorraine à présent chef des armées, Charle « marquis du Pont à Mousson, son aisné, Nicolas et Claude de Lorraine, « frères et Ducs de Vauldémont, et Guyse, et leurs enfans : avec les « Martyrs de Henry et Louys, Ducs et cardinal de Guyse, » où étaient exposées leur descendance de « Lotaire XIIII roy de France, » l'usurpa-

mais elle s'effaçait devant la crainte d'effaroucher les partisans, de mécontenter les alliés, peut-être devant le zèle exclusif pour la cause catholique, devant les engagements pris envers l'*union*. Selon l'avis de la plupart des ligueurs de Paris, le prince lorrain devait continuer à exercer la charge de lieutenant général de la couronne, sans autre dénomination, afin de ne point fournir contre lui un sujet d'attaque avantageux à la maison de Bourbon[1]. Cependant celle de Lorraine, toujours féconde en prétentions, n'allait pas tarder à faire, dans une assemblée de membres de la noblesse et du clergé[2] tenue à Chaumont, proposer pour roi le marquis de Pont, neveu de Henri III.

Tandis donc qu'il s'unit à la Ligue pour reconnaître comme souverain le vieillard débile et captif dont le sceau, fabriqué à la hâte, va dorénavant marquer du nom de Charles X les actes publics d'un gouvernement séditieux, le duc de Mayenne rend (le 5 août), avec le conseil général de l'union, un « *Édit et* « *déclaration* pour réunir tous les vrais chrestiens françois à « la déffense et conservation de l'Église et manutention de « l'estat royal[3]... » A cet appel, fait aux catholiques de l'intérieur, le lieutenant général en ajoute un autre adressé à leurs alliés du dehors. Une seconde fois, il dépêche à Rome le commandeur de Diou chargé de réclamer l'approbation,

tion de « Hug Capete sur Charle Duc de Lorraine, » puis la « narration de « la maison de Guyse, » les hautes qualités des princes de cette famille, leurs actions, leur piété, leurs infortunes. (Paris, chez Jean Périnet, 1589.)

(1) Papiers de Simancas, B 62, pièce 112.

(2) Mss. Béthune, v. 9103, fol. 77.

(3) Un arrêt du parlement corrobora cet édit, le 5 mars 1590, en « enjoignant à toutes personnes quelconques de s'employer eux et leurs « moyens pour tirer le Roy Charles dixiesme hors de captivité et faisant « expresses inhibitions et défenses de communiquer et avoir intelligences « directement ou indirectement avec Henri de Bourbon et ses agens. »

l'assistance, les ordres du pape et son concours auprès du roi d'Espagne dont il est urgent de stimuler la bonne volonté de même que celle de tous les princes catholiques, dans le but de former « une société et fraternité chrétienne en une guerre « si juste et si sainte. » Les réponses de Sixte-Quint témoignent en effet qu'il est prêt à envoyer un légat à Paris, si on juge cette démarche utile, et à subvenir « aux nécessitéz tant « de gens de guerre que d'argent [1]. »

Au milieu des difficultés qui l'assiégeaient, le nouveau roi eût souhaité d'entrer en négociations avec Mayenne et de s'assurer par la paix les moyens de faire prévaloir ses droits. Après des conférences entre la Marsillière, serviteur de Henri IV, et l'ancien secrétaire d'État Villeroy, aujourd'hui partisan de la Ligue, le lieutenant général avait reçu de ce dernier un *Advis* [2] discutant avec poids et développement les « trois moyens par lesquels on pouvoit remédier aux désor- « dres du royaume : l'un, de composer avec le roy de Navarre, « l'autre de remuer tous les catholiques pour s'opposer en- « semble à l'establissement du dict roy de Navarre soubs la « recognoissance et obéissance d'un prince du sang esleu et « nommé Régent du royaume durant la prison de monsieur le « cardinal de Bourbon et son successeur après son trespas, « du gré et consentement du Sainct-Père et du roy d'Es- « paigne, le troisiesme de se jecter entre les bras du roy « d'Espaigne et de luy donner telle part et authorité en ce « royaume qu'il n'eust occasion de ne rien espargner pour « garantir l'union..... qui habondoit en désunion depuis les « pieds jusques à la teste. »

Ce mémoire exprimait comme conclusion « qu'il seroit plus

(1) Papiers de Simancas, B 62, pièce 163.
(2) Mss. V. C. de Colbert, v. 18, fol. 284.

« expédient et utille, » même pour le duc de Mayenne et pour sa maison, « de traicter et accorder avec ledict roy de Na-« varre aux conditions susdites (retourner au giron de l'é-« glise) que de suivre toute autre voie... »

Or, la Ligue ne pouvait permettre à son chef de négocier avec le monarque protestant. Toute espérance de pacification s'était donc promptement dissipée devant les réponses obligées de Mayenne, qui déclarait néanmoins « ne pas lui vou-« loir mal, mais au contraire le respecter singulièrement[1]. » Une fougueuse lettre[2] de Boucher, curé de Saint-Benoît, à l'évêque du Mans (septembre), approuvée par la faculté de théologie de Paris et remplie d'outrages pour la mémoire de Henri III, refusait au « Béarnois » le titre de roi de Navarre même, à plus forte raison l'aptitude à succéder au trône de France, « le sang n'habilitant à la couronne si la religion n'y « estoit conjointe... »

Ainsi Henri IV devait tenir en réserve son adresse, ses dispositions conciliantes et, par les effets de sa valeur seule, chercher à faire naître la confiance en ses intentions. Il allait invoquer des secours de toutes parts; et, s'éloignant de Paris sous prétexte de déposer pompeusement à Compiègne les restes de son prédéçesseur, se porter en Normandie, à proximité des renforts attendus d'Angleterre. Il retenait d'ailleurs dans une captivité toujours également étroite son oncle, son compétiteur, et le chef titulaire de la maison de Guise, dont la surveillance particulière avait été remise au sieur de Rouvray. Tandis que la duchesse ne cessait de déplorer avec amertume[3]

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, part. IV, liv. 1er.
(2) *Imprimée à Paris*, chez Guillaume Chaudière.
(3) « Je puis dire, » écrivait-elle à sa sœur, « avoir perdu marry, enfant « et tous les biens, ne me restant pour tout que larmes et toute sorte de « martire... Je me mets devant la face de Dieu pour luy en demandé

les rigueurs du sort de son fils et de s'efforcer d'y apporter quelque adoucissement, le vieux cardinal se plaignait, par lettres, à Mayenne et chargeait même un gentilhomme d'aller réclamer l'envoi de forces destinées à le protéger, à favoriser son évasion. Le lieutenant général fit, en conséquence, partir La Châtre avec quatre cents lances et ordonna aux garnisons de Vendôme et du Mans de se porter simultanément sur Tours et Chinon pendant que le duc de Mercœur marcherait vers cette dernière ville et vers Chenonceaux, en contrecarrant les mouvements tentés par le comte de Soissons et Larchant pour s'emparer eux-mêmes du duc de Guise et empêcher l'affranchissement du cardinal de Bourbon. La Châtre était autorisé en outre à éprouver si Rouvray se sentait réellement, ainsi qu'on le disait, disposé à traiter de la délivrance du jeune prince[1], que la duchesse pensait pouvoir s'effectuer aussi par un échange contre les dames de Longueville brusquement arrêtées à Amiens. Mais, malgré des négociations entreprises avec espoir à ce sujet, la volonté du roi devait se refuser à faire de ces princesses des équivalents du duc de Guise, son prisonnier par circonstance, son ennemi naturel et déclaré s'il fût redevenu libre.

L'armée de la Ligue s'élevait à un chiffre très imposant par l'arrivée ou l'approche des Suisses, de huit ou dix mille hommes qu'amenaient en outre le duc de Nemours, le marquis de Pont, Bassompierre, Balagny, et des secours de fantassins et de cavaliers qu'envoyait le prince de Parme. Mayenne pourtant, à la tête de forces aussi considérables (vingt-cinq mille hommes environ), se trouvait entravé dans ses projets par la pénurie

« jeustise ; il me l'a faite de plus puissants qu'ils ne sont... » (Mss. de Mesmes, Mémoires sur la Ligue, tome IV $\frac{8931}{5}$.

(1) Papiers de Simancas, B 62, pièce 149.

d'argent. Il n'en quitte pas moins la capitale (1er septembre) pour aller prendre le commandement et se réunir avec le fils du duc de Lorraine à Mantes, dans le dessein de disputer, à Vernon ou ailleurs, le passage de la Seine au roi que la marche redoutable du lieutenant général détermine à renoncer au siége de Rouen (5 septembre).

Les affaires du monarque étaient loin toutefois de se débattre exclusivement sur les lieux où il opérait de sa personne. S'adressant à la reine Élisabeth, en Allemagne aux princes, aux particuliers, en Suisse aux cantons protestants, en France, par des manifestes, par des lettres familières, à tous ceux qu'il reconnaissait pour ses sujets, dont il espérait du dévouement, Henri IV avait rencontré, de diverses parts, sympathie pour sa croyance, respect pour ses droits, secours pour sa valeur. De là résultait dans le royaume la plus grande confusion ; les provinces, les villes voisines divergeaient de sentiments entre elles ; « chacun voulait se dire meilleur qu'il « n'était ; il n'y avait pas un seul homme qui voulût dépendre « d'un autre, ce qui conduisait au démembrement du pays ; » et au milieu de ce trouble, en dépit de l'attitude conservée par Mayenne, « on s'imaginait qu'il voulait de la couronne « pour lui-même [1]. »

Soit dans l'intérêt positif de la cause qu'il servait, soit en vue de ses propres chances ou avec le dessein de temporiser vis-à-vis d'auxiliaires indispensables et ambitieux, le lieutenant général, supérieur en forces, ne pouvait hésiter à attaquer Henri IV qui, de son côté, résolu d'affronter une telle inégalité, s'était avantageusement établi entre des rivières, des marais, des montagnes, des bois, à Eu et au Tréport, domaines de la duchesse de Guise, traités par les soldats protes-

(1) Papiers de Simancas, B 62, pièce 149.

tants, selon l'expression de cette princesse, « comme s'ils les « avoient conquis sur les Turcs [1]. » Procédant avec un excès de méthode qui dégénérait en lenteur, trop préoccupé peut-être de réunir tous ses moyens pour frapper un coup décisif que la promptitude eût rendu plus assuré, Mayenne avait laissé échapper l'opportunité. Il se flattait pourtant de relancer le roi dans un refuge sans autre issue que l'Océan, de le réduire à une extrémité, sans autres ressources que la captivité ou l'abandon du sol de la patrie, de le mettre « à la dis« crétion de deux choses douteuses,» disait le maréchal de Biron, « la mer et l'étranger. »

A Paris, en voyant partir le prince lorrain, on doutait si peu de son succès, on comptait tellement qu'il allait ramener Henri IV prisonnier, que des fenêtres dans la rue Saint-Denis furent, dit-on [2], retenues aussitôt par diverses personnes pour assister plus commodément à ce triomphe imaginaire. Mais, même dans une semblable illusion, Mayenne n'agissait pas encore avec la célérité convenable. Au lieu de pousser droit sur l'armée royale alors rapprochée de Dieppe, il s'écarte un peu vers le nord; trop soigneux d'assurer ses communications et ses derrières, il s'arrête (le 5 septembre) devant la petite ville et le château de Gournay qui cèdent au bout de deux jours. Le 7 il se remet en marche, occupe successivement, avec facilité, Neufchâtel, Eu, puis enfin rabat sur sa gauche et se porte (le 16) contre Dieppe. Le roi a eu ainsi le temps d'envisager et d'atténuer le péril de sa situation. Ne voulant ni attendre timidement son adversaire dans des murs, ni compromettre ses faibles troupes en rase campagne, il a profité

(1) Mss. de Mesmes, Mémoires sur la Ligue, in-fol., tome IV, $\frac{8931}{5}$.

(2) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, partie IV, liv. 1er. *Démocratie de la Ligue*, par Ch. Labitte, p. 82.

d'un poste très favorable à la résistance, le village d'Arques, entouré de simples palissades, protégé du côté de Dieppe par une masse de terre seulement, mais situé au pied de la hauteur que couronne un château flanqué de tours et dominant la contrée environnante. Là il s'est fait, à la hâte, une sorte de camp retranché assez avantageux, appuyé à la fois sur la rivière de Béthune ou d'Arques, sur le profond ruisseau d'Eaulne, sur un vaste marécage, enfin sur une colline trop boisée pour être facilement accessible. L'espace compris entre elle et le ruisseau ne pouvait d'ailleurs livrer passage qu'à cinquante chevaux de front. Pour combler tout intervalle, Henri IV n'a eu qu'à construire un retranchement dont le fossé présente dix pas de largeur sur huit pieds de profondeur; et il couvre ainsi, avec huit pièces d'artillerie que seconde le canon du château, une plaine d'environ six cents pas dans laquelle sa petite armée est établie au moment où Mayenne, trop pénétré de confiance en la force de la sienne, vient, par Martinéglise, menacer Dieppe. Le prince lorrain a formé deux corps; il commande lui-même celui de droite, l'autre marche sous le duc de Nemours. Laissant à Biron la garde du camp d'Arques, le roi est allé diriger en personne les travaux de défense de la ville, particulièrement du faubourg du Polet, important à conserver. Quelques jours se passent en légères escarmouches ayant pour objet de disputer la possession du village de Martinéglise qui demeure définitivement aux catholiques. Une attaque contre le Polet, tentée par le chevalier d'Aumale, n'a abouti qu'à la perte de deux cents de ses soldats. Mayenne désespère (le 20) de pouvoir s'emparer de ce faubourg et il se décide à porter le lendemain tout son effort sur le camp de Henri IV. Le roi s'attend donc à subir le choc de masses considérables et durant la nuit il reste aux avant-postes, tandis que le maréchal de Biron fait

prendre les armes à la totalité des troupes, en disposant la cavalerie à gauche, du côté d'Arques. Dès la pointe du jour, effectivement, le lieutenant général opère sans bruit un mouvement longtemps favorisé et dissimulé par l'épaisseur du brouillard; il place son armée, en ordre profond, extrêmement près des retranchements, la cavalerie sur la droite, contre le ruisseau, les fantassins à l'autre aile, au pied de la colline. Jean-Marc, Albanais, maréchal général des logis, conduit un premier escadron de cent lances que suivent trois cents autres chevaux sous Sagone, mestre de camp général; quatre cents cavaliers de Balagny appuient ceux-ci et sont eux-mêmes soutenus par le duc de Nemours à la tête d'une troupe de gentilshommes de Picardie et de trois cents corselets d'élite; le marquis de Pont, la cavalerie des Pays-Bas, Mayenne avec un corps de plus de sept cents chevaux, et enfin les reîtres complètent cette longue colonne. La Chateigneraye conduit la tête de l'infanterie, et, après son bataillon, prennent rang successivement quinze cents lansquenets, les régiments de Beauvau, de Tremblecourt, de Ponsenac, de Bourg, de Castelière, les Suisses précédant quatre pièces de canon, puis les Wallons et les gens de pied amenés par le duc d'Aumale et par Balagny.

Les royalistes, malgré l'infériorité de leur nombre, engagent le combat vers dix heures du matin; le capitaine Fournier charge avec quarante maîtres, culbute Jean-Marc et l'étend sans vie sur le terrain; le comte d'Auvergne lance alors les compagnies du roi, de Lorges et de Montgommery contre Sagone qui cherche à le faire prisonnier et qu'il tue d'un coup de pistolet; la troupe de ce chef prend aussitôt la fuite et est poursuivie jusqu'aux escadrons de Balagny qui lâchent également pied à l'instant. Le duc de Nemours, avec un nouveau corps, interrompt le succès des réformés, et ceux-ci

se trouvent sur le point d'être à leur tour taillés en pièces, lorsque la Force, prenant la cavalerie de Nemours en flanc, la perce et la rejette sur celle du duc d'Aumale rompue de même immédiatement. Mayenne, avec le reste de ses cavaliers, accourt en cet instant, arrête la déroute, change le sort de la partie et force les escadrons du roi d'aller se rallier sous la protection du feu de ses gens de pied.

Pendant cette action de la cavalerie, les fantassins de la Ligue avaient attaqué le premier retranchement. On rapporte que la résistance qu'ils y rencontrèrent inspira alors aux lansquenets catholiques de Colalte une ruse momentanément favorable : ayant placé leurs chapeaux au bout des piques et élevant les mains, ils se mirent à crier *vive le roi*, pour simuler l'intention d'embrasser son parti. Leurs compatriotes, chargés de la défense de ce point, les accueillirent avec confiance, les aidèrent à monter et ne reconnurent que trop tard le stratagème, en essuyant le feu aussitôt dirigé de près contre eux-mêmes. L'énergie du comte de Rochefort (depuis duc de Montbazon), secondé par quelques officiers et soldats ralliés autour de lui, semblait impuissante pour repousser ces auxiliaires de la Ligue, qu'un déloyal succès rendait plus intrépides encore; et si Mayenne, déposant sa lenteur méticuleuse, se fût une seconde fois avancé sans hésitation avec du renfort, il aurait probablement vu tomber prisonnier entre ses mains Henri IV qui prodiguait les exhortations et les exemples du courage dans cette effroyable mêlée.

Témoin des dangers de la situation, le maréchal de Biron cependant n'avait point perdu de temps pour détacher le grand prévôt et soixante cavaliers le long de la colline, afin d'empêcher les lansquenets catholiques, maîtres du premier retranchement, de s'emparer de la petite plaine qui séparait celui-ci d'un second élevé dernièrement en tête de la chaussée d'Ar-

ques et gardé par les régiments de Soleure et de Balthazar. Richelieu sut, en effet, arrêter les progrès de l'ennemi, tandis que l'escadron du comte d'Auvergne refoulait quelques corps d'infanterie de la Ligue, ardents à rejoindre les lansquenets.

De son côté, la cavalerie catholique, remise de sa première déroute, revenait au combat. Le comte de Thianges, avec deux cents chevaux, fond sur le comte d'Auvergne qu'il culbute sur la ligne inébranlable des Suisses. Mais les escadrons royaux se signalent aussi par deux charges : le duc de Montpensier dirige l'une avec succès contre un détachement de cavaliers de la Ligue qui s'est déjà fort avancé sur la Béthune ; en exécutant l'autre, le comte de Thorigny, fils du maréchal de Matignon, et le grand écuyer, Bellegarde, enfoncent la troupe du marquis de Pont dont une partie s'embourbe dans le marais. Le premier de ces chocs fut surtout remarquable par la vigueur prolongée avec laquelle le baron de Saint-André, gentilhomme provençal, vêtu d'une casaque de velours noir ras semée de croix dites de Lorraine en broderies d'argent, se défendit seul contre la Rochefoucauld, Roquelaure et Beaupré. Abattu d'un coup de pistolet par Descures, il demeura inconnu d'abord, et son costume, son embonpoint, une cicatrice à la jambe lui prêtaient une ressemblance qui, jusqu'à la fin du combat, le fit prendre pour le duc de Mayenne par toute l'armée protestante.

La victoire pouvait néanmoins échapper encore à Henri IV si Châtillon, accourant de Dieppe avec cinq cents arquebusiers, n'était venu la décider réellement en expulsant du premier retranchement les lansquenets catholiques. L'artillerie alors, exécutant quelques décharges, obligea à la retraite les troupes du lieutenant général, si supérieures en nombre mais que les hésitations de leur chef avaient paralysées sur divers points et dans plusieurs moments. Aussi le roi dit-il le soir,

en présence de ses officiers : « Si Monsieur de Mayenne n'y va « pas d'autre façon, je m'assure de le battre toujours à la « campagne. »

Doit-on toutefois assigner exclusivement pour source à cette lenteur les défauts naturels du prince lorrain, réputé « grand « mangeur et grand dormeur? » Faut-il accepter comme explication générale et suffisante ce mot attribué à Sixte-Quint : « Le Roi de Navarre ne se tient pas si longtemps au lit que le « Duc se tient à table[1]? » Ou bien y aurait-il réellement une équitable et large part à faire ici aux dispositions morales de Mayenne, représentant accidentel des Guises, dans leur rôle extérieur plus que dans leurs tendances, devenu, par circonstance, chef peu enthousiaste, presque contraint et dépendant de la Ligue, serviteur, continuateur d'une cause qu'il n'avait pas contribué à créer, factieux malgré lui, exempt de toute inimitié particulière contre Henri IV, jaloux sans doute d'assurer le triomphe, le salut de la religion catholique, mais prêt à l'accepter de la sincère, de l'opportune conversion du monarque? Est-il possible, en tout cas, d'oublier les qualités précédemment déployées par Mayenne comme guerrier, de ne tenir aucun compte des penchants de son caractère, déjà connus, des ménagements qui lui sont imputés à blâme dans tant de *Remonstrances?* Qu'on suspende donc un arrêt trop sévère jusqu'à ce que la conduite ultérieure du prince lorrain ait permis de compléter l'instruction, et qu'on se réserve d'apprécier plus tard si les reproches adressés au capitaine, dans ces mo-

(1) Une opinion assez généralement répandue « tenoit M. du Maine « pour ung bon soldat à l'Espaignolle, mais non à la Françoise, posé et « cault mais sans arrest et exécution, en cela pas Espagnol, très ennemi « de la peine et des nécessitéz, et, de son naturel, très enclin au repos et « à ses plaisirs. » (Récit des affaires de France fait au duc de Savoie par Panigarol.)

ments orageux, ne seront pas, en partie du moins, atténués, effacés même, par la trace permanente des instincts de l'homme d'État modéré, patriote, prévoyant, du sujet imbu de sentiments innés d'ordre, de respect pour l'unité, l'intégrité de la monarchie et, sans en avoir la conscience peut-être lui-même, pour la personne, pour les droits du souverain.

Tandis que Henri IV et ses partisans se réjouissent donc de l'issue de ce premier combat, la Ligue, dans toute l'énergie de son emportement contre le nouveau monarque qu'elle n'avait pas encore appris à craindre, ne voulant point s'avouer un échec injurieux pour la renommée de ses armes et préjudiciable à son avenir, allait se vanter de la journée d'Arques comme d'une sorte de victoire. Celle-ci ne pouvait guère se justifier que par la pompeuse exposition en public de trois drapeaux et d'une cornette, trophées pris dans le premier retranchement et « qui en produisirent incontinent dix autres faul« ses. » Les prédicateurs, atterrés un instant, firent bientôt bonne contenance et donnèrent en chaire lecture de lettres supposées du lieutenant général, annonçant des triomphes; ce qui s'appelait *prescher par billets*. La duchesse de Montpensier les fournissait[1]. On répandit d'abondantes et mensongères publications, entre autres : le *Discours abrégé du combat*[2], etc.; le *Discours véritable de la défaicte et routte des troupes du Roy de Navarre*[3], etc.; la *Défaicte véritable sur les trouppes du Roy*[4], etc.; pamphlets ayant pour conclusion de démontrer « la peine et extrémité en laquelle estoit réduit le Roy de Na« varre[5]... contraint de rentrer, et bien habillement, dedans

(1) *Démocratie de la Ligue*, par Ch. Labitte, p. 83.
(2) *Imprimé à Paris*, 1589, chez Guillaume Bichon.
(3) *Idem*, « jouxte la copie de Hubert le Velu. »
(4) *Idem*, chez Nicolas Nivelle et Rolin Thierry.
(5) *Idem*, pour Anthoine du Breuil.

« le chasteau d'Arques cherchant tous les moiens dont il se « pouvoit adviser d'en sortir, mais ne les pouvant trouver ou « qu'il ne laissast la vie en combattant ou qu'il ne feust prins « prisonnier suivant le désir des catholiques de la France. »

Par le témoignage trompeur des quatre enseignes conquises, par sa correspondance officielle, Mayenne aussi tâchait de dissimuler sa défaite : « Je vous envoie ce gentilhomme, » avait-il écrit au parlement (le 23 septembre), « pour vous faire en-« tendre ce qui se passa avant-hier en ung combat que nous « eusmes avec les ennemys duquel ilz n'ont pas grande occa-« sion de se louer y ayant fait perte d'une grande quantité de « noblesse. Cela ne s'est peu faire que nous n'y ayons perdu « de nostre costé quelques gentilshommes ausquels j'ay beau-« coup de regrêt. Je fais ce que je puis pour contraindre nos-« dits ennemis d'en venir à ung combat général pour le désir « que j'ay de veoir bientost terminer nos malheurs et les gens « de bien en paix[1] ..... »

Il espère effectivement prendre sa revanche grâce à un accroissement de forces ; il s'applique en particulier à obtenir le concours décidé du duc de Nevers ; et d'abord affectant de demeurer immobile, puis, au bout de trois jours, simulant une retraite précipitée, il tourne la colline par une marche très lente de sept lieues, afin de se porter du côté opposé, entre Arques et Dieppe, de manière à isoler le roi. Mais Henri IV, exactement informé, conduit dans cette ville la plus forte partie de ses troupes, assure, par des détachements, ses communications avec le camp, s'établit au faubourg et poste sur une éminence huit cents fantassins appuyés par quelques pièces d'artillerie. Lors donc que le lieutenant général approche, il se trouve devancé et condamné de nouveau à une

(1) Registre du parlement durant la Ligue.

sorte d'inaction, après quelques escarmouches toujours désavantageuses aux ligueurs. Il dirige aussitôt deux mille hommes, sous le duc d'Aumale, contre Arques qu'il a lieu de croire dégarni et où une ferme résistance, qui coûte la vie à cent de ses soldats, lui enlève tout espoir de succès. D'une autre part, huit pièces braquées contre le faubourg ne produisent que la destruction de quelques maisons, leur feu est bientôt éteint par celui d'une contre-batterie, et deux canons, portés par l'ordre du roi à mille pas au delà des retranchements, répandent le ravage dans un corps avancé de la cavalerie de la Ligue. Au bout d'une dizaine de jours ainsi écoulés en inutiles efforts, le duc de Mayenne est averti que Henri IV vient de recevoir à Dieppe un secours de quatre mille Anglais et de quinze cents Écossais, que le comte de Soissons, échappé de Nantes, le duc de Longueville, le maréchal d'Aumont arrivent avec deux mille cinq cents chevaux et douze cents hommes de pied, et il prend le parti prudent de gagner la Picardie par où doivent le rejoindre d'importants renforts venant des Pays-Bas. Triste conclusion de cette campagne qui s'était annoncée sous des auspices si rassurants.

Pour excuses en faveur du lieutenant général, on alléguait que son armée, très nombreuse sans doute, ne se composait guère que de nouvelles levées et manquait de gentilshommes, d'officiers habiles; qu'en second lieu il éprouvait un notable affaiblissement par suite de la jalousie promptement établie entre lui et ses cousins, le duc d'Aumale et le marquis de Pont, dont le dernier, désabusé de ses espérances, n'avait bientôt songé qu'à retourner définitivement en Lorraine. Il paraît que d'ailleurs les conseils de l'ambassadeur d'Espagne n'étaient point étrangers à la résolution prise par Mayenne de renoncer au siége de Dieppe plutôt que de diviser ses forces. Philippe II, en approuvant Mendoce, à cet égard, insistait

sur la nécessité de vaincre l'ennemi avant qu'il se fût affermi davantage et de démontrer aux catholiques combien il était essentiel pour eux de rester tous unis, de ne former qu'un seul corps[1].

Le roi ne se sentait pourtant pas complétement tranquillisé par le départ de Mayenne qui, au reste, s'éloignait peu et marchait à petites journées « tournoyant, » pour ainsi dire; il craignait que le lieutenant général n'eût l'intention de couper et de détruire séparément les troupes du duc de Longueville et du maréchal d'Aumont; il tentait donc encore d'entrer en négociations; mais Mayenne, quelle que pût être sa pensée intime, dominé par son parti, ne prêtait pas l'oreille à de telles ouvertures et paraissait même, vis-à-vis du parlement, pencher vers une prochaine convocation des états généraux, comme moyen de « prendre une bonne et saincte résolution[2]. » Henri IV à la tête de huit cents chevaux d'élite, suivant de près son adversaire, reconquérant en trois jours, presque sous ses yeux, le château de Gamaches et la ville d'Eu, venait de le conduire jusqu'à la Somme. Un moment on peut croire que celui-ci, établissant son camp à Pont-de-Remy, va profiter du voisinage du roi pour engager une action[3]. Le prince lorrain toutefois arrive à Amiens dont les habitants l'accueillent avec de grands honneurs. Plus avide de secours que d'hommages, il refuse modestement le dais qui lui est présenté, comme au souverain, pour faire son entrée dans la cathédrale; il ne songe qu'à continuer sa marche, il passe à quatre lieues du duc de Longueville, dit-on, « sans avoir la « hardiesse de le combattre[4], » s'empare de La Fère par sur-

(1) Papiers de Simancas, A 57, pièce 75.
(2) Registre du parlement durant la Ligue.
(3) Papiers de Simancas, B 62, pièce 173.
(4) Mss. Béthune, vol. 8912, fol. 14.

prise, et, ainsi rapproché de la frontière, prend la poste pour aller à Binch réclamer lui-même du prince de Parme l'exécution (en ce qui concerne Farnèse) des promesses faites par le roi d'Espagne.

Henri IV, de son côté, n'a pas plutôt appris le passage du lieutenant général au delà de la Somme que, revenant à Dieppe [1] où l'entourent maintenant quinze mille hommes, il dirige la plus forte partie de cette armée sur Paris, afin d'en essayer de nouveau l'attaque ou du moins de dégager la Picardie en attirant Mayenne soit vers la capitale, soit à une bataille en rase campagne. En conséquence de ce plan, il marche lentement, à découvert, par la droite du cours de la Seine qu'il ne traverse qu'à Meulan, puis établit (le 31 octobre) son quartier général à Bagneux, assignant pour cantonnements à ses troupes Montrouge, Gentilly, Issy, Vaugirard et les autres villages environnants.

Cependant les Espagnols, dont le duc de Mayenne ne ressentait guère l'appui effectif et dont il se méfiait non sans raison, lui rendaient sur ce dernier point assez largement la pareille. Tandis qu'il envoie à Madrid son beau-fils, Montpezat, et M. de Pélissier porter ses instances en faveur de la « sainte « cause de la religion, » (12 novembre), le commandeur Moreo, dans une lettre adressée au monarque catholique, et que les royalistes rendirent suspecte, il est vrai, en la faisant publier peu après s'en être saisis [2], expose que le lieutenant général lui a avoué des prétentions personnelles à la couronne; que, dans le but de l'obtenir, il est prêt à se jeter complétement

(1) Avant de quitter cette ville, Henri IV signa (le 20 octobre) un brevet par lequel il donnait au duc de Montpensier l'abbaye du Bec-Helluin « vacante par la rébellion du chevalier d'Aumale qui en étoit par ci-de- « vant pourvu. » (Archives nationales, cartons des rois, K 104, pièce 8.)

(2) Imprimée à Tours, chez Jamet Mettayer, 1590.

entre les bras de Philippe II et disposé à livrer à ce souverain la Picardie ainsi que les places de la frontière, en particulier La Fère nouvellement recouvrée. Mayenne devait rester en possession de la Bourgogne avec ses forteresses; et, par suite de cet arrangement, tout ce que les armes, de part et d'autre, pourraient d'ailleurs subjuguer dans le royaume demeurerait respectivement acquis à chacun des contractants.

En admettant l'authenticité et l'exactitude d'un semblable rapport, ne peut-on pas voir dans l'aveu du duc de Mayenne sur ses propres prétentions le désir d'écarter celles du roi d'Espagne, auquel il proposait des concessions dilatoires peu faciles à faire sanctionner par les provinces intéressées? Au surplus, les intrigues se croisaient tellement, en ces temps d'orages, que presque simultanément on allait faire courir, dans un autre sens, des bruits non moins désavantageux pour le prince lorrain suspect, d'après le peu de succès de sa campagne apparemment, d'intelligences avec les hérétiques; on signalait même un projet imaginaire de double alliance entre la duchesse de Montpensier et le roi, entre le duc de Nemours et la sœur de Henri IV[1].

La Ligue, dans cet état de choses ou plutôt dans cet état d'anarchie des choses et des esprits, allait pourtant recevoir une sorte d'appui moral par l'envoi auprès d'elle du cardinal Caetano, nouveau légat du saint-siége. Philippe II enjoignait (6 novembre) à ses représentants en France d'agir de concert avec celui du souverain pontife, pour le salut de la religion et pour la délivrance du cardinal de Bourbon[2], en tenant Mayenne au courant de tout ce qui serait convenu entre eux.

(1) Papiers de Simancas, B 62, pièces 245, 246.
(2) *Idem*, A 57, pièce 8.

Les instructions[1] remises à Caetano, avant son départ, se ressentaient de la confusion régnante dans le pays où il devait résider. On ne saurait, disaient-elles, rien fonder sur les Guises, fussent-ils soutenus par des secours extérieurs, car jamais les plus grands succès même ne parviendraient à persuader aux Français d'accepter un monarque de race étrangère. Les princes catholiques, unis au roi de Navarre, resserreraient leurs liens avec lui plutôt que de laisser la couronne sortir de leur maison. Quant à Henri de Bourbon, dont la légitimité positive pouvait s'étayer d'exemples nombreux de souverains païens reconnus par leurs sujets chrétiens, s'il avait été capable de se maintenir, seul avec les huguenots, contre le feu roi à la tête de tous les catholiques de France, que ne ferait-il point lorsque l'ouverture de son droit incontestable au trône rassemblait autour de lui les princes du sang et la portion de la plus brave noblesse qui avait horreur de la domination d'un maître étranger? Les apparences de réussite étaient de son côté. Ce prince donnait l'espérance d'une conversion; il fallait le ménager au lieu de le rebuter à force de rigueur et de risquer ainsi de voir la France perdue pour le saint-siége, pour la religion, si, après avoir triomphé par les armes, Henri IV exaspéré refusait d'accomplir ses promesses et persistait dans l'hérésie. Les négociations du légat ne devaient avoir pour objet immédiat que d'agir sur la noblesse et sur les princes du sang. Or, la Ligue elle-même montrait qu'elle avait senti la nécessité de placer l'un de ceux-ci à sa tête, en reconnaissant pour roi le cardinal de Bourbon, âgé, inhabile et que la captivité paralysait en ce moment. Le cardinal de Vendôme semblait donc aux auteurs de ces instruc-

(1) *Discorso dato al' cardinale Caetano eletto legato in Francia sopra il modo della negotiatione sua.*

tions le personnage le plus important à séduire par l'appât de la couronne qu'il y aurait lieu de lui faire décerner au moyen d'un vote des états généraux, le roi de Navarre seul possédant des droits légitimes, et la noblesse ne pouvant pas demeurer insensible à la flatteuse proposition de se donner un souverain de son choix.

Au surplus, la présence du roi avec son armée sous les murs de la capitale était venue causer une effrayante diversion à tant de calculs et donner un complet démenti aux illusions de victoire entretenues par les artificieuses menées de la duchesse de Montpensier. Profitant de l'étonnement et de la terreur qui ont saisi les Parisiens, Henri IV ne perd pas un instant pour reconnaître les tranchées faites autour des faubourgs méridionaux dont l'attaque est seulement ajournée au lendemain, 1er novembre. En effet, l'infanterie, formant trois corps, soutenus chacun par deux pièces de canon, deux coulevrines, un détachement de gentilshommes comme réserve, et la cavalerie divisée de même, se mettent en mouvement dès la pointe du jour, à la faveur d'un brouillard assez épais. Le roi, en moins d'une heure, presque sans aucun dommage, devient maître des faubourgs, tandis que les ligueurs, opposant jusqu'à minuit une énergique résistance dans l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, perdent sept ou huit cents hommes et quatorze ou quinze pièces « tant grosses que petites[1]. » Du haut du clocher Henri peut contempler l'effroi et le désordre qui règnent dans la ville où le commandant Rosne, à force de prudence et de fermeté, prévient pourtant la défection et soutient les esprits. Vers le soir, la confiance renaît à la vue du duc de Nemours conduisant les chevau-légers, avant-garde de Mayenne, qui, sur l'avis de la marche du roi, accourt avec

(1) *Lettres missives de Henri IV*, tome III, p. 64.

toute son armée, à marches forcées, « à la débandade[1], » et paraît lui-même le 2. La joie de la population, après une inquiétude si vive quoique peu prolongée, éclate alors par les témoignages les plus manifestes. De toutes parts, dans les rues, on dresse subitement des tables chargées de vivres, pour restaurer les soldats accueillis ensuite, à bras ouverts, dans l'intérieur des habitations[2].

Déçu de l'espérance de pouvoir immédiatement forcer la capitale et mettre ses défenseurs en déroute, le monarque, avant de se retirer, veut toutefois faire bonne contenance et reste en bataille le 3, de huit à onze heures du matin, sans que Mayenne commette l'imprudence de l'attaquer, puis, après avoir fait halte à Linas, ne se voyant exposé à aucune poursuite, renvoie le duc de Longueville en Picardie, le maréchal d'Aumont en Champagne, continue sa marche (le 5) avec le reste de l'armée, reprend, chemin faisant, Étampes, Janville, Vendôme, et arrive (le 21) à Tours.

Presque au moment où il y rentre, son absence de Normandie se fait sentir, à l'avantage d'un prince lorrain, par la prise de Pont-Audemer (le 22). Cette place qu'occupait « le « sieur de Bléville avec cinquante gentilshommes du pays, une « compagnie d'arquebusiers à cheval, une de chevau-légers, « et deux de gens de pied, » avait formé, « dèz le premier « trouble, la retraicte et renardière des hérétiques de la pro- « vince travaillant et fatiguant tous les environs. » Le duc d'Aumale la fit d'abord investir par un corps de troupes confié au sieur de la Londe, puis, sortant de Rouen (17 novembre), à la tête de trois ou quatre cents gentilshommes, suivi de trois

(1) Daniel, *Histoire de France*, etc.

(2) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, part. IV, liv. 1er. *Chronologie novenaire*, etc.

canons et de trois coulevrines, s'y présenta lui-même le 19. Deux jours après, la batterie dressée selon ses ordres avait tiré deux cents coups, fait brèche en quelques heures et décidé la capitulation qui lui livrait tous les drapeaux et cornettes de la garnison. Comme principal résultat, les communications redevenaient libres sur une étendue de plus de vingt lieues, particulièrement entre Rouen et Caen ; et les ligueurs ne manquèrent pas de remarquer que « la réduction de Pont-Audemer estoit comme un honneur fatal à la maison d'Aumale, « ayant esté par feu monseigneur le duc d'Aumale, aux premiers troubles, pareillement enlevée et délivrée des hérétiques de ce temps-là[1]. »

D'un autre côté, les habitants de Troyes avaient envoyé à Paris une députation chargée de prier le jeune fils du Balafré, le duc de Chevreuse[2], « de leur faire tant de bien et d'honneur « que d'aller faire sa résidence en leur ville pour leur servir « de gouverneur jusqu'à ce qu'il pleust au Tout-Puissant de « permettre que Monseigneur son frère, le Duc de Guyse à « présent vivant, feust délivré de captivité. Le prince, bien « né et bien endoctriné, accorda aux habitants leur requête, « s'offrant de vivre et de mourir avec eux, tellement qu'il « monta à cheval pour s'acheminer en ladite ville en laquelle « il fut reçu (le 30 octobre) fort honorablement » et d'où, au bout de quelques jours, il partit avec un détachement pour

(1) *La prinse de la ville et chasteau du Ponte-Audemer*, etc. Paris, chez Didier Millot, 1589.

(2) Né en 1578, il était alors communément appelé prince de Joinville. Pendant la captivité de son frère, Mayenne l'investit temporairement du gouvernement de la Champagne et de la Brie, en « le faisant assister, « pour son bas age, de gentilshommes et autres personnes de qualité. »

Le duc de Guise, en effet, demeurait toujours prisonnier, quoique, disait-on, « il se traitast de sa liberté avant que le Béarnois vint à Tours. » (Papiers de Simancas, B 62, pièce 157.)

aller arracher le bourg et l'abbaye de Montier-Amey, point assez fort, des mains de Saultour et des huguenots qui, de là, inquiétaient les environs[1].

Le roi, en s'éloignant de Paris, venait sans doute de donner du relâche aux habitants effrayés, mais de faire évanouir aussi la précaire confiance qu'au moment du danger ils avaient témoignée à Mayenne. Indépendamment des intrigues étrangères, ce prince se voyait assailli de nouveau par les plaintes et les calomnies. On lui reprochait d'avoir par tiédeur, par indécision, manqué de combattre, de poursuivre, de détruire même une armée inférieure à la sienne. La victoire à distance semblait plus facile que de près. Les railleries jaillissaient de tous côtés[2]. Le parti des *politiques* multipliait les embarras. Les hommes qui le composaient, sagement intentionnés peut-être mais soigneux surtout de leurs intérêts particuliers, eussent volontiers, sous apparence de faire passer les intérêts de l'État avant ceux de la religion, sacrifié la Ligue pour livrer Paris au roi et terminer ainsi la guerre. Mayenne devait donc s'attacher à démasquer leurs dispositions. Il expliquait par la nécessité de surveiller ces ennemis du dedans son défaut d'empressement à accepter de nouveau la lutte contre l'ennemi extérieur, le roi. Une autre faction, éphémère au surplus et peu nombreuse, eût voulu en même temps exploiter,

(1) *Le Discours de la prinse de Montyramé par le prince de Joinville,* imprimé à Troyes.

(2) « Sur le peu d'effêt du Duc de Mayenne, lieutenant général de l'E- « tat et couronne de France :

« Oronce est un oison et Thévet une cane
« Qui en représentant la carte Gallicane
« Ont oublié d'y mettre, ou laissé par mépris,
« Les villes et chasteaux que ce grand Duc a pris. »
(Mss. de la Bibl. nation., collection Maurepas, vol. 21.)

au profit de l'institution d'un gouvernement républicain, la confusion présente et la rivalité des prétendants à la couronne, secrets ou déclarés.

En outre, la discorde s'était établie entre la duchesse de Montpensier et le prévôt des marchands[1]. Ce dernier supportait impatiemment le joug que, au préjudice des droits de sa charge et des anciens priviléges de la ville, lui imposait le conseil de l'union, s'attribuant toute autorité dans la capitale éblouie par la perspective d'une influence, d'une domination absolue sur le reste du royaume[2].

Des « Remonstrances » en sens divers, opposés même, continuaient aussi à troubler le lieutenant général. Les unes, émanées de Villeroy[3], croyait-on, lui rappelaient librement sa répugnance à souscrire l'acte de la Ligue et l'engageaient à traiter avec le monarque légitime. D'autres, sous le titre d' « Ar« ticles remontréz par M. le recteur de l'université de Paris « (29 novembre[4]), » après un préambule renfermant quelques témoignages de confiance dans les lumières du prince lorrain, le priaient d'ordonner la prompte et sévère punition de tous les gens qui s'efforçaient « de refroidir le zèle et bonne volonté des catholiques, » d'employer le produit de la vente de leurs biens à l'entretien de la gendarmerie, d'assurer par le choix d'un bon gouverneur et par l'établissement d'une garnison éprouvée la défense, les communications et les approvisionnements de la capitale en son absence, d'appeler au conseil général, « pour entretenir l'union et mutuelle intelligence « des villes, » deux ou trois députés « esleus solennellement et « honnestement stipendiéz » par chaque province, d'écarter

(1) Mss. Béthune, v. 8912, fol. 14.
(2) *Idem*, v. 8866, fol. 215.
(3) Portefeuilles de Fontanieu, v. 394, pièce 5.
(4) *Imprimés à Paris*, chez Guillaume Chaudière.

les partisans du roi de Navarre, de faire raser leurs châteaux, de se procurer l'alliance et les secours «de tous les princes, « seigneurs et potentats catholiques,» d'invoquer de nouveau le dévouement «de la noblesse et autres de l'union» pour la conservation de la religion, de se « pourveoir de quelques pré« dicateurs et confesseurs pour subvenir aux nécessitéz spiri« tuelles de son armée.»

Mayenne répondait à l'université en des termes de satisfaction plus ou moins sincères sur « la liberté et franchise » avec lesquelles elle «venoit à luy et qui devoient estre maintenues « en une république libre,» puis en protestant ne désirer rien « plus que d'espandre jusques à la dernière goutte de son sang « pour remettre, moyennant la grâce de Dieu, la France en sa « première forme et splendeur, n'espérant de ceste présente « requeste que par bon effet et exécution plus que par pro« messes un chacun cognoistroit combien elle lui sembloit « (à lui-même) juste et raisonnable.» L'évêque d'Agen recevait d'ailleurs mission de « déclarer plus amplement audict sieur « Recteur que ce prince débonnaire estoit infiniment content « de la remonstrance qu'il lui avoit faicte, l'exhortant de con« tinuer au soing de la chose publique comme il avoit com« mencé.»

Ainsi, entre les avis des politiques, les reproches des *zélés*, les penchants de son caractère, les exigences complexes de sa situation, la nécessité de faire face aux événements sans en compromettre l'issue, le duc, trop peu factieux pour donner une impulsion suffisamment vive à la Ligue, trop peu puissant, trop peu victorieux pour la dominer, capable uniquement de chercher à en conserver la direction, se trouvait « plus pressé « que jamais se vit homme[1]. » De toute la maison de Guise, il

(1) Papiers de Simancas, B 62, pièce 157.

paraissait le seul membre propre à donner conseil et autorité aux autres parce qu'il avait le plus de poids[1]. Sa mère, sa sœur, sa belle-sœur, ses principaux partisans l'invitaient à ne pas s'aventurer et se perdre, puisque de son sort dépendait celui d'une infinité de personnes et le salut des catholiques en général[2].

Cependant, en présence des projets que méditait sans doute Henri IV, récemment reconnu roi par la république de Venise, près d'être également favorisé par les ducs de Florence et de Mantoue, attendant d'un moment à l'autre d'importants secours d'Allemagne, reconquérant déjà de nombreuses villes dans diverses provinces, il fallait adopter un plan, il fallait agir. La convocation des états généraux ne paraissait qu'un moyen vague, peu du goût de Mayenne dont une telle assemblée n'eût pu qu'entraver les actes, quoique, dans sa circulaire aux baillis (18 décembre), pour leur prescrire de procéder aux élections, il la présentât comme « l'ancien remède et

(1) En effet, le duc de Guise, jeune et prisonnier, était moralement inconnu; d'Aumale n'inspirait confiance ni par son caractère ni par ses talents; le duc de Nemours « faisoit profession de bon François, par conséquent ennemy des Espagnols et avoit par le moyen du gouvernement de Lyon de grands desseings sur le Dauphiné et la Provence; » le duc de Nevers était en état de défection. Quant aux quatre princesses qui se mêlaient d'exercer une certaine influence sur la Ligue et sur Paris, sans doute « Madame de Montpensier estoit femme de vif entendement, grande ennemie du Navarrois et fort affectionnée aux affaires des catholiques, » mais « Madame du Mayne estoit femme fort intéressée et qui n'avoit pour but aultre chose que la grandeur de sa maison, de quelque façon qu'elle peust advenir, » madame de Guise passait pour « tendre à pied de tous costés, » madame de Nemours semblait devenir « Navarroise et n'avoir aultre desir que la paix et que le Navarrois feust roy, avec espérance qu'il donneroit la somme au Duc de Nemours. » (Récit des affaires de France fait au Duc de Savoie par Panigarol.)

(2) Papiers de Simancas, B 63, pièce 267.

« le plus familier à une grandeur de misères qui les surmon-« toit tous. » Cet écrit était d'ailleurs assaisonné de déclamations contre les hérétiques, contre les adversaires et calomniateurs de la Ligue, contre les catholiques tièdes ou coupables « ne faisant pas leur devoir, » de plaintes sur la nécessité de « chercher du secours au dehors, » enfin d'éloges du roi d'Espagne « pour n'avoir jamais requis autre fruict du secours « qu'il donnoit que le bien général de la religion. » Le prince lorrain y combattait le reproche adressé à « l'ambition de la « maison de Guyse comme estant la vraye cause de la prise « des armes..... encor que leurs actions passées, ce qu'ils « avaient toujours couru à tous périls pour leur religion, et ce « que leurs prédécesseurs s'estoient ensevelis en ceste cause « les deust exempter de soupçon : et surtout ce qu'après la « mort du Roy ils avoient à l'instant recogneu Monseigneur « le Cardinal de Bourbon pour leur vray Roy et souverain « seigneur..... »

Un tel langage, très inégalement sincère, s'accordait néanmoins avec la *Déclaration*[1], en date du 1er décembre, par laquelle le duc de Mayenne avait « exhorté et conjuré tous bons « catholiques d'accourir à la déffense de leur religion contre « le dernier effort qu'y vouloit faire le Roy de Navarre, » et il servait de prélude au redoublement des hostilités devenues bientôt indubitables, après la publication des « *Mémoires et « instructions* du lieutenant général pour l'extirpation des hé-« rétiques (7 décembre[2]).... » de sa lettre aux baillis (8), pour la convocation de l'arrière-ban contre le roi de Navarre[3], de son ordonnance (17) pour abattre les maisons hors des portes

(1) *Imprimée à Paris*, chez Nicolas Nivelle et Rolin Thierry, 1589.
(2) *Imprimés à Lyon*, par Jean Pillehotte.
(3) *Imprimée en forme de placard.*

de la ville du côté de l'Université, enfin du « *Mandement*[1] (22) du ban et arrière-ban de la prévôté de Paris pour se trouver près « la personne de Monseigneur le Duc de Mayenne, dans « huitaine..... » et de la notification « à tous seigneurs et gen-« tilshommes qui avoient commission pour lever et mettre sus « des compagnies d'hommes d'armes ou chevaux qu'ils eussent « à se rendre près le dict sieur de Mayenne dedans le quinziesme « jour de janvier prochain avec leurs dictes compagnies, pour « estans tous joincts et unis ensemble, s'opposer vertueuse-« ment à l'effort des hérétiques et avec l'ayde de Dieu, donner « à l'advenir seureté à la saincte religion et entière liberté au « Roy et la paix tant désirée à l'estat. »

Promulgués presque exactement le jour anniversaire de la mort des Guises dont la mémoire recevait alors des hommages funèbres de bout de l'an, ces actes témoignaient de la résolution positive de poursuivre opiniâtrément la guerre. A celle-ci toutefois Mayenne allait chercher à imprimer un caractère de loyauté et de modération, tant par les justes doctrines établies, dans sa correspondance avec le duc de Longueville (3 décembre[2]), sur les traitements qu'on devait réciproquement faire aux prisonniers, que par la déclaration signée de lui, toujours au nom du *Roy Charles dix*, pour la conservation « des maisons des catholiques qui assistoient le « Roy de Navarre èsquelles il ne se commettoit aucune hosti-« lité. » La guerre évidemment, contraire aux tendances naturelles du prince lorrain, lui était imposée, comme seule et temporaire issue, par les difficultés d'une situation trop peu

(1) *Imprimé à Paris*, chez Nicolas Nivelle et Rolin Thierry, 1589, « leu et publié à son de trompe par Thomas Lauvergnat, crieur juré du « Roy dans la ville, prévosté et viconté de Paris, accompagné de Philippe « Noyret, trompette ordinaire esdits lieux, et d'un autre trompette. »

(2) Mss. V. C. de Colbert, v. 31, pièce 3. Mss. Dupuy, v. 317.

éclaircie encore pour qu'il fût possible de songer sérieusement à négocier. En effet, trois princes étrangers, le roi d'Espagne, les ducs de Lorraine et de Savoie[1], voulaient faire du duc de Mayenne l'instrument de leur ambition personnelle ; et si, sans s'être prononcé en aucune façon cependant, le lieutenant général semblait suspect (milieu de décembre) d'incliner en faveur du dernier de ces prétendants[2], il devait user de ménagement vis-à-vis du plus puissant de tous, dont les secours, tant promis, annoncés même (21) comme près d'arriver, devenaient indispensables, dont les pressantes exigences ne pouvaient par conséquent être ni satisfaites immédiatement ni brusquement repoussées. Mayenne écartait sans doute une offre de protectorat onéreux, équivalente à des tentatives d'usurpation, mais il y eût eu imprudence de sa part à s'aliéner définitivement l'appui du sombre et ambitieux Philippe II. C'était donc à la faveur d'un danger différent que le prince lorrain s'efforçait de conjurer celui-ci. Il appréhendait d'ailleurs le caractère passionné et les menées du nouveau légat dont les instructions ne prenaient guère au sérieux, on l'a vu, la royauté du cardinal de Bourbon. Elles tendaient uniquement à faire aboutir d'une manière avantageuse aux intérêts particuliers du saint-siége l'état de choses produit en France par la marche de la Ligue. Heureusement Caetano, à son entrée dans le royaume, avait trouvé la situation plus hérissée de difficultés qu'il ne l'imaginait avant de quitter Rome, et s'était vu, par la présence du roi sous les murs de Paris, obligé de s'arrêter, oisif, incertain, pendant plus d'un mois, à Lyon. Mayenne put ainsi profiter d'une suspension forcée des intrigues du cardinal italien

(1) Qui prétendait avoir à la couronne de France des droits transmis en ligne maternelle.

(2) Papiers de Simancas, B 63, pièce 270.

et déjouer momentanément celles de l'Espagne, en représentant à Mendoce qu'il convenait d'attendre le légat, pour ne pas éveiller la jalousie de la cour pontificale par la concession, faite sans son assentiment, du protectorat de la France à un souverain autre que le pape. Le lieutenant général alléguait qu'au contraire la présence et l'adhésion du mandataire du saint-père donneraient une sorte de consécration irréfragable aux engagements pris vis-à-vis du roi catholique. Il amusait l'ambassadeur, en attendant, par l'envoi, à Madrid, d'un agent dévoué aux Espagnols, Roissieux, sous le prétexte respectueux de s'informer, d'une manière plus précise, des intentions personnelles, des sentiments intimes de Philippe II, qui pouvaient, disait-il, différer de ceux de ses ministres. Mayenne gagnait ainsi, sans rien décider, le temps de recevoir des renforts du prince de Parme.

Il garantissait de son côté le refus d'entrer, durant ces délais, en aucune négociation quelconque avec Henri IV [1]; et effectivement il lui eût été d'autant plus difficile d'agir d'une manière différente que, comme il l'avait prévu dès le début, le parti des *Seize*, composé en général d'obscurs intrigants, sans modération, sans lumières, le contrecarrait à tout instant dans l'exercice de son autorité. Afin de préserver celle-ci, il fallait lui donner une application immédiate, propre à réfuter positivement les « *Raisons des politiques* [2] qui vouloient « faire Henry de Bourbon Roy de France, » et conforme aux vœux généraux de la Ligue travaillée elle-même par les dissensions intestines. Ce n'était qu'en mettant de nouveau l'épée à la main pour la cause commune des catholiques que le prince lorrain pouvait enfin annuler le conseil général, si prudemment augmenté par lui neuf mois auparavant de

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, partie IV, liv. 1er.
(2) *Imprimées à Lyon.*

façon à y créer une majorité toute disposée à en prononcer la dissolution.

Assuré de cet appui, Mayenne, comme représentant d'un roi proclamé et reconnu par l'union, après avoir, pour adoucir la forme, pompeusement vanté les services que l'illustre conseil général à rendus à l'État, fait donc observer que, le grand nombre de ses membres offrant trop d'analogie avec une assemblée républicaine, il est opportun de le casser et de procéder à la formation d'un conseil plus restreint, par conséquent plus en mesure de l'accompagner lui-même à l'armée, de l'éclairer continuellement de ses avis. A la suite de ce coup important, frappé en dépit des murmures des *Seize*, il confie les sceaux à l'archevêque de Lyon, récemment sorti de captivité, les quatre charges de secrétaires d'État à Bray, Péricart, Roissieux et Desportes-Baudouin. Dans le dessein de tempérer en apparence ce que de telles mesures peuvent avoir de trop absolu, il fait enregistrer l'édit de convocation des états généraux (à Melun, le 3 février 1590) par le parlement, seul pouvoir collectif et légal dont il lui convienne d'admettre dorénavant l'intervention pour consacrer les actes publics du gouvernement, pour assurer le maintien de l'ordre et la direction des esprits à Paris.

Ainsi dégagé d'importunes entraves, abrité contre les reproches par une attitude belliqueuse qu'il espère rendre bientôt triomphante, le prince lorrain va suivre plus librement ses propres vues et se flatte sans doute d'être devenu l'arbitre unique et indispensable des destinées de l'État. Sous des couleurs sombres et sanglantes néanmoins apparaît l'aurore de l'année 1590, l'une des plus signalées de ce reste de période pendant lequel la Ligue, toujours ardente quoique partiellement vaincue et déjà divisée, poursuivra des efforts sans indépendance ou sans ressources, une lutte sans motifs

ou sans loyauté, et compromettra, par son obstination, le résultat qu'il eût été, pour la cause même dont elle déployait le drapeau, plus avantageux de régler avant les défaites.

Quel aspect, en effet, présente alors le royaume? L'anarchie au sommet, l'anarchie à la surface et dans les fondations de l'ordre social; un roi, légitime par sa naissance, forcé de légitimer encore plus sûrement son droit par ses armes, par ses talents, par ses intentions; un autre roi, produit d'une prétendue élection, captif et sans pouvoir, servi, remplacé plutôt par un lieutenant général influent, habile, dont toutefois les actions sont insuffisantes, les desseins diversement suspects; trois partis luttant entre eux, soit par la force, soit par les intrigues, l'un voulant tout envahir au profit de doctrines nouvelles, l'autre cherchant à tout étouffer, peut-être à tout modifier violemment, au nom de l'ancienne croyance, le dernier s'appliquant, au milieu du conflit, à préserver les intérêts positifs et matériels, unique religion véritable pour lui; un épuisement d'hommes et d'argent dont les étrangers profitent pour fournir leurs secours au prix d'une influence funeste sur les affaires du pays, que ses discordes semblent livrer à leur exploitation et qui, pour ainsi dire, n'a pas la force de se calmer, ni de se déchirer à lui tout seul. Dans ce terrible désordre de la France, Rome, l'Espagne, l'Angleterre, le duc de Lorraine, celui de Savoie envisagent avec avidité une proie à saisir; les cantons suisses, pour leurs fantassins, les petits États de l'Allemagne pour leurs reîtres et leurs lansquenets, y voient un double marché ouvert, où le courage et le sang se négocient comme une denrée. Les provinces, privées de prospérité et de repos, sont le théâtre permanent de rencontres, de combats, de prises de villes de part et d'autre. En même temps que se multiplient les pamphlets, aux hostilités réelles s'associe la guerre que se font sur le papier, à coups

d'arrêts, les parlements, divisés aussi, ceux de Paris et de Tours entretenant un antagonisme manifeste dont l'exemple ne demeure pas stérile.

A travers tant d'incidents, Henri IV n'avait eu garde de rester longtemps oisif. Dès le 25 novembre, après avoir reçu avis de la soumission de toutes les places qui tenaient jusque-là contre lui sur les bords de la Loire, il était reparti de Tours pour aller opérer dans le Maine, puis, ayant pris le Mans (2 décembre) et Laval (le 9), faire, pendant l'hiver, une sorte de promenade victorieuse en Normandie, par Alençon, Séez, Falaise, Lisieux, Honfleur, Bernay et Meulan qu'il se proposait de secourir (fin de janvier). Les bonnes dispositions de ses troupes et l'état peu imposant de l'armée de ses ennemis lui inspiraient d'ailleurs la confiance et la volonté de ne plus s'éloigner de ceux-ci sans les avoir combattus.

Déchu dans la faveur des Parisiens, dont la modération de ses démarches contrariait les élans fougueux, Mayenne cependant avait d'autant plus à subir leurs exigences. Il ne pouvait y fermer l'oreille, sous peine d'abdiquer la direction du parti catholique et de voir s'écrouler l'autorité active qu'il s'était habilement appliqué à concentrer dans ses propres mains. Trois places voisines, Vincennes, Pontoise et Meulan, incommodaient particulièrement la capitale. C'était donc à les reprendre que le lieutenant général, sans trop s'écarter encore de cet ardent foyer, devait employer les efforts auxquels le condamnait sa position, devenue de plus en plus épineuse. Les derniers jours de décembre avaient, en conséquence, été consacrés à la réduction peu difficile de Vincennes, que suivirent de près (6 janvier 1590) celle de Pontoise, l'investissement de l'Ile-Adam, de Poissy et l'attaque de Meulan. Mayenne s'est jugé impuissant pour accomplir avec ses seules forces des desseins militaires d'une plus haute portée, et,

quoique peu docile aux volontés de Philippe II, quoique se méfiant réciproquement des intentions de ce monarque, il sent augmenter le besoin de ses secours, il les réclame avec instances et dissimulation[1].

Outre les obstacles que la crue de la rivière présente au prince lorrain pour faire les approches du fort de Meulan, situé dans une île, d'autres embarras plus sérieux agitent vivement son esprit. La levée du siége de Paris avait rendu au légat la faculté de s'avancer de Lyon vers la capitale, où l'attendaient les intrigues espagnoles, trop favorisées par la division régnant entre les chefs de la Ligue. Mendoce d'abord croyait avoir à se plaindre de la réserve de Mayenne qui ne lui faisait plus que de rares confidences, et il soupçonnait (20 janvier) le cardinal de Gondi, l'archevêque de Lyon et Villeroy de se livrer à quelques secrètes négociations[2]. De plus, dans des vues contraires sans doute à l'influence du lieutenant général, on répandait le bruit que le duc d'Aumale, s'il n'était secouru à Rouen, s'accorderait avec le Béarnais[3] pour la cause duquel il éprouvait, disait-on, du penchant[4]. Enfin la duchesse de Guise, beaucoup plus occupée de procurer la liberté à son fils que d'affermir l'autorité de son beau-frère et fort recherchée par le représentant de Philippe II, lui fournissait autant de renseignements qu'elle le pouvait.

Ainsi, graves considérations politiques, désaccords de parti, tiédeur de famille, tout donnait sujet à Mayenne d'appréhen-

(1) Papiers de Simancas, B 66, pièce 118.
(2) *Idem*, pièce 22.
(3) *Idem*, pièce 25.
(4) Le duc d'Aumale, il est vrai, démentait cette rumeur comme « la « plus grande fausseté de la terre, » et avec protestations de vouloir mourir pour la cause catholique. (Papiers de Simancas, B 67, pièce 243.)

der qu'entre Mendoce et Caetano se formât une sorte de contre-ligue sous les coups de laquelle eussent succombé et la position du lieutenant général et l'intégrité du royaume. Le prince lorrain ne pouvait assurément se flatter de fixer, par des démonstrations de respect et d'égards, les incertitudes du légat; mais du moins voulait-il, à force d'honneurs, écarter de l'esprit de celui-ci quelques préventions et le rendre plus accessible à ses demandes éventuelles. Il a donc envoyé à Troyes[1] Saint-Paul avec une escorte pour conduire Caetano jusqu'à Saint-Jacques-du-Haut-Pas-lèz-Paris, où, selon l'usage, les légats du pape, à leur arrivée, étaient somptueusement reçus et traités. « Deux jeunes et beaux princes, enfants « de monseigneur de Mayenne, » accompagnés d'un assez grand nombre de « gentilshommes et bourgeois bien montéz, » sont allés « bien loing hors des fauxbourgs » à la rencontre du cardinal et l'ont mené à son splendide et royal logement, « où l'attendoit un nombre innumérable de tabourins, fifres « et trompettes. » D'ailleurs, dès qu'il a été informé de l'approche de Caetano, le lieutenant général s'est empressé d'écrire au parlement, le 17 janvier : « ... Je vous prie bien « fort de vous tenir prestz en la plus grande compaignye que « pourrez pour l'aller dimanche trouver pour le recevoir et « accompaigner à son entrée, ainsi qu'il est accoustumé et « que mérite une telle dignité et l'heur que nous espérons que « sa venue nous aportera à la défense commune de nostre « saincte religion et de cest estat[2]... »

Mayenne accourt lui-même, le 22, afin de passer une semaine en fréquentes conférences, de jour et de nuit, avec

(1) Où la crainte d'embuscades dressées, disait-on, sur son passage avait retenu le légat.

(2) Registre du parlement durant la Ligue.

Caetano qu'il s'efforce de faire entrer dans ses intérêts[1], et ce cardinal, appréciant les embarras que la pénurie d'argent

(1) Bientôt, sous prétexte d'un jubilé annoncé par le légat, les adversaires de la Ligue répandirent une pièce de vers, intitulée *Confession générale des piliers de la saincte union à la saincteté du légat*, où se trouvent ces passages virulents contre les princes de la maison de Guise :

« . . . .

« Monsieur du Maine.

« Pour vouloir estre Roy j'ay faict tuer mon maistre,
« J'ay tué Saint-Mégrin, Sacremore en fureur
« Par moy fut poignardé, et sans avoir horreur
« L'enfant n'est espargné qui ne faisoit que naistre.
« Tout sent ma cruauté et mon ambition.
« J'ay mis la France en feu, qui avoit mon ancestre
« Enrichi, honoré, au lieu qu'il souloit estre
« Pauvre, estranger, heureux d'en tirer pension.
« Des sept péchés mortels, père, je me confesse,
« Mon cœur est plain de haine et d'envie, orgueilleux,
« Il est paillard, glouton, avare et paresseux,
« Et viens te requérir, ne m'uses de rudesse.

« Monsieur d'Aumalle.

« J'ay esté le premier à la sédition,
« Pour émouvoir le peuple à piller à mon aise
« Avecques ces brigans du saint conseil des Seize
« Que j'avois establis à ma dévotion.
« J'ay fui puis après. Mais c'est un mal de race,
« Mon cousin m'a suivi qui s'en estoit mocqué,
« Et aussi bien qu'à moy le cœur luy a manqué.
« Père, pardonne moi, je t'en supplie de grâce.

« Madame de Montpensier.

« Mon adultère et mon ire effrénée
« M'ont fait deux fois avorter mes enfans,
« Et de mon Roy j'ay abrégé les ans
« Et de sa mort l'invention donnée,
« Puis tout mon soin et désir ordinaire
« Est d'inventer des charmes de poisons,

cause toujours pour les levées de troupes, consent à remettre au lieutenant général vingt-cinq mille écus, sans en avoir cependant reçu l'ordre du pape, a-t-il bien soin de lui faire remarquer [1].

De retour le 29 à son camp, le prince lorrain, indépendamment des difficultés insurmontables du siége de Meulan, se trouve en proie à divers sujets de sollicitude. Le roi qui, pour ainsi dire, n'est séparé de lui que par la rivière, entretient d'alarmantes intelligences dans le chef-lieu de la Normandie, et les symptômes de défection, réprimés avec vigueur à Rouen, semblent se produire également à Paris même. Les duchesses de Nemours, de Mayenne et de Montpensier y

« Assassinats, meurtres et trahisons.
« O, père sainct, sois vers moy débonnaire.

« Madame du Maine.

« Mes enfans j'ay desfaict à mon commencement
« Pour saouler mon cœur d'un cadet de Loraine,
« Mon orgueil puis après m'a faict croire estre Royne
« Qui a causé la mort de mon Roy inocent.
« Mon avarice aussy m'a conduit au pillage,
« Et du peuple qui est aisé à décevoir
« J'ay tiré tout l'argent que j'en ay peu avoir.
« Père, pardonne moi, je t'en offre un image.

« Madame d'Aumalle.

« Moy seule j'ay causé la mort de mes cousins
« Advertissant le Roy de toute leur menée ;
« Pour puis après piller j'ay ma robe tournée
« Où je n'ay espargné ny amis ny voisins.
« Mes grands pages et moy avons fait la visite
« De tous les cabinets des Dames de Paris
« Ayant mis à rançon les femmes, les maris.
« Pardon de ceste offence, elle est la plus petite. »

(Mss. Dupuy, vol. 843.)

(1) Papiers de Simancas, B 64, pièce 30.

communiquent (vers le 18 février) à Caetano, à Mendoce, à Moreo, la découverte d'un grand complot ayant pour but de faire la paix avec le roi et prient ces envoyés de prêter leur assistance afin de le déjouer, de soutenir le zèle des bourgeois et de parvenir à s'emparer des principaux coupables [1]. Quant à la duchesse de Guise, paraissant absorbée dans une pensée unique, elle recevait, dit-on, du maréchal de Montmorency, partisan du roi, des lettres remplies d'offres, d'espérances de liberté pour son fils, de propositions d'alliance même [2]. Ce prince effectivement ne supportait pas avec patience la captivité et l'inaction. Le 1er janvier il avait écrit à Mendoce, qui transmit son billet à Philippe II : « Entre tant d'afflictions, « comme je suis plongé depuis si longtemps, l'un des plus « grands sujets que je ay de me douloir est que je me voy « inutile au temps où les gens de bien s'employent pour la « conservation de la religion et de ce misérable Estat, mais « oultre qu'il a pleu à Sa Majesté catholique y aporter jus- « ques ici beaucoup du sien, je sçais que feu monsieur mon « père luy avoit une particulière obligation pour la bienveil- « lance dont il l'avoit honoré et pour cé que je ne me panse « point si misérable en ma condition que je n'espère eureuse « un jour mieux de la grâce de Dieu, un de mes plus grands « souhaitz est que je puisse estre si heureux que Sa Majesté « puisse savoir que je suis son très fidèle et très afectionné « serviteur [3]... »

Un mois plus tard, le jeune duc a pensé s'échapper par une fenêtre dont il était déjà presque parvenu à détacher les barreaux. Le dernier seul tenait encore lorsqu'un soldat préposé

(1) Papiers de Simancas, B 64, pièce 53, et B 67, pièce 222.
(2) *Idem*, B 67, pièce 231.
(3) *Idem*, B 64, pièce 5.

à sa garde découvrit le résultat de ses efforts; et, aux reproches de ce surveillant, Guise a répondu, avec une spirituelle assurance, que « la condition d'un prisonnier est de se « procurer la liberté, comme la condition de ceux qui le re« tiennent est de ne pas la lui laisser prendre sans leur con« sentement[1]. »

Les partisans de Mayenne, très occupés d'affaiblir moralement Henri IV, s'efforçaient (commencement de mars) d'engager le légat à détacher, par son influence, les catholiques qui servaient la cause du roi[2]. Quoique livré principalement au soin des opérations militaires et présent sur leur théâtre, le prince lorrain lui-même ne négligeait pas non plus les mesures de politique et d'administration. Il adressait[3] des lettres patentes au parlement (8 mars) pour le « restablissement des « offices cy devant supprimez[4]; » il ordonnait (le 9) « remise « pour le dernier jour d'avril en la ville d'Orléans, » des états convoqués d'abord à Melun. Afin de resserrer les liens de la Ligue, il « déclaroit (le 10) ataintz et convaincuz du crime de « lèze majesté divine et humaine et comme telz incapables de « tenir offices, charges et dignitéz, tous les officiers lesquelz « n'avoient obéy aux édictz qui devans faictz pour les rame« ner au chemyn de leur debvoir ne fait le serment de l'unyon « des catholiques[5]... »

Mais de tels actes étaient bien insuffisants; il en fallait d'autres pour fixer les destinées si péniblement débattues du royaume; et les agents espagnols avaient-ils complétement tort lorsqu'ils mandaient à leur souverain (21 février): « Ceux « du duc de Mayenne ont beaucoup de discours et aucune

(1) Papiers de Simancas, B 64, pièce 34. (2) *Idem*, pièce 60.

(3) Sous cette forme : *De par le Roy*, *Monseigneur le Duc de Mayenne estant Lieutenant-général de l'Estat...*

(4) Registre du parlement durant la Ligue. (5) *Idem.*

« exécution[1] ? » A la vérité, ces étrangers, intéressés et soupçonneux, ne s'empressaient guère, tout en blâmant le lieutenant général, de lui fournir franchement les moyens d'agir et de donner par des faits un démenti à leurs reproches.

Désabusé, n'obtenant du pape aucun secours réel, Mayenne effectivement porte tous ses vœux, tourne tout son espoir du côté de l'Espagne. De Chaumont, près Gisors, il s'est adressé avec instance à Moreo ; le 4 mars, il lui a écrit de nouveau (de Clermont près Beauvais) que « la jonction lui paraît possible pour le lendemain » et qu'il part de cette ville « pour « aller au devant, ayant donné tous les meilleurs ordres de les « faire bien recepvoir[2]. » La médiocrité du renfort de quinze cents lances et de cinq cents arquebusiers[3] que lui a amené tardivement Egmont (le 6), le défaut de fonds surtout alimentent ses plaintes du « manquement des promesses faites aux « reystres, Suisses et lansquenets, » qui doit « apporter un tel « désordre que le remède en sera très difficile. » Mayenne se trouve ainsi « du tout arresté lorsqu'il pensoit s'avancer... « Maintenant mesme que les forces de Flandres l'ont joinct « après des longueurs extrêmes, » il « veoit, à son très grand « regrêt, qu'elles demeureront inutiles s'il n'est pourveu « promptement à l'exécution des promesses faictes... Je vous « conjure au nom de Dieu, » ajoute-t-il dans une nouvelle dépêche au commandeur Moreo (7 mars), « vouloir venir en la « plus grande diligence qu'il vous sera possible avec l'argent « et en attendant escripre aux dits estrangers pour l'asseu- « rance de leur payement[4]. »

(1) Papiers de Simancas, B 64, pièce 46.
(2) *Idem*, B 67, pièce 202.
(3) *Vie du duc de Mayenne*, par Pérau. Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, part. IV, liv. 1er.
(4) Papiers de Simancas, B 67, pièce 203.

Au moment de marcher enfin droit aux ennemis (9 mars) pour leur faire lever le siége de Dreux, le prince lorrain vient de recevoir « une nouvelle protestation des Suysses, réso- « luz, » dit-il, « de ne passer oultre sans estre satisfaictz de ce « qui leur a esté promis, et, quand bien mesmes il les vain- « croit de prières et d'importunitéz pour les fayre marcher, « résoluz tout ouvertement de plier leurs drapeaulx dans deux « jours et de retourner dans leur pays. » Le désespoir qu'éprouve Mayenne de « cognoistre le peu de secours qu'il reçoit « en ceste extrémité[1] » est un résultat calculé de la politique artificieuse de Philippe II. Mécontent du lieutenant général qui hésite à le reconnaître officiellement pour protecteur de la France, qui ne se décide pas à lui livrer des villes convoitées, le monarque espagnol veut désormais voir en Mayenne, incomplétement docile, non le chef, mais seulement un des membres indispensables de la Ligue sur laquelle lui-même il croit s'être acquis une influence prépondérante. S'il ne peut laisser anéantir le prince lorrain, il appréhende toutefois de le rendre trop indépendant. Il travaille, avec quelque succès, à entraîner, à contenir la cour de Rome dans son système d'ambition personnelle qu'il veut étendre, comme un réseau, sur le royaume entier, au moyen d'intelligences ménagées, d'agents répandus dans toutes les provinces. Il est vrai que, par rapport au Dauphiné, Philippe II rencontre pour compétiteur le duc de Savoie, contrecarré à son tour sur ce point par les arrière-pensées et les menées rivales de la cour de Rome.

Ainsi se dessine, pour le duc de Mayenne, un rôle compliqué et épineux qu'il va jouer avec un mérite digne d'estime et d'éloges, avec dévouement à l'indépendance nationale, à l'intégrité du pays, avec un instinct de respect pour les justes

(1) Papiers de Simancas, B 67, pièce 204.

droits du roi, avec zèle pour l'ordre et le bonheur publics en même temps que pour le salut de la religion. Parfois, sans doute, en dépit de son caractère honnête et pacifique, il éprouvera des tentations, des velléités ambitieuses; mais celles-ci n'agiront en lui que comme un levain accidentel, jamais comme un principe fixe et déterminant.

Le siége de Meulan, entreprise militaire à laquelle le lieutenant général consacrait depuis deux mois des efforts innombrables et d'insuffisantes ressources, n'avait pas encore réussi complétement. Le fort de l'île tenait toujours, grâce aux secours que Henri IV y avait fait pénétrer à deux reprises. Il importait à Mayenne d'empêcher que ceux-ci, en se renouvelant, rendissent impossible la réduction de la place, et c'était dans ce but, comme afin de répondre aux forfanteries du comte d'Egmont, aux instances du légat[1], à l'ardeur des Parisiens, « criant tous : *bataille*[2], » que, soutenu par quelques troupes espagnoles, le prince lorrain venait (9 mars) de franchir la Seine, à Mantes, pour marcher directement au roi. Informé de ce dessein, Henri, de son côté, saisissait l'heureux prétexte de renoncer sans honte aux lenteurs du siége de Dreux, presque aussi difficile que celui de Meulan, et s'avançait contre son rival pour tenter le sort plus décisif d'un combat.

Quoique Mayenne écrivît (13 mars) un billet à l'ambassadeur d'Espagne sur « la fâcheuse manière dont marchoient les « choses et le peu de remède qu'il voyoit en elles[3], » il avait cependant porté son armée au village de Dammartin, tandis que le monarque s'établissait (le 12) avec la sienne à Nonan-

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 31, fol. 55.
(2) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. IV, chap. 6.
(3) Papiers de Simancas, B 64, pièce 62.

court où, durant la nuit, il dressa son plan d'attaque. La plaine d'Ivry, entre les rivières d'Eure et d'Itton, allait servir de théâtre à la rencontre des deux adversaires, également résolus à la lutte, et suivis l'un de huit mille fantassins, de deux mille cavaliers tant royalistes que protestants français, anglais, etc., de quatre canons et deux coulevrines; l'autre de douze à treize mille hommes de pied, de quatre mille de cavalerie, catholiques français, espagnols ou suisses, et de quatre pièces d'artillerie. Le rendez-vous des troupes royales était fixé, pour le lendemain (13), au village de Saint-André, situé à quatre lieues au delà de Nonancourt; Mayenne avait déjà traversé l'Eure, pris position à Ivry, et, dans cette contrée toute découverte, les avant-postes engagèrent d'abord quelques insignifiantes escarmouches. La matinée du 14 mars vit les armées se développer face à face. Celle du roi, divisée en sept escadrons, épais de plusieurs rangs, flanqués de bataillons et couverts d'éclaireurs, formait un front dont les extrémités s'avançaient assez sensiblement; Henri lui-même commandait la droite, le maréchal d'Aumont la gauche, et le maréchal de Biron le corps de réserve, en arrière du centre. La ligne de Mayenne, placée sur un terrain plus élevé, présentait une disposition à peu près pareille, mais pourtant imitait encore davantage le croissant. Elle offrait d'ailleurs un aspect plus riche, plus brillant, plus conforme au luxe espagnol.

A la suite de prières publiques, pour invoquer respectivement le secours du ciel, les deux chefs, montés « l'un (le roi) « sur un grand coursier de Naples, bai-brun, l'autre sur un « cheval turc, le plus beau qui fust jamais venu en France[1], » commencèrent par haranguer leurs soldats. Les paroles du Béarnais, héroïques et concises, sont gravées dans toutes les

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, part. IV, liv. 1er.

mémoires; les trois poiriers et le panache[1] d'Ivry sont restés proverbialement historiques. Entouré du duc de Nemours, du chevalier d'Aumale, du comte d'Egmont, du comte Éric, fils naturel du duc de Brunswick, du vicomte de Tavannes, de Rosne, ses principaux lieutenants, Mayenne félicita les guerriers catholiques sur l'heureuse journée qu'au bout de tant de peines et de travaux il avait plu à la Providence de leur accorder; il leur fit valoir l'avantage du nombre, de la position, la justice de Dieu ayant, selon lui, conduit les ennemis en cet endroit « pour estre punis de toutes leurs meschancetéz par cy-devant commises. » Le lieutenant général exhorta ses troupes à faire recouvrer au royaume de France le nom de très chrétien, « affin qu'il jouît d'une heureuse paix; » il leur présagea les conséquences de leur victoire pour le salut de la religion en Flandre, en Allemagne, en Italie, en Espagne même; enfin il se déclara, devant Dieu, dévoué à « la défense de la foy, » avec une exclusive passion, alors qu'il ne lui restait plus le motif de combattre pour tirer vengeance de la mort de ses frères, « à cause que celuy qui les avoit fait mourir avoit esté tué[2]. »

En ce dernier instant l'armée du roi va pourtant recevoir l'opportun secours de douze cents hommes d'infanterie, tirés des garnisons voisines, et de six cents chevaux qu'amènent de Picardie Mouy, d'Humières et d'autres seigneurs.

Par un premier et sage mouvement, que les catholiques interprètent d'abord comme une sorte de faute, Henri IV fait avancer de cent cinquante pas ses troupes, afin de les mettre à même de combattre hors de la direction du vent, qui leur aurait

(1) Afin que le roi fût plus facilement reconnu par ses troupes, son cheval portait aussi un panache blanc en tête.

(2) *Chronologie novenaire*, par Cayet.

apporté la fumée au visage, et des rayons du soleil qui les eussent éblouis. Entre dix et onze heures du matin l'action commence, l'artillerie royale l'entame par des décharges meurtrières auxquelles les quatre canons des ligueurs ne ripostent que tardivement et avec un extrême désavantage. Rosne, qui commande l'aile droite des catholiques, s'élance alors avec six cents cavaliers italiens, français, albanais et un des meilleurs régiments de lansquenets, pour faire cesser ce feu dont il a déjà eu beaucoup à souffrir. Le maréchal d'Aumont se présente aussitôt à la tête de trois cents hommes d'armes et, après avoir essuyé la mousqueterie, à très courte portée, fond sur les troupes de Rosne qu'il rompt et poursuit jusqu'à l'entrée d'un petit bois où il s'arrête lui-même et rallie son monde. Un détachement de reîtres de la Ligue s'était simultanément dirigé sur la batterie royale, puis retiré devant deux escadrons de cavalerie légère qui, enfoncés eux-mêmes par une centaine de lances wallonnes marchant à la suite des reîtres, eussent bientôt éprouvé une déroute complète si le duc de Montpensier et le baron de Biron, attaquant à leur tour rapidement ces Wallons en tête et en queue, ne les avaient, après une lutte vigoureuse, repoussés de ce point.

Dès que Rosne a commencé son mouvement, Mayenne s'est ébranlé aussi, avec l'aile gauche, pour attaquer Henri IV qui, marchant résolûment à sa rencontre, en avant du premier rang, reçoit, à vingt pas de distance, le feu de quatre cents carabiniers. Ceux-ci s'ouvrent immédiatement et donnent passage au comte d'Egmont suivi de douze cents lances et d'un fort escadron de reîtres dont la brusque attaque, non moins énergiquement soutenue, ne parvient pas à repousser la troupe du roi. Alors s'engage une sanglante mêlée : Fouslebon casse, d'un coup de pistolet, la tête au comte d'Egmont, tandis que, d'une autre part, Pot de Rhodes, qui porte la cornette royale,

blessé aux yeux, perdant la vue, est, avec son étendard mis en pièces, emporté au loin par son cheval dont la bride vient de se rompre. Une dangereuse confusion résulte de cet accident ; on croit Henri en fuite, on commence à se débander; mais lui-même, quittant le combat, accourt bientôt, se fait reconnaître et rallie sa noblesse dont les efforts, courageusement redoublés, répandent un désordre général parmi les catholiques.

Mayenne, resté ferme avec le duc de Nemours, le chevalier d'Aumale[1] et une trentaine de gentilshommes, lutte toujours en intrépide soldat, et fait plusieurs fois élever son guidon sans que ni sa voix ni son exemple puissent arrêter les fuyards. La défaite de la cavalerie de la Ligue a démoralisé ses fantassins, qui se dispersent dans tous les sens, et, au bout d'une heure, la victoire s'est irrévocablement prononcée en faveur de Henri IV.

Après avoir reconnu l'inutilité d'un dernier prodige de vaillance personnelle, le prince lorrain se voit enfin forcé d'abandonner lui-même le champ de bataille et de fuir vers Ivry, où il ne fait qu'une courte halte, puis de chercher son salut en arrière de l'Eure, qu'il franchit précipitamment en donnant l'ordre de rompre le pont, mesure salutaire pour lui et pour son escorte, mais funeste aux débris de ses troupes, que celles du roi pressent et atteignent cruellement dans le bourg.

« O prince généreux, hé pourquoi t'enfuis-tu ?
« Quelle terreur panique estonne ta vertu?
« Qui grave un pasle effroy sur ton constant visage ?...
« Le droict manque à tes mains et non pas le courage[2]. »

(1) Qui était lui-même blessé à la main. (Papiers de Simancas, B 64, pièce 73.)

(2) *Description de la bataille d'Ivry*, par le poëte du Bartas. (*Chronologie novenaire*, par Cayet, tome I.)

Oui, Mayenne, général malheureux, venait, de l'aveu de son vainqueur, dit-on, d'être défait sans avoir commis de fautes. Il ne lui avait manqué que le *bon droit* dans cette bataille, à laquelle Henri IV voulait qu'on ne donnât aucun des noms d'Ivry, de Saint-André, de Garennes, mais bien celui de *Journée du Tout-Puissant*[1], et dont l'issue était effectivement presque aussi miraculeuse pour le roi que funeste à la Ligue. Douze cents lansquenets, un égal nombre de fantassins français, neuf cents ou mille cavaliers restaient morts sur la place, indépendamment de beaucoup d'autres qui se noyèrent au passage de la rivière d'Eure, de sorte que l'armée catholique se trouvait réduite des trois quarts ou des deux tiers, privée de ses canons et presque de la totalité de ses enseignes. L'étendard principal des ligueurs, en taffetas noir, portant un crucifix peint et les mots : *Auspice Christo,* demeurait même entre les mains des royalistes qui, pour leur part, perdaient cinq cents soldats et une vingtaine de gentilshommes, entre autres Schomberg, d'Entragues, Longaunay, Feuquières et le marquis de Nesle. Du côté de Mayenne, le comte d'Egmont, le comte Eric de Brunswick et la Châteigneraye avaient péri; Sicogne, tenant en main la cornette blanche du lieutenant général, le comte d'Ansfrist, colonel des reîtres, Bois-Dauphin, Ménelay étaient au nombre des prisonniers.

Quelques dispositions intimes qu'on ait déjà pressenties chez le prince lorrain, quelque penchant qu'on lui suppose à s'accorder dès lors avec un monarque légitime, adroit et vaillant, on ne saurait guère néanmoins, sur la foi de certains historiens qui considèrent le désastre d'Ivry comme une énigme, accepter pour explication l'hypothèse suivant laquelle Mayenne, offensé du blâme fanfaron que ses apparentes len-

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, part. IV, liv. 1er.

teurs lui avaient attiré de la part du comte d'Egmont et « te-
« nant couvert dans son cœur le succès de l'événement secrêt
« auquel il estoit près d'en venir avec Sa Majesté, » eût voulu,
au préjudice des menées de Philippe II, « faire briller ex-
« traordinairement les vertus héroïques du Roy aux yeux de
« la Ligue, afin de luy faire connoistre qu'elle n'avoit plus à
« désirer d'autre protecteur que son légitime souverain, à la
« conversion duquel elle devoit seulement travailler, » et eût
formé « le dessein que les Espagnols reçeussent un eschec
« considérable en cette occasion...... afin que l'on pust dire
« aprèz que ces gens-là n'estoient bon qu'à gaster les affaires,
« pour les faire décheoir du pouvoir qu'ils s'estoient acquis à
« Paris et pour relever au contraire l'estime et l'intérest du
« Roy[1]. »

De telles conjectures ont pu être brodées sur un canevas réel, quoique bien vague encore, mais elles ne sont pas susceptibles d'être prises au sérieux. Trop de motifs de religion, d'honneur, d'amour-propre, de position commandaient au prince lorrain de chercher au contraire à triompher et à se rendre ainsi prépondérant vis-à-vis de la Ligue, vis-à-vis des étrangers, vis-à-vis de Henri IV même, dans le but, si l'on veut, de l'amener à des concessions de croyance et de politique. Une cause plus décisive de la défaite des catholiques pourrait se trouver dans la conduite des reîtres qui, protestants pour la plupart, combattant à regret un prince de leur communion, s'étaient arrêtés à trente pas du roi, dit-on, avaient déchargé leurs pistolets en l'air et fait volte-face pour aller se placer à la queue de l'armée[2].

Le soir de la bataille, Mayenne a cherché passagèrement

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, part. IV, liv. 1er.
(2) *Vie du duc de Mayenne*, par Pérau.

asile à Mantes, dont les portes, d'abord fermées devant le fugitif, ne lui sont enfin ouvertes que sur ses prières, sur ses instances, principalement sur le bruit répandu[1] que Henri IV est tué. « Mes amis, » dit le lieutenant général en se présentant au guichet, « sauvez-moi et mes gens; tout est perdu, « mais le Béarnois est mort[2]. » De cette retraite peu sûre, distante d'une lieue du gîte que le vainqueur vient prendre à Rosny, Mayenne écrit immédiatement (14 mars) à Moreo : « A mon très grand regret je vous mande de fâcheuses nou- « velles, estant telles que la mort me seroit mille fois plus « agréable ; mais puisqu'il a pleu à Dieu me préserver pour « mes peschez je me consoleray en l'espérance que j'ay de ne « demeurer longtemps en ceste misère, grâce à vostre bonne « assistance[3]. » Il rallie quelques débris de cavalerie, et, préoccupé des moyens de réparer un malheur dont il appréhende trop l'effet sur l'esprit des Parisiens pour aller, en se jetant au milieu d'eux, s'exposer à leurs reproches, il se porte le lendemain vers Pontoise avec des troupes si disposées à la mutinerie que les Wallons se battent (quoi qu'on puisse faire pour les en empêcher) contre les reîtres « à quy auroit l'hon- « neur d'avoir fuy des premiers[4]. »

Le lieutenant général appelle de tous côtés les plus prompts secours; il prend sans retard les mesures urgentes. « Puisque « j'ay esté réservé pour mes péchéz, » mande-t-il au duc de Mercœur, du camp de Pontoise, le 16 mars, « je vous puis asseurer « que c'est avec tant de courage et de résolution que j'espère « avecques l'aide de Dieu rendre nos affaires en meilleurs termes

(1) On a vu plus haut quelle circonstance le fit naître. Il se propagea jusque dans Paris même. (Papiers de Simancas, B. 67, pièce 200.)

(2) *Mémoires de la Ligue*, édit. in-4°, 1758, tome IV, p. 260

(3) Papiers de Simancas, B 67, pièce 198.

(4) Mss. Béthune, v. 8459, fol. 88.

« que jamais, n'oubliant aucune minute de temps pour y faire ce « qu'un homme de bien peut et doit. J'envoye M. le chevalier « d'Aumale à Paris avecques quelques forces, et faictz ce que « je puis pour pourvoir aux places des passages des environs. « Je vais rassambler toutes mes troupes et en recevoir d'autres « que j'espère de la Flandres. Je vous supplie très humble- « ment, Monsieur, nous vouloir assister de vostre costé[1]..... »

Cependant, tandis que le parti royaliste célèbre par des hymnes le succès d'Ivry, Henri IV s'avance ; Mantes et Vernon reconnaissent son autorité, sous laquelle il range bientôt également la plupart des places de la haute et de la basse Seine; il prélude à une nouvelle et nécessaire tentative du siége si important de Paris. Là, au premier avis de l'issue funeste de la bataille, des conseils secrets tenus entre les principaux ligueurs, les agents de l'Espagne et le légat, ont pour résultat général la résolution de prier le prince de Parme de secourir la cause catholique, d'entrer, s'il le peut, en personne dans le royaume[2], et pour effet immédat de faire monter en chaire don Christin, prédicateur renommé, qui, affectant un ton de prophète et prenant pour texte ces paroles de l'Écriture: *Quos ego amo arguo et castigo,* annonce aux Parisiens que leur foi sera sans doute fort éprouvée; puis, recevant une dépêche des mains d'un courrier en apparence arrivé à l'instant, lit alors publiquement le récit de la déroute essuyée l'avant-veille, qu'il a soin de représenter comme l'accomplissement de sa prédiction. D'autres orateurs contribuent en même temps à soutenir le moral des fidèles. On parvient ainsi à prévenir toute impression d'alarme, de désespoir[3], et les

(1) Mss. Béthune, v. 9135, fol. 55.
(2) Papiers de Simancas, B 67, pièce 200.
(3) *Démocratie de la Ligue*, par Ch. Labitte, p. 113. Histoire Mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. IV, chap. 7.]

habitants de la capitale, que les agents espagnols avaient jugée d'abord « si effrayée qu'elle se rendrait sans aucun doute ou « ferait la paix pour le moins[1], » n'hésitent presque point à montrer « très bon courage pour soutenir un siége, pensant « que Mayenne ne s'éloignerait pas[2] » et comptant sur ses secours.

Empressé de les préparer, le prince lorrain évite toutefois de donner à Paris le spectacle de ses chagrins et de ses embarras; il n'y entre que « de nuit, en carosse, en sort quel« ques heures après, ne pouvant habandonner ce qui restoit « qu'il ne se mutinast[3]. » Il s'établit provisoirement à Saint-Denis, reçoit les visites, les consolations du légat, de d'Espinac, de Villeroy, de Mendoce, de Moreo, de la duchesse de Montpensier, des envoyés de la ville, et confère avec eux sur les mesures à prendre. Peu calmé par les assurances que lui donne son impétueuse sœur touchant la disposition des Parisiens à se défendre, il exhale son chagrin en plaintes sur la pesanteur, la maladresse de la gendarmerie flamande, sur la témérité du comte d'Egmont, sur le mouvement rétrograde des reîtres, et, aux offres comme aux remontrances qui lui sont adressées, répond : *Dum fueris felix multos numerabis amicos; tempora si fuerint nubila, solus eris*[4]. Il s'attire néanmoins l'approbation et la confiance de Caetano et de l'ambassadeur d'Espagne en leur promettant (21 mars) que « quand il serait seul et avec une seule maison en France il « ne manquerait pas de défendre la cause catholique avec la « même détermination qu'il avait montrée jusqu'ici[5]. »

(1) Papiers de Simancas, B 67, pièce 197.
(2) *Idem*, B 64, pièce 74.
(3) Mss. Béthune, v. 8859, fol. 88.
(4) L'Estoile.
(5) Papiers de Simancas, B 64, pièce 77.

On hâte cependant les préparatifs de défense et d'approvisionnement de Paris où triomphe l'esprit démocratique, où tant de membres de la maison de Guise, comme garants, le duc de Nemours, comme gouverneur, et, sous lui, le chevalier d'Aumale, comme colonel de l'infanterie, vont rester avec quatre compagnies suisses, douze cents lansquenets, quelque peu de cavalerie, cent cinquante carabiniers ainsi que deux cents gentilshommes amenés par Vitry et où mille riches bourgeois offrent d'entretenir à leurs frais, pendant un mois, mille soldats français[1]. Remplissant aussi un rôle important, le légat, l'archevêque de Lyon, les duchesses de Nemours[2], de Montpensier, d'Aumale et d'autres dames doivent y donner l'exemple de la sobriété, du dévouement, faire usage de tous les moyens d'encouragement, persuasion, artifices, supposition de courriers et de nouvelles, sacrifier leur argenterie et la convertir en monnaie destinée à la solde des troupes, à la subsistance des habitants pauvres. Les prédicateurs répètent deux fois par jour des menaces de rigueurs contre les politiques, contre les gens suspects de vouloir favoriser le parti du roi. Tandis que de toutes parts on presse les levées et l'envoi des renforts, *mandemens* sont faits (24 mars) aux colonels de la ville de Paris « de ramasser le plus qu'ils pourront d'armes « des bons bourgeois pour ayder à armer les soldats de l'ar- « mée de M. le Duc du Mayne[3]. »

(1) Papiers de Simancas, B 64, pièce 81.

(2) L'Estoile prétend que cette princesse exaltée répondit rudement à une femme qui se plaignait des extrémités auxquelles les habitants se trouvaient réduits et qui, si l'on n'y remédiait, ne laisseraient plus que la ressource de tuer les enfants pour les manger : « Hé bien, quand vous « en seriez là réduite que pour cette religion il vous faudroit tuer vos « enfants, pensés vous que ce soit si grand cas que cela? De quoy sont « faits vos enfants non plus que ceux des autres? De boue et de crachat, « ma foy voila une belle matière pour en plaindre tant la façon. »

(3) Registre de l'Hôtel-de-Ville de Paris.

Ce prince surveille lui-même les mesures de défense de Meaux, de Corbeil, de Melun [1]; puis il se rend à Soissons, point de ralliement indiqué aux débris des troupes et choisi exprès sur la route des reîtres, des lansquenets et des auxiliaires espagnols si lents à arriver de Flandre. Mayenne effectivement, loin de recevoir des renforts, se voit contraint de faire passer la Somme aux hommes d'armes « lesquels, venant de « l'Artois, il n'avoit pas eu le pouvoir de retenir, dont la plu- « part étoient retournés dans leurs foyers » et qu'il deviendra impossible de rassembler de nouveau dans l'espace d'un mois. A leur défaut cependant on doit, des Pays-Bas, porter secours aux catholiques avec une extrême promptitude. Le lieutenant général envoie donc demander au prince de Parme de la poudre et des armes pour les soldats qui rejoignent; mais Farnèse répond que tout dépend des ordres de Philippe II, que, « de sa personne, dès qu'il les aura reçus, il les exécutera « avec beaucoup de sincérité, par affection pour la cause ca- « tholique et pour le Duc de Mayenne en particulier [2]. »

Moins avec conviction peut-être qu'afin de relever la confiance de ses partisans, le prince lorrain, dans sa correspondance intime, témoigne (12 avril) l'espoir de « regaigner dans « peu de jours ce qu'il a perdu, n'attendant autre chose pour « s'en aller recevoir ses ennemis sinon les forces qui viennent « de Flandres sous le marquis de Ranti qui seront près de « quinze cens bonnes lances qui seront icy devant dix jours. « M. d'Aumale, » ajoute-t-il, « m'amène toutes celles de Picar- « die et de Balagny, j'attentz près de huit cens chevaux Fran- « çoys de Champaigne et Bourgongne que m'amène S[t] Pol et « le reste de noz Reistres qui sont des meilleurs que con-

(1) Papiers de Simancas, B 64, pièce 81.
(2) *Idem*, B 67, pièces 164 et 167.

« duit Bassompierre qui est icy auprès, si bien que, toutes « ces troupes réunies, j'espère estre plus fort que n'ay point « esté [1]. »

Il est vrai que cette flatteuse perspective n'était pas encore sur le point de se réaliser, car le marquis de Renti avait exprimé au prince de Parme le refus d'entrer en France avec moins de six mille hommes d'infanterie et de deux mille chevaux, ainsi que le vœu formel que les six compagnies de chevau-légers et les deux mille Wallons qu'on disait prêts fussent envoyés sous un autre chef [2].

De son nouveau quartier général de Soissons le duc de Mayenne avait jugé indispensable d'écrire au roi d'Espagne (le 22 mars) et au pape (le 25) pour leur exposer sa conduite, pallier ses fautes ou ses malheurs et réclamer leur assistance en hommes et en argent. Dans sa longue lettre à Philippe II [3], rapport détaillé de la bataille d'Ivry, il déclarait que « le désordre et la vraye cause du mal fust que les reistres « estonnéz de quelques coups de canon et harquebuzes qui « donnèrent parmy eux s'enfuirent aussy tost en groz et se « vinrent renverser sur sa cornette et trouppe qui devoit « combattre avec luy... » Du monarque espagnol seul, les catholiques « pouvoient attendre secours et à lui vouloient « devoir entièrement leur salut... »

Vis-à-vis de Sixte-Quint [4] le prince lorrain se plaignait de ce que « Sa Saincteté avoit changé la résolution qu'elle avoit « prise avec tant de raisons de secourir de ses moyens et « forces les catholicques de ce royaume et la cause de mon-

(1) Mss. V. C. de Colbert, v. 33.
(2) Papiers de Simancas, B 64, pièce 112.
(3) *Idem*, B 66, pièce 130.
(4) Mss. V. C. de Colbert, v. 31, fol. 85, et Mss. Dupuy, v. 317, l'une des dernières pièces.

« seigneur le cardinal de Bourbon... Souvenez-vous, Très-« Sainct-Père, » disait-il, « que le Sainct-Siége, et particu-« lièrement Vostre Sainctеté, a auctorisé et approuvé nos « armes comme justes lorsqu'elles ont esté premièrement « prises et encore que nous eussions un roy catholique en « apparence.... Aujourd'huy celluy qui se prétend roy est ou-« vertement hérétiсque contre lequel, pour ceste raison, vous « avez dès longtemps prononcé vostre jugement... Il ne m'en « est point entré en l'âme qu'une délibération si meurement « prise par vous... se peult jamais changer, et que seroit-ce « autre chose nous abandonnant et délaissant sans ce secours « après tant de promesses... Affin que ma conscience soit du « tout deschargée devant Dieu et les hommes je supplie très « humblement Vostre Sainctеté prendre de bonne part si pour « tesmoignage de mon dernier debvoir je luy fais protester « publiquement et comme devant la face de toute la chres-« tienté qu'estant habandonnés de sa protection et de son « assistance, nous en faisons nos plaintes affin qu'elles de-« meurent en la mémoire des hommes et passent à la postérité « pour en donner le blasme à quy il appartient et non à nous « quy sommes exemptz... Que les raisons de ceux qui par un « discours d'estat dient que nostre prospérité accroistra la « grandeur du roy catholique ne vous esmeuvent point, Très-« Sainct-Père. La relligion doibt passer par dessus les autres « considérations et respect... Nostre intention et désir aussy « a esté de conserver cet estat et de suyvre les loix et meurs « du royaume, et s'il y a du péril en ce soubçon quy nous y « peult davantage précipiter que vous, Très-Sainct-Père, sy « vous nous habandonnez et faictes que nous luy soyons deb-« teurs du tout, de noz autels, de noz biens et de noz vyes. Je « sçay bien encore qu'on me calomnie auprès de Vostre Sainc-« teté comme sy je n'avois autre but que de faire servir la

« cause publicque à mon particulier. Je demeureray très vo-
« lontiers personne privée quand il sera utile pour le bien
« général, je le feray, Très-Sainct-Père, aussy tost que me
« l'aurez commandé et seray prest d'obéyr à quiconque vou-
« dra et pourra mettre en seuretté la cause de la religion en
« ce royaume. Je supplie doncq très humblement Vostre Sainc-
« teté qu'elle suyve son inclination qui a tousjours esté de
« nous ayder... Qu'elle excite par son ardeur et à son exemple
« tous les potentatz à nous secourir plus tost que de les en
« retirer par sa froideur... Que sy nous sommes habandonnéz
« les plaintes et clameurs de tant de millions de catholiques
« affligéz iront jusques au ciel pour accuser ceux quy seront
« cause de nostre mal, et nous ne laisserons pas pourtant de
« continuer jusques à la mort à déffendre constamment ceste
« saincte cause. »

« On prétend, » dit l'abbé Pérau[1], « que Mayenne n'écrivit
« si vertement au pape que pour plaire au roi d'Espagne qui
« étoit d'autant plus indisposé contre ce pontife que Sa Ma-
« jesté catholique étoit informée qu'il n'amassoit les grandes
« richesses qu'on lui reprochoit que pour tâcher de réussir à
« distraire un jour le royaume de Naples de la monarchie
« espagnole. D'un autre côté il y avoit effectivement appa-
« rence que ce pontife étoit bien froid pour la Ligue depuis
« qu'il étoit instruit des avantages que le roi remportoit de-
« puis quelque temps, et l'on voyoit alors assez clairement
« que désormais les événements seroient seuls capables de
« décider sa conduite à l'égard des affaires de France. »

Enfin le duc de Mayenne mandait (27 mars) au commandeur de Diou, envoyé de la Ligue près du saint-siége : «... Tout ce
« quy nous met en peyne c'est la ville de Paris; nostre en-

(1) *Vie du duc de Mayenne.*

« nemy se prépare pour y aller et est résolu de faire tout « l'effort qu'il pourra pour l'emporter d'une façon ou d'autre... « ... Je vous diray que ce changement de vollonté au pape « m'a merveilleusement estonné... Vous luy remonstrerez de « nostre part que l'affection présente ny aucun péril de l'ad- « venir ne nous changera jamais ny la plupart des catholicques « de ce royaume quy sont plus animéz contre le roy de Na- « varre qu'ils ne furent oncques, que nous ne nous pouvons « persuader que Sa Sainctеté nous dényе son assistance et « que nous sommes très asseuréz que le roy catholicque y « mettra tout... Pressez-la de nous secourir, et vous supplye « très affectueusement que nous advertissez, s'il vous plaist, « au plus tost de sa résolution[1]. »

(1) Mss. Dupuy, v. 317, avant-dernière pièce.

CHAPITRE VI.

CHARLES DE LORRAINE, DUC DE MAYENNE.

1590.

La défaite, par les troupes du duc de Chevreuse, de quatre cents cavaliers avec lesquels Saultour était venu tenter de secourir une abbaye près de Troyes[1] ne pouvait sembler qu'un bien insignifiant dédommagement des résultats de la bataille d'Ivry, qui se consolidaient chaque jour. Henri IV avait mis garnison (le 29 mars) dans le château de Chevreuse, domaine de la maison de Guise[2], puis repris successivement, aux environs de Paris, Corbeil, Lagny, Melun, Provins, Brie, Montereau, « vingt-cinq ou vingt-six bonnes villes, en moins de « deux mois. » Dans le Maine, le prince de Conti et d'autres chefs royalistes soumettaient celles de Sablé, de Mayenne, de la Ferté-Bernard, de Châteaudun. On allait appréhender, sur la Champagne, une pointe du roi, à laquelle le lieutenant général était décidé à s'opposer par un mouvement vers Laon, pour secourir Reims et Sens. Presqu'au même instant la Ligue venait de perdre Issoire en Auvergne; les troupes de Henri IV, sous des Réaux, battaient les Espagnols, détruisaient le régiment de Nervèze; le duc de Montpensier

(1) Papiers de Simancas, B 64, pièce 92.
(2) *Histoire universelle*, par J.-A. de Thou, liv. XCVIII.

taillait en pièces celui de Tavannes dont il enlevait les drapeaux; d'Humières passait au fil de l'épée (près de Compiègne) le régiment de Ponsenac, en marche pour rejoindre Mayenne.

En envisageant les moyens propres à arrêter ou du moins à ralentir ces progrès, il avait été convenu entre les principaux ligueurs, à Saint-Denis, qu'on essaierait l'emploi de négociations officieuses et confidentielles, *per acquistar tempo e haver più commodita d'apparechiarsi alla difesa*, disent les historiens italiens[1]. Le légat fit donc offrir au maréchal de Biron de s'aboucher avec lui au château de Noisy, chez le cardinal de Gondi, et, profitant de ces vains pourparlers, s'efforça de soustraire au parti d'un souverain relaps, avec lequel il déclarait lui être impossible de traiter, les seigneurs catholiques qui, de leur côté, insistaient pour que la paix se conclût et alléguaient la désavantageuse situation de la Ligue, privée alors de secours réels de la part du pape. Sans plus de succès, Villeroy avait consenti à se charger en même temps d'entrer en conférences avec le roi, et, accompagné de Zamet, s'était rendu à son camp (commencement d'avril)[2]. Diverses ouvertures furent faites au monarque : on lui représenta sa conversion, s'il s'y décidait à la suite d'une victoire, comme exempte de toute apparence de faiblesse et comme la voie la plus sûre pour rétablir le calme, selon Villeroy qui affirmait d'ailleurs n'avoir reçu aucune autorisation du lieutenant général, dépourvu lui-même, quoique chef de la Ligue, de pouvoirs suffisants à cet égard tant que les principales villes n'auraient pas exprimé leur consentement par l'organe des députés. En réglant un armistice et en rendant libres les avenues de la capitale, il dépendait du roi, disait-on, de donner à ceux-ci la faculté de se rassembler.

(1) *Chronologie novenaire*, par Cayet.
(2) Papiers de Simancas, B 64, pièce 107.

Avec quelque adresse toutefois que cette dernière proposition fût énoncée, Henri IV n'avait garde de s'y méprendre et de s'exposer à perdre le fruit de sa victoire; il répondit par un refus et ne s'occupa que de pousser le siége de Paris. Entreprise peu après sous les auspices du légat, une autre négociation ne produisit pas de plus pacifiques effets. Ces démarches, au reste, n'avaient pu être officiellement avouées par le duc de Mayenne, car, en opposition avec ses vœux intimes peut-être, trop de menaçantes susceptibilités nationales ou étrangères surveillaient sa conduite. Les habitants d'Amiens, entre autres, apprenant que Villeroy traitait de la paix, avaient envoyé près du prince lorrain des délégués chargés de lui dire publiquement que s'il faisait accord ou trève avec le *Béarnois*, eux-mêmes protesteraient au nom de leur ville, la livreraient au roi d'Espagne et qu'on agirait ainsi dans la Picardie entière[1].

Le lieutenant général, pour mettre sa responsabilité à l'abri et pour bien constater le poids de la situation, mandait donc prudemment à Mendoce, le 3 avril : « Je vous ai dit plusieurs « fois et je l'ai escrit à Sa Majesté catholique, que je n'entre- « rois jamais en aucun traité avec le roy de Navarre que ce « ne fust par son advis et commandement. J'ay plus d'occa- « sion maintenant de continuer en ceste volonté que jamais « et sçay bien considérer qu'après une routte seroit lascheté « d'y antandre et le vray moien de ruyner les affaires de la « religion. Néantmoins je vous veux bien advertir de quelques « propoz que M. de Villeroy m'a tenuz sur ce subject pour « vous supplier que n'en preniés aucun ombrage et que vous « croiez que je suis homme de bien qui pour chose du monde « ne feray jamais rien en ceste cause qui soit contraire à la

(1) Papiers de Simancas, B 64, pièce 115.

« promesse que j'ay donnée. Le dict de Villeroy m'a dict avoir « conféré de luy mesme avec le sieur Duplessis, à Noisy, sur « les moiens qu'il y auroit de venir à la paix, lui remonstrant « qu'elle ne se pouvoit espérer sinon que le roy de Navarre se « fist catholicque et fust aprouvé par l'Église. A quoy ledict « Duplessis lui auroit répondu qu'il vouloit premièrement estre « recogneu pour roy de tous ses subjectz et après qu'il se « feroit instruire et donneroit tout contentement aux catho- « liques, que néantmoins il ne laissoit d'espérer et pensoit « avoir recogneu à son discours que sy je le voulois reco- « gnoistre et ceux de ce party après qu'il se seroit faict ca- « tholicque que en prendroit la résolution, se seroit offert si « je l'avois agréable d'entrer en nouvelle conférence avec luy « et s'en esclairer d'avantage. Il m'a semblé pour allentir s'il « est possible l'effort que le roy de Navarre veut faire contre « Paris en attendant noz forces qu'il est expédient de feindre « de le trouver bon. Je ne le veux toutefois faire sans vous en « advertir, afin de traitter ceste cause qui est commune par « l'advis de ceux à qui elle touche et à qui je veux perpétuel- « lement déférer la première et principalle authorité. Je vous « supplie que je y aie incontinant de vos nouvelles et qu'en ce « que vous pouriez vous aidiez... Je fais ce qui m'est possible « pour vous aller veoir bientost et n'y perds une seule heure « de temps[1]. »

Mendoce répondait, en substance, par l'exposé des inconvénients qu'il voyait à donner suite aux « pratiques » de Villeroy. D'ailleurs, disait-il, le duc de Mayenne avait juré fidélité au cardinal de Bourbon comme roi. En second lieu, ces démarches n'auraient assurément pas pour effet d'encourager Paris à la résistance. Enfin, « il ne pourroit se négocier de

(1) Papiers de Simancas, B 64, pièce 98.

« semblables pratiques sans que l'artifice de Villeroy ne fût « si bien compris que le Béarnois diroit sous main, pour ac« créditer son parti, qu'il venoit au nom de villes, lesquelles, « l'apprenant, s'enhardiroient à traiter chacune pour elle...[1] » En expédiant (6 avril) à son souverain copie de la lettre de Mayenne et de sa propre réponse, l'ambassadeur émettait la supposition que le prince lorrain pourrait confier le soin des négociations à sa mère et à l'archevêque de Lyon; il disait de plus qu'un secrétaire du *Béarnais* était venu mystérieusement à Paris pour parler aux duchesses de Nemours et de Guise; que celles-ci seraient très irritées s'il n'arrivait de Flandre un prompt secours avec lequel Mayenne fût à même d'empêcher le roi de s'emparer des places situées sur la Seine, et qu'il y avait lieu de craindre qu'on ne s'accordât avec l'ennemi par nécessité[2].

Le lieutenant général mande effectivement à Moreo (milieu d'avril), « comme il est combattu de mère, femme et sœur « pour qu'il fasse la paix, que Villeroy lui fait grandement « la guerre en lui disant que le secours d'Espagne le joindra « tardivement, le fera perdre; » et il se déclare, quant à lui, prêt à rentrer activement en campagne dès qu'il aura reçu des renforts espagnols.

Philippe II, de son côté, avec un mélange d'inquiétude et d'ambition, avec une bonne foi douteuse vis-à-vis de Mayenne, accorde des éloges à son zèle et à sa constance, « très propres « à ceux de sa famille qui a tant fait pour la cause catho« lique et dont il n'espérait pas moins. » Dans sa correspondance avec ses agents (avril et mai), il engage ceux-ci à « faire « persévérer » le prince lorrain, il leur recommande la « con-

(1) Papiers de Simancas, B 64, pièce 97.
(2) *Idem*, pièce 95.

« formité de vues dans ce sens » et semble parler, d'une manière sérieuse, de la prochaine jonction des troupes du duc de Parme avec celles de Mayenne[1]. On prétend même que, s'en prenant à Farnèse du désastre de sa fameuse *Armada*, ce fut en ces termes significatifs qu'il lui ordonna alors d'entrer en France : « Si vous voulez me faire perdre la mémoire de « la déroute de l'armée, secourés *ma bonne ville de Paris*[2]. »

Il était temps, à la vérité, de ne pas se borner à de vagues paroles de condoléance ou d'encouragement ; il ne suffisait plus au monarque espagnol, pour conserver son influence sur les affaires de France, de déclarer avoir « bien ressenti (30 « mars) la peine dans laquelle s'estoit trouvée la ville de Lyon « et qu'elle lui avoit exprimée par sa lettre du 11, » de répondre (27 avril), à propos d'une semblable adresse de la capitale (en date du 11 janvier), par des louanges sur les fermes dispositions des officiers municipaux et des habitants en faveur de la religion catholique. Henri IV, satisfait de s'être assuré de tous les passages sur l'Yonne, depuis Sens jusqu'à Montereau, et sur la Seine, depuis Troyes, avait fait brusquement changer de direction à la tête de son armée, et, s'emparant (25 avril) de Saint-Maur et de Charenton, établissant un pont de bateaux à Conflans, pour intercepter toute communication, tout convoi de vivres de la Beauce, était venu (8 mai) placer deux pièces d'artillerie sur la butte Montmartre et quatre sur celle de Montfaucon.

Quelques projectiles lancés par ces batteries signalèrent donc le début d'un siége qui devait se prolonger près de cinq mois[3] : l'histoire, en en rapportant tous les détails, a sur-

(1) Papiers de Simancas, A 57, pièces 105, 108.

(2) Portefeuilles de Fontanieu, v. 401.

(3) Comme il n'y avait guère dans la capitale que deux compagnies de cavalerie, l'une de gendarmes, l'autre de chevau-légers, les gens de pied

abondamment fait connaître la constance fanatisée aussi bien que les souffrances extrêmes des Parisiens pendant sa durée, les rigueurs apparentes ainsi que la compassion et les ménagements politiques du monarque qui répugnait à asseoir son trône sur des ruines, qui aspirait à rallier plutôt qu'à vaincre, qui voulait triompher, sans doute, mais surtout éviter de se faire haïr.

Un événement, de peu de poids par lui-même, paraissait précisément alors (commencement de mai) susceptible d'entraîner d'importantes conséquences, selon la manière dont les partis l'accueilleraient et chercheraient à l'exploiter. Le cardinal de Bourbon était tombé gravement malade dans sa prison de Fontenay-le-Comte. Dès qu'on reçoit cette nouvelle à Paris, les meneurs de la Ligue prévoient la fin prochaine du prétendu Charles X. Aussitôt, pour éluder les embarras que pourra leur causer la disparition de cette ombre de monarque, ils adressent, d'accord avec le légat et l'ambassadeur d'Espagne, trois questions ainsi conçues à la faculté de théologie : « 1° Advenant la mort du Roi très chrétien Charles « dixième, où au cas qu'il vinst à céder son droit du royaume « à Henri de Bourbon, durant son injuste détention, les Fran« çois sont-ils tenus ou peuvent-ils en seureté de conscience « recevoir pour Roi ledit Henri ou autre prince fauteur d'hé« résie, mesme supposé qu'il fust absous des crimes et censu-

effectuaient presque exclusivement les sorties dont la direction revenait d'ordinaire au chevalier d'Aumale, aussi renommé pour son courage aventureux que pour son ardent fanatisme. L'une de ces brillantes expéditions (18 juillet) eut pour résultat remarquable la capture de d'Andelot, fils puîné de l'amiral de Coligny, qui, soumis ensuite dans Paris aux insinuations, peut-être aux charmes de la duchesse de Montpensier, rentra fermement pour le reste de ses jours et au grand mécontentement de sa famille dans la foi catholique vers laquelle d'ailleurs il s'était senti dès longtemps attiré.

« res qu'il a encourus, considéré le péril évident de perfidie « et de la subversion de la religion et du royaume? 2° Celui « qui poursuit la paix estre faite avec ledit Henri ou la permet, « y pouvant empescher, peut-il estre dit *suspect d'hérésie ou « fauteur d'icelle?* 3° Est-ce de droit divin et n'y peut-on « manquer sans péché mortel et au contraire est-ce chose « méritoire de s'opposer par tous moyens audit Henri et, au « cas qu'on résiste jusqu'à la mort, cela peut-il estre appelé « *martyre?* »

S'entourant des formes les plus religieuses et les plus solennelles, la Sorbonne, à l'unanimité, répond (le 7 mai): « Qu'il est de droit divin inhibé et défendu aux catholiques « recevoir pour Roi un hérétique ou fauteur d'hérésie et en- « nemi notoire de l'Église et plus étroistement un relaps et « nommément excommunié du saint-siége; que s'il eschet « qu'aucun diffamé de ces qualitéz ait obtenu en jugement « extérieur absolution de ses crimes et censures et qu'il reste « toutes fois un danger évident de feintise et perfidie et de la « ruine et subversion de la religion catholique icelui néan- « moins doit estre exclus du royaume, par mesme droit; que « quiconque s'efforce de faire parvenir un tel personnage au « royaume ou lui aide et favorise ou mesme permet qu'il y par- « vienne y pouvant empescher et le devant selon sa charge, « cestui fait injure aux sacrés canons, et le peut-on justement « soupçonner d'hérésie et réputer pernicieux à la religion et « à l'Église et pour ceste cause on peut et doit agir contre lui « sans aucun respect et degré ou prééminence; que pourtant « puisque Henri de Bourbon est hérétique, fauteur d'hérésie, « notoirement ennemi de l'Église, relaps et nommément ex- « communié par Nostre Sainct Père et qu'il y auroit danger « évident de feintise et perfidie et ruine de la religion catholi- « que au cas qu'il vinst à impétrer extérieurement son abso-

« lution, les François sont tenus et obligés en conscience de
« l'empescher de tout leur pouvoir de parvenir au gouverne-
« ment du royaume très chrestien, et de ne faire aucune paix
« avec lui........ qu'ainsi ceux qui s'opposent à lui par tous
« les moyens à eux possibles..... méritent grandement devant
« Dieu et les hommes....... et seront récompenséz au ciel du
« loyer éternel, s'ils persistent jusques à la mort, et, comme
« défenseurs de la foy, remporteront la palme du martyre. »

Il est aisé d'apprécier quel point d'appui et quel thème de semblables résolutions fournissaient aux prédicateurs de Paris, dont les *saintes* fureurs, exploitées par les *Seize*, eurent bientôt propagé leurs effets dans les provinces et attiré de la part du pape (16 juin) la défense « de ne traiter d'affaires d'état ny « de nouvelles et rapports dans les prédications. »

La mort du cardinal de Bourbon[1] venait élever au comble les emportements belliqueux du parti. Cette prétendue vacance du trône semblait inspirer un redoublement d'efforts pour empêcher qu'un hérétique n'y remplaçât le prédécesseur fictif adopté par les catholiques. Tous les ligueurs recourent aux armes; prêtres, moines de tous les ordres, presque sans exception, s'enrôlent, s'équipent bizarrement et, pour déployer leurs forces, donnent (14 mai) à la capitale exaltée le spectacle d'une procession plus ridicule qu'imposante, dans laquelle la hallebarde, le crucifix et l'arquebuse, la cuirasse et le cilice, le casque et le capuchon s'associent et se contredisent par leur grotesque assemblage. Manifestation assez stérile, révélant une ardeur fiévreuse, un zèle extravagant qui demandent à être appuyés par des secours plus réels. C'est de l'Espagne, c'est

(1) Il rendit le dernier soupir à Fontenay, en Poitou, le 8 mai, à neuf heures du matin, en dépit des « soins de cinq médecins. » (Papiers de Simancas, B 64, pièce 144.)

Le procès-verbal d'autopsie attribuait sa mort aux effets de la pierre.

surtout de Mayenne que ceux-ci sont attendus. Mais le prince lorrain se trouve en proie à de nouveaux embarras causés par la mort du cardinal-roi, de la prétendue autorité duquel il tenait à faire émaner ses pouvoirs de lieutenant général, au préjudice de l'exigeant conseil de l'union, véritable source d'où ils découlaient primitivement.

Ainsi pressé entre la puissance populaire, dont il redoute l'aveugle entraînement, et celle de Philippe II qu'il ne veut pas rendre maître du royaume, qu'il est pourtant forcé d'implorer avec de croissantes instances, le prince lorrain ne parvient point à cacher complétement ses perplexités au clairvoyant Mendoce. Réciproquement ils se reprochent des lenteurs : d'une part, lenteur de communications, équivalant à un défaut de franchise ; de l'autre, lenteur dans l'envoi des troupes auxiliaires. Et l'ambassadeur involontairement semble corroborer lui-même ce dernier grief lorsqu'il exprime au roi catholique (22 mai) ses « craintes que si Mayenne tarde la ville ne soit « indubitablement perdue, et si Dieu ne fait quelque miracle, « le Béarnais fortifiant tous les postes qu'il prend autour[1]. »

Le lieutenant général cependant, s'appliquant à réunir des forces pour secourir Paris qui l'appelle et qui l'attend de jour en jour, va se rendre (juin) à Condé[2] dans le but de solliciter

(1) Papiers de Simancas, B 64, pièce 146.

(2) Voyage au sujet duquel les ennemis de Mayenne dirent qu'alors « il « put bien prononcer la sentence que, selon Euripide, prononça Pompée « quand après sa défaite aux champs de Pharsale, il se réfugia en Egypte, « à sçavoir : que celuy qui entre dans la maison d'un prince estranger, de « libre qu'il estoit devient esclave. Car il fallut, » ajoutaient-ils, « que lui « qui portoit la qualité de lieutenant général de l'estat et couronne de « France fist la cour à un gouverneur des Pays-Bas ; qu'en sa personne « la maison de Lorraine, l'une des plus illustres du monde, devint la sui- « vante de celle de Farnèze ; qu'enfin il soumit la civilité françoise au faste « espagnol et qu'il apprit la patience et la souplesse parmy des gens qui

du duc de Parme des troupes nouvelles et plus nombreuses. Il déclare toujours de son côté n'avoir « aucun espoir d'aide « qu'en la bonté de Sa Majesté, car encore que ceste cause, « pour estre celle de la religion, deust estre asistée de l'auto- « rité et des moïens des autres potentats catholiques, elle est « touttefois habandonnée d'eux tous par les discours et con- « sidérations du monde qui les retiennent plus que le devoir « et la craincte de Dieu ne les excite..... et au dedans du « roiaulme les catholicques de l'union y sont tellement affli- « gés et apauvris par les incommoditéz de la guerre qu'ilz ne « peuvent pour le présent y aporter que leurs vies et le désir « de bien faire. » Il réitère les protestations de son ardent désir de préserver les habitants de la capitale, « tant pour leur « mérite envers cette cause, la conséquence et l'intérest de « leur perte, le bien qu'il en adviendroit aux ennemis que « pour ce qu'il a mère, frère, sœurs, femme et tous ses en- « fans fors son aisné dans leurs murailles, qui sont esguillons « assez poignans pour lui faire revancher la conservation « générale d'eulx tous au péril de sa ruyne[1]. »

Les « demandes, » en vingt-six articles, « adressées au Roi « d'Espagne de la part de Mayenne et de tous les catholiques « unis de France, » avaient pour objets principaux d'obtenir (1°) la formation de deux armées, fortes ensemble de trente-six ou quarante mille hommes, commandées par le lieutenant général et par le duc de Parme, (2°) l'une pour tenir la campagne contre les troupes royales, l'autre destinée à assiéger des places et à commencer l'œuvre de la délivrance de Paris, (4°) une subvention fixe et assurée, (6°) le prompt envoi de

« triomphoient de voir un si noble suppliant à leur porte. » (Hist. Mss. de la maison de Lorraine, par Fornier, part. IV, liv. 1er.)

(1) Papiers de Simancas, B 66, pièces 122, 125, 132, 133.

fonds pour les levées. Mayenne exprimait (14°) l'opinion séduisante que le seul remède aux maux de l'État consistait sans doute à nommer roi Philippe II, mais il faisait observer avec adresse (15°) qu'il fallait, par un déploiement considérable de forces surtout, préparer les esprits en France à cette nomination à laquelle ils n'étaient pas encore disposés. Il ajoutait, non moins subtilement, que si, par un sentiment de modération, le monarque espagnol n'acceptait pas la couronne pour lui-même et s'il n'approuvait l'élection d'aucun membre de la maison de Bourbon, Sa Majesté aurait à jeter les yeux sur un autre prince convenable[1].

Dans le maniement délicat de ses ressorts politiques, Mayenne envisage d'ailleurs la convocation des états généraux comme une ressource pour gagner du temps et pour opposer aux exigences du roi catholique le contre-poids d'une autorité nationale et grave.

Les lenteurs du duc de Parme rendent cependant presque impossible tout mouvement du lieutenant général vers la capitale, autour de laquelle se renforce chaque jour l'armée de Henri IV. Ce dernier lui-même, pour brusquer les événements, se flattant de l'espoir de surprendre le duc de Mayenne en Picardie[2], s'est avancé (6 juin), par une marche de dix-huit lieues en un jour, jusqu'à Crespy en Valois. Le prince lorrain, averti à temps, a pu toutefois atteindre Laon, s'y retrancher et trouver dans le courage des habitants le moyen de résister à une tentative que le roi aurait poursuivie si, pendant son absence, Saint-Paul, audacieux guerrier, accompagné de huit cents chevaux, n'eût déjà dépassé Meaux avec un convoi con-

(1) Papiers de Simancas, B 67, pièce 334.

(2) Mayenne en ce moment la traversait avec quinze cents fantassins espagnols, douze cents italiens et huit cents cavaliers tant bourguignons que flamands, obtenus du duc de Parme.

sidérable, qu'il amenait à Paris. Henri IV, revenu immédiatement sur ses pas, arrive trop tard ; les Parisiens, grâce à la diligence de Saint-Paul, sont en possession de ce secours si nécessaire.

En outre de Philippe II, il est également un auxiliaire dont Mayenne accuse la tiédeur, cherche à réchauffer le zèle et auquel (du camp de Vailly, le 28 juin) il écrit : « Très Sainct « Père, entre les afflictions dont il a plu à Dieu de visiter les « catholiques de ce royaume...... il n'y en a point de plus « cruelle...... que celle qu'ils souffrent pour n'estre assistéz « de l'autorité, protection et moiens du Sainct-Siège...... ce « qui diminue les courages et estonne les consciences crain- « tives de plusieurs bons catholiques, et au contraire confirme « les autres qui se sont joinctz aux hérétiques...... S'il y a « chose en nostre conduicte qui offense Vostre Saincteté et « l'empesche de nous secourir, nous la supplions qu'elle la « face entendre s'il luy plaist, nous suivrons ses volontéz, la « loy et la règle qu'elle nous prescrira et luy ferons congnoistre « que nous ne sommes poinct attachéz à la passion de qui que « ce soit, non pas à la nostre mesme, que nous quicterons pour « embrasser tout autre meilleur conseil...... » Il supplie le pape « de ne différer son secours duquel », ajoute-t-il, « nous « avons si grand besoing, affin qu'il nous trouve entiers et en « estat qu'il puisse servir au rétablissement des affaires et à la « ruyne des hérétiques[1]...... »

C'est ainsi qu'actif, adroit, dissimulé, raffermissant en Picardie ses lieutenants ébranlés par les intrigues de l'ambassadeur d'Espagne, et jouant au plus fin avec d'ambitieux protecteurs, Mayenne cherche à se rendre fort par leur secours sans devenir dépendant de leurs desseins, coupable dans leur

(1) Mss. Dupuy, v. 317, pièce dernière.

intérêt. Rôle épineux, suspect, que seconde seulement en réalité l'urgence des conjonctures. Celles-ci sont-telles qu'elles ont triomphé enfin des méfiances du cabinet espagnol, assez évidemment révélées pour que le président Jeannin mande (30 juin) à Bassompierre : « Je ne puis plus douter qu'on ne « nous trompe ; Dieu, pour nous chastier, oste le jugement à « nos amis qui ne tireront pas, je me asseure, le profit qu'ils « pensent de nostre ruyne. On veut doncques que ceste grande « ville se perde ; si c'est dessayn, leur fidélité et afection ne « mérite pas un si maulvais traitement, si c'est impuissance « ils doivent advertir afin de les conserver par aultre moyen. »

« Chascun me veut faire croire, » écrit en même temps Mayenne à Moreo, « qu'il y a de l'artifice et du desseing en la « longueur du secours...... Advancez-vous donc au nom de « Dieu avec les forces et l'argent, autrement ce seront des re- « mèdes hors de saison. Car le prévost des marchands me « mande par une dernière résolution que le dernier des huit « jours doit finir le terce du mois prochain, ils députeront « vers leur ennemy pour s'accorder à sa volonté et traiteront « non seulement pour eux mais pour tout le général du « royaume si moy-mesme n'y veux entendre, se prometant « qu'ils seront suivis de la pluspart de ceux qui sont du parti... « Je ne vous peux représenter le deuil et le désespoir en quel « je suis qui vient du tout par la faute d'autrui et non par la « mienne...... Venez donc, je vous supplie...... et en toute dili- « gence...... ou me advertissez, s'il vous plaist, de oy ou de « non [1]. »

Faute de secours, en effet, la ville de Saint-Denis se rend (le 9 juillet) à Henri IV, qui d'Aubervilliers y transporte son quartier général et « dans la nuit de Saint-Jacques » (25) s'em-

(1) Papiers de Simancas, B 67, pièces 186, 187.

pare, sans éprouver de résistance, de tous les faubourgs méridionaux de Paris, où il se fortifie. Chaillot devient le logis du roi; le blocus va se resserrer de plus en plus; la cherté des vivres s'élève à l'excès dans la capitale épuisée, découragée, abandonnée par une partie de ses défenseurs à bout de forces. On y sera bientôt réduit à employer comme aliment une sorte de pâte faite avec des ossements humains, et nommée *pain de madame de Montpensier*[1].

Enfin, muni sans doute d'ordres décisifs, le duc de Parme a semblé pourtant prendre son parti, et a écrit de Spa le 8 juillet que « d'après ce qu'ont mandé le Duc de Mayenne et le « président Jeannin il se fait voir clairement le mauvais état « où sont venues les choses, et dont il ne faut pas s'étonner « quant à Paris qu'il ne désespère pas de sauver toutefois avec « l'aide de Dieu[2]. » Moreo arrive donc (le 15) à Soissons avec un tiers des Espagnols « dix-sept cents hommes des plus gail- « lards du monde » dont la vue « ressuscite Mayenne de mort « à vie, une bonne troupe en tout tant d'Espagnols que d'Ita- « liens et de Wallons de trois mille fantassins cinq cents « lances et deux cents arquebusiers » d'élite, bien disciplinés. Le lieutenant général reçoit journellement de nouveaux renforts : le comte de Vaudémont, fils du duc de Lorraine, lui a amené (le 13) quinze cents hommes de pied et cinq cents lances; le comte de Salins, frère du duc de Mercœur, quatre cents Albanais; le duc d'Aumale et le vicomte de Tavannes l'ont rejoint avec neuf cent cinquante autres cavaliers et une nombreuse noblesse de Normandie et de Picardie; Saint-Paul, avec quatre cents bons chevaux et mille fantassins; Balagny, avec une troupe semblable[3].

(1) L'Estoile.
(2) Papiers de Simancas, B 67, pièce 184.
(3) *Idem*, B 67, pièces 173, 178.

Conduits, non sans répugnance, par le duc de Parme, auxiliaire malveillant, habile à témoigner des dédains, à susciter des dégoûts de tout genre au chef qu'il vient seconder, les tardifs secours espagnols ne sont point, tant s'en faut, accordés à titre gratuit; et lorsque, pour Mayenne, les affaires de la guerre semblent prendre un caractère plus net et plus rassurant, le réseau des embarras diplomatiques va le serrer progressivement, au point de paralyser d'un moment à l'autre son action militaire ou de compromettre son autorité, d'entamer son patriotisme. La prudence lui prescrit donc de ne rien précipiter. Le lieutenant général a d'ailleurs recommandé au duc de Nemours de temporiser avec l'ennemi fatigué, dans le camp duquel la livre de pain de munition se paie vingt sous et le litre de vin quarante-cinq [1]. Il est vrai qu'à l'intérieur de la capitale la famine aussi donne lieu à des émeutes plus ou moins factices, que le peuple demande *pain ou paix*, que Nemours est obligé de tenir ses troupes constamment sur pied, d'en faire l'inspection nuit et jour, de mettre des gardes dans tous les quartiers. Le chevalier d'Aumale ne bouge du Palais-de-Justice; il en interdit l'entrée aux turbulents qui viennent menacer les membres du conseil; dans son exaltation, il menace même de l'épée, dit-on, le président de Thou [2].

Pour satisfaire aux vœux du parlement, du peuple, et pour répondre aux vues du lieutenant général, le duc de Nemours et les chefs de la Ligue décident (2 août) d'envoyer le cardinal de Gondi et l'archevêque de Lyon négocier une pacification que Henri IV consentait à accorder à des sujets, non à conclure avec des rebelles. Ces allées et venues, ces

(1) Papiers de Simancas, B 64, pièce 160.
(2) L'Estoile.

pourparlers n'avaient au surplus d'autre but réel que de gagner du temps jusqu'à la jonction du duc de Parme avec Mayenne.

L'apparente lenteur du dernier de ces princes n'est, en effet, que le résultat d'un calcul dicté par celle des Espagnols, manifeste sur tous les points. Cependant, parti de Valenciennes (le 6 août) à la tête de dix ou douze mille hommes d'infanterie et de trois mille cinq cents chevaux que suivent quinze cents voitures chargées de munitions, le duc de Parme, à son entrée en France, avait été honorablement reçu par l'un des plus importants officiers de la Ligue, Saint-Paul[1], envoyé de Mayenne, qui lui-même, de Meaux, où il a adroitement commencé à concentrer ses troupes, s'avance avec ses principaux lieutenants, à trois journées, à la rencontre de Farnèse (23 août). L'arrogance de celui-ci se développe au spectacle du misérable état dans lequel se présentent le lieutenant général et son cortége vis-à-vis des Espagnols armés et costumés avec une martiale élégance. Général habile et expérimenté, célèbre pour sa valeur à Lépante et au siége d'Anvers, orgueilleux parce qu'il se sent indispensable, Alexandre Farnèse s'empare immédiatement du commandement absolu, donne le mot d'ordre en langue italienne[2], substitue sans égards ses plans à ceux du prince lorrain et, voulant se rapprocher aussitôt des Parisiens dont son arrivée a provoqué la joie et ranimé le courage, décidant qu'on marchera le long de la Marne, indique le village de Chelles comme devant lui servir de logement, pour de là « se couler « par le bois de Vincennes à Paris[3]. » Mais les troupes royales

(1) En récompense de ses services, Mayenne lui fit don, par acte expédié le 26 février 1591, des revenus du duché de Rethélois appartenant au duc de Nevers, désormais partisan de Henri IV.

(2) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, partie IV, liv. 1er.

(3) *Lettres missives de Henri IV*, tome III, p. 245.

occupent ce lieu : c'est donc de vive force qu'il faut s'y établir. Deux ponts de bateaux sont en conséquence jetés sur la rivière que franchit l'armée en se mettant en marche. Le duc d'Aumale et la Châtre conduisent l'avant-garde ; les ducs de Parme et de Mayenne sont à la tête du corps de bataille.

A la nouvelle de ce mouvement offensif, Henri IV s'est senti momentanément irrésolu. Continuera-t-il sans distraction un siége dont l'issue satisfaisante pour lui paraît ne plus devoir tarder au delà de quelques jours? ou, prévoyant le danger d'être pressé et défait entre une sortie énergique des Parisiens ranimés et une attaque de Farnèse, cherchera-t-il à livrer bataille? Ce dernier parti lui semble enfin le plus convenable. Le 31 août, l'armée royale quitte les faubourgs. Son infanterie va prendre position dans la plaine de Bondy, tandis que le monarque mène sa cavalerie légère et quelques escadrons de gendarmes jusqu'à Claye pour reconnaître les forces ennemies et engager même quelques escarmouches avec les postes avancés. Le siége est complétement levé et l'entrée de la capitale rendue libre à deux convois considérables, préparés d'avance, par les soins de Mayenne, à Chartres et à Dourdan.

« .... Nostre armée n'est qu'à demie-lieue de celle des en« nemis, » écrit ce prince à sa sœur (du camp de Pomponne, le 1er septembre),... « et semble que le Roy de Navarre aye « envye de se précipiter, cognoissant bien qu'il ne peult plus « guères tenir son armée ensemble. Puisque vous estes hors « de péril, je ne hazarderay rien que fort à propos, encores « que nous desirions tous extrêmement de venir à une bataille « à laquelle nous voyons beaucoup d'avantaige pour nous... [1] »

La première tentative du roi n'était effectivement pas heu-

(1) Papiers de Simancas, B 64, pièce 171.

reuse; sa cavalerie ne pouvait entamer les retranchements disposés habilement, quoique avec précipitation, par le duc de Parme. Le feu terrible d'un vieux régiment de lansquenets oblige même Henri IV à se retirer pour aller chercher son infanterie avec laquelle il revient aussitôt. Quelques petits combats, favorables aux réformés, signalent alors la présence dans la plaine de Chelles de l'armée royale, rangée en bataille dès onze heures du matin (1er septembre), forte de cinq mille cavaliers français (pour les trois quarts gentilshommes), de huit cents reîtres, de plus de douze mille fantassins français, de cinq ou six mille Suisses, et dont le nombre et l'attitude dissipent les illusions du duc de Parme. Farnèse a lieu de réfléchir sur les chances d'une action dans laquelle il ne peut engager que des forces inférieures [1]. Son humeur alors s'exhale injustement contre Mayenne; il lui reproche, prétend-on, de l'avoir « amené à la boucherie [2], de luy avoir fait le loup plus « petit qu'il n'estoit [3]. »

Plusieurs ruisseaux et deux marais seulement tiennent les adversaires séparés à la distance d'une portée de canon. Trois jours se passent ainsi en état d'observation. Un trompette du roi, adressé à Mayenne pour provoquer le combat et renvoyé par le lieutenant général au duc de Parme, rapporte, comme réponse de ce dernier, « que son maître l'a chargé de déli- « vrer Paris, non de livrer bataille. » En vain le château de Brou, le petit bois qui le joint, le ruisseau le plus voisin des ligueurs sont repris sous leurs yeux; les défis de Henri IV ne peuvent émouvoir Farnèse, qui, renonçant en réalité à toute

(1) « Treize mille et quelques cents hommes, » dit Fornier dans son Histoire Mss. de la maison de Guise, part. IV, liv. 1er.

(2) *Discours sur la venue en France, proggrèz et retraicte du duc de Parme, etc.* A Tours, chez Jamet Mettayer, 1590, p. 20.

(3) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, part. IV, liv. 1er.

attaque directe, soigneux de se bien retrancher dans son camp, inquiète le roi par une démonstration de front tandis qu'il fait opérer (le 4 septembre au matin), à la faveur du brouillard, un mouvement partiel, en arrière de sa gauche, contre Lagny, pour affranchir le cours de la Marne. Mayenne marche en tête de l'avant-garde; mais Henri IV fait immédiatement pénétrer quinze cents hommes de renfort dans cette ville, qui, foudroyée par neuf pièces d'artillerie, résiste avec vigueur et ne se soumet au prince lorrain que le 6 septembre, après avoir subi trois assauts successifs. Ainsi Farnèse obtient pourtant l'avantage de pouvoir disposer de deux routes pour parvenir à Paris.

C'était là un coup funeste porté à l'entreprise dont le roi avait été en droit d'espérer le prochain succès. Le découragement se manifeste dans son armée; les seigneurs catholiques murmurent et semblent prêts à s'éloigner; les gentilshommes, volontaires pour la plupart, fatigués, dénués de solde, veulent rentrer dans leurs provinces. Jusqu'au retour de cette noblesse, rafraîchie, augmentée même, il faut donc se résigner à prendre simplement les mesures dictées par une patiente prudence, mettre autant que possible des garnisons dans les villes dévouées, ne faire en quelque sorte qu'étendre, sans le rompre et de manière à pouvoir le resserrer à la première occasion, le cercle dans lequel Henri IV enferme la capitale, puis, avec un solide noyau de fantassins et de cavaliers, harceler les ligueurs, leur nuire et préparer de plus importants résultats. Avant d'effectuer la dislocation de l'armée, le roi, comptant sur la négligence et sur la sécurité que le voisinage des Espagnols doit inspirer aux Parisiens, veut tenter encore une surprise (nuit du 10 au 11 septembre) contre les faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau; mais l'éveil est bientôt donné, les premiers assaillants sont repoussés; la retraite

devient indispensable, et, de Gonesse, Henri IV se porte devant Clermont en Beauvoisis, dont une brusque attaque le rend maître (fin de septembre).

Tandis que ce dernier coup de main échouait à Paris, d'Inteville n'avait pas été plus heureux à Troyes où il était déjà parvenu à introduire (le 17) cent vingt soldats déguisés. Là encore se rencontrait un prince de la maison de Guise, chez lequel l'extrême jeunesse rendait la valeur d'autant plus remarquable. A la première alarme les bourgeois fondirent sur les royalistes, et la noblesse, montant à cheval avec le duc de Chevreuse, les poursuivit jusqu'au village de Sainte-Maure, en faisant prisonniers tous ceux qui ne restaient pas morts sur le terrain. Il est vrai que presqu'au même moment Henri IV recevait de divers côtés la nouvelle de quelques avantages obtenus par ses troupes, ainsi que d'une trève de plusieurs mois conclue (le 28) entre ses officiers, commandant au pays messin, et ceux du duc de Lorraine; toutefois avait-on donc réellement sujet de dire pour cela que « la bataille que les ligueurs « avoient évitée en gros ils ne l'avoient pas évitée en détail, » et, si même l'amour-propre du général pouvait goûter une faible consolation, le cœur du monarque jaloux de pacifier en régnant n'était-il pas toujours également loin de se sentir satisfait?

Les ducs de Mayenne et de Parme avaient assisté passivement aux dernières manœuvres du roi. Immobiles dans leur camp, ils faisaient prendre du repos aux troupes embarrassées pour se procurer des approvisionnements, moins à cause de la pénurie d'argent que de la difficulté du change des monnaies étrangères, et le lieutenant général se voyait forcé, à ce sujet, d'inviter (30 septembre) le parlement à « trouver en la plus « grande diligence quelque expédient[1]. » L'accord d'ailleurs

(1) Registre du parlement durant la Ligue.

n'existait nullement entre les deux généraux. Au bout de peu de jours, cependant, profitant de l'éloignement du roi, ceux-ci quittent leurs retranchements, tournent à gauche, passent la Marne, recouvrent Crécy, Provins, dégagent les ponts de Saint-Maur, de Charenton et touchent à la capitale. Ici les prétentions du duc de Parme atteignent un nouveau degré de vanité devant laquelle Mayenne n'est pas plus libre que tenté de s'effacer impunément. Farnèse voudrait faire, en triomphateur, une entrée théâtrale dans Paris [1] où les factions, agitées, fomentant déjà des germes de république, où le parlement même ne peuvent tolérer un solennel étalage de suprématie étrangère. De quels fermes ménagements, de quelle conciliante politique le lieutenant général ne doit-il point user pour défendre une position délicate sans s'aliéner un auxiliaire peu généreux? Celui-ci pourtant n'obtiendra pas l'avantage; il ne paraîtra pas, tout resplendissant de gloire, traînant à sa suite le prince lorrain comme un humble protégé; il se résignera à venir incognito dans la capitale pour y visiter le légat, les princesses, l'ambassadeur d'Espagne et à abandonner au duc de Mayenne l'honneur de figurer seul avec éclat (le 18 septembre) à la tête de la noblesse, des capitaines français et espagnols, de recueillir les joyeuses acclamations populaires, dues à tant d'efforts libérateurs [2].

L'abondance, toutefois, renaissait difficilement à Paris. Pour l'assurer, c'était trop peu d'avoir affranchi le cours de la Marne; il fallait qu'il en fût de même de celui de la Seine. Tournant donc (21) vers Brie-Comte-Robert, les deux chefs conduisent leur armée devant Corbeil (24), et Mayenne, plus satisfait mais toujours circonspect, abandonne au duc de Parme,

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, part. IV, liv. 1er.
(2) *Idem.*

non peut-être sans arrière-pensée, la direction d'un siége que l'insignifiance de la place en elle-même et les dispositions de ses habitants semblent devoir rendre facile. La présomption de Farnèse, qui en avait ainsi jugé, va néanmoins être déçue; car, bien que le faubourg soit brusquement enlevé par le chevalier d'Aumale avec une poignée de gentilshommes[1], le duc de Parme, s'obstinant à procéder par des moyens différents de ceux qui lui sont conseillés, acquiert au bout de peu de jours la certitude que cette chétive entreprise ne saurait s'accomplir sans renfort d'ingénieurs, d'artillerie, de munitions. Il forme donc, pour l'arrangement de bateaux couverts de gazon et destinés à porter les soldats contre la brèche, une sorte d'arsenal mystérieux dont il ne permet pas l'examen à Mayenne. Et cependant le prince lorrain, jaloux surtout de la réussite, va de sa personne à Paris (premiers jours d'octobre) afin d'assurer un envoi de canons. Dévoué à l'intérêt général de la cause, il s'applique franchement à seconder l'action et à ne pas pousser à bout l'amour-propre de Farnèse.

Pour lui ménager même des jouissances :.... « Je m'attends, » écrit-il au parlement, « que M. le duc de Parme nous fera ce « bien de donner ung tour jusques en vostre ville, en laquelle « je désire que tout l'honneur et bien venue que l'on pourra « luy soit rendu en recognoissance du bien qu'il *faict à cest* « *estat*[2]...... »

« Ledit duc est « en conséquence » conjuré de s'y en aller « conjouir ; les festins y estoient préparéz, son logis paré des « plus beaux meubles du Roy, les Princesses et dames parées « et préparées, mêmes celle qui avoit dessein de le rendre

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, partie IV, liv. 1er.
(2) Registre du parlement durant la Ligue.

« amoureux, afin de l'espouser ; mais ses amours et affections « estans en pays plus gras et fertil, il ne s'esmeut point pour « tous ces appasts ; au contraire, jaloux de sa prinse, demeura « encore trois semaines à pourveoir à la conservation d'icelle, « tenant des conseils secrêts, où mesmes ledit duc de Mayenne « n'estoit pas le plus souvent admis[1]. »

Le défaut de solde, cependant, propage l'indiscipline et le désordre parmi les troupes, qui ne respectent ni les propriétés ni les églises. Comme excuse vis-à-vis de l'ambassadeur d'Espagne, Mayenne allègue la pénurie du soldat et promet la punition des coupables, sans omettre la remarque ordinaire qu'il n'existe pas un *réal* en France pour la guerre, impossible à soutenir si le roi catholique n'y subvient largement[2].

Farnèse, de son côté, accuse les habitants de Paris, les *Seize,* de l'avoir laissé manquer des poudres promises. « Si « vous étiez à moi aussi bien que vous estes à monsieur de « Mayenne », dit-il à Rolland, zélé ligueur, chargé du transport des munitions, « devant qu'il fust une demie-heure vous » seriez pendu[3]...... »

Dès qu'ils s'étaient sentis plus à l'aise, par suite de l'éloignement du roi, les Parisiens, en effet, principalement occupés « d'achever quasi de brûler en feux de joie ce peu de bois « qui leur restoit[4], » n'avaient pris qu'un médiocre souci des besoins des Espagnols, de l'honneur guerrier du duc de Parme[5]. Ardents toutefois dans leur répugnance pour la paix, les factieux, précédemment exclus du conseil de l'union par

(1) *Discours sur la venue en France, proggrèz, etc.*, p. 28.
(2) Papiers de Simancas, B 64, pièce 183.
(3) L'Estoile.
(4) *Discours sur la venue en France, proggrèz, etc.*, p. 27.
(5) *Vie du duc de Mayenne,* par Pérau.

Mayenne, venaient, dans des dispositions toutes favorables à l'influence de Philippe II, d'envoyer à Soisy, près Corbeil, le docteur Boucher, le feuillant Bernard, le Gresle, Crucé, Borderel et autres, vers le lieutenant général, pour lui présenter un mémoire qui le pressait de faire une guerre désespérée, en obtenant, s'il se jugeait trop faible par lui-même, des secours suffisants des puissances catholiques, particulièrement du roi d'Espagne, en purgeant son conseil de tous les membres tièdes ou intéressés, en opérant une réforme analogue dans les parlements, enfin en rétablissant l'ancien conseil général de l'union.

Tel était l'exposé des exigences du parti républicain, déjà constitué dans le sein de la Ligue. Tout en amusant pendant quelques jours ces députés, avant de les congédier avec de vagues promesses, Mayenne avait dû appréhender et chercher à prévenir strictement un contact direct entre eux et le duc de Parme. Boucher néanmoins trompa les précautions et encourut les amers reproches du lieutenant général, dont, par des communications suivies en secret, il tendait à faire passer l'autorité, c'est-à-dire le gouvernement de la France, aux mains des Espagnols[1].

Mais le coup était porté; Farnèse l'avait profondément ressenti. Humilié des effets presque illusoires de son intervention contrainte, mécontent de la Ligue, le duc de Parme alléguait les progrès faits, durant son absence, par Nassau dans les Pays-Bas, les ordres de Philippe II, littéralement accomplis par la levée du siége de Paris, et déclarait à Mayenne, aussitôt après la prise laborieuse de Corbeil (16 octobre), l'intention de partir, presque avec la totalité de ses forces, ne laissant en France que de médiocres détachements, une

(1) *Chronologie novenaire.*

garnison de deux mille lansquenets à Paris, en tout cinq à six mille hommes; il promettait d'ailleurs son prompt retour à la tête d'une armée plus considérable. Affaibli ainsi, abandonné à ses propres ressources, à ses seuls talents, le prince lorrain, s'il se trouvait soulagé des embarras résultant de la présence de Farnèse, allait donc retomber dans d'autres, sans cesse renaissants et compliqués même par la variété des factions aussi bien que par celle des prétendants (y compris le duc de Guise) qui, en vertu de leurs rapports de parenté avec les derniers Valois, des droits du mérite, du succès, enfin de ceux d'une popularité héréditaire, aspiraient chacun à occuper le trône.

Un événement inattendu, important, dont les conséquences pouvaient tourner à l'avantage des ligueurs, s'était toutefois mêlé au cours des derniers faits de la guerre. Pontife éclairé, sérieusement politique, exempt de fanatisme, méfiant et tiède à l'égard de la Ligue, disposé à admettre un acte quelconque de conversion de la part de Henri IV, rétif aux instigations de l'Espagne, objet du mécontentement des *zélés* catholiques de France, souverain avide de gloire, de puissance, de richesses, dur, soupçonneux, craint et haï de ses sujets, Sixte-Quint avait cessé d'exister le 28 août, à l'âge de soixante-neuf ans. La brièveté d'un pontificat de deux semaines ne permettait guère d'apprécier le successeur que ce pape aurait eu en la personne d'Urbain VII. Le conclave se reformait donc le 8 octobre; mais l'élection ne pouvait se brusquer une seconde fois coup sur coup; la vacance du saint-siége allait se prolonger et donner de la marge aux brigues du monarque catholique, à celles du duc de Mayenne.

Fatigué des soucis d'une mission peu brillante et profitant de la latitude qui lui était laissée par le sacré collége, Caetano, dès le milieu de septembre, avait saisi l'occasion de quitter

Paris pour porter son vote à Rome et prêter, ainsi qu'il en informait respectueusement Philippe II, plus d'appui aux catholiques. Avant de s'éloigner pourtant, le cardinal voulut visiter à leur camp les ducs de Parme et de Mayenne, qui l'accueillirent avec de grands honneurs, et rendre à Farnèse un dernier hommage en l'instruisant lui-même du choix qu'il faisait de l'évêque de Plaisance[1], La Sega, sujet espagnol, pour le remplacer. Le lieutenant général aurait pu, sans doute, refuser de reconnaître le subdélégué irrégulier d'un légat dont les pouvoirs étaient naturellement expirés avec le pontife qui les lui avait conférés; mais Mayenne s'appliquait assidûment à calmer, par la courtoisie de ses procédés extérieurs, l'irritation développée dans l'âme de Farnèse[2]. Impuissant à le retenir par ses sollicitations, il déclarait même vouloir le reconduire avec ses propres troupes, à la fois sous prétexte de lui procurer plus de sécurité durant le voyage et dans l'espoir intime d'utiliser les derniers instants de leur réunion pour effectuer quelques entreprises, au moins pour jeter quelque trouble dans les projets du roi, aussi bien que de tirer encore du duc de Parme ses meilleurs soldats et la plus forte partie des sommes promises.

Après vingt jours de repos, pendant lesquels était survenue la reddition de Provins au duc de Mayenne (30 octobre), le général espagnol quitte donc Corbeil (commencement de novembre), en se dirigeant par Château-Thierry et Compiègne, que, comme une sorte de dédommagement pour les Parisiens, il se propose d'occuper chemin faisant. « Noz messieurs veu« lent, malgré mes instances, aller hiverner en leur pays, »

(1) Placentia en Espagne, et non Plaisance près de Parme. (*Vie du duc de Mayenne*, par Pérau.)

(2) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, part. IV, liv. 1er.

écrit avec regret le lieutenant général; car, selon lui, « il est « besoin de deux armées pour ruiner tout d'un temps l'en- « nemi. »

Si Farnèse eût été assez peu clairvoyant pour douter que son départ devait exposer les ligueurs aux vicissitudes de travaux perpétuellement infructueux, la perte de la ville de Corbeil, surprise par Givry et Parabère avec la garnison royaliste de Melun (10 novembre), ainsi que celle de Lagny, qui suivit immédiatement, auraient suffi pour le désabuser. Mais les résolutions du prince italien n'étaient pas empreintes d'un tel caractère de naïveté; et les instances de Mayenne, non plus que celles des députés de la capitale, ne purent engager le duc de Parme à rétrograder de six ou sept lieues en arrière de Coulommiers pour entreprendre de réparer ce subit échec. La perfidie, l'intérêt, la discorde inspiraient effectivement les partis et leurs alliés. Le lieutenant général, passant par Paris, où il rend (7 novembre) une ordonnance relative aux mesures de surveillance à observer à l'égard de ceux des habitants qui, sortis avant, pendant ou après le siége, ont séjourné dans les villes possédées par *les ennemis* ou ont suivi leurs armées, fait remarquer à l'ambassadeur d'Espagne que les secours annoncés par Philippe II devaient être très considérables, mais ne sont jamais arrivés; il exprime encore des plaintes sur la difficulté avec laquelle « il chemine dans les affaires qui vont de mal en « pis » et sur tous les dégoûts que lui suscite même « l'in- « constance de la nation[1]. »

Dans ce grave période pourtant, le prince lorrain, en dépit des détracteurs de sa renommée, déploie réellement une activité d'esprit extraordinaire, faisant face à tout, dirigeant sans relâche et le mouvement de l'intérieur et les relations au

(1) Papiers de Simancas, B 64, pièce 196.

dehors, avec sagacité, avec ensemble, jour par jour, fait par fait. Il appelle auprès de lui ou excite à agir localement sur tous les points de la France les gentilshommes de son parti, en réunissant « le meilleur nombre possible de leurs amis, « pour s'opposer aux efforts que l'ennemi fait délibération de « faire au printemps. » Il loue leur zèle, les félicite de leurs succès, encourage leur persévérance, leur communique les nouvelles, ne néglige aucune de leurs demandes, aucun de leurs intérêts. Les femmes même lui servent d'agents intermédiaires pour exhorter leurs maris, leurs fils, leurs parents. Il combine de loin, d'une manière prévoyante, la plupart des manœuvres des troupes; il s'applique à tous les soins de l'administration ; enfin, dans le but d'imprimer plus de régularité, plus de prestige aux actes de son gouvernement, il arrête, par un règlement fait à Soissons, « qu'à l'avenir toutes les lettres « missives qu'il écrira aux Sieurs du clergé, de la noblesse et « du tiers-état seront contresignées par les Secrétaires d'état; » il demande le sceau qui lui est indispensable, il invite le conseil à venir le joindre pour délibérer avec lui.

Réservé, dans son langage officiel, et soigneux, en dissimulant les désavantages, d'entretenir la confiance, le lieutenant général sait dominer ses sentiments; il s'efforce d'atténuer aux yeux de ses propres partisans, aux yeux de ses autres auxiliaires possibles, les conséquences du départ du duc de Parme ; il déclare (19 novembre) avoir «recogneu la nécessité « des affaires » de Farnèse « et son intention de revenir dans « peu de temps avec une plus puissante armée[1];.... » il prie l'évêque de Plaisance d'user de son crédit « parmi les gens de « bien » pour prévenir la « défaveur que leurs ennemis cher- « cheroient à répandre sur les affaires à l'occasion de ce dé-

(1) Registre du parlement durant la Ligue.

« part. » Tout en luttant ostensiblement contre le Roi *de Navarre*, il évite de laisser s'introduire le moindre symptôme d'aigreur dans ses expressions sur le compte du monarque; il ne veut jamais mettre en doute sa loyauté; il lui témoigne une certaine déférence; il accorde sans difficulté des passeports à ses « plus remarqués serviteurs. »

Henri IV cependant, « résolu de ne chomer non plus cest « hiver qu'il fist l'aultre » et attentif à surveiller ses adversaires, avait appris avec joie leur mouvement. Il s'était aussitôt (4 novembre) retourné vers eux, les devançant à Château-Thierry, y établissant La Noue avec plus de six cents hommes, puis portant lui-même passagèrement son camp à Cœuvres, berceau fortuit de ses amours pour la belle Gabrielle d'Estrées[1]. De là il allait suivre la marche du duc de Parme sur son flanc gauche, le harceler et lui disputer les passages de l'Aisne et de l'Oise. Un corps de mille bons chevaux devait servir à l'exécution de ce plan aventureux.

Les projets de Farnèse sur Château-Thierry et Compiègne étaient donc avortés; il ne s'agissait plus pour lui d'opérations de guerre offensive, de conquêtes, mais d'une simple retraite en bon ordre vers les Pays-Bas. Diverses mesures combinées

(1) Les vers suivants, compris dans une *Prosopopée sur la mort de la duchesse de Beaufort* (1599), indiquent que le duc de Mayenne aussi fut sensible à ses charmes et ne la trouva peut-être pas ingrate :

« . . . .
« Depuis croissant en age et en audace,
« Pour quelque fard qui luisoit en ma face
« Le Roi se plut aux beautés de mon corps ;
« Mais et le Grand* et le sieur de Mayenne
« Et de Soissons la beauté plus qu'humaine
« M'avoient déjà montré tous leurs efforts. »
(Bibl. nat., collection Maurepas.)

*. Bellegarde.

par Mayenne devaient y préluder. La Châtre, ayant sous lui Drngues Comnène, cinq régiments d'infanterie et cinq cents chevaux, partait pour Orléans d'où il devait agir en Sologne, en Berri, le long de la Loire; le sieur de Belin avait déjà été substitué, dans le commandement de Paris, au duc de Nemours que son ambition personnelle suspecte faisait reléguer avec un fort détachement à Lyon; le duc d'Aumale allait continuer à commander pour la Ligue en Picardie; enfin le lieutenant général investissait son jeune fils, le duc d'Aiguillon, du gouvernement peu facile de la Normandie.

Ayant ainsi réparti ses principaux délégués, Mayenne croit ne pouvoir se dispenser d'accompagner, presque seul de sa personne, Farnèse jusqu'à la frontière. Ces princes franchissent ensemble la Marne (22 novembre) et se portent à Neuilly-Saint-Front et à la Ferté-Milon. Le roi, instruit de leur marche, a aussitôt remonté le cours de l'Aisne par Attichy et, joignant le secret qui prépare les surprises à la décision qui les effectue, tombe inopinément sur une compagnie espagnole (23). La répétition, l'insistance des attaques meurtrières de Henri IV, que favorise le poids des bagages et de l'artillerie de l'armée étrangère, forcent les deux ducs à concentrer leurs troupes (25), pour faire mine de se retourner et de vouloir attaquer. Sans cesse tenus sur le qui-vive, se gardant avec soin nuit et jour, ils ne songent toutefois qu'à accélérer leur mouvement.

Mayenne en même temps se préoccupe d'un avenir dangereux et prochain qui ne s'annonce que trop; il cherche à prévenir l'effet que la gravité des circonstances peut produire sur Paris; il s'efforce de rassurer le parlement (27); et les ligueurs, entrant dans ses fictions, vont publier audacieusement (3 décembre) *La rencontre et escarmouches données par les carabins catholiques sur les Dragons Maheutres hérétiques au village de Longueval, ensemble la charge faicte par son Altesse et la*

fuyarde du Béarnois et son passage au pont d'Arsy après le grand carnage faict de ses Dragons[1].

Pourtant le mérite des deux généraux se bornait à amener, au prix de quelques centaines d'hommes, l'armée, à peu près intacte, à Bavay où s'opéra leur séparation (2 décembre). Avant d'embrasser Mayenne en signe d'adieu : « Entretenez, » lui dit, à part, Farnèse, « amusez le Béarnois de paix ou de « trêve pendant l'hiver; car la temporisation plutôt que la « force usera les affaires de ce prince qui use plus de bottes « que de souliers[2]. »

Un supplément de bataillons et de ducats eût été plus efficace que ces superbes conseils donnés au lieutenant général, assez expérimenté pour n'avoir pas besoin d'un renfort de vaine sagacité, dans le moment où le roi n'allait sans doute point hésiter à renouveler l'investissement, le siége même de la capitale, redevenu non moins tentant qu'auparavant. Mayenne restait ainsi sous le poids des difficultés de son propre retour, si nécessaire, mais dont « il adviendroit, » disait-il, « ce qu'il plairoit à Dieu[3]. »

Son attention se fixe principalement sur Paris, où il redoute « les mal affectionnéz » et d'où il réclame de fréquents rapports, en recommandant de « n'y pas recevoir « toutes les appréhensions. » Il ne cesse de s'occuper des moyens de défense, d'approvisionnement; il cherche à « sou- « lager l'extrême indigence du pauvre peuple; » il entre dans tous les détails du bien-être et de la discipline des soldats de la garnison; il prescrit les mesures utiles pour maintenir la bonne harmonie entre les divers corps; il exprime continuel-

(1) *Paris, Rolin Thierry.*
(2) L'Estoile.
(3) *Discours sur la venue en France, proggrèz, etc.*, p. 39.

lement le désir et l'espoir de se rapprocher « incontinent, ap-« portant les commodités qui manquent. » Ménageant tout le monde : « N'oubliez, » mande le prince lorrain au prévôt des marchands (25 décembre), « à assurer messieurs les prédica-« teurs qu'en tout ce qui se présentera pour leur promotion « aux dignités ecclésiastiques ilz ne doubtent point que je « ne les préfère à tous autres et qu'il ne se passera occasion « de les gratifier que je ne leur témoigne combien je les ho-« nore et desire leur contentement; que c'est à ceste heure, « plus que jamais, qu'il faut entretenir en la dévotion en la-« quelle il est ce peuple que le Roi de Navarre tâchera d'é-« branler [1]. » Ne négligeant d'ailleurs aucun hommage envers la religion, Mayenne chargera bientôt (8 février 1591) le commandeur de Diou de présenter au pape des excuses de ce que, « dans l'état des affaires, les armées ne peuvent garder le ca-« resme [2]. »

Le lieutenant général s'applique à pourvoir simultanément à la conservation de Rouen; sa sollicitude se porte d'ailleurs sur la Normandie entière, sur la position menacée de la ville de Chartres, qu'il faut secourir; en un mot, son œil veille, sa main, ou du moins sa pensée protectrice, s'étend activement sur toutes les provinces, depuis la Picardie jusqu'à la Provence [3].

Pour mieux attirer les secours dont il sent l'urgent besoin, Mayenne exagère ceux qu'il a reçus déjà; il se loue de « la « bonne volonté » du duc de Parme, en même temps qu'il fait solliciter le sacré collége d'empêcher, moyennant l'intervention des souverains catholiques, l'accomplissement des effets d'une assemblée tenue par les princes protestants à Franc-

(1) Mss. de la bibl. de Reims, minutes de lettres du duc de Mayenne.

(2) *Idem.*

(3) *Idem.*

fort, dans le but de faire passer, sous quatre mois, à Henri IV une armée assez puissante pour assurer le triomphe définitif de ses droits et de leur religion. « ..... Voiant les hérétiques « se préparer pour fayre un grand effort à ce printemps [1],... » il a « despêché » le président Jeannin vers Philippe II et Desportes-Baudouin à Rome.

Il ne peut d'ailleurs s'abuser sur l'imminence des attaques du roi contre Paris, « laissé en plus grande nécessité que ja- « mais, estant les rivières fermées, tant au dessus que au « dessous plus qu'elles n'avoient point encores esté [2], » et certaines démarches du prince lorrain trahissent ses inquiétudes. Depuis quelques semaines, il a fait secrètement retirer de la capitale, pour les transporter en un lieu plus sûr, non-seulement ses meubles de prix, mais aussi ceux de la couronne, réduits, au surplus, à de « simples tapisseries d'or et « de lits [3]. » Au milieu des grands événements, les petites précautions particulières n'étaient pas négligées; la duchesse de Mayenne, prétendait-on aussi, avait acheté une quantité considérable de diamants, de vases d'or, d'objets précieux, à bon marché, par suite de la misère croissante dans Paris [4], où régnait le fléau de l'anarchie, même parmi les membres de la maison de Guise. Catherine de Clèves confiait ses amers griefs à Mendoce, joyeux sans doute de ces divisions et piqué du défaut de confiance et de docilité du lieutenant général à l'égard de l'Espagne. La duchesse ne voulait plus reconnaître comme chef de l'union Mayenne, qu'elle accusait d'avoir pris peu de peine pour procurer la liberté à son fils. Elle reprochait à son beau-frère le séjour onéreux, pendant

(1) Papiers de Simancas, A 57, pièce 133.
(2) *Discours sur la venue en France, progyrèz, etc.*, p. 41.
(3) Papiers de Simancas, B 64, pièce 207.
(4) *Idem*, pièce 213.

deux semaines, de l'armée entière dans la ville et dans le duché de Guise, comme si c'eût été en pays ennemi; elle lui imputait même, de nouveau, d'avoir de Lyon, en 1588, engagé Henri III à se méfier des desseins de feu son époux [1]. Cette veuve, cette mère irritée implorait donc l'unique protecteur vers lequel se tournassent encore ses espérances [2].

Le lieutenant général avait pourtant dirigé (novembre 1590) des forces le long de la Loire pour délivrer « M. de Guyze, son « neveu, » et fait en sorte qu'une partie du régiment de Colalte fût envoyée à M. de la Châtre, que Mayenne, dans ses lettres, appelait : « Mon père [3]. »

Des serviteurs fidèles et actifs corroboraient par leurs sollications celles de la duchesse. Bois-Dauphin allait écrire à Philippe II et se déclarer « particippant des plaintes et dol« léances de Madame de Guize et de Monsieur son filz, pri« sonnier et captif, la vraye image du père défunt et de sa « vertu, conjointes avec celles de l'église de Dieu et de toute « la France.... [4]. » De Linas, le 3 décembre, la Châtre s'était adressé au même souverain, « sur un ton humble et modeste, » pour lui exprimer « combien au salut commung du peuple de « ce royaume pouvoit servir la délivrance du prince filz de feu « très heureuse mémoyre Monseigneur le Duc de Guise.... « Après avoir essayé en vain plusieurs artiffices, pratiques et « intelligences,.... il ne se voyoit plus aucune espérance de le « sauver que par la force, qui ne seroit pas chose difficile sy « la place où il estoit estoit vivement assaillie..... [5] »

(1) Papiers de Simancas, B 64, pièce 213.
(2) *Idem*, B 66, pièce 111.
(3) Mss. de la bibl. de Reims, minutes de lettres du duc de Mayenne.
(4) Papiers de Simancas, B 66, pièce 113.
(5) *Idem*, B 66, pièce 112.

D'une autre part, dans un conseil intime où le président de Neuilly et Videville s'étaient formellement prononcés pour qu'on châtiât « quelques-uns qui parloient à Paris en faveur « du Roi d'Espagne, » la duchesse de Montpensier avait répliqué que, « de la part de ce prince, on ne pouvoit craindre « de préjudice ni en la religion ni en l'Estat et de celle du « Béarnois dans les deux cas. » Alors, elle faisait recommander à « quelques bien intentionnés et gens de la Sorbonne « de parler pour démonstrer qu'on ne pouvoit se conserver « sans la base de l'empire de sa majesté catholique[1]. »

Avec ces contrariétés de famille Mayenne voyait coïncider les avantages obtenus par les troupes royales, la prise de Corbie, de la Ferté-sous-Jouarre, un plus libre cours laissé aux entreprises que Henri IV, établi de nouveau (28 décembre) à Saint-Denis et bientôt rejoint par le duc d'Épernon, allait tenter sur la capitale, sur ses alentours, en Champagne, en Picardie. Dans les provinces où ne se trouvaient point de membres de la maison de Guise, la situation semblait encore moins rassurante. En Bretagne même, le zèle ardent du duc de Mercœur, entretenu par des vues ambitieuses, luttait avec peine, quoique ce prince eût reçu un secours naval et trois mille hommes de troupes de Philippe II, quoiqu'il eût touché des subsides « à employer aux fraiz de la guerre contre les « hérétiques[2]. » Et pour contrebalancer tant de causes intestines de dissolution que pouvait, dans un cercle plus étendu, envisager avec quelque espoir la patriotique prudence de Mayenne, justement alarmée? Était-ce l'appui de l'Espagne dont la tiédeur ne s'animait qu'en raison de chances plus assurées, de concessions plus larges? Était-ce celui du duc de

(1) Papiers de Simancas, B 64, pièce 213.
(2) *Idem*, B 65, pièce 140.

Lorraine toujours préoccupé de la perspective du trône de France pour sa dynastie? Était-ce enfin la diversion, peu heureuse en Dauphiné, du duc de Savoie qui tentait d'ailleurs de se rendre maître de la Provence et s'y arrogeait le titre officiel de gouverneur[1]?

En considérant un tel horizon politique, le lieutenant général dirigeait naturellement ses regards vers l'unique rayon que lui laissât apercevoir l'élection d'un nouveau pape, accomplie le 5 décembre 1590. Dans un conclave agité deux mois durant par des brigues multipliées, le cardinal Nicolas Sfondrate venait d'être élevé à la chaire de saint Pierre. Milanais de naissance, par conséquent sujet du roi d'Espagne, redevable de la tiare à l'appui manifeste de ce souverain, ennemi hautement déclaré des hérétiques, Grégoire XIV réunissait en sa personne toutes les conditions propres à soutenir les espérances de la Ligue. Mayenne en a auguré ainsi; il recommande que le peuple de Paris « soit mis en devoir de « rendre de solennelles actions de grâces; » il presse l'archevêque de Lyon d'aller à Rome faire prendre « une bonne « et ferme résolution pour à ce coup sauver la religion. » Il se flatte qu'au printemps le souverain pontife entraînera après lui tous les princes d'Italie.

On a donc lieu de pressentir les dispositions qui doivent exciter le pape, non-seulement à publier (20 janvier 1591) un bref important en faveur du rétablissement de la paix sous un roi « *vraiment* catholique et très chrétien » et à contribuer à la défense de Paris, moyennant une somme de quinze mille

(1) « Il avoit voulu faire ôter les armoiries de France de dessus les « portes de la ville d'Aix, mais le peuple ne l'a voulu permettre, ains luy « ont seulement octroyé de mettre les siennes à côté de celles de France, « voire un peu plus bas. » (Nouvelles certaines de France, 1589 et 1590, Mss. Baluze, coté 9675 E.)

écus par mois, mais encore à expédier plus tard, vers le duc de Mayenne, son neveu Hercule Sfondrate, duc de Montemarciano, à la tête de cinq mille fantassins italiens, de trois mille Suisses, de mille chevau-légers et de cent hommes d'armes [1]. Sans imprudente confiance, le lieutenant général peut se « conjouyr » avec le vice-légat et le « supplier de con« tinuer les affaires ainsi qu'elles ont esté heureusement con« duites par lui jusqu'à maintenant. » Mayenne a besoin de chercher près de Grégoire XIV l'ancre de salut, au milieu du tourbillon d'embarras dont les états généraux, abri chimérique contre les factions, contre les tentatives de démembrement et d'usurpation étrangère, ne lui paraissent pas devoir suffire à le dégager avec sécurité. Aussi leur convocation (en la ville d'Orléans, pour le 20 janvier) a-t-elle de sa part le caractère d'un expédient dilatoire plus que d'une mesure sérieuse. Dans des entretiens avec Mendoce, le prince lorrain émet effectivement (commencement de janvier 1591) l'opinion que les états ne pourront être tenus de longtemps « parce que le « Béarnois ne donne pas de passeports aux députés, auxquels « cependant il avait semblé disposé à les accorder d'après la « conviction que les villes étaient lasses d'une longue guerre « et inclineraient vers son parti [2]. » Mayenne n'en vient pas moins d'écrire de tous côtés pour recommander aux évêques, à la noblesse, aux parlements, aux municipalités, à des particuliers de s'employer « en leurs quartiers et tenir la main « au choix de personnages dignes et capables de bonnes af« faires, desquels on puisse espérer quelque fruit au salut de « ce royaume et restablissement de la sainte religion. » Il presse les élections, il témoigne le désir qu'on fasse acheminer

(1) Histoire Mss. de la maison de Guise, par Fornier, partie IV, liv. 1er.
(2) Papiers de Simancas, B 70, pièce 83.

« en diligence et exactement les députés à Orléans, » il exprime au commandeur de Diou le vœu que Caetano soit envoyé comme légat à ces états, retardés, suivant lui, par « les « derniers accidents de la guerre[1]. »

En multipliant de telles démarches, en usant de ce langage, le lieutenant général pensait-il donc paraître sincère, ou prétendait-il simplement donner des gages de sa bonne volonté, offrir une illusoire satisfaction au vœu public, préparer une digue contre les exigences d'ambitieux auxiliaires, enfin se ménager plus de moyens de faire face à toutes les éventualités?

(1) Mss. de la ville de Reims, minutes de lettres du duc de Mayenne.

FIN DU TOME TROISIÈME.

APPENDICE.

PIÈCE NUMÉRO 1 (page 21).

Partage faict entre Messeigneurs les Ducz de Guise et du Mayne pour la succession de feu Monseigneur leur père, 18 *décembre* 1575.

. . . . . C'est assavoir que audit seigneur Duc de Guise sera, compètera et appartiendra en propriété pour son partage des susdictz biens : les Duché de Guise, Baronnies de Rumigny, Aubanton, Chastellenie de Hérisson, et générallement toutes les dépendances et appartenances dudit Duché. Item la principauté de Joinville, Baronnies d'Eclaron, Roches, Doullevant, le Chastel de Monstiers-sur-Saulx, la Baronnie d'Ancerville, le Comté de Nantheuil, les Baronnies d'Argillières, Lambesc, Orgon et Esgallières, Cunerville, les maisons et hostelz de Guise, Laval et La Roche-Guyon et appartenances assiz en ceste ville de Paris, l'hostel, maison et terres de Callais situés au Comté d'Oye, mil livres de rente sur les aydes de Bar-sur-Aulbe, un tiers de la rente de Chastel-Portien, montant six cens soixante dix sept livres ung sol huit deniers tournois, et dont les deux autres tiers appartiennent aux Duc d'Aumalle et Marquis d'Elbeuf, à cause des deniers dotaux de feue la princesse de Cimay leur tante, et générallement toutes les autres terres laissées par son père, fors le Duché du Mayne, moyennant que le Duc de Guise se charge de payer toutes les rentes, arrérages et dettes de son père, d'indemniser le Duc du Mayne, et de payer vingt trois mil six cens soixante dix neuf livres dix sept sous tournois, faisant partie des douaires de Antoinette de Bourbon leur grand-mère et de la Duchesse de Nemours leur mère, dont vingt mil neuf cens quarante sept livres tournois à Antoinette pour lesquels elle jouira sa vie durant de la principauté de Joinville, Monstiers-sur-Saulx et Doullevant-le-Chastel, pour seize mil neuf cens quarante sept

livres tournois, les quatre mil autres livres payées en sus par le Duc de Guise, et deux mil sept cens douze livres dix sept sous six deniers à la Duchesse de Nemours.

Et audict sieur Duc du Mayne sera, compètera et appartiendra en propriété à tousjours pour luy et les siens le Duché du Mayne par sadicte Majesté de nouvel érigé en Duché et Pairie, composé des terres, et Baronnies et seigneuries de la Ferté-Bernard et Sablé, et appartenances, avec décharge de toutes dettes de la maison de Guise, mais à charge de payer à la Duchesse de Nemours treize mil huit cens quatre vingt douze livres deux sols deux deniers tournois restant de ce qu'il est tenu de payer pour les deux douaires. Chacun des deux Ducs commencera à jouir de sa part le premier janvier prochain.

François de Lorraine, abbé de Saint-Urbain, Louis de Lorraine, abbé de Fescamp, en considération des grands biens qu'ils tiennent en l'église, à l'imitation de leurs oncles les cardinaux de Lorraine et de Guise, de leur grand-oncle le cardinal de Lorraine et de Henry de Lorraine, évesque de Metz, leur arrière grand-oncle, ne prennent part ne portion des biens temporelz avec leurs frères et cohœritiers et pour tousjours élever le plus qu'ilz pourront en honneurs, dignitéz et biens leur maison, donner meilleur moyen à leur frère portant les armes de faire et continuer le service à Dieu, pour la deffense et protection de la saincte foy et religion catholique, au Roy leur souverain seigneur et à la couronne de France que leurs prédécesseurs et ancestres et pour l'honneur et amytié qu'ilz ont tousjours portés à leurs frères aisnéz ont eu et ont pour agréable le présent partage, renonçant en foy et parolle de Prince à tous droicts ès biens et succession du Duc de Guise leur père, au prouffict des Ducs de Guise et du Mayne, leurs frères.

Ce partage avait été pourparlé, advisé et résolu entre les frères dès l'année 1573, mais fut faict et passé le 18 décembre 1575 [1].

(1) Mss. de la Bibl. nat., suppl. français 2725, cartulaire de Joinville, fol. 182.

Pièce numéro 2 (page 37).

Contrat de mariage entre le Duc du Mayne et Henriette de Savoye, Vicomtesse de Chastillon, Captal et Dame de Centes et du Busez.

Oultre les terres, rentes et droicts dont elle jouit dès à présent, la dicte Dame recevra de Honorat de Savoie Comte de Tende, admiral de France son père, vingt mil livres de rente annuelle. Ses enfans doivent jouir après elle et l'admiral, sur la promesse de celui-ci, de quarante trois mil livres de rente annuelle. Et ces enfans, pour que ceux du premier lit ne les remettent pas à une simple action, sont dès à présent saisis: du Comté de Montpezat, des Baronnies d'Esguillon, Magdaillon et Sainte-Lyvrade en Agénois, Viscomté de Castillon, Captal et seigneurie de Pertes et de Myes en Busez, pays de Bourdelois. Plus en faveur dudict mariage l'Admiral fournira la somme de deux cens mil livres tournoiz en deux ans, pour être employée en terres et seigneuries qui s'il y a postérité reviendront au fils aîné mâle du dict mariage selon l'ordre de primogéniture, et faute de postérité appartiendront de droit au futur époux et à ses hoirs, et si ledict époux alloit de vie à trespas avant sa femme, l'Admiral ou lui jouirait en usufruit leur vie durant de ces terres acquises avec les deux cens mil livres.

Ledict futtur époux doue sa future espouse de huit mil livres tournois de rente en fonds de terre et de tel château, maison et præclosure qu'elle voudra choisir, hors toutefois de biens affectés au douaire de la Duchesse de Nemours. Les époux seront communs en biens meubles, acquêts, conquests, immeubles. Au cas qu'il n'y ait pas d'enfans, le survivant des deux conjoints jouira de tous les biens de ladicte communauté.

Furent présents: Henry, Duc de Guise, garantissant à son frère le Duché du Mayne; Henry, Roy de France et de Pologne, lequel en considération des bons et agréables services à luy faictz par ledict seigneur Duc du Mayne et qu'il espère qu'il luy fera encores ci-après luy a donné la somme de cent mil livres pour une fois, et pour passer

à son fils aîné par primogéniture, et si ledict futur espoux prédécédoit la future espouse, celle-ci en auroit l'usufruit sa vie durant.

Faict et passé multiple le lundi 23 juillet 1576.

Présents les Cardinaux de Bourbon, de Guise et d'Est, Duc et Duchesse de Nemours, Duc d'Aumale et autres seigneurs et Dames[1]

PIÈCE NUMÉRO 3 (page 38).

Mémoire pour l'ordre d'ung baptesme pour les enfants des Princes.

La maniere comment madame la Duchesse douairière de Guise a ordonné les chambres estre tendues et tapissées pour les couches de madame du Mayne sa fille avec cérémonies du jour du Baptesme de l'enffant.

Premièrement, fault que la chambre des couches de madicte Dame soit tapissée de la tapisserie des douze mois de l'an, le fond rouge et au milieu de chascune pièce y a ung personnaige.

Le grand ciel, dotz et lict d'or mis avec les rideaux de damas d'or, la contrepointe de tafetas cramoisy et aultres choses propres audict lict.

Deux fins tappis quérien l'ung pour servir sur le buffect et l'aultre sur la table et avec tappis velus pour mettre allentour du lict.

Pour la chambre où se prendra l'enfant pour le porter baptiser sera tendue :

La tapisserie de Bellechasse.

Le grand ciel avec une queue le tout de velours vert à boucquet soubs lequel sera faict le lict de parade où se prendra l'enfant, lequel lict sera garny et accommodé comme s'ensuit :

Sçavoir, fault faire deux marches pour y monster et une espase allentour dudict lict de trois pieds de largeur et fault que lesdictz degréz soient couvertz de tappis veluz, et ne fault point de bois audict lict, seullement une paillasse fort haulte et sur icelle deux mathelas et

(1) Manusc. de la Bibl. nation., suppl. franc. 2725, fol. 171.

ung traversin puis apprès deux draptz de Holandre pendant jusques à terre, puis apprès la couverture d'hermine au bord de laquelle cousu ung lait de thoille d'or tout allentour de la dicte couverte et par dessus icelle ung drap de linompe empesé venant jusques au près du bord des dictes hermines et mettra on l'enfant dedans ledict lict quand l'on le vouldra porter baptiser.

Et quand on le vouldra prendre pour le porter à l'esglise fault que deux Dames se mettent de chascung costé dudict lict pour le descouvrir et une aultre Dame la plus honnorable, prendra ledict enffant pour le donner à celluy qui sera desdié pour le porter à l'esglise et fault que celluy qui le portera ayt ung carreau de thoille d'argent avec ung couvertoir de mesme doublé de taffetas blanc et ung bord d'hermine tout allentour, et fault que ledict couvertoir ayt une queue de trois aulnes de Paris de longueur et pardessus icelle fault ung grand crespe pour couvrir entièrement l'enfant et tout ledict couvertoir, et sy c'est ung filz fault ung gentilhomme le plus honnorable apprès celluy qui portera ledict enfant pour porter ladicte queue dudict couvertoir et sy c'est une fille fault faire porter icelle par une Dame ou Damoiselle la plus honnorable.

Plus fault encore en la dicte chambre dresser une table au costé droict dudict lict sur laquelle sera mis et appareillé ce qu'il fault porter pour le baptesme comme le cierge, marchant tout le premier la salière après le crémeau.

Les bassins, le vaze et la serviette marchant le plus proche de l'enfant s'il advient que les parains soient plus grandz que l'enfant le tout marchera comme dessus.

Et le cas advenant aultrement fault que ce qui sert pour l'enfant soit le plus proche d'icelluy et fault à ceulx qui porteront ce que dict est à chascung quelques beaulx couvrechef ouvré sur l'espaule; quant aux flambeaux de cire blanche fault qu'ilz soient portéz par gentilhommes.

Pour l'église où l'on baptisera l'enfant sera mis au portail d'icelle :

Ung dez de drap d'or frisé et velours cramoisy brung et au milieu du cœur devant le grand hautel :

Le grand ciel de thoille d'or damassée et de velours cramoisy brung soubs lequel se feront les fontz et fault qu'il y ait deux degréz pour y monter tout couvertz de tappis veluz.

Et à la chapelle la plus proche du grand authel fault tendre un

pavillon soubs lequel y aura une petite table et sur icelle un coffret où seront toutes les besongnes pour desmaillotter et remailloter l'enfant.

Et cependant que le baptesme se fera fault incontinant deffaire le lict et degréz où l'on aura pris l'enfant et reprendre la couverte d'hermine et la linompe qui servoit au lict d'icelluy et la remettre incontinant sur celluy de parade où madicte Dame fera ses couches [1].

Pièce numéro 4 (page 131).

Quittance donnée par les princes ligueurs au roi d'Espagne.

Nous Charles cardinal de Bourbon, Loys de Lorraine cardinal de Guize, et Henry de Lorraine Duc de Guize, tant en noz noms que de la part de tous ceux qui se trouvent compris en nostre commune ligue, confessons par ces présentes avoir receu de Sa Majesté catholique, par les mains de Jehan de la Couche son commissaire, la somme de trois cens mil escus pistoletz, à sçavoir, comptant deux cens trente mil, vingt mil cy devant fourniz à Nancy et cinquante mil en une cédule ou rescription du sieur Jehan Baptiste de Taxis et du commandeur Jehan de Moreo adressante du sieur Garzia D'Orze gouverneur de Fontarabie pour les y fournir ès mains de Pierre Hinsselin porteur d'icelle et par vertu de son endossement et de la représentation de la moictié d'un escu soleil dont l'aultre a été baillée aux sieurs de Taxis et Moreo, de laquelle somme de trois cens mil escus pistoletz qui faict le premier payement que sadite Majesté catholique nous avoit promis fournir dès le dernier jour de mars dernier passé à cause de la saincte ligue nous nous tenons contens et bien payéz et en avons quicté et quictons sadicte Majesté catholique et tous aultres, en tesmoing de quoy nous avons signé ces présentes de noz mains et faict apposer le cachet de noz armes. A Reins le quatrième jour de may mil cinq cens quatre vingtz et cinq.

Charles Cardinal de Bourbon. (L. S.)
Loys Cardinal de Guise. (L. S.)
Henry de Lorraine. (L. S.) [2]

(1) Mss. Béthune, v. 8852, fol. 84.
(2) Papiers de Simancas, B 66, pièce 39.

Pièce numéro 5 (page 151).

Quittance donnée par le duc de Guise au roi d'Espagne.

Nous Henry de Lorraine Duc de Guise, pair et grand maître de France confessons tant pour nous qu'au nom et de la part de tous ceux qui se trouvent comprins en nostre commune ligue avoir receu de Sa Majesté catholique par les mains de Gabriel de Allegria son commissaire, la somme de cinquante mille escuz pistolletz d'or. Dont nous nous tenons contens et bien payé et en avons quicté et quictons sadicte Majesté catholique et tous aultres, en tesmoing de quoy nous avons signé les présentes et faict apposer le cachet de noz armes. Chaallons le 19e jour de juing 1586.

(L. S.) Henry de Lorraine [1].

Pièce numéro 6 (page 159).

Lettre du duc de Mayenne au pape.

Très sainct Père l'establissement que Dieu a donné à son église sur la base de sainct Pierre Prince des apostres et de ses successeurs est si ferme et bien cimenté qu'oncq la longueur du temps le peult ruyner ny les viollents efforts des hérétiques esbranler ny les portes de l'enfer prévalloir. C'est la consolation des vrays catholicques jaloux du service de celui qui les a crééz et rachaptés aiant ceste foy et espérance infaillible que quelque tempête et orage qu'il y ait sur la mer de ce monde la nazelle de sainct Pierre ne lairroit de surgir à bon port. C'est aussy, Très Sainct Père, ce qui a retenu et soublevé les courages de ce peuple François agité depuis vingt-sept ans de guerres continuelles par les héréticques et non moings par ceux qui leur adhèrent, lesquels par secrettes praticques premièrement ont porté ceste faction et aujourd'hui à descouvert la soutiennent et favorisent, poulséz d'une grande

(1) Papiers de Simancas, B 66, pièce 40.

passion et d'ung très sinistre désir de suffocquer leur mère pour s'enrichir de ses dépouilles, assouvir leur convoityse et s'abandonner aux vices et à une effrénée licence. Nous y avons très grand regret non seullement pour le malheur que nous en ressentons mais aussi pour la honte et infamie, estant en mespris et opprobre aux peuples qui nous reprochent l'antienne piété de noz majeurs et ce précieux tiltre et dépôt que nous avons jusqu'à ces derniers temps conservé si chèrement sans compétence ni contradiction aucune. Nous advouons Très Sainct Père, estre descheuz de ceste précieuse gloire et néantmoings après nous estre prosternéz à vos pieds sacréz nous supplions très humblement Vostre Sainctetté de nous ouïr en nos justiffications que nous n'avons jamais eu intention de fléchir les genoux devant Baal et s'il y a eu quelqu'altération ou innovation en ce Royaume ou du reffroidissement du zèle de nos pères, et si les erreurs nouvelles y ont été tolérées il n'y a point de nostre faute, nous y estans opposéz de tous nos moyens et de noz forces sinon que nous estans endormis des apparences extérieures et des fausses protestations nous nous sommes trop tard aperçeus qu'il y avoit du venin enveloppé soubz les belles paroles et que soubz hypocrisie on tendoit à dissiper l'Église et introduire les hérésies. Nous louons Dieu, Très Sainct Père, qu'il ait suscité les gens de bien d'avoir les yeux ouverts et veiller à la manutention de la foy de nos majeurs à laquelle nous debvons le bonheur de ceste monarchie françoise, mais quoy, Très Sainct Père, s'estans aucuns de nous hazardéz pour une si saincte cause, les ungs ont esté inhumainement meurtriz et de ceux qui restent il n'y a espèce de conjurations, trahisons et perfidies qui ne soit inventée et recherchée pour les exposer à la rage des loups acharnéz à nostre sang. Ce seroit ung trop long et ennuyeux discours de représenter à Vostre Sainctetté les pernicieux desseings, les conspirations plus que catilinaires, meurtres, pollutions de temples et atrocités plus que brutalles qui se commettent par ces deux princes contre lesquels il a pleu à Vostre Sainctetté aiguizer le glaive spirituel. Après les avoir conviés et attenduz à pénitence, il nous desplaist grandement que ny les prières ny les exhortations paternelles n'ont peu amollir leurs cœurs endurciz ny la justice des saincts décretz les induire à quelque résipuissance et au contraire qu'estans tombéz en sang réprouvé ils tournent en rizée les remords salutaires selon que Vostre Sainctetté en sera informée par leurs dépportements de tout alliénez et esloignez de la recognoissance et respect qu'ils luy

doibvent et au saint-siége apostollique. Or, Très Sainct-Père, je lairray de parler plus avant des ennemiz de Dieu, que je désirerois, quelque offense que j'aie reçeue d'eux, plus tost convertiz que ruinéz, pour remercier très humblement Vostre Sainctelé de la justice qu'il luy a pleu de nous ouvrir dont nous espérons de très grands et très fructueux effetz à la condampnation des meschants et à l'édiffication des bons, et d'aultant que nostre debvoir est de nous conformer au plus près à l'exemple de Vostre Sainctelé et diriger noz actions suivant ses commandements nous avons délibéré de tanter premièrement la voie de douceur et par une déclaration générale convier tous les catholiques qui se sont distraitz de nous de se remectre et rejoindre, pour tous consentir à l'extirpation des hérésies et contre ceux qui seront reffuzants et réffractaires procéder comme contre criminels de lèze majesté divyne et humaine, déserteurs de la religion de l'Estat et de leur pays. Nous ne pouvons faillir sous les instructions de nostre chef auquel nous sommes résoluz de rapporter toutes nos intentions. Et moy en particulier pour l'obligation que je y ay ne respire que ce qui sera de son bon plaisir et ordonnance et en ceste submission, etc. [1].

PIÈCE NUMÉRO 7 (page 190).

Escrit de Henry de Loreine, Duc de Guise, adressant à monsieur le Duc de Nevers quand il s'entremet par ordre de Henri Troisième avec la Reine Catherine de Médicis, sa mère, pour l'accomodement du Roy de Navarre avec lui. (*Copie.*)

Monsieur, si la négociation dont vous vous meslez tendoit à une vraye paix et conservation de la foy catholique il n'y a point de doute qu'il ne fust licite et méritoire d'ayder à un tel bon œuvre. Mais selon le jugement et oppinion de chacun le but d'icelle n'est autre que de remettre un relaps dans l'espérance de la couronne de France, lequel sera tousjours suspect, et le doit estre, aux catholiques, et n'est pas honnête, ce me semble, ny d'estre autheur de telle paix ny d'ayder à l'effet d'icelle en quelque manière que ce soit.

(1) Mss. Béthune, vol. 8867, fol. 81.

Que si le Roy de Navarre aujourd'huy estoit catholique et rébabilité pour la couronne et en grande faveur avec le Roy il n'y a personne qui ne jugeast que la religion catholique seroit en bien pire estat qu'elle n'est maintenant, et en cela l'on peut considérer les exemples des choses passées, comme de Jullien l'Apostat et de la Reine d'Angleterre, laquelle durant la vie de la Reine Marie, sa sœur, feignit d'estre catholique et jura la défense de la foy, et de Maximilien le père de l'Empereur à présent vivant que le Pape et le Roi d'Espagne croioient qui se dust faire catholique et néantmoins mourut en son hérésie. D'ailleurs l'on peut considérer qu'il y a d'autres princes du sang catholique outre monsieur le Cardinal de Bourbon qui doit estre le premier pour succéder sans se mettre en ce danger, car non seullement celuy-là qui tue un homme péche, mais celuy encores qui l'expose au danger de sa vie, et à plus forte raison péchent ceux qui exposent un Royaume catholique au danger de la vie spirituelle. Si l'on dit qu'il n'y a point de danger de poursuivre la paix et qu'il pourra arriver qu'en effet il se fera catholique, ne laisse néantmoings d'en demeurer la coulpe et le blasme à ceux qui s'en sont entremis dans cette incertitude; mettre en hazard le royaume de France, comme à celuy qui auroit exposé une personne en danger lequel néantmoins pour cas fortuit se seroit garenty de l'inconvénient qu'on luy auroit pourchassé. L'on voit aussy que tous les hérétiques ne désirent, avec condition qu'elle qu'elle soit de déclaration de foy, de protestation ou autrement, que de voir le Roi de Navarre promeu à la couronne, ce qu'ils ne feroient sans espérance de quelque bien et advantage pour eux et conservation de la religion huguenotte et aussi est-il notoire que tous les meilleurs catholiques sont ennemis du Roi de Navarre et par ainsi s'il parvenoit à la couronne les vouldroit exterminer, du moins pour l'establissement de son estat et authorité seroit conseillé de ce faire. De dire que si le Roi de Navarre se faisoit catholique, se seroit le moyen d'abolir l'hérésie n'y a apparence parce qu'encores que les Roys de France ayent toujours esté catholiques et combattu pour l'extirpation de l'hérésie ils n'en ont jamais peu venir à bout, chose qui semble se pouvoir aussi peu faire maintenant, si ce n'est que l'on oste toutes les forteresses et retraictes des Huguenots et en ce cas y auroit lieu d'attendre quelque bon succès de cette négociation puisque ce qui maintient et conserve la religion du Roi de Navarre seroit aboly. C'est chose aussi assés divulguée qu'il ne s'accorde bien avec sa femme

et qu'il est en terme de la répudier, ce que ne pouvant faire selon la foy et la loy divine et religion catholique, il retournera tousjours en son hérésie pour pouvoir exécuter cette sienne passion, car d'en perdre la mémoire l'on sçayt que c'est chose trop extraordinaire aux grands mesmement à ceux qui ont tousjours fait profession de la vraye religion, ce qui a assés esté tesmoigné par le Roy Henry huitième d'Angleterre, lequel pour répudier sa femme se destourna de l'obéissance du Pape, ne le pouvant autrement. Et comme Monsieur le Duc de Nevers a acquis une très grande réputation pour sa vertu et fermeté de foy envers le Pape et princes estrangers et autres, ainsy s'entremettant en cette négociation il se met en danger de faire concevoir de luy autre oppinion en tant que le Roi de Navarre est excommunié du Pape et qu'aucun catholique ne tient qu'il soit expédient pour la conservation de la religion qu'il advienne au royaume. Et plusieurs catholiques se scandaliseront de voir que ledit Duc de Nevers qui a tousjours esté tant estimé entre eux s'entremette en ceste négociation encores que ceux qui particulièrement le connoissent tiennent que son intention soit très sainte et louable et auront moins de vollonté de combattre pour la conservation de la relligion se voyant desnués de celuy sur lequel ils avoient leur principalle attente. L'on ne voit en cette négociation autres princes ny seigneurs de qualité et peut estre que s'il n'y estoit, que la Reine mère ne l'embrasseroit comme elle fait, du moins n'auroit tant de force qu'elle aura estant assistée d'un prince de valleur et fort renommé, lequel, s'il considère le peu d'honneur et la perte qu'ont d'exputation eu les autres qui se sont entremis de traiter avec les Huguenots, je croy que cela le destournera de s'y embarquer craignant qu'il y ait aussi peu de succès que les autres, parce que quand il arriveroit que le Roi de Navarre se fist catholique et accordât toutes les conditions que l'on luy sçauroit proposer, ne s'en suyvroit qu'il fût rehabilité à la couronne et faut penser que le Pape ne l'accordera jamais, l'ayant excommunié et osté le droit qu'il y pouvoit avoir, méme l'on doute si Sa Saincteté le pourroit faire, puisque cela tourneroit au préjudice du Royaume, le peuple duquel seroit exposé au danger de l'hérésie par l'establissement d'un tel Roy et estant tousjours de la religion huguenotte dans son ame ne peut sa rehabilitation estre vallable que par une eslection nouvelle du peuple, d'ailleurs le Pape ne le fera parce que cela seroit de mauvais exemple à d'autres qui ne

craindroient d'encourir pareille excommunication sous asseurance d'estre absous quand bon leur sembleroit, et à ce s'opposeroient les princes estrangers et autres catholiques, et Monsieur de Nevers courreroit fortune avec le Roi de Navarre et ceux de son party[1].

Pièce numéro 8 (page 252).

Traduction de l'inscription latine placée dans l'église de Saint-Claude, après la cérémonie du Te Deum.

Les ennemis de la religion orthodoxe et catholique vaincuz, rompuz et mis en route, qui aiant ramassé quarante-cinq mille hommes, Allemands, Suisses et François, entrèrent en France et menaçoient fièrement d'oster les clefs à Sainct Pierre et de les jetter hors du siége apostolique, qui avant qu'avoir peu passer la Loyre furent deffaicts par Henry Duc de Guise avec seulement trois mille hommes d'eslite. Donc ce Duc de Guise aiant poursuivi les restes de ceste armée entièrement protestante, vint jusques aux environs de Genève, en rapportant toute la gloire à Dieu et à Sainct Claude d'une si grande et inopinée victoire et rendit ses vœux en l'église du sainct.

Les Princes, Ducs, Comtes, chevaliers et soldats, qui en ceste expédition avoient suivy ce brave prince, qui a tant obligé l'Église, mirent icy de leurs mains victorieuses ceste plaque de cuivre en perpétuelle mémoire d'un si heureux exploict et victoire, si remarquable, l'an 1588[2].

Pièce numéro 9 (page 265).

Instructions données par Mucius (*le duc de Guise*) *à un gentilhomme qu'il envoye auprès du prince de Parme* (*vers le* 14 *avril* 1588).

Fera entendre que nous avons advis de bon lieu et de personnes qui

(1) Mss. Béthune, vol. 9125, fol. 2.
(2) *Imprimée à Paris, chez Didier Millot*, 1588.

le peuvent savoir quelque chose que le Roy despesche au sien secrétaire en Constantinople pour faire entendre par l'ambassadeur au Turc que cependant qu'il est en guerre avec la Perse que le Roy d'Espagne s'agrandist tellement en la chrestienté que sa puysance se fera en bref formidable à tout le monde et ayant achevé ses desseings en la chrestienté pourra librement tourner ses armes contre son empire. Que desja il est paisible possesseur des Pays-Bas, du royaume de Portugal, des Indes, et qu'il a une grande armée preste à envahir l'Angleterre, ce qu'ayant fait il ne lui reste plus rien à exécuter en l'Europe et lors il pourra aysément entreprendre et travailler beaucoup l'Empire dudict Turc. A qui par son dict secrétaire il admoneste de penser et de composer plus tost les différents qu'il a avec le Sophi, lesquels ne luy peuvent aporter guères de grandeurs qui donneroit temps et loisir à cet ennemi très puissant de s'accroistre et tourner ses armes contre luy.

Ledict secrétaire ayant disposé en ceste sorte auprès dudict Turc est chargé de passer plus avant jusques au Sophi pour s'entremettre de leur accord au préjudice de Sa Majesté catholique, afin que librement ledict Turc puisse entreprendre sur elle et empêcher sondict accroissement en la chrestienté, semblable commission a esté ci-devant baillée au marquis de Canillac duquel on pourra tirer les mémoires et papiers.

Luy dira encores que c'est chose très certaine et toute véritable qu'il est parti de l'argent de Lyon pour envoyer en Allemagne aux fins de préparer une levée de sept mille chevaux. Ces derniers ont esté bailléz par ung nommé Savini Ali qui est agent principal de Zamet qui est celuy qui tient les principaux partis dans ce royaume et particulièrement a entre mains les desniers de Espernon.

Cette levée ne peut estre que pour l'une des trois fins et occasions; première pour vènir de rechef en France et tanter encores une fois si avec le effroi que elle apportera et les maux qu'elle fera sentir au peuple catholique, on le pourra contraindre ou de demander ou pour le moins d'agréer une paix avantageuse pour le prince de Béarn et le parti hérétique, à quoy on a cogneu que les principaux conseillers du Roy de France ont tendu et aspiré.

La seconde, pour avec l'inteligence que la Royne d'Angleterre peut avoir en Allemagne descendre dans le Pais-Bas pour divertir les forces qui se préparent contre elle, estant chose très certaine que ladite Royne

est confortée du costé de deçà avec promesse d'aide et assistance de ceste.

La troisième, pour servir à l'élection du Roy des Romains protestant à quoy les hérétiques tandent il y a fort longtemps et atirer l'Empire ors de la maison d'Autriche la grandeur de laquelle semble leur estre suspecte. Il est à noter que ladicte levée qui se fera, soit soubs le nom du Roy de France soit secrettement par Espernon, en faveur du Prince de Béarn et se peut faire par les anciens collonelz de France lesquelz le Roy n'employe plus en ceste occasion les tenant pour estre catoliques et non enemis de ce parti, et partout elle sera faite nécessairement par collonelz très mal afectionnéz à la religion catolique comme sont Blouvert, le Baron de Doctne avec lesquelz c'est chose très certaine qu'Espernon traicte comme ci-devant il a esté mandé[1].

(1) Papiers de Simancas, B 60, pièce 112.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME TROISIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

Pages.

HENRI DE LORRAINE, DIT LE BALAFRÉ, TROISIÈME DUC DE GUISE. . . 1

CHAPITRE I. — Position des Guises au commencement du règne de Henri III. — Révolte du duc d'Alençon. — Le duc de Guise commande une armée en Champagne. — Il combat les reîtres et reçoit la blessure qui lui fera donner le surnom de *Balafré*.—Les Guises veulent la guerre, Catherine de Médicis recherche la paix. — Le roi de Navarre s'échappe de la cour. — Le duc de Mayenne prend le commandement des troupes pendant la convalescence de son frère. — Cinquième pacification. — Funeste situation du roi.— Développement de la Ligue.— Mémoire de l'avocat David. — Mariage du duc de Mayenne avec Henriette de Savoie. — Projets redoutables du duc de Guise. — Son entrevue avec don Juan d'Autriche. — États généraux. — Henri III se déclare chef de la Ligue.—Avis circonspects des ducs de Guise et de Mayenne. — Explosion d'une nouvelle guerre contre les réformés. 1

CHAP. II. — Les ducs de Guise et d'Aumale servent en second sous Monsieur. — Mayenne commande un corps en Poitou. — Siége de la Charité. — Valeur du duc de Guise au siége d'Issoire. — Prise de Tonnay-Charente par le duc de Mayenne. — Désunion parmi les réformés. — Mayenne assiége et fait capituler la place de Brouage. — Édit de Poitiers qui donne la paix aux réformés au moment où ils éprouvent des échecs. — Le duc de Guise dissimule son mécontentement. — Mort de son oncle le cardinal de Guise. — Monsieur quitte de nouveau la cour. — Antagonisme des Guises et des favoris de Henri III. — L'attitude du *Balafré* devient plus menaçante. — Conséquences graves qu'entraîne pour lui la mort de don Juan. — Renouvellement de la guerre. — Campagne heureuse et belle conduite du duc de Mayenne en Dauphiné. — Adroites démarches du *Balafré*. — Livre de l'archidiacre Rosières. — Son procès. — Réfutations. 52

Pages.

Chap. III. — Retour de Mayenne en Dauphiné. — Entreprise du duc d'Anjou dans les Pays-Bas. — Philippe II souffle la guerre en France. — Complot de Salcède. — Mort de Monsieur. — Le roi d'Espagne presse le *Balafré* de rompre ouvertement avec Henri III. — Complication des affaires publiques. — Conférences de Nancy. — Traité de la Ligue. — Prise d'armes. — Polémique à ce sujet. — La reine-mère essaie de négocier avec le duc de Guise. — La cour accepte les conditions qu'il lui impose. — Triomphe politique du *Balafré*. 105

Chap. IV. — Retour des Guises à Paris. — Menées de Henri III et de ses favoris contre eux. — Reprise de la guerre. — Mayenne met en déroute le prince de Condé. — Il marche contre le roi de Navarre. — Il s'attire le mécontentement de la cour. — Les ligueurs de Paris veulent le prendre pour chef. — Développement de la position politique des Guises. — Le *Balafré* revient à Paris. — Il y passe trois mois. — Il songe à porter secours à la reine d'Écosse. — Il ranime la guerre dans le duché de Bouillon. 159

Chap. V. — Mort de Marie Stuart. — Faction des *Seize*. — Le roi désire la paix. — Le duc de Guise voile ses desseins sous le prétexte de repousser les réformés étrangers. — Inutiles conférences de Catherine de Médicis avec lui. — Campagne du *Balafré* en Lorraine et en Champagne. — Affaires de Vimory et d'Auneau. — Henri III fait négocier la retraite des Suisses protestants. — Il redoute les succès militaires du duc de Guise. — Ce dernier suit l'armée étrangère jusque dans le comté de Montbelliard. 199

LIVRE SIXIÈME.

Henri de Lorraine, dit le Balafré, troisième duc de Guise; Charles de Lorraine, duc de Mayenne. 251

Chapitre I. — Impopularité du roi, gloire du duc de Guise. — Trois partis en France. — Henri III envoie des négociateurs vers le *Balafré* qui revient inopinément à Paris. — Entrevue de Guise avec le roi. — Journée des *Barricades*. — Fuite de Henri III. — Conduite modérée du *Balafré* dans la capitale. — Remontrances au roi. — Traité du 15 juillet. — Catherine de Médicis ramène le duc de Guise à la cour. — Il reçoit le commandement général des armées. — Sa méfiance à l'égard du roi. 251

Chap. II. — Instructions de l'archevêque de Lyon pour le *Balafré*. — Projets et embarras de ce prince confiés à l'ambassadeur d'Es-

Pages.

pagne. — Ouverture des états de Blois. — Guise se croit tout puissant. — Ses partisans s'inquiètent. — Sa lutte avec le roi est manifeste. — Meurtre du Balafré et du cardinal son frère.. . . . 291

Chap. III. — Mort de Catherine de Médicis. — Conséquences de celle des Guises. — Regrets des Parisiens ; leurs fureurs contre Henri III. — Requête de la duchesse de Guise au parlement. — Le duc de Mayenne devient chef de la Ligue. — Il affermit sa cause en Bourgogne, en Champagne, à Orléans. — Le roi s'éloigne de Blois et conduit ses prisonniers à Amboise. — Mayenne lieutenant général de l'État. — Il modifie le conseil général de l'union. — Il recherche l'appui du parlement, il invoque les secours du pape et du roi d'Espagne. — Instructions données par Philippe II à ses agents en France. 328

Chap. IV. — Henri III s'établit à Tours, où le jeune duc de Guise reste prisonnier. — Le roi réclame l'assistance des protestants étrangers. — Il emploie les mesures comminatoires et les offres séduisantes vis-à-vis des princes ligués. — Il fait un accord avec le roi de Navarre. — Tentative du duc de Mayenne contre Tours et pour s'emparer de la personne de Henri III. — Échec du duc d'Aumale devant Senlis. — Trouble au sein de la Ligue. — Les deux rois prennent l'offensive contre elle. — Monitoire du pape. — Activité du duc de Mayenne. — L'armée royale menace Paris. — Assassinat de Henri III. — Effets qui en résultent. 367

Chap. V. — Conflit d'ambitions. — Le cardinal de Bourbon est nommé roi par les ligueurs. — *Advis* de Villeroy au duc de Mayenne. — Ce prince part, avec son armée, pour la Normandie. — Combat d'Arques. — Le lieutenant général espère prendre une revanche. — Il va demander des renforts au duc de Parme. — Instructions données au légat. — Henri IV attaque le faubourg Saint-Germain. — Mayenne accourt. — Le roi s'éloigne. — Reproches adressés au lieutenant général. — Embarras que lui suscitent les partis. — Mayenne est forcé de reprendre la guerre. — Arrivée du légat. — Siége de Meulan. — Le duc de Guise tente de s'évader. — Mécontentements de Philippe II. — Difficultés du rôle de Mayenne. — Bataille d'Ivry. — Conjectures sur les causes du désastre de l'armée de la Ligue. — Le lieutenant général revient à Saint-Denis. — Il exprime des plaintes et sollicite des secours. 403

Chap. VI. — Négociations avec le roi. — Mort du cardinal de Bourbon. — Décisions de la Sorbonne. — Méfiance réciproque de Phi-

Pages.

lippe II et du duc de Mayenne. — Le roi s'établit de nouveau devant Paris. — Arrivée du duc de Parme avec un corps d'armée. — Il évite le combat. — Le duc de Mayenne prend la ville de Lagny. — La capitale est délivrée. — Henri IV sépare ses troupes. — Prétentions du duc de Parme. — Siége de Corbeil. — Exigences du parti des *Seize*. — Mort de Sixte-Quint. — Départ du duc de Parme. — Prodigieux efforts de Mayenne. — Embarras qui l'assiégent. — Il espère en Grégoire XIV. — Il s'occupe de la convocation des états généraux. 460

APPENDICE.

Pièce numéro 1. Partage entre les ducs de Guise et de Mayenne. 499
— 2. Contrat de mariage du duc de Mayenne. . . . 501
— 3. Mémoire pour l'ordre du baptême d'un prince. . 502
— 4. Quittance donnée par les princes ligueurs au roi d'Espagne. 504
— 5. Quittance donnée au même par le duc de Guise. 505
— 6. Lettre du duc de Mayenne au pape. 505
— 7. Écrit du duc de Guise au duc de Nevers. . . . 507
— 8. Inscription placée dans l'église de Saint-Claude. 510
— 9. Instructions données par le duc de Guise à un gentilhomme qu'il envoie près du prince de Parme. 510

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME.





AUG 3
1576154
WIDENER
BOOK DUE

